

## Table des matières sommaire

Résumé .....	3
Abstract .....	5
Remerciements.....	7
Table des matières sommaire .....	9
Liste des tableaux .....	11
Liste des Figures .....	13
Liste des Sigles et Abréviations .....	15
Introduction générale — Les indices du développement de l'agriculture biologique en Afrique.....	19
Chapitre 1 : Étudier l'institutionnalisation de l'agriculture biologique en Afrique : cadre d'analyse.....	29
Chapitre 2 : Les grands déterminants de l'institutionnalisation de l'agriculture biologique en Ouganda et au Bénin .....	79
Chapitre 3 : L'institutionnalisation du coton biologique au Bénin et en Ouganda : les promoteurs de projets face aux filières de coton conventionnel .....	143
Chapitre 4 : L'exportation d'ananas certifié biologique au Bénin et en Ouganda : des entrepreneurs locaux à la recherche de débouchés lucratifs.....	209
Chapitre 5 : Les dynamiques biologiques locales pour nourrir les consommateurs africains .....	251
Conclusion générale – Vers un modèle bio africain ? .....	303
Bibliographie.....	331
Annexes .....	355
Table des matières détaillée.....	421



## Liste des tableaux

Tableau 1 : Zones biologiques : les terres agricoles dédiées considérées comme biologiques (y compris les zones en conversion biologique) en 2016 (construit sur la base des données disponibles (Willer, Lernoud, 2018)) .....	21
Tableau 2 : Superficie des principales cultures annuelles biologiques certifiées en Afrique (Willer, Lernoud, 2018 – traduit par l'auteur).....	21
Tableau 3 : Superficie des principales cultures pérennes biologiques certifiée en Afrique [milliers d'ha] (Willer, Lernoud, 2018 – traduit par l'auteur).....	22
Tableau 4 : Outil descriptif des différents types d'agriculture biologique en Afrique observés .....	49
Tableau 5 : Données disponibles sur le développement de l'agriculture biologique en Ouganda (compilation de tableaux issus de (Willer, Lernoud, 2018) : .....	68
Tableau 6 : Données disponibles sur le développement de l'agriculture biologique au Bénin (compilation de tableaux issus de (Willer, Lernoud, 2018) .....	69
Tableau 7 : La production du coton biologique certifié en Ouganda et au Bénin en 2013/2014 (source : (Willer, Lernoud, 2016, p. 129).....	143
Tableau 8 : Évolution de la production de coton biologique entre 1994 et 2001 au Bénin et en Ouganda (source : compilation de l'auteur, sur la base de Ton, 2002).....	166
Tableau 9 : Appui technique des agents de terrain aux projets de coton biologique au Bénin en 2000/01 (source Ton, 2002) .....	173
Tableau 10 : Chiffres de production de coton biologique en Ouganda pour la campagne 2000/01 et 2007/08 (source).....	177



## Liste des Figures

Figure 1 : Frise chronologique des évènements importants pour le développement de l'agriculture biologique en Ouganda pour la période allant de l'indépendance à 1987 (source : auteur).....	136
Figure 2 : Frise chronologique des évènements importants pour le développement de l'agriculture biologique au Bénin pour la période allant de l'indépendance à 1990 (source : auteur).....	137
Figure 3 : Frise chronologique des évènements importants pour le développement de l'agriculture biologique en Ouganda entre 1987 et 2000 (source : auteur).....	138
Figure 4 : Frise chronologique des évènements importants pour le développement de l'agriculture biologique au Bénin entre 1990 et 2005 (source : auteur) .....	139
Figure 5 : Frise chronologique des évènements importants du développement de l'agriculture biologique en Ouganda entre 2000 et 2017 (source : auteur).....	140
Figure 6 : Frise chronologique des évènements importants du développement de l'agriculture biologique au Bénin entre 2005 et 2017 (source : auteur) .....	141
Figure 7 : Schéma descriptif du fonctionnement de la filière du coton conventionnel avant sa libéralisation au Bénin, 1984-1992 (source : auteur) .....	148
Figure 8 : Schéma descriptif du fonctionnement de la filière du coton conventionnel en Ouganda avant sa libéralisation, 1980-1987 (source : auteur) .....	150
Figure 9 : Schéma descriptif du fonctionnement de la filière du coton conventionnel au Bénin, après la libéralisation (source : auteur).....	154
Figure 10 : Schéma descriptif du fonctionnement de la filière du coton conventionnel après la libéralisation en Ouganda (source : auteur).....	156
Figure 11 : Cartographie des acteurs impliqués dans la filière coton biologique au Bénin depuis ses débuts (source : auteur) .....	169
Figure 12 : Cartographie des acteurs impliqués dans la filière coton biologique avant 2007 en Ouganda (source : auteur) .....	179
Figure 13 : Cartographie des acteurs ougandais de l'ananas biologique certifié pour l'exportation (2016).....	230
Figure 14 : Cartographie des acteurs béninois de l'ananas biologique certifié pour l'exportation (2016).....	231



## Liste des Sigles et Abréviations

2P2A	Projet pour la professionnalisation des acteurs agricoles
AB	Agriculture Biologique
AbéNor	Agence Béninoise de Normalisation
Abépec/Apiex	Agence Béninoise de Promotion des Echanges Commerciaux/Agence de Promotion de l'Investissement et des Exportations
ABiTrust	Agricultural Business Initiative Trust
Abssa	Agence béninoise de sécurité sanitaire des aliments
Acode	Advocates Coalition for Development and Environment
ÆP	Agricultural Extension Project
AFD	Agence Française de Développement
Afdi	Association Française et Développement International
AgroEco	Agro-Eco Louis Bolk Institute
Amap	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
APFB	Association des Producteurs de Fruits et de légumes au Bénin
APD	Aide Publique au Développement
AProCA	Association des Producteurs de Coton Africains
Arpa-Atl	Association Régionale des Producteurs d'Ananas de l'Atlantique
ASPS	Agricultural sector programme support
Ataas	The Agricultural Technology and Agribusiness Advisory
Bede	Biodiversité Echanges et Diffusion d'expériences
BM	Banque Mondiale
BSMB	Business Services Market Development
Cagia	Coopérative d'approvisionnement et de gestion des intrants agricoles
Cap Bio	Coton et cultures biologiques autour des Aires protégées au Bénin
Carder	Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
Caritas	Confédération internationale d'organisations catholiques
CBDD	Centre Béninois pour le Développement Durable
CBI	Center for the Promotion of Import from Developing countries
CBTF	Capacity Building Task Force
CBO	Community Based Organisations
CCFD	Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
CDO	Cotton Development Authority (Ouganda)
CEO	Directeur Général
Ceres	Organisme de certification international d'origine Allemande
Cevaste	Centre d'Eveil de Valorisation, et de Stimulation pour l'Enfant
CFDT	Compagnie Française pour le Développement des Textiles
CMB	Coffee Marketing Board
Cnuced/Unctad	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
ColeACP	Comité de Liaison Europe Afrique Caraïbes Pacifique
Coproato/Coproama	Coopération des producteurs d'ananas de Togonto/Coopérative des producteurs d'ananas et de manioc
Credi-ONG	Centre Régional de Recherche et d'Education pour un Développement Intégré
CSFT	Centre de Séchage des Fruits Tropicaux
CSDP	Cotton Subsector Development Program
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
Dana	Direction de l'alimentation et de la Nutrition Appliquée
Danida	Danish International Development Agency
Dagri	Direction de l'Agriculture
DFCU	Banque Ougandaise

DFID	Department for International Development (Britanniques)
DFN	Double Fardeau Nutritionnel
DSRP	Document Stratégique pour la Réduction de la Psauvreté
DDT	Dichlorodiphényltrichloroéthane, un Insecticide
DPQC	Direction de la Promotion de la Qualité et de la promotion du Conditionnement
Ecocert	Organisme de contrôle et de certification français
Ecowap	Politique Agricole de l'Economic Community of West African States (ECOWAS)
Ecowas	Economic Community of West Africa, States (Cedeao en français)
EOA	Ecological Organic Agriculture
EOAPS	East African Organic Porudct Standard
Enr.	Enregistrement
Epopa	Export Promotion of Organic Product from Africa
ERP	Economic Recovery Program
EU/UE	European Union/ Union européenne
Faeb	Fédération Agroécologique du Bénin
FAO	Food and Agriculture Organisation
Fara	Forum for Agricultural Research in Africa
Fenab	Fédération Nationale pour l'Agriculture Biologique (Sénégal)
Fenopab	Fédération Nationale des Organisations des Professionnelles de l'Ananas du Bénin
Fibl	Institut de Recherche de l'Agriculture Biologique
FLO	FairTrade Labelling Organisation
FMI	Fond Monétaire International
FGIEA	Fédération des Groupements d'Intérêts Economiques des producteurs d'Ananas
Fupro	Fédération des Unions de Producteurs du Bénin
GEF	Small Grant Program
GIZ/GTZ/DED	Agence Allemande de Coopération Internationale
GlobalGap/EuroGap	Normes de traçabilité et de sécurité alimentaire
HIV/VIH	Sida
Hivos	Humanist Institute for Cooperation (ONG allemande)
Hortitech	Développement technologie Horticoles
IAASTD	International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development
ICS/SCI	Internal Control System/Système de Contrôle Interne
Ifoam	International Federation of Organic Agriculture Movements
Imo	Organisme de certification international d'origine Suisse
Inrab	Institut National de Recherche Agronomique du Bénin
Icco	Inter-Church Organisation for Developmen Cooperation
Icrofs	International Centre for Research in Organic Food Systems
Ita	Institut International d'agriculture tropicale
IOAS	International Organic Accreditation Service
Ira	Initiative de Relance de l'Ananas
Iso	Organisation Internationale de Normalisation
ITC	International Trade Center
Itcoa	International Training course on Organic Agriculture
Jas	Japanese agriculture Standard for Organic Production
Jede	Jeunesse Enfance Développement et Environnement
Jolisaa	Joint Learning in Innovation Systems in African Agriculture
Kiof	Kenyan Institute of Organic Farming
Koan	Kenyan Organic Agriculture Network
Krav	Organisme de certification suédois
Kroc	Kasenge Riverford Organic Center
LCSSA	Laboratoire Central de Contrôle de la Securite Sanitaire des Aliments
LCU	Lango Cooperative Union

LDPDR	Lettre de Déclaration de Politique de Développement Rural
LMB	Lint Marketing Board
LOCP	Lango Organic Cotton Project
LOFP	Lango Organic Farming Promotion
LRA	Lord Resistance Army
Maaif	Minsitry of Agriculture, Animal Industry and Fisheries (Ouganda)
Maddo	Masaka Diocese for Social and Development Organization
Maep	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MCU	Malaria Control Unit
Md	Milliard
MH	Ministry of Health
MICA	Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat
MRL	Minimum Residual Limit
MTIC	Ministry of Trade, Industry and Cooperatives
MUK	Makerere University
MWE	Ministry of Water and Environment (Ouganda)
Naads	National Agricultural Advisory Services (Ouganda)
Naro	National Agricultural Research Organisations (Ouganda)
Nema	National Environment Management Authority
Nepad	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
Nogamu	National Organic Agriculture Movement of Uganda
Noam	National Organic Agriculture Movement
Noan	National Organic Agriculture Network of Nigeria
Nop	National Organic Programme of United States Department of Agriculture
NRM	National Resistance Movement
Nr	Non renseigné
Obepab	Organisation Béninoise pour la Promotion de l'Agriculture Biologique
OGM/GMO	Organismes Génétiquement Modifiés/en anglais
OneCert	Organisme de certification asiatique d'origine Indienne
ONG/NGO	Organisation Non Gouvernementale/Non Governmental Organizations
ONPB	Organisation Nationale des Producteurs Béninois
OP	Organisation de Producteurs
Orad	Organisation des Ruraux pour une Agriculture Durable
Orgut	Organic Uganda Trade
OSC	Organisation de la Société Civile
Osea	Organic Standard in East Africa
Pabe	Plateforme de l'agriculture biologique et écologique du Bénin
Pac	Politique Agricole Commune (Europe)
Pada	Projet d'Appui à la Diversification Agricole
Pan	Pesticide Action Network
Pas	Plans d'Ajustement Structurel
PAU	Politique Agricole Commune pour la zone UEMOA
PDAVV	Programme de Diversification de l'Agriculture par la Valorisation des Vallées
PDDAA	Projet de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest
Pelum	Participatory Ecological Land Use Management
PIB	Produit Intérieur Brut
PMA	Plan for Modernization of Agriculture
Pnoppa	Plateforme Nationale des Organisations de Producteurs et Paysannes
Pnud	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPAAP	Projet de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest
Procad	Programme Cadre d'Appui à la Diversification Agricole
Profa	Projet de Promotion des Facilités Agricoles
ProGroV	Productivity Growth in Pineapple Value Chain
PSRSA	Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole
PTS	Policy Transfer Studies

Puasa	Plan d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire
Redad	Réseau de Développement de l'Agriculture Durable
Répab	Réseau des producteurs d'ananas du Bénin
RIA	Regulation Impact Assessment
RSTWG	Regiona Standard Technical Working Group (East Africa)
Sat	Société d'Assistance Technique
Satnet	Sustainable Agriculture Trainers Network
SAU	Surface Agricole Utile
SCI/ICS	Système de Contrôle Interne/en anglais
SDA	Sustainable Development of Agriculture
SDC	Swiss Agency for Development and Cooperation
Sek	Abréviations monnaie suédoise
Sida/Swedecorp	Swedish International Development Agency
SLP	Stratégie de Lutte contre la Pauvreté
SNV	Netherland Development Organization
Sonapra	Société nationale
SPG/PGS	Système participatif de garanti /Participatory guarantee system
SPIS	Sanitary and Phytosanitary Inspection Services
SSNC	Swedish Society for Nature Conservation
STS	Sciences Technologies et Sociétés (Sociologie des Sciences et des Techniques)
Synpa	Synergie Paysanne
TMEA	TradeMark East Africa
TMQ	Total Quality Management
Toam	Tanzanian Organic Agriculture Movement
Trac	The Trademark East Africa Challenge Fund
TSR	Tripartite Standard Regime
UA	Union Africaine
UCDA	Uganda Coffee Development authority (Ouganda)
UE	Union européenne
Uemoa	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UEPB	Uganda Export Promotion Board (Ouganda)
UgoCert	Organisme de certification Ougandais
UGPat	Union des Groupements de producteurs d'ananas de Toffo
UKAid	Agence de coopération Britannique
Umu	Uganda Martyrs University
UNBS	Uganda National Bureau of Standards (Ouganda)
UneP/Pnue	United Nations Environment Programs
UOS	Ugandan Organic Farming Standard
USA	United States of America
USAid	United States Agency for International Development
UTA	Uganda Thea Authority
UTZ	Standard pour la certification du café et du cacao
Vedco	Volunteer Efforts for Development Concerns

## Introduction générale — Les indices du développement de l'agriculture biologique en Afrique

L'agriculture biologique a émergé sur le continent africain à la fin des années 1980. Plusieurs décennies plus tard, la crise alimentaire de 2007-2008 a marqué le retour des débats autour des enjeux de sécurité alimentaire sur le continent et, incidemment, du type d'agriculture capable d'y répondre. Dans ce contexte, l'agriculture biologique suscite de plus en plus d'intérêt, en attestent la publication de plusieurs rapports internationaux marquants, parmi lesquels celui de l'*International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development* (IAASTD), datant de 2009 et intitulé « *Agriculture at a Crossroads* »<sup>1</sup> ; ou encore les rapports de la FAO faisant suite à la *Conférence internationale sur l'agriculture biologique et la sécurité alimentaire*<sup>2</sup>, et celui de 2013 intitulé *Organic Agriculture : African Experiences in Resilience and Sustainability*<sup>3</sup>. Ces différents rapports insistent tous sur la nécessité de revoir le modèle de développement agricole dans le monde, du fait de ses conséquences sociales et environnementales, et sur le potentiel de l'agriculture biologique pour nourrir la population.

L'agriculture biologique est définie par la Fédération internationale des mouvements en agriculture biologique (Ifoam)<sup>4</sup> comme :

« Un système de production qui maintient et améliore la santé des sols, des écosystèmes et des personnes. Elle s'appuie sur des processus écologiques, la biodiversité et des cycles adaptés aux conditions locales, plutôt que sur l'utilisation d'intrants ayant des effets adverses. L'agriculture biologique allie tradition, innovation et science au bénéfice de l'environnement commun et promeut des relations justes et une bonne qualité de vie pour tous ceux qui y sont impliqués. »<sup>5</sup>

Cette définition se décline autour de quatre principes, ou piliers :

« The Principle of health : Organic Agriculture should sustain and enhance the health of soil, plant, animal, human and planet as one and indivisible.

The Principle of ecology : Organic Agriculture should be based on living ecological systems and cycles, work with them, emulate them and help sustain them.

---

<sup>1</sup> IAASTD. *Agriculture at a crossroads. Global Report*. Rapport principal. 2009. IAASTD, International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development.

<sup>2</sup> FAO. OFS/2007/REP : *Conférence internationale sur l'agriculture biologique et la sécurité alimentaire*. Conférence. 2007. Rome. Fao. Disponible en ligne à l'adresse <http://blogs.univ-tlse2.fr/cerises/files/rapports-detudes-2007-2008/fao.pdf>, dernière consultation le 12 février 2013.

<sup>3</sup> FAO. *Organic Agriculture : African experience in resilience and sustainability*. 2013. Rome. Fao.

<sup>4</sup> Crée en 1972, l'*International Federation of Organic Agriculture Movements* est la fédération internationale des mouvements pour la défense de l'agriculture biologique. L'Ifoam est devenue l'acteur légitime et incontournable de l'agriculture biologique au niveau international.

<sup>5</sup> IFOAM. Definition of organic agriculture. Juin 2008. Disponible à l'adresse : <http://infohub.ifoam.org/en/what-organic/definition-organic-agriculture>, dernière consultation 25 novembre 2013.

The Principle of fairness : Organic Agriculture should build on relationships that ensure fairness with regard to the common environment and life opportunities.

The Principle of care : Organic Agriculture should be managed in a precautionary and responsible manner to protect the health and well-being of current and future generations and the environment. »<sup>6</sup> (Ifoam, 2008)

Comme nous le verrons dans la suite, cette définition basée sur ces principes se décline dans divers standards et cahiers des charges, dont le principal point commun est la non-utilisation de produits chimiques de synthèse (qu'il s'agisse d'engrais, de produits phytosanitaires ou de médicaments), ce que l'on peut considérer comme une déclinaison *a minima*. Cette vision étroite de l'agriculture biologique comme une agriculture n'utilisant pas de produits chimiques de synthèse est au fondement de la reconnaissance officielle de l'agriculture biologique en France à partir de 1982. Elle est aussi au cœur de la définition de l'agriculture biologique européenne depuis 1991. Comme nous l'expliquerons en détail *infra*, ces standards sont associés à des procédures de certification déployées par des certificateurs, qui assurent ainsi que les agriculteurs les ont bien mis en œuvre dans leurs pratiques productives. On peut ainsi distinguer des formes d'agriculture biologique certifiées (pratiques des producteurs renvoyant à l'application d'un cahier des charges spécifique et contrôlées par un certificateur) et des formes d'agriculture biologique non certifiées (producteurs appliquant des méthodes productives correspondant à la définition d'Ifoam, sans pour autant être contrôlées par un certificateur). L'agriculture biologique certifiée est la seule forme d'agriculture biologique qui soit précisément comptabilisée de façon statistique.

#### ***A. Aperçu statistique de l'agriculture biologique en Afrique***

Les premières initiatives explicitement consacrées à l'agriculture biologique en Afrique datent de la fin des années 1980. Depuis cette période, la situation a évolué. Tout d'abord, la production agricole biologique africaine certifiée ne cesse de s'accroître. Les surfaces agricoles biologiques certifiées sont passées de 0,05 million d'hectares en 2000 à 1,8 million d'hectares en 2016 (Willer, Kilcher, 2009 ; Willer, Lernoud, 2018). Entre 2015 et 2016, la hausse est de 7 %, soit 119 000 ha en plus (Willer, Lernoud, 2018). À l'échelle mondiale, les surfaces agricoles africaines certifiées biologiques représentent 3 % des surfaces totales dédiées à la production biologique certifiée (Willer, Lernoud, 2018). Si cette part est faible, elle renvoie néanmoins à un nombre très important de producteurs. En effet, sur les 2,7 millions de producteurs pratiquant l'agriculture biologique certifiée en 2016 à l'échelle mondiale, 27 % d'entre eux se situaient sur le continent africain, derrière l'Asie (40 %)

<sup>6</sup> IFOAM. Definition of organic agriculture. Juin 2008. Disponible à l'adresse : <http://infohub.ifoam.org/en/what-organic/definition-organic-agriculture>, dernière consultation 25 novembre 2013.

(Willer, Lernoud, 2018). Parmi les pays comprenant le plus grand nombre de producteurs certifiés biologiques, on trouve en première position l'Inde avec 835 000 producteurs, suivi de l'Ouganda avec 210 352 producteurs, et du Mexique avec 210 000 producteurs. La marge de progression du continent africain semble importante, puisque la production agricole biologique certifiée ne représente que 0,2 % des surfaces agricoles africaines disponibles (Willer, Lernoud, 2018). Les surfaces agricoles dédiées comptabilisées se répartissent en plusieurs zones biologiques (*cf.* Tableau 1).

**Tableau 1 : Zones biologiques : les terres agricoles dédiées considérées comme biologiques (y compris les zones en conversion biologique) en 2016 (construit sur la base des données disponibles (Willer, Lernoud, 2018))**

Zones	Utilisation des terres agricoles				Collection sauvage <sup>7</sup> [ha]	Total [ha]
	Cultures permanentes <sup>8</sup> [ha]	Cultures arables <sup>9</sup> [ha]	Prairies [ha]	Autres [ha]		
<b>Afrique</b>	1 041 000	525 000	36 000	198 000	12 000 000	13 800 000

Sur le continent, l'Ouganda est le pays disposant de la plus grande surface de production en agriculture biologique, avec 240 000 ha. Néanmoins, en ce qui concerne le pourcentage de surface agricole dédiée à l'agriculture biologique, c'est l'île de Sao Tomé qui arrive en tête, avec 13,8 % de ses surfaces agricoles dédiées à la production biologique (Willer, Lernoud, 2018). Le premier producteur de produits biologiques certifiés d'Afrique de l'Ouest est le Sénégal, avec 18 398 producteurs en 2016 (Willer, Lernoud, 2018). Les produits certifiés biologiques sont destinés à l'exportation hors continent africain. Ces produits sont : le café, les olives, les noix, le cacao, les huiles végétales et le coton (*cf.* Tableau 2 et Tableau 3) (Willer, Lernoud, 2018).

**Tableau 2 : Superficie des principales cultures annuelles biologiques certifiées en Afrique (Willer, Lernoud, 2018 – traduit par l'auteur)**

Production annuelle majeure	[milliers ha]
Huiles végétales	196
Production pour la fabrication de tissus	136
Céréales	67
Légumes	38
Plantes médicinales	36

<sup>7</sup> D'après la classification employée dans l'ouvrage de Willer et Lernoud, 2018, « *wild collection* » fait référence aux zones de production certifiées ou en conversion biologique telles que celles réservées à l'aquaculture, les forêts, les zones d'élevage des abeilles, et toutes les zones non agricoles.

<sup>8</sup> Les cultures permanentes ou pérennes font référence aux cultures dont la durée de vie est de plus de deux saisons de cycles de croissance végétale. Il s'agit par exemple du cafetier, du cacaoyer et des arbres fruitiers.

<sup>9</sup> Les cultures arables font référence aux cultures dont le cycle végétatif est court, et les terres arables aux terres qui peuvent être labourées et cultivées. Les cultures arables font référence aux cultures maraîchères et céréalier, aux plantes cultivées pour l'habillement ou encore aux plantes médicinales.

**Tableau 3 : Superficie des principales cultures pérennes biologiques certifiée en Afrique [milliers d'ha]**  
 (Willer, Lernoud, 2018 – traduit par l'auteur)

Production pérenne majeure	[milliers ha]
Café	381
Noix	198
Cacao	111
Olives	140
Fruits tropicaux	58

Si ces données sont indicatives d'une certaine réalité, il faut néanmoins noter que, dans l'ensemble, les données disponibles sur le développement de l'agriculture biologique en Afrique sont peu fiables et parfois peu représentatives de la réalité de l'évolution de ce mode de production. En effet, aucun référencement statistique public n'est à ce jour réalisé ; les données mobilisées lors de l'étude statistique annuelle de l'institut de recherche de l'agriculture biologique (Fibl) et de l'Ifoam n'ont été réunies que grâce aux acteurs privés et à la société civile, qui sont les seuls à posséder les données de leur pays. Enfin, s'il est aisément de comptabiliser le développement de l'agriculture biologique certifiée (puisque les données d'exportation permettent de tracer les flux), les données relatives au développement d'une agriculture biologique non certifiée restent introuvables ou peu fiables (Tankam, 2015). Seules quelques études de l'Ifoam ont permis de mieux appréhender ces formes de développement<sup>10</sup>, mais elles restent peu nombreuses et peu constantes dans le temps.

Au-delà des données disponibles relatives à la production biologique comme indice de son développement, on observe des initiatives attestant de la progressive structuration de réseaux d'acteurs autour de ce type d'agriculture. Cette structuration s'exprime à différentes échelles. Tout d'abord, elle se manifeste aux échelles nationales avec la création progressive de mouvements nationaux. Au départ, ces mouvements ont émergé en Afrique de l'Est avec, en Ouganda, le *National Organic Agriculture Movement of Uganda* (Nogamu) ; au Kenya, le *Kenya Organic Agriculture Network* (Koan) ; et en Tanzanie, le *Tanzania Organic Agriculture Movement* (Toam). Puis des réseaux se sont fait jour en Afrique de l'Ouest avec, au Sénégal, la Fédération nationale pour l'agriculture biologique (Fenab) ; au Bénin, la Plateforme de l'agriculture biologique et écologique du Bénin (Pabe) ; ou encore, au Nigéria,

<sup>10</sup> KATTO-ANDRIGHETTO, Joelle, 2013. *Participatory Guarantee Systems in East Africa. Case Studies from Kenya, Tanzania and Uganda*. Bonn, Germany. Ifoam Organics International.

PARROTT, Nicholas et BO VAN, Elzakker. *Organic and like-minded movements in Africa. Development and status*. 2004. Germany Bonn. IFOAM Organics International ;

RUNDGREN, Gunnar et LUSTIG, Peter. *Les marchés des produits biologiques en Afrique*. 2007. Bonn, Allemagne. Ifoam Organics International.

le *Nigerian Organic Agriculture Network* (Noan)<sup>11</sup>. De plus, on observe une structuration progressive aux échelles régionales et continentales, avec l'organisation de conférences dédiées à l'agriculture biologique, telles que la 1<sup>re</sup> Conférence sur l'agriculture biologique en Afrique, qui a eu lieu en mai 2009 à Kampala (capitale de l'Ouganda) et qui avait pour thématique : « *Fast Tracking Sustainable Development in Africa through harnessing Organic Agriculture and Biotechnology* » (Ssekyewa, Neuhoff, 2009) ; la 2<sup>e</sup> Conférence africaine sur l'agriculture biologique, en 2012 en Zambie, qui a donné lieu à la Déclaration de Lusaka<sup>12</sup> (Oppaz *et al.*, 2012) ; la 3<sup>e</sup> Conférence ouest-africaine, qui s'est tenue au Bénin en août 2014<sup>13</sup> ; ou encore la 3<sup>e</sup> Conférence africaine sur l'agriculture biologique, qui s'est tenue à Lagos (Nigéria) début octobre 2015<sup>14</sup>. Ces conférences permettent de débattre des grands enjeux de développement de l'agriculture biologique et de réunir tous les acteurs investis autour de la promotion de cette dernière. Par ailleurs, cette structuration se traduit par la création de mouvements par région : le *National Organic Agriculture Movement* (Noam) en Afrique de l'Est ; le *West African Organic Network* en Afrique de l'Ouest, créé en octobre 2015 lors de la Conférence africaine sur l'agriculture biologique au Nigéria ; et à l'échelle continentale avec la création de *l'African Organic Network* (Afronet), réseau d'acteurs promoteurs de l'agriculture biologique à l'échelle continentale, également créé en 2015. Cette structuration s'est étendue progressivement au niveau international, avec la création en 2007 d'un bureau « Afrique »<sup>15</sup> au sein du mouvement biologique international Ifoam<sup>16</sup>.

Enfin, dans certaines régions émergent des formes de reconnaissance publique de l'agriculture biologique, avec la création en 2004 d'un département du ministère de l'Agriculture au Nigéria pour l'approvisionnement en intrants biologiques, ou encore la rédaction d'un plan stratégique pour le développement de l'agriculture biologique en Ouganda, qui a atteint le

---

<sup>11</sup> Cette liste n'est pas exhaustive. Pour une liste complète par pays, se référer à la liste des participants à la troisième conférence africaine sur l'agriculture biologique et écologique qui s'est déroulée à Lagos (Nigéria) du 5 au 10 octobre 2015.

<sup>12</sup> OPPAZ, UNION AFRICAINE, FAO, IFOAM et MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ZAMBIEN. *La déclaration de Lusaka pour positionner l'agriculture biologique au centre de l'agenda du développement en Afrique. Deuxième conférence africaine sur l'agriculture biologique (AOC2)*. Déclaration de Lukasa, Zambie. 2012. Disponible à l'adresse : [http://www.gardicam.com/pdf/french\\_declaration.pdf](http://www.gardicam.com/pdf/french_declaration.pdf), dernière consultation le 12 mars 2013.

<sup>13</sup> PABE. L'institutionnalisation de l'agriculture biologique écologique en Afrique de l'Ouest. Conférence. Hôtel du Lac, Cotonou, Bénin. 26,27 août 2014.

<sup>14</sup> NOAN. 3RD African Organic Conference - Association of Organic Agriculture Practitioners of Nigeria. *Association of Organic Agriculture Practitioners of Nigeria*. 2015. Disponible en ligne à l'adresse : <https://noanigeria.net/?event=3rd-africa-organic-conference>, dernière consultation le 5 avril 2016.

<sup>15</sup> Il faut noter que certaines initiatives africaines de promotion de l'agriculture biologique étaient déjà membres de l'Ifoam. Pour autant, la création du bureau « Afrique » de l'Ifoam officialise et rend légitime les activités opérées dans ce domaine sur le continent.

<sup>16</sup> IFOAM. Organic Africa, Home, 2012. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.organic-africa.net/oa-home.html>, dernière consultation le 5 juillet 2016.

cabinet du ministre de l’Agriculture<sup>17</sup>. De plus, le large réseau continental africain matérialisé par Afronet<sup>18</sup> a permis de lancer des activités de plaidoyer et de promotion de l’agriculture biologique, ce travail ayant facilité l’émergence de l’initiative agricole écologique biologique africaine (Ecological Organic Agriculture (EOA)) comme système de production continental d’ici 2020<sup>19</sup>, dont l’objectif est d’inscrire dans les plans stratégiques agricoles africains l’agriculture biologique comme option pour le développement agricole de leurs pays (Willer, Lernoud, 2016). Ces exemples illustrent la prise en compte progressive de l’agriculture biologique comme alternative pour le développement agricole, dans un contexte où les débats relatifs à cette question figurent de nouveau, depuis la crise alimentaire de 2007-2008, à l’agenda politique<sup>20</sup>.

Ainsi, l’augmentation de la production, la structuration de plus en plus importante d’acteurs aux échelles nationales, régionales et continentales, ainsi que la reconnaissance progressive par les pouvoirs publics de ce type d’agriculture montrent que l’agriculture biologique en Afrique se développe. Comment celle-ci s’est-elle développée, et comment ce développement a-t-il jusqu’à présent été étudié ?

### ***B. L’étude du développement de l’agriculture biologique en Afrique***

Plusieurs pans de la littérature ont cherché à comprendre et à caractériser le développement de l’agriculture biologique en Afrique et dans le monde. Depuis la fin des années 2000, ces travaux sont de plus en plus nombreux (Gibbon, 2006; Jacobsen, 2008; Goldberger, 2008; Bolwig *et al.*, 2009 ; ; Rubino, 2012 ; Pophiwa, 2012 ; Glin, 2014 ; Adebiyi, 2014 ; Schwindenhammer, 2015a ; Tankam, 2015 ; Fouilleux, Loconto, 2017a). L’agriculture biologique est souvent étudiée sous son prisme le plus évident et visible, à savoir sous sa forme certifiée.

Lesdits travaux montrent d’une part que ce développement est le fruit d’un transfert de standards publics et/ou privés étrangers, qui, étant établis ailleurs, contraignent les acteurs du pays récepteur. Ils sont contraignants dans le sens où, s’ils veulent exporter vers les marchés européens, américains ou japonais, les producteurs et les acteurs de la filière biologique ont

---

<sup>17</sup> Données disponibles par pays sur le site de la FAO dédié à l’agriculture biologique.

FAO, Organic Agriculture, Home, février 2014. Disponible en ligne à l’adresse <http://www.fao.org/organicag/oa-home/fr/>, dernière consultation le 6 juillet 2016.

<sup>18</sup> AFRONET. African Organic Network 2018. Disponible en ligne à l’adresse <http://afronet.bio/>, dernière consultation 8 juillet 2018.

<sup>19</sup> EOA, Ecological Organic Agriculture, Mainstreaming Ecological Organic Agriculture, 2016. Disponible en ligne à l’adresse <https://eoai-africa.org/who-we-are/>, dernière consultation le 18 août 2017.

<sup>20</sup> PELUM. Pelum Association. The Network for a greener Africa. *Pelum Association*. 2014. Disponible en ligne à l’adresse [www.pelum.net](http://www.pelum.net), dernière consultation le 3 mars 2014.

l’obligation de se conformer aux standards stipulant les caractéristiques à respecter pour voir leurs produits qualifiés de biologiques. Dans ce cadre, il existe deux types de travaux : ceux qui montrent les mécanismes de l’apparition de filières certifiées (Pophiwa, 2012 ; Rubino, 2012 ; Glin, 2014 ; Adebiyi, 2014 ; Schwindenhammer, 2015a ; Fouilleux, Loconto, 2017a) ; et ceux qui montrent les conséquences de l’existence de ces filières, pour les producteurs africains principalement (Gibbon, 2006; Jacobsen, 2008; Bolwig *et al.*, 2009). Dans le premier cas, les travaux portent plutôt sur les causes et les mécanismes d’introduction des normes en question. La structuration et le développement de l’agriculture biologique à l’échelle internationale sont parfois étudiés comme la mise en place d’un *organizational field*. Du fait de ce choix conceptuel, l’introduction de l’agriculture biologique sur le continent africain est appréhendée comme le résultat d’un processus d’isomorphisme (qui s’apparente à un transfert ou une forme de convergence). Cet élargissement géographique à l’Afrique aurait induit le développement d’un modèle d’agriculture biologique plutôt commercial (Fouilleux, Loconto, 2017a ; Schwindenhammer, 2015a). Ainsi, le développement de standards régionaux en Afrique de l’Est soutient aussi son développement autour d’un modèle commercial (Schwindenhammer, 2015a). Ce modèle s’institutionnalise surtout *via* des formes de régulations publiques, celles des pays importateurs, autour d’un système de certification par tierce partie, et donc principalement comme opportunité de marché : « *in Africa, particularly, it is supported and developed as a business opportunity and its promoters are very weakly – if at all – related to the peasant movement* » (Fouilleux, Loconto, 2017a, p. 13). Dans le second cas, les travaux s’intéressent plutôt aux conséquences de l’introduction de ces normes extérieures pour les producteurs africains. La principale critique à l’endroit du développement des filières certifiées biologiques – qui n’est pas spécifique à l’Afrique mais est valable pour tous les pays en voie de développement – porte sur les conséquences négatives que cause l’introduction de normes étrangères dans un contexte totalement différent de celui où le standard a été développé en premier lieu. Les travaux dans ce domaine montrent par exemple que les filières sont parfois non équitables du fait de déséquilibres dans la répartition du pouvoir en leur sein, avec des producteurs qui ont très peu d’influence sur l’aval (Vogl *et al.*, 2005). L’introduction de standards et les changements de pratiques agricoles induisent par ailleurs des modifications sur le plan de l’organisation sociale des ménages agricoles, puisque, par exemple, les femmes – souvent plus nombreuses en agriculture biologique – se retrouvent à améliorer leur revenu, amélioration que les chefs de ménages agricoles peuvent percevoir comme négative (Lyon *et al.*, 2010). Néanmoins, il est aussi question d’aspects positifs, comme l’amélioration du revenu induite par l’adoption de l’agriculture biologique (Bolwig *et al.*, 2009).

Finalement, rares sont les travaux sur l'agriculture biologique qui renseignent sur les conséquences de la réception de ces standards extérieurs sur les dynamiques sociales locales et sur la part des facteurs endogènes dans ces processus. De plus, la lecture de travaux issus de la littérature grise nous montre qu'empiriquement, le développement de l'agriculture biologique certifiée ne s'est pas fait au même degré selon les pays<sup>21</sup>. Il y a donc forcément des phénomènes endogènes favorisant ou, au contraire, freinant son développement. Ensuite, rares (Pophiwa, 2012) sont ceux qui décrivent les mécanismes de la diffusion, voire de la stabilisation de ce modèle dans le contexte africain. En effet, une fois ces normes extérieures introduites, comment expliquer leur diffusion et leur stabilisation dans le temps ? Enfin, malgré des évidences empiriques attestant du développement de formes différentes du modèle commercial d'exportation dans le contexte africain (présenté comme *like-minded movement*)<sup>22</sup>, seuls quelques travaux les évoquent ou les étudient. De plus, ces travaux reposent sur une étude empirique peu ancrée dans le terrain (Pophiwa, 2012) ou se concentrent sur la diffusion de techniques biologiques sans qu'elles soient certifiées (Goldberger, 2008 ; Hauser, Lindtner, 2016).

Quels sont les mécanismes qui ont favorisé l'introduction de l'agriculture biologique en Afrique ? Qu'y avait-il auparavant, et comment ces normes extérieures ont-elles interagi avec les configurations sociales locales ? S'agit-il d'une importation à l'identique de ce qui se fait dans les pays du Nord, comme le suppose plus ou moins explicitement une grande partie de la littérature ? Ce sont les questions que nous souhaitons développer dans cette thèse, afin de mieux comprendre le développement de l'agriculture africaine.

### **C. Déroulement de l'analyse**

Cette thèse porte sur l'étude du développement de l'agriculture biologique sur le continent africain, en prenant pour cas d'étude l'Ouganda et le Bénin. Nous étudierons comment l'agriculture biologique a émergé dans ces pays et les facteurs ayant favorisé cette émergence. Nous montrerons que, loin de n'être qu'un développement pour les activités d'exportation, l'agriculture biologique en Afrique s'est construite de manière progressive, diffuse et plurielle.

Le questionnement de recherche prend racine dans les travaux africanistes en science politique et dans ceux de l'anthropologie du développement. Nous proposerons un cadre

---

<sup>21</sup> PARROTT, Nicholas et BO VAN, Elzakker. *Organic and like-minded movements in Africa. Development and status.* 2004. Germany Bonn. IFOAM Organics International.

<sup>22</sup> PARROTT, Nicholas et BO VAN, Elzakker. *Organic and like-minded movements in Africa. Development and status.* 2004. Germany Bonn. IFOAM Organics International.

d'analyse au carrefour de ces approches et en empruntant à d'autres disciplines, telles que la sociologie des sciences et des techniques, la sociologie institutionnaliste, et enfin l'analyse cognitive des politiques publiques. Le cadre d'analyse sera construit autour de deux notions clés : la notion de modèle d'agriculture et celle d'institutionnalisation.

L'analyse empirique reposera par ailleurs sur une comparaison du développement de l'agriculture biologique dans les deux pays étudiés, à savoir l'Ouganda et le Bénin. Deux séjours de trois mois chacun dans les deux pays ont été réalisés entre mai 2014 et décembre 2015. 92 entretiens semi-directifs, des phases d'observation participante, des visites de terrain, ainsi qu'une revue de la littérature grise, constituent nos principales sources de données.

La thèse se compose de cinq chapitres, qui se répartiront comme suit. Dans un premier chapitre, nous exposerons notre positionnement scientifique ainsi que les outils avec lesquels nous avons construit notre cadre d'analyse. Ce chapitre sera aussi l'occasion de détailler la manière dont nous avons opérationnalisé notre questionnement, à travers l'exposition de nos variables explicatives et notre « politique de terrain ».

Notre deuxième chapitre est une analyse comparée des trajectoires d'institutionnalisation de l'agriculture biologique au Bénin et en Ouganda, depuis son émergence à la fin des années 1980. Il permettra, d'une part, d'étudier le développement de l'agriculture biologique sur un temps long, et, d'autre part, de dégager les différences entre les deux pays à la lumière des configurations propres du secteur agricole de chaque pays.

Les chapitres 3 et 4 proposeront une analyse plus précise du développement de l'agriculture biologique pour l'approvisionnement des marchés internationaux en prenant deux cas de produits certifiés pour l'exportation : le coton (chapitre 3) et l'ananas (chapitre 4). Ces deux produits sont présents au Bénin et en Ouganda et ont des niveaux de développement très différents, nous permettant d'illustrer la variété des trajectoires possibles de développement de l'agriculture biologique commerciale.

Le cinquième chapitre de cette thèse portera sur l'étude du développement des formes d'agriculture biologique dédiées à l'approvisionnement des marchés nationaux. Il présentera les dynamiques de production et de consommation conduisant à l'émergence d'une demande pour des produits de qualité. Il s'agira ensuite de discuter des dynamiques de commercialisation et de contrôle portées par les acteurs biologiques face à ces évolutions. Nous étudierons le développement d'une forme non certifiée, mais volontaire, refusant toute forme de certification, et dont la finalité est de produire pour améliorer la sécurité alimentaire des producteurs et des urbains.

Nous conclurons en commençant par discuter de nos résultats et des signes d'institutionnalisation d'un modèle biologique africain en devenir. Au-delà de ces aspects empiriques, nous reviendrons sur notre approche et sur ce que la comparaison de deux pays africains nous semble apporter, d'une part, aux débats sur les changements et transitions agricoles et, d'autre part, aux travaux portant sur l'action publique, et plus particulièrement à la circulation d'idées et de modèles.

## **Chapitre 1 : Étudier l'institutionnalisation de l'agriculture biologique en Afrique : cadre d'analyse**

Comment expliquer le développement de l'agriculture biologique en Afrique ? Une large part de ce développement semble être le résultat de l'introduction de normes étrangères *via* un mécanisme de transfert de normes. La question des transferts ou de la circulation de modèles, d'idées et de politiques exogènes sur le continent a longtemps été au cœur des travaux en science politique africaniste et en anthropologie du développement. Notre thèse vise à montrer que ce développement s'est fait de manière diffuse, progressive et complexe, et non pas seulement par un transfert de normes publiques étrangères de type *top-down*. Il s'agit donc de comprendre les mécanismes ayant permis cette diffusion et stabilisation progressive.

Ainsi, au carrefour de ces approches, nous proposons dans cette thèse d'étudier le développement de l'agriculture biologique en Afrique sous l'angle de son institutionnalisation. Nous mobiliserons également la notion de modèle d'agriculture, afin de prendre en compte la diversité de formes que revêt l'agriculture biologique sur le continent.

Ce chapitre vise à expliciter notre cadre d'analyse. Nous présenterons dans un premier temps un état de l'art autour de l'étude des transferts et de la circulation d'idées et de modèles en Afrique. Nous verrons ensuite les raisons pour lesquelles nous avons cherché à dépasser en partie ces approches *via* la notion d'institutionnalisation, que nous définirons avec celle de modèle d'agriculture dans une deuxième partie. Dans un troisième temps, nous indiquerons comment cette recherche et ce positionnement scientifique ont été opérationnalisés, à travers une présentation de nos variables explicatives, de nos hypothèses et de notre « politique de terrain ».

#### *A. L'étude des transferts et de la circulation de politiques, d'idées et de modèles en Afrique : un état de l'art*

Nous avons indiqué dans l'introduction générale que l'apparition de l'agriculture biologique en Afrique semble être le résultat d'un transfert de normes exogènes importées à travers des politiques publiques européennes, américaines ou japonaises.

L'histoire politique contemporaine du continent africain s'est construite sous l'influence plus ou moins forte d'acteurs internationaux avec l'imposition (plus ou moins stricte, sous forme de conditionnalité) ou l'influence (plus ou moins forte) d'instruments, de modèles ou d'injonctions exogènes. Le découpage des phases politiques africaines le plus souvent avancé l'illustre : la colonisation (à partir de 1880), avec l'imposition d'une administration coloniale ; les indépendances (à partir du début des années 1960), marquées par un maintien de liens forts, en particulier commerciaux, entre les nouveaux gouvernements africains et les anciennes administrations coloniales ; les Plans d'ajustements structurels (PAS) (à partir de la fin des années 1980), dictés par les « institutions de Bretton Woods » aux gouvernements africains pour soutenir le développement économique de leurs pays et imposant une libéralisation de leurs économies ; enfin, la période post-ajustements structurels et des réformes de l'aide au développement (depuis 2000) qui, face aux échecs des PAS, est marquée par une refonte internationale de l'aide au développement en vue de proposer la constitution de partenariats entre pays sous régime d'aide et pays financeurs. Ainsi, la question des mécanismes de transfert, d'importation ou d'exogénéité – ou « extraversion », pour reprendre le terme de Jean-François Bayart (Bayart, 1999) – a toujours été présente dans les travaux africanistes, certes de manière plus ou moins directe, de même que l'a toujours été l'idée de dynamiques endogènes ou « du dedans ».

Les travaux des politistes ont mis historiquement l'accent sur les trajectoires des États et le fonctionnement des administrations africaines. Les travaux des anthropologues du développement se sont, quant à eux, intéressés au départ aux sociétés africaines face aux nouveaux États postcoloniaux et au changement social de ces sociétés. Au carrefour de ces deux courants, des auteurs tentent aujourd'hui de saisir l'action publique sectorielle et, par ce prisme, d'étudier la manière dont les sociétés africaines se construisent, sans présumer du poids du contexte local ou bien du poids des acteurs de l'aide au développement. Notre questionnement de recherche s'inspire de ces auteurs qui, depuis quelques années, rassemblent ces travaux.

## A.1 Les États africains : « des dynamiques du dedans et du dehors »

Déjà dans les travaux en science politique et en anthropologie au tournant des années 1980-1990, la question de savoir ce qui est « exogène » et « endogène » dans les processus de construction des États structure les débats scientifiques. Il y a eu d'abord les travaux d'étude des processus de construction de la gouvernementalité des États africains, puis ceux qui se sont proposé plus récemment d'ouvrir la « boîte noire » des États afin de comprendre le fonctionnement des États africains « au quotidien ».

### A.1.1 *L'étude sociologique comparée des trajectoires des États africains*

Devenus indépendants, les États africains se recomposent. Au cours des années 1980 et 1990 et avec quelques décennies de recul sur la formation des États postcoloniaux, de nombreux travaux en science politique et en anthropologie s'intéressent à la nature et aux caractéristiques de ces États. Ils visent à comprendre les modes de gouvernance des sociétés africaines. Partant d'approches diverses, plusieurs d'entre eux mettent en évidence la grande hétérogénéité des sociétés africaines. Ils insistent particulièrement sur la nécessité de relativiser les dynamiques exogènes, sans pour autant les sous-estimer.

Par exemple, Jean-François Bayart se donne pour objectif de « donner une compréhension plus nuancée » de la trajectoire politique des États (Bayart, 1989). Son approche sociologique historique comparée de l'État lui permet de mettre en évidence que le pouvoir politique des États africains se comprend certes à la lumière des évènements européens, mais que ces derniers ne doivent pas occulter ou « acquérir un relief décisif » dans la périodisation de l'histoire des sociétés africaines. Il propose donc de relire les États africains à la lumière d'un travail de reconstruction et de compréhension des « formations historiques africaines » sur une longue période, en essayant de redonner une place importante sinon centrale à « la singularité des parcours politiques de chaque pays subsaharien ». Par exemple, il décrit certaines traditions politiques pour illustrer les formes locales de gouvernementalité. Il parle en ce sens de « politique du ventre » pour parler d'une autorité politique qui s'exerce afin de maintenir des avantages personnels (Bayart, 1989, p. 13).

Il en est de même du côté des travaux d'anthropologues et de sociologues spécialistes de l'Afrique. Leurs débats scientifiques ont donné lieu à l'écriture d'un ouvrage collectif intitulé *L'État contemporain en Afrique*, coordonné par Emmanuel Terray. Dans l'introduction, celui-ci propose un compte rendu des échanges autour des travaux sur l'étude des États africains. Selon lui, les auteurs réunis dans l'ouvrage semblent de façon « quasi unanime » indiquer que la recherche devrait « s'écartier de toute interprétation de la réalité politique africaine qui privilégierait abusivement des causes “externes” au détriment des causes “internes” » (Terray,

1987, p. 10). Si l’Occident joue un rôle important dans la vie économique et politique du continent, cela ne suffit pas à expliquer les trajectoires des sociétés africaines. Les États africains sont donc traversés par « des dynamiques du dedans et du dehors », à l’image de n’importe quel pays du monde, et en ce sens les pays africains ne sont pas déconnectés du reste du monde.

Il apparaît donc clair, à la lecture de ces travaux – à l’origine de ceux qui nous ont inspirés pour cette thèse –, que l’influence occidentale, bien qu’importante, ne peut suffire à comprendre les sociétés africaines. La compréhension de l’États africains dans l’étude d’un secteur économique paraît centrale, comme le résume Emmanuel Terray :

« Plus : [l’État africain] est dans bien des cas le lieu principal de l’accumulation, de l’enrichissement et de la promotion ; quiconque souhaite entreprendre de s’élèver dans l’échelle sociale doit, sinon s’intégrer à l’appareil de l’État, au moins s’assurer de sa bienveillance ; d’une façon plus générale, si l’impuissance relative des États africains en matière de croissance économique et de développement a souvent été révélée, elle ne doit pas conduire à sous-estimer leurs formidables capacités de mal faire, de nuire aux populations qui leur sont soumises ; de ce point de vue l’État n’est pas un facteur dont on pourrait faire impunément abstraction dans la vie sociale et il est peu de domaines qui soient à l’abri de ses interventions ». (Terray, 1987, p. 14)

Ces travaux ont donc permis d’interroger les trajectoires de construction des États africains et de discuter de leurs rapports avec les sociétés africaines et de leurs rôles dans ces processus. Toutefois, ces analyses du politique restent parfois sur un niveau d’analyse général du politique (la construction politique de l’État) et ne permettent pas en l’état de saisir l’État « au travail » (Bierschenk, Olivier de Sardan, 2014).

#### *A.1.2 Une progressive ouverture de la « boîte noire » des États africains : sociologie des administrations ou l’État « au concret »*

Dans la continuité des questionnements sur l’État depuis les années 2000, plusieurs auteurs ont réinterrogé l’État et le politique, avec cette fois le fonctionnement des administrations africaines comme point d’entrée (Darbon, 2001 ; 2003 ; Olivier de Sardan, 2004 ; Bierschenk, Olivier de Sardan, 2014). Ces travaux proposent, à travers un travail empirique rigoureux, de comprendre comment quotidiennement l’État, et donc l’administration publique, s’organisent pour délivrer un service public (Olivier de Sardan, 2004).

Cette littérature montre que les administrations africaines ne sont pas des sociétés qui auraient « copié » le modèle occidental ou des pays colonisateurs, notamment parce que les administrations coloniales n’étaient pas des bureaucraties identiques à celles des métropoles (Olivier de Sardan, 2004, p. 155). Le fonctionnement des administrations ne peut pas non plus

s'expliquer uniquement par leur histoire précoloniale ou une « culture traditionnelle ». Cette idée peut être résumée par les propos de Jean-Pierre Olivier de Sardan :

« [Ces formes de gouvernance] ne sont ni de simples “déviations” par rapport à un “modèle” européen qu’il conviendrait de respecter ou d’imposer, ni des prolongements d’une soi-disant culture politique précoloniale. Ce sont des formes originales, relevant de la modernité des pays africains et de leurs histoires récentes. » (Olivier de Sardan, 2004, p. 161)

Au-delà du fonctionnement « au quotidien » de ces administrations, l’ouverture de cette « boîte noire » des États africains a permis à ces auteurs de s’interroger sur la production d’action publique. Les contraintes du personnel administratif et les règles du jeu pèsent sur leurs marges de manœuvre et rendent difficile la réalisation de leurs missions. Les bureaucraties semblent en tension constante, à l’image des administrations européennes ou d’ailleurs, entre de multiples injonctions et règles : « *between prescribed and real conduct* », « *between official and practical norms* », « *between organizational charts and professional cultures* » et « *between public policies and their implementation* » (Bierschenk, Olivier de Sardan, 2014, p. 18). Ces travaux permettent de mettre en évidence que la production d’action publique n’est finalement jamais uniquement le fruit d’un travail objectif des administrations africaines et des usagers seuls (Bierschenk, Olivier de Sardan, 2014, p. 18). L’action publique, et donc la délivrance de services publics, est aussi parfois assumée par d’autres acteurs que l’administration publique africaine, parfois en « tandem », comme c’est le cas avec certaines organisations internationales, parfois en son absence totale, parfois encore simultanément et indépendamment (Bierschenk, Olivier de Sardan, 2014, p. 18).

Les règles, formelles et informelles, régissant les administrations publiques semblent essentielles pour comprendre ce qui fonctionne et dysfonctionne dans certains secteurs, tels que celui de la santé (Bierschenk, Olivier de Sardan, 2014) ou bien la mise en œuvre de certaines réformes, telles que les Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (Bergamaschi *et al.*, 2007 ; Bergamaschi, 2011).

L’État, et plus particulièrement les administrations africaines, et les dynamiques qui les traversent sont le fruit d’histoires politiques singulières, qui n’empêchent aucunement des similitudes entre divers pays africains telles que l’influences d’acteurs divers dont les agences d’aide au développement, les ONG, les experts et consultants, les organisations internationales, les chefs de clans, les prêtres et personnalités religieuses, etc. (Bierschenk, Olivier de Sardan, 2014, p. 19).

Au-delà des travaux sur l’État et son fonctionnement, un certain renouveau des analyses s’est produit avec les réformes de l’aide au développement. Les travaux cherchent à appréhender la délivrance de services publics non plus uniquement du point de vue des administrations

publiques africaines, mais en regardant par secteur comment la multitude d'acteurs s'organisent ou s'affrontent pour répondre aux besoins des populations africaines.

## **A.2 Les débuts de l'étude de l'action publique africaine : rapprochement des approches « par le bas » et « par le haut »**

L'aide telle que promue au cours des années 1980-1990 à travers l'adoption des PAS imposée par les institutions de Bretton Woods visait à encourager le retrait de l'État, l'adoption par les gouvernements d'une politique libérale et donc le transfert de « fonctions auparavant et dévolues à l'État vers des opérateurs privés » (Campbell *et al.*, 2012). La réflexion sur le développement est alors largement menée par les institutions de Bretton Woods et formalisée avec le consensus de Washington (Campbell *et al.*, 2012). À la fin des années 1990 et face aux résultats mitigés des plans d'ajustements structurels (PAS), les sciences sociales africanistes et certains mouvements de la société civile critiquent fortement l'aide au développement.

Face aux critiques, les institutions de Bretton Woods ont tenté de mettre en place un « régime international » de gestion de l'aide publique au développement, afin de la « rendre plus efficace » et d'harmoniser les différents appuis, à la fois des organisations internationales et de l'aide bilatérale, d'État à État. Les institutions de Bretton Woods ont alors proposé « une nouvelle stratégie de développement sur laquelle les politiques de coopération des bailleurs » devaient « s'aligner ». En 2005, la déclaration de Paris a consolidé ces changements de fonctionnement de l'aide au développement. Les principales règles et procédures ainsi modifiées, au moins sur le principe, ont permis de passer à une approche par des programmes plutôt que par des projets. Les documents d'opérationnalisation ne sont plus les programmes d'ajustements structurels, mais les documents stratégiques de lutte contre la pauvreté. Ainsi, les maîtres d'œuvre des interventions ne sont plus uniquement les bailleurs avec les organisations de la société civile, mais les États partenaires (Campbell *et al.*, 2012, p. 54). Les interventions et les programmes doivent être co-construits avec les États africains et de manière participative avec des collectifs d'acteurs concernés, afin d'éviter l'écueil d'un projet *top-down* complètement décalé par rapport à la réalité des besoins locaux.

Plusieurs travaux scientifiques s'attellent alors à s'interroger sur le « développement », avec d'un côté la sociologie politique africaniste et les études en relations internationales, et, de l'autre, l'anthropologie du développement ou socio-anthropologie. Les premiers montrent notamment dans quelle mesure les organisations internationales imposent aux pays africains un certain nombre de politiques publiques avec une vision plutôt « par le haut ». Les seconds montrent, eux, les décalages entre objectifs des projets et programmes d'aide au

développement par rapport aux réalités locales, avec donc une vision plutôt « par le bas ». Un nouveau champ se dessine au carrefour des « approches par le bas » et des « approches par le haut »<sup>23</sup> depuis un peu plus d'une décennie, à la suite duquel nous positionnons notre travail.

#### *A.2.1 Les approches par « le haut » : une tendance à la surestimation des organisations internationales*

S'agissant des approches plutôt *top-down*, des auteurs s'attellent à étudier le développement en partant du travail mené par les organisations internationales et de la manière dont celles-ci ont imposé, influencé ou encore agi sur les États africains. Ces approches mobilisent l'analyse des relations internationales ou des transferts de politiques publiques appliquée au contexte africain. Elles portent sur des objets de recherche souvent transnationaux, voire mondiaux, tels que la santé, dont la lutte contre le sida, les plans d'ajustements structurels et notamment les cadres de réduction de la pauvreté, ou encore l'environnement.

Cette littérature, regroupée sous le vocable *Policy Transfer Studies* (PTS) depuis le milieu des années 1990, traite les transferts de deux manières. Un premier ensemble s'intéresse « aux causes et aux conséquences des transferts » plutôt « qu'à leur mise en œuvre » (Delpeuch, 2008, p. 5). Ces travaux analysent les conditions facilitant les transferts d'idées, de programmes ou d'instruments d'action publique en faisant appel à des facteurs « macrosociologiques » tels que les structures sociales, les cultures, les institutions, ou toute autre condition socio-économique. Un second ensemble de travaux se focalise plutôt sur les « interactions entre les acteurs impliqués dans les transferts ». Pour cela, ils proposent d'étudier finement les relations interpersonnelles et interorganisationnelles. Ces travaux cherchent donc à « reconstituer les systèmes d'action à travers lesquels s'opèrent les processus d'import-export et à déterminer leurs caractéristiques particulières » (Delpeuch, 2008, p. 5). Selon Thierry Delpeuch (2008, p. 4), l'expansion croissante des phénomènes de transfert de politiques publiques dans le monde est le fruit de trois facteurs, dont « l'essor, depuis le milieu des années 1990, de programmes internationaux d'aide au développement ou à la transition démocratique centrés sur l'exportation de standards de “bonne gouvernance” ».

C'est en partie ainsi que la question des transferts a été abordée dans le contexte africain. La littérature africaniste, sur des objets tels que le sida (Eboko, 2015a), les politiques agricoles

---

<sup>23</sup> Nous reprenons ici la formulation mobilisée par Philippe Lavigne Delville (Lavigne Delville, 2017), non pas pour différencier les approches en anthropologie « centrée sur le terrain et négligeant l'amont des projets ou des politiques qu'elle étudie » de l'anthropologie « qui s'intéresse aux institutions de l'aide et à leurs discours », mais pour distinguer les approches en anthropologie du développement qui s'interrogent sur la mise en œuvre des projets des approches en science politique et relations internationales qui, elles, prennent plutôt en compte le poids de l'aide internationale (Lavigne Delville, 2017, p. 39).

(Balié, Fouilleux, 2008 ; 2009), la gestion des catastrophes (Cabane, 2012 ; Cabane, Revet, 2015), la gestion de la paix (Cathelin, 2009) ou encore sur certains instruments de politiques publiques précis (cas du développement des Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) par la Banque mondiale) (Bergamaschi, 2011), a déjà proposé d'étudier les processus d'échanges, d'importation et de réception de transferts de politiques publiques (Darbon, 2009). Elle aborde la plupart du temps cette question comme le résultat de processus à la fois d'importation, d'appropriation et d'hybridation.

Dans le cas de l'importation, les travaux mettent en avant, par exemple, l'imposition de l'extérieur de formes de régulation (allant d'instruments de politiques au contenu cognitif de la politique), l'inadaptation et la difficile appropriation par les acteurs nationaux pour une mise en œuvre efficace de certaines politiques impulsées par les organisations internationales (Bergamaschi, 2011 ; Bergamaschi *et al.*, 2007). Cette littérature attribue des qualificatifs variés pour traduire de la notion d'exogénéité : par exemple, le caractère « transféré » (Balié, Fouilleux, 2008 ; Heilbrunn, 2009 ; Darbon, 2009). Ces travaux soulignent dans le même temps l'existence d'un continuum entre une complète importation et imposition de l'extérieur et des formes d'appropriation. Ainsi, certaines politiques sont parfois nées d'une sollicitation extérieure, définies et pensées par des acteurs internationaux, constituant un extrême de ce continuum. Dans ce cas, ces politiques sont souvent calquées sur le contenu de l'agenda international, plutôt que sur la base de « négociations sociales internes » : tel est le cas des politiques de lutte contre le sida en Afrique (Eboko, 2005) ou des politiques environnementales et d'éducation, ou encore de la mise en place des CSLP (Bergamaschi, 2011).

Malgré des formes d'imposition ou d'importation de modèles, la majorité des travaux montrent qu'il existe, au-delà de ces importations et transferts, des formes d'appropriation ou d'hybridation des phénomènes par les acteurs. Ce caractère endogène est également illustré dans le cas de la mise en place des politiques agricoles communes en Afrique de l'Ouest (l'Ecowap, Politique agricole de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (Cedeao) et la Pau, Politique Agricole Commune de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)). Si ces politiques sont en apparence le résultat d'un mimétisme avec la politique agricole européenne, les auteurs montrent qu'au contraire, les référentiels uest-africains sont centrés sur le régionalisme ouvert et la question de l'intégration de cette région dans les marchés internationaux (Balié, Fouilleux, 2008), témoignant d'une spécificité africaine et non d'un calquage du référentiel « productionniste » et « modernisateur » promu par l'Union européenne à travers la Politique agricole commune (Pac).

À l'image de ce que montrent plus généralement les travaux en science politique sur les PTS, il n'y a donc jamais pure importation de modèles extérieurs. Ces normes font toujours l'objet de réappropriation, de transformation, d'hybridation, voire de synthèse (Delpeuch, 2008). Toutefois, cette littérature suppose souvent un poids fort des organisations internationales ou des influences extérieures comme point de départ, en sous-estimant parfois l'existant et les processus ou règles du jeu déjà en place. C'est d'ailleurs une critique parfois mise en avant par les approches dites « par le bas » de l'action publique.

#### *A.2.2 Les approches « par le bas » : une tendance à la surestimation des contextes*

Les approches dites « par le bas » font ici référence aux travaux menés en anthropologie depuis les années 1990 en matière d'analyse de développement. Le développement est ici défini comme « l'ensemble des processus sociaux induits par des opérateurs volontaristes de transformation d'un milieu social, entreprise par le biais d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu, mais cherchant à mobiliser ce milieu, et reposant sur une tentative de greffe de ressources et/ou techniques et/ou savoirs » (Olivier de Sardan, 1995, p. 7).

Ces travaux visent à étudier les liens entre les projets d'aide au développement et les réalités de leur mise en œuvre. Ils étudient les « écarts entre les conduites prévues et les conduites réelles, face aux dérives que toute opération de développement subit du fait des réactions des groupes ciblés » (Olivier de Sardan, 1995, p. 11). Ces approches reposent principalement sur un travail empirique de longue durée et une rigueur qualitative. Il s'agit d'étudier « le développement « sur le terrain » » comme le résultat « de multiples interactions » (Olivier de Sardan, 1995, p. 11). Ces travaux ont permis d'éclairer minutieusement les fonctionnements des récipiendaires de l'aide et des contextes « pragmatiques », et ainsi de comprendre les écarts entre les normes officielles et la réalité de la mise en œuvre des projets et programmes d'aide au développement (Olivier de Sardan, 2008a).

En s'intéressant aux projets d'aide au développement, ils ont porté de plus en plus sur l'étude du fonctionnement des administrations « au travail », et plus spécifiquement sur la délivrance de services publics dans certains secteurs, dans le sillage des réformes de l'aide au développement à partir du milieu des années 2000 : peu à peu, ces travaux ont étudié les projets et les programmes d'aide au développement comme des formes d'action publique.

#### *A.2.3 Surestimation et sous-estimation des contextes africains : au-delà d'une dichotomie « du dedans et du dehors »*

Les auteurs en socio-anthropologie ont parfois critiqué les approches « par le haut » pour leur faiblesse empirique et leur tendance à surestimer le poids des acteurs de l'aide au développement dans les analyses des processus de changement sociaux. De l'autre côté, les auteurs des approches « par le haut » critiquent parfois la socio-anthropologie pour sa tendance à surestimer le poids des contextes locaux et son manque d'appui à la littérature science politique africaniste, qui a longtemps étudié la politique africaine.

Cette dichotomie s'estompe peu à peu et les deux approches s'enrichissent entre elles. Un nouveau champ se dessine au carrefour des approches « par le bas » et de celles « par le haut » depuis un peu plus d'une décennie (Lavigne Delville, 2010 ; Valette *et al.*, 2014 ; Lavigne Delville, 2015 ; Eboko, 2015a ; Lavigne Delville, 2017 ; 2018), à la suite duquel nous positionnons notre travail.

Aujourd'hui, les travaux qui nous intéressent n'abordent plus seulement le politique et l'État africain dans le travail « quotidien » de la délivrance de services publics, ni uniquement les décalages entre objectifs de projets et de programmes d'aide au développement, d'une part, et mise en œuvre, d'autre part. Ils s'intéressent à la construction des sociétés africaines autour des réponses données à certaines problématiques, telles que la santé, l'accès à la terre, la gestion de l'eau, etc. L'État n'est plus pensé au « travail » (Bierschenk, Olivier de Sardan, 2014), mais en « action » (Jobert, Muller, 1987 ; Eboko, 2015a ; Lavigne Delville, 2017) à travers une analyse par les politiques publiques. Il ne s'agit plus non plus de comprendre les problématiques sectorielles ou sociétales comme le produit de transferts « d'en haut » d'organisations internationales, mais de s'intéresser plutôt à la circulation de modèles (Olivier de Sardan *et al.*, 2017), à ce qui se maintient, à ce qui reste et aux raisons pour lesquelles cela se produit (Lavigne Delville, 2015, p. 26).

Ces travaux visent à apporter « des regards nouveaux sur les formes originales de gouvernance globalisée que ces politiques et ces projets traduisent » (Lavigne Delville, 2017, p. 34). L'action publique en Afrique suppose de considérer les interventions de « développement » comme participant au processus d'action publique (Lavigne Delville, 2017, p. 39). Il s'agit alors de considérer dans l'analyse le « caractère pluri-acteurs, internationalisé et fortement extraverti de l'action publique » (Lavigne Delville, 2017, p. 39). Les acteurs participant aux processus d'action publique en Afrique se diversifient depuis deux décennies, avec un « accroissement des acteurs externes (multiplication des ONG et fondations ; nouveaux bailleurs de fonds originaires des pays émergents ; nouvelles

institutions spécialisées par exemple sur la santé, comme Onu-Sida ou le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ; etc.) et une différenciation des acteurs nationaux (organisations paysannes, ONG nationales, collectivités locales ; etc.) (Lavigne Delville, 2017, p. 41). Pour autant, l'État n'est pas forcément « marginalisé » au cours de ces processus (Lavigne Delville, 2017, p. 42). Ainsi, selon le secteur considéré et les enjeux politiques qui s'y rattachent, les États africains, et en particulier les élites politiques, peuvent choisir de coproduire et d'aller plutôt dans le sens des bailleurs de fonds pour certains programmes d'aide au développement, comme dans le secteur du travail des enfants (Lavigne Delville, 2017). Sur des secteurs où les enjeux politiques sont importants, et notamment là où le maintien des coalitions de pouvoirs est en jeu, les États pèsent plus fortement dans la production et la mise en œuvre des programmes. Par exemple, le foncier est un secteur « politiquement sensible » et « les élites préfèrent maintenir un dualisme légal qui favorise leur accumulation foncière » (Lavigne Delville, 2018, p. 61).

L'étude de l'action publique en Afrique suppose donc « de ne pas postuler une domination des acteurs internationaux, dont la capacité à imposer leurs visions » (Lavigne Delville, 2015, p. 27). De plus, le caractère internationalisé et multiple des acteurs n'implique pas d'impossibilité d'étudier les politiques publiques dans les pays « sous régime d'aide » (Lavigne Delville, 2018, p. 68). Cela suggère simplement que l'analyse de ces processus doit prendre en compte « la nature et les configurations des réseaux, le contenu des controverses et leurs enjeux, les rapports entre intérêts, idées et institutions, le poids normatif et financier de l'aide, le (souvent faible) rôle des mobilisations sociales dans la mise sur agenda et la définition des cadrages » (Lavigne Delville, 2018, p. 68).

Ces travaux montrent de manière précise les jeux d'acteurs impliqués dans la production d'action publique, en particulier autour de questions telles que les réformes sectorielles. Ils semblent donc particulièrement bien adaptés à notre objet, à savoir l'agriculture biologique, qui constitue précisément une idée ou une alternative politique en compétition avec d'autres solutions pour le développement agricole africain. De plus, l'essor de l'agriculture biologique est le fruit non seulement de l'importation de standards privés et publics facilement identifiables, car fortement institutionnalisés, mais aussi d'échanges et d'influences plus diffus, ponctuels et indirects. Le développement de l'agriculture biologique sur le terrain africain semble être aussi le résultat de processus endogènes existants. Les phénomènes de diffusion et de circulation sont loin d'être unifiés (Hassenteufel, de Maillard, 2013, p. 382). Ainsi, même si à l'instant « t », on observe un transfert, l'introduction est progressive, la

traduction non automatique à l'identique et ne se fait pas « autour d'un projet univoque et ficelé à l'avance » (Dumoulin, Saurugger, 2010, p. 23).

Comment un modèle émerge-t-il et « voyage »-t-il (Olivier de Sardan *et al.*, 2017) ? Qu'est-ce qui reste des modèles et de leur circulation ? Qu'est-ce qui se stabilise, pourquoi et comment ? Quels sont les facteurs explicatifs ? Sachant que nous sommes, en Afrique, dans des contextes d'action publique où les institutions sont fragiles et instables, du fait de la dépendance forte aux ressources extérieures, comment des alternatives politiques se formalisent-elles, ou s'institutionnalisent-elles progressivement ? Qui sont les acteurs de ces processus dans le cas de l'agriculture biologique ? Ces questions seront au cœur de la thèse.

Pour y répondre, et en accord avec l'idée que la circulation se fait de manière diffuse, floue et non unifiée, sur un temps long, nous utiliserons la notion d'institutionnalisation. Il s'agit moins ici de savoir s'il y a ou non hybridation de modèles extérieurs importés au cours d'un transfert, mais bien de s'interroger sur le comment et le pourquoi d'une stabilisation progressive. Nous étudierons le développement de l'agriculture biologique sans définir *a priori* les formes qu'elle revêt localement. Nous étudierons ses formes certifiées et leur développement commercial (Fouilleux, Loconto, 2017a ; Schwindenhammer, 2015b), mais mettrons aussi en lumière les mécanismes qui se jouent autour d'autres formes d'agriculture biologique définies localement (Goldberger, 2008), qui participent aussi à la diffusion et à la stabilisation en Afrique de l'agriculture biologique en général.

## ***B. Analyser le développement de l'agriculture biologique comme une trajectoire d'institutionnalisation***

Nous avons choisi d'étudier le développement de l'agriculture biologique sous l'angle de son institutionnalisation. L'agriculture biologique africaine renvoie à une pluralité de représentations, d'une part, et de techniques et de pratiques, de l'autre. Cette partie vise à développer des outils analytiques nous permettant d'appréhender cette réalité complexe. Nous proposons de saisir les différentes formes d'agriculture biologique à travers la notion de modèle d'agriculture, d'une part, et d'analyser les modalités ayant conduit à leur stabilisation progressive à travers la notion d'institutionnalisation, d'autre part.

### ***B.1 La notion de modèle d'agriculture : appréhender les formes stabilisées de l'agriculture biologique africaine***

L'agriculture renvoie, selon les conceptions qu'ont les acteurs de son rôle pour nos sociétés, à différents enjeux. Plusieurs types d'agriculture existent dans le monde, tels que l'agroécologie, l'agriculture biologique, l'agriculture conventionnelle, l'agriculture durable, ou encore l'agriculture climato-intelligente (*climate smart agriculture*). Ces types d'agriculture renvoient à une pluralité possible de techniques agronomiques, de manières de produire une alimentation équitable et juste, et/ou d'enjeux sociaux.

Afin de rendre intelligible cette diversité, et plus particulièrement afin de mettre en évidence les représentations stabilisées autour de l'agriculture biologique, nous mobiliserons la notion de « modèle d'agriculture ». Celle-ci nous permettra de décrire la pluralité des représentations auxquelles renvoient l'agriculture en général, et l'agriculture biologique en particulier. Cette mise en sens d'un modèle et sa distinction possible d'un modèle à l'autre se déclinent autour de différentes dimensions : technique (donc comprenant des savoirs agronomiques), identitaire, et socio-économique. Une diversité de travaux qui ont développé ces aspects sera discutée dans un premier temps. Ces travaux ayant été mobilisés dans un contexte de développement agricole français ou francophone, nous discuterons dans un second temps la notion de modèle d'agriculture pour le contexte de développement agricole africain.

#### *B.1.1 La notion de « modèle d'agriculture » dans la littérature*

La littérature a mobilisé la notion de « modèle d'agriculture » de manière diverse, allant d'un cadre pour classer les pratiques des producteurs à un cadre d'étude des représentations en compétition autour de référentiels sectoriels agricoles.

Tout d'abord, la notion de « modèle d'agriculture » est mobilisée par certains auteurs pour distinguer les différentes pratiques agricoles au sein d'une communauté d'agriculteurs. Cette

notion est donc un construit scientifique permettant la classification des logiques de fonctionnement pensées par les chefs d'exploitation dans le temps. Par ce biais, les auteurs évaluent ces différentes logiques techniques allant des activités d'exploitation à l'impact de certaines activités pour l'environnement naturel et social (Tichit *et al.*, 2003). Se distinguent alors quatre manières de concevoir les logiques de fonctionnement, selon les chefs d'exploitation : modèle « comme unité microéconomique », modèle « comme composante d'un système social », modèle « comme un système piloté », modèle « comme une organisation complexe » (Tichit *et al.*, 2003). C'est donc un moyen d'étudier « la diversité des conceptions des exploitations par le prisme de ses logiques de fonctionnement », en mettant l'accent sur la gestion et la préservation de l'environnement (Gafsi, Favreau, 2014, p. 131).

Par ailleurs, la notion de modèle a aussi été mobilisée afin de classer et rendre compte de la diversité « croissante des conceptions et donc des modèles de développement de l'agriculture biologique ». Comme évoqué plus haut, les auteurs mobilisent ici cette notion afin de classer des pratiques agricoles dans l'optique, par exemple, d'analyser les dynamiques de production (Morel, Le Guen, 2002), ou encore afin de mesurer la durabilité de ces systèmes de production (Darnhofer *et al.*, 2010 ; Gafsi, Favreau, 2014). De même, dans d'autres contextes, la notion de modèle, appelé ici « modèle productif », vise à classer et rendre compte de la diversité des exploitations dans les pays en voie de développement (PED), et plus particulièrement du travail familial dans la conduite de ces exploitations, mais aussi dans l'accès aux facteurs de production (par exemple l'accès à la terre) (Sourisseau *et al.*, 2012). Finalement, la notion de modèle d'agriculture, de modèle de développement agricole ou de modèle productif permet de classer et rendre intelligible la diversité des logiques de fonctionnement et les implications techniques qui en découlent. La notion de modèle d'agriculture renvoie donc ici à une dimension technique.

Le choix de certaines techniques, comme le labour ou le recours aux intrants chimiques de synthèse, renvoie aussi à des enjeux qui ne sont pas « techniques ». C'est ce que les approches en sociologie des sciences et techniques (STS) ont montré : à une innovation ou une nouvelle technologie est toujours associé un ensemble d'acteurs organisés et structurés en réseaux sociotechniques (Goulet, 2008 ; Hubert *et al.*, 2013). Par exemple, la technologie des organismes génétiquement modifiés (OGM) est associée à un réseau d'acteurs dominé par des entreprises multinationales. Ainsi, l'introduction des OGM est vivement critiquée par certaines ONG ou organisations de la société civile pour le caractère asservissant de cette technologie pour les agriculteurs dans le monde, puisqu'ils deviennent dépendants d'un faible nombre d'acteurs privés pour produire chaque année. Dans ses travaux, Frédéric Goulet

(2008) mobilise la notion de « modèle d'agriculture » à travers l'étude de l'agriculture de conservation. Il montre comment s'est opéré une innovation par retrait d'un artefact ou d'une technique, en l'espèce le labour. Il mobilise la notion de « modèle d'agriculture » pour décrire la manière dont les acteurs du monde agricole s'organisent autour d'autres formes d'agriculture, dites alternatives au modèle conventionnel. Ainsi, en agriculture de conservation en France, les producteurs ont clairement affiché un positionnement technique visant à abandonner complètement (retrait d'un artefact) la technique du labour<sup>24</sup> (cette technique permet de retourner la terre en surface et d'empêcher les adventices de réapparaître avant la prochaine production). En effet, le labour, pour les partisans de l'agriculture de conservation, est considéré comme néfaste pour la faune et la flore du sol qui participent à l'équilibre écosystémique du sol. Ainsi, ces acteurs proposent de développer un courant autour d'une agriculture de conservation (Goulet, 2008). L'auteur montre que les acteurs véhiculent, dans le même temps, trois aspects que l'on pourrait présenter comme trois dimensions du « modèle d'agriculture ». Tout d'abord, une dimension de type « rapport à la Nature », qui véhicule, dans le cas du mouvement sans labour, l'idée qu'il ne s'agit plus d'« exploiter la Nature », mais de reproduire les cycles naturels de cette dernière. Ensuite, une dimension identitaire traduit la vision des professionnels agricoles investis autour de cette innovation (nous reviendrons de manière plus détaillée sur cette dimension un peu plus loin) et vis-à-vis de leur métier. Enfin, une dimension organisationnelle permet de décrire les liens entre les organisations et un ensemble de canaux de transmission des innovations techniques agricoles. De la même manière, certains auteurs montrent que les activités agricoles font l'objet de multiples débats qui vont au-delà des dimensions techniques, s'intéressant aux dimensions sociales et économiques véhiculées (Hubert *et al.*, 2013), ainsi qu'aux conséquences en matière de productions scientifiques (Ollivier, Bellon, 2013). On peut aussi rapprocher cette dimension des travaux de Jean-Pierre Reveret et ses collègues (1981). Grâce à la notion de paradigme, qui peut être entendue comme modèle, ils distinguent l'agriculture conventionnelle de l'agriculture écologique grâce à leurs caractéristiques techniques et agronomiques. Ainsi, l'agriculture écologique présente comme caractéristiques techniques « une conception circulaire » de la production, ainsi qu'« une production maximisée à l'aide de moyens organiques », à la différence de l'agriculture conventionnelle, où il existe un fort degré de spécialisation (Reveret *et al.*, 1981, p. 53). De cette mobilisation de la notion de

---

<sup>24</sup> Le modèle industriel agricole a entraîné une organisation particulière pour la diffusion des connaissances techniques agricole et les innovations. Par exemple, l'agriculteur est relégué à la place d'un simple exécutant. Les acteurs qui critiquent ce modèle et promeuvent l'agriculture biologique, par exemple, redonnent à l'agriculteur une place centrale dans la transmission et l'accumulation de connaissances agricoles.

modèle par les STS, nous retiendrons l'importance de la dimension technique pour caractériser les pratiques en présence. Cette dimension technique est un construit du chercheur ; ici, dans ces travaux, ce construit va au-delà d'une typologie des pratiques en présence, mais y articule une dimension non technique qui nous paraît essentielle pour la suite de notre travail.

La notion de « modèle d'agriculture » a été mobilisée dans la littérature de science politique comme une manière de caractériser les différents débats sur les politiques agricoles. Les débats autour des politiques agricoles se cristallisent autour de la définition d'un secteur et, dans le cas du secteur agricole, de son rôle et de sa place vis-à-vis du reste de la société (Jobert, Muller, 1987 ; Fouilleux, 1998 ; Ansaloni, 2013 ; Benoit, 2015). Ainsi, le modèle d'agriculture, dit conventionnel, permet de décrire comment le secteur agricole, depuis son institutionnalisation comme référentiel sectoriel au moment de l'après-guerre, a été pensé, négocié et organisé par les différents acteurs du monde agricole et les gouvernements successifs (Jobert, Muller, 1987 ; Fouilleux, 1998). Le modèle d'agriculture a été décrit par Ève Fouilleux comme un outil pour « désigner plus explicitement une conception de l'activité agricole et de l'agriculteur » dans une perspective d'étude de la production d'idées pour la définition d'un secteur et la défense de leurs intérêts (Fouilleux, 2003, p. 82). Elle oppose ainsi, par exemple, l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle. Sa notion de modèle se décline autour de trois dimensions : (i) « la définition d'une identité professionnelle », qui s'inspire de l'approche de Pierre Muller, et notamment comment les producteurs se perçoivent et présentent leur métier ; (ii) la « définition d'un rapport au milieu dans sa dimension naturelle » ; (iii) les « techniques agricoles et agronomiques mises en avant » (Fouilleux, 2003, p. 83). Plus récemment, Ève Fouilleux propose, dans le cadre d'une étude des débats autour des différentes options agricoles, de décrire les différents modèles discutés autour de trois dimensions, utilisées comme critères de distinction : « dimension technique et agronomique » ; « dimension identitaire » ; « dimension socio-économique » (Fouilleux, 2015, p. 11). Ainsi, la dimension technique et agronomique se retrouve dans plusieurs des travaux évoqués jusqu'à présent, attestant de son caractère essentiel pour la description et la distinction des différents modèles d'agriculture. De même, la dimension identitaire est fortement présente et semble cruciale. Enfin, la dimension socio-économique d'Ève Fouilleux (2015) va au-delà du réseau sociotechnique de l'approche de Frédéric Goulet, puisque pour elle, la dimension socio-économique implique la structure et l'organisation du secteur dans son ensemble : « il [le secteur agricole] se comprend tant au niveau de l'exploitation agricole qu'au niveau du fonctionnement du secteur en général » (Fouilleux, 2015, p. 11).

Nous retiendrons de ces travaux que la dimension identitaire et la dimension socio-économique semblent pertinentes pour caractériser et distinguer les différents modèles d'agriculture en présence, en plus de la dimension technique. Dans notre cas, nous utiliserons ici les différentes dimensions d'un modèle non pas pour distinguer le modèle d'agriculture biologique d'autres modèles, comme c'est le cas dans les travaux précédemment présentés (agriculture conventionnelle, agriculture biologique, agriculture de conservation, par exemple)<sup>25</sup>, mais pour décrire les différentes formes d'agriculture biologique observables et stabilisées en Afrique.

#### *B.1.2 Les différents types d'agriculture biologique en Afrique*

La notion de modèle d'agriculture que nous mobilisons vise ici à caractériser les différentes représentations d'acteurs au sein du modèle d'agriculture biologique. À l'aide des dimensions préalablement définies (technique, identitaire et socio-économique), nous distinguerons quatre types d'agriculture biologique : « l'agriculture biologique par défaut », « l'agriculture biologique non certifiée », « l'agriculture biologique certifiée par tierce partie » et « l'agriculture biologique certifiée participative » (*cf. Tableau 4*).

La dimension technique renvoie ici aux différents aspects du système productif entre les semences, les fertilisants et les pesticides. Selon les types d'agriculture biologique, certaines pratiques seront plus ou moins tolérées et plus ou moins encadrées par un cahier des charges ou un standard. La dimension identitaire renvoie au choix et aux motivations de produire de façon biologique, d'une part, et à la place des savoir-faire traditionnels ; en particulier s'ils sont explicitement revendiqués, ou non. Enfin, la dimension socio-économique renvoie aux caractéristiques liées aux formes de contrôles et de certification mis en œuvre, ainsi qu'aux circuits de commercialisation (circuit long ou court) (*cf. Tableau 4*). Cette typologie renvoie à une pluralité d'enjeux et de représentations de l'agriculture biologique ; elle nous permettra de rendre compte de la richesse et de la diversité de la réalité du terrain africain.

L'« agriculture biologique par défaut » est une expression qui apparaît dans plusieurs écrits portant sur les dynamiques de développement de l'agriculture biologique dans les pays d'Afrique de l'Est. Elle fait généralement référence à l'agriculture qui n'utilise pas d'intrants chimiques de synthèse non pas par choix, mais parce que les agriculteurs africains n'ont pas accès financièrement ou physiquement à ce type de produits. Les pratiques agricoles en jeu reposent sur des savoir-faire traditionnels, transmis de génération en génération. Ce terme a d'abord été mentionné par des consultants d'aide au développement venus faire un état des

---

<sup>25</sup> Même si nous le ferons parfois, ce n'est pas le cœur de notre thèse.

lieux du potentiel de l'agriculture biologique sur le continent africain au début des années 1990 (Hauser, Lindtner, 2016). La dimension technique de ce type d'agriculture biologique renvoie donc à des pratiques traditionnelles, c'est-à-dire le plus souvent à une agriculture extensive de type familiale. S'agissant de la dimension socio-économique, les produits réalisés sur l'exploitation sont généralement autoconsommés pour assurer la sécurité alimentaire de la famille, ou revendus sur les marchés alentour sans label ni mention « biologique ». Quant à la dimension identitaire, ce type d'agriculture est pratiqué sans que les producteurs aient conscience de pratiquer une forme d'agriculture biologique (*cf. Tableau 4*).

L'« agriculture biologique non certifiée » fait référence ici à une agriculture biologique, car n'utilisant pas d'intrants chimiques de synthèse et respectant les principes agronomiques propres à l'agriculture biologique, sans pour autant être certifiée, comme le soulignent certains auteurs :

« Non-certified organic producers follow the same organic principles as certified organic producers. For example, they actively conserve and enhance natural processes to protect crops and improve agricultural productivity. » (Scialabba and Hattam, 2002)

Ce type d'agriculture s'oppose à l'« agriculture biologique certifiée ». L'« agriculture biologique non certifiée » respecte les standards au sens où elle n'utilise pas de produits chimiques de synthèse, mais elle n'est pas inspectée, contrôlée, ni labélisée. Les agriculteurs concernés sont généralement, à l'instar de ceux décrits par l'expression « biologique par défaut », localisés dans des régions reculées et disposent de ressources limitées pour l'achat de produits chimiques de synthèse (Goldberger, 2008). Mais à la différence de ces derniers, ils ont conscience d'utiliser des méthodes spécifiques d'agriculture biologique (dimension identitaire). Sur le plan technique, en effet, cette forme renvoie à un mélange entre un savoir-faire traditionnel et des techniques spécifiques, telles que le compostage, l'utilisation de pesticides naturels et des techniques systématisées entendues comme réfléchies, optimisées issues d'un travail de recherche sur la base d'une volonté d'améliorer le système biologique (*cf. Tableau 4*). Ce type d'agriculture biologique semble plutôt promu et diffusé par les ONG afin d'améliorer la sécurité alimentaire des producteurs (Goldberger, 2008), sans considération particulière en matière de commercialisation.

Les données relatives à ces deux premiers types d'agriculture biologique sont rares et le dénombrement des producteurs et de leurs productions, ainsi que l'ampleur de ce qu'ils représentent dans la production totale du pays, sont difficiles à mesurer.

« It is far more difficult to gauge the extent of uncertified organic production within Africa. For one thing there is the problem of defining, in the African context what we mean by organic agriculture. »<sup>26</sup>

L'agriculture biologique « par défaut » et celle « non certifiée » sont parfois regroupées autour de la notion d'« *informal organic sector* »<sup>27</sup>.

Comme nous l'avons déjà souligné à plusieurs reprises, l'« agriculture certifiée » est plus facilement repérable. En effet, elle fait référence à une agriculture labélisée, inspectée et contrôlée. Elle est donc statiquement référencée. Le dénombrement des producteurs investis dans ce type d'agriculture est possible, les surfaces et quantités de produits biologiques réalisés le sont aussi (Willer, Lernoud, 2018). L'agriculture certifiée respecte un cahier des charges ou « standard » biologique spécifique qui concerne tant la production que la transformation :

« Certified organic agriculture implies compliance with specific production and processing requirements that dictate what can and cannot be labeled as « organic » in national, regional, or world markets. » (Goldberger, 2008, p. 275)

On distingue deux formes de certification : la certification par tierce partie et la certification participative, qui renvoient ainsi dans notre typologie à nos deux derniers types d'agriculture biologique. Nous les décrirons ici brièvement, dans la mesure où plusieurs chapitres de cette thèse seront consacrés à leur description empirique.

Notre troisième type d'agriculture biologique est ainsi celui de l'agriculture biologique certifiée par tierce partie, qui sera étudié en détail dans les chapitres 3 et 4 du présent travail. Il est promu par les entreprises privées et accompagné par des projets d'exportation pour les marchés européens, japonais ou nord-américains. Il est parfois aussi référencé comme étant « *the formal organic sector* » du fait de son référencement statistique plus clair<sup>28</sup>. La dimension technique se caractérise par le respect strict des standards biologiques concernés. Les producteurs et les acteurs engagés dans ce type de production se définissent comme « biologiques », la dimension identitaire de ce type d'agriculture biologique renvoyant ainsi à une pratique consciente et volontaire, dans l'optique de conquérir des marchés spécifiques, en l'occurrence à l'international (*cf. Tableau 4*).

---

<sup>26</sup> PARROTT, Nicholas et BO VAN, Elzakker. *Organic and like-minded movements in Africa. Development and status*. 2004. Germany Bonn. IFOAM Organics International. p. 14.

<sup>27</sup> PARROTT, Nicholas et BO VAN, Elzakker. *Organic and like-minded movements in Africa. Development and status*. 2004. Germany Bonn. IFOAM Organics International.

<sup>28</sup> PARROTT, Nicholas et BO VAN, Elzakker. *Organic and like-minded movements in Africa. Development and status*. 2004. Germany Bonn. IFOAM Organics International.

Enfin, notre quatrième et dernier type d'agriculture biologique est l'agriculture biologique certifiée de manière participative. Comme nous le développerons en détail dans le chapitre 5, la certification participative s'est développée en contrepoint de la certification par tierce partie, jugée trop contraignante et trop coûteuse pour les petits producteurs africains. Les producteurs de ce type d'agriculture biologique y sont, comme les précédents, engagés de manière consciente et volontaire, dans l'optique de conquérir des marchés spécifiques, en l'occurrence locaux, régionaux ou nationaux (voire internationaux, mais à l'intérieur du continent africain) (*cf.* Tableau 4).

Ces quatre types d'agriculture biologique, tels des idéaux-types, ne sont évidemment qu'une manière de rendre compte de la diversité d'enjeux<sup>29</sup> auxquels le modèle d'agriculture biologique renvoie sur le continent africain. Ainsi, sur le terrain, les limites et les contours entre ces différents types d'agriculture biologique sont parfois flous. De plus, tous ces types d'agriculture biologique ne sont pas en voie d'institutionnalisation, ou tout du moins nous ne les étudierons pas dans cette recherche, en particulier l'« agriculture biologique par défaut ». Toutefois, nous avons souhaité présenter cette dernière, car elle est importante dans les débats relatifs au modèle d'agriculture biologique africain. Cette thèse vise à affiner, sur la base d'un travail de terrain, les contours de ces différents types afin de rendre intelligibles les formes stabilisées de l'agriculture biologique africaine.

---

<sup>29</sup> PARROTT, Nicholas et BO VAN, Elzakker. *Organic and like-minded movements in Africa. Development and status.* 2004. Germany Bonn. IFOAM Organics International.

**Tableau 4 : Outil descriptif des différents types d'agriculture biologique en Afrique observés**

	Dimension technique			Dimension identitaire		Dimension socio-économique	
	Semences	Fertilisants	Pesticides	Savoir-faire traditionnels	Choix et motivation	Certification	Types de marchés d'écoulement
<b>Agriculture biologique par défaut</b>	Locales (sélectionnent leurs semences)	Pas d'intrants (pas le choix)	Association de cultures, décoctions artisanales ; pas de pesticides chimiques de synthèse	Mobilisés par défaut (pas d'autres choix)	Subi	Aucune	Autoconsommation et marchés locaux
<b>Agriculture biologique non certifiée, mais volontaire</b>	Locales (sélectionnent leurs semences)	Fumure organique ou animale ; pas d'engrais chimique de synthèse	Association de cultures, décoctions artisanales ; pas de pesticides chimiques de synthèse	Mobilisés et valorisés	Choisi, car le producteur croit au potentiel de l'agriculture biologique	Aucune (basé sur la confiance/réputation)	Autoconsommation et marchés locaux
<b>Agriculture biologique certifiée par tierce partie</b>	Certifiées (autorisées par les standards)	Ceux autorisés par les standards	Ceux autorisés par les standards pas de pesticides et d'engrais chimiques de synthèse	Mobilisés, mais pas forcément valorisés	Choisi, car opportunités de marchés à l'international	Certification par tierce partie	Marchés locaux, régionaux et internationaux
<b>Agriculture biologique certifiée participative de garantie (SPG)</b>	Locales (sélectionnent leurs semences et suivent un cahier des charges interne)	Ceux autorisés par le cahier des charges interne ; pas d'engrais chimique de synthèse	Ceux autorisés par le cahier des charges interne ; pas de pesticides et d'engrais chimiques de synthèse	Mobilisés et valorisés	Choisi, car le producteur croit au potentiel de l'agriculture biologique ; opportunités de marchés localement	Certification participative	Autoconsommation et marchés locaux

## **B.2 L'institutionnalisation comme processus de stabilisation d'un modèle d'agriculture et sa reconnaissance publique**

La littérature mobilisant les termes d'institution et d'institutionnalisation est abondante. Selon les approches, l'institutionnalisation s'interessent à différentes types d'« institutions » et mobilise des cadres d'explication différents de leurs fabrication. Il ne s'agit pas ici de refaire un état de l'art des différents courants institutionnalistes, mais de présenter les approches des institutions et des mécanismes d'institutionnalisation que nous avons retenues pour nourrir notre propre analyse. Certains de ces travaux ont déjà été utilisés pour étudier le développement de l'agriculture biologique ou encore de l'agroécologie.

### *B.2.1 Les contours des institutions et de l'institutionnalisation*

Il existe une diversité d'approches dédiées à l'institutionnalisation, qui renvoient à des formes de stabilisation différentes, entre politiques publiques, réseaux d'acteurs, secteur ou champ stabilisé. Nous nous inspirerons des travaux d'analyse cognitive des politiques publiques, de la sociologie des organisations et de ceux plus précisément dédiés à l'étude de l'agriculture biologique, afin de composer nos propres outils analytiques.

#### *B.2.1.1 L'institutionnalisation comme mise en politique publique*

Nous discuterons ici de deux approches principales ayant nourri notre approche de l'institutionnalisation : l'analyse cognitive des politiques publiques et celle de la sociologie des organisations.

Les chercheurs travaillant sur l'analyse cognitive des politiques publiques s'intéressent aux institutions comme formes de prise en charge par les pouvoirs publics de problèmes de société (Jobert, Muller, 1987 ; Muller *et al.*, 2005 ; Muller, 2011). Ils définissent alors un problème public comme un construit d'acteurs qui présentent un caractère structurant, tant du point de vue de la dimension cognitive qu'il véhicule (en particulier de la définition du problème et de ses solutions) que de l'aspect instrumental (comment régler le problème) (Muller, 2011). Ces approches intègrent la dimension cognitive à la notion d'institution et est traitée par les travaux comme donnée (comme le contexte au sein duquel les acteurs pensent, parlent et

agissent) et contingente (comme le résultat des pensées, mots et actions d'acteurs)<sup>30</sup> (Schmidt, 2008, p. 18).

Une politique publique se caractérise par une représentation du système sur lequel la politique souhaite intervenir, ainsi que par un ensemble de moyens organisationnels, financiers, administratifs, juridiques et humains mis en place pour permettre l'intervention (Jobert, Muller, 1987, p. 51). Chaque processus de formulation d'une politique publique est constitué d'un mécanisme de fabrication d'image, de valeurs, qui vont constituer une vision du monde. Une vision du monde qui s'impose et devient hégémonique est alors appelée « référentiel global » s'il s'agit d'une société, et « référentiel sectoriel » s'il s'agit d'un secteur donné. Une « vision du monde n'est pas un consensus, mais un espace de sens où vont se cristalliser les conflits : conflit sur le référentiel ou dans le référentiel » (Muller, 1995, p. 160). Ainsi, le processus d'élaboration d'une politique publique est « un processus de construction d'un rapport au monde, donc à la fois de construction d'une nouvelle forme d'action, et un processus par lequel un groupe social ou un acteur va se positionner dans la division du travail » (Muller, 1995, p. 160). Ève Fouilleux et Bruno Jobert vont plus loin dans l'étude de la dimension cognitive d'une politique en s'intéressant plutôt à l'origine de ces idées, avant leur institutionnalisation, à l'aide de concept exploratoire des débats que sont les notions d'arènes et de forums (Fouilleux, 2000 ; Jobert, 2004). Par exemple, Ève Fouilleux retrace la manière dont se fait la production de sens et l'origine de nouvelles visions relatives à une politique ou un secteur, dans le cas de la réforme de la Politique agricole commune en 1992 (Fouilleux, 2000 ; 2003). Le changement se comprend alors en analysant l'origine des solutions ou alternatives politiques (grâce au concept de forum de production d'idées), et les raisons de leur progressive sélection à travers une diversité de scènes, d'arènes ou de forums de production d'idées (circulation puis institutionnalisation) (Fouilleux, 2000 ; 2003).

Ce type d'approche a déjà été mobilisé pour aborder des enjeux agricoles. Tout d'abord et assez logiquement, l'institutionnalisation de l'agriculture biologique a été étudiée à travers l'analyse de la mise en place de politiques publiques comme un ensemble d'instruments, de règles définissant l'orientation du développement de ce type d'agriculture (Piriou, 2002 ; Brandenburg, 2008 ; Samak, 2013 ; Darnhofer *et al.*, *À paraître*). En ce sens, l'institutionnalisation passe par la reconnaissance et l'allocation de financements – principalement publics – d'encouragement à ce mode de production (Brandenburg, 2008 ;

---

<sup>30</sup> En anglais : « as given (as the context within which agent think, speak and act) and as contingent (as the results of agents' thoughts, words, and actions) ».

Samak, 2013). L'institutionnalisation de l'agriculture biologique est aussi décrite comme « les modalités par lesquelles se sont imposées la définition étatique et la régulation publique de nouveaux enjeux » (Piriou, 2002). Un mouvement social ou la constitution d'un groupe qui « définit et met en place les bases de sa légitimité et de sa permanence » constituent certaines de ces modalités (Piriou, 2002). Enfin, l'institutionnalisation est le désir d'un groupe « d'être reconnu par les pouvoirs publics et de développer son mode de production pour l'économie agricole » (Leroux, 2014, p. 33).

#### B.2.1.2 La stabilisation d'un champ institutionnel

Pour la sociologie des organisations, l'institutionnalisation fait référence à un « processus » ainsi qu'à un ensemble d'arrangements sociaux qui présentent une certaine stabilité, tant dans le temps que dans l'espace, avec des formes de reproduction de l'institution (Scott, 2008). L'institutionnalisation est le processus par lequel les institutions sont fabriquées, puis diffusées, processus à travers lequel elles deviennent « *taken for granted* » et perçues par les acteurs institutionnels comme une réalité objective plutôt qu'un construit social (Tolbert, Zucker, 1999). W. R. Scott définit la notion d'institution comme suit : « *Institutions are comprised of regulative, normative and cultural-cognitive elements that, together with associated activities and resources, provide stability and meaning to social life* » (Scott, 2008, p. 48). Ces caractéristiques constituent alors « *the elastic fibers that guide behavior and resist change* » (Scott, 2008, p. 49).

Dans cette approche, il existe des formes d'institutionnalisation qui ne passent pas par des politiques publiques, mais par la présence d'un ensemble d'organisations regroupées entre elles. La notion de champ institutionnel, ou *organizational field*, a été définie et caractérisée au départ en sociologie institutionnelle par DiMaggio et Powell en 1991. Elle a été reprise par l'auteur W. R. Scott :

« Organization field refers to “those organizations that, in the aggregate, constitute a recognized area of institutional life: key suppliers, resource and product consumers, regulatory agencies, and other organizations that produce similar services or products” » (Scott, 2008, p. 86).

Cette notion permet de conceptualiser le phénomène de stabilisation d'un « agrégat » d'organisations, en marge d'une politique publique, par exemple.

Le concept de champ institutionnel a été mobilisé pour étudier « la prolifération des standards autour de la durabilité » (Loconto, Fouilleux, 2014, p. 1), ainsi que pour décrire l'émergence d'un nombre croissant d'acteurs internationaux autour de l'agriculture biologique formant un

champ institutionnel global autour de l'agriculture biologique (Loconto, Fouilleux, 2014 ; Fouilleux, Loconto, 2017a ; Schwindenhammer, 2015a). En effet, à l'échelle globale et régionale, le développement de l'agriculture biologique et son assimilation à un champ institutionnel s'expliquent par le nombre important d'organisations (fournisseurs, acheteurs, producteurs, certificateurs, régulateurs) impliquées dans son développement. Pour ces mêmes auteurs, l'idée était de déterminer comment s'est mis en place ce champ global dans les années 1990, et donc son institutionnalisation progressive. Il s'agissait alors d'étudier le mode de gouvernance à l'intérieur du champ entre organisations promotrices de l'agriculture biologique, gouvernance caractérisée comme « *tripartite standard regime* », qui lie standardisation, accréditation et certification (Fouilleux, Loconto, 2017a ; 2017b). En outre, la notion de champ institutionnel a été mobilisée pour montrer le transfert par isomorphisme de standards biologiques étrangers dans la constitution du standard biologique d'Afrique de l'Est (Kilimohaï en 2007). Le développement des standards biologiques et sa diffusion à l'échelle globale s'expliquent comme un processus d'isomorphisme ; on peut le rapprocher d'un type de transfert particulier, à savoir la convergence :

« The mechanism through which field entities adopt similar procedures is termed “institutional isomorphism”. Isomorphism is “a constraining process that forces one unit in a population to resemble other units that face the same set of environmental conditions” » (DiMaggio, Powell, 1983, p. 149, cité par Schwindenhammer, 2015b, p. 4).

Cette notion permet de montrer des phénomènes d'isomorphismes (ou transferts) et de conceptualiser la stabilisation d'un ensemble d'organisations, qui, peu à peu, se structure autour de règles qui s'imposent aux acteurs de cet ensemble.

Malgré des différences entre les approches, une institution est toujours entendue comme une forme de stabilisation dans le temps (plus ou moins long) d'un ensemble d'éléments normatifs, cognitifs et de formes de régulation qui sont stables, légitimes et donnent du sens à la société. La notion de stabilité s'accompagne d'une désinstitutionnalisation, entendue soit comme la disparition d'une institution (Maguire, Hardy, 2009), soit comme étape nécessaire à l'institutionnalisation (pour mettre quelque chose de nouveau en place, il faut nécessairement déconstruire quelque chose) (Fuenfschilling, Truffer, 2014). Finalement, tous ces travaux se retrouvent plus ou moins explicitement sur la question du changement institutionnel : qu'est-ce qui reste, pourquoi, comment ? Comment se produit le changement ?

#### B.2.1.3 L'institutionnalisation de l'agriculture biologique comme la stabilisation d'un modèle de développement agricole alternatif

D'autres approches en sociologie ont abordé moins directement les formes de stabilisation de pratiques agricoles alternatives sous l'angle de leur institutionnalisation. Il s'agit de l'étude des formes de diffusion (Goldberger, 2008), des transitions des modes d'approvisionnement « agri-alimentaire » d'un territoire vers l'intégration de l'agriculture biologique (Lamine, 2012), des modalités de la stabilisation de filières (Glin, 2014), ou encore des innovations institutionnelles facilitant la diffusion de l'agriculture biologique (Loconto *et al.*, 2016 ; Loconto *et al.*, 2016). Dans le cas de la diffusion de l'agriculture biologique, l'objectif est de comprendre les facteurs ayant permis son adoption et son maintien progressif comme pratique agricole, tant chez les producteurs que les acteurs en appui à ces derniers (Goldberger, 2008). À l'aide d'une approche en socioéconomie, l'institutionnalisation de l'agriculture biologique est également étudiée comme le processus par lequel un groupe d'acteurs s'organise pour mettre en place une filière de commercialisation de produits biologiques certifiés (Glin, 2014). Ensuite, la notion de « transition » vise à étudier et comprendre les conditions permettant le changement dans les « systèmes agri-alimentaires » et d'interroger leur gouvernance (Lamine, 2012 ; Lamine *et al.*, 2015). Il s'agit donc de comprendre les modalités de leur progressive prise en compte à des échelles territoriales et dans des « systèmes agri-alimentaires » (Lamine, 2012). Dans le cas de l'étude du rôle d'innovations institutionnelles pour la diffusion de l'agriculture biologique, l'accent est mis sur l'étude de nouvelles institutions (les systèmes participatifs de garantie, SPG, notamment) et leur capacité à encourager l'essor des activités de production et de commercialisation de l'agriculture biologique (Allison Loconto, Poisot, Santacoloma, *et al.*, 2016).

Ainsi, la littérature scientifique s'étant spécifiquement penchée sur l'institutionnalisation de l'agriculture biologique l'aborde à plusieurs niveaux et de plusieurs manières, entre mise en politique publique, diffusion de pratiques, stabilisation de groupes d'acteurs ou intégration dans un « système agri-alimentaire ». Il s'agit dès lors de présenter comment nous avons choisi de l'étudier dans cette thèse.

#### B.2.1.4 L'institutionnalisation de l'agriculture biologique en Afrique

L'agriculture biologique en Afrique subsaharienne ne fait pour le moment pas l'objet de politiques nationales dédiées, sinon de façon marginale (Willer, Lernoud, 2018). Ainsi, étudier directement l'institutionnalisation de l'agriculture biologique comme une mise en politique publique serait peu pertinent. Par ailleurs, l'agriculture biologique a fait l'objet de programmes et projets d'aide au développement (Willer, Lernoud, 2018) financés par des bailleurs tels que des agences de coopération bi- et multi-latérales et des organisations

internationales, et du fait de leurs caractéristiques, elles peuvent constituer des politiques publiques et être analysées comme telles (Lavigne Delville, 2015 ; 2017). L'objectif de cette thèse n'est pas d'étudier l'institutionnalisation progressive de l'agriculture biologique dans les projets et les programmes d'aide au développement, mais plutôt de considérer leur rôle dans la stabilisation progressive de l'agriculture biologique sur le continent (*cf.* point B.3).

De plus, l'institutionnalisation de l'agriculture biologique africaine est le résultat d'un processus sur un temps long, qui semble s'être produit de façon progressive et diffuse (Goldberger, 2008 ; Popiwa, 2012 ; Glin, 2014). Bien que son développement autour d'une agriculture biologique certifiée pour l'exportation soit important (Gibbon, 2006 ; Glin, 2014 ; Fouilleux, Loconto, 2017a ; 2017b), nous porterons l'analyse sur les dynamiques de développement de l'agriculture biologique dans son ensemble, en n'occultant pas les autres types d'agriculture biologique (Goldberger, 2008 ; Hauser, Lindtner, 2016)<sup>31</sup>. L'étude de l'institutionnalisation de l'agriculture biologique en Afrique avec l'approche de la sociologie des organisations et comme l'étude d'un processus d'isomorphisme supposerait un développement principalement par transfert de procédures étrangères. Nous partageons l'idée que les standards étrangers ont des effets performatifs pour l'agriculture biologique africaine, mais cela nous paraît limité.

Nous souhaitons analyser l'institutionnalisation à travers l'étude des mécanismes et des visions du monde qui ont conduit à l'émergence et au maintien des activités biologiques dans le temps. Les standards, les projets d'aide au développement, par exemple, seront ici considérés comme des éléments participant au processus, comme des étapes, et non comme un aboutissement. Le maintien et la stabilisation de l'agriculture biologique participent ainsi de l'institutionnalisation d'un modèle d'agriculture biologique, en tant qu'option politique pour le développement du secteur agricole africain. Notre notion de « modèle d'agriculture biologique » s'inspire notamment de la notion de « modèle d'agriculture » proposée par Ève Fouilleux (2003). Notre notion va bien au-delà de l'approche d'Ève Fouilleux (2003) qui l'utilise surtout pour décrire la vision hégémonique du forum professionnel agricole. Comme nous l'avons développé au point B.1, notre notion de « modèle d'agriculture biologique » vise à décrire la stabilisation d'une option politique pour le développement agricole, au même titre que le modèle de la « révolution verte » en est un autre, en compétition. Elle se rapproche de la notion de champ institutionnel, dans le sens où notre notion « modèle d'agriculture

---

<sup>31</sup> PARROTT, Nicholas et BO VAN, Elzakker. *Organic and like-minded movements in Africa. Development and status.* 2004. Germany Bonn. IFOAM Organics International.

biologique » renvoie à une forme stabilisée d'agrégats d'acteurs. Elle se rapproche aussi de la notion de « secteur biologique » telle que définie, dans un article à paraître, par Ika Darnohher, Simona D'Amico et Ève Fouilleux :

« When we use the term “organic sector” we refer all actors linked to organic movement, including : organic farmers, farmer' associations, umbrella organizations, advocacy groups, processors, traders, certifiers, and researchers. » (Darnhofer *et al.*, *À paraître*, p. 2)

Dans cet article, les cas d'étude sont des pays disposant de politiques dédiées à l'agriculture biologique. Or, le niveau de développement de l'agriculture biologique en Afrique n'en est pas encore à ce stade : il est encore peu inscrit dans des politiques agricoles et programmes de longue durée portés par les gouvernements africains. C'est pourquoi nous préférons utiliser la notion de « modèle d'agriculture biologique » plutôt que celle de « secteur ».

#### *B.2.2 Les signes tangibles de l'institutionnalisation du modèle d'agriculture biologique*

Comprendre et donner du sens au processus d'institutionnalisation suppose de penser sa « matérialité », autrement dit d'en repérer des « indices tangibles » (Aguilera, 2015, p. 63). Comment repérer une politique institutionnalisée ? Comment repérer un modèle d'agriculture biologique institutionnalisé ? À quel moment peut-on considérer qu'il y a institutionnalisation ?

Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès (2005) proposent d'analyser l'action de l'État par ses instruments, s'intéressant à ce qui reste au cours de l'institutionnalisation comme représentation du monde (et « tracer le véritable changement en marche ») et à l'aspect stabilisé d'une proposition politique. Ils distinguent deux notions importantes : celle d'instrumentation de l'action publique, qu'ils définissent comme : « L'ensemble des problèmes posés par le choix et l'usage des outils (des techniques, des moyens d'opérer, des dispositifs) qui permettent de matérialiser et d'opérationnaliser l'action gouvernementale » (Lascoumes, Le Galès, 2005) ; et celle d'instrument, qu'ils définissent comme « un dispositif à la fois technique et social qui organise des rapports sociaux spécifiques entre la puissance publique et ses destinataires en fonction des représentations et des significations dont il est porteur » (Lascoumes, Le Galès, 2005, p. 13).

D'autres proposent des indicateurs supplémentaires pour « saisir » une politique institutionnalisée : la présence « d'organisations », « de budgets » et « d'agendas » (Aguilera, 2015, p. 65). En outre, la présence de règlements, de circulaires, de lois ou encore de

procédures est aussi un indicateur de l'institutionnalisation d'une politique (Aguilera, 2015, p. 65 ; Jacob, 2005, p. 64). Dans le cas des travaux portant sur l'institutionnalisation des idées, cette matérialité s'observe selon les forums et les arènes par différentes modalités ; par exemple, sur le forum professionnel agricole, il s'agit des élections syndicales, des questions posées à l'agenda des réunions syndicales, etc. ; sur le forum professionnel, il s'agit par exemple des articles scientifiques supports des débats et des visions du monde (Fouilleux, 2003). La prise en compte progressive de l'agriculture biologique dans diverses revues spécialisées agricoles, mais aussi dans les médias généralistes, la structuration des organisations travaillant spécifiquement autour de l'agriculture biologique sont des signes attestant de la « sortie de la marginalité » de l'agriculture biologique, et donc de sa progressive institutionnalisation (Piriou, 2002).

Pour la sociologie des organisations, repérer empiriquement un champ institutionnel suppose de repérer un ensemble d'organisations au sein d'une arène ou d'un domaine, qui interagissent systématiquement : producteurs, fournisseurs, acteurs intermédiaires ou encore organismes de régulation. De manière similaire, Claire Lamine propose de repérer un « système agri-alimentaire » à travers les « acteurs locaux des filières de production, de transformation, de distribution, mais aussi le conseil technique, les politiques publiques territoriales ou territorialisées, les consommateurs et la société civile ». Elle ajoute qu'un système « englobe également, de fait, les différents dispositifs et réseaux mettant en relation production, commercialisation et consommation (qu'il s'agisse de circuits courts ou longs), ces deux définitions facilitant de fait le repérage des acteurs » (Lamine, 2012, p. 143).

Nous repérerons donc l'institutionnalisation d'un « modèle d'agriculture biologique » à travers la présence de plusieurs aspects. D'abord, elle sera repérée par la stabilisation d'un agrégat d'acteurs autour de l'agriculture biologique : producteurs, fournisseurs, transformateurs, techniciens, chercheurs, ONG, etc. Ensuite, le financement dédié de projets et de programmes d'aide au développement permettra d'observer une certaine stabilité de l'agriculture biologique. L'adoption et la conservation de techniques par les producteurs seront en outre un moyen de repérer cette stabilité. Les formes de reconnaissance publique, les standards publics ou privés, l'organisation de conférences dédiées ou les formations sont d'autres moyens de repérer la diffusion et le maintien de l'agriculture biologique. De plus, la présence d'activités dédiées, telles que les projets d'ONG locales ou les projets économiques d'entreprises privées implantées localement, participe à cette stabilisation. Enfin, elle se repère avec la présence de produits biologiques sur les différents marchés locaux, régionaux

et internationaux, voire des circuits de commercialisation courts dédiés à l'agriculture biologique. Le maintien se repère alors dans la présence d'activités en agriculture biologique sur un temps long, en dépit notamment de l'interruption des financements d'aide au développement, et dans la continuité du lien entre les acteurs (agrégat).

#### *B.2.3 La notion de trajectoire pour décrire la socio-historicité du modèle d'agriculture biologique*

L'émergence et l'institutionnalisation de l'agriculture biologique en Afrique étant étudiées sur un temps long, nous choisissons de l'aborder comme trajectoire. La notion de trajectoire peut être définie comme « le chemin suivi par une affaire sans élaboration plus formelle que le récit des évènements auxquels on impute, plus ou moins explicitement, un pouvoir de reconfiguration, décrivant sa montée en puissance dans l'espace public » (Fourniau, 2011, p. 71).

Étudier la trajectoire est donc un travail de reconstitution « de la trame des faits qui ont marqué l'inscription sociale, la manière d'être d'agir en société des hommes dans un temps et un espace définis » (Fournier-Plamondon, Racine-Saint-Jacques, 2014, p. 2). Cette reconstitution est donc un travail qui suppose de revenir à l'histoire du processus. Dans le cas de l'agriculture biologique, la notion de trajectoire fait référence par exemple au processus de conversion, de passage ou de changements de pratiques agricoles vers plus de techniques biologiques (Lamine, 2012, p. 146), par exemple. Elle est aussi mise en avant pour souligner le poids de l'histoire dans le développement du secteur biologique en Europe (Darnhofer *et al.*, à paraître).

Dans cette thèse, nous étudierons donc la trajectoire d'institutionnalisation d'une agriculture biologique africaine comme l'étude des étapes et évènements qui ont jalonné et structuré l'état du développement de l'agriculture biologique jusqu'à 2017. Ces étapes et évènements débouchent sur des formes stabilisées d'agriculture biologique, qui constituent des « indices tangibles » (Aguilera, 2015) de l'institutionnalisation d'un modèle d'agriculture biologique africain. Une trajectoire peut embrasser plusieurs types d'agriculture biologique et se caractériser par des types plus dominants que d'autres.

### **B.3 Variables explicatives des trajectoires de l'agriculture biologique africaine et hypothèses**

Comment expliquer une trajectoire d'institutionnalisation ? Une alternative politique, une politique publique, une idée, ou un instrument ne sont pas des « objets flottants » (Lieberman,

2002), ils sont fondamentalement incarnés par des acteurs. Ils véhiculent des normes et, en même temps, des intérêts. Ils peuvent aussi être portés par des organisations qui stabilisent à travers leurs structures une représentation du problème qui est le fruit d'une négociation interne. Ce sont les acteurs qui construisent, traduisent, sélectionnent et institutionnalisent une manière de concevoir les solutions à un problème de société. Comprendre l'institutionnalisation d'une idée plutôt qu'une autre, ou le choix d'une procédure plutôt qu'une autre, suppose donc de suivre les différents acteurs qui portent ces idées ou solutions (ou les éléments constitutifs d'une alternative politique), afin de comprendre, en l'occurrence, les modalités de leur participation à l'émergence et au maintien d'activités en agriculture biologique.

Nous chercherons à expliquer les caractéristiques des trajectoires d'institutionnalisation du modèle d'agriculture biologique africain en nous intéressant à trois variables : les configurations du secteur agricole, l'aide au développement et les mouvements stabilisés autour de la défense de l'agriculture biologique. Ces trois variables explicatives principales sont présentées successivement dans les points suivants.

### *B.3.1 Les configurations du secteur agricole*

Le développement de l'agriculture biologique ne résulte pas de politiques nationales portées par les États africains, mais plutôt d'un processus qui s'est déroulé « en marge » de l'État (Pophiwa, 2012). Dès lors, les diverses activités en agriculture biologique, telles que la production ou la commercialisation, viennent forcément bouleverser ou s'adosser à un équilibre, un ordre institutionnel en place, tel un modèle de développement agricole hégémonique. L'installation de ces activités et leur maintien dans le temps supposent donc de déconstruire des institutions déjà en place dans un processus de désinstitutionnalisation (Fuenfschilling, Truffer, 2014). Cette phase de déconstruction d'institutions existantes et l'évolution de cet équilibre sont un élément fondamental d'explication des trajectoires d'institutionnalisation de l'agriculture biologique : nous faisons ici référence à la configuration du secteur agricole, dont nous supposons que les caractéristiques sont susceptibles de favoriser ou, au contraire, de s'opposer à la diffusion de l'agriculture biologique.

Dans la littérature, la notion de « configuration sectorielle » est souvent définie en relation avec un travail comparatif. Par exemple, dans le cas de l'étude comparée de l'intégration de revendications agroenvironnementales dans les politiques agricoles québécoise et française,

Maude Benoit prend « les configurations du secteur agricole » comme variable d’explication, définies comme les « cadres stabilisés qui définissent et circonscrivent les espaces de débats, de négociations et de mise en œuvre de décisions publiques dans un secteur donné », en l’occurrence le secteur agricole (Benoit, 2015, p. 33). Philippe Lavigne Delville propose de façon similaire de mobiliser la notion de configuration pour l’étude comparée de l’institutionnalisation d’un mode de régulation dans deux secteurs (l’eau et le foncier) : il la définit comme « la spécificité du secteur » et l’explique par « l’histoire politique et institutionnelle du pays ». Les « spécificités du secteur » se caractérisent plus précisément par « les régimes politiques », le type de « décentralisation administrative » ainsi que les « cadres sectoriels » ; chacune est structurée par l’histoire du pays et les paradigmes internationaux (Lavigne Delville, 2018, p. 57) ;

Nous partageons certains éléments de ces travaux et notamment l’importance de la socio-historicité (Bayart, 1989 ; Benoit, 2015 ; Delville, 2018) du secteur agricole et l’ensemble des « cadres stabilisés » (Benoit, 2015) au cours des évènements importants de la trajectoire d’institutionnalisation de l’agriculture biologique.

L’histoire politique du pays et du secteur agricole nous semble ici déterminante. Elle a marqué et marque l’évolution de l’organisation de la production agricole, que nous considérons comme participant aux « cadres stabilisés ». Le choix du modèle de production, plutôt coopératif privé ou piloté par l’État (rôle de l’État dans le pilotage et la régulation du secteur), ou encore s’il est structuré par filières prioritaires pour l’exportation internationale, sous-régionale ou locale, a une influence sur l’organisation de la production, mais aussi sur l’organisation générale de l’approvisionnement. De plus, le niveau de politisation de certaines composantes du secteur agricole et les liens avec les coalitions de pouvoir, ou la sensibilité politique du secteur, semblent aussi une caractéristique importante à saisir pour comprendre l’institutionnalisation d’une nouvelle orientation agricole (Kjær, Joughin, 2012 ; Kjær, 2015 ; Lavigne Delville, 2018). Par ailleurs, les représentations dominantes ou hégémoniques (Schmidt, 2008), dans notre cas, du rôle de l’agriculture, participent aux trajectoires d’institutionnalisation de l’agriculture biologique. Les représentations dominantes des acteurs du secteur agricole constituent des « cadres stabilisés » freinant ou favorisant l’essor des activités en agriculture biologique.

À partir de cette variable analytique « configuration du secteur agricole », nous formulerais les deux hypothèses suivantes, que la suite de la thèse cherchera à confirmer ou infirmer à partir de l’analyse de nos deux terrains en Afrique :

*H 1.1 : Le développement de l'agriculture biologique en Afrique est conditionné par l'histoire politique et le type de régime politique en place.*

*H 1.2 : Le développement de l'agriculture biologique en Afrique est inversement conditionné par le niveau d'institutionnalisation du modèle de la « révolution verte » (autrement dit du modèle d'agriculture conventionnel).*

### *B.3.2 L'aide au développement*

Nous l'avons déjà évoqué plus haut en mentionnant les travaux qui étudient l'action publique africaine : l'aide au développement joue un rôle important dans la production de cette action publique. Elle renvoie à une pluralité d'acteurs, entre les diverses agences de coopération bi- et multi-latérales, les organisations internationales, les ONG internationales, les bailleurs de fonds privés ou encore l'expertise et la recherche internationales. Ces acteurs font partie de ce que certains auteurs appellent la « matrice de production de l'action publique » (Eboko, 2015a ; 2015b). Pour Fred Eboko, les organisations multilatérales onusiennes ou internationales (par exemple Onu-Sida, Pnud) sont « des agences de normalisation et/ou de standardisation ». S'agissant des agences occidentales de coopération bilatérale, il indique que « les agences d'ajustement corrigent, accentuent ou soutiennent les pays et/ou les acteurs sociaux et politiques des pays dans la mise en œuvre des directives internationales auxquelles ces agences peuvent donner des orientations inédites » (Eboko, 2015a, p. 186). De plus en plus, les agences de coopération bilatérale « Sud-Sud » prennent de l'importance dans la production d'action publique, comme la coopération brésilienne ou chinoise (Gabas *et al.*, 2013). D'autres acteurs participent à ce processus et font partie de « l'aide au développement », à savoir les experts et consultants internationaux. Fred Eboko, s'inspirant de la définition des « communautés épistémiques » de Peter Haas (1992), les décrit comme « des professionnels qui ont une expertise ou une compétence reconnues dans un domaine particulier qui peut être proposé dans le cas de la production d'action publique » (Eboko, 2015a, p. 188). De plus en plus, les bailleurs de fonds multilatéraux et les bailleurs de fonds privés tels que les fondations privées participent aux processus de production de l'action publique (Eboko, 2015a, p. 186). On peut aussi mentionner les ONG internationales percevant des dons privés et publics qui financent directement, dans les pays africains par exemple, des ONG locales partenaires.

Ces catégories permettent de donner une idée de la diversité des types d'organisations affiliées à l'aide au développement. Elles ne forment pas un ensemble homogène et renvoient à une multitude de fonctionnements. Ainsi, entre différentes agences de coopération bilatérale et selon les gouvernements de rattachement, les programmes engagés et les orientations seront

différents. De même, entre les organisations internationales onusiennes et les bailleurs de fonds multilatéraux, par exemple, les intérêts peuvent diverger, tout comme les modes de construction de l'action. De plus, les modes de financement diffèrent – tout comme les modalités d'utilisation des fonds – et ne permettent pas les mêmes types de politiques de développement : prêts bancaires directement accordés aux acteurs ou aux États africains, par exemple, ou subventions ou dons directement versés aux organisations concernées. Les modes de fonctionnement de ces organisations, qui divergent fortement, et les modalités de l'aide qu'elles fournissent (financière, expertise, réseau) vont donc nécessairement influencer les orientations données au développement. Elles jouent ainsi un rôle non négligeable dans le choix des secteurs à soutenir, des zones où intervenir, par les modalités de l'aide selon lesquelles elles agissent.

Nous chercherons à saisir leur rôle dans le processus d'institutionnalisation de l'agriculture biologique en repérant et cartographiant ces organisations, leurs projets et leurs activités, les financements et les ressources fournies. Il sera alors possible de déterminer dans quelle mesure elles ont contribué à l'essor de l'agriculture biologique sur le continent africain et quel type d'agriculture biologique elles ont particulièrement encouragé. Cette deuxième grande variable d'analyse nous permet de formuler deux hypothèses supplémentaires, que la suite de la thèse visera à explorer plus avant :

*H 2.1 : Les organisations de l'aide au développement, grâce à leurs financements et à leur expertise technique, ont favorisé la stabilisation progressive des activités en matière d'agriculture biologique.*

*H 2.2 : Les intérêts économiques des pays européens pour l'approvisionnement de matières premières biologiques ont, par le biais de l'aide au développement, plutôt encouragé l'essor d'une agriculture biologique de type certifiée par tierce partie.*

### *B.3.3 Les mouvements stabilisés*

La troisième dimension du processus d'institutionnalisation permettant d'expliquer sa trajectoire est la présence, ou non, de mouvements stabilisés.

La notion de mouvements stabilisés fait ici référence à des configurations d'organisations implantées localement, qui forment des agrégats ou réseaux stabilisés autour de l'agriculture biologique. Elle peut être rapprochée d'une « société civile » entendue comme l'ensemble des organisations hétérogènes locales actives composées d'« organisations locales plus ou moins informelles, les mouvements sociaux, les associations politiques à forte visibilité médiatique, les organisations religieuses, les syndicats, les ONG prestataires de services pour le compte de

bailleurs de fonds, les ONG outils d'un courtage en développement pour les ressortissants d'un village ou d'une région, etc. » (Lavigne Delville, 2015, p. 16). Dans notre cas, il s'agit de repérer les organisations positionnées autour de la promotion de l'agriculture biologique.

Souvent financées par l'aide internationale, voire créées pour répondre aux exigences de « bonne gouvernance » par cette même aide internationale, ces organisations jouent des rôles variés, mais souvent faibles dans les processus de production d'action publique (Lavigne Delville, 2018). Pour autant et malgré leur « perfusion » d'aide internationale, ce tissu d'acteurs peut être dynamique. En outre, les stratégies qu'ils déploient pour servir leurs intérêts, leurs objectifs et leurs ambitions politiques, parfois en instrumentalisant l'aide au développement, témoignent du rôle important que ces mouvements sociaux peuvent jouer dans les processus de production d'action publique. Ils peuvent, par leur positionnement, les favoriser ou bien les freiner considérablement :

« Le multi-positionnement des leaders, entre États et associations, les nombreux liens familiaux et amicaux entre agents de l'État et acteurs associatifs, la gestion clientéliste et patrimoniale des associations par leurs fondateurs, l'instrumentalisation politique et financière des associations par le politique et l'État sont ainsi répandus. » (Lavigne Delville, 2015, p. 286)

Nous considérerons donc la présence de mouvements stabilisés autour de la promotion de l'agriculture biologique comme une variable d'explication des trajectoires d'institutionnalisation de l'agriculture biologique africaine. Ces mouvements stabilisés sont constitués d'un tissu d'acteurs plus ou moins fédérés et possèdent plus ou moins de ressources pour encourager la stabilisation des activités biologiques. Les ressources peuvent revêtir diverses formes, allant des ressources financières aux ressources intellectuelles ou techniques, en passant par les ressources institutionnelles (entendues comme la maîtrise des règles du jeu politique, par exemple). Les configurations de ces mouvements peuvent renvoyer à diverses configurations particulières : celles d'un courtier en développement (Bierschenk *et al.*, 2000), d'un entrepreneur politique (Loconto, Fouilleux, 2014) ou d'un médiateur (Jobert, Muller, 1987), par exemple. Chaque fois, il s'agit d'un acteur (individu ou organisation) qui possède et consolide ses ressources. Dans le monde en développement, et particulièrement en Afrique, le marché de l'emploi est tel qu'il se traduit concrètement par des acteurs aux multiples « casquettes », par exemple à la fois chercheur, chef d'entreprise et responsable d'ONG (Lavigne Delville, 2015). Avec cette circulation des individus, le niveau d'interaction entre organisations et la taille du champ augmentent, participant à la consolidation d'un agrégat.

Le choix de cette troisième dimension analytique nous incite à la formulation de l'hypothèse suivante :

*H 3 : La présence ou non d'un mouvement biologique stabilisé et le niveau de ses ressources intellectuelles et politiques expliquent l'institutionnalisation différentielle de l'agriculture biologique d'un pays à l'autre.*

Cette thèse vise donc à étudier les trajectoires d'institutionnalisation de l'agriculture biologique en Afrique comme les étapes progressives d'émergence d'un modèle d'agriculture biologique. L'institutionnalisation participe de la stabilisation d'une alternative politique pour le développement agricole africain. Trois dimensions de ce processus nous permettront de comprendre ces trajectoires : les configurations du secteur agricole, l'aide au développement, ainsi que les mouvements stabilisés. Il s'agit à présent d'opérationnaliser ce cadre d'analyse en présentant notre stratégie de terrain et notre méthodologie de recherche.

## **C. Opérationnalisation de la recherche : stratégie de terrain et méthodologie**

Le cadre dans lequel nous abordons cette analyse étant à présent défini, il s'agit maintenant d'opérationnaliser notre recherche. Pour cela, nous développerons dans un premier temps notre stratégie de recherche, puis, dans un deuxième temps, notre stratégie de terrain et de collecte de données.

### **C.1 Stratégie de recherche : comparaison de pays et de cas d'étude**

Notre travail vise à analyser des phénomènes d'émergence et de progressive stabilisation de l'agriculture biologique depuis les premières initiatives qualifiées de biologiques en Afrique à la fin des années 1980 à 2017. La réalisation d'un terrain de recherche a été indispensable pour comprendre les mécanismes à l'œuvre et s'imprégner du contexte au sein duquel l'agriculture biologique a émergé. En effet, « tout phénomène politique est indissociable de la culture dans laquelle il s'inscrit ; pour le comprendre, il est nécessaire d'être en mesure de reconstruire les modes de pensée et de raisonnement étrangers, ce qui suppose une immersion, plus ou moins longue, selon les cas, les capacités intuitives du chercheur et le degré de familiarité de celui-ci avec le phénomène étranger observé » (Hassenteufel, 2005, p. 117). Ainsi, « la compréhension des contextes et des styles de raisonnement implique donc l'apprentissage sur le terrain » (Hassenteufel, 2005, p. 117). Notre méthodologie s'est construite à la fois autour d'une analyse comparée entre le Bénin et l'Ouganda, d'investigations de cas spécifiques sélectionnés et d'enquêtes de terrain prolongées.

#### *C.1.1 Une analyse comparée entre l'Ouganda et le Bénin*

La circulation et l'institutionnalisation de normes ou d'idées impliquent des formes d'hybridation dont les caractéristiques varient selon les pays concernés. La méthode de la comparaison a été choisie ici dans l'objectif de mettre à jour les mécanismes ayant permis l'émergence de l'agriculture biologique, et les facteurs favorisant ou freinant son institutionnalisation, afin d'illustrer les différences en matière de contenu de modèle et d'expliquer les facteurs ayant favorisé le développement de certaines formes d'agriculture biologique plutôt que d'autres. Comme l'évoque Vigour (2005), « comparer c'est donc, dans une première approche, relever des différences et des points communs en fonction d'un critère qu'il convient de définir au préalable et qui oriente le regard du chercheur » (Vigour, 2005, p. 7), soit dans notre cas l'émergence et l'institutionnalisation de l'agriculture biologique. La comparaison peut aussi permettre de dégager des pistes pour une montée en généralité et ainsi

d'apporter notre pierre à la compréhension des mécanismes d'institutionnalisation de l'agriculture biologique en Afrique. En effet, « la comparaison inductive n'est pas seulement description, elle est aussi explication (ou plutôt tentative d'explication) » (Hassenteufel, 2005, p. 114). La comparaison, de manière plus générale, est une « démarche », voire un « état d'esprit destiné à déplacer le regard du chercheur » (Vigour, 2005).

La comparaison comme méthode d'analyse n'est pas exempte de limites, qu'il faut prendre en considération à la fois dans le choix des cas étudiés, mais aussi dans la démarche de comparaison elle-même. Quatre problèmes méthodologiques ont été relevés par Patrick Hassenteufel (2005), lorsque l'on entreprend une démarche comparative : la comparaison « factice », souvent le résultat d'un travail collectif où les chercheurs n'ont pas construit de grille d'analyse commune et homogène ; la comparaison « à distance », où le chercheur n'a entrepris aucune enquête de terrain dans les pays comparés et s'est contenté des informations disponibles et accessibles en ligne ou par les différents moyens de communication contemporains ; la comparaison « réductrice », souvent le propre d'études quantitatives qui ont tendance à négliger les éléments de contexte ; la comparaison « biaisée », où le choix de la comparaison n'est fait que pour soutenir l'hypothèse du chercheur (Hassenteufel, 2005, p. 117-118). Il est donc important, pour éviter ces nombreux écueils, de rester vigilant, au moment de développer notre méthode et notre grille d'analyse, de sorte que celles-ci soient homogènes entre les pays comparés (Hassenteufel, 2005, p. 119). Dans notre cas, d'une part, le terrain a été mené par une seule personne, ce qui a donc permis une certaine homogénéité dans l'approche du recueil de données, et, d'autre part, nous avons progressivement construit un cadre d'analyse que nous avons appliqué symétriquement dans les deux pays.

Au-delà des critères scientifiques, le choix du nombre de pays d'étude repose en général sur quatre paramètres pragmatiques : « la durée de la recherche », « le caractère collectif ou individuel de la recherche », « l'accès aux données » (contraintes institutionnelles, physiques et linguistiques) et enfin « le type de financement » (Vigour, 2005, p. 136-137).

Dans cette thèse, le choix des pays s'est réduit au nombre de deux, pour des raisons principalement logistiques. En effet, réaliser un terrain de recherche prolongé et s'imprégner des phénomènes étudiés constitue un travail conséquent et mérite que l'on y consacre un minimum de temps. Or, dans le cadre de la réalisation d'une thèse en trois ans, choisir plus de deux terrains aurait obligé soit à prolonger la durée de la thèse, soit à moins approfondir l'étude des phénomènes. De plus, la hauteur du financement alloué chaque année à la

réalisation des terrains n'aurait pas permis de réaliser correctement une enquête de terrain dans trois pays.

Ensuite, nous avons souhaité choisir deux pays comparables. Notre recherche s'est donc concentrée sur les pays d'Afrique subsaharienne (en excluant donc de fait les pays du Maghreb). Ces pays, pour la plupart, partagent une certaine historicité – à savoir une période de colonisation, des phases d'indépendance, l'imposition des plans d'ajustements structurels par les institutions de Bretton Woods dans les années 1990 – et en même temps des différences – histoire du pays avant la colonisation, type de colonisation, régimes politiques post-indépendance, etc. Une large partie de ces pays sont qualifiés de pays en voie de développement et présentent comme caractéristique particulière d'être « sous régime d'aide ». Ainsi, ils partagent un caractère particulièrement extraverti de leurs processus de développement et un environnement plutôt favorable à l'intervention d'acteurs étrangers.

Après une revue de la littérature grise (Willer, Lernoud, 2014)<sup>32</sup> et une série d'échanges avec des chercheurs<sup>33</sup> investis dans l'étude de l'agriculture biologique en Afrique, deux pays ont semblé convenir pour tester nos hypothèses : le Bénin et l'Ouganda.

L'Ouganda est apparu rapidement comme un pays intéressant pour étudier le développement et l'institutionnalisation de l'agriculture biologique, car il est considéré comme la « *success story* » du développement de l'agriculture biologique en Afrique subsaharienne, ce dont témoigne la diversité des écrits sur ce pays (Walaga, Hauser, 2005 ; Walaga *et al.*, 2005 ; Pophiwa, 2012 ; Adebiyi, 2014)<sup>34</sup>. En effet, il s'agit du pays présentant le plus grand nombre d'agriculteurs certifiés biologiques du continent africain (Willer, Lernoud, 2018). De ce fait, on peut supposer que les dynamiques internes de développement de l'agriculture biologique y sont intéressantes à étudier. De plus, le constat de l'existence d'un mouvement national rassemblant les acteurs de l'agriculture biologique appelés Nogamu (*National Organic*

<sup>32</sup> PARROTT, Nicholas et BO VAN, Elzakker. *Organic and like-minded movements in Africa. Development and status.* 2004. Germany Bonn. IFOAM Organics International.

FAO, 2016a. Organic Agriculture: Agriculture Biologique Accueil. *Fao inter-departemental working group on organic agriculture.* 2016. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.fao.org/organicag/oa-home/fr/>, dernière consultation le 16 mars 2016.

FAO, 2016b. Organic Agriculture: Données Pays. In : *Fao inter-departemental working group on organic agriculture.* 2016. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.fao.org/organicag/oa-countrydata/fr/>, dernière consultation le 16 mars 2016.

<sup>33</sup> Entretien avec un chercheur agronome Cirad, UMR Horstys, sur l'agriculture biologique en Afrique de l'Ouest, réalisé le 10 janvier 2014, site Cirad Baillarguet ; échanges de mails entre décembre 2013 et mars 2014 avec un chercheur sociologue, Inra, UMR Ifris, sur les initiatives de l'agriculture biologique en Afrique en général.

<sup>34</sup> WALAGA, Charles, 2005. *Organic agriculture in Kenya and Uganda. Study visit Report. CTA, ORREDE and SACDEP Kenya, The Netherlands.* 2005.

*Agriculture Movement of Uganda)* et les premiers documents étudiés attestant de leur dynamisme<sup>35</sup> ont participé à ce choix. Ensuite, la présence d'un standard national dédié à l'agriculture biologique et des formes d'institutionnalisation de l'agriculture biologique paraissaient parmi les plus avancés en Afrique subsaharienne<sup>36</sup>. Enfin, l'Ouganda présente une grande diversité de produits en agriculture biologique certifiée : coton, fruits tropicaux, café, vanille, sésame, cacao (Willer, Lernoud, 2018). Ci-dessous, le tableau récapitulatif des caractéristiques documentées de l'agriculture biologique en Ouganda :

**Tableau 5 : Données disponibles sur le développement de l'agriculture biologique en Ouganda (compilation de tableaux issus de (Willer, Lernoud, 2018) :**

OUGANDA		
Superficies en production biologique certifiée (ha) (inclus les aires en conversion)	En 2013	230 232
	En 2016	262 282
Part des aires en agriculture biologique certifiée (inclus les aires en conversion)	En 2016	1,8 %
Total aire en agriculture biologique (inclus la cueillette sauvage) (ha)	En 2016	420 610
Nombre d'exploitations biologiques	En 2010	188 625
	En 2016	210 352
Surface moyenne en bio par exploitation certifiée (ha/expl)	En 2016	1,25

Nous avons ensuite opté pour le Bénin parce qu'il s'agit d'un pays où l'agriculture biologique est moins développée autour de l'exportation vers les marchés internationaux. En effet, au Bénin, les initiatives en matière d'agriculture biologique semblent s'institutionnaliser de manière différente qu'en Ouganda (avec des fermes écoles, notamment, proposant un modèle alternatif au développement rural). Enfin, les productions concernées par l'agriculture biologique certifiée sont : le coton, l'ananas, la noix de cajou, l'arachide, le sésame, et le karité (Willer, Lernoud, 2018). On constate que le coton et l'ananas sont des produits biologiques certifiés aussi en Ouganda. Ci-dessous, voici un tableau récapitulatif des données disponibles en matière d'agriculture biologique au Bénin :

<sup>35</sup> PARROTT, Nicholas et BO VAN, Elzakker. *Organic and like-minded movements in Africa. Development and status.* 2004. Germany Bonn. IFOAM Organics International.

<sup>36</sup> RUNDGREN, Gunnar et LUSTIG, Peter. *Les marchés des produits biologiques en Afrique.* 2007. Bonn, Allemagne. Ifoam Organics International.

**Tableau 6 : Données disponibles sur le développement de l'agriculture biologique au Bénin (compilation de tableaux issus de (Willer, Lernoud, 2018)**

BÉNIN		
Superficies en production biologique certifiée (ha) (inclus les aires en conversion)	En 2013	1 987
	En 2016	5 679
Part des aires en agriculture biologique certifiée (inclus les aires en conversion)	En 2016	0,2 %
Totale aire en agriculture biologique (inclus la cueillette sauvage) (ha)	En 2016	10 184
Nombre d'exploitations biologiques	En 2010	1 992
	En 2016	3 153
Surface moyenne en bio par exploitation certifiée (ha/expl)	En 2010	1,8

Ces deux pays témoignent de formes d'institutionnalisation et de conceptions différentes de l'agriculture biologique : le développement d'une agriculture non certifiée, mais volontaire, au Bénin, et celui de l'agriculture biologique certifiée en Ouganda. Dans le cas du Bénin, l'agriculture biologique semble se développer plutôt en vue de proposer un modèle alternatif au modèle de production actuel, où l'enjeu de certification pour la commercialisation des produits est secondaire. Dans le cas de l'Ouganda, en revanche, l'agriculture biologique se développe plutôt en vue d'obtenir des marchés à l'exportation vers l'Union européenne, où l'enjeu de la certification est central.

En outre, au-delà de ces critères scientifiques, le choix de ces deux pays a reposé sur la connaissance préalable de l'un des deux pays (le Bénin<sup>37</sup>) et des langues officielles de ces deux pays (le français, d'une part, et l'anglais, d'autre part). Par ailleurs, le niveau de sécurité de ces pays et les facilités administratives (visa, permis de recherche, accès aux données et aux acteurs – le type de régime, plus ou moins autoritaire, facilitant l'accès aux acteurs) ont aussi soutenu ces deux choix.

#### *C.1.2 Choix des cas d'étude plus précis dans chaque pays*

Le choix de cas d'étude plus précis dans chaque pays a été réalisé sur la base d'une revue de la littérature grise, d'échanges avec des chercheurs, ainsi que d'une première phase de terrain exploratoire effectuée entre mai et octobre 2014, d'une durée de trois mois dans chacun des

<sup>37</sup> Le choix du Bénin a été motivé en partie par l'expérience de la doctorante de ce pays. En effet, lors de son stage de fin d'étude d'ingénieur en agriculture de l'Esa d'Angers, réalisé à l'Afdi (Agriculteurs français développement international), elle y a séjourné un mois. De plus, lors de son mémoire de recherche en master 2, réalisé en stage au sein du Cirad et de l'UMR Moisa (Marchés, organisations, institutions, et stratégies d'acteurs), la doctorante y a réalisé un séjour de deux mois.

deux pays. Cette phase exploratoire d'enquête a permis de recenser les initiatives en matière d'agriculture biologique et ainsi de parvenir à sélectionner les cas les plus pertinents pour l'analyse. Les cas choisis illustrent des modalités d'institutionnalisation de l'agriculture biologique différentes participant de l'émergence d'une alternative politique. Ces choix de cas reposent donc sur une sélection « intuitive et pragmatique » tout en « restant pertinent[s] au regard » de notre problématique de recherche et de l'objectif de comparaison (Vigour, 2005, p. 157).

Nous avons tout d'abord réalisé une reconstruction historique des évènements relatifs à l'agriculture biologique : il s'agissait de retracer les premières initiatives en matière d'agriculture biologique et de mettre en parallèle les différentes phases politiques ayant impacté le secteur agricole. Ce travail visait à comprendre les moteurs du secteur dans son ensemble, indépendamment du type d'agriculture biologique, et à illustrer ainsi les articulations entre les différents types.

Nous avons également étudié le processus de stabilisation de la filière coton biologique : celle-ci est présente dans les deux pays d'étude avec, dans les deux cas, une institution nationale en charge de la promotion de la filière. Dans les deux pays, il s'agit historiquement de la première production certifiée pour l'exportation. La filière coton est importante dans les deux pays, puisque les productions équivalentes en conventionnel sont des filières dites « traditionnelles d'exportation » et permettent de rémunérer l'État grâce aux revenus générés par les exportations. La filière coton, au sein de laquelle s'inscrit la filière coton biologique, dépend du marché international et doit répondre aux standards de la demande pour obtenir le marché.

De même, nous avons analysé le processus de stabilisation des filières « ananas biologique » : la filière d'exportation d'ananas biologique s'est développée au Bénin et en Ouganda pour les marchés d'exportation avec le soutien de projets de partenaires techniques et financiers, à la fois pour la fourniture d'ananas frais (entier vendu en fruit) et transformé (jus, séché). À la différence de la filière coton biologique, l'ananas est un produit consommé localement et la filière n'est pas aussi institutionnalisée que la filière coton. De plus, l'ananas est un produit périssable, contrairement au coton, ce qui fait émerger des problématiques spécifiques.

Enfin, nous nous sommes penchée sur le processus de stabilisation de filières biologiques pour la consommation locale ; les filières biologiques locales concernent tous les produits consommés localement. Dans les deux pays, des initiatives locales pour la production et la commercialisation semblent émerger. Les modes d'organisation semblent néanmoins

différents et variés. Des dispositifs de certification alternatifs, par exemple les « Systèmes participatif de garantie » (SPG), émergent dans les deux pays d'étude, avec des degrés de développement différents.

## **C.2. Stratégie d'enquête et types de données récoltées**

Notre approche de l'institutionnalisation de l'agriculture biologique s'inspire de plusieurs approches disciplinaires du fait de notre objet. Elle reste néanmoins fortement influencée par les travaux d'analyse cognitive des politiques publiques et de sociologie politique. À ce titre, notre approche méthodologique s'est construite naturellement autour d'une démarche d'enquête qualitative composée d'entretiens semi-directifs. Or, « si les travaux fondateurs de l'analyse des politiques publiques ont ouvert la voie à un pluralisme méthodologique, les pratiques contemporaines ont plébiscité le recours à l'entretien sans mettre en valeur les autres méthodes éventuellement utilisées » (Bongrand, Laborier, 2005, p. 94). Ce constat, que nous partageons, nous a donc poussée à construire et à nous inspirer, dans la construction de notre « politique de terrain », de la méthodologie socio-anthropologique proposée par Jean-Pierre Olivier de Sardan (Olivier de Sardan, 2008b). Nous n'aurons pas la prétention ici d'affirmer que nous avons opéré une véritable « politique de terrain », tel un socio-anthropologue, d'une part parce que notre immersion sur le terrain n'a pas été aussi longue et prolongée que celle d'un anthropologue, d'autre part parce que nous n'y avons pas été formée. Toutefois, notre démarche de recueil de données a emprunté des éléments de la socio-anthropologie que nous allons préciser *infra*. Pour Jean-Pierre Olivier de Sardan, il existe six types de données dans l'enquête de terrain : l'entretien, l'observation participante, les procédés de recension, les sources écrites, les observations, les sources audiovisuelles (Olivier de Sardan, 2008b). Nous allons à présent revenir sur les cinq premiers types de données, puisque ce sont ceux que nous avons mobilisés pour notre analyse.

### *C.2.1 Stratégie d'enquête*

Réaliser une enquête dans un pays qui n'est pas le sien suppose de créer des collaborations afin de pouvoir légitimer et justifier notre présence dans ce pays. Au-delà de la légitimation de sa présence et de son travail, une collaboration permet de faire connaître sa recherche auprès des acteurs du secteur, d'être introduit afin de faciliter la prise de rendez-vous et la réalisation d'interviews, voire la participation à des réunions de parties prenantes sur l'agriculture biologique. La première étape dans la mise en place de la stratégie de collecte de données a donc été de créer des collaborations avec différents acteurs nationaux impliqués

dans le secteur de l'agriculture biologique. Afin de préparer au mieux ces collaborations, nous avons proposé dans chacun des deux cas des termes de référence avec des engagements de la part du doctorant dans la conduite de sa recherche (*cf. Annexe 1*).

Dans le cas de l'Ouganda, nous avons noué un partenariat avec Nogamu, *National Organic Agriculture Movement of Uganda*, car il s'agit d'une ONG qui chapeaute tout le mouvement ougandais autour de l'agriculture biologique. Cette organisation compte de nombreux membres, provenant à la fois du monde de la coopération, de la recherche scientifique, etc. De ce fait, travailler avec cette ONG pour la réalisation de ce terrain a été crucial, car elle a été la porte d'entrée pour rencontrer les personnes clés ayant participé au développement et à l'institutionnalisation de l'agriculture biologique.

Dans le cas du Bénin, nous avons procédé de la même manière. Nous avons été dirigés vers une personne identifiée comme la personne-ressource du développement de l'agriculture biologique, afin d'être appuyée pour les prises de contact et la réalisation des entretiens. Nous avons en l'occurrence noué une collaboration avec la Faculté des sciences agronomiques d'Abomey-Calavi, et plus particulièrement avec le Professeur Simplice Vodouhé et son organisation, l'Obepab (Organisation béninoise pour la promotion de l'agriculture biologique), afin de réaliser nos enquêtes.

### *C.2.2 L'entretien : un incontournable du travail de recueil de données*

L'entretien est particulièrement répandu en analyse cognitive des politiques publiques, de même qu'en socio-anthropologie. Il consiste à interroger des individus afin de « recourir au savoir ou au souvenir des acteurs locaux » (Olivier de Sardan, 2008b, p. 84), en relation avec un processus ou un mécanisme étudié. L'entretien constitue un pan important, sinon central, des données récoltées. Il peut être très variable tant du point de vue des objectifs, que de ses caractéristiques concrètes (durée, nombre d'acteurs, structure, questionnaire pré-rédigé ou non). Il n'y a pas de « technique » d'entretien, mais un « savoir-faire » ou une « politique de l'entretien » (Olivier de Sardan, 2008b, p. 55).

Notre analyse repose donc en partie sur une série d'entretiens réalisés en Ouganda et au Bénin, au cours de deux séjours de trois mois dans chacun des pays. Nous avons conduit au total 92 entretiens en tâchant de disposer d'un échantillon représentatif de tous les types d'acteurs impliqués dans le développement de l'agriculture biologique, depuis ses origines jusqu'à nos jours. Un canevas des questions envisagées a été construit pour chaque entretien (*cf. exemple en Annexe 2*) (Benoit, 2015). Ce canevas était pratiquement le même pour tous

les acteurs rencontrés lors de la phase exploratoire de notre terrain, et construit autour de trois thèmes : la description de l'acteur rencontré et son profil, sa conception de l'agriculture biologique, et les projets et activités en agriculture biologique. Durant la seconde phase de terrain (avec déjà plus de précision durant la première phase pour le Bénin, car c'était le deuxième pays étudié et les cas qu'on allait conserver étaient déjà sélectionnés), ce canevas est devenu plus précis et très spécifique à chaque acteur rencontré, puisqu'il s'agissait de comprendre dans chacun des cas les caractéristiques du développement des différentes formes d'agriculture biologique. Bien qu'il y ait des similitudes dans le canevas des entretiens réalisés, il faut noter que les objectifs variaient grandement selon les acteurs, entre les entretiens avec des acteurs des processus pour reconstituer l'histoire et les positions de chacun (dans la mesure du possible et en fonction de la mémoire des acteurs), les entretiens informationnels (chercheurs qui ont étudié en partie ces processus) pour trianguler l'information de certains pans de l'histoire, et les entretiens extérieurs à « la clique » (journalistes, agences de coopération, entrepreneurs) afin d'éviter « l'encliquage »<sup>38</sup>.

Entretiens Réalisés (cf. Annexe 3 pour le détail)		
	2014	2015
Ouganda	24	31
Bénin	22	15

Plusieurs difficultés ont été rencontrées, d'une part pour obtenir des informations précises et sincères de la part des agents des administrations rencontrés (souvent, ces acteurs n'approfondissaient pas leurs réponses et ne donnaient que très peu de précisions) et du fait de la sensibilité politique de certaines questions ; une manière de contourner le problème a été de trouver des acteurs interlocuteurs hors administrations, ainsi que les chercheurs ayant déjà étudié ces processus sous d'autres angles (afin d'obtenir des versions « officieuses »). D'autre part, il fallait prendre en compte la multitude de « casquettes » de certains acteurs rencontrés (par exemple, on vient interroger un exportateur d'ananas, mais qui se révèle aussi expert en certification et professeur à l'université) ; une manière de contourner le problème était, en début d'entretien, de systématiquement demander à l'acteur de retracer son parcours et la manière dont il était arrivé à mener des activités en agriculture biologique, afin d'adapter ensuite les questions posées. Ainsi, il n'était pas rare d'entamer un entretien sur un aspect des activités de l'intéressé (souvent celles du poste au sein de l'organisation pour laquelle il

<sup>38</sup> « L'insertion du chercheur dans une société ne se fait jamais avec la société dans son ensemble, mais à travers des groupes particuliers. Il s'insère dans certains réseaux, et pas d'autres. C'est ce que nous appellerons "encliquage" » (Olivier de Sardan, 2008b, p. 93).

travaillait et au sein de laquelle nous étions venue le rencontrer), et de changer pour partie certains aspects du canevas au cours de l'entretien, jugeant plus opportun de le questionner sur une autre de ses activités, en dehors de la structure au sein de laquelle nous le rencontrions. Ces entretiens ont été enregistrés quand l'interviewé était d'accord ; chacun de ces entretiens a donc été retranscrit. À défaut d'enregistrement, les notes ont été structurées rapidement après l'entretien pour perdre le moins d'informations possible.

L'entretien est quasi systématiquement mobilisé en analyse cognitive des politiques publiques comme allant de soi ; pour autant, son utilisation et sa valeur du point de vue de l'administration de la preuve qu'on peut lui conférer restent à démontrer (Bongrand, Laborier, 2005). Une manière de contourner cette problématique – sans pour autant prétendre que cela soit la bonne et/ou l'unique méthode – consiste à la fois en un travail de clarification sur la manière dont les entretiens et notre stratégie d'enquête ont été réalisés (ce que nous venons de présenter ici), tout en fondant nos preuves sur une plus large diversité de sources de production de données.

### *C.2.3 Les autres formes de recueil de données mobilisées dans cette thèse : la revue de la littérature grise, l'observation participante ou non et les procédés de recension*

Tout d'abord, une partie des données mobilisées comprend une revue plus ou moins systématique d'un ensemble de « sources écrites » (Olivier de Sardan, 2008b, p. 68) ou de « documents écrits » (Benoit, 2015, p. 56). Quel que soit le vocable mobilisé, il s'agit de lister, classer et dépouiller un ensemble de données relatives au sujet nous concernant. Ainsi, les « sources écrites » recouvrent « la littérature savante sur l'aire considérée », « la littérature grise », la revue « de presse », « les archives » et « les productions écrites locales (cahiers d'écoliers) » (Olivier de Sardan, 2008b, p. 68-69). L'analyse documentaire, quant à elle, entend s'intéresser à deux types de données : les documents officiels, produits par les autorités publiques, et les documents issus de la presse (Benoit, 2015, p. 56-57). Une partie de ces données écrites est mobilisée avant la réalisation du terrain, afin d'appuyer la sélection des cas et la construction des premières hypothèses, d'autres sont récupérées lors des séjours sur le terrain et constituent en ce sens des données de terrain (Olivier de Sardan, 2008b, p. 69).

Dans cette thèse, nous mobiliserons ce type de corpus de données écrites, et plus particulièrement : une littérature savante sur l'aire, une littérature grise (les standards biologiques européens, est-africains et ougandais, les documents politiques en lien avec

l'agriculture biologique ou l'environnement institutionnel du développement agricole, ou encore les rapports et documents de projets de développement, par exemple), des articles de presse (bien que nous n'ayons pas fait une revue systématique, nous avons récupéré et dépouillé la presse relative à l'agriculture biologique dans nos deux pays et sur le continent africain), les sites internet des organisations, ainsi que les productions écrites locales (guides pour la production biologique, formulaires de certification, cahiers des charges, par exemple). Ces sources seront référencées en note de bas de page lorsqu'elles sont utilisées comme donnée.

Ensuite, l'observation participante, devenue populaire depuis quelques années en science politique, consiste en « un séjour au quotidien plus ou moins prolongé chez ceux auprès de qui [le chercheur] enquête ». Cette méthode permet d'observer « “de l'intérieur” au sens strict, du moins au plus près de ceux qui la [les acteurs étudiés] vivent, et en interaction permanente avec eux » (Olivier de Sardan, 2008b, p. 48). L'observation participante se traduit concrètement par la prise de notes dans des cahiers d'observation quotidienne pouvant servir l'analyse, ainsi que par l'imprégnation, consistant à « baigner » dans le quotidien des acteurs sur lesquels on enquête (Olivier de Sardan, 2008b, p. 48). En science politique, l'observation participante se réfère généralement à la participation du chercheur à diverses réunions, organisations ou divers évènements. Le chercheur est alors au cœur des échanges. Ce type d'observation de l'intérieur est varié : on peut retenir « l'observateur intégral », « le participant qui observe » et le « participant intégral » (Olivier de Sardan, 2008b, p. 48). Ce type d'action durant l'enquête de terrain, s'il est systématiquement collecté et ordonné, peut constituer des « données » ; si ce n'est pas le cas, il joue tout de même un rôle « d'imprégnation » (Olivier de Sardan, 2008b, p. 49).

Durant notre période de terrain, nous avons pu, dans la mesure du possible, pratiquer l'observation. Nous avons pu participer à un ensemble de réunions, conférences, journées de travail, d'une part, et avons réalisé des visites de fermes ou de sites de production, d'autre part. L'ensemble de ces formes d'observations réalisées sont listées et rassemblées dans le tableau situé en annexe 4. Nous avons aussi placé les restitutions de terrain – lorsque nous avons pu les réaliser – au sein de cette catégorie de référencement.

Enfin, comme nous l'avons vu en introduction, les données disponibles sur l'agriculture biologique sont compliquées à récupérer, parfois inexistantes. Une partie du travail d'enquête de terrain a donc été de répertorier, classer et comptabiliser certaines informations relatives au développement de l'agriculture biologique. Ces types de données issues des « procédés de

recension » peuvent être obtenus « dans le cadre de l'observation soit de l'entretien guidé » (Olivier de Sardan, 2008b, p. 66). Ces procédés consistent à produire « systématiquement des données intensives en nombre fini », entendues comme des « comptages, des inventaires, des nomenclatures, des plans, des listes, des généalogies... » (Olivier de Sardan, 2008b, p. 66).

Ce travail de recension n'a pas été fait de manière systématique au sens strict, mais le plus systématiquement possible. En outre et surtout, il nous a semblé nécessaire de disposer au moins des ordres de grandeur, par exemple pour comparer ou comprendre les intérêts en jeu.

Ainsi, « la production des données, c'est inventer des combinaisons nouvelles ajustées au problème considéré, comme doser ou moduler avec doigté les modes éprouvés de constitution de corpus » (Olivier de Sardan, 2008b, p. 72). La collecte de ces données ne s'est pas faite sans contraintes et n'est évidemment pas exempte de biais, qu'ils soient liés au profil du chercheur qui les a réalisés, à son vécu et à son ressenti, ou bien à la représentation que les acteurs se font du chercheur. Notamment, le fait d'être une femme jeune et étrangère peut être un atout ou une contrainte, en fonction de l'interlocuteur.

\* \* \*

Cette thèse se positionne à la suite des travaux menés en science politique et en socio-anthropologie autour des questions de production d'action publique en Afrique (Eboko, 2015a ; Lavigne Delville, 2015 ; Olivier de Sardan *et al.*, 2017 ; Darbon, Provini, 2018 ; Delville, 2018). Cette analyse propose d'aborder l'émergence et l'institutionnalisation non pas d'un secteur ou d'une politique, mais plutôt celles d'une alternative politique. Elle éclaire donc dans une certaine mesure comment se fait l'émergence, la production et l'institutionnalisation d'une idée (Fouilleux, 2000).

Dans cette thèse, nous étudierons l'institutionnalisation d'un modèle d'agriculture biologique africain considéré ici comme une alternative politique. Un modèle d'agriculture biologique fait référence à un ensemble stabilisé d'acteurs, de normes et de représentations plus ou moins partagées et homogènes relatives à l'agriculture biologique africaine que l'ont étudiée autour de dimensions techniques, socio-économiques et identitaires ; ceci n'empêche pas qu'une fois cet ensemble institutionnalisé, des voix de désapprobation et de désaccord soient présentes – au contraire. L'institutionnalisation sera abordée comme l'étude des modalités conduisant à la stabilisation d'un modèle d'agriculture biologique. Elle sera étudiée sur un temps long en caractérisant ses trajectoires.

Trois variables principales nous semblent centrales pour expliquer et caractériser ces trajectoires : les configurations du secteur agricole, l'aide au développement et les mouvements de défense de l'agriculture biologique stabilisés. Les configurations du secteur agricole renvoient à l'histoire politique et spécifique du secteur agricole constituant des cadres stabilisés auxquels les initiatives en matière d'agriculture biologique ont dû s'adosser pour s'institutionnaliser. L'aide au développement renvoie ici à la multitude d'acteurs qui ont participé aux développements de l'agriculture biologique à travers leurs activités qu'ils financent. Enfin, les mouvements de défense de l'agriculture biologique renvoient aux acteurs et leurs réseaux localement stabilisés permettant le maintien des ressources et des activités dans le temps.

L'analyse repose sur un travail comparatif mené entre l'Ouganda et le Bénin autour de plusieurs cas d'études : la stabilisation de l'agriculture biologique dans son ensemble, historiquement, sur un temps long ; la stabilisation de la filière coton biologique ; celle de l'ananas biologique ; et celle des dynamiques autour des marchés biologiques locaux. À l'aide d'une collecte de données mixtes composée d'entretiens semi-directifs, d'une revue de littérature grise, d'observations et d'imprégnation réalisées au cours de deux séjours de trois mois dans chaque pays, ce travail tentera de caractériser les trajectoires d'institutionnalisation d'un modèle biologique au Bénin et en Ouganda et d'en expliquer les différences et les similitudes, sans présumer du poids des acteurs extérieurs ou des dynamiques endogènes.



## **Chapitre 2 : Les grands déterminants de l'institutionnalisation de l'agriculture biologique en Ouganda et au Bénin**

Les premières initiatives en matière d'agriculture biologique ont émergé en Ouganda et au Bénin quasiment à la même période, à savoir à la fin des années 1980. Le contexte international se caractérisait alors par une montée de la critique vis-à-vis de l'utilisation d'intrants chimiques de synthèse. En 2016, le niveau de développement de l'agriculture biologique entre nos deux pays d'étude était bien différent. Souvent décrit comme le cas africain le plus dynamique dans ce domaine, l'Ouganda héberge le plus grand nombre de producteurs certifiés biologiques (210 352) du continent (Willer, Lernoud, 2018) et fait l'objet de plusieurs rapports et articles scientifiques (Pophiwa, 2012 ; Adebiyi, 2014). Le Bénin se caractérise quant à lui par un développement moins important de l'agriculture biologique certifiée pour l'exportation. En effet, il compte au total moins de 3 153 producteurs certifiés (Willer, Lernoud, 2018), mais présente des initiatives dynamiques de promotion d'autres types d'agriculture biologique (Mekpo, 2014)<sup>39</sup>. L'absence d'un mouvement national chapeautant les activités relatives à l'agriculture biologique induit un faible niveau de structuration, en comparaison avec l'Ouganda (Willer, Lernoud, 2016).

Comment appréhender ces différences entre l'Ouganda et le Bénin, alors que les premiers développements émergent à la même période dans les deux pays ? D'après la littérature scientifique à ce sujet, l'essor de l'agriculture biologique en Afrique s'explique par l'aide au développement reçu par les pays concernés. Par exemple, Michael Vysin (2017) montre, dans le contexte ougandais et à travers le cas des filières d'exportation d'ananas biologiques, le rôle des programmes d'aide au développement dans le financement de diverses activités, telles que la certification et le regroupement des producteurs. De même, des auteurs tels que Nedson Pophiwa (2012), Jelili Adegboyega Adebiyi (2014), ou encore Laurent Glin (2014) démontrent l'appui de l'aide au développement dans l'introduction, la diffusion et la mise en place d'une filière d'exportation biologique certifiée dans plusieurs pays africains. Ces mêmes auteurs soulignent en outre l'importance de l'action des organisations locales dans la mise en œuvre et l'appui aux projets et programmes d'aide au développement, et notamment leur maintien dans le temps.

---

<sup>39</sup> PARROTT, Nicholas et BO VAN, Elzakker. *Organic and like-minded movements in Africa. Development and status.* 2004. Germany Bonn. IFOAM Organics International.

Nous partageons l'idée que le soutien de l'aide au développement a été déterminant pour l'institutionnalisation progressive de l'agriculture biologique. Cependant, nous tenterons dans ce chapitre de dépasser ce constat. Afin de saisir plus précisément les différences de développement entre le Bénin et l'Ouganda, une description plus détaillée du profil des organisations d'aide au développement et des caractéristiques de leurs projets nous paraît en effet nécessaire. De plus, la compréhension des cadres politiques et des conséquences pour la configuration du secteur agricole nous semble aussi essentielle. Nous tenterons d'aller plus loin que les travaux existants dans la description des organisations leaders, à l'aide d'une analyse détaillée de la genèse des organisations au cœur des mouvements biologiques. Cette analyse nous permettra d'éclairer les orientations actuelles du sous-secteur, ainsi que les difficultés parfois rencontrées au cours du développement de l'agriculture biologique.

Dans ce chapitre, nous tenterons de dépeindre, à l'aide d'une analyse contextualisée et comparée, les déterminants majeurs des trajectoires d'institutionnalisation de l'agriculture biologique en Ouganda et au Bénin. Il s'articulera autour de trois aspects qui façonnent, selon nous, les trajectoires de développement de l'agriculture biologique. Nous étudierons dans un premier temps les caractéristiques du secteur agricole ayant influencer les initiatives en agriculture biologique. Puis, nous présenterons les principaux projets et programmes d'aide au développement. Enfin, nous analyserons l'origine et l'état de structuration des mouvements biologiques locaux.

## ***A. Les caractéristiques du secteur agricole, déterminantes dans le développement de l'agriculture biologique***

L'Ouganda est un pays d'environ 240 000 km<sup>2</sup> enclavé de l'Afrique de l'Est situé au nord du lac Victoria, et entouré du Kenya, de la Tanzanie, du Rwanda, de la République démocratique du Congo et du Soudan du Sud. Il compte 41 millions d'habitants en 2016. Surnommé *Pearl of Africa* à l'arrivée des premiers colons britanniques, l'Ouganda présente des caractéristiques climatiques propices à la production agricole, du fait d'un climat équatorial. Ce climat permet de réaliser dans la grande majorité du pays au moins deux récoltes par an (Bibagambah, 1996). Au niveau politique, l'Ouganda a connu de longues périodes de troubles dans les années 1970. Depuis la prise du pouvoir par le *National Resistance Movement* en 1986, avec à sa tête Yoweri Museveni, le pays connaît une certaine stabilité et une croissance économique.

Présentant une superficie de quelque 115 000 km<sup>2</sup>, le Bénin est un pays deux fois plus petit que l'Ouganda. Situé en Afrique de l'Ouest, il est bordé à l'ouest par le Togo, à l'est par le Nigéria, et au nord par le Burkina Faso et le Niger. Il compte un peu plus de 10 millions d'habitants en 2016. Le Nigéria importe une grande partie de la production agricole du Bénin, du fait de sa forte démographie. Le secteur agricole est l'une des principales sources de richesse du pays. Bénéficiant d'un climat intertropical chaud et humide, le pays présente des caractéristiques propices à l'agriculture. Ancienne colonie française, il a toujours maintenu des relations politiques commerciales importantes avec la France. Contrairement à l'Ouganda, le Bénin est connu pour ses années de marxisme-léninisme, puis pour sa stabilité politique et son image de pays démocratique.

La structuration du secteur agricole aux différentes phases de son développement a fortement influencé l'orientation prise par les initiatives en agriculture biologique ainsi que leurs résultats. Cependant, l'histoire politique singulière de nos deux pays d'étude a induit une organisation différente du secteur agricole, qui est selon nous un déterminant central des écarts de développement de l'agriculture biologique.

### **A.1 La colonisation, l'indépendance et leurs conséquences pour le secteur agricole**

La colonisation est l'une des premières phases politiques déterminantes. En effet, la politique coloniale adoptée, telle que les choix d'implantation locale de l'administration et les produits stratégiques à importer, a été un élément essentiel de l'organisation du secteur agricole.

#### *A.1.1 Ouganda : une histoire politique et des régimes successifs qui laissent le secteur agricole à l'abandon*

L’Ouganda a été colonisé par les Britanniques en 1894. Le royaume du Buganda, présent à leur arrivée, était éloigné du fonctionnement de sociétés dites acéphales ou primitives, ce qui lui a conféré une position centrale dans le processus de colonisation, le facilitant même. Les Britanniques ont ainsi mobilisé les responsables du royaume afin de favoriser leur implantation dans la région. À cette époque, la couronne britannique n’ayant pas les moyens de mettre en place une colonisation humaine, elle délègue la gestion du territoire à l’administration du Buganda (Gay, 2016). Si nous évoquons cette spécificité de la colonisation de l’Ouganda, c’est qu’elle perdure encore. En effet, au sein du pays, le royaume du Buganda existe toujours et présente un fonctionnement qui lui est propre, notamment dans la gestion des terres, l’éducation supérieure et la culture. De plus, le luganda est la langue la plus parlée parmi les langues vernaculaires. Cette prédominance du royaume du Buganda ne s’est jamais traduite, après la colonisation, par sa présence sur le devant de la scène politique, et en particulier à la tête du pays. Pour autant, le royaume a une grande influence. En effet, le Buganda fonctionne comme un État fédéral, avec son propre parlement, son gouvernement, appelé *Lukkiki*, sa culture et son organisation sociale (plusieurs grandes familles totems). Même si le rôle du royaume du Buganda dans la promotion de l’agriculture biologique reste difficile à mesurer, l’influence du roi et les projets mis en place par le *Kabaka*<sup>40</sup> ont appuyé certaines initiatives en agriculture biologique.

Les colonies étant mobilisées pour soutenir l’effort et l’essor économique de l’Empire, et en particulier le début de l’industrialisation, la couronne britannique a obligé l’Ouganda à produire des matières premières. Ses ressources minières et pétrolières étant rares, l’agriculture était le seul secteur exploitable. Ainsi, la politique coloniale britannique a développé les productions d’exportation, telles que le coton à partir de 1903, le thé et le café à partir de 1920. L’introduction de ces produits pour l’exportation vers l’Angleterre était un moyen de lever des taxes sur le revenu généré par la colonie, afin de rémunérer l’administration présente sur le sol ougandais (Bibagambah, 1996). La production de coton était entre les mains du gouvernement colonial jusqu’en 1930. Ensuite, les Indiens ont rejoint le secteur comme entrepreneurs privés en mettant en place des usines d’égrenage pour le transformer et le commercialiser. Le gouvernement colonial, lui, gérait et menait la recherche,

---

<sup>40</sup> Le *Kabaka* est le nom donné au roi du royaume du Buganda.

la sélection semencière, le service d'appui agricole, la fourniture d'intrants, ainsi que le contrôle de la qualité (CDO, 2015). Au cours de la période coloniale, la mise en place de plantations à large échelle a vu le jour, notamment pour le café et le caoutchouc, mais elles se sont très vite avérées peu rentables (Bibagambah, 1996). La plupart des productions de rente étaient donc réalisées par les agriculteurs ougandais et leurs familles sur de petites surfaces, et non par des planteurs européens. Les cultures de rente étaient ainsi une manière pour les producteurs d'obtenir des liquidités afin de compléter leur régime alimentaire (par les produits qu'ils ne pouvaient fabriquer, notamment ceux transformés) et de payer l'école, les mariages ou les funérailles. Le manque de moyens de la couronne britannique empêchait une colonisation humaine, ce qui s'est d'ailleurs traduit par une politique foncière coloniale spécifique à partir de 1900<sup>41</sup>. L'indépendance, en 1962, ne signifie pas que tous les liens avec l'ex-pays colonisateur aient été interrompus, puisque de nombreux échanges privilégiés persistent entre les deux pays, tels que les transactions commerciales sur les produits de rente.

S'ils semblent de prime abord éloignés de la thématique de l'agriculture biologique, ces éléments historiques expliquent, d'une part, l'attachement ougandais à la préservation de la nature (importante dans la culture ougandaise), et, d'autre part, l'influence de la colonisation dans le développement de certaines filières agricoles d'exportation. Ces filières agricoles traditionnelles d'exportation sur les marchés britanniques ont introduit un savoir-faire en Ouganda. Or, la structuration en filières sur le territoire ougandais, généralement entre les mains d'investisseurs étrangers (Indiens et Britanniques surtout), n'a pu se réaliser sans impliquer des acteurs locaux. Ainsi, la présence de ces filières d'exportation a permis de former les acteurs de la filière à plusieurs niveaux : au niveau de la production, en diffusant

---

<sup>41</sup> En 1900, la Couronne britannique découpe le pays en districts, et introduit le *freehold*, ou système *mailo*. Ce système se traduit par une répartition des terres entre le royaume ganda et la Couronne britannique. Le royaume ganda conserve une partie de ses terres et la Couronne britannique l'autre, ainsi que les terres au nord et à l'est, bien que la gestion de la production de ces zones soit à la charge du royaume ganda. Les terres ganda sont alors distribuées entre membres de la famille royale ganda et les chefs traditionnels du royaume, constituant ainsi l'ensemble des *mailo* privés. Ce système était censé permettre de produire efficacement et d'encourager la production de rente. Or, dans les faits, les propriétaires *mailo* « apprécient davantage le prestige du *mailo* et son caractère privé permettant une vente de terres ». Cette politique est donc un échec. En 1928, la Couronne britannique tente de remédier aux problèmes du système *mailo*, avec la loi *Busuulu and Envujjo*. L'objectif de cette loi est de donner une plus grande autonomie aux petits producteurs au détriment des propriétaires *mailo*. Elle fixe le prix des taxes récoltées par les propriétaires *mailo* et protège les détenteurs-occupants (ils peuvent transmettre leurs terres légalement), sécurisant ainsi la production agricole. Cette réforme a pour effet l'augmentation du prix d'achat du droit d'occupation des terres pour les détenteurs-occupants. Ces derniers contournent ce prix élevé par la revente « souterraine » de parties de leurs parcelles, induisant un morcellement important des terres dans cette zone. Au nord et à l'est du pays, les terres sont régies par les lois coloniales, et, forcées de produire des cultures de rente, les exploitations sont avant tout familiales et de petite taille (Gay, 2016, Chap. 3).

des techniques et outils agricoles ou en organisant les paysans ; plus en aval de la filière, à travers la gestion, la logistique pour la distribution ; ou encore par l'investissement dans des infrastructures dédiées au stockage ou à la transformation primaire, par exemple. Depuis, les filières traditionnelles d'exportation ont un rôle important dans l'économie ougandaise. En 1988, le secteur agricole ougandais représentait 55 % du produit intérieur brut. Le coton, le café, le thé et le tabac (principales cultures d'exportation) constituent plus de 90 % des recettes d'exportation. Jusqu'en 1992/1993, la quasi-totalité des recettes de l'État proviennent du secteur agricole, et en particulier du café (Bibagambah, 1996, p. 7).

À l'indépendance en 1962, l'Ouganda adopte une politique de développement par l'État, comme d'autres pays africains. Le secteur agricole ougandais devient alors l'un des secteurs agricoles les plus dynamiques du continent africain en matière d'infrastructures, mais aussi de services publics d'encadrement. Le gouvernement ougandais fait de l'agriculture une priorité pour le développement économique du pays, mais qui ne durera pas (Kjær, Joughin, 2015, p. 6). En effet, à partir de la fin des années 1960, l'Ouganda connaît de graves difficultés politiques avec de longues périodes d'instabilité. La première est un régime militaire entre 1966 et 1971, la deuxième dure neuf ans sous la dictature d'Idi Amin Dada (1971 à 1979), la troisième est un régime inefficace de 1980 à 1985 (Banégas, 1995). L'instabilité politique sous Idi Amin Dada a interrompu les activités économiques, notamment par l'expulsion de toute l'élite intellectuelle du pays, dont les Indiens. Ce contexte était peu propice au développement d'initiatives privées telles que les investissements étrangers ou l'action d'ONG nationales ou internationales. Le général Obote mit fin à la dictature en s'emparant du pouvoir en 1980, mais le pays restait mal géré. C'est à partir de la prise de pouvoir par le *National Resistance Movement* en 1986, avec à sa tête Yoweri Museveni, que le pays a pu vivre une certaine stabilité politique et ainsi voir fleurir des activités de développement. Toutefois, l'instabilité se poursuit dans le nord jusqu'en 2007, date à laquelle le leader du mouvement *Lord Resistance Army* (LRA), Joseph Kony, est expulsé.

Cette période d'instabilité politique et de mauvaise gestion des affaires publiques, qualifiée de « phase dormante » (Semana, 1999), a eu plusieurs conséquences pour le secteur agricole, et donc pour le développement de l'agriculture biologique. À la suite de la colonisation, l'encadrement agricole public n'avait pas pu fonctionner efficacement (Kjær, Joughin, 2015). Le secteur agricole était entre les mains des seuls paysans ougandais, dont l'objectif principal était la survie en nourrissant leurs communautés. Les populations étaient parfois forcées de quitter leurs terres afin d'échapper à la répression du régime, dispersant les familles et

diminuant ainsi la main-d'œuvre familiale potentielle (Hauser, Lindtner, 2016). Les paysans avaient du mal à investir et à se consacrer à la production agricole, car ils ne savaient pas combien de temps ils pourraient rester sur leurs terres. De ce fait, la plupart d'entre eux s'appuyaient sur leurs connaissances traditionnelles pour produire, transmises de génération en génération, qualifiées de « savoirs traditionnels » ou *indigenous knowledge* en anglais. Enfin, coupé de l'extérieur pendant plusieurs années, le pays a eu très peu accès aux intrants chimiques de synthèse promus en cette période par les acteurs de la « révolution verte » partout ailleurs dans les pays en voie de développement, comme l'Inde au début des années 1970 (Walaga, Hauser, 2005). Ceci explique la faible utilisation actuelle de produits tels que les fertilisants (1,8 kg/ha/année en 2012), en comparaison avec d'autres pays africains voisins (Kenya : 44,3 kg/ha/année ; Tanzanie : 8,4 kg/ha/année en moyenne entre 2001 et 2005)<sup>42</sup>.

Ces éléments historiques de contexte permettent de comprendre l'orientation et les caractéristiques des premières initiatives en agriculture durable, pionnières du développement de l'agriculture biologique. L'instabilité politique et la mauvaise gestion du pays ont induit des terres agricoles laissées intactes (dans le nord, il existe des champs qui n'ont pas été défrichés depuis plus de cent ans) et encore peu dégradées par l'utilisation d'intrants chimiques de synthèse, puisque jusque dans les années 1990, ils n'étaient pas disponibles dans le pays. Ceci a donc facilité l'introduction de pratiques d'agriculture biologique auprès des paysans ougandais (*cf. Figure 1, p. 136*).

#### *A.1.2 Bénin : une politique socialiste qui tente d'organiser et de soutenir le secteur agricole*

Avec la colonisation française, l'administration coloniale introduit les cultures de rente au Bénin, dans l'objectif de fournir les marchés de la métropole, alors que, jusqu'alors, l'agriculture béninoise poursuivait plutôt un objectif de subsistance. La politique agricole coloniale a encouragé la modernisation de l'agriculture, afin de produire des matières premières pour l'industrie de la métropole française. Le mode d'organisation de la production mis en place par l'administration coloniale était basé sur un système sociocommunautaire géré par l'administration, qui imposait notamment le choix des cultures (Adjovi-Ahoyo *et al.*,

<sup>42</sup>WORLD BANK. Data, Fertilizer consumption (kilograms per hectare of arable land), disponible à l'adresse <http://data.worldbank.org/indicator/AG.CON.FERT.ZS>, dernière consultation 20 juillet 2014. Ces données prennent en compte la consommation de produits fertilisants tels que l'azote, la potasse et le phosphate. Les nutriments traditionnels, issus de fumiers, ne sont pas inclus.

2013, p. 27). Dès la mise en place de ce mode d'organisation, l'administration coloniale mit en place une gestion intégrée de la production. Elle mettait à disposition des soutiens techniques, organisationnels et financiers, fournissant par exemple les semences, approvisionnant en intrants et réalisant la transformation primaire et la commercialisation. Des agents de vulgarisation agricole encadraient les producteurs. L'administration installait même des stations de recherche pour les produits phares de la colonie, à savoir le palmier à huile et le coton (Adjovi-Ahoyo *et al.*, 2013, p. 28). Dans le cadre de la gestion de la filière coton, ce système d'organisation de la production a permis à la Compagnie française pour le développement des textiles (CFDT) et à la Société d'assistance technique (SAT) de créer les premières formes de coopératives en organisant des groupements villageois<sup>43</sup>. Contrairement à d'autres puissances coloniales de l'époque, la France opta pour un système de production basé sur les petites exploitations agricoles, et offrait donc aux populations locales la possibilité de se maintenir sur leurs terres, plutôt que l'installation de grandes plantations gérées par des colons, qui engendraient d'importants déplacements des populations locales (Adjovi-Ahoyo *et al.*, 2013, p. 29). Ainsi, comme en Ouganda, la plupart des projets de développement agricole ont soutenu les exploitations familiales, car le modèle de la plantation y était peu développé.

En 1960, à l'indépendance du Bénin, l'élite dahoméenne au pouvoir poursuivit la politique agricole coloniale. Ainsi, l'État reprit les fonctions qu'avaient en charge les sociétés françaises et renforça le modèle colonial de promotion des filières agricoles (Adjovi-Ahoyo *et al.*, 2013, p. 30). Les premières formes et statuts de coopératives ont émergé afin d'organiser la gestion de la production des filières centrales de l'économie du royaume qu'étaient le palmier à huile et le coton<sup>44</sup>.

Le coup d'État militaire du 26 octobre 1972 engendra une rupture radicale dans l'orientation politique et économique du pays. L'orientation politique du gouvernement militaire révolutionnaire marxiste-léniniste de Mathieu Kérékou (1972 à 1990) a en effet opté pour une politique autochtone, avec une économie centralisée et planifiée, donnant la priorité à la sécurité alimentaire de la population. Cette politique s'est traduite par une gestion du développement du secteur agricole de type socialiste avec une collectivisation des facteurs de production et une gestion intégrée pilotée par l'État (Adjovi-Ahoyo *et al.*, 2013, p. 31). Les

<sup>43</sup> CARON, Delphine, 2013. *Etat des lieux et analyse contextuelle des organisations professionnelles agricoles au Bénin*. Cotonou, Bénin. Afdi. p. 6.

<sup>44</sup> CARON, Delphine, 2013. *Etat des lieux et analyse contextuelle des organisations professionnelles agricoles au Bénin*. Cotonou, Bénin. Afdi. p. 6.

premiers Centres d'action régionale pour le développement rural (Carder) furent créés en 1975<sup>45</sup>, avec pour mission l'appui à la production, l'approvisionnement en intrants, la vulgarisation et l'encadrement technique des activités. En 2016, ils menaient encore ces missions et fournissaient par ailleurs des formations aux producteurs ainsi que des crédits. À partir de 1976, les Carder s'attelèrent à l'organisation et la création de groupements de villageois censés prendre en charge les activités liées à la production du coton. Le régime révolutionnaire encouragea la création de « formes d'organisations socialistes », telles que les groupements révolutionnaires ou encore les coopératives agricoles expérimentales de type socialiste. L'idée était de créer des organisations politiques au niveau de la base, pour que les classes sociales de la campagne puissent être représentées et mettre en commun leurs moyens de production (Caron, 2013, p. 6 ; Adjovi-Ahoyo *et al.*, 2013, p. 32)<sup>46</sup>. On observe durant cette période les premières formes de structuration verticale des coopératives<sup>47</sup>. Cette politique marxiste-léniniste devait permettre la modernisation de l'agriculture béninoise et ainsi rompre avec l'impérialisme occidental (Adjovi-Ahoyo *et al.*, 2013, p. 32)<sup>48</sup>. La forte implication de l'État dans le secteur agricole au cours de cette période n'a pas permis le développement d'un secteur privé agricole béninois (Adjovi-Ahoyo *et al.*, 2013, p. 46).

Les politiques d'État de développement du secteur agricole avec une gestion intégrée des filières ont marqué ces différentes phases politiques depuis la colonisation jusqu'à la fin des années 1980. Pour ces gouvernements, l'objectif était de moderniser le secteur agricole. Cette politique intégrée s'est traduite par un encadrement technique important, la fourniture et l'accès facilité aux intrants, dont les intrants chimiques de synthèse, ainsi que des formes d'organisation de producteurs pour la production et la mise en commun des facteurs de production. Elle a particulièrement encouragé les filières économiques importantes pour le pays, à savoir le palmier à huile, puis le coton. Cette organisation du secteur agricole a donc participé à la forte diffusion d'un modèle conventionnel d'agriculture, perçu comme le moyen de moderniser l'agriculture béninoise (*cf.* Figure 2, p. 137).

---

<sup>45</sup> Les Carder furent créés en 1975 par l'ordonnance n° 75-84 du 29 décembre.

<sup>46</sup> CARON, Delphine, 2013. *Etat des lieux et analyse contextuelle des organisations professionnelles agricoles au Bénin*. Cotonou, Bénin. Afdi. p. 6.

<sup>47</sup> CARON, Delphine, 2013. *Etat des lieux et analyse contextuelle des organisations professionnelles agricoles au Bénin*. Cotonou, Bénin. Afdi. p. 6.

<sup>48</sup> CARON, Delphine, 2013. *Etat des lieux et analyse contextuelle des organisations professionnelles agricoles au Bénin*. Cotonou, Bénin. Afdi. p. 6.

À la fin des années 1980, les premiers projets de production et d'exportation d'agriculture biologique apparaissent donc dans deux contextes bien différents. Le premier contexte est ougandais. Il se caractérise par une période de reconstruction après des années de guerre et un abandon du secteur agricole, où la production est « biologique par défaut ». Le second, le contexte béninois, se caractérise par une stabilité politique, où différentes mesures socialistes ont plus fortement soutenu le développement agricole du pays et ont participé à la diffusion d'une vision conventionnelle de l'agriculture et limité le développement du secteur privé.

### **A.2 Les Plans d'ajustements structurels (PAS) et la libéralisation**

À partir de la fin des années 1980, les États africains adoptent les PAS. Ces plans leur sont imposés dans le cadre des négociations financières avec les institutions de Bretton Woods, en échange d'une aide au développement. Ils induiront différents changements dans la gestion du secteur agricole. Ces plans prônent un modèle de développement économique où l'État doit se retirer des fonctions d'appui, notamment au secteur agricole, ainsi que la suppression des mécanismes compensatoires. L'État doit se désengager de l'accompagnement des filières agricoles et transmettre la gestion de ses compétences au secteur privé (Mercoiret, 2006, p. 2). Au moment de la mise en place des PAS, l'Ouganda et le Bénin présentent des niveaux d'organisation du secteur agricole et des modalités politiques distinctes. L'adoption des PAS en a donc été affectée, et le niveau et les caractéristiques de la libéralisation du secteur agricole n'ont pas été les mêmes dans les deux pays.

#### *A.2.1 L'Ouganda, le bon élève des institutions de Bretton Woods (1987 à 2000)*

Le président Yoweri Museveni engagea le pays dans une politique libérale avec l'adoption des Plans d'ajustements structurels (PAS) en 1987. L'Ouganda fut le premier pays d'Afrique subsaharienne à adopter les PAS, ce qui lui valut le surnom d'« enfant chéri » du FMI (Banégas, 1995, p. 4). Cette politique libérale s'est traduite par les grandes caractéristiques suivantes : la privatisation des entreprises, la libéralisation du commerce, l'assouplissement du régime des importations et des exportations, la réduction des dépenses et des effectifs de la fonction publique, ainsi que la restitution des 7 000 entreprises confisquées par le gouvernement d'Idi Amin Dada. Cette période marque un retour de la paix et une certaine stabilisation du pays, au moins dans sa zone centrale, où se concentrent les ressources utiles pour accélérer le développement. Au cours de cette première phase d'adoption des PAS, l'Ouganda est un pays « doublement dépendant : de l'aide extérieure et des cours mondiaux du café » (Banégas, 1995, p. 5). En effet, la filière café constitue alors 90 % des recettes

d'exportation. En 1994, le pays prend un tournant plus démocratique avec la mise en place d'une assemblée constituante et, le 28 mars, l'organisation d'un scrutin national au suffrage universel direct, donnant ainsi une image de paix et de stabilité à la communauté internationale. Ce tournant s'est consolidé par l'adoption d'une nouvelle constitution en 1995, qui s'est traduite par l'instauration d'un système de gouvernement de type « *non-party all inclusive movement* », devant permettre à des minorités d'être représentées au parlement (Gay, 2014, p. 9). Au cours de cette libéralisation, les investissements privés étrangers sont encouragés, ainsi que le retour des capitaux de la diaspora ougandaise. La libéralisation a aussi permis de légitimer les interventions des organisations non gouvernementales (ONG), avec le *NGO Act* de 1999, qui reconnaît leur rôle pour le développement économique du pays. Les ONG ont été particulièrement soutenues, dans la mesure où elles permettaient de combler les lacunes des interventions publiques. Toutefois, n'étaient autorisées que les organisations apolitiques et qui ne se positionnaient pas contre le pouvoir en place. L'implantation d'organisations promotrices de l'agriculture biologique a été facilitée, car le gouvernement ne considérait pas le secteur agricole comme « politique ».

De manière générale, la libéralisation induit en Ouganda une large diminution du soutien au secteur agricole. Ce faible soutien s'exprime par de faibles dépenses publiques allouées au secteur agricole, se maintenant largement au-dessous de 5 %. Les secteurs les mieux dotés entre 2007 et 2012 sont l'éducation (plus de 15 %), les transports et travaux publics (entre 7,62 % et 13,46 %), ou encore la défense (entre 10,94 % et 27,68 %) (Kakembo, 2013, p. 2).

Le seul soutien existant priviliege le développement des filières d'exportation à l'international et la production d'une agriculture commerciale. En effet, la politique de libéralisation de l'économie a induit la privatisation progressive des filières d'exportation. L'*Economic Recovery Program* (ERP) (1987-1992) marque la privatisation du marketing pour l'export du café (*Coffee Marketing Board (CMB)*), du coton (*Lint marketing board (LMB)*) et du thé (*Uganda Tea Authority (UTA)*), autrefois sous le contrôle unique de l'État. Avec l'arrivée au pouvoir du *National Resistance Movement* (NRM) de Yoweri Museveni, la commercialisation des principales cultures de rente est libéralisée, après avoir été un monopole étatique à travers les organisations publiques (Bibagambah, 1996, p. 5). Cette libéralisation des filières traditionnelles s'est accompagnée d'un processus de libéralisation du commerce des facteurs de production, et en particulier de la fourniture d'intrants chimiques, grâce à l'assouplissement du régime des exportations et des importations. La deuxième phase de l'ERP (1993-1997) poursuit cette politique de libéralisation des filières d'exportation, avec le

*Public Enterprise Reform and Divestiture Act*. Ce programme encourage la spécialisation des institutions parapubliques chargées des filières d'exportation. Elles ne s'intéressent plus qu'aux fonctions régulatrices et commerciales, et en particulier à celles du marketing à l'export. Pour cela, le CMB se scinde en deux pour créer le *Uganda Coffee Development Authority* (UCDA), l'autre moitié du CMB ne s'occupant plus que du marketing à l'export. Un autre programme de libéralisation apparaît, pour la filière coton : le *Cotton Subsector Development Program* (CSDP). Il vise la restructuration des usines d'égrenage, afin d'obtenir un produit plus facilement commercialisable. De plus, ce programme permet la création, en 1994, de la *Cotton Development Organization*, dont le mandat est de contrôler, réguler et promouvoir l'industrie du coton (Bibagambah, 1996) (nous l'étudierons en détail dans le chapitre 3).

À l'arrivée au pouvoir de Yoweri Museveni et du NRM en 1986, le système d'encadrement technique, jusque-là géré par l'État et partagé entre plusieurs ministères, est à l'abandon, faute de gestion efficace. Ainsi, la politique de libéralisation s'accompagne d'une phase de restructuration du secteur agricole (toujours en cours en 2016) par le ministère de l'Agriculture (Maaif – *Ministry of Agriculture, Animal Industry and Fisheries*). Un premier projet dans ce cadre voit le jour en 1993, l'*Agricultural Extension Project* (AEP), mais son impact fut minime et considéré comme un échec (Kjær, Joughin, 2015, p. 9-11). Cette période correspond à une phase de consolidation politique pour le gouvernement du NRM. Les différents programmes et projets sont autant de moyens de créer des alliances à des échelons locaux. On constate toutefois un faible niveau de réussite des réformes du secteur agricole, qui s'explique par la forte corruption au sein du Maaif, qui agit pour servir les intérêts de la classe dirigeante (Kjær, Joughin, 2015, p. 12). En 2001, le *National Agricultural Advisory Services Programme* (Naads) constitue la première politique d'encadrement du secteur agricole depuis plusieurs décennies (Semana, 1999). L'encadrement technique des producteurs n'est pas pris en charge par l'État, mais par les ONG locales et internationales.

Très vite, le gouvernement ougandais encourage la diversification des filières d'exportation pour ne plus dépendre des cultures traditionnelles de rente. Il favorise aussi la mise en place d'entreprises capables de créer de la valeur ajoutée aux produits exportés<sup>49</sup>. La forte

---

<sup>49</sup> Priorités affichées sous la tente du ministère de l'Agriculture lors de l'équivalent du Salon de l'agriculture ougandais, le Jinja Show, 2015.

dépendance de l'économie ougandaise à la filière d'exportation du café explique pour partie cette orientation, du fait de ses conséquences sociales :

« Coffee is a huge sector in Uganda. I noticed that if the price of coffee increases, the poverty goes down. The coffee sector has a significant impact on population. »<sup>50</sup>

La dépendance de l'économie ougandaise au secteur agricole pour l'arrivée de devises explique la volonté du gouvernement de diversifier les filières d'exportation et d'implanter des entreprises sur le sol national pour la création de valeur ajoutée sur les produits exportés.

De manière générale, la libéralisation politique du NRM permet d'ouvrir largement l'économie du pays aux investisseurs et acteurs étrangers. Peu de soutiens publics sont consacrés au secteur agricole, tandis que la pacification du pays et le maintien de la stabilité politique tiennent une place importante, ce que démontre l'allocation importante du budget à la défense. Seules les filières traditionnelles d'exportation sont soutenues, dans l'objectif pour l'État de faire de l'agriculture ougandaise une agriculture commerciale. Comme on le verra dans la partie suivante, les premiers projets de productions et d'exportations biologiques certifiés accompagnés par les ONG locales, qui prennent en charge l'encadrement technique, voient le jour dans ce contexte libéral en faveur de l'investissement privé (*cf. Figure 3, p. 138*).

#### *A.2.2 Bénin : une adoption des PAS plus difficile (1990 à 2006)*

Après la chute du régime militaro-révolutionnaire et la crise économique et financière des années 1980, une période politique de « renouveau démocratique » s'ouvre au Bénin. En plus de la mise en place d'un système démocratique, le Bénin adopte les PAS en 1992, impliquant libéralisme économique et appui au secteur privé. Cette orientation libérale s'étend au secteur agricole, sur la base de la Lettre de déclaration de politique de développement rural (LDPDR) de 1991. Elle prône le désengagement de l'État des activités économiques pour se centrer sur ses missions régaliennes. La libéralisation du secteur agricole doit permettre le développement de l'agriculture béninoise, qui se tourne essentiellement vers les marchés. Au départ, la mise en place de cette politique libérale a été difficile, à cause d'une opposition idéologique forte entre les institutions de *Bretton Woods* et le principal partenaire économique et bilatéral du Bénin, à savoir la coopération française (Gergely, 2009). La libéralisation du secteur agricole devait se traduire par le désengagement de l'État des fonctions de production,

---

<sup>50</sup> Entretien avec un chargé de programme, organisation internationale, Kampala, mai 2014.

de transformation et de commercialisation. En outre, elle devait permettre une diminution importante du nombre de cadres dans les administrations publiques, notamment ceux des services décentralisés d'État d'appui au secteur agricole. Les acteurs privés ont pris en charge toutes ces fonctions (nous verrons les implications de la libéralisation de la filière coton dans le chapitre suivant 3), et notamment l'approvisionnement en intrants chimiques de synthèse (Adjovi-Ahoyo *et al.*, 2013, p. 36). Les organisations de producteurs (OP), notamment, ont ainsi dû assumer des compétences, auparavant entre les mains de l'État, pour lesquelles elles n'étaient pas préparées. Selon les capacités organisationnelles et financières dont elles disposaient, les OP avaient pour rôle l'appui technique, mais aussi la commercialisation de produits par leurs producteurs membres, ce qui est d'ailleurs toujours le cas en 2016. Les politiques béninoises définissent les OP comme le « maillon essentiel de la mise en œuvre de la transformation d'une agriculture de subsistance à une agriculture tournée vers les marchés ». Ces structures étaient pendant cette période fortement soutenues par les bailleurs de fonds pour leur création et le renforcement de leurs capacités. Juridiquement, le manque de clarification et de mise à jour des textes législatifs et réglementaires relatifs au fonctionnement des OP n'a pas permis l'enregistrement d'OP au statut coopératif. Ainsi, la plupart d'entre elles s'enregistraient sous le statut d'association sans but lucratif, relevant alors du ministère de l'Intérieur plutôt que celui de l'agriculture (Maep)<sup>51</sup>. Ce statut associatif largement adopté par les OP a, dans un premier temps, favorisé l'enregistrement des structures. Toutefois, ce statut limite certaines activités, telles que les activités commerciales, et freine le projet de développement économique inscrit dans leurs objectifs (Adjovi-Ahoyo *et al.*, 2013, p. 39). Leur création, « précipitée, sans transition et passation de compétences entre les services publics chargés autrefois de leurs activités, a fragilisé les OP et leur capacité à suppléer les compétences de services publics reste limitée ». Ainsi ce statut de liberté d'association a favorisé l'émergence d'ONG dont la mission principale est l'encadrement et la vulgarisation des connaissances auprès des producteurs à divers niveaux (Adjovi-Ahoyo *et al.*, 2013, p. 38-39). Ainsi, bien qu'il y ait une volonté affichée de libéraliser l'économie béninoise, sa mise en œuvre reste mitigée et les résultats ne sont pas toujours ceux espérés.

---

<sup>51</sup> Seule la filière coton était encadrée par plusieurs décrets définissant le rôle des organisations de producteurs, mais aussi de toutes les nouvelles organisations privées de la filière (*cf. chapitre 3*) (CARON, Delphine, 2013. *Etat des lieux et analyse contextuelle des organisations professionnelles agricoles au Bénin*. Cotonou, Bénin. Afdi. p. 7) Les OP de la filière coton deviennent rapidement des « nids à corruption et de conflits d'intérêts » (Adjovi-Ahoyo *et al.*, 2013, p. 37).

La période de mise en place des plans d'ajustements structurels se traduit donc au Bénin par une politique de libéralisation de tous les secteurs économiques, dont le secteur agricole, passant d'une politique marxiste-léniniste du « tout État » à une volonté politique de désengagement totale de l'État. Concrètement, cela implique l'arrivée de nouveaux acteurs privés, en particulier les OP, et de nouvelles organisations qui prennent en charge les activités et compétences qui étaient auparavant entre les mains de l'administration publique. Ce système poursuit l'objectif de modernisation de l'agriculture béninoise par la diffusion d'un modèle agricole conventionnel et l'encouragement d'une agriculture pour les marchés. Toutefois, le gouvernement garde la main mise sur la filière stratégique du pays (le coton) et les OP, qui peinent à fournir les services habituellement offerts par les services publics. Elles sont d'ailleurs parfois considérées comme des prolongements de l'État, plus que comme des acteurs privés indépendants. Cette libéralisation se traduit aussi par une diminution du nombre d'agents de l'État, avec des « compressions du personnel sous forme de “départs volontaires” et de “départs ciblés” en 1990 et 1991 » (Adjovi-Ahoyo *et al.*, 2013, p. 48). Ce fut en particulier le cas au sein du Maep, ce qui a eu un impact négatif pour le secteur agricole, dont témoignent deux agents de la direction agriculture du Maep : « Avant le PAS, c'était bien, les PAS sont venus tout ajuster négativement ! »<sup>52</sup>.

Par ailleurs, « il convient de signaler que l'ingérence généralisée de l'État dans le secteur n'a pas favorisé l'émergence du secteur privé agricole » (Adjovi-Ahoyo *et al.*, 2013, p. 46). Comme nous le confirme un chargé des projets agriculture d'une agence de coopération bilatérale :

« À cause de l'influence de Kérékou, ça a eu des conséquences sur le fonctionnement du secteur agricole. Aujourd'hui, les OP sont des forces de proposition crédibles telles qu'elles se sont structurées, mais ils continuent de les ignorer et de les outrepasser. Les OP sont normalement un bras exécutif du régime ; c'est ça, la vision ! Au début, on a structuré les OP par le haut, et du coup ça crée des structures vides, et les bailleurs de fonds, ils aident à faire ça ! Je constate aussi qu'au sein du ministère de l'Agriculture, il y a un problème de travail entre les services. Les agents sont mal payés, ça ne donne pas envie de se donner à fond, ça, c'est un héritage de Kérékou et de sa dictature de dix-neuf ans. Il y a donc cette vision forte de l'État providence, pas de compétences, pas d'envies, pas les moyens... Et lorsqu'il y a un renouvellement des cadres, il n'y a pas de transmission aux suivants. »<sup>53</sup>

La libéralisation du secteur agricole au Bénin a donc permis l'arrivée de nouveaux acteurs, notamment les OP. Mais cette libéralisation n'a pas eu les effets escomptés sur le développement agricole. C'est au cours de cette période que les premiers projets de

<sup>52</sup> Entretien avec un agent de la direction Agriculture (Dagri) du Maep, Porto-Novo, Bénin, septembre 2014.

<sup>53</sup> Entretien avec un salarié d'une agence de coopération bilatérale, Cotonou, Bénin, octobre 2015.

production et d'exportation de coton biologique ont émergé (*cf.* Figure 4, p. 139), que nous décrirons dans la partie suivante.

Malgré la mise en œuvre d'une politique libérale avec les PAS, les configurations du secteur agricole des deux pays étudiés présentent de nombreuses différences, résultat d'une histoire politique et économique distincte. Ainsi, au démarrage des PAS et des premiers projets en agriculture biologique, l'Ouganda est en pleine reconstruction après la guerre. Les producteurs sont livrés à eux-mêmes sans appui de l'État, et la diffusion d'intrants chimiques de synthèse est très faible. Au Bénin, l'État a longtemps pris en charge tout le développement du secteur agricole et, malgré la libéralisation, continue d'être très présent, permettant une diffusion large d'une vision conventionnelle de l'agriculture.

### **A.3 Les critiques des PAS et un certain renouveau des politiques agricoles**

Trois éléments majeurs à l'échelle internationale marquent les années 2000 et les politiques agricoles : les critiques des PAS et de l'aide publique au développement (APD), ainsi que la crise alimentaire de 2007-2008.

Le bilan après une décennie sous ajustements structurels est mitigé, avec des niveaux de développement économique qui ne sont pas toujours ceux espérés et un maintien de l'insécurité alimentaire. Le consensus de Washington et les PAS laissent donc place à la déclaration de Paris (2005), aux stratégies de lutte contre la pauvreté (SLP) et aux documents stratégiques pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Ces documents d'opérationnalisation de l'APD (SLP et DSRP) déterminent les nouveaux cadres de référence de l'orientation politique dans les pays sous régime d'aide (Goyette, 2016). Ce passage aux principes de la déclaration de Paris a induit la réduction de « la présence sur le terrain des bailleurs, puisque les budgets transitent, sont gérés et évalués par les pays partenaires, sous réserve du principe de sélectivité » (Goyette, 2016, p. 53). Toutefois, ce changement n'a que peu de conséquences sur les objectifs de l'aide au développement, ce sont plutôt les moyens qui changent (Goyette, 2016).

La crise agricole et alimentaire de 2007/2008 et la forte hausse des prix alimentaires mondiaux marquent aussi la période et induisent un renouvellement des cadres politiques. En effet, cette crise montre la vulnérabilité des économies dépendantes du secteur agricole et alimentaire lorsque le secteur est totalement libéralisé. Elle fait alors émerger des programmes

dédiés au soutien de l'agriculture et à la recherche de solutions pour pallier de nouvelles crises.

#### *A.3.1 Ouganda : le secteur agricole comme moyen de maintenir une coalition politique (2001 à nos jours)*

Malgré une politique libérale qui se poursuit, quelques changements s'opèrent, qu'il nous semble important de souligner s'agissant du développement de l'agriculture biologique. Il s'agit de la fragilisation de la classe dirigeante ougandaise, d'une part, et d'un environnement institutionnel favorable à la diversification des filières agricoles d'exportation couplée à des tentatives de mise en œuvre de politiques agricoles, d'autre part.

Dans le cadre du programme de libéralisation, le gouvernement ougandais rédige en 2001 la première politique agricole du pays depuis plusieurs décennies : le *Plan for Modernization of Agriculture* (PMA) (Mafap, 2013). Cette politique émerge après la mention de l'agriculture dans le premier *manifesto* du président Yoweri Museveni, lors de l'élection de 1995<sup>54</sup>. La vision portée par le président durant la campagne électorale est que le développement de l'agriculture passe par sa modernisation, et plus particulièrement « *transforming subsistence agriculture to commercial agriculture* »<sup>55</sup>. Dans les faits, le PMA se concentre sur des activités telles que la construction de réseaux routiers, la création de moyens de transport, l'amélioration des infrastructures de marchés et l'appui à l'accès aux marchés internationaux. Pour ses agents, le rôle du ministère de l'Agriculture se résume à la proposition d'un menu d'options pour le développement agricole :

« It is like a menu, many farmers need help, we need to let them choose for what suits them the best ! And we should not be prescriptive ! »<sup>56</sup>

Cette stratégie de « menu » est une manière d'élargir et d'attirer le plus de bailleurs de fonds possible.

La mise en œuvre du PMA, en particulier la dimension d'encadrement de la production, devait être réalisée avec le *National Agricultural Advisory Services Programme* (Naads). Ce programme était censé durer vingt-cinq ans. Il fut étendu jusqu'en 2010 dans sa version

---

<sup>54</sup> MUSEVENI, Y. K., 1996, *Tackling the Tasks Ahead*, Election Manifesto, 1996, Kampala.

<sup>55</sup> MAAIF. *Plan for modernisation of agriculture : eradicating poverty in Uganda*, 2010. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.inclusivebusinesshub.org/wp-content/uploads/2016/05/PMAMaindocument.pdf>, dernière consultation le 5 juillet 2015.

<sup>56</sup> Entretien avec un agent du ministère de l'Agriculture ougandais, Entebbe, Ouganda, août 2015.

initiale (Mafap, 2013) avant d'être rebaptisé *The Agricultural Technology and Agribusiness Advisory Services Project* en 2012, pour une seconde phase (Kjær, Joughin, 2015). Ce programme, largement financé par l'aide internationale, propose une vision libérale de l'encadrement technique agricole. Un secrétariat s'occupe de la coordination. La mise en œuvre, elle, est assurée par des acteurs privés, parmi lesquels des « forums » de producteurs (Kjær, Joughin, 2015). À plusieurs reprises, le président Yoweri Museveni a suspendu ce programme pour des raisons plus ou moins claires. Le bilan du programme Naads, dans ses deux versions, est mitigé (Joughin, Kjær, 2010 ; Kjær, Joughin, 2015 ; Kjær, 2015). La vision très libérale de la politique l'est beaucoup moins à la fin du programme, du fait de la volonté du président Yoweri Museveni de maintenir une coalition politique, afin de se maintenir au pouvoir :

« The failure of Naads was therefore, we suggest, less to do with design issues and more to do with the way in which implementation became politicized as the need grew to keep the ruling coalition together and win elections. » (Joughin, Kjær, 2010, p. 17)

La vision de départ du programme consistait à éviter de réitérer les erreurs du passé et à ne pas donner toute la responsabilité de la mise en œuvre du programme au ministère de l'agriculture, le Maaif, jugé corrompu notamment par la communauté internationale<sup>57</sup>. Il s'agissait donc de privatiser les services assurés par l'État (Kjær, Joughin, 2015). C'est ainsi un secrétariat, et non le ministère de l'Agriculture, qui a été chargé de la mise en œuvre du programme. Par ailleurs, la majeure partie du budget de l'État dédié au secteur agricole fut concentrée sur le programme Naads pendant ses premières années de mise en œuvre, plutôt que sur différentes directions du ministère de l'Agriculture, créant des conflits importants entre les structures du Maaif et du programme Naads. D'autres conflits sont apparus, notamment lorsque le président Museveni décida d'interrompre le programme pour choisir des fermes modèles censées faciliter la diffusion d'un modèle d'agriculture moderne auprès des communautés. La sélection de ces producteurs modèles était en réalité une manière de redistribuer des financements et de s'assurer de coalitions dans certaines zones politiquement

---

<sup>57</sup> Le ministère de l'Agriculture n'est pas dynamique et n'incite pas les bailleurs de fonds à travailler avec eux. Les bailleurs de fonds préfèrent donc rattacher des programmes de développement au secteur agricole auprès d'autres ministères, tels que ceux de l'Eau et Forêt, et de la Santé. De plus, le ministère de l'Agriculture a été délocalisé à Entebbe, s'éloignant ainsi du centre dynamique de Kampala et donc des sièges des différentes organisations bi- et multilatérales, compliquant de fait la gestion des programmes (il faut compter une demi-heure pour aller à Entebbe en temps normal, mais aux heures de pointe, les voies sont saturées). Le déplacement du ministère de l'Agriculture à Entebbe s'expliquerait par la volonté du ministre de l'Agriculture d'être plus proche de son domicile, situé à Entebbe (Entretien avec un chargé de programme pour une organisation bi- et multilatérale, Kampala, Ouganda, septembre 2015)

stratégiques. Enfin, dans un contexte de confusion et face aux critiques du programme Naads, le président Yoweri Museveni finit par mobiliser l'armée pour la mise en œuvre du programme et pour s'assurer que l'argent était bien reversé à la communauté et aux projets agricoles (Kjær, Joughin, 2015)<sup>58</sup>. La gestion et les différentes crises qu'a connues ce programme dans sa mise en œuvre sont une illustration de la stratégie politique pour le secteur agricole (Kjær, 2015). Derrière une image affichée du Maaif qui veut, à travers ses politiques, promouvoir et soutenir « *a sustainable and market oriented agricultural production, food security and household incomes* »<sup>59</sup>, la réalité est tout autre : le secteur agricole, particulièrement soutenu par le gouvernement, doit permettre à court et moyen terme le maintien des coalitions politiques. Ces manœuvres sont d'autant plus importantes depuis 2005 que la coalition politique autour du président Museveni se fragilise et se fragmente, en se restreignant autour de son ethnie d'origine (Kjær, 2015, p. 232). Ainsi, le secteur agricole reste un secteur particulièrement délaissé par le gouvernement, notamment en matière d'encadrement à la production, sauf lorsqu'il permet de maintenir des soutiens politiques. Ainsi, l'encadrement de la production agricole ougandaise repose très largement sur les activités d'ONG locales et internationales, et donc sur le financement de l'aide au développement.

#### *A.3.2 Bénin : la persistance des soutiens à la filière coton (2006 à nos jours)*

Après une première décennie sous ajustements structurels, les résultats espérés pour le développement économique du Bénin restent mitigés, en particulier pour le secteur agricole. En dépit d'un certain succès sur le plan de la croissance économique, la pauvreté est en nette progression à l'issue de cette première phase (Soulé, 2012, p. 8). Jusqu'à l'élaboration du Plan stratégique de relance du secteur agricole en 2011, aucune stratégie de long terme n'a été proposée. En effet, le soutien à « la promotion d'une ou deux cultures de rente comme support de développement de l'économie nationale » est la seule constante des politiques agricoles béninoises (Soulé, 2012, p. 9). Face aux critiques de la forte dépendance de l'économie béninoise aux filières d'exportation « rentières » et à la dégradation des indicateurs de mesure de la pauvreté depuis l'adoption des PAS et la crise alimentaire, le Bénin enclenche une phase de renouveau des politiques agricoles.

<sup>58</sup> SSEKИKA, Edward, Naads was a failure from start-minister, *The Observer*, 7 septembre 2015. Disponible en ligne à l'adresse <http://observer.ug/business/38-business/39716-naads-was-a-failure-from-start-minister>, dernière consultation le 23 février 2017.

<sup>59</sup> MAAIF. Site officiel du ministère de l'Agriculture ougandais, About us. Dernière mise à jour, 2017. Disponible en ligne à l'adresse <http://agriculture.go.ug/About-Us>, dernière consultation le 25 août 2015.

Le Bénin n'a pas promulgué de loi d'orientation agricole avant 2016 et les mesures incitatives pour l'entrepreneuriat agricole sont quasiment inexistantes. L'approvisionnement en intrants chimiques de synthèse n'a été efficace que pour la filière coton, laissant de côté toutes les autres filières, pour lesquelles il n'y a pas d'intrants spécifiques ni de subventions à l'achat (Adjovi-Ahoyo *et al.*, 2013, p. 40). Avec le renouvellement de la gouvernance de l'aide et les critiques des PAS, de nouveaux cadres d'orientation politique, censés refléter les priorités nationales, sont venus organiser le développement économique du Bénin. Parmi eux, le premier document stratégique cadre de réduction de la pauvreté (2007/2009) met en avant, à l'initiative du gouvernement béninois, l'idée d'une « révolution verte » du secteur agricole béninois, pour faire de l'agriculture un secteur compétitif.

En parallèle, en 2007-2008, le Bénin a subi les conséquences de la crise des prix agricoles et alimentaires, incitant fortement les gouvernements africains à se réapproprier leurs politiques agricoles et à développer le secteur agricole localement et régionalement, afin d'éviter les conséquences négatives pour les populations africaines de cette hausse des prix. La nécessité de se réapproprier les orientations politiques et celle de ne pas dépendre des marchés internationaux s'est ainsi traduite par la rédaction d'un Plan stratégique de relance du secteur agricole (PSRSA), adopté seulement en 2011. L'objectif était de traduire cette ambition politique par des mesures et des orientations précises, que les bailleurs de fonds et le gouvernement étaient capables de financer afin de les concrétiser. Dans ce plan, le soutien aux filières dites prioritaires fut retenu et treize filières y furent inscrites, dont le coton, l'ananas ou encore le maraîchage (Adjovi-Ahoyo *et al.*, 2013). Le PSRSA prône le soutien et encourage le développement d'une agriculture familiale moderne. Cela se traduit par la mécanisation à grande échelle des exploitations béninoises, la diffusion large d'intrants « de qualité », dont des semences de qualité, des intrants chimiques de synthèse spécifiques à chaque type de culture et non plus seulement pour le coton, ainsi que la professionnalisation des producteurs. Par ailleurs, afin de sécuriser les producteurs sur leurs terres pour qu'ils investissent dans le renouvellement de la fertilité des sols, facteur limitant des dernières décennies au Bénin, le plan foncier rural est révisé. Il doit permettre de simplifier les droits d'accès au foncier (Lavigne Delville, 2010). La crise alimentaire a permis la création et le financement de projets s'inscrivant en partie dans le PSRSA, tels que le Plan d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire (Puasa), initié en 2007, ou le Programme de diversification de l'agriculture par la valorisation des vallées (PDAVV), en 2008. Le Puasa est un plan conçu pendant la crise alimentaire, visant à relancer la production de denrées agricoles de base dans

le pays. Cela s'est traduit par la fourniture d'engrais subventionnés, par la distribution gratuite de semences, et par l'installation de boutiques témoins sur tout le territoire dédié à la culture du riz et du maïs (Adjovi-Ahoyo *et al.*, 2013). Le Puasa fut un appui au PSRSA pour les filières riz et maïs, inscrites comme filières prioritaires, et permit de mettre en œuvre une partie des orientations du PSRSA, bien que ce dernier ne fût pas encore adopté à cette époque. Le PDAVV, quant à lui, a permis de soutenir et de relancer, dans une perspective d'amélioration de la sécurité alimentaire du pays, les filières de produits agricoles à cycles courts, telles que le maraîchage. Enfin, le Plan national d'investissement agricole (PNIA) (2016-2021) est venu poursuivre ces orientations visant à mettre en place au Bénin une agriculture moderne et compétitive, en finançant des mesures telles que la sécurisation et l'amélioration des facteurs de production. Face au problème lié à la diminution de la fertilité des sols (Adjovi-Ahoyo *et al.*, 2013, p. 47), et à celui de plus en plus médiatisé de la mauvaise utilisation des intrants chimiques dans la culture du coton, le PSRSA béninois souligne l'utilité des intrants biologiques pour la culture du coton et l'inscrit comme alternative à soutenir à l'avenir.

Malgré tout, la filière coton reste dominante, sinon centrale (Soulé, 2012 ; Adjovi-Ahoyo *et al.*, 2013)<sup>60</sup>. Alors que la gestion de la filière coton devrait être entre les mains du ministère de l'Agriculture, elle relève plutôt de la présidence de la République du Bénin. Des décisions même minimes, telles que le licenciement d'agents de terrain, passent par la présidence de la République<sup>61</sup>. Le ministère de l'Agriculture est par ailleurs toujours surnommé « ministère du coton » par les bailleurs de fonds en appui au secteur agricole, symbolisant l'orientation politique et ce qu'il privilégie, comme en témoignent les extraits suivants :

« Le ministère de l'Agriculture a remis l'accent sur le coton sans s'en cacher, ça me déprime ; l'État ne veut pas se retirer des usines d'égrenage. Il n'y a pas de plans d'activité pour soutenir d'autres filières et le Maep ne fait rien d'autre que soutenir la filière coton. Le développement des autres filières ne se fait qu'avec les bailleurs de fonds qui investissent dans ces secteurs. »<sup>62</sup>

« En termes de soutien politique de l'agriculture, il n'y a pas grand-chose. Le gouvernement ne s'intéresse qu'à une seule production, celle du coton. Il travaille surtout en faveur de l'intensification de la culture cotonnière. Au Bénin, il y a très peu d'intrants chimiques de synthèse sur le marché. Il en existe simplement et surtout au

<sup>60</sup> Entretien avec un chargé de programme agriculture d'une agence de coopération bilatérale, Cotonou, Bénin, octobre 2015.

<sup>61</sup> Entretien avec un chargé de projet coton biologique pour une ONG, Natitingou, Bénin, décembre 2015.

<sup>62</sup> Entretien avec un chargé de projet agriculture d'une agence de coopération bilatérale, Cotonou, Bénin, octobre 2015.

sein de la filière coton. Toute la filière coton est gérée par l'État, sauf depuis 2012. Il n'y a pas d'autres intrants chimiques sur le marché béninois, mis à la part pour le coton. Ces intrants sont d'ailleurs utilisés sur d'autres cultures, en particulier les herbicides. Il existe maintenant des intrants disponibles pour les agriculteurs sur d'autres filières, mais ils ne sont pas subventionnés et il faut les acheter au comptant, ce que très peu d'agriculteurs peuvent se permettre. »<sup>63</sup>

Ainsi, malgré les ambitions du PSRSA de 2011 de soutenir plusieurs filières prioritaires, dans la réalité, le gouvernement soutient le coton :

« La vision de l'État vis-à-vis de l'agriculture, c'est prôner l'intensification, les tracteurs, tout ça. Par exemple, le gouvernement veut créer une usine de tracteurs avec la coopération chinoise. Je le sais, car j'étais présente pendant les discussions entre l'État et les partenaires techniques et financiers, et lors de la rédaction du PSRSA, il voulait se focaliser seulement sur la filière coton. C'est les PTF [Partenaires techniques et financiers] qui ont poussé pour dire qu'il faut prendre en compte d'autres filières, d'où maintenant les treize filières prioritaires, dont le coton, bien sûr. Nous, les bailleurs, avons gagné la diversification des filières. On ne peut pas développer un pays seulement en se basant sur la production du coton ! »<sup>64</sup>

Si la filière coton est aussi importante pour le gouvernement béninois, c'est qu'elle joue un rôle important dans la politique du pays, comme en attestent les récents événements et conflits politiques entre Boni Yayi, président du Bénin de 2006 à 2016, et le principal opérateur économique du pays, Patrice Talon, président du Bénin depuis les élections de 2016 :

« La filière coton et son fonctionnement, c'est de la politique pure, ça sclérose toute la filière. Talon a financé la campagne présidentielle de Boni Yayi en 2011, il était même le proche conseiller du président. Talon lui a dit "d'éviter de passer en force" en 2016, et donc de ne pas faire un troisième mandat, ce qui n'a pas plu à Boni Yayi. Il y a eu un appel d'offres qui est généralement effectué pour commander des intrants chimiques coton pour approvisionner la Sonapra. En 2012, Talon a refusé de fournir le marché en intrants béninois. Ils ont dû trouver d'autres intrants, qui n'étaient pas de bonne qualité. Boni Yayi s'est donc fâché et a dit que ce n'était pas normal, il a bloqué le port, en disant "tant pis pour eux". La campagne coton a démarré et Boni Yayi n'avait pas d'intrants disponibles pour la campagne. Il n'a pas eu le choix, il est allé en force dans les magasins d'intrants de Talon pour prendre les intrants. Les paysans ont râlé, car ils n'avaient pas les intrants à temps. »<sup>65</sup>

Malgré un renouveau des politiques agricoles visant à sortir du soutien unique à la filière coton, le gouvernement béninois continue de fortement promouvoir cette filière, car, comme en Ouganda, elle permet de maintenir la classe dirigeante au pouvoir et de préserver les alliances politiques en vue des élections.

---

<sup>63</sup> Entretien avec un chargé de projet agriculture d'une agence de coopération bilatérale, Cotonou, Bénin, septembre 2014.

<sup>64</sup> Entretien avec un chargé de projet agriculture d'une agence de coopération bilatérale, Cotonou, Bénin, septembre 2014.

<sup>65</sup> Entretien avec un chargé de projet agriculture d'une agence de coopération bilatérale, Cotonou, Bénin, septembre 2014.

## ***B. L'aide au développement comme moteur de l'agriculture biologique***

Parmi les variables explicatives de l'orientation et des caractéristiques du développement de l'agriculture biologique, on trouve les acteurs de l'aide au développement. Plusieurs fois mises en avant dans les travaux portant sur l'agriculture biologique en contexte africain par différents auteurs, leur rôle est décrit comme déterminant à toutes les étapes de son développement, de l'appui à sa production et jusqu'à son exportation, en passant par sa diffusion au sein de la recherche et de l'enseignement, ou encore dans la création d'un environnement institutionnel propice à son essor (Gibbon, 2006 ; Goldberger, 2008 ; Pophiwa, 2012 ; Glin, 2014 ; Adebiyi, 2014 ; Vysin, 2017). Toutefois, les acteurs de l'aide au développement sont pluriels (*cf. chapitre 1*) : ils renvoient à des organisations au fonctionnement, aux outils et à l'agenda bien distincts. On peut distinguer l'aide publique au développement (APD), l'aide dont les fonds sont transférés d'un gouvernement d'un pays développé (ou d'une organisation internationale) à un pays en voie de développement, et d'autres formes d'aide, qui, elles, transitent par des acteurs privés tels que les ONG, les fondations ou les entreprises privées. Ces diverses formes d'aide au développement se retrouvent dans le développement de l'agriculture biologique dans les deux pays étudiés.

On compte deux catégories d'acteurs ayant joué un rôle central dans le développement de l'agriculture biologique : d'un côté, les agences d'aide bi- et multilatérale de coopération pour le développement ; de l'autre, les ONG internationales. Les premières ont largement soutenu le développement d'une agriculture biologique certifiée pour l'exportation, alors que les secondes ont plutôt soutenu la diffusion et l'adoption de techniques biologiques non certifiées. L'histoire et les orientations politiques des deux pays, ainsi que les configurations du secteur agricole ont joué un rôle déterminant dans le type d'organisation présente (nationalité et caractéristiques, dont, notamment, les traditions d'intervention) et l'orientation des projets et des programmes mis en place (mode d'intervention et activités en matière d'agriculture biologique).

### **B.1 Fin des années 1980 : ONG internationales et introduction des techniques écologiques et biologiques**

Le contexte de l'après-guerre ougandaise et la nécessité de reconstruire le pays ont incité de nombreuses ONG internationales à s'investir aux côtés de la population ougandaise autour des problématiques agricoles, dans le but d'améliorer leur sécurité alimentaire. Au Bénin, ce sont plutôt les ONG locales, financées par l'aide internationale, qui ont en premier lieu diffusé

des techniques biologiques, dans le but de proposer un modèle d'agriculture alternatif au modèle conventionnel.

#### *B.I.1 Ouganda : ONG religieuses et sociales pour la reconstruction du pays après la guerre*

L'arrivée au pouvoir du NRM en 1986 en Ouganda a marqué l'engagement du pays dans une politique de libéralisation économique totale, avec l'adoption des PAS en 1987. Du fait de l'ouverture, de nombreux acteurs, en particulier liés à l'aide au développement, ont pu démarrer des projets d'aide aux populations ayant souffert de la guerre. C'est ainsi autour de la fin des années 1980 et du début des années 1990 que l'on peut observer les premières initiatives en agriculture biologique.

Au départ, ces initiatives étaient déconnectées les unes des autres. Elles émanaient et étaient financées par des organisations religieuses privées, telles que l'organisation sociale et chrétienne *Kulika Charitable Trust, Masaka Diocese for Social and Development Organization* (Maddo)<sup>66</sup> financée par l'Église catholique (diocèses). Elles étaient aussi menée par des ONG locales à caractère social et religieux telles que *Vedco* (Volunteer Efforts for Development Concerns) ou le *St Jude Training Center for Sustainable Integrated Agriculture*. En outre, elles pouvaient être portées par des initiatives de communautés internationales comme les Nations Unies avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Leur point de départ n'était donc pas l'agriculture biologique en tant que telle, mais plutôt des activités sociales et humanitaires pour répondre aux enjeux de sécurité alimentaire (Maddo, Vedco et Kulika) et des activités de préservation de l'environnement, bien que moins nombreuses à cette époque (Africa 2000 Network). Pour les organisations sociales et humanitaires, l'objectif était d'améliorer la situation alimentaire de nombreux orphelins et veuves victimes de la guerre. Dans ce contexte, la question de l'alimentation s'est rapidement posée. Progressivement, des activités en agriculture ont été proposées afin de rendre plus autonomes les populations locales et de leur donner les outils pour se développer et produire leur propre alimentation. Ainsi, les organisations telles que Kulika Charitable Trust et les diocèses ont progressivement proposé des projets visant à inciter les paysans à produire mieux, comme nous le raconte un ancien salarié d'une de ces organisations, Masaka Diocese :

---

<sup>66</sup> Le réseau de diocèses rattachés à l'Église catholique a changé de nom pour devenir le réseau Caritas. Maddo est devenu Caritas Masaka en 2010.

« I was trained as a veterinarian surgeon, after that I wanted to serve my community, so I got involved in a community-based project with Masaka Diocese. Back then I was taking care of people who suffered after the war (widows, orphans... many of them were sick (HIV)). Those women we were helping, they could come and ask for help. We realised at some point that their kids and orphans were suffering from malnutrition, and one reason was because those kids didn't have milk and vegetables in their food at home ! We started to import powder milk from Germany, but then realised that it would be better to start helping people to produce it here. So the diocese started a farm to help farmers. »<sup>67</sup>

Le contexte ne favorisant pas une agriculture intensive en intrants chimiques de synthèse, comme nous l'avons évoqué plus haut, ce sont donc des techniques agricoles telles que le compostage, l'utilisation d'animaux d'élevage (polyculture-élevage), les parterres surélevés pour obtenir de hauts rendements en maraîchage, ou des techniques de gestion et de conservation des sols et de l'eau<sup>68</sup> qui ont été proposées et diffusées auprès des paysans (Hauser, Lindtner, 2016). Parmi les moyens mobilisés pour transmettre les connaissances et les techniques alternatives, on compte l'organisation de séjours de formation à l'étranger, l'installation de fermes de démonstration sur les lieux de vie des populations cibles, ainsi que l'appui de techniciens sur les exploitations et les sites de démonstration. Jusqu'en 1997, une trentaine d'organisations de la société civile étaient impliquées dans la promotion d'une agriculture durable en Ouganda autour de la gestion de la fertilité des sols et de l'utilisation faible, voire nulle, d'intrants artificiels. La plupart de ces organisations recensées présentent un caractère religieux<sup>69</sup>. Leur référencement reste compliqué ; il faut attendre le *NGO Act* et son amendement pour une formalisation de l'action des ONG à travers leur enregistrement systématique<sup>70</sup>.

Ces organisations pionnières ont rapidement adopté au cours de cette période la notion d'agriculture biologique et diffusé celle-ci dans le cadre de leurs activités, à l'aide notamment de voyages et de séjours à l'étranger financés par leurs appuis étrangers. Par exemple, l'un des plus importants programme de financement lancé par Kulika Charitable Trust (qui a envoyé de nombreux étudiants à l'*University of Reading* au Royaume-Uni ainsi qu'en « woofing » au sein de la ferme biologique *Warren Farm* dans le Berkshire au Royaume-Uni)

<sup>67</sup> Entretien avec un professeur à l'université, « Uganda Martyrs University », Kampala, Kampala, juillet 2015.

<sup>68</sup> Nous pourrions citer aussi les éléments suivants : rotation de cultures, contrôle des ravageurs et insectes des cultures, non-pâturage des animaux afin, notamment, de récupérer le fumier (utilisé ensuite comme engrais) et gestion d'une exploitation en polyculture-élevage.

<sup>69</sup> Rapport Ifoam, Parrott 2004, p. 106, citant Luyiga 1997 (source primaire indisponible).

<sup>70</sup> D'autres organisations sont parfois mentionnées comme pratiquant une agriculture durable (Parrott, Bo van, 2004, p. 106), mais ne sont pas ressorties dans nos entretiens comme centrales dans le développement de l'agriculture biologique par la suite. Elles n'ont donc pas été citées ici. PARROTT, Nicholas et BO VAN, Elzakker. *Organic and like-minded movements in Africa. Development and status.* 2004. Germany Bonn. IFOAM Organics International.

(Hauser, Lindtner, 2016) a permis la formation d'une dizaine de leaders et experts ougandais de l'agriculture biologique. Un autre exemple est celui du programme du Pnud et Africa 2000 Network, qui ont financé des voyages d'études et d'échanges, en partenariat avec le centre de recherche kenyan spécialisé en agriculture biologique, le *Kenyan Institute of Organic Farming* (Kiof), pour la formation d'experts ougandais de l'agriculture biologique. De retour au Kenya, les intéressés ont mis en œuvre des activités de transmission des savoirs acquis. C'est ainsi que la diffusion de la pratique de l'agriculture biologique, à travers la mise en place de centres de formation des jeunes et des paysans, avec fermes de démonstration, a démarré :

« They selected the people to send them in UK for training in organic agriculture, with Kulika project. We were trained also on Warren Farm which was an organic farm. We were first in the UK, then we trained people here in Uganda, doing consultancy for training organic here in Uganda. Within 25 km radius around Kampala. They transferred the project of the Warren Farm in Uganda, settling demonstration farms here in Uganda, because sending people all the time to train them in Uganda or sending student abroad was very expensive ! After the first workshop of organic farming organized by Kulika, we had an assignment, which was to train the people of our diocese ! When I came back, it was to help my community. »<sup>71</sup>

Ce détour par l'origine de l'agriculture biologique en Ouganda permet ainsi de montrer que les premières initiatives en agriculture biologique ne visaient pas la certification ni l'export. En témoignent les pionniers interviewés :

« Back then (1988), it was not really organic but chemical free ! »<sup>72</sup>

« The first people were NGOs, most of them didn't know anything about organic. The first people trained in organic agriculture were trained by Reading University in England, the organization that is attached is Kulika. People started getting knowledge about sustainable agriculture and other system like permaculture and so on. Back then, it was more or less agroforestry and non-use of synthetic fertilizers and pesticides. »<sup>73</sup>

« I worked for Africa 2000 Network since the start. We were promoting sustainable agriculture at first and indigenous knowledge especially in tree plantations. In 1994, people started sustainable agriculture. »<sup>74</sup>

Ainsi, comme certains auteurs l'ont déjà montré (Hauser, Lindtner, 2016)<sup>75</sup>, les premières initiatives en agriculture biologique n'avaient pas pour objectif premier la commercialisation.

---

<sup>71</sup> Entretien avec un professeur de l'université, « Uganda Martyrs University », Kampala, août 2015.

<sup>72</sup> Entretien avec un professeur de l'université, « Uganda Martyrs University », Kampala, août 2015.

<sup>73</sup> Entretien avec le directeur d'un organisme privé de certification, Kampala, juin 2014.

<sup>74</sup> Entretien avec un chargé de projets d'une ONG ougandaise, Kampala, septembre 2015.

<sup>75</sup> Il est vrai que plusieurs auteurs ont mentionné l'origine de l'agriculture biologique comme étant le résultat d'activités d'organisations de la société civile à des fins humanitaires et sociales (Popohwa, 2012 ; Adebiyi, 2014). Toutefois, peu d'entre eux en ont retracé les débuts de manière précise et détaillée. Seuls Michael Hauser

L'objectif était humanitaire et social. Les activités agricoles menées par ces organisations visaient à améliorer les techniques agricoles sur la base des ressources locales disponibles, comme nous le raconte l'un des pionniers de l'agriculture biologique ougandaise :

« We were before [Epopa] doing some sort of organic farming without putting this name on it, such as soil conservation, composting... So [Kulika] was the first formal thing we did in organic farming, or organic agriculture. But the main aim was not commercial, the main aim was just to increase production in a sustainable way with local resources. »<sup>76</sup>

Ainsi, la politique ougandaise, la fermeture du pays à l'approvisionnement en intrants chimiques de synthèse, le dysfonctionnement des services publics de développement agricole et l'important niveau de pauvreté ont induit l'émergence d'initiatives spécialisées dans l'appui au développement de techniques agricoles durables et écologiques, reposant sur la valorisation de l'environnement et les ressources locales. La présence d'organisations principalement humanitaires, religieuses et sociales a induit un développement de l'agriculture biologique avec l'objectif, au départ, de répondre aux enjeux de sécurité alimentaire de populations locales ayant souffert d'années de guerre, et non à des enjeux de commercialisation.

#### *B.1.2 Bénin : des ONG à la recherche d'alternatives aux intrants chimiques de synthèse pour restaurer la fertilité des sols*

Les premiers projets d'ONG locales et internationales dédiées au développement de l'agriculture biologique émergent au Bénin à la fin des années 1980. Le contexte politique et agricole de cette période est marqué par un renouveau démocratique, d'une part, et la montée de critiques vis-à-vis de la production du coton, d'autre part. Ces critiques trouvent leurs fondements dans l'observation d'une baisse des rendements liée à une baisse de la fertilité des sols. L'une des causes avancées pour expliquer cette baisse est l'utilisation inadéquate, en quantité et en qualité, des intrants chimiques de synthèse.

---

et Mara Lindtner (2016) ont produit un travail proche de ce que nous venons de présenter. L'idée principale qu'ils défendent est de dire que l'origine de l'agriculture certifiée en Ouganda date de 1994, mais que l'agriculture biologique non certifiée prend ses origines auparavant, et dans un contexte différent. Nous apportons à cette analyse quelques précisions qui nous semblent primordiales. La qualification de « pratique biologique » de ces organisations n'est apparue qu'après des échanges et des formations à l'étranger autour des années 1988-89, les acteurs pionniers parlant plutôt d'agriculture durable et écologique. Ce sont donc les voyages à l'étranger financés par le programme Kulika, puis l'arrivée de l'agriculture certifiée, qui induiront une requalification de leurs activités comme biologiques. Il s'agit donc de l'émergence d'une forme d'agriculture biologique non certifiée, mais volontaire, puisqu'elle se distingue de l'agriculture traditionnelle, souvent qualifiée de biologique par défaut, ainsi que de l'agriculture certifiée pour les marchés internationaux.

<sup>76</sup> Entretien avec un chargé de programme d'une organisation internationale, Kampala, mai 2014.

À la différence du cas ougandais, les ONG internationales intervenant au Bénin – qui sont parfois les mêmes que celles présentes en Ouganda – ont peu proposé d’activités liées au développement de l’agriculture biologique au Bénin (*cf.* Annexe 5). Ce sont donc les ONG locales, financées par des organisations d’aide internationale, qui ont lancé les premières initiatives en matière d’agriculture biologique, dont les deux principales étaient le projet de ferme-école du centre Songhaï, créé en 1984, et le Réseau de développement de l’agriculture durable (Redad), créé en 1992. Ces initiatives d’acteurs africains ont été soutenues par des organisations internationales telles que Icco, une ONG religieuse d’aide au développement, la SNV, qui était le bras technique de la coopération néerlandaise à l’époque, ou encore le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), une ONG religieuse française<sup>77</sup>.

Au cours de notre terrain, ces ONG locales étaient considérées comme les organisations pionnières de l’agriculture biologique au Bénin, le Redad ayant notamment été la première organisation béninoise membre de l’Ifoam. Pour autant, elles n’affichaient pas explicitement à cette époque la notion d’agriculture biologique, comme se le remémore l’un des pionniers :

« R — Mais avant l’arrivée des projets en coton biologique certifiés, il y avait déjà, comme je le disais à l’atelier, depuis 1984 le frère Nzamujo Godfrey avec Songhaï à Porto Novo. Il avait déjà commencé ses expérimentations de “l’agriculture intégrée”, comme il l’appelle. Mais c’était sur fond d’utilisation de matières organiques.

Q — Mais lui, est-ce qu’il disait qu’il faisait de l’agriculture biologique ?

R — Euh... oui, il n’utilise pas le concept bio en tant que tel, mais il met beaucoup l’accent sur ce qu’est le super sol. En tous les cas, c’est la matière organique qui est au fondement de son système. Il met en avant qu’il n’y a pas besoin d’utiliser beaucoup d’engrais chimiques. Donc ça rentre dans l’esprit de ce que nous appelons agriculture durable. »<sup>78</sup>

La ferme-école du centre Songhaï et le Redad comptent parmi leurs missions principales l’aide aux producteurs et aux jeunes, en leur proposant des alternatives à l’utilisation d’intrants chimiques de synthèse. Ils se positionnent ainsi comme des « passeurs » ou « diffuseurs » d’alternatives. Grâce à leurs fermes-écoles, sites de production dédiés à la démonstration, les producteurs peuvent venir se former, observer, et trouver des renseignements. Le Redad, réseau de 64 ONG locales, 320 organisations de producteurs (OP) et une centaine de chercheurs, va plus loin en se rapprochant des instituts de recherche pour

<sup>77</sup> L’origine des financements d’aide au développement qui ont appuyé le centre Songhaï est plus difficile à retracer.

<sup>78</sup> Entretien avec un ancien salarié d’une ONG pionnière de l’agriculture biologique, Calavi, Bénin, décembre 2015.

être à la pointe des dernières découvertes des chercheurs en matière d'alternatives et en produisant des documents de vulgarisation diffusés en *newsletters* à leurs membres. Au début des années 1990, la recherche nationale et internationale installée au Bénin cherchait des solutions pour améliorer la fertilité des sols, comme nous le précise l'un des pionniers de l'agriculture biologique, présent au sein du Redad :

« Parallèlement [à la création du Redad], il y avait des initiatives à l'IITA de promotion de plantes de couverture à croissance rapide, etc., et à ce moment-là, il y avait d'autres projets, genre *Integrated Pest Management* ; on faisait la promotion des plantes qui laissent beaucoup de feuilles mortes et qui permettent de régénérer le sol. Il y avait des voyages d'échanges et des visites là-dessus. La vision était qu'on pouvait réduire dans une grande mesure l'utilisation des intrants chimiques pour la production agricole. »<sup>79</sup>

Le positionnement de ces organisations non explicitement focalisées sur l'agriculture biologique s'explique par la présence d'un secteur agricole organisé et formé à la production conventionnelle, utilisatrice d'intrants chimiques de synthèse, comme nous le raconte l'un des salariés du Redad à propos des difficultés des débuts :

« Bon, ça a été difficile de parler de l'agriculture biologique pour nos membres, parce que nous avons une agriculture à l'origine un peu dépendante des intrants chimiques de synthèse, du fait de notre système de vulgarisation. Notre système de vulgarisation mettait l'accent sur l'augmentation des rendements par l'utilisation des intrants chimiques de synthèse. C'est comme ça qu'il faut faire. Les fiches techniques étaient vraiment élaborées sur ça. Il était difficile d'engager une discussion avec les acteurs agricoles en leur disant : “arrêtez les intrants chimiques et allez vers le naturel”, comme ça ! Ça dérange les politiques agricoles et ça dérange un peu le paquet technologique qui est mis au point à travers les travaux de recherche. Vous savez que les chercheurs travaillent dans un bloc pour augmenter les rendements et l'ambition de faire l'agriculture biologique dit “abandonner l'engrais chimique”. C'est comme si on allait en opposition avec ce que la recherche dit. »<sup>80</sup>

Les membres du Redad étaient toutefois conscients que les techniques qu'ils proposaient étaient des techniques utilisées en agriculture biologique. Certains de leurs membres avaient même déjà participé à une conférence africaine d'Ifoam en 1989. Pour le Redad, il s'agissait plutôt d'une stratégie d'adaptation au contexte, afin de continuer d'exister et de poursuivre ses activités :

« C'est ça que j'expliquais, c'était difficile le contexte avec l'environnement, mais nous, on a dû mettre “durable” pour calmer tout le monde, tout en sachant que ce que nous faisions comme durable, c'est tout ce qui est organique, maintenir durablement les terres vivantes,

---

<sup>79</sup> Entretien avec un ancien salarié d'une ONG pionnière de l'agriculture biologique, Calavi, Bénin, décembre 2015.

<sup>80</sup> Entretien avec un salarié du Redad, Calavi, Bénin, septembre 2014.

maintenir durablement le producteur dans un système de production, apporter de la valeur ajoutée à tout ce que fait le producteur pour qu'il existe durablement dans l'agriculture. »<sup>81</sup>

Dans l'ensemble, le Bénin a eu un appui moins important que l'Ouganda de la part d'organisations internationales en matière de soutien à la diffusion de techniques d'agriculture biologique. Ces premières activités d'aide au développement étaient plutôt portées par des ONG locales sur financements internationaux. Ceci s'explique par un contexte politique stable au Bénin, où les services publics ont pu maintenir leurs activités de soutien à l'agriculture, alors qu'en Ouganda, le pays devait se reconstruire après des années de guerre, motivant ainsi les organisations internationales religieuses de charité à venir s'y implanter. Cela s'explique aussi par la configuration du secteur agricole béninois, caractérisé par une large diffusion de techniques conventionnelles agricoles, moins favorable à la diffusion de pratiques biologiques et écologiques.

\* \* \*

En conclusion de cette partie, il faut souligner l'importance de la configuration politique et agricole et de ses conséquences pour l'orientation et les caractéristiques des premières activités dédiées à l'agriculture biologique. En Ouganda, les premiers soutiens aux producteurs ont porté sur l'ensemble de l'exploitation, en direction de toutes les cultures, dans une gestion quasi holistique. L'objectif était de sortir la population de la pauvreté et de pallier le manque d'un service public dédié au secteur agricole. Ces activités étaient menées de manière déconnectée des services de recherche publique. Au Bénin, en revanche, les acteurs pionniers, en particulier le Redad, travaillaient, dès les premiers projets, en collaboration avec la recherche agronomique publique et s'intéressaient à des filières spécifiques (en particulier celle du coton), plutôt que sur une approche globale de l'exploitation agricole.

## **B.2 Les projets de développement pour l'exportation de produits biologiques certifiés**

Au début des années 1990, on observe dans les pays européens une vague croissante de critiques et d'inquiétudes de la part de la société civile quant à l'utilisation d'intrants chimiques de synthèse en agriculture. Une conférence internationale portée par des organisations internationales, dont la FAO et le PNUE, est organisée à Rio de Janeiro en 1992 sur ce thème. Ces inquiétudes sont notamment incarnées par des organisations phares, telles que Pesticide Action Network, une organisation britannique qui s'internationalise

---

<sup>81</sup> Entretien avec un salarié du Redad, Calavi, Bénin, septembre 2014.

progressivement au cours des années 1990 et qui porte activement la critique vis-à-vis des intrants chimiques de synthèse utilisés en agriculture. Des associations de consommateurs émergent ainsi dans plusieurs pays occidentaux, en particulier européens, réclamant une meilleure traçabilité de la production et une réduction, voire la fin de l'utilisation d'intrants chimiques. Ces associations s'organisent et réclament des produits biologiques. Cependant, certains produits non issus du continent européen, tels que le cacao, le coton, ou encore le café, ne se trouvent pas en bio. Pour répondre à cette demande croissante de produits tropicaux biologiques, les industriels européens et américains se tournent progressivement vers les producteurs des pays en voie de développement afin de produire des matières premières agricoles biologiques.

### *B.2.1 Les premiers projets dans les années 1990*

Dans ce contexte du début des années 1990, plusieurs programmes d'aide au développement ont ainsi émergé, touchant notamment l'Ouganda et le Bénin. Ces programmes visaient l'accompagnement des entreprises industrielles de leurs pays d'origine. Pour cela, ilsaidaient à la recherche de matières premières et à la stabilisation de filières d'approvisionnement issues des pays en voie de développement. Parmi les principaux programmes financés par les agences de coopération bilatérale à cette période en Ouganda et au Bénin, on compte : *Lango Organic Cotton Project* (LOCP, 1994 à 2007) et *Export Promotion of Organic Products from Africa* (Epopa, 1997 à 2009), financés par l'agence de coopération suédoise Sida ; *Bio-Have*, financé par l'agence de coopération allemande Ded (1994 à 1998) ; ou encore le programme *Sustainable Development Agriculture* (SDA), financé par le gouvernement néerlandais (1994 à 2004) (cf. Tableau Annexe 6 pour le détail complet de ces programmes). Ces programmes étaient consacrés au soutien à l'exportation de produits africains certifiés biologiques vers l'Europe ou les États-Unis.

En Ouganda, les programmes LOCP et Epopa ont été les plus déterminants pour l'essor de l'agriculture biologique certifiée pour l'exportation. En 1997, Sida décide de monter et de financer un programme spécifique à la suite de l'expérience réussie du projet pilote Lango Organic. Des rapports d'expertise soulignaient en effet le potentiel d'extension de l'approche développée dans le cadre du Projet Lango Organic à d'autres produits, aussi bien en Ouganda que dans d'autres pays d'Afrique de l'Est. Dès le départ, l'Ouganda apparaît comme un pays au large potentiel pour le développement de ce type d'initiatives, d'une part pour son caractère « biologique par défaut », d'autre part pour son environnement institutionnel propice

aux initiatives privées. Étant donné le développement important de la demande en produits biologiques dans les pays européens, c'est finalement le département chargé des questions de développement des marchés et du secteur privé qui s'engage dans le management du projet. La mise en œuvre concrète sera toutefois cédée à des agences de consultance<sup>82</sup>. Pour l'agence de coopération suédoise (Sida), l'objectif était double : créer des filières d'importation de matières premières biologiques afin de répondre à la demande d'industriels européens, et favoriser le commerce international et l'intégration économique des pays africains en permettant aux producteurs des pays du Sud de trouver des débouchés dans les marchés européens selon la logique « *Trade not Aid* », comme nous l'explique un chargé de programme au sein de Sida :

« Our interest at Sida is in making market work for the poor. A “trade not aid strategy”. So that is how we want to look at it. It has an empowering element within it because we know that the majority of the farmers who are involved in organic agriculture are women and rural poor. That is really a cornerstone of our development cooperation. And we also know that it has a transformative effect, this is a growing sector, that we are stimulating, you link products to the markets, you are able to get quite a number of people into the productive aspects. It is through agribusiness sector that we are supporting organic. »<sup>83</sup>

Intervenant majoritairement en Afrique de l'Est, ces programmes, dont le succès a été particulièrement important en Ouganda, ont permis de financer des projets d'exportation importants. La première phase du programme (1997 à 2002) fut financée par Sida et mise en œuvre par l'agence AgroEco, des Pays-Bas, à la suite d'un appel d'offres. L'objectif de cette phase était d'augmenter les volumes et la valeur des exportations de produits biologiques africains et d'en faire bénéficier les communautés rurales en les exposant à des techniques durables d'agriculture<sup>84</sup>. En 1999, Sida prit la décision de ne se concentrer que sur l'Ouganda et la Tanzanie. Durant la première phase, sept projets (cinq en Ouganda et deux en Tanzanie) d'exportation de produits biologiques furent soutenus autour du café, du cacao et du coton, contribuant ainsi à la stratégie politique ougandaise du moment, à savoir la diversification des filières d'exportation. Cette première phase a aussi permis la création de Nogamu,

---

<sup>82</sup> TAYLOR, Alastair, 2009. *Organic Exports. A way to a better life? Export Promotion of organic products from africa*. 2009. Epopa-Sida. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.grolink.se/epopa/Publications/epopa-experience.htm>, dernière consultation le 17 janvier 2017. p. 10.

<sup>83</sup> Entretien avec un chargé de programme au sein de Sida, Kampala, Ouganda, juillet 2014.

<sup>84</sup> TAYLOR, Alastair, 2009. *Organic Exports. A way to a better life? Export Promotion of organic products from africa*. 2009. Epopa-Sida. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.grolink.se/epopa/Publications/epopa-experience.htm>, dernière consultation le 17 janvier 2017. p. 17.

l’organisation des acteurs de l’agriculture biologique ougandaise, que nous décrirons en détail dans la troisième partie (C) de ce chapitre.

Concrètement, les activités de soutien aux projets passaient par l’appui au management et au renforcement de capacité des entreprises, l’appui technique aux producteurs, l’aide à la mise en place de certifications et systèmes de contrôle, et des activités de commercialisation. L’appui technique aux producteurs se concentrat donc sur les cultures de rente, et plus de la moitié des activités s’intéressaient aux enjeux de certification et de commercialisation (marchés internationaux, standards à respecter, volumes, définition des contrats)<sup>85</sup>. Le financement des activités représentait 11 millions de couronnes suédoises (SEK) (soit environ 1 160 000 euros), destinées directement aux projets d’exportations, sur un budget total pour cette phase de 15 millions de SEK (soit environ 1 600 000 euros). Au-delà du financement direct des projets, 3,5 millions de SEK (soit 370 000 euros) ont été consacrées au noyau dur de la gestion du programme. À la fin de la première phase du programme, en 2000, les activités du projet avaient touché 24 000 producteurs<sup>86</sup>.

Au Bénin, au cours de cette période, c’est le programme SDA qui a joué un rôle important dans le développement de la production et de l’exportation de coton biologique certifié, mené par l’organisation béninoise de promotion de l’agriculture biologique, Obepab (*cf.* chapitre 3). Ce programme, financé par le gouvernement néerlandais dans le cadre d’un accord intergouvernemental, visait à soutenir le développement durable et portait plus généralement sur le développement des échanges commerciaux avec les pays en voie de développement, le commerce étant vu comme un moyen pour les économies africaines d’être mieux intégrées au marché mondial. Ce programme intervenait dans trois pays, le Bénin, le Bhoutan et le Costa Rica. À la différence de l’Ouganda, les activités du programme SDA ont mis l’accent sur les aspects de production plus que de commercialisation. En effet, la forte diffusion de pratiques conventionnelles dans la culture de coton au Bénin a ralenti les premières activités de mise en production biologique :

---

<sup>85</sup> TAYLOR, Alastair, 2009. *Organic Exports. A way to a better life? Export Promotion of organic products from africa*. 2009. Epopa-Sida. Disponible en ligne à l’adresse <http://www.grolink.se/epopa/Publications/epopa-experience.htm>, dernière consultation le 17 janvier 2017. p. 21.

<sup>86</sup> FORSS, Kim et STERKY, Emma, 2002. Sida Evaluation 00/23 : *Export Promotion of Organic Products from Africa-An evaluation of Epopa*. Evaluation. Sida. Disponible en ligne à l’adresse [http://www.sida.se/English/publications/Publication\\_database/publications-by-year1/2002/april/export-promotion-of-organic-products-from-africa---an-evaluation-of-epopa/](http://www.sida.se/English/publications/Publication_database/publications-by-year1/2002/april/export-promotion-of-organic-products-from-africa---an-evaluation-of-epopa/), dernière consultation le 12 mai 2016. p. 1.

« Les problèmes qu'on a rencontrés durant ce projet : on n'arrivait pas à développer l'aspect marché. Et comme je vous le signalais dès le début, c'était le défi de montrer que c'était faisable. Donc le marché, au départ, ce n'était pas notre préoccupation, on mettait l'accent sur la technologie. »<sup>87</sup>

D'un montant global de 11,2 millions d'euros, ce programme d'aide au développement était le plus important programme dédié à l'agriculture biologique africaine au cours des années 1990.

De manière générale, une revue – non exhaustive – des principaux programmes d'aide au développement dédiés spécifiquement à l'agriculture biologique durant cette période montre qu'ils ont été plus importants en Afrique de l'Est qu'en Afrique de l'Ouest (*cf.* Annexe 6). Parmi ces programmes, Epopa est largement reconnu, tant par les acteurs que par les auteurs d'articles scientifiques, comme central pour l'essor de l'agriculture biologique certifiée pour l'exportation, en particulier en Ouganda<sup>88</sup>. Le Bénin a quant à lui reçu au cours des années 1990 un soutien moins important, expliquant pour partie le plus faible développement de son sous-secteur qu'en Ouganda, comme nous l'explique un pionnier de l'agriculture biologique béninoise :

« L'Afrique de l'Est a toujours bénéficié de plus de fonds. Un programme comme Epopa, ça aurait induit des choses. Ici, au Bénin, on n'a jamais connu de gros projets comme ça ! [...] Sur ce qui a été financé sur le bio au Bénin, c'est petit. Il y a eu des essais, mais ça n'a pas pris. [...] S'il n'y a pas de financement extérieur, il n'y a pas de projets... Dans la région de l'Afrique de l'Ouest, en l'absence de projets ou de programmes pour booster les choses, on tourne un peu en rond. »<sup>89</sup>

Comme on l'a déjà souligné, le nombre de programmes moins importants au Bénin dédiés au développement des exportations de produits biologiques s'explique par un contexte politique et une configuration du secteur agricole moins favorables. En Ouganda, la multiplication des programmes tels qu'Epopa s'explique au départ par une agriculture « biologique par défaut » : « *I think the success is due to the nature of our agriculture, I mean, as I said, our agriculture is organic by default* ».<sup>90</sup> De plus, le contexte politique très libéral et la volonté du gouvernement de soutenir le développement du secteur privé et de pousser à la diversification

---

<sup>87</sup> Entretien avec l'un des premiers acteurs du développement de l'agriculture biologique certifiée, Calavi, Bénin, septembre 2014.

<sup>88</sup> Entretien avec l'un des salariés du programme Epopa, Kampala, Ouganda, mai 2014 ; entretien avec un salarié de Nogamu, Kampala, Ouganda, juin 2014 ; entretien avec un chargé de programme chez Sida, Kampala, Ouganda, juillet 2014.

<sup>89</sup> Entretien avec un ancien salarié d'une ONG pionnière de l'agriculture biologique, Calavi, Bénin, décembre 2015.

<sup>90</sup> Entretien avec un chargé de programme chez Sida, Kampala, Ouganda, juillet 2014.

des filières d'exportation ont grandement facilité la mise en œuvre du programme, notamment parce qu'il n'était pas particulièrement regardant sur son contenu :

« So I think the trade in Uganda was quite easier, as far as the control wasn't difficult, whereas in Tanzania, there were much more control from the government. But there are good successes in Tanzania now. In Uganda, there were little trade so it was... barriers in Uganda were logistic, not commercials. [...] It was very free in Uganda with the law. It was easy for companies and NGOs to come here. Epopa was a bit different because Epopa was part of Sida, which is a government-to-government program in a way, although we weren't particularly working with the government. Now I am working with a new project, and we work hand in hand with the government. At the time, it wasn't at all like that. Now from my experiences, the districts are becoming much more interested on what we are doing in their districts, which I think is not bad. [...] Within Epopa, we did that at the local level, where the farmers were mainly companies, we were sharing the support in the internal control system and the certification process and not dealing very much with the national level, and we were in close contact with export promotion board, bureau of standards, with UCDA. »<sup>91</sup>

Au Bénin, malgré l'adoption des PAS, les filières traditionnelles d'exportation, en particulier celle du coton (*cf. chapitre 3*), n'ont pas été libéralisées complètement, expliquant un nombre de programmes plus faible. D'autres facteurs, tels que la langue parlée et les infrastructures de communication, entrent aussi en ligne de compte, comme le déplore l'un des pionniers de l'agriculture biologique béninoise :

« Un autre facteur, c'est la barrière linguistique. Tu prends l'ancien président de l'Ifoam – j'ai oublié son nom –, celui d'avant, tu le vois tout le temps en train de faire des conférences, il parle en anglais tout le temps ! Tous ceux qui ont reçu les projets, ce sont des anglophones, on a ce désavantage. L'autre problème, c'est la connectivité de l'avion. Je vais te dire une chose. Nous, en Afrique, nous devions avoir une représentation politique pour l'Ifoam. Quand ils ont analysé les contextes des pays, tu sais, ça a été sans équivoque... Ils ont regardé la connectivité de l'internet, tout ça. Ils ont tout de suite pris l'Ouganda ! Donc le premier coordonnateur qui a été choisi au départ, c'était quelqu'un de l'Ouganda, c'était mieux, pour la langue, c'était un critère important. Moi, j'ai candidaté, mais mon anglais n'est pas bon. »<sup>92</sup>

Ainsi, malgré des premiers programmes similaires introduisant les développements de l'agriculture biologique certifiée, leur essor varie distinctement dans nos pays d'étude.

#### *B.2.2 Ouganda : une multiplication de projets dans les années 2000*

À partir du début des années 2000, les projets et programmes d'aide au développement soutiennent majoritairement l'exportation de produits biologiques certifiés, plutôt que le financement d'activités telles que la recherche scientifique ou la diffusion de techniques de production. On observe tout de même une diversification des types de projets, certains visant

---

<sup>91</sup> Entretien avec un ancien salarié du programme Epopa, Kampala, Ouganda, mai 2014.

<sup>92</sup> Entretien avec un ancien salarié d'une ONG pionnière de l'agriculture biologique, Calavi, Bénin, décembre 2015.

la formation, les échanges universitaires ou encore la recherche (*cf. Annexe 6*). Par ailleurs, on observe une diversification des bailleurs de fonds financeurs de projets et programmes dédiés à l'agriculture biologique, avec la présence de la coopération danoise, suisse et américaine (*cf. Annexe 6*).

En Ouganda, afin de stabiliser ses premiers développements, Sida a lancé une deuxième phase du programme Epopa, consacrée à la mise en place d'un environnement institutionnel favorable et sécurisant pour la poursuite de l'essor de l'agriculture biologique certifiée. À la fin de la première phase, Sida avait commandité une évaluation pour mesurer son impact et interroger l'intérêt de sa poursuite<sup>93</sup>. Les conclusions de l'évaluation consacraient l'important succès du programme et le potentiel que représentait sa poursuite. Toutefois, quelques recommandations étaient émises, qui ont servi de base à la seconde phase. Ces recommandations reposaient sur deux critiques majeures. La première était liée aux problèmes des certifications, et en particulier à leur coût. La seconde était liée aux problèmes engendrés par la forte dépendance des producteurs aux marchés internationaux, et en particulier aux fluctuations des prix, ne permettant pas la stabilisation d'un revenu correct. Afin de surmonter ces problèmes, deux recommandations étaient formulées en cas de reconduite du programme : la première évoquait la nécessité de créer un environnement institutionnel, avec l'installation d'organismes de certification nationaux ; la seconde insistait sur la nécessité de diversifier les produits exportés pour que, en cas de baisse du prix d'un produit, les autres puissent venir compenser la perte de revenus. La diversification répondait aussi à l'enjeu de la réduction du coût de la certification, puisqu'au cours du processus de contrôle, c'est toute l'exploitation qui est inspectée. C'est ainsi que la deuxième phase, financée par Sida, démarra en 2002 pour se terminer en 2008. Elle fut mise en œuvre par deux agences de consultance : AgroEco à nouveau, et Grolink, une agence de consultance suédoise. Une partie des activités financées fut consacrée au développement d'un environnement institutionnel, ainsi qu'au soutien à la diversification, comme recommandé. La mise en place de ces activités a été réalisée par les organisations nationales, créées juste avant le démarrage de la deuxième phase, et en particulier Nogamu, l'organisation des acteurs de l'agriculture biologique ougandaise. En plus de soutenir les premiers développements et Nogamu, le

<sup>93</sup> FORSS, Kim et STERKY, Emma, 2002. Sida Evaluation 00/23 : *Export Promotion of Organic Products from Africa-An evaluation of Epopa*. Evaluation. Sida. Disponible en ligne à l'adresse [http://www.sida.se/English/publications/Publication\\_database/publications-by-year1/2002/april/export-promotion-of-organic-products-from-africa---an-evaluation-of-epopa/](http://www.sida.se/English/publications/Publication_database/publications-by-year1/2002/april/export-promotion-of-organic-products-from-africa---an-evaluation-of-epopa/), dernière consultation le 12 mai 2016. p. 7.

programme Epopa a aussi financé et appuyé la création d’Ugocert en 2004, organisme de certification national. Il a également renforcé la position institutionnelle de Nogamu au sein de certaines institutions publiques : l’institution en charge de la promotion des exportations ougandaises, *Uganda Export Promotion Board* (UEPB), celle chargée de l’élaboration des standards, *Uganda National Bureau of Standards* (UNBS), ainsi que le ministère de l’Agriculture ougandais (*Ministry of Agriculture, Animal Industry and Fisheries*, Maaif). Ce renforcement de position a permis par la suite d’élaborer un standard biologique national, puis régional, ainsi qu’une politique nationale dédiée au soutien du développement de l’agriculture biologique<sup>94</sup>.

L’autre partie des activités de la deuxième phase d’Epopa était dédiée à la poursuite des projets d’exportation, tout en cherchant à les diversifier pour différents produits : le poisson, les fruits tropicaux frais ou séchés, les noix de karité, le miel, la vanille, ou encore les fleurs d’hibiscus<sup>95</sup>. Pour la réalisation des activités de la deuxième phase, Sida a apporté un budget total de 56 millions de SEK (soit près de six millions d’euros) avec une part importante consacrée aux projets d’exportation<sup>96</sup>.

Ainsi, à la fin de la deuxième phase, en 2008, le programme Epopa avait financé 19 projets d’exportation en Ouganda, et 15 en Tanzanie, et permis de toucher 24 000 producteurs en Tanzanie et 87 000 en Ouganda<sup>97</sup>.

La deuxième phase a atteint pour partie ses objectifs et a laissé un sous-secteur organisé et stabilisé autour de Nogamu. De nombreux acteurs rencontrés au cours de notre terrain reconnaissent le rôle central du programme, et en particulier de sa deuxième phase, pour la

---

<sup>94</sup> TAYLOR, Alastair, 2009. *Organic Exports. A way to a better life? Export Promotion of organic products from africa.* 2009. Epopa-Sida. Disponible en ligne à l’adresse <http://www.grolink.se/epopa/Publications/epopa-experience.htm>, dernière consultation le 17 janvier 2017. p. 25.

<sup>95</sup> TAYLOR, Alastair, 2009. *Organic Exports. A way to a better life? Export Promotion of organic products from africa.* 2009. Epopa-Sida. Disponible en ligne à l’adresse <http://www.grolink.se/epopa/Publications/epopa-experience.htm>, dernière consultation le 17 janvier 2017. p. 35.

<sup>96</sup> Le budget de cette seconde phase était réparti comme suit : 33 millions de SEK (environ 3 500 000 euros) destinées au soutien des projets d’exportations ; 11 millions de SEK (environ 1 160 000 euros) au développement institutionnel et au renforcement de capacité ; 3 millions SEK (environ 320 000 euros) concernaient le soutien au commerce et à la promotion des produits ougandais ; et enfin 9 000 000 SEK (environ 950 000 euros) ont été dépensées pour la gestion globale du programme au cours de cette deuxième phase.

TAYLOR, Alastair, 2009. *Organic Exports. A way to a better life? Export Promotion of organic products from africa.* 2009. Epopa-Sida. Disponible en ligne à l’adresse <http://www.grolink.se/epopa/Publications/epopa-experience.htm>, dernière consultation le 17 janvier 2017. p. 31.

<sup>97</sup> TAYLOR, Alastair, 2009. *Organic Exports. A way to a better life? Export Promotion of organic products from africa.* 2009. Epopa-Sida. Disponible en ligne à l’adresse <http://www.grolink.se/epopa/Publications/epopa-experience.htm>, dernière consultation le 17 janvier 2017. p. 4.

création d'un environnement institutionnel. Quelques entreprises ont rencontré des difficultés à la fin du programme (dans la filière coton en particulier, *cf.* chapitre 3.), mais, dans l'ensemble, le sous-secteur se maintient. À la fin du programme Epopa, Sida a financé deux programmes supplémentaires considérés comme des « *bridge funding* » visant à autonomiser les acteurs, dont Nogamu :

« But I am happy that we had this bridge funding so that to protect the investments that we had with Epopa and we had some support for Nogamu that was a two year support just to help maintain the relation with the partners they forged, to continue to make links with the markets, continue dialogue tables international and locally. And Nogamu was able to influence the policy, the organic agriculture policy in the country. »<sup>98</sup>

Le succès et la notoriété du programme Epopa ont permis d'attirer plusieurs bailleurs de fonds et programmes de soutien au développement de l'agriculture biologique certifiée pour l'exportation en Afrique de l'Est, comme le projet *Capacity Building Task Force in Trade* portée par des organismes des Nations-Unies, la coopération danoise, néerlandaise et britannique (*cf.* Annexe 6). Ainsi, Sida, premier bailleur de fonds pour l'agriculture biologique en Ouganda, a cédé sa place à la coopération danoise, qui est devenue, à la fin des années 2000, le premier financeur de projets spécifiquement dédiés à l'agriculture biologique (Vysin, 2017) (*cf.* Annexe 6). Enfin, plusieurs gros programmes de bailleurs de fonds, tels que l'initiative AbiTrust, sont venus soutenir les projets d'exportation d'agriculture biologique certifiée, bien que n'étant pas conçus spécifiquement pour soutenir l'agriculture biologique :

« What I should say now is that Sweden, from the experience with Epopa, felt that we should give a chance to institutions that are in place to get involved and take control over the activities. So when we went into a bigger agribusiness multidonor program with Denmark (Danida) and EU, we felt that organic agriculture should be incorporated in that program as part of this agribusiness initiative. »<sup>99</sup>

Le programme Epopa a donc permis de stabiliser un environnement institutionnel en Ouganda avec, notamment, l'appui à la création de Nogamu, permettant de pérenniser les activités des projets d'exportation biologiques, et attirant de plus nombreux programmes et financements.

#### *B.2.3 Bénin : Absence de projets d'aide spécifique*

Au Bénin, en revanche, après la fin des financements du programme SDA, peu de projets et de programmes de bailleurs de fonds ont été consacrés à l'agriculture biologique. Il a fallu attendre 2013 pour voir apparaître un programme d'agence de coopération bilatérale

---

<sup>98</sup> Entretien avec un chargé de programme à Sida, Kampala, Ouganda, juillet 2014.

<sup>99</sup> Entretien avec un chargé de programme à Sida, Kampala, Ouganda, juillet 2014.

spécifiquement dédié à l'agriculture biologique. Intitulé « Développement du coton équitable et bio équitable en Afrique de l'Ouest et du Centre » et financé par l'Agence française de développement, ce projet eut un succès limité, malgré ses importantes ambitions<sup>100</sup>. Conçu pour « consolider et étendre la production et l'exportation du coton biologique et équitable » à toute la sous-région, il a en effet été jugé comme trop « *top-down* » par les acteurs béninois pour répondre à leurs besoins réels (*cf.* Annexe 6). C'est principalement sur le financement de l'ONG internationale suisse Helvetas et son bureau béninois que repose le développement des activités de production et d'exportation de produits biologiques certifiés au Bénin. Il faut aussi mentionner quelques financements d'ONG internationales directement versés aux organisations béninoises locales. Ces financements ont permis au sous-secteur de, petit à petit, prendre de l'importance, en particulier autour de la filière coton biologique, bien que les montants restent bien en deçà de ce qui peut être financé par Sida ou Danida en Afrique de l'Est (*cf.* Annexe 6).

\* \* \*

En somme, que ce soit au Bénin ou en Ouganda, l'aide au développement a joué un rôle déterminant, tant pour le niveau que pour l'orientation du développement de l'agriculture biologique. La politique ougandaise et la configuration de son secteur agricole ont favorisé l'adoption et la diffusion rapide de techniques biologiques et la réussite d'importants programmes (Epopa), qui ont permis de favoriser l'essor de l'agriculture biologique certifiée pour l'exportation. Au Bénin, la forte diffusion d'un modèle conventionnel et le plus faible nombre de projets d'aide au développement a freiné l'essor d'une agriculture biologique.

### ***C. La structuration des mouvements d'agriculture biologique***

Si l'aide au développement a joué un rôle central dans l'émergence et la diffusion de l'agriculture biologique, sa stabilisation et sa pérennisation après les interruptions de financements prouvent que l'aide n'explique pas à elle seule son maintien dans le temps et son institutionnalisation. Les acteurs locaux porteurs de ces projets et leur perception du potentiel de l'agriculture biologique pour le développement agricole de leur pays y sont pour beaucoup. C'est ainsi la solidité du réseau d'acteurs locaux et la capacité de ces derniers à maintenir des partenariats d'aide pour générer de nouvelles ressources qui ont permis le

---

<sup>100</sup> Entretien avec le responsable d'une organisation membre de ce projet, Abomey-Calavi, Bénin, novembre 2015.

maintien d'initiatives en agriculture biologique dans les deux pays. L'histoire de ces mouvements reste néanmoins bien différente.

### **C.1 Ouganda : Nogamu, « *linking farmers to the market* »**

La création, en 2001, de l'organisation *National Organic Agricultural Movement of Uganda* (Nogamu) marque le début d'une stabilisation d'un réseau d'acteurs fédérateur à l'échelle nationale. Dès le départ, Nogamu a été créée comme une organisation chapeautant et représentant les différentes parties prenantes investies dans l'agriculture biologique en Ouganda.<sup>101</sup>

#### *C.1.1 Les premières tentatives de création de Nogamu : la rencontre entre les ONG pionnières et les exportateurs*

Le projet de regroupement d'organisations investies dans l'agriculture biologique fut évoqué pour la première fois en 1995, au cours de la réalisation d'un projet financé par l'agence d'aide au développement allemande Ded (regroupé sous la GIZ depuis 2011), baptisé Bio-Have (1990-1998). Après plusieurs années à former les producteurs à l'agriculture biologique à travers des projets pionniers (telle que les activités de Kulika Charitable Trust ou le diocèse de Masaka), l'un des acteurs centraux de l'agriculture biologique ougandaise formés en Grande-Bretagne (financé par l'*Archdiocese*) s'est vu approcher par la Ded, qui s'interrogeait sur les possibilités d'accès des producteurs africains aux marchés européens, et notamment allemands :

« Then a German company came with the GTZ [Regroupé sous la GIZ depuis 2011], and asked how they could promote organic agriculture. They wanted to find a way to access the EU market. They needed a local consultant, so they hired me. It is how Nogamu was firstly thought. In 1995, we had our first meeting with different stakeholders and we were thinking of building a network of organic farming actors. So this network project, after few years, ended in 2000. There were no more funds because it was the end of the Bio-Have project. »<sup>102</sup>

L'occasion de développer des débouchés pour les produits biologiques tombait à point nommé pour plusieurs des pionniers, notamment parce qu'après avoir formé les paysans, la question de la valorisation de leurs productions était devenue importante, comme se le remémore l'un d'entre eux lors d'un entretien à Kampala :

---

<sup>101</sup> En anglais, elle est désignée comme « *umbrella organization* ».

<sup>102</sup> Entretien avec un responsable d'ONG ougandaise, Kampala, Ouganda, mai 2014.

« One of the pioneers wanted to find markets for those organic products after having trained all those farmers at organic. They could get a premium price with organic. »<sup>103</sup>

L'idée d'unir les praticiens de l'agriculture biologique afin de développer l'exportation de leurs produits émergea des échanges entre certains d'entre eux : « *after a few of us organic practitioners coming together in 1996, we asked Olivia Makumbi to start a body that could unite organic export traders* »<sup>104</sup>. Une première tentative de mise en commun entre techniciens formés et promoteurs de l'agriculture biologique fut mise en place en 1997 : « *We were three people who initially met. We conceived the idea to form an organic organisation after undergoing a number of challenges in the sector* »<sup>105</sup>:

« It was during that time, 2000-2001... Actually, there was an American company in horticulture who wanted to look at organic horticulture potential. They were interested to bring together the people interested in organic agriculture. »<sup>106</sup>

En 2000, l'agence de développement américaine (USAid) organisa un séminaire à Kampala dans le cadre d'un programme agricole (Idae), afin de promouvoir l'exportation de produits certifiés biologiques<sup>107</sup>. Au cours de ce séminaire, l'idée de rassembler les parties prenantes autour d'une organisation parapluie fut de nouveau mise sur la table dans l'objectif d'exporter (Pophiwa, 2012, p. 85)<sup>108</sup>. En 2001, ces acteurs sont parvenus, avec l'appui de la SNV, une ONG internationale néerlandaise, et d'autres contributeurs à réunir une somme leur permettant d'organiser une réunion au City Mall de Kampala. Lors de cette réunion, les différentes parties prenantes choisirent le nom de l'organisation. « Nogamu » fut proposé ; il signifie en luganda « *to harvest from* »<sup>109</sup>, c'est-à-dire « récolter de ». Ce nom est particulièrement symbolique de l'histoire de l'organisation, puisque le mot « *nogamu* » vient de l'expression « *okunoga* » qui signifie littéralement « *to harvest from a perennial crop* ». Par exemple, en luganda, « *okunoga omwaani* » signifie en anglais « *to harvest coffee from a coffee tree* »<sup>110</sup>. Les premiers projets soutenus en agriculture biologique par Nogamu se sont concentrés sur le développement de l'exportation de cultures pérennes (le café, le cacao et le coton), symbole de la vision des fondateurs de l'organisation au départ.

<sup>103</sup> Entretien avec un professeur de l'université, « Uganda Martyrs University », Kampala, Ouganda, août 2015.

<sup>104</sup> NOGAMU. *10 Years. Nogamu Bulletin n°33*. 2003. Hivos and Sida. p. 6.

<sup>105</sup> NOGAMU. *10 Years. Nogamu Bulletin n°33*. 2003. Hivos and Sida. p. 9.

<sup>106</sup> Entretien avec un chargé de programme, organisation internationale, Kampala, Ouganda, mai 2014.

<sup>107</sup> NOGAMU. *10 Years. Nogamu Bulletin n°33*. 2003. Hivos and Sida. p. 5.

<sup>108</sup> NOGAMU. *10 Years. Nogamu Bulletin n°33*. 2003. Hivos and Sida. p. 5.

<sup>109</sup> Entretien avec un professeur de l'université, « Uganda Martyrs University », Kampala, Ouganda, août 2015.

<sup>110</sup> Échange de mails avec le responsable communication du projet EOA, ONG ougandaise, Kampala, Ouganda, août 2016.

Nogamu tire donc son origine de la rencontre entre le réseau d'ONG pionnières de l'agriculture biologique qui soutenaient les producteurs depuis la fin des années 1980 avec des entrepreneurs ougandais et des importateurs étrangers en recherche de produits biologiques.

#### *C.1.2 Nogamu, acteur de la stabilisation d'un réseau national biologique*

À la création de Nogamu en 2001, des dizaines de producteurs soutenus par les organisations pionnières en agriculture biologique sont déjà formés et ont adopté la pratique de l'agriculture biologique. Une des valeurs portées par l'organisation à sa création est d'augmenter les revenus et d'améliorer le niveau de vie en Ouganda par l'adoption de l'agriculture biologique : « *increase incomes and improve livelihoods in Uganda through adoption of organic agriculture* »<sup>111</sup>. La mission affichée par l'organisation est de coordonner et de promouvoir l'agriculture biologique, mais aussi de développer l'agriculture par ce biais et de faciliter la mise en place de réseaux et de stratégies de commercialisation. Si la question de l'exportation n'était pas la première priorité, ni à la création de Nogamu, ni dans ses premières activités, dans les faits, c'est l'exportation qui a fait l'objet de la plus grande attention. Outre les formations organisées par Nogamu, les premiers projets en agriculture certifiée, comme nous l'avons vu, ont aussi participé à organiser les producteurs afin d'obtenir les volumes nécessaires pour remporter des marchés. Très vite, de plus en plus d'organisations deviennent membres. En 2005, Nogamu comptait 300 individus et 80 organisations<sup>112</sup>. Les ONG locales et les producteurs ayant été rejoints par des entrepreneurs privés et des chercheurs, la typologie des membres de Nogamu s'est aussi diversifiée.

Nogamu est devenue membre d'Ifoam en 2004<sup>113</sup>, ce qui a participé à son intégration dans les débats internationaux sur les questions de l'agriculture biologique. On peut citer, par ailleurs, la participation de Nogamu et de certains de ses membres à des salons et foires internationales pour la promotion de l'agriculture biologique afin de rencontrer de potentiels acheteurs : *Biofach* (Allemagne), *All things organic show* (États-Unis), *Fancy food show* (États-Unis), *Food ingredient show* (Allemagne), *the Middle east national and organic expo*, ainsi que des

<sup>111</sup> NOGAMU. Site officiel de l'organisation. About us. Mise à jour 2017. Disponible en ligne à l'adresse <http://nogamu.org.ug/about-us/>, dernière consultation le 23 mars 2018.

<sup>112</sup> TAYLOR, Alastair. Overview of the current state of organic agriculture in Kenya, Uganda and the United Republic of Tanzania and the opportunities for regional harmonization. 2006. United Nations. p. 8.

<sup>113</sup> PARROTT, Nicholas et BO VAN, Elzakker. *Organic and like-minded movements in Africa. Development and status*. 2004. Germany Bonn. IFOAM Organics International. p. 108.

foires au Kenya et en Tanzanie<sup>114</sup>. Le réseau s'est alors consolidé aussi au niveau national, comme le montre l'achat de bureaux par l'organisation. En effet, plutôt que de louer, l'organisation a acheté une maison à Kampala, grâce à un prêt immobilier de la banque DFCU. Depuis, l'organisation a son siège dans le quartier Muyenga, Plot 957 Galukande Close off Tank Hill road<sup>115</sup>. Lors d'un échange informel avec l'un des membres du conseil d'administration de Nogamu en 2014, ce dernier m'explique l'importance d'un lieu fixe et stabilisé pour la stabilité du réseau. En effet, en 2014, les finances de Nogamu se portent mal et dépendent principalement des fonds d'organisations comme Danida ou Sida. La plupart des employés y travaillent bénévolement, ce qui signifie qu'ils doivent avoir d'autres activités pour subvenir à leurs besoins. Toutefois, Nogamu a eu, selon cet administrateur, l'idée d'investir dans l'achat d'une maison pour que, en cas de coup dur et d'arrêt des financements, il puisse rester un lieu commun pour se réunir et se retrouver, en attendant de nouveaux financements. L'emprunt immobilier a été notamment remboursé avec l'argent des donateurs<sup>116</sup>. Une fois ce réseau formé, Nogamu devient l'acteur légitime, moteur pour le développement de l'agriculture biologique, et en particulier l'agriculture biologique certifiée pour l'exportation. En effet, les principaux projets et programmes d'aide au développement ont encouragé principalement le développement de l'exportation de produits biologiques ougandais certifiés.

Nogamu, comme beaucoup d'ONG ougandaises, est fortement dépendante des financements issus de l'aide au développement. Durant sa première année d'activité, seuls 6 % de son budget annuel provenait des cotisations de ses membres, de missions d'expertise ou de consultation (Adebiyi, 2014, p. 62). Sida, à travers le programme Epopa, l'agence d'aide au développement allemande (Ded/Giz) et Hivos<sup>117</sup> étaient les principales organisations financeurs de Nogamu (Hivos représente 67 % du budget ; la Ded et Epopa, 27 % (Adebiyi, 2014, p. 61-62)). Hivos, a contribué à la sécurisation des premières activités de l'organisation, a continué de la financer avec un plan stratégique de trois ans (de novembre 2002 à novembre 2004), renouvelé deux fois (2005-2008 et 2009-2012) (Adebiyi, 2014, p. 62). Une partie des activités ainsi financées, dans le cadre d'un programme engagé entre 2000 et 2006 et intitulé

---

<sup>114</sup> NOGAMU. *10 Years. Nogamu Bulletin n°33.* 2003. Hivos and Sida. p. 24.

<sup>115</sup> NOGAMU. *10 Years. Nogamu Bulletin n°33.* 2003. Hivos and Sida. p. 10.

<sup>116</sup> Notes de mon journal de terrain écrites suite à un échange informel au sein des locaux de Nogamu avec l'un des membres de l'organisation.

<sup>117</sup> Hivos est organisation internationale d'aide au développement d'origine néerlandaise créée en 1968. Hivos, About us. Disponible en ligne à l'adresse <https://www.hivos.org/>, dernière consultation le 5 janvier 2016.

*Hivos Organic Agriculture Program in East Africa*, visait à stimuler l'agriculture biologique pour le marché international, en permettant aux petits producteurs ougandais de profiter de meilleurs prix liés à la commercialisation de produits biologiques : « *stimulate market-oriented organic farming that will enable smallholders to access premium prices at international organic markets* » (Adebiyi, 2014, p. 62). De même, la Ded et Sida, notamment avec le programme Epopa, encourageaient et accompagnaient principalement le développement de l'agriculture biologique certifiée pour l'exportation. À ces principaux bailleurs de fonds s'ajoutaient d'autres acteurs<sup>118</sup> (Adebiyi, 2014), spécialisés sur les questions de développement des marchés internationaux (ITC, Unep/Unctad, Abi-Trust). Leurs projets et programmes étaient donc aussi principalement orientés vers le développement de l'agriculture biologique certifiée pour l'exportation. Par exemple, le *Capacity Building Task Force on Trade* (CBTF) de l'Unep-Unctad, avec Ifoam, l'*International Trade Center* (ITC) et la FAO visaient à « *Promoting production and trading opportunities for organic agriculture in East Africa* » (cf. Annexe 6). Le projet a financé plusieurs études et consultances visant à faire état du sous-secteur et identifier les freins au développement des marchés. Il a aussi permis aux acteurs nationaux d'Afrique de l'Est de se réunir afin de discuter des enjeux du sous-secteur, et a ainsi facilité le développement du standard régional *East African Organic Products Standard* (EAOPS). Tous ces projets et programmes étaient portés localement par Nogamu, consolidant ainsi sa position centrale au sein du réseau.

Cette orientation privilégiée et sa concentration sur les questions de la commercialisation se sont accompagnées d'une spécialisation des compétences des salariés de Nogamu, destinée à soutenir et accompagner ce développement. Ainsi, les différents postes créés au fur et à mesure de l'évolution des activités de Nogamu traduisaient cette orientation : en 2002, Nogamu recrutait un responsable des questions des standards et de la certification ; en 2004, deux responsables, chargés de la formation et du marketing international, dont un qui s'occupait encore de soutenir les entreprises exportatrices en 2016<sup>119</sup>. En 2016, la majorité du

---

<sup>118</sup> L'*International Trade Center* (ITC) (agence de développement soutenant le développement économique durable, co-gérée par l'Organisation mondiale du commerce et les Nations unies), le programme environnemental des Nations unies associé à la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Unep-Unctad), l'agence de développement américaine (USAid), Abi-Trust, l'agence de coopération néerlandaise Danida, le réseau catholique Caritas, Ifoam ou encore AgroEco.

TAYLOR, Alastair. Overview of the current state of organic agriculture in Kenya, Uganda and the United Republic of Tanzania and the opportunities for regional harmonization. 2006. United Nations.

<sup>119</sup> NOGAMU. 10 Years. Nogamu Bulletin n°33. 2003. Hivos and Sida.

personnel recruté par l'organisation a donc un parcours « business », plutôt qu'un parcours au sein d'ONG, ceci permettant d'attirer et de rassurer les investisseurs privés :

« The other thing that is quite unique, is that most of the people at Nogamu have a business background. What you will find in many NGOs, in others countries, the people are from NGOs background. In terms of strategies, it makes a lot of differences. It did attract the private sector like that ! »<sup>120</sup>

Nogamu, organisation centrale de l'agriculture biologique ougandaise, s'est donc développée à partir des financements de bailleurs de l'aide au développement autour d'une orientation visant l'essor d'une agriculture biologique certifiée pour l'exportation. Cette orientation était par ailleurs en phase avec la politique libérale de l'Ouganda et son ouverture aux acteurs étrangers : exportateurs et importateurs, transformateurs, bailleurs de fonds, qui se sont impliqués activement dans l'institutionnalisation de l'agriculture biologique ougandaise.

## **C.2 Bénin : des initiatives éparpillées qui peinent à se fédérer**

Contrairement à l'Ouganda, le Bénin n'a pas d'organisation jouant un rôle équivalent à celui de Nogamu. On ne compte que des initiatives éparpillées qui peinent à se mettre d'accord sur une vision commune de l'agriculture biologique, ou encore sur une trajectoire de développement. Au cours de cette dernière décennie, quelques initiatives ont tenté d'émerger, non sans difficultés.

### *C.2.1 Des réseaux importants, mais qui peinent à se maintenir : le Redad et la Faeb*

La plus ancienne initiative de fédération d'organisations investies en agriculture durable remonte au début des années 1990, avec le Réseau de développement de l'agriculture durable du Bénin (Redad), créé en 1992. L'objectif de l'organisation était de regrouper les acteurs intéressés par la recherche d'alternatives à l'utilisation d'intrants chimiques de synthèse, comme nous l'avons mentionné plus haut. Cette organisation a permis un premier regroupement d'acteurs béninois investis dans l'agriculture durable, telle que le centre Songhaï, l'Obepab et les agronomes pionniers de l'agriculture biologique de la faculté des sciences agronomiques de l'université d'Abomey-Calavi, acteurs clés de l'agriculture biologique au Bénin en 2016. Toutefois, les problèmes de leadership et les faibles projets et

---

<sup>120</sup> Entretien avec le CEO d'une ONG ougandaise, Kampala, Ouganda, juin 2015.

financements d'aide au développement qui leur ont été accordés ont affaibli les activités de l'organisation<sup>121</sup>.

Pour autant, cette organisation a permis de constituer le premier réseau d'acteurs en agriculture durable, de former les premiers experts béninois dans les alternatives à l'agriculture conventionnelle, et de regrouper pour la première fois les données et résultats de recherche sur l'agriculture biologique et écologique.

Une autre expérience notable de fédération d'organisations promotrices de l'agriculture biologique et écologique a émergé en février 2010 à l'initiative des fondateurs du Centre d'éveil, de valorisation et de stimulation pour l'enfant (Cévaste), fondé par le père et la mère Jah. La famille Jah, inscrite dans le mouvement rastafari<sup>122</sup> après avoir grandi en France, est venue en 1997 s'installer sur le sol béninois afin de monter un centre agroécologique. Membres du mouvement français les Colibris, fondé par Pierre Rabhi, ils ont organisé la venue de ce dernier au Bénin en 2010 lors d'un événement « écologique, musical et culturel » de l'Africa Unite Camp. Pierre Rabhi accepta d'intervenir lors de cet événement, à la condition d'inviter et de fédérer toutes les initiatives en agriculture biologique et écologique du Bénin. C'est ainsi que la Fédération AgroEcologique du Bénin (Faeb), fut créée, composée au départ de cinq organisations fondatrices, le Cévaste, Synergie paysanne (Synpa, syndicat agricole béninois), Hortitech (ONG qui forme au maraîchage biologique), le Centre régional de recherche et d'éducation au développement intégré (Crédi-ONG), et l'association Jeunesse Enfance Développement et Environnement (Jede). Comme le Cévaste, la fédération se donne pour mission « la promotion d'une agriculture qui ne doit pas dépendre de l'agro-industrie ou de tout ce qui est chimie de synthèse »<sup>123</sup>. Toutefois, cette fédération peine à fédérer les acteurs béninois et à se positionner sur la scène nationale comme interlocuteur privilégié sur les questions d'agriculture biologique et écologique. En effet, dès le départ, la Faeb n'a pas de vision claire sur sa mission, ni sur le type d'organisations à recruter : il existe des points de vue divergents au sein de ses membres, tels que sur les OGM, la certification ou l'utilisation d'intrants chimiques de synthèse. C'est ce que nous explique un membre à propos de son expérience au sein de la Faeb :

---

<sup>121</sup> Entretien avec un acteur pionnier de l'agriculture biologique, Calavi, Bénin, septembre 2014.

<sup>122</sup> Mouvement se référant notamment à Bob Marley, qui consiste à encourager les descendants des esclaves africains et la diaspora africaine du monde à revenir sur ses terres afin de s'y installer.

<sup>123</sup> Entretien avec la famille Jah et visite du site, Ouidah, Bénin, novembre 2014.

« En fait, tu viens de toucher un nœud en disant qu'ils ne sont pas bio. Synergie paysanne est un syndicat qui n'est pas bio. À la naissance non plus, X n'était pas parti pour faire du bio, mais aujourd'hui ils mettent l'accent là-dessus. La seule structure vraiment biologique au sein de cette plateforme, c'est la famille Jah. [...] Ils ont manqué de clarification dès le départ, ce qui a fait que, parfois, il y a des mélanges. [...] Ça veut dire que la Faeb, elle ne vérifie même pas ses membres. [...] Il y a maintenant l'organisation Djinukun qui veut rentrer dans la Faeb, ils ont déposé une demande et le président de la Faeb l'a fait attendre, même. Djinukun, leur thème, là, c'est semences OGM, OGM, OGM, OGM ! Le jour où ils vont leur dire, quoi ? Ça fait que la base même, elle est faussée. Sur quelle base vous recrutez des organisations dans la Faeb ? Il faut être clair. »<sup>124</sup>

Au-delà, d'un recrutement d'organisations aux visions divergentes de l'agriculture, la Faeb n'a pas réussi à gagner en visibilité. Alors même que l'Organisation béninoise de promotion de l'agriculture biologique et écologique, Obepab, est depuis 1994 active sur le terrain dans des projets de coton biologique, certains membres de l'organisation n'ont entendu parler de la Faeb qu'en 2014 :

« La Faeb, c'est mon avis, elle n'a pas encore réussi à bien faire parler d'elle. Pourtant, c'est une bonne initiative au départ. C'est surtout, en fait, je l'avais souligné au départ, un ensemble de structures hyper occupées, pas de mise à disposition de personnel. Donc rien n'est fait. Donc ça ne marche pas. »<sup>125</sup>

« C'est récemment que j'ai appris qu'il y a une fédération d'agriculture biologique qui a été créée, et que le père et la mère Jah en étaient les instigateurs. »<sup>126</sup>

Ainsi, la Faeb n'est pas parvenue à s'imposer comme la structure légitime nationale capable de fédérer les organisations béninoises promotrices de l'agriculture biologique et écologique, du fait d'un manque de cohérence parmi ses acteurs, d'un manque de visibilité et d'objectifs assez flous, ne permettant pas une cohésion et une vision partagée en son sein.

Finalement, parmi les tentatives les plus abouties de création d'une organisation « chapeau » de l'agriculture biologique et écologique, il a fallu attendre la mise en place de la Plateforme de l'agriculture biologique et écologique du Bénin (Pabe), en 2013/2014, à l'initiative de l'Obepab. La Pabe est ainsi devenue le regroupement d'agriculture biologique le plus fédérateur au Bénin.

---

<sup>124</sup> Entretien avec un responsable d'ONG béninoise, Cotonou, Bénin, décembre 2014.

<sup>125</sup> Entretien avec un responsable d'ONG béninoise, Cotonou, Bénin, décembre 2014.

<sup>126</sup> Entretien avec un membre de la Pabe, Cotonou, Bénin, septembre 2014.

### *C.2.2 L'Obepab, la Pabe et le développement continental de l'agriculture biologique et écologique comme moteur d'une structuration nationale*

C'est sous l'égide de l'Obepab, ONG créée en 1994 dans le cadre du programme SDA, que la Pabe a été lancée, en 2014, à l'occasion de la préparation de la troisième Conférence ouest-africaine sur l'agriculture biologique et écologique d'août 2014 à Cotonou.

En 1994, lorsque l'Obepab est créée, l'objectif était de tester les premières recherches effectuées autour de l'agriculture biologique. En effet, dans le cadre des études de faisabilité entamées à cette époque dans la phase préparatoire au programme SDA, le gouvernement néerlandais avait financé une étude sur le commerce équitable du coton et sur l'agriculture biologique. Cette première étude spécifique fut menée par l'un des chercheurs pionniers du coton biologique, agronome diplômé de la faculté des sciences agronomiques de l'université d'Abomey-Calavi et spécialiste de la vulgarisation et du développement agricole. Après avoir réalisé cette étude, il lui a semblé qu'il fallait mettre en pratique ses enseignements. Face au scepticisme de la recherche publique nationale et des organisations publiques de vulgarisation agricole vis-à-vis de la culture du coton biologique, cet agronome s'est vu enjoint de créer une organisation afin de pouvoir mettre en application ses conclusions. C'est ce qu'il nous relatait lors d'un entretien :

« Je ne m'étais pas programmé pour faire de l'agriculture biologique. C'est comme consultant qu'on m'a demandé de faire une étude sur le commerce durable, sur l'agriculture biologique entre le Bénin et les Pays-Bas, ce que j'ai eu à faire. Et il fallait quand même mettre en exécution les conclusions. J'avais tenté entre-temps d'amener les structures étatiques à mettre en pratique les conclusions. Mais j'ai été confronté à la mentalité "on ne peut pas produire sans produits chimiques", et c'est de là que je vais faire l'essai moi-même, parce qu'il ne suffit pas de tirer les conclusions sur le papier, il faut faire les essais soi-même pour montrer. [...] En fait, pour être précis, je vous disais que les résultats, je voulais qu'ils soient mis en application par les structures, ça a reçu un "non" ! Il faut une structure pour pouvoir appliquer, d'où la création de l'Obepab pour appliquer les conclusions. C'est pourquoi je dis que c'est très en lien. [...] En mettant en pratique, je suis devenu promoteur de l'agriculture biologique. »<sup>127</sup>

L'Obepab est rapidement devenue l'unique organisation béninoise spécialisée dans les projets de production et d'exportation d'agriculture biologique certifiée :

« L'agriculture biologique certifiée est arrivée avec l'Obepab ; ce sont vraiment eux qui ont commencé avec la certification du coton. »<sup>128</sup>

Au cours des années et des projets, l'organisation a développé une expertise autour de thématiques centrales de l'agriculture biologique, telles que la certification par tierce partie

<sup>127</sup> Entretien avec un pionnier de l'agriculture biologique, Calavi, Bénin, septembre 2014.

<sup>128</sup> Entretien avec l'un des pionniers de l'agriculture biologique, Calavi, Bénin, décembre 2015.

(mise en place de systèmes de contrôles internes adaptés aux contextes des pays en voie de développement), la connaissance des standards biologiques internationaux ainsi que des réseaux d'acteurs internationaux (Textile Exchange, par exemple). Les activités de l'Obepab ont diminué à la clôture du programme SDA, en 2004, mais de petits financements provenant d'ONG internationales permettent d'en maintenir certaines. L'Obepab propose par ailleurs d'autres services, tels que la mise à disposition d'un centre de documentation spécifique à l'agriculture biologique, en plus de compétences techniques autour de l'agriculture biologique et des standards. Par son positionnement autour du coton biologique et son expertise développée à travers le programme SDA, l'Obepab est devenu un acteur important, sinon incontournable, de l'agriculture biologique certifiée pour l'exportation au Bénin. Jouant un rôle majeur dans l'institutionnalisation de l'agriculture biologique, elle a notamment organisé la troisième Conférence ouest-africaine sur l'agriculture biologique et écologique en août 2014<sup>129</sup> et fortement contribué à la création de la Plateforme béninoise de l'agriculture biologique et écologique, Pabe.

« R — La Pabe au Bénin est née beaucoup plus suite au fait que les chefs d'État ont décidé de promouvoir cette agriculture de niche qu'est l'agriculture biologique [Référence à la décision de l'Union africaine de 2011]. Donc nous nous sommes dit qu'il valait mieux que nous travaillions sous forme de plateforme que de travailler individuellement. Et c'est dans ce sens que l'Obepab a essayé de rapprocher les différentes initiatives pour que nous puissions être ensemble : 1) pour exécuter les activités EOA [Ecological Organic Agriculture], 2) pour que ça devienne un lieu d'échange pour les différents acteurs impliqués dans l'agriculture écologique et biologique, c'est une ouverture pour que tous ceux qui font quelque chose sur l'environnement soient là-dedans. [...] Ensuite, la plateforme a organisé cette conférence, sous la coupe de Pabe, compte tenu du fait que cette conférence en est à sa troisième édition ; les deux premières au Nigéria. Nous nous sommes dit : les gens ont proposé le Bénin.

Q — Pourquoi ils ont choisi le Bénin plutôt qu'un autre pays d'Afrique de l'Ouest ?

R — Par rapport aux activités de l'Obepab, les gens connaissent bien le travail d'Obepab dans ces instances. Ils avaient tenté que la deuxième édition soit au Sénégal et/ou Ghana... pas de financement. Au Nigéria, il y a eu une deuxième demande Obepab : "organisons ça au Bénin". Je me suis dit qu'il ne fallait pas faire ça seul, que ce soit une plateforme, pas que Obepab qui soit devant, mais que tout le monde y participe. C'est dans ce sens-là que nous avons eu réunion avec Helvetas, Redad et Textile Exchange, pour pouvoir commencer une activité concrète pour organisation la conférence, recherche de fonds, etc., tout fait ensemble ! »<sup>130</sup>

Au départ, pensée comme une plateforme permettant d'inviter tous les acteurs béninois moteurs dans ce domaine, et visant à la coordination logistique de l'événement, la Pabe est la première plateforme à avoir invité de manière exhaustive tous les acteurs et à avoir réussi à

<sup>129</sup> EOA Bénin, agriculture écologique et biologique. Site officiel. Mise à jour 2017. Disponible en ligne à l'adresse <https://blogboan.wordpress.com/>, dernière consultation le 28 février 2017.

<sup>130</sup> Entretien avec un salarié de l'Obepab, Calavi, Cotonou, octobre 2015.

tous les réunir, aussi bien pour préparer l'événement qu'à l'occasion de la conférence. Pour certains pionniers du sous-secteur, la Pabe et l'organisation de la conférence marquent une première dans le paysage béninois :

« Le sujet n'est pas ouvert, le débat n'est pas souvent ouvert. La conférence de Cotonou en 2014, c'est pratiquement la première fois que c'était ouvert comme ça. »<sup>131</sup>

En plus de l'Obepab, on compte parmi les fondateurs le Redad, Helvetas-Bénin ainsi que Textile Exchange<sup>132</sup>. La Pabe a donc été créée principalement dans l'objectif de l'organisation de la conférence.

Afin de capter ces financements, les acteurs promouvant l'agriculture biologique doivent être visibles sur la scène continentale et internationale, à l'image des grands mouvements biologiques d'Afrique de l'Est. L'expérience réussie de certains mouvements est-africains et les nombreux projets et programmes dont ils ont bénéficié démontrent l'importance d'un mouvement national stabilisé, dynamique et visible, pour la captation de ces ressources de l'aide, comme nous l'expose un pionnier de l'agriculture biologique béninoise :

« Nous, au niveau de la Pabe, nous avons été impliqués dans deux petits programmes qui interviennent dans la région, dont EOA, qui a commencé en Afrique de l'Est et maintenant qui est là ; nous on est à la veille. Entre-temps, avec notre veille, on a entendu parler de projets comme Epopa, ceux d'Ifoam, ceux qui se sont vraiment développés avec les Pays-Bas par exemple, ça a permis vraiment de faciliter les choses, le mouvement, surtout le développement des marchés des standards régionaux. »<sup>133</sup>

Ainsi, la Pabe a cherché à coordonner le sous-secteur et à rassembler tous les acteurs promoteurs de l'agriculture biologique et écologique du Bénin, à l'image de Nogamu, souvent cité en exemple, comme nous l'expliquent certains acteurs fondateurs de la Pabe :

« À Nogamu, par exemple, il y a des entreprises qui viennent se renseigner et demander des informations, et ils savent l'expertise de Nogamu. Nous, à la longue, la plateforme doit être une institution comme ça. »<sup>134</sup>

La Pabe marque donc un premier pas vers la construction d'un mouvement national biologique béninois, à l'image des grands mouvements est-africains. Pour autant, ce mouvement reste pour l'instant fragile et peine à fédérer la diversité des acteurs.

---

<sup>131</sup> Entretien avec un salarié d'une des ONG pionnières de l'agriculture biologique, Calavi, Bénin, septembre 2014.

<sup>132</sup> Entretien avec un salarié de l'Obepab, Calavi, Cotonou, octobre 2015.

<sup>133</sup> Entretien avec l'un des pionniers de l'agriculture biologique, Calavi, Bénin, décembre 2015.

<sup>134</sup> Entretien avec un chercheur de l'université de Parakou investi dans l'agriculture biologique, Cotonou, Bénin, septembre 2014.

Plusieurs raisons expliquent ces difficultés. En premier lieu, la présence de tous les promoteurs de l'agriculture biologique et écologique à la conférence ne marque pas fondamentalement une unité, puisque les motivations de leur présence à cette conférence visaient parfois plus à satisfaire les bailleurs de fonds qu'à la volonté d'être fédérés, comme nous l'explique l'un des organisateurs de la conférence :

« Le centre Songhaï était présent à la conférence, car il y avait des représentants de l'État. Avant l'étude d'X [un représentant de la FAO], ils ne sont jamais venus. X est allé les voir et ils étaient intéressés par les résultats, donc ils ont fait un effort. Bon, mais ils n'ont pas participé aux ateliers, et le reste après. »<sup>135</sup>

En second lieu, il existe parmi la diversité d'initiatives locales investies en agriculture biologique, écologique et durable, de nombreux désaccords et divergences de visions, compliquant la structuration nationale forte que connaissent d'autres pays comme l'Ouganda. Plusieurs aspects de l'agriculture biologique et écologique structurent les oppositions entre les organisations, empêchant l'adhésion à une vision commune. La première porte sur la question de l'origine des semences et des méthodes de reproduction en production animale. Certains acteurs tolèrent l'utilisation de semences non biologiques, hybrides, voire OGM, quand d'autres les refusent, comme nous l'explique un membre de la Faeb à propos de la pratique agroécologique du centre Songhaï :

« En l'état actuel du centre Songhaï, il ne pourrait certainement pas faire partie de la Faeb, car ce que fait le centre Songhaï, ce n'est pas de l'agriculture biologique. Frère Njamuzo dit qu'il fait de l'agriculture biologique, mais par exemple sur son exploitation, il fait de l'insémination artificielle de poissons. J'ai tenté de le confronter sur cet aspect et ce dernier s'est embrouillé et a fait une blague pour éviter de répondre à la question. Il dévie systématiquement le sujet. Pourtant, au départ, on a commencé ensemble, mais il a eu un gros financement de l'USAid, et depuis, il a totalement changé de voie. »<sup>136</sup>

Ensuite, l'utilisation nulle ou limitée d'intrants chimiques de synthèse est aussi un sujet de débat. Pour l'Obepab, qui fait la promotion d'une agriculture biologique certifiée pour l'exportation, où les standards imposent l'absence totale d'intrants chimiques de synthèse, l'agriculture biologique ne peut pas en utiliser. Telle est aussi la vision du Cévaste, fondateur de la Faeb. En revanche, pour certains membres de la Faeb ou le fondateur du centre Songhaï, les intrants devraient pouvoir être utilisés, ce qui ne les empêche pas de souligner qu'à leurs yeux, l'agriculture biologique et écologique n'est pas suffisamment « radicale » dans la proposition d'un modèle alternatif, car elle est restée à l'état de ce que faisaient « *les grands-*

<sup>135</sup> Entretien avec l'un des membres de la Pabe, Calavi, Bénin, septembre 2014.

<sup>136</sup> Entretien avec l'un des membres fondateurs de la Faeb, Ouidah, Bénin, septembre 2014.

*pères et les grands-mères* ». C'est ce que nous expliquait le fondateur du centre Songhaï lors de notre visite sur place :

« L'agriculture biologique, c'est la première résistance, mais ça ne suffit pas, ce n'est pas assez radical.

Avec l'agriculture biologique, on refuse les intrants chimiques, ce n'est pas bon ! Nous, avec l'agroécologie, on n'est pas contre. L'agriculture biologique, c'est commencer, c'est déjà un bon début, c'est la première résistance à l'agriculture conventionnelle, mais c'est encore vivre à l'ancienne. Selon moi, il y a deux maisons : maison de l'agriculture biologique, maison de l'agroécologie. La maison de l'agriculture biologique, c'est une maison mal foutue et donc, pour éviter les infiltrations d'eau et les choses mal conçues, on colmate. En revanche, l'agroécologie, c'est repenser toute la construction depuis la base, mais c'est cher, car on navigue à contre-courant. »<sup>137</sup>

De plus, l'agriculture biologique, dans sa version certifiée pour l'exportation, est pour certains considérée comme n'étant pas de la « vraie » agriculture biologique, puisqu'il s'agit de fournir des agroindustriels étrangers qui imposent des standards étrangers. Ainsi, les membres fondateurs de la Faeb ne partagent pas complètement le travail de l'Obepab et sa vision de l'agriculture biologique.

Au-delà de ces divergences de vision de ce qu'est l'agriculture biologique, il existe deux autres freins importants à la structuration et à la coordination en plateforme nationale. Le premier concerne la compétition entre les ONG béninoises pour la captation de financements de l'aide au développement. Dans un contexte limité en sources de financements, il est parfois stratégique pour les organisations de se multiplier pour élargir les possibilités de financements, ou de se regrouper pour obtenir de plus gros financements. Dans ce cas, arbitrer qui sera l'organisation leader n'est pas toujours simple, comme nous l'explique un acteur du paysage de l'agriculture biologique et écologique béninois :

« Tel que formulé, la Faeb devrait regrouper toutes les structures. Sauf qu'en fait, on est dans un environnement où chacun veut drainer des financements, et donc chacun reste dans son coin, ce n'est pas bon. Donc je vois mal Pabe se mettre sous Faeb. La Faeb peut au moins essayer de militer pour faire de la facilitation, pour mieux faire connaître ses activités et profiter des financements de EOA, par exemple. »<sup>138</sup>

De plus, la légitimité des acteurs et des organisations dédiées au développement agricole dépend de la formation réalisée. Alors qu'en Ouganda, les acteurs promoteurs de l'agriculture biologique sont souvent formés à l'agrobusiness plus qu'à l'agronomie, les fondateurs du

<sup>137</sup> L'entretien n'a pas été enregistré à la demande de l'interviewé, il s'agit donc ici de mes notes prises pendant l'entretien et reformulées dans l'heure qui l'a suivi.

<sup>138</sup> Entretien avec un responsable d'ONG béninoise, Cotonou, Bénin, septembre 2014.

Redad et de l'Obepab ont quasiment tous été formés à l'agronomie au sein de la faculté des sciences agronomiques de l'université d'Abomey-Calavi. Ces organisations ont donc bénéficié tout au long de leur parcours de proximité forte avec la recherche agronomique nationale, facteur facilitant la diffusion de la pratique du coton biologique. Pour autant, du point de vue de la structuration nationale, cela semble plutôt constituer un frein, ceux pratiquant l'agriculture biologique ou écologique ne faisant pas appel à une validation scientifique des techniques. C'est ce que m'expliquait l'un de mes interlocuteurs, à qui je demandais son avis sur la pratique biologique du centre Songhaï :

« Au niveau politique, je ne sais pas comment ça se passe avec Obepab et la plateforme, on ne lui a pas dessiné d'activités vraiment dans la plateforme, car il n'est pas dans notre vision. Notre vision de la plateforme avec le programme EOA, c'est clair qu'il y a des piliers sur lesquels on doit travailler, la recherche, les chaînes de valeur, la communication et tout ça, des thématiques sur lesquelles on va travailler. Quand tu vois Songhaï, il n'est nulle part dans notre programme, ni approche chaîne de valeur, ni recherche et il fait de la communication comme ça ! Et moi, je ne sais pas si tu as été au centre Songhaï. Si vous allez là-bas, je ne sais pas si c'est les résultats de la recherche qu'il met en œuvre, ou bien c'est des pratiques de nos parents, là, qu'il continue de faire pour montrer que... Franchement, je n'ai pas vu la science derrière, en tant que chercheur, je veux qu'on me dise que ce que nous faisons là, voilà le résultat de recherche qui a été faite, voilà les publications, voilà, on est en train de rationaliser. Moi, je n'ai pas vu ça, je n'ai pas vu les protocoles. Pour telle ou telle spéculation, je n'ai pas vu ce qu'il fait, pour moi, c'est du blabla, quoi ! »<sup>139</sup>

Dans le contexte béninois, la légitimité de travailler en agronomie s'acquiert avec un diplôme national validé. Ainsi, ceux pratiquant l'agronomie sans avoir validé de diplôme sont parfois exclus de projets. Leur légitimité est parfois reconnue par les bailleurs de fonds, qui attestent de leur connaissance et de leur maîtrise de la pratique. Il arrive que ces mêmes bailleurs finançant par exemple des ateliers de travail sur les techniques biologiques demandent que tous les acteurs du sous-secteur soient présents. Le rapprochement entre les structures est alors forcé, et l'intention dans la demande de collaboration pas toujours sincère et constructive :

« Ce que je dirais : on est dans un pays francophone où les approches de reconnaissance sont un peu différentes des pays anglophones ; souvent, c'est sur la base du diplôme. Par exemple, l'organisation X n'a pas été créée par de grands ingénieurs agronomes du pays. Ce qui fait qu'il y a beaucoup de gens qui ne s'invitent pas ou ne nous associent pas en tant qu'ONG, tu vois un peu ce que je veux dire ? Souvent, ce qui se passe, c'est : quand ça s'impose à eux, ils nous invitent ! On vous appelle quand ça s'impose à eux, ou quand on nous appelle on prend juste une seule personne, mais on n'appelle pas la structure. L'autre chose aussi, c'est qu'il y a

---

<sup>139</sup> Entretien avec un salarié d'une ONG béninoise pionnière, Calavi, Bénin, septembre 2014.

souvent des querelles de leadership et d'intérêts, qui font qu'on préfère appeler les gens en tant qu'individus, plutôt qu'en tant que structure, quoi ! Ça les arrange, tu vois ! »<sup>140</sup>

Un autre élément explicatif avancé par l'un des acteurs interrogés serait de nature plus culturelle :

« Pabe, il y a tout le monde dedans. Elle sert à quoi ? Je ne peux pas répondre à ça, mais c'est une plateforme qui a été mise en place pour l'organisation de la conférence et qui a été un peu créée pour se conformer à ce que font les autres. Selon moi, ce n'est pas très efficace. Ça n'engage que moi ! Bon, c'est bien de rattraper le retard qu'on a avec les pays d'Afrique de l'Est ; nous, on en est encore au point zéro. Pendant longtemps, on s'est reproché d'être trop formalistes en Afrique francophone. Par exemple, quand on va à une conférence où il y a un financement, je caricature un peu, mais on va se dire "est-ce qu'il y a une structure pour ça ?". Les Nigérians ou bien les Kenyans, ils sont capables de sortir une structure ou un projet dans les heures qui suivent, on est très formalistes, les Béninois ou Togolais, on va consulter la base, etc. C'est un système francophone. De la même façon que quand on dit qu'il y a de l'argent disponible quand il y a des reliquats de projets, il faut justifier ça. L'anglophone, il justifie ça en quelques jours, nous, on dit comment on va faire quelles pièces. Je félicite quand même l'initiative de l'Obepab, même si c'est encore faible. »<sup>141</sup>

Ainsi, malgré des tentatives récentes parmi les plus dynamiques encore jamais connues par le Bénin, la naissance d'un mouvement national biologique stabilisé à l'image de Nogamu est encore incertaine. Le contexte d'émergence progressive et non coordonnée par un programme d'une ampleur telle qu'Epopa en Afrique de l'Est n'a pas permis la création d'une organisation fédératrice légitime. Ainsi cohabitent en même temps plusieurs initiatives dynamiques importantes qui ont leurs propres visions de l'agriculture biologique et leurs propres « filons » pour la captation des financements de l'aide au développement. Toutefois, les récents encouragements et positionnements de l'Union africaine<sup>142</sup> semblent pousser les organisations à se structurer pour capter ces nouveaux financements, permettant peut-être à l'avenir d'aboutir à un mouvement biologique béninois stabilisé.

\* \* \*

On observe une origine et un niveau de structuration bien distincts des mouvements biologiques ougandais et béninois. Très tôt structuré autour de Nogamu en Ouganda, le mouvement biologique de ce pays a réussi à fédérer la diversité d'initiatives existantes en matière d'agriculture biologique et écologique autour de l'objectif commun de sortir les producteurs de la pauvreté en stabilisant les débouchés commerciaux à l'exportation. Bénéficiant fortement des grands programmes d'aide au développement qui ont su encourager

---

<sup>140</sup> Entretien avec un responsable d'ONG béninoise, Cotonou, Bénin, septembre 2014.

<sup>141</sup> Entretien avec un responsable d'ONG béninoise, Cotonou, Bénin, septembre 2014.

<sup>142</sup> UNION AFRICAINE. « Décision sur l'agriculture biologique », décision Dec EX.CL.631 (XVIII). 2011. Addis Abeba, Ethiopie : Union Africaine.

les liens entre les ONG pionnières, d'une part, et les exportateurs et importateurs, d'autre part, Nogamu a permis la stabilisation d'un réseau biologique national. À l'inverse, le mouvement biologique béninois est encore peu fédéré, allant des praticiens de l'agroécologie sans intrants chimiques de synthèse et sans certification jusqu'aux promoteurs d'une agriculture biologique certifiée pour les marchés locaux, en passant par les défenseurs d'une pratique agroécologique de façade qui tolère l'utilisation d'intrants chimiques et d'OGM. Dans un contexte dominé par une vision conventionnelle de l'agriculture, les projets et les programmes dédiés à l'agriculture biologique ont peine à décoller au Bénin et les divergences autour de la définition d'une agriculture durable et écologique sont vives.

## ***Conclusion du chapitre***

En Ouganda et au Bénin, l'aide au développement, tant par le biais de projets d'ONG internationales que de programmes d'aide publique au développement, a été centrale pour l'émergence et la progressive institutionnalisation de l'agriculture biologique. Un détour détaillé par les caractéristiques de cette aide a permis de mieux comprendre les orientations qu'ont prises les activités en agriculture biologique dans les deux pays. Ainsi, le nombre plus important de gros programmes en Ouganda tournés vers le soutien aux filières d'exportation a permis à ce pays de devenir l'un des pays africains les plus dynamiques en matière d'exportation de produits biologiques et en nombre de producteurs certifiés. Toutefois, les projets et les programmes d'aide au développement plus importants en Ouganda n'expliquent pas complètement son développement plus conséquent. Le contexte politique, la configuration du secteur agricole et le type d'acteurs en présence y a largement façonné le paysage de l'agriculture biologique. Le caractère « biologique par défaut » de l'agriculture ougandaise, à la fin des années 1980, et le contexte d'après-guerre où tout le pays est à l'abandon ont favorisé la diffusion de techniques biologiques vers de nombreux producteurs par les ONG religieuses étrangères venues en aide aux populations locales dans un objectif de sécurité alimentaire. La politique libérale de Yoweri Museveni à partir de 1987 a ensuite facilité l'implantation d'importateurs étrangers et le développement d'un secteur privé conduisant les bailleurs de fonds néerlandais, suédois et allemands à s'intéresser à l'Ouganda pour monter des filières d'exportation de produits biologiques certifiés vers les marchés occidentaux. Le contexte politique ougandais libéral encourageant le développement d'une agriculture commerciale exportatrice a ainsi permis le financement d'importants programmes d'aide au développement, dont les acteurs de l'agriculture biologique ont pu bénéficier. Les histoires coloniales et politiques ougandaise et béninoise ont créé des traditions partenariales et de coopération d'aide au développement distinctes, favorisant la présence de certains types de bailleurs de fonds. L'Ouganda, colonisé par la couronne britannique et fortement reliée avec les États-Unis du fait d'une importante diaspora depuis la dictature d'Idi Amin Dada, a favorisé la création de programmes « probusiness », plus qu'au Bénin. Par ailleurs, la politique libérale du gouvernement ougandais a créé un environnement attractif pour les bailleurs de fonds dont la mission est de développer le secteur privé.

Au Bénin, la plus grande stabilité politique et les années de régime marxiste-léniniste ont conféré au secteur agricole une structuration autour de filières spécifiques (en particulier celles pour l'exportation), avec une forte diffusion du modèle conventionnel d'agriculture et

une forte implication d'institutions publiques d'appui au secteur agricole (Carder, Inrab, ou encore la Sonapra). Cette configuration du secteur agricole explique que les initiatives en agriculture biologique se soient construites plutôt dans l'objectif de proposer des alternatives à l'utilisation d'intrants chimiques de synthèse pour la fertilisation des sols et la lutte contre les insectes parasites des cultures autour de produits spécifiques tels que le coton, plutôt qu'à l'échelle de l'ensemble de l'exploitation. La forte diffusion du modèle agricole conventionnel comme forme légitime de progrès éclaire aussi les grandes difficultés dans la mise en œuvre technique des projets de développement de l'agriculture biologique.

La dynamique ougandaise portée par Nogamu a rapidement émergé avec le soutien financier du programme Epopa et a permis de stabiliser très tôt un mouvement réunissant toutes les organisations investies en agriculture biologique et écologique. La vision de l'agriculture biologique et de l'avenir du secteur a donc été discutée et coconstruite de longue date avec le travail de Nogamu (*cf.* Figure 5 p. 140). Au Bénin en revanche, les initiatives ont émergé de façon plus éparpillée en fonction des possibilités de financements. Aucun programme d'envergure n'a été financé, ne catalysant pas les diverses initiatives. Par ailleurs, les débats sur la vision de l'agriculture biologique sont particulièrement intenses et les occasions ont été peu nombreuses afin de réunir les différentes structures incarnant ces visions variées. Les fortes divergences et la forte compétition pour la captation des ressources n'ont pas permis d'observer au Bénin un mouvement national biologique à l'image de Nogamu. Toutefois, la Pabe marque les premiers pas vers la co-construction d'un projet fédérateur (*cf.* Figure 6 p. 141).

Après avoir retracé au Bénin et en Ouganda les grands déterminants des trajectoires de l'agriculture biologique, nous allons voir comment ces grandes variables se déclinent et permettent d'expliquer la mise en place de filières biologiques certifiées d'exportation (chapitre 3 sur le coton et 4 sur l'ananas) ainsi que le développement de l'agriculture biologique pour les marchés locaux (chapitre 5).

Figure 1 : Frise chronologique des évènements importants pour le développement de l'agriculture biologique en Ouganda pour la période allant de l'indépendance à 1987 (source : auteur)

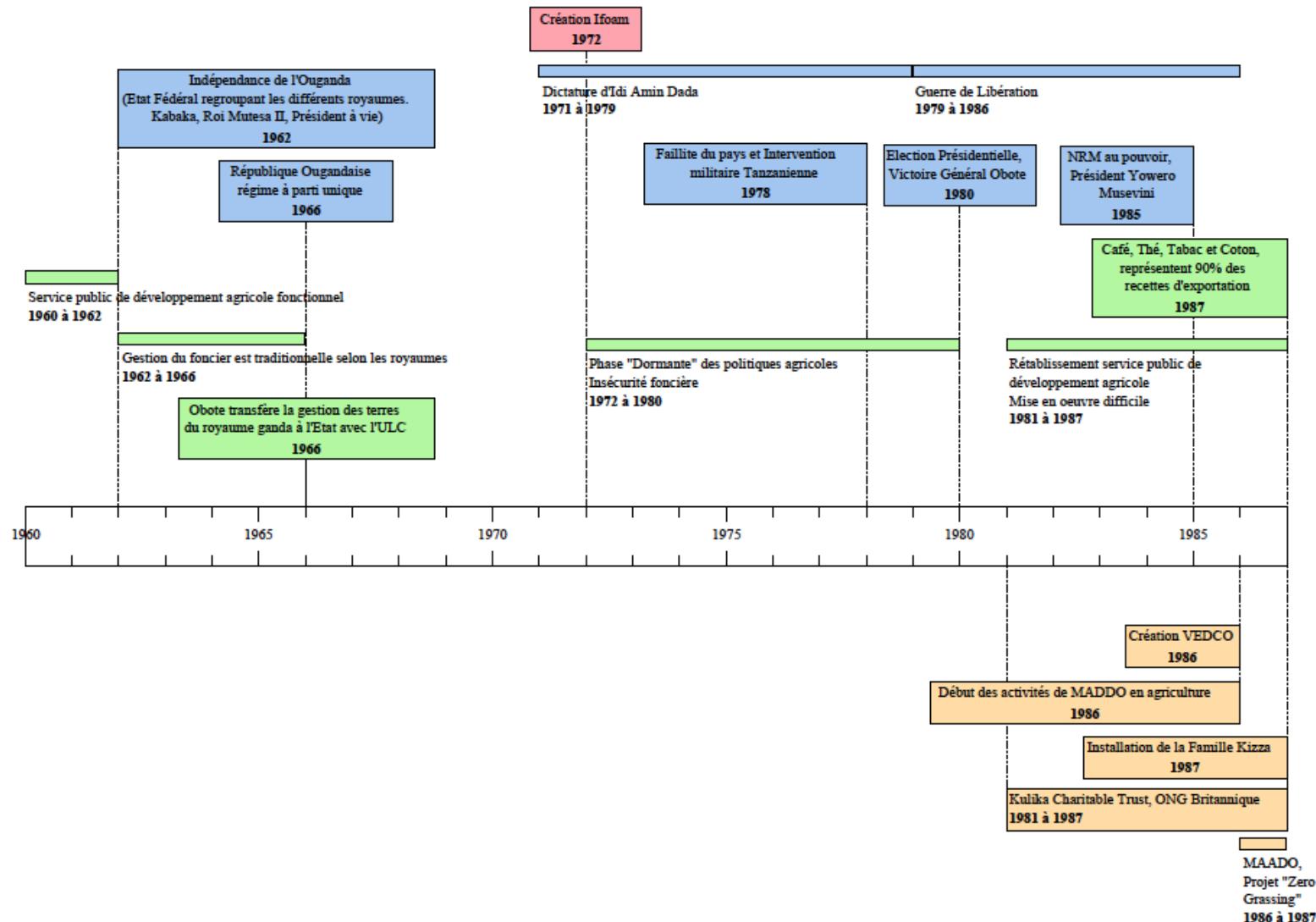
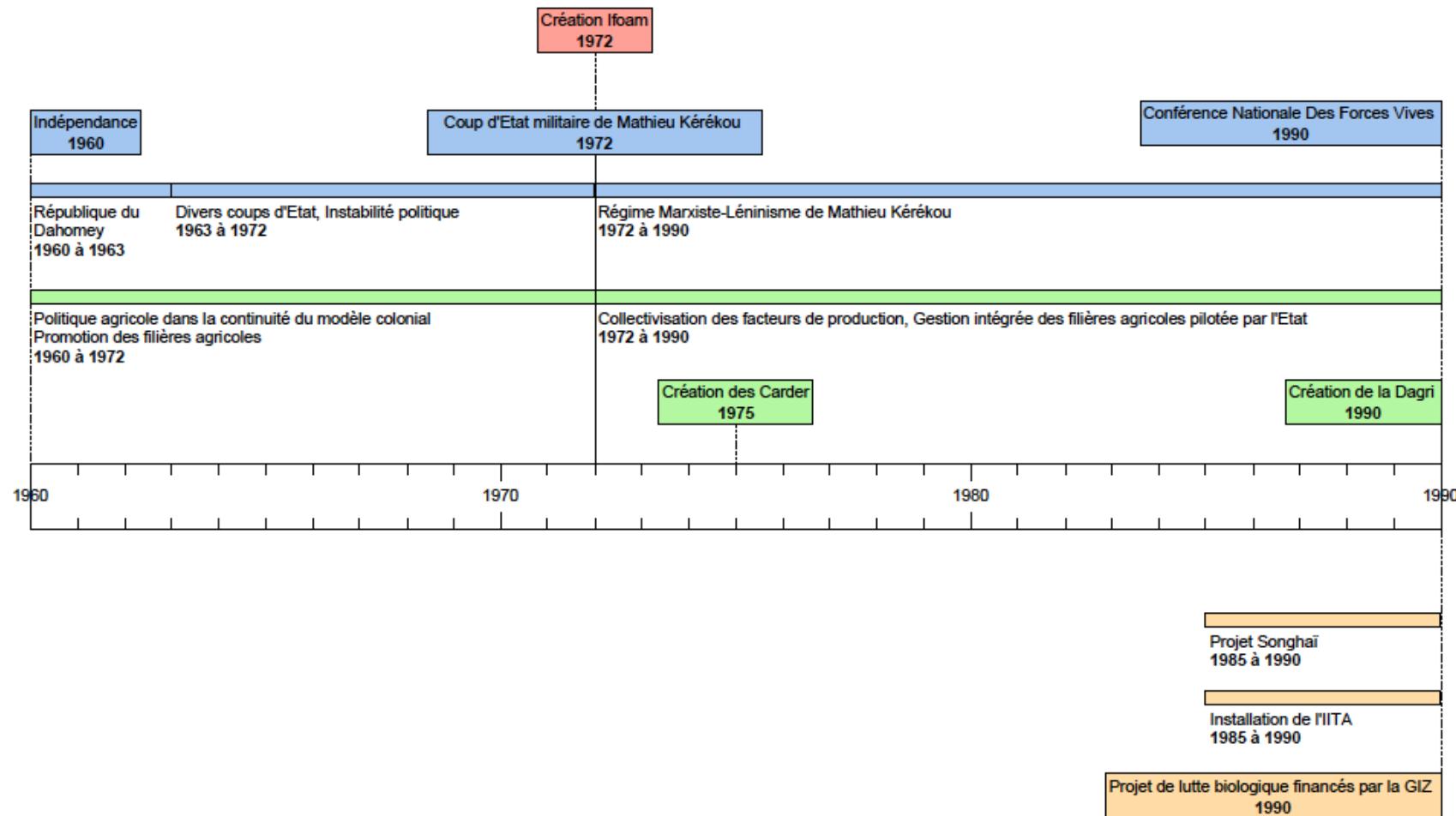


Figure 2 : Frise chronologique des évènements importants pour le développement de l'agriculture biologique au Bénin pour la période allant de l'indépendance à 1990 (source : auteur)



**Figure 3 : Frise chronologique des évènements importants pour le développement de l'agriculture biologique en Ouganda entre 1987 et 2000**  
 (source : auteur)

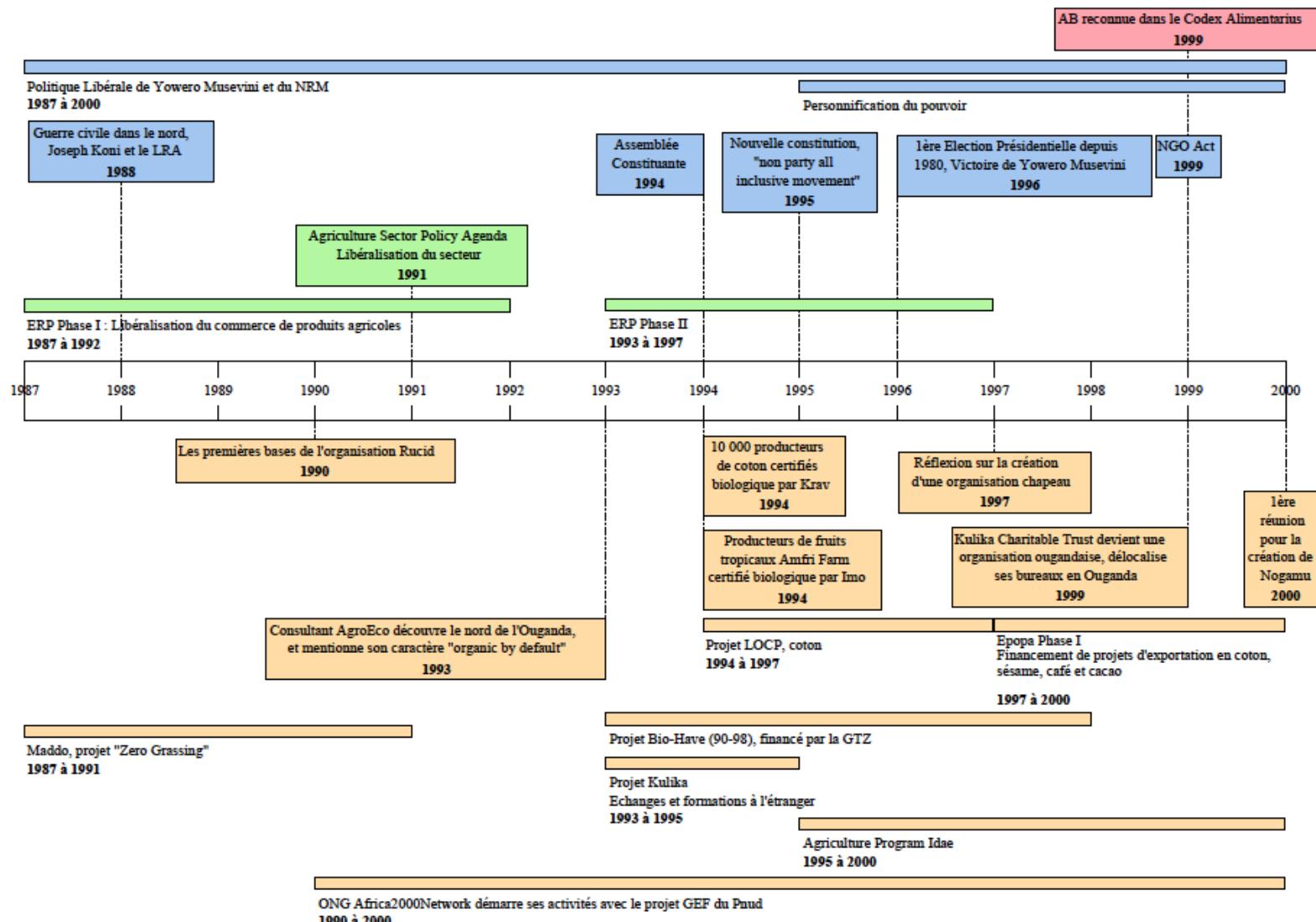


Figure 4 : Frise chronologique des évènements importants pour le développement de l'agriculture biologique au Bénin entre 1990 et 2005 (source : auteur)

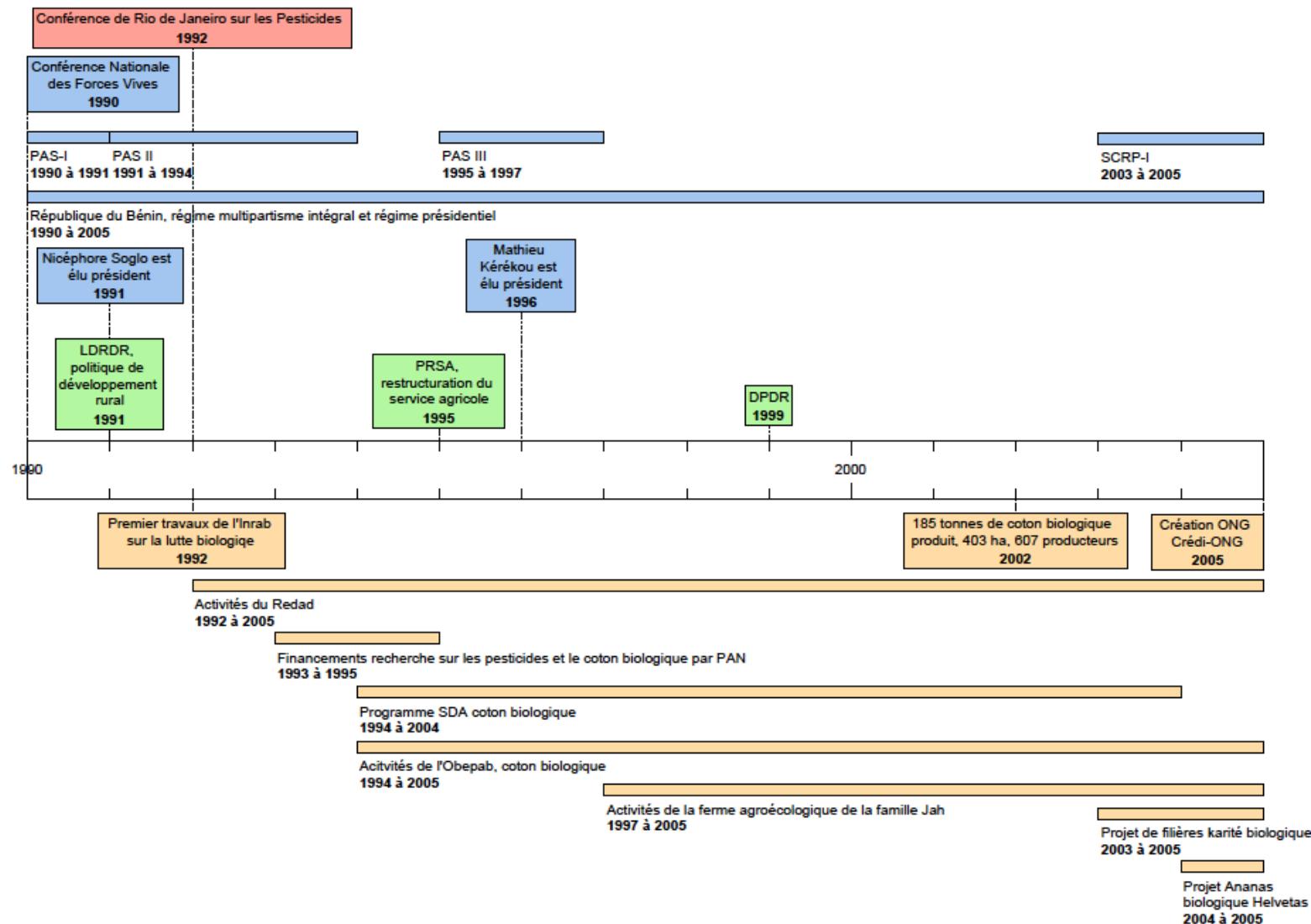


Figure 5 : Frise chronologique des évènements importants du développement de l'agriculture biologique en Ouganda entre 2000 et 2017 (source : auteur)

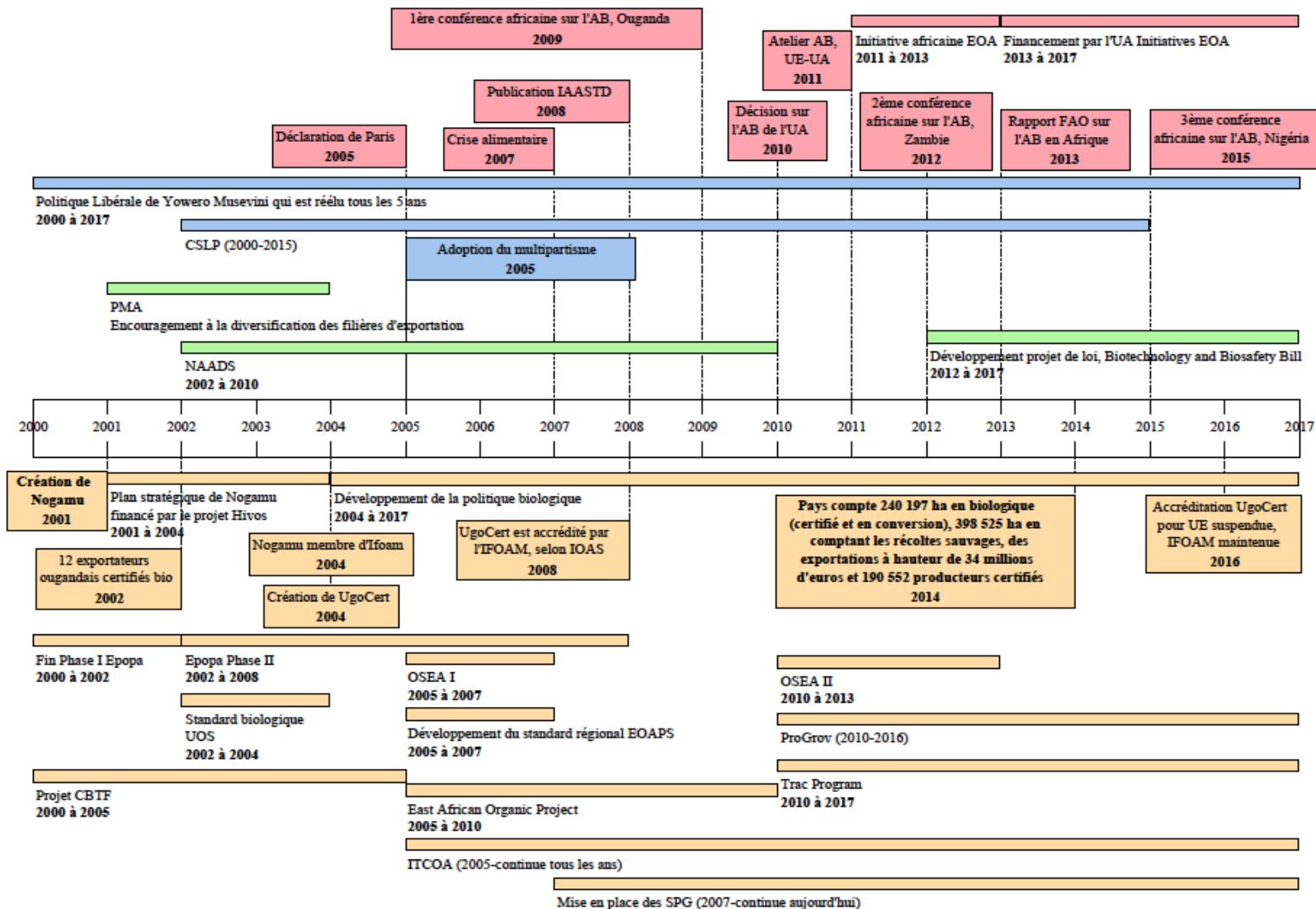
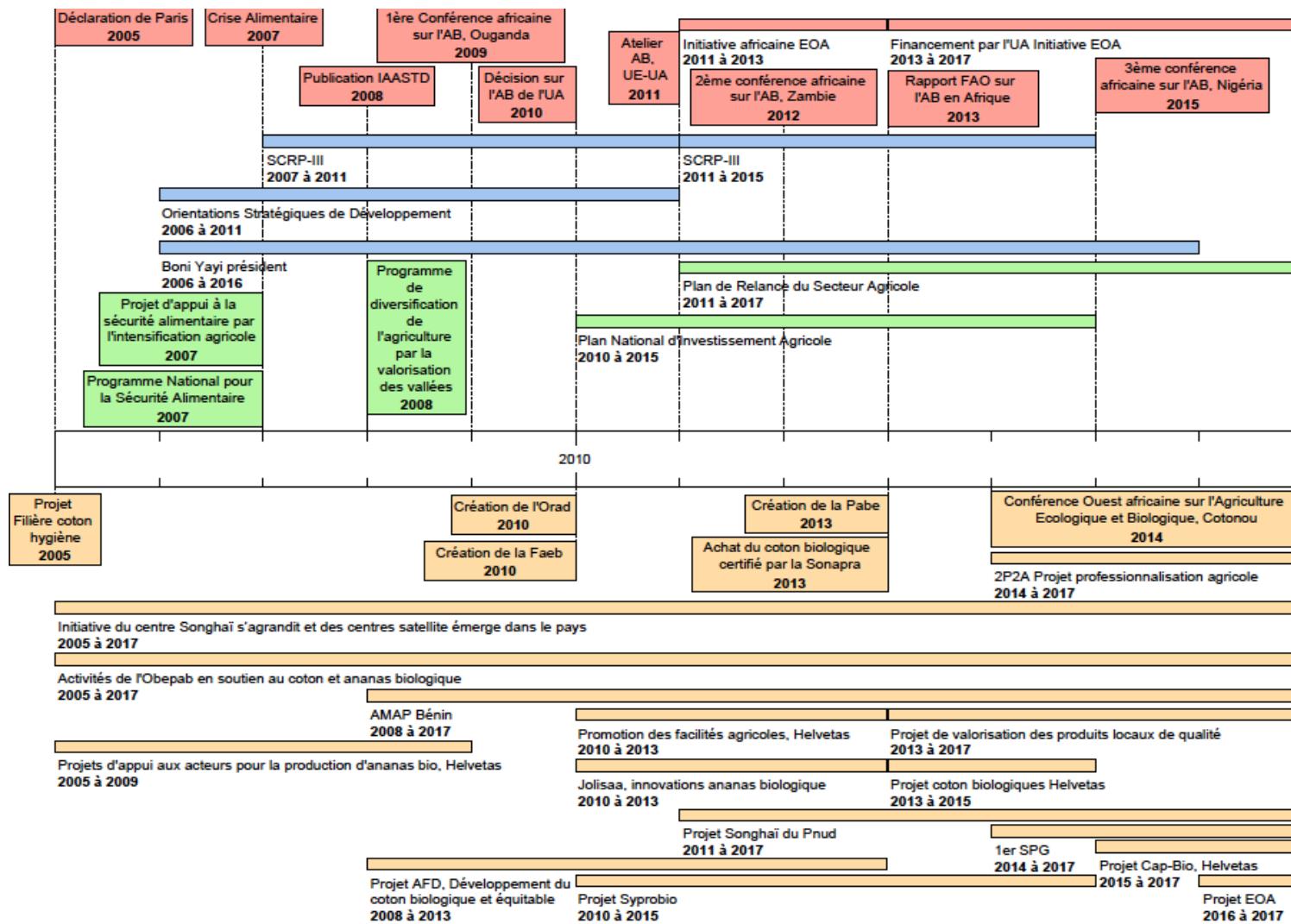


Figure 6 : Frise chronologique des évènements importants du développement de l'agriculture biologique au Bénin entre 2005 et 2017 (source : auteur)





### **Chapitre 3 : L'institutionnalisation du coton biologique au Bénin et en Ouganda : les promoteurs de projets face aux filières de coton conventionnel**

La production et l'exportation de coton biologique ont commencé vers le début des années 1990 sur le continent africain. Depuis, elles connaissent un essor important. La production de fibres textiles en coton biologique est passée d'environ 25 000 tonnes pour la campagne 2004/2005 à plus de 100 000 tonnes pour celle de 2013/2014 (Willer, Lernoud, 2016, p. 128). Toutefois, le volume de coton biologique produit par le continent africain ne représente qu'un faible pourcentage dans le marché mondial : 3,22 % pour la campagne 2013/2014 et 7 % pour celle de 2014/2015<sup>143</sup>. Parmi les pays producteurs de coton biologique, on compte cinq pays d'Afrique de l'Ouest, le Bénin, le Sénégal, le Burkina Faso, le Mali et la Côte d'Ivoire, et trois d'Afrique de l'Est, l'Ouganda, la Tanzanie et l'Éthiopie<sup>144</sup> (Willer, Lernoud, 2016, p. 129). Le coton biologique est en quasi-totalité produit pour l'exportation et doit être certifié par une tierce partie pour atteindre les marchés étrangers, principalement européens.

Le Bénin et l'Ouganda sont tous deux des pays producteurs de coton biologique. Les premières initiatives ont émergé au nord de l'Ouganda avec le projet Lango Organic, porté par l'entreprise Bo Weevil en 1993 (Dowd, 2008). Au Bénin, elles ont démarré en 1996 dans la région centre (Glin, 2014). En 2013/2014, le Bénin comptait 2 254 producteurs, contre 12 500 en Ouganda. Malgré l'émergence concomitante de la pratique de la culture du coton biologique, l'ampleur de son développement reste bien distincte dans les deux pays, comme l'attestent les chiffres de production (*cf. Tableau 7*) :

**Tableau 7 : La production du coton biologique certifié en Ouganda et au Bénin en 2013/2014 (source : (Willer, Lernoud, 2016, p. 129)**

Pays	Nombre de producteurs	Surface cultivée (ha)	Production de semence (tonnes)	Production de fibre (tonnes)	Part de la production de fibre dans le monde
Bénin	2 254	1 834	1 032	424	0,36 %
Ouganda	12 500	7 575	1 750	700	0,60 %

Les débuts de la production de coton biologique au Bénin, démarrés en 1994, sont lents et difficiles, mais semblent stabilisés, avec un élan important depuis 2012. C'est différent en

<sup>143</sup> FAGES, Claire. La production de coton bio fait un bond en Afrique de l'Ouest, *RFI*, vendredi 16 septembre 2016. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.rfi.fr/emission/20160916-production-coton-bio-fait-bond-africaine-ouest>, dernière consultation le 20 septembre 2016.

<sup>144</sup> L'Éthiopie présente, à ce stade, seulement des surfaces en conversion (Willer, Lernoud, 2016, p. 129).

Ouganda. Après 2007 et un développement important, classant le pays premier producteur de coton certifié biologique du continent africain, on constate un effondrement de la filière, se traduisant par une diminution de la production exportée, ainsi qu'une diminution du nombre de producteurs certifiés. Depuis cette date, c'est la Tanzanie qui occupe la première place des exportations en coton biologique sur le continent (Willer, Lernoud, 2016, p. 129).

Cette diversité de constats nous amène à poser plusieurs questions. Tout d'abord, comment expliquer que les premières initiatives aient émergé pratiquement à la même période au Bénin (1996) et en Ouganda (1993) ? Ensuite, comment interpréter le succès plus important du développement de la filière coton biologique en Ouganda ? Enfin, comment analyser le succès ultérieur au Bénin et l'effondrement de la filière coton biologique en Ouganda en 2007 ?

Ce chapitre montrera que les premiers développements de la filière coton biologique dans les deux pays sont le résultat d'un contexte institutionnel et d'acteurs spécifiques, tels que les ONG locales et internationales, les entreprises privées et les agences d'aide au développement. Toutefois, la stabilité de ces filières biologiques est dépendante des filières de coton conventionnel et des enjeux de pouvoirs en leur sein, rendant laborieuse son institutionnalisation. Cette étude des trajectoires de développement des filières d'exportation du coton biologique nous permettra d'illustrer l'institutionnalisation de l'agriculture biologique dans les deux pays étudiés, à travers le développement de marchés à l'export et la mise en place de dispositifs de certification par tierce partie.

## ***A. Émergence concomitante du coton biologique en Ouganda et au Bénin : la conséquence d'une demande extérieure identique***

Le coton biologique apparaît au Bénin et en Ouganda au milieu des années 1990, peu après le début de la libéralisation des pays africains. Le contexte international se caractérise alors par une demande de plus en plus importante, au Nord comme au Sud, pour ce type de produits, et notamment adressée à l'Ouganda et au Bénin.

### **A.1 Le coton, produit phare introduit par les administrations coloniales**

La culture du coton est introduite sur le continent africain au début du 19<sup>e</sup> siècle par les administrations coloniales. À cette époque, la production est destinée à l'exportation pour alimenter les usines textiles européennes (Moseley, Gray, 2008). Au Bénin, l'introduction de la culture du coton a été faite par les administrations coloniales françaises, à partir de 1895, dans le cadre de l'Afrique-Occidentale française (AOF). La gestion de la production de coton est laissée aux mains des acteurs privés, avec un niveau d'intervention publique assez faible (Kpade, Boinon, 2011, p. 61-62). En Ouganda, la culture du coton démarre en 1903, lorsque la Couronne britannique décide de s'engager dans la promotion de la production des cultures de rentes<sup>145</sup> avec ses colonies, comme forme de rémunération des administrations coloniales locales. L'exportation de ce type de produits a permis de générer un revenu au protectorat britannique durant les années de colonisation, de 1894 à 1962 (Bibagambah, 1996, p. 35-36).

Au Bénin comme en Ouganda, le coton est une culture pluviale réalisée par des exploitations familiales, plutôt que par des entrepreneurs gestionnaires de plantation, ce qui est plus rentable pour les administrations coloniales. La culture du coton joue un rôle central pour les producteurs dans leur gestion des cycles de production : en tant que culture de rente, elle permet de générer des liquidités, donc d'investir dans le démarrage des étapes de défrichement et la mise en place d'un système de culture (Bibagambah, 1996). De même, le développement du coton biologique s'est fait ensuite sur des exploitations familiales. Malgré des similitudes, l'Ouganda et le Bénin, avant et après l'indépendance, présentent des modèles de gestion de la filière assez différents.

---

<sup>145</sup> Les produits de rente ou traditionnels d'exportation principalement concernés par cette orientation sont le café, le coton et le tabac (Bibagambah, 1996).

#### *A.I.1 Bénin : une filière intégrée*

À l'image de tous les pays de l'AOF, le Bénin se caractérisait par un système de filières dites intégrées<sup>146</sup> (Delpeuch, 2009, p. 1). La filière coton s'orientait donc progressivement « vers un modèle institutionnel d'intégration économique de la production » (Kpade, Boinon, 2011, p. 64). À l'indépendance, ce système s'est maintenu et a continué de se développer, pour graduellement conduire à un monopole d'État. La prise en charge des activités de transformation primaire, autrement dit d'égrenage<sup>147</sup>, et de commercialisation par le gouvernement béninois nouvellement indépendant a conduit à la généralisation du recours aux intrants chimiques, ainsi qu'à la mécanisation de la production. La distribution de fertilisants, de pesticides et d'outils financiers pour faciliter le crédit est réalisée par les usines d'égrenage (Delpeuch, 2009)<sup>148</sup>. Cette dynamique s'est accentuée d'autant plus à partir de 1972, car le gouvernement béninois a opté pour une politique d'inspiration marxiste-léniniste qui s'est traduite par la nationalisation du système économique et des secteurs économiques principaux, dont le coton (Kpade, Boinon, 2011, p. 66). La filière coton a donc pendant plusieurs décennies été contrôlée de façon monopolistique par l'État béninois. Une institution parapublique, la Société nationale pour la production agricole (Sonapra), créée en 1984, était en charge de l'organisation de la filière, depuis la production jusqu'à la commercialisation. Elle a été le bras technique de l'État pour la gestion de la filière. La production était réalisée par les producteurs, regroupés en différents échelons, du groupement de producteurs à la fédération nationale des unions des producteurs, et des unions à la Fédération des unions de producteurs du Bénin (Fupro)<sup>149</sup>. Ils étaient les interlocuteurs privilégiés de la Sonapra pour la gestion de la production avant la libéralisation de la filière. Entre 1984 et 1990, les usines étaient au nombre de dix, toutes propriété de la Sonapra. La fibre était alors exportée, et les graines transformées localement (pour en faire de l'huile de coton) ou redistribuées aux

<sup>146</sup> Une filière intégrée se définit comme « *a vertically integrated market in which a State company (also known as “parastatal”) enjoys a monopsony and monopoly position to buy cotton from peasants, transform it and exports it on the World market while offering inputs on credit, delivering extension services and conducting research.* » (Delpeuch, 2009, p. 1).

<sup>147</sup> Avant d'être commercialisé, le coton doit subir une première transformation, appelée l'égrenage. Cette phase a pour but la séparation des graines de la fibre. La balle blanche est ensuite travaillée pour en faire de la fibre textile. Cette étape est réalisée par des usines d'égrenage.

<sup>148</sup> « *Monopolies were instituted not only for ginning but for all cotton-related activities, that is, the degree of vertical integration increased as the CFDT, and later national parastatal, progressively assumed all the functions surrounding the cultivation of cotton (ginning but also inputs provision, extension, transport, oil-seed crushing); public funding continued to be directed to cotton policies (notably the subsidization of inputs) and price stabilization mechanisms continues to isolate producer prices from world prices fluctuations while providing financial public resources.* » (Delpeuch, 2009, p. 10)

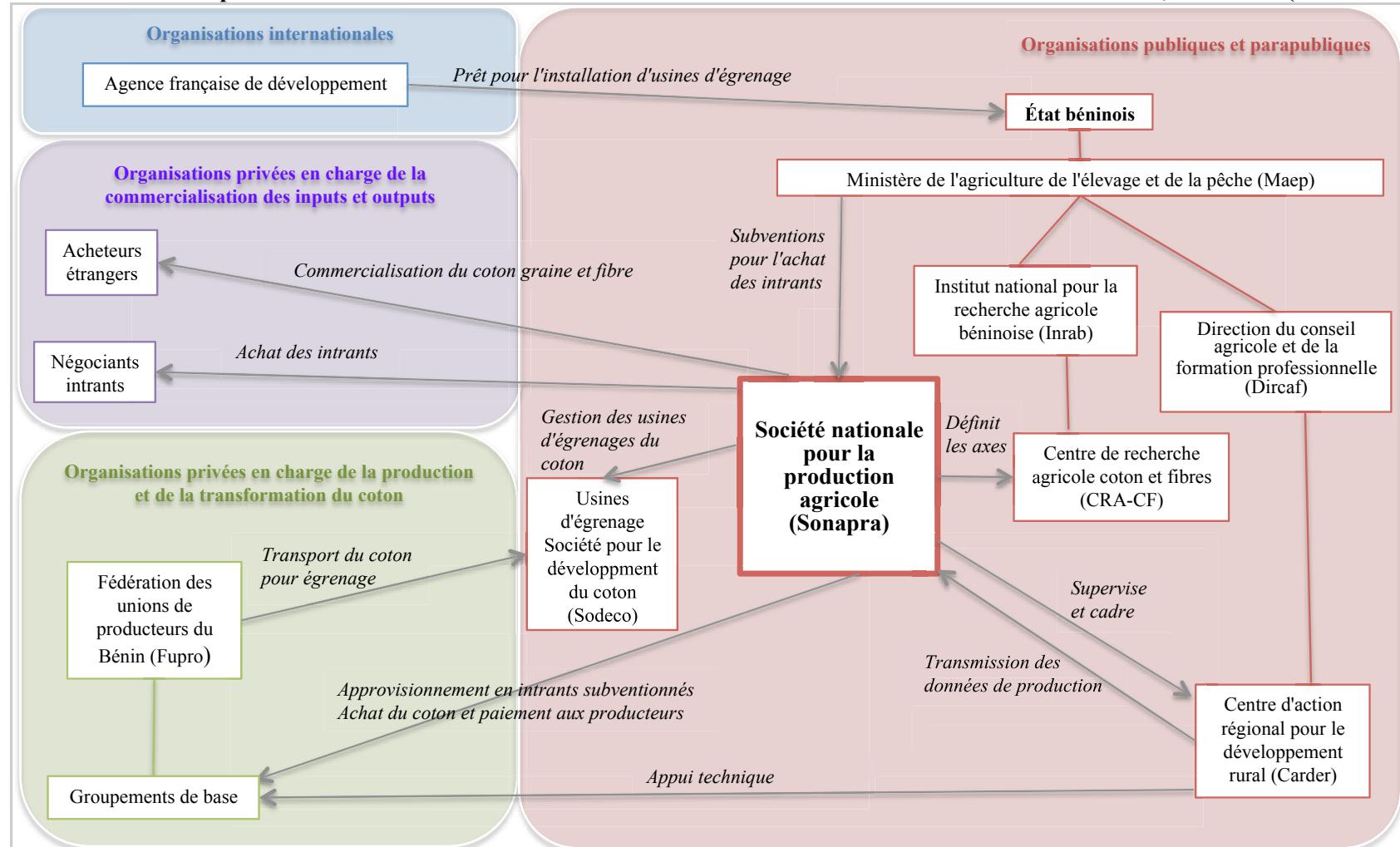
<sup>149</sup> « La Fupro regroupe environ 3000 groupements villageois, 77 unions communales de producteurs et 6 unions départementales de producteurs. » (Kpade, Boinon, 2011, p. 68)

producteurs pour la campagne suivante<sup>150</sup>. La Sonapra, avec l'appui du ministère de l'Agriculture (Maep), supervisait la production, avec la collaboration des Centres d'action régionale pour le développement rural (Carder). En charge de l'appui technique agricole en général, les Carder consacrent une très grande part de leurs activités à l'appui à la culture du coton conventionnel. Le schéma ci-dessous illustre le rôle central et incontournable de l'État à travers la Sonapra pour toutes les activités de la filière du coton conventionnel, depuis la production jusqu'à l'exportation (*cf. Figure 7*). L'implication importante de l'État s'explique par l'importance de la filière coton pour l'économie du pays. En effet, cette filière représentait plus de 80 % des revenus d'exportation du Bénin (Soulé, 2012).

---

<sup>150</sup> Une étape supplémentaire a cependant été ajoutée avant la distribution des semences aux producteurs. Elle consiste dans l'application d'un traitement phytosanitaire pour une meilleure conservation.

Figure 7 : Schéma descriptif du fonctionnement de la filière du coton conventionnel avant sa libéralisation au Bénin, 1984-1992 (source : auteur)

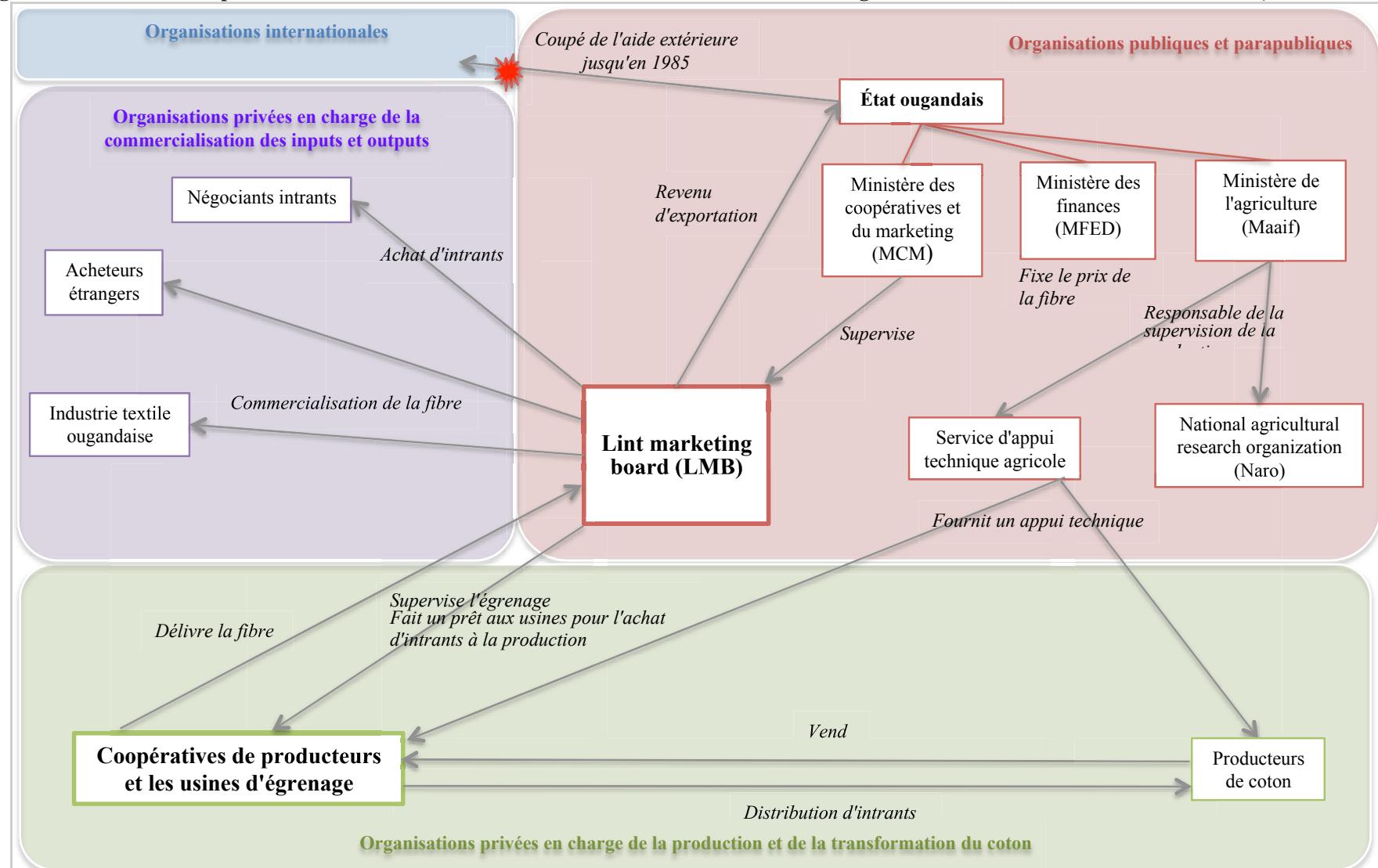


Ce système de filière intégrée fonctionne relativement bien, du moins suffisamment pour permettre la diffusion d'une vision conventionnelle de l'agriculture à tous les maillons de la filière. Cette diffusion s'est poursuivie bien après l'indépendance du pays. Cela constituera par la suite un frein au développement du coton biologique.

#### *A.1.2 Ouganda : un modèle de coopérative*

Avant la libéralisation de la filière au début des années 1990, la filière ougandaise était quant à elle beaucoup moins intégrée et reposait sur un modèle dit de coopératives, où la production puis l'égrenage étaient gérés par des unions de coopératives. Ces coopératives travaillaient avec une organisation parapublique, le *Lint Marketing Board* (LMB) (Ts chirley *et al.*, 2008, p. 127). Le LMB était en charge de la commercialisation ainsi que de la régulation du secteur, ce qui lui conférait un monopole d'exportation (Bibagambah, 1996). Les coopératives étaient propriétaires des usines d'égrenage et en charge d'activités telles que l'égrenage, le marketing et une partie de la commercialisation (Baffes, 2009, p. 69). Ces coopératives avaient un statut privé et étaient aux mains de groupes de producteurs, mais aussi d'investisseurs ougandais, dont certains d'origine indienne. Le ministère de l'Agriculture gérait la recherche et la multiplication semencière (*cf.* Figure 8). Le schéma ci-dessous illustre le poids de ces différents acteurs de la filière du coton conventionnel. Le poids de l'État en Ouganda était moins important qu'au Bénin, mais ce n'était pas encore une filière libéralisée et les coopératives jouaient un rôle important.

Figure 8 : Schéma descriptif du fonctionnement de la filière du coton conventionnel en Ouganda avant sa libéralisation, 1980-1987 (source : auteur)



Le fonctionnement de la filière coton ougandaise fut mis à mal par les longues périodes d'instabilités politiques des années 1970 et 1980, et par des troubles persistants dans le nord du pays, avec deux conséquences majeures à la fin des années 1980 : l'expulsion des investisseurs d'origine étrangère, qui est allée de pair avec la faillite des coopératives, et l'effondrement des exportations de coton et le dysfonctionnement du secteur, en lien avec les problèmes de gestion économique du pays (Baffes, 2009). En 2000, la part du coton dans le revenu d'exportation ne représentait plus que 2 à 5 %<sup>151</sup>. Du fait de ce contexte tendu, la diffusion d'intrants chimiques de synthèse au sein de la filière du coton conventionnel n'a pas pu se mettre en place, comme nous le verrons. Cela a considérablement facilité le développement d'une filière coton biologique en Ouganda.

Ces premiers éléments historiques montrent qu'avant 1990, la culture du coton était importante pour les économies béninoises et ougandaises, car elles étaient la principale source de revenus pour les administrations coloniales. De plus, historiquement, la gestion des filières n'a pas été la même dans les deux pays, conséquence d'un processus de colonisation différent et de régimes politiques singuliers après l'indépendance. Ainsi, le Bénin est caractérisé par une filière intégrée, où l'État détient un monopole dans la gestion de la filière depuis la production jusqu'à l'exportation, en passant par la fourniture des facteurs de production (*cf. Figure 7*). La filière ougandaise est, quant à elle, plus libéralisée. Une large part de la gestion de la production et de la commercialisation est entre les mains d'entrepreneurs privés, avec l'organisation des producteurs en coopérative (*cf. Figure 8*). À l'arrivée des premiers projets en coton biologique, le contexte béninois est donc caractérisé par une large diffusion de la vision conventionnelle de la production, alors qu'en Ouganda, toute la filière est à reconstruire et les intrants sont absents du paysage agricole.

## **A.2 La libéralisation des filières coton : une opportunité pour l'arrivée de nouveaux acteurs**

L'adoption des Plans d'ajustements structurels (PAS), politique libérale imposée par les institutions de Bretton Woods aux pays en voie de développement à partir de la fin des années 1980, provoque la libéralisation des différents secteurs économiques, et donc des filières d'exportation, dont celle du coton. Au Bénin comme en Ouganda, cela se traduit par une

---

<sup>151</sup> TULIP, A. et TON, P. *Organic Cotton Study: Uganda Case Study*. 2002. London : Pesticide Action Network. p.7.

privatisation plus importante des activités de la filière et un positionnement à des niveaux clés de nouveaux acteurs, en particulier des entrepreneurs privés.

#### *A.2.1 Bénin : une opportunité de négociation avec les acteurs privés*

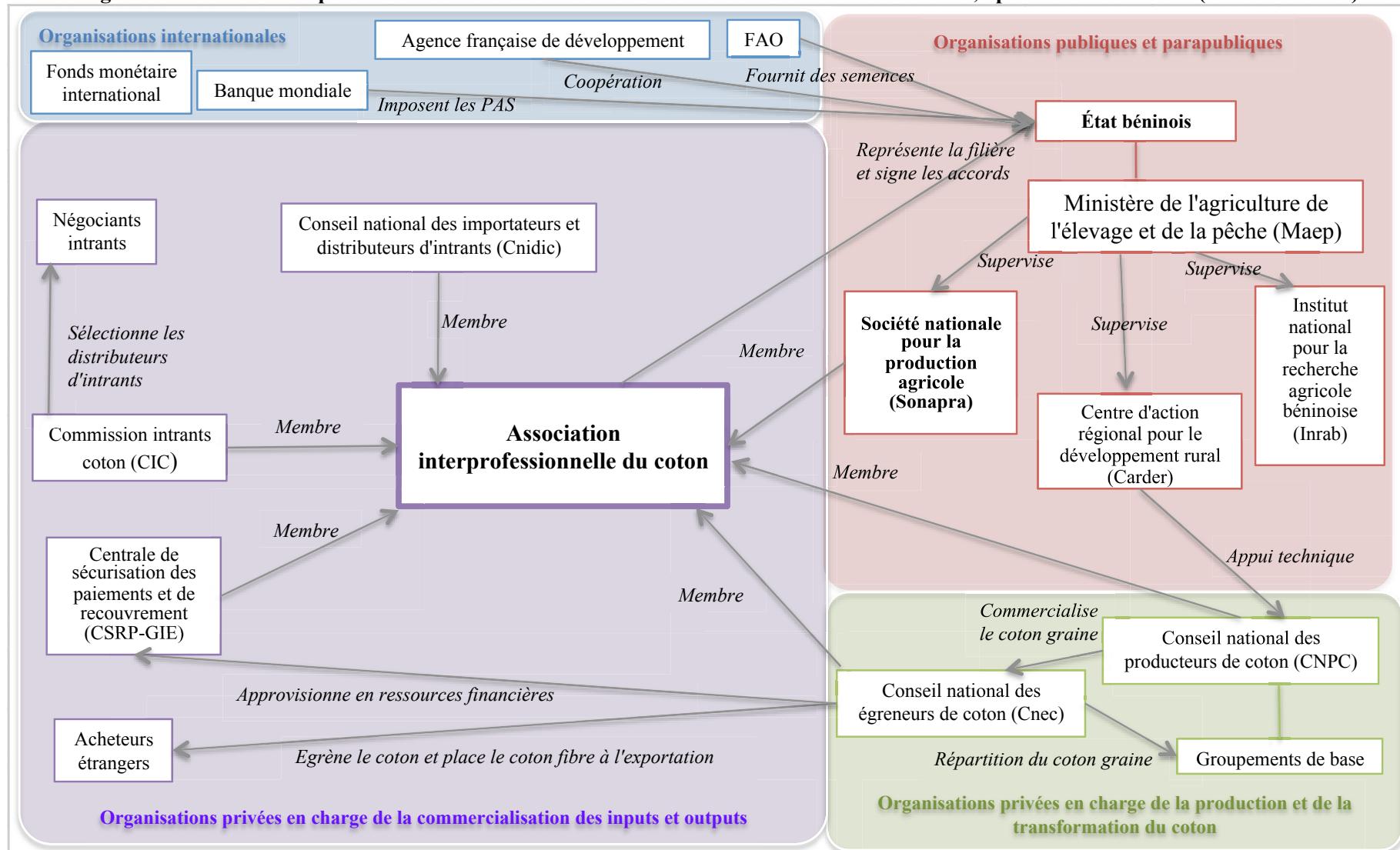
Au Bénin, les PAS ne sont adoptés qu'en 1992. Le processus de libéralisation de la filière coton se met progressivement en place avec, tout d'abord, l'arrivée d'acteurs privés dans la prise en charge des activités d'égrenage (Kpade, Boinon, 2011). Aux côtés des usines de la Société pour le développement du coton, Sodeco, toujours gérées en 1995 par la Sonapra, le gouvernement autorise l'installation de trois nouvelles usines (Gergely, 2009, p. 5). Les propriétaires des usines d'égrenage se regroupent dans l'Association professionnelle des égreneurs du Bénin (Apeb) (qui devient le Conseil national des égreneurs de coton (CNEC) en 2006). Les activités d'égrenage sont en partie ouvertes aux sociétés privées, aux côtés des usines d'État gérées par la Société nationale pour la promotion agricole (Sonapra) entre 1992 (Fok, 2010, p. 72) et 1995 (Gergely, 2009, p. 5). Ensuite, la gestion de l'approvisionnement en intrants se privatise à hauteur de 20 % en 1992, puis de 80 % en 1995. Elle est totalement privatisée en 2000 (Gergely, 2009, p. 5). Cette politique de libéralisation de la filière entraîne, de manière plus générale, une réorganisation des activités et le transfert de certaines compétences à de nouveaux acteurs privés. C'est le cas par exemple avec la création de la Coopérative d'approvisionnement et de gestion des intrants agricoles (Cagia) en 1998. Cette organisation, qui appartient à la Fupro, s'occupe d'évaluer les besoins en intrants auprès des producteurs, de sélectionner les fournisseurs pour l'achat et la distribution des intrants, ainsi que de superviser et de contrôler la qualité et la diffusion des informations relatives à l'utilisation des intrants (elle prend le nom de Commission Intrants Coton, CIC, à partir de 2006). L'Association interprofessionnelle du coton (AIC) est créée en 1999 et devient l'organisation centrale de la gestion de la filière, puisqu'elle regroupe tous les acteurs. Elle joue le rôle important d'interface avec le gouvernement. Pour pallier les problèmes de non-paiement aux producteurs et de manque de transparence du système, la Centrale de sécurisation des paiements et de recouvrement (CSPR) est mise en place en 2000 (Gergely, 2009, p. 5-6). Enfin, la Sonapra, dont la privatisation était prévue en 2004, n'est finalement privatisée qu'entre 2008 (Fok, 2010, p. 72) et 2012<sup>152</sup>. Le schéma ci-après décrit le fonctionnement de la filière du coton conventionnel après la libéralisation. Cela permet d'illustrer le recul de l'État dans la gestion de la filière, au profit d'acteurs privés, en

---

<sup>152</sup> Entretien avec un agent de la Sonapra, Cotonou, Bénin, septembre 2014.

particulier pour la transformation, l’égrenage et la commercialisation (*cf.* Figure 9). Cette reconfiguration d’acteurs de la filière a permis aux promoteurs de l’agriculture biologique de ne pas tout de suite passer par la Sonapra, mais de négocier directement avec les acteurs privés pour l’égrenage et la commercialisation du coton.

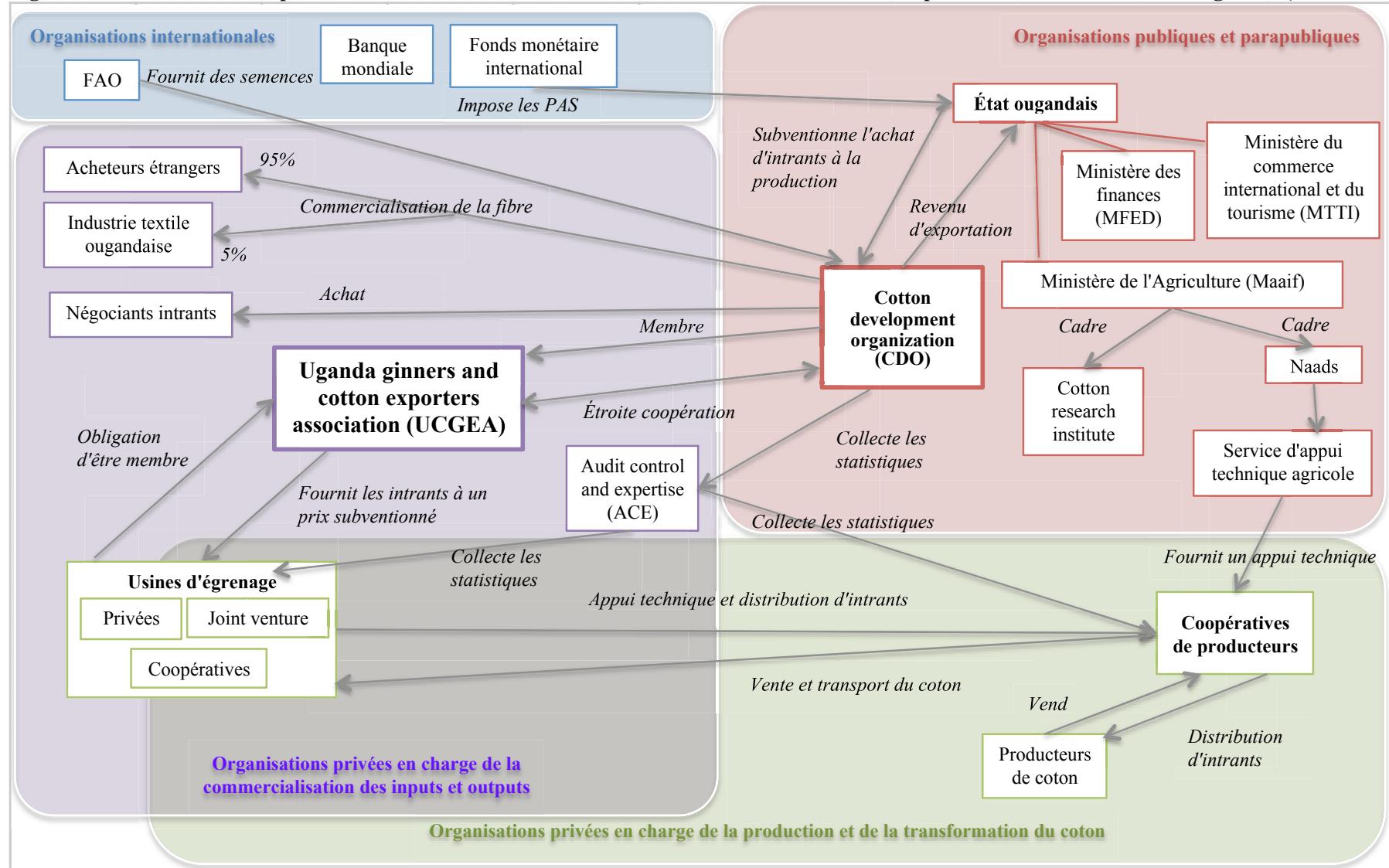
Figure 9 : Schéma descriptif du fonctionnement de la filière du coton conventionnel au Bénin, après la libéralisation (source : auteur)



#### *A.2.2 Ouganda : une ouverture aux acteurs privés étrangers*

En Ouganda, les PAS sont adoptés en 1987. C'est en 1994 que démarre la libéralisation de la filière coton, avec l'ouverture à de nouveaux acteurs privés et la suppression du monopole d'exportation détenu par le *Lint Marketing Board*. Celui-ci est alors scindé en deux, dont la *Cotton Development Organization* créée en 1995. Cette organisation parapublique délivre les autorisations aux usines d'égrener, ainsi qu'aux entreprises d'exporter. L'organisation est aussi responsable du financement des étapes de ramassage, de transformation et de distribution des semences de coton (Baffes, 2009, p. 71). En 1997, l'*Uganda Ginners & Cotton Exporters Association (UCGEA)* est créée. Cette organisation privée représente toutes les usines d'égrenage du pays. Elle prend en charge les activités de financement des intrants, fournit les informations aux producteurs quant à leur utilisation, et offre un espace de discussion sur les problématiques liées à l'égrenage et à l'exportation. Le gouvernement met à disposition des producteurs des semences de coton gratuites, mais les autres intrants doivent être achetés par les producteurs. Cette politique de gestion des intrants n'encourage pas les producteurs à l'utilisation d'intrants chimiques de synthèse. En 1996, les usines d'égrenage mettent en place la distribution d'intrants chimiques sous forme de crédits, mais cela ne fonctionne pas bien non plus (*cf. Figure 10*). La libéralisation de la filière se réalise dans un contexte d'endettement fort des coopératives et un important taux d'abandon de la culture du coton par les producteurs. Cette libéralisation s'accompagne d'un encouragement à l'investissement privé dans la filière : face à l'endettement des coopératives, de nombreux entrepreneurs privés sont encouragés à racheter ou à créer des partenariats avec les coopératives et leurs usines d'égrenage. Le schéma ci-dessous illustre le fonctionnement de cette filière après la libéralisation. Il montre sa reconfiguration après l'arrivée d'acteurs privés dans les activités d'égrenage.

**Figure 10 : Schéma descriptif du fonctionnement de la filière du coton conventionnel après la libéralisation en Ouganda (source : auteur)**



Ainsi, de nouveaux acteurs privés s'installent, dans un contexte de reconstruction de la filière coton après plusieurs périodes d'instabilité politique. Cette ouverture aux entrepreneurs privés favorise l'installation d'entrepreneurs promoteurs de l'agriculture biologique.

Dans les deux pays, la libéralisation de la filière de coton conventionnel a laissé place à de nouveaux acteurs privés et a induit un recul partiel des institutions publiques ou parapubliques. Cette libéralisation du secteur se fait beaucoup plus facilement en Ouganda, où la filière coton était effondrée et endettée. C'est dans ce contexte d'ouverture aux acteurs privés que les premières initiatives en coton biologique vont émerger, à partir de 1993.

### **A.3 Une demande européenne de matières premières biologiques africaines**

En Ouganda et au Bénin, les premiers acteurs qui se sont intéressés au coton biologique certifié ont émergé en même temps, dans un contexte caractérisé par une demande internationale croissante en produits biologiques. Cette introduction s'accompagne de normes spécifiques à respecter (le standard biologique) et d'un système de contrôle à mettre en place (la certification par tierce partie).

#### *A.3.1 À la recherche de matières premières biologiques pour satisfaire la demande européenne*

L'utilisation d'intrants chimiques de synthèse dans l'agriculture européenne et ses conséquences négatives au début des années 1990 suscitent de nombreuses critiques de la part de la société civile. Elles ont ainsi été inscrites à l'agenda de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992 (Glin, 2014). Une coalition d'organisations de la société civile néerlandaise s'est organisée autour de cette critique, réclamant des filières d'approvisionnement en fibres textiles plus éthiques et plus durables. Elle met notamment en avant la nécessité de passer aux fibres biologiques (Glin *et al.*, 2012, p. 340). Pour répondre à cette demande, des entreprises spécialisées en textile entreprennent une démarche de recherche de coton biologique. L'entreprise néerlandaise Bo Weevil a été parmi les premières à s'approvisionner en coton biologique dans des pays comme la Turquie, l'Inde, ou sur le continent africain<sup>153</sup>. À cette époque, les premiers projets de production en coton biologique se développent dans différentes régions du monde, alimentant un petit, mais grandissant, marché pour le coton biologique.

---

<sup>153</sup> Entretien avec un ancien salarié de Bo Weevil, Kampala, Ouganda, septembre 2015.

Des entreprises privées comme Bo Weevil, mais aussi certains gouvernements, comme ceux de la Suède, *via* l'agence de coopération suédoise (Sida), et des Pays-Bas, *via* des programmes inter-gouvernementaux, tentent d'accompagner ces filières d'approvisionnement de matières premières biologiques issues des pays du Sud. Assez naturellement, ces acteurs pionniers en « repérage » se sont intéressés d'abord aux produits déjà exportés, tels que le coton. La présence de filières traditionnelles d'exportation de coton garantissait en effet la présence de savoir-faire sur place, et surtout de personnel formé pour la gestion de la qualité, de la commercialisation, de la recherche et de la connaissance des marchés. Comme nous l'avons déjà noté, que ce soit pour du coton conventionnel ou du coton biologique, avant de pouvoir être exportés sur les marchés internationaux, les produits doivent subir une étape de transformation, à savoir l'égrenage, qui nécessite la présence d'usines sur place. Ainsi, la présence de filières coton préexistantes a ouvert la voie à la création d'usines de production, de transformation, mais aussi de systèmes de transport et de stockage sur le territoire, critère important pour le démarrage de certains projets d'exportation, notamment Epopa<sup>154</sup>. L'Ouganda et le Bénin étant déjà des pays producteurs et exportateurs de coton, ces entrepreneurs en « repérage » nouent donc des relations avec ces pays de manière privilégiée.

Cette phase de repérage démarre en 1993 dans le nord de l'Ouganda avec l'arrivée d'un consultant de l'agence de coopération suédoise, alors appelée SwedeCorp<sup>155</sup>. Ce consultant perçoit rapidement l'opportunité de produire du coton biologique en Ouganda, du fait de la quasi non-utilisation d'intrants chimiques de synthèse. C'est d'ailleurs lors de cette visite que l'agriculture ougandaise a été qualifiée de « biologique par défaut », pour désigner le fait que l'agriculture est biologique de fait, compte tenu de l'absence de produits chimiques disponibles :

« There was a consultant that came and looked at trade options for East Africa. And he came up with the idea that organic agriculture had a great potential, in the mid-90's or something. »<sup>156</sup>

De plus, dans le district de Lira, dans le nord de l'Ouganda, le consultant découvre que les producteurs utilisent des fourmis noires comme prédateurs naturels des insectes ravageurs de

<sup>154</sup> TAYLOR, Alastair. *Organic Exports. A way to a better life? Export Promotion of organic products from africa.* 2009. Epopa-Sida. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.grolink.se/epopa/Publications/epopa-experience.htm>, dernière consultation le 17 janvier 2017.

<sup>155</sup> Swedercorp est l'agence de coopération bilatérale suédoise. Elle devient Sida à partir de la fin des années 1990.

<sup>156</sup> Entretien avec un ancien salarié du programme Epopa, Kampala, Ouganda, mai 2014.

la culture du coton<sup>157</sup>. De cette première visite de terrain est né le premier projet ougandais en coton biologique, le *Lango Organic Cotton Project*<sup>158</sup>. Il est mis en œuvre par AgroEco, une entreprise de consultants spécialisée dans le développement des filières durables dans une perspective de développement et d'appui aux petits producteurs, en partenariat avec l'institut Louis-Bolk. Les premières initiatives de production sont ainsi soutenues<sup>159</sup>. Le *Lango Organic Cotton Project* visait d'une part à former les producteurs ougandais à la production du coton selon les standards biologiques, mais aussi à développer la partie commercialisation, et en particulier l'exportation à l'international. Pour l'égrenage, la collaboration avec la coopérative locale LCU a été rendue possible par la libéralisation de la filière. La plupart des coopératives, à cette époque, sont à la recherche de repreneurs ou de partenaires capables d'investir :

« AgroEco with Sida had funds, they were working with a cooperate union in Lira, call LCU, they were already doing cotton and had a ginnery! But they were lacking marketing and commercial aspects of organic cotton! Although the ginnery was not good, it was operational. AgroEco had consultant on the field in Lira, they were trying to put organic cotton production in place in this area. »<sup>160</sup>

Le projet a rencontré par la suite quelques difficultés pour la commercialisation, les débouchés n'ayant pas été prévus. AgroEco a ainsi fait appel à l'un des entrepreneurs néerlandais habitués à la commercialisation et à la production du coton biologique dans d'autres pays en voie de développement ; l'entreprise Bo Weevil a alors rejoint le projet *Lango Organic Cotton* :

« They had no idea [AgroEco] about the marketing aspects ! They were not doing big things ! They produced 20 tons at the first harvest, but couldn't find a market, nobody bought it ! That is why they came for me. They were increasing the production but they had at that time no market. So I told them to go slowly, and first secure market for the little production they were doing, then they could start to expand. I was called because I was an organic cotton specialist back then. In 1994, Bo Weevil and more specifically myself were called by AgroEco to come and join them. Bo Weevil was the first company to certify and produce organic tee shirts. »<sup>161</sup>

<sup>157</sup> TAYLOR, Alastair. *Organic Exports. A way to a better life? Export Promotion of organic products from africa*. 2009. Epopa-Sida. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.grolink.se/epopa/Publications/epopa-experience.htm>, dernière consultation le 17 janvier 2017. p. 9.

<sup>158</sup> TAYLOR, Alastair. *Organic Exports. A way to a better life? Export Promotion of organic products from africa*. 2009. Epopa-Sida. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.grolink.se/epopa/Publications/epopa-experience.htm>, dernière consultation le 17 janvier 2017. p. 9.

<sup>159</sup> En 2018, AgroEco est toujours scindée en AgroEco Foundation, qui est une ONG, et AgroEco Ltd, qui est une entreprise de consultance disposant de bureaux sur le continent africain depuis 2008 (au Ghana).

<sup>160</sup> Entretien avec un ancien salarié de Bo Weevil, Kampala, Ouganda, septembre 2015.

<sup>161</sup> Entretien avec un ancien salarié de Bo Weevil, Kampala, Ouganda, septembre 2015.

L'introduction du coton biologique certifié en Ouganda est donc bien le résultat d'une demande européenne en matières premières biologiques. Elle est facilitée par un contexte propice au coton biologique : une agriculture qui n'utilise pas de produits chimiques de synthèse, une filière ouverte aux entrepreneurs étrangers, et un soutien par la coopération suédoise.

Au Bénin, les premiers projets consacrés au coton biologique émergent en 1994 suite à la signature d'un accord bilatéral entre les gouvernements néerlandais et béninois pour le développement durable (*Sustainable Development Agreement*, SDA). La demande de la société civile néerlandaise pour plus de produits biologiques et la volonté d'entreprises d'y répondre poussent le gouvernement néerlandais à changer de politique étrangère, en adoptant des programmes favorables au développement de filières agricoles durables. Le gouvernement néerlandais s'engage donc dans des accords bilatéraux avec des pays en voie de développement pour monter des filières d'exportation en agriculture biologique, dont les filières « textiles »<sup>162</sup>. Au Bénin, il prend la forme du programme SDA, *via* un accord délégué au Centre béninois pour le développement durable (CBDD), le Royal Tropical Institute et le partenariat néerlandais pour la durabilité (Glin, 2014, p. 340 ; Glin *et al.*, 2012, p. 340). Le programme SDA a permis de financer la production et l'exportation du coton biologique certifié entre 1998 et 2004 dans les régions du centre du Bénin, après des retards de paiement pour son démarrage (Glin *et al.*, 2012, p. 340 ; Glin, 2014, p. 340)<sup>163</sup>. Les premières années (entre 1996 et 1998) ont été financées par Pesticides Trust, aujourd'hui appelée Pesticide Action Network (Pan) (Glin *et al.*, 2012). Un autre projet de soutien à la production et l'exportation de coton biologique et durable s'est développé entre 1994 et 2000, financé par l'agence de coopération bilatérale néerlandaise, la SNV, dans le nord du Bénin<sup>164</sup>. L'Obepab, ONG béninoise nouvellement créée en 1994, avec l'appui d'AgroEco, est chargée de la mise en œuvre du projet SDA puis du projet SNV. À partir de la fin des années 1990, la SNV

---

<sup>162</sup> « Les Pays-Bas, leur programme ce n'était pas seulement avec le Bénin, mais aussi le développement au Bhoutan, et au Costa Rica », extrait d'entretien avec un consultant du programme SDA à ses débuts, Cotonou, Bénin, septembre 2014.

<sup>163</sup> TON, Peter. *Organic cotton production in sub-Saharan Africa: the need for scaling-up. A report for PAN UK's pesticides poverty and livelihoods project*. 2002. Pesticide Action Network (PAN UK). ISBN 0-9521656-5-1.

<sup>164</sup> TON, Peter. *Organic cotton production in sub-Saharan Africa: the need for scaling-up. A report for PAN UK's pesticides poverty and livelihoods project*. 2002. Pesticide Action Network (PAN UK). ISBN 0-9521656-5-1.

change de stratégie et se détourne de l'agriculture biologique<sup>165</sup>, transférant alors le projet à l'Obepab. L'ONG béninoise devient alors l'organisation clé de la mise en place d'une filière coton biologique béninoise<sup>166</sup>.

« SNV a trouvé que ses attributions n'étaient pas de développer le coton biologique. Elle devait laisser tomber le projet de la zone nord. C'est ce projet que j'ai repris pour continuer et relever le défi. Ce n'est pas au niveau du Bénin que ça a été décidé, mais plus haut. L'agence du Bénin n'a fait qu'appliquer les décisions qui ont été prises au niveau international. »<sup>167</sup>

L'introduction du coton biologique au Bénin participe ainsi de la stratégie politique de certains pays européens d'accompagner des filières d'approvisionnement en matières premières plus durables. Cette demande extérieure tirée par les pays européens tels que les Pays-Bas et la Suède explique les similitudes des acteurs en charge du développement des premiers projets et leur orientation (production biologique et exportation certifiée) en Ouganda et au Bénin.

#### *A.3.2. Respecter les normes de production et de commercialisation du coton biologique des pays importateurs*

L'introduction du coton biologique en Ouganda et au Bénin s'accompagne de normes à respecter pour les acteurs locaux afin de pouvoir prétendre au certificat « coton biologique ».

La certification par tierce partie suppose, d'une part, que les acteurs de la filière respectent les conditions de production, de transformation et de commercialisation du coton biologique, et d'autre part, que le respect de ces conditions soit vérifié par un organisme tiers : le certificateur. Ce dernier doit être accrédité par les organisations qui ont produit le standard. Une fois le certificateur accrédité, il peut délivrer et fournir un service de contrôle contre rémunération, et certifier soit la production, soit la transformation du coton biologique<sup>168</sup>. C'est ce qu'on appelle la certification par tierce partie accréditée, un système exigé par les autorités européennes pour l'agriculture biologique (Fouilleux, Loconto, 2017a). Afin d'obtenir le certificat et le droit d'apposer « coton biologique » et de le commercialiser, le producteur ou le transformateur doit faire contrôler ses pratiques par un organisme certificateur et le payer pour ce service.

<sup>165</sup> TON, Peter. *Organic cotton production in sub-Saharan Africa: the need for scaling-up. A report for PAN UK's pesticides poverty and livelihoods project*. 2002. Pesticide Action Network (PAN UK). ISBN 0-9521656-5-1.

<sup>166</sup> Entretien avec un consultant du programme SDA à ses débuts, Cotonou, Bénin, septembre 2014.

<sup>167</sup> Entretien avec un des fondateurs de l'Obepab, Abomey-Calavi, Bénin, septembre 2014.

<sup>168</sup> Il est important pour la suite de notre démonstration de préciser que c'est celui qui paye le certificat qui le possède.

Les standards de production de coton biologique répondent aux exigences des standards « traditionnels » de production végétale et dépendent des zones où l'on veut exporter : par exemple, vers l'Union européenne, il faut se conformer au règlement européen (CE) 834/2007<sup>169</sup> ; vers les États-Unis, il faut se conformer au programme biologique national de l'USDA (*USDA National Organic Program*, Nop). Le standard pour le textile biologique qui s'applique au coton biologique est harmonisé autour du standard *Global Organic Textile Standard* (Gots), élaboré sur la base d'une grande diversité de standards publics et privés existants<sup>170</sup>. Depuis sa réelle mise en place en 2009, il est le standard le plus demandé. L'autre standard phare est celui développé depuis 2002 par l'entreprise à but non lucratif américaine Organic Exchange (appelée Textile Exchange<sup>171</sup> depuis 2010). Les standards à respecter pour la production et la commercialisation sont les mêmes pour le Bénin et l'Ouganda, dans la mesure où ils exportent pour les mêmes marchés (États-Unis et Union européenne, ainsi que le Japon pour l'Ouganda).

Le respect de ces standards dans des contextes où la production est majoritairement familiale, cultivée sur de petites surfaces et où les producteurs ont un faible niveau d'éducation, pose de nombreux problèmes (Preissel, Reckling, 2010). Tout d'abord, la plupart de ces standards ont été élaborés dans les pays dits du « Nord », aux conditions socio-économiques bien différentes de celles du continent africain, ce qui explique en partie les difficultés rencontrées par les producteurs et les acteurs sur le terrain. Par exemple, les producteurs doivent non seulement mettre en place des démarches de production spécifique, mais aussi tenir des cahiers ou documents écrits pour la traçabilité de leurs activités sur l'exploitation. Dans un

---

<sup>169</sup> UNION EUROPEENNE. Règlement (CE) N° 834/2007 du conseil du 28 juin 2007 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques et abrogeant le règlement (CEE) n° 2092/91, Commission européenne. Disponible en ligne à l'adresse [http://www.agencebio.org/sites/default/files/upload/documents/3\\_Espace\\_Pro/RCE\\_BIO\\_834\\_2007\\_oct08.pdf](http://www.agencebio.org/sites/default/files/upload/documents/3_Espace_Pro/RCE_BIO_834_2007_oct08.pdf), dernière consultation le 12 septembre 2016.

<sup>170</sup> Référentiel nord-américain sur les fibres – Organic Trade Association (États-Unis) ; Directives Naturtextil IVN Zertifiziert – International Association Natural Textile Industry (Allemagne) ; Normes pour la transformation et la production de textiles biologiques – Soil Association (Angleterre) ; Certification et normes pour les produits composés de coton biologique – Japan Organic Cotton Association (Japon) ; Norme sur le textile durable EKO – Control Union Certifications (anciennement Skal International, Pays-Bas) ; Référentiels pour les textiles biologiques – Ecocert (France) ; Normes sur le textile biologique – ICEA (Italie) ; Normes sur les textiles biologiques – ETKO (Turquie) ; Normes sur les fibres biologiques – Oregon Tilth (États-Unis) ; Normes concernant la transformation des produits textiles biologiques – OIA (Argentine) (GLOBAL ORGANIC TEXTILE STANDARDS. *History and implementation status*, GOTS. Mise à jour le 18 mai 2017. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.global-standard.org/fr/about-us/history.html>, dernière consultation le 25 août 2016.)

<sup>171</sup> Textile Exchange est une organisation internationale à but non lucratif dont l'objectif est d'améliorer la durabilité des filières textiles. TEXTILE EXCHANGE. Site officiel de l'organisation. About us. Disponible en ligne à l'adresse <http://textileexchange.org/>, dernière consultation le 3 octobre 2016.

contexte où la plupart des producteurs ont reçu un faible niveau d'éducation, la tenue de ce genre de documents écrits est une contrainte de taille (Sodjinou *et al.*, 2015, p. 19), comme nous l'explique un agent d'appui technique pour des projets biologiques en Ouganda :

« It is a big list with a lot of information to fill. You need to be at a certain level of education to understand the content of it. Even me, I spent two days doing it. The questions are not clear. »<sup>172</sup>

Ces documents à remplir exigent des producteurs qu'ils tiennent et mettent régulièrement à jour les différentes activités qu'ils mènent sur leurs exploitations et les différents travaux du sol ou de pulvérisation, ainsi qu'une description particulièrement détaillée de l'environnement de la parcelle : la proximité avec des parcelles non biologiques, les autres activités agricoles menées par les producteurs, ainsi qu'un référencement précis de la taille et des caractéristiques de chaque parcelle biologique (*cf.* Annexe 7).

Dans les deux pays, la présence d'exploitations familiales de faibles superficies de production a nécessité la mise en place d'un système de contrôle interne (ICS) pour faciliter la certification et le contrôle de la production de coton biologique<sup>173</sup>. Ce système a été développé et porté par l'Ifoam au début des années 2000, afin de permettre aux producteurs des pays en voie de développement d'accéder à la certification à un moindre coût. L'idée, pour réduire les coûts, est d'organiser les producteurs par groupe et d'instaurer un système de contrôle géré par les producteurs et les organisations d'appui. La structure du groupe ainsi formée est telle qu'elle doit permettre un contrôle de qualité de la part de ses membres, sur la base de la confiance mutuelle. L'organisme de certification vient alors non pas certifier les producteurs individuellement, mais certifier et attester de la qualité du fonctionnement du système de contrôle interne, tout en supervisant un échantillon représentatif de producteurs. La mise en place d'un système de contrôle interne suppose de respecter les normes élaborées et harmonisées par l'Ifoam<sup>174</sup>. Ces normes stipulent notamment de créer des documents de suivi propres aux groupes de producteurs, spécifiant les zones potentiellement à risque pour le respect des normes biologiques de production (Preissel, Reckling, 2010, p. 16). Un système de contrôle interne nécessite la formation d'une équipe pour la gestion du groupe de

<sup>172</sup> Entretien avec un agent technique en appui aux producteurs biologique, Kampala, Ouganda, juillet 2014.

<sup>173</sup> IFOAM. Ifoam Organics International, Internal control systems (ICS) for group certification. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.ifoam.bio/en/internal-control-systems-ics-group-certification>, dernière consultation le 20 septembre 2016.

<sup>174</sup> IFOAM. The Ifoam norms for organic production and processing, Version 2014, éditée en juin 2017. Disponible en ligne à l'adresse [http://www.ifoam.bio/sites/default/files/ifoam\\_norms\\_july\\_2014\\_t.pdf](http://www.ifoam.bio/sites/default/files/ifoam_norms_july_2014_t.pdf), dernière consultation le 7 septembre 2016, p. 123 à 125.

producteurs ; cette équipe est généralement composée de personnel compétent capable de former, de procéder au suivi du fonctionnement des groupes de producteurs et de gérer la commercialisation collective. Que ce soit au Bénin ou en Ouganda, cette équipe compétente est composée d'agents formés en agronomie à l'université avec, parfois, des spécialisations en agrobusiness. Au Bénin, la mise en place de systèmes de contrôle interne a permis d'organiser et de donner une forte cohésion aux groupes de producteurs à travers le choix de leaders paysans dynamiques (Glin *et al.*, 2012, p. 344-345). Cette cohésion a redonné confiance aux producteurs, généralement déçus par les leaders paysans au sein de la filière du coton conventionnel. En Ouganda, les producteurs n'étant pas du tout organisés, l'ICS a permis d'encourager la coopération entre eux. Ce type de systèmes ont été mis en place de manière variée, portés par des ONG telles que l'Obepab au Bénin, ou par des entreprises privées en Ouganda (Preissel, Reckling, 2010, p. 16), comme Outspan. Selon les configurations, l'équipe en charge de la gestion de l'ICS est rémunérée par les projets d'ONG, ou est constituée de salariés d'ONG béninoise – comme c'est le cas de certains agents au Bénin – ou d'entreprises privées, comme Bo Weevil et GADC en Ouganda.

Afin d'accompagner le travail des agents de terrain, les porteurs de projets élaborent des guides. Ces guides sont traduits en langues locales et sont simplifiés, afin de permettre aux producteurs de maîtriser les itinéraires techniques, de connaître les alternatives aux pesticides et aux fertilisants chimiques, ainsi que les principales conditions stipulées dans les standards biologiques (Preissel, Reckling, 2010).

Enfin, le coût de la certification est l'un des problèmes majeurs pour les producteurs. Ce coût est très élevé, surtout lorsqu'il est rapporté à leurs faibles superficies de production (en moyenne 1 ha au Bénin et en Ouganda), et ce, malgré la mise en place d'ICS. De ce fait, ce coût est rarement porté par les producteurs africains et l'est plutôt par les entreprises privées, comme c'est le cas de Bo Weevil, Olam ou encore Outspan, et les programmes d'aide au développement, tels que les projets d'Obepab et d'Helvetas (surtout au démarrage des projets). Ainsi, ce ne sont pas les producteurs qui possèdent le certificat. Ils sont donc dépendants des acteurs qui supportent leurs coûts pour pouvoir exporter et trouver des débouchés : cela leur interdit de vendre indépendamment leurs produits sur les marchés internationaux ou domestiques sous le label biologique<sup>175</sup>.

---

<sup>175</sup> Entretien avec un expert en standards, Kampala, Ouganda, juin 2014.

En somme, l'introduction du coton biologique certifié résulte essentiellement d'une demande européenne pour des produits biologiques. Portée par certains programmes d'aide au développement et des entrepreneurs privés, elle s'accompagne d'un ensemble de normes à respecter pour les acteurs locaux, tant pour la production et la transformation du coton biologique que pour le contrôle des pratiques aux différentes étapes de la filière. En tant que pays producteurs de coton ayant déjà des compétences en matière d'exportation, le Bénin et l'Ouganda constituaient deux bons candidats à l'exportation de coton biologique. Si ces éléments permettent de comprendre pourquoi et comment le coton biologique a émergé dans ces deux pays au même moment, ils n'éclairent pas quant aux évolutions, notamment la stagnation du sous-secteur du coton biologique au Bénin et son fort essor en Ouganda. C'est ce que nous expliquerons ci-après.

## ***B. Une stabilisation des pratiques et des réseaux d'acteurs plus difficile au Bénin qu'en Ouganda (1993 à 2007)***

Rapidement, les succès et échecs des premières initiatives ont été ressentis. Ces projets commencent, d'une part, avec des activités de production de coton biologique et, d'autre part, avec des activités de commercialisation et d'exportation. Comme en témoignent les chiffres de production (*cf.* Tableau 8, ci-dessous), les activités peinent à se développer au Bénin, alors qu'elles croissent rapidement en Ouganda.

**Tableau 8 : Évolution de la production de coton biologique entre 1994 et 2001 au Bénin et en Ouganda (source : compilation de l'auteur, sur la base de Ton, 2002)<sup>176</sup>**

Pays	Projets	Saison	Producteurs (Nombre)	Superficie (hectares)	Coton graine (tonnes)
Bénin	Projet SDA <sup>177</sup> , région centre (coton certifié)	1996/97	17	10	4,8
		1997/98	47	35	9,5
		1998/99	113	102	35,9
		1999/00	119	81	45,3
		2000/01	283	168	72,4
	Projet SNV, région nord (coton non certifié)	1996/97	40	14	3,5
		1997/98	93	24	10,2
		1998/99	95	27	8,4
		1999/00	78	28	12,7
		2000/01	76	29	12
Ouganda	Projet Lango Organic Cotton, région nord	1994/95	200	142	102
		1995/96	2 000	1 417	1 020
		1996/97	5 100	3 613	2 601
		1997/98	5 400	3 825	2 754
		1998/99	9 000	6 375	4 590
		1999/00	9 580	6 889	4 960
		2000/01	12 017	7 859	6 120
	Projet Outspan, région nord et centre	2000/01	2 541	1 121	672,5

Ces différences s'expliquent par des contextes institutionnels très différents entre les deux pays.

### **B.1 Bénin : la nécessité pour l'Obepab de convaincre les acteurs de la filière conventionnelle du potentiel du coton biologique**

Dès le début des premiers projets (SDA, SNV), la stabilisation des pratiques et des réseaux d'acteurs autour du coton biologique est rendue difficile au Bénin, du fait d'un environnement institutionnel où le modèle d'agriculture conventionnel est fortement dominant et où le développement d'un tissu d'acteurs privés s'avère compliqué. C'est grâce à un travail de

<sup>176</sup> TON, Peter. *Organic cotton production in sub-Saharan Africa: the need for scaling-up. A report for PAN UK's pesticides poverty and livelihoods project.* 2002. Pesticide Action Network (PAN UK). ISBN 0-9521656-5-1.

<sup>177</sup> Le financement du programme SDA a démarré en 1994, toutefois les activités de production de coton biologique ont démarré plus tardivement expliquant que la saison démarre en 1996/1997.

longue haleine engagé par l'ONG Obepab qu'un certain niveau de stabilisation a toutefois été rendu possible.

#### *B.1.1 Un réseau fragile qui se stabilise grâce au leadership de l'Obepab*

Nous avons déjà évoqué dans la première partie de ce chapitre l'origine des premiers projets de coton biologique au Bénin. Ces projets sont financés principalement par l'aide au développement d'origine européenne (les Pays-Bas et le Royaume-Uni, principalement) et visent à créer des filières d'exportation. Rapidement, leur mise en œuvre a été prise en charge par l'Obepab, devenu le partenaire privilégié. Une large part des premières activités financées par ces projets s'est concentrée sur l'appui à la production, rendue difficile par un contexte défavorable à l'introduction des techniques biologiques, du fait de la large diffusion du modèle conventionnel. Le coton biologique béninois a aussi été soutenu par des ONG internationales, telles que Solidaridad<sup>178</sup> et Organic Exchange (devenue Textile Exchange) (Glin, 2014, p. 72), qui assistent l'Obepab plutôt sur la commercialisation à l'export que sur les aspects relatifs à la production. De plus, plusieurs partenariats avec des entreprises nationales locales, dont Gietex, CTB et la Coteb, et des entreprises étrangères, dont TCW (Pays-Bas) et Biocoton (France), ont été mis en place entre la fin des années 1990 et le début de l'année 2007 afin de faciliter la transformation, mais surtout la commercialisation du coton biologique. Ces partenariats ne se sont toutefois pas maintenus dans le temps ; par exemple, entre 2001 et 2004, les producteurs de coton biologique n'ont pas eu de débouchés pour leurs produits (Glin, 2014, p. 70).

Ainsi, en 2004, en plus de l'absence de partenariats d'exportation solides, l'avenir des projets de coton biologique semblait compromis avec la fin du programme SDA et du financement des activités de production. En 2005, le nombre de projets était faible et les maigres ressources fragilisaient le réseau d'acteurs à peine tissé.

L'arrivée en 2007 des premiers projets de l'ONG suisse Helvetas autour du parc national de la Pendjari marque un sursaut pour le coton biologique béninois. L'Obepab est alors sollicitée

---

<sup>178</sup> Solidaridad est un réseau d'ONG internationales qui dispose d'antennes sur plusieurs continents, dont l'Afrique de l'Ouest. Le réseau vise à favoriser les échanges de compétences relatives au développement de filières durables et équitables dans le monde sur plusieurs produits clés, dont le coton et le textile. Il soutient les innovations durables au niveau de la production, de la commercialisation et des relations commerciales internationales. Cette organisation est plutôt présente dans les pays anglophones de l'Afrique de l'Ouest, et donc peu au Bénin.

SOLIDARIDAD. About us. Site internet officiel de l'organisation. Disponible en ligne à l'adresse <https://www.solidaridadnetwork.org/>, dernière consultation le 3 octobre 2016.

pour ses compétences techniques de terrain, et notamment pour sa capacité à produire du coton biologique dans le respect des standards, et à organiser les producteurs en groupes. Le projet a été mis en place par le Cenagref, l'organisation de gestion des activités du parc national de la Pendjari, avec l'appui de l'agence de coopération allemande Giz, qui est le partenaire technique et financier de référence pour la gestion de ce parc national.

En dépit de ses difficultés au démarrage, le réseau ainsi constitué en 2007 et qui perdure désormais est relativement stable, notamment du fait du travail conséquent engagé par l'Obepab et de sa position centrale dans toutes les activités liées au coton biologique (*cf.* Figure 11 ci-dessous). En effet, malgré les interruptions de financements, l'organisation se maintient grâce à la volonté d'un groupe d'acteurs dynamiques<sup>179</sup>, convaincu du potentiel du coton biologique :

« Un de mes amis me disait : quand l'argent sera fini, ton projet aussi sera fini, il va cesser de vivre. Depuis, on a toujours survécu, et certaines années, on n'a pas de financements, mais nous, on continue. En 1994, quand on a commencé, on n'avait pas de financements. »<sup>180</sup>

Au-delà du leadership de ce chercheur agronome, l'organisation bénéficie de l'appui et du soutien d'autres personnalités béninoises dynamiques et particulièrement investies, notamment, dans les réseaux d'organisations internationales, comme c'est le cas d'un autre chercheur agronome, référent de l'organisation Textile Exchange pour la région d'Afrique de l'Ouest<sup>181</sup>.

Ainsi, le sous-secteur coton biologique béninois se caractérise par un réseau d'acteurs assez faible, mais plutôt stable, composé principalement d'ONG locales et internationales. Au sein de ce réseau, l'ONG Obepab joue un rôle central en étant un acteur incontournable de la filière, comme l'illustre le schéma suivant.

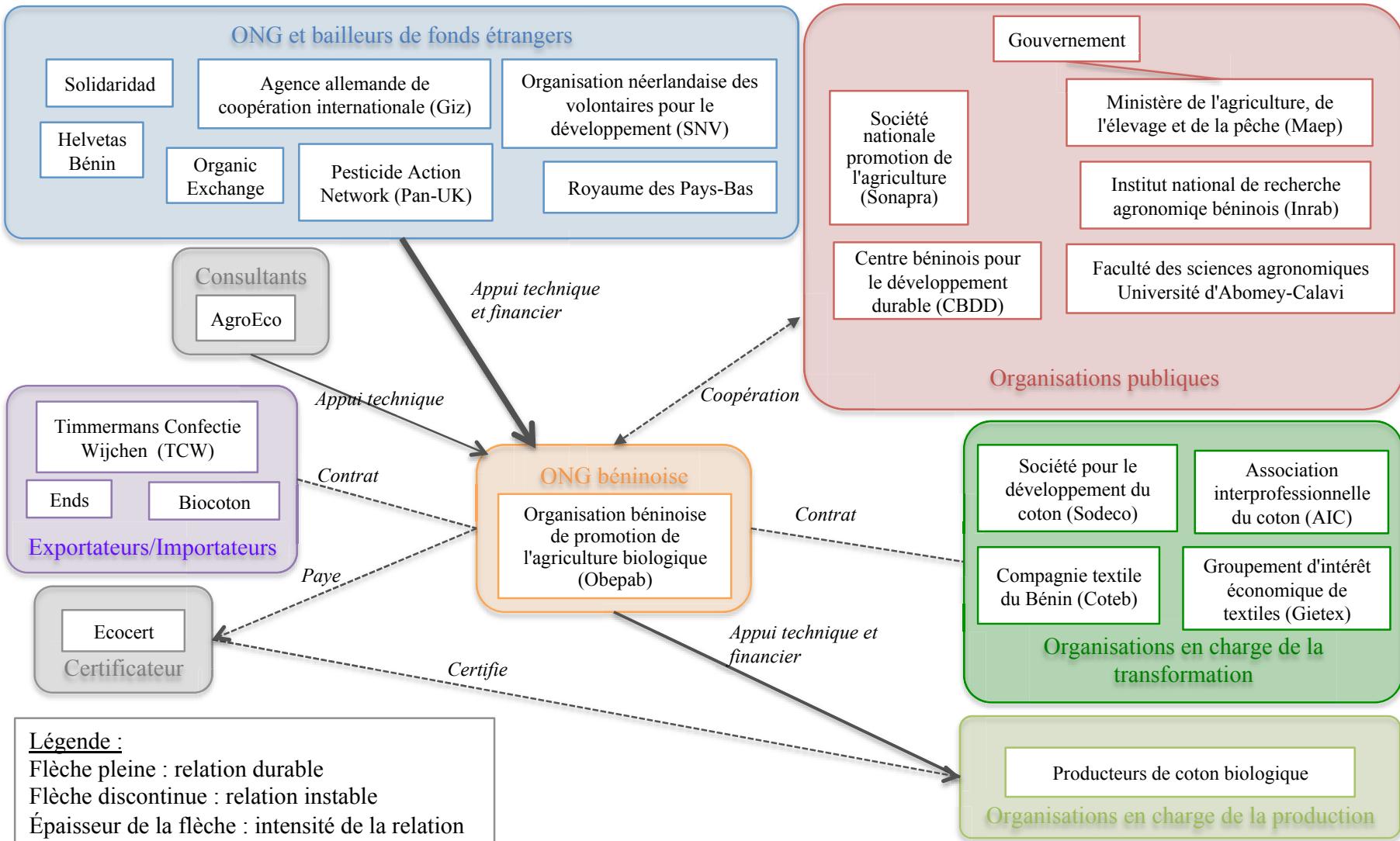
---

<sup>179</sup> Entretiens avec un ancien salarié de l'Obepab, Calavi, Bénin, septembre 2014 et entretien avec un salarié de l'Obepab, Calavi, octobre 2015.

<sup>180</sup> Entretien avec un pionnier du développement du coton biologique au Bénin, Calavi, septembre 2014.

<sup>181</sup> TEXTILE EXCHANGE. Site officiel de l'organisation. Where we work, Africa. Mise à jour 2011. Disponible en ligne à l'adresse <http://farmhub.textileexchange.org/about-us/where-we-work/africa>, dernière consultation le 6 octobre 2016.

Figure 11 : Cartographie des acteurs impliqués dans la filière coton biologique au Bénin depuis ses débuts (source : auteur)



Comme nous le verrons ci-après, la stabilisation du réseau de coton biologique béninois a rencontré des difficultés principalement du fait d'un contexte peu favorable à la pratique de l'agriculture biologique et à l'investissement privé étranger.

#### *B.1.2 Un contexte peu propice au coton biologique : entre dominance de pratiques conventionnelles et manque d'incitations à l'investissement étranger*

Comme nous l'avons évoqué, on entend souvent que l'agriculture africaine serait « biologique par défaut »<sup>182</sup>. Les agriculteurs africains, du fait de leurs faibles revenus et du manque d'infrastructures, n'auraient pas accès aux produits chimiques (engrais et pesticides de synthèse) et dépendraient de pratiques, dites « traditionnelles », qui seraient naturelles, donc biologiques. Or, même si le niveau d'utilisation des produits chimiques sur le continent africain reste très faible par rapport aux pays occidentaux<sup>183</sup>, des cas de pollutions des sols ou d'intoxications des producteurs liées à une mauvaise utilisation et à un manque de protections adaptées engendrent de réels problèmes sanitaires sur le continent africain<sup>184</sup>. Ceci est notamment le cas pour la production du coton au Bénin (Glin *et al.*, 2012, p. 343). De nombreuses études financées par des ONG engagées contre ces produits, telles que Pan, mais aussi des articles de presse, dénigrent à partir des années 1990 les mauvaises utilisations d'intrants chimiques de synthèse (Ferrigno *et al.*, 2005, p. 5-6 ; Glin *et al.*, 2012). Certains des acteurs béninois font état de leurs observations de terrain concernant l'utilisation des intrants chimiques de synthèse, et en particulier des pesticides, comme en témoigne un ancien agent de Centre d'action régionale pour le développement rural (Carder), engagé dans la promotion du coton biologique depuis 2009 :

« On organise chaque année des ateliers pour sensibiliser les gens, car, en 2008, il y a eu des cas d'intoxication à cause des pesticides, qu'on a montrés à la télé, dans la commune de Tchaourou, ville natale du président, où il ouvre la campagne du coton chaque année. J'ai fait des observations là-bas. Il y a de mauvaises pratiques agricoles. Les intrants, ces intrants sont

---

<sup>182</sup> Entretien avec un salarié de Nogamu, Kampala, Ouganda, mai 2014 et entretien avec un ancien salarié du programme Epopa, Kampala, Ouganda, mai 2014.

GLIN, L. J., KUISEAU, J., THIAM, A., VODOUHÉ, D. S., DINHAM, B. et FERRIGNO, S., 2006. Living with Poison : Problems of Endosulfan in West Africa Cotton Growing Systems. *PAN UK, London*. 2006.

<sup>183</sup> Le marché mondial des pesticides représente depuis les années 2000 un total d'environ 40 milliards de dollars. Le continent africain représente 3,8 % de ce marché, contre 31,5 % pour l'Europe et 20,6 % pour l'Amérique du Nord (Observatoire des résidus de pesticides, site gouvernemental de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, disponible sur le site <http://www.observatoire-pesticides.gouv.fr/index.php?pageid=379>, consulté le 26 septembre 2016).

<sup>184</sup> TON, Peter. *Organic cotton production in sub-Saharan Africa: the need for scaling-up. A report for PAN UK's pesticides poverty and livelihoods project*. 2002. Pesticide Action Network (PAN UK). ISBN 0-9521656-5-1.

KAPANDA, Louis. Le coton au Bénin: rapport de consultation sur le coton conventionnel et le coton biologique au Bénin. 2002. Pan UK et Obepab.

de mauvaise qualité (déjà périmés par exemple), car ils sont aussi parfois stockés dans de mauvaises conditions, qui limitent leur durée de vie et les rendent dangereux. La culture du coton concorde avec beaucoup d'intoxications, chroniques et aiguës.

On le remarque direct lorsqu'on va sur le champ. Il n'y a pas de matériel de pulvérisation, ils [les paysans] réutilisent les emballages des pesticides et herbicides [pour d'autres usages], ou jettent les emballages sur le côté. D'autres, par exemple, ne savent pas qu'il s'agit de contenants où il y avait des pesticides : les gens les récupèrent et les utilisent. Par exemple, les producteurs vont traiter le coton, et la pluie va arriver ensuite, et va du coup tout lessiver des plantes vers les cours d'eau, car utilisés au mauvais moment. Il y a des cas de morts d'oiseaux aussi, que j'ai pu observer ; ils flottaient dans les rivières. »<sup>185</sup>

Comme nous l'avons expliqué *supra*, la forte diffusion des intrants chimiques au Bénin est liée à l'existence d'un système géré par l'État dans ce but, en place avant la libéralisation, et qui fonctionnait relativement bien.

#### *B.1.3 Prouver que l'on peut produire du coton biologique*

Pour les acteurs cherchant à diffuser la culture du coton biologique, il fallait au départ faire face « à la mentalité “*on ne peut pas produire sans produits chimiques*” »<sup>186</sup>, qui est présente à tous les niveaux, depuis les producteurs de base (Sodjinou *et al.*, 2015, p. 17)<sup>187</sup> jusqu'aux organisations parapubliques telles que la Sonapra, en passant par la recherche, comme nous l'expliquent divers acteurs interviewés, pionniers du coton biologique béninois :

« Il y avait beaucoup de réticences de la part des organisations publiques. Il faut leur donner raison, on n'a jamais produit le coton sans pesticides. Surtout qu'ils ont des engagements avec des firmes pour faire écouler les produits, il y a de quoi être réticent. »<sup>188</sup>

« Pour les scientifiques, il était impossible de produire du coton biologique sans pesticides. C'était la vision au départ. »<sup>189</sup>

Ces représentations constituaient des obstacles sur le terrain, notamment pour la cohabitation entre les producteurs biologiques et les producteurs conventionnels. En effet, tout producteur de coton biologique doit respecter des standards afin de pouvoir être certifié et exporter. L'un des critères centraux du standard biologique est la non-utilisation d'intrants chimiques de synthèse. De ce fait, au-delà du seuil autorisé par les standards des importateurs, les résidus de pesticides ne sont pas tolérés dans les produits biologiques certifiés. Les producteurs risquent

<sup>185</sup> Entretien avec un ancien salarié de Carder, Calavi, Bénin, septembre 2014.

<sup>186</sup> Entretien avec un pionnier du coton biologique au Bénin, Calavi, Bénin, septembre 2014.

<sup>187</sup> Cet article montre notamment que, plus les producteurs pratiquent la production conventionnelle depuis longtemps, moins ils ont de chances de se tourner vers la pratique du coton biologique (Sodjinou *et al.*, 2015, p. 17).

<sup>188</sup> Entretien avec un pionnier du coton biologique au Bénin, Calavi, Bénin, septembre 2014.

<sup>189</sup> Entretien avec un ancien salarié de Carder, Calavi, Bénin, septembre 2014.

alors de voir leurs productions déclassées et rejetées par l'importateur. Dans certaines zones, le risque lié à la contamination par les pulvérisations opérées dans les champs voisins en agriculture conventionnelle a donc été une difficulté pour le lancement d'une production de coton biologique. À cela s'ajoutent des manœuvres parfois opportunistes de la part des producteurs de coton biologique, telles que le maintien de parcelles en conventionnel, pratique pourtant interdite par les certificateurs (Sodjinou *et al.*, 2015, p. 11). La pression foncière dans la région du centre du Bénin a rendu cette proximité d'autant plus problématique (Sodjinou *et al.*, 2015, p. 17), générant de nombreux conflits entre paysans :

« Il faut remonter un peu dans l'histoire, en disant que, historiquement, les producteurs de coton conventionnel et les producteurs de coton biologique se faisaient la guerre sur le terrain. Ce qui fait que vous pouvez trouver quelqu'un d'installé avec du coton bio ici, et pour lui nuire quelqu'un vient installer du conventionnel, ce qui l'amène à être déclassé. [...] On a déclassé des gens cette année, car on a constaté qu'ils avaient du coton conventionnel non loin de leur champ... le producteur est mécontent. Le truc, c'est qu'ils sont tous dans le même village, donc c'est difficile entre eux ! Dans le nord, ils peuvent trouver d'autres terres plus éloignées, le foncier ce n'est pas trop un problème, à la différence des régions du centre. »<sup>190</sup>

Les promoteurs du coton biologique, et en particulier l'organisation centrale Obepab, organisent des activités de sensibilisation, démonstration et mise en réseau, afin de pallier les difficultés de production du coton biologique, s'agissant de l'adoption des standards, de la confiance des producteurs dans les responsables et techniciens des projets, ou de la cohabitation sur le terrain entre les deux modèles d'agriculture.

Ces difficultés ont nécessité le recours à des agents de terrain (*cf.* Tableau 9). Ces agents techniques, généralement agronomes, formés au sein de l'université d'Abomey-Calavi, parlant les langues locales, ont permis de tisser des liens forts permettant une large diffusion des techniques biologiques, et ainsi présenter aux producteurs le potentiel de ce mode de production.

---

<sup>190</sup> Entretien avec un pionnier du coton biologique au Bénin, Calavi, Bénin, septembre 2014.

**Tableau 9 : Appui technique des agents de terrain aux projets de coton biologique au Bénin en 2000/01 (source Ton, 2002<sup>191</sup>)**

	Bénin
Nombre de producteurs	283
Nombres de villages	22
Superficie (ha)	168
Rapport surfaces (ha)/producteurs	0.59
Nombre d'agents de terrain	4
Rapport producteurs/agents de terrain	71
Rapport villages/agents de terrains	5.5
Rapport surface (ha)/agent de terrain	42

En plus de la mise en place d'agents de terrain, un travail de collaboration a été mené, notamment avec l'organisation nationale représentant les producteurs de coton conventionnel, la Fupro :

« Il y a toujours eu cette guerre, jusqu'au moment où, Obepab et Fupro<sup>192</sup>, nous avons organisé des visites de terrain conjointes pour aller rencontrer les producteurs et dire qu'il n'y a pas besoin de se faire une guerre, nous sommes tous en train d'aller dans le même sens, mais chacun applique une méthode donnée. Cela a fait qu'il y a une meilleure entente entre les deux groupes. Surtout au niveau de Djidja et Glazoué. On a une amélioration de l'ambiance, bien qu'il y ait toujours ces petites guerres aujourd'hui. »<sup>193</sup>

Pour les producteurs de coton, au-delà de la stabilisation d'un revenu à travers la mise en place de contrats et la construction de réseaux de confiance, c'est l'assurance d'un suivi et d'un appui technique plus important qu'en agriculture conventionnelle (Sodjinou *et al.*, 2015, p. 18).

Une grande partie du travail de l'Obepab a également consisté dans la réalisation d'essais en champs, afin de démontrer la faisabilité de la production biologique du coton. Ce travail a engendré le tissage de relations avec l'Institut public de recherche agronomique béninois, l'Inrab, et l'université d'Abomey-Calavi, qui ont accepté de faire des essais de production de coton biologique<sup>194</sup>. Le travail de l'Obepab a aussi permis de négocier des contrats avec des entreprises d'égrenage, consolidant ainsi les relations avec de nouveaux acteurs<sup>195</sup>. L'organisation est alors devenue un acteur central du développement du coton biologique au

<sup>191</sup> TON, Peter. *Organic cotton production in sub-Saharan Africa: the need for scaling-up. A report for PAN UK's pesticides poverty and livelihoods project*. 2002. Pesticide Action Network (PAN UK). ISBN 0-9521656-5-1.

<sup>192</sup> La Fupro est l'organisation qui représente les producteurs de coton conventionnel au Bénin.

<sup>193</sup> Entretien avec un pionnier du coton biologique au Bénin, Calavi, Bénin, septembre 2014.

<sup>194</sup> TON, Peter. *Organic cotton production in sub-Saharan Africa: the need for scaling-up. A report for PAN UK's pesticides poverty and livelihoods project*. 2002. Pesticide Action Network (PAN UK). ISBN 0-9521656-5-1.

<sup>195</sup> Entretien avec un agent technique sur le coton biologique, Natitingou, Bénin, décembre 2015.

Bénin. L'Obepab concentre une expertise en matière de production, de commercialisation et de connaissance des standards et du processus de certification par tierce partie. La nécessité pour l'Obepab de convaincre les différentes organisations de la filière du coton conventionnel de développer le coton biologique a ainsi permis de tisser les premières bases d'un réseau d'acteurs convaincus, ou du moins tolérants vis-à-vis de la production de coton biologique.

#### *B.1.4 Développer les débouchés d'exportation du coton biologique*

Une fois les premières productions obtenues, la création de relations avec des acheteurs étrangers n'a pas été simple et celles-ci ont eu du mal à perdurer<sup>196</sup>. En effet, l'Obepab et ses partenaires ne sont pas parvenus à développer des débouchés, comme nous le décrit l'un des pionniers du coton biologique :

« Les problèmes qu'on a rencontrés durant ce projet : on n'arrivait pas à développer l'aspect marché. Et comme je vous le signalais dès le début, le défi était de montrer la faisabilité du coton biologique. Donc le marché, au départ, ce n'était pas notre préoccupation ; on mettait l'accent sur la technologie. »<sup>197</sup>

Ces difficultés à commercialiser sur les marchés d'exportation s'expliquent, selon nous, par diverses raisons. Tout d'abord, la libéralisation de la filière n'est que partielle, dans la mesure où la Sonapra et ses usines participent toujours fortement à l'activité d'égrenage et d'exportation du coton. Ensuite, plusieurs partenariats ont été noués entre l'Obepab, les usines nationales d'égrenage et de transformation du coton et des entrepreneurs étrangers, mais aucun n'est parvenu à se maintenir dans la durée. Un premier partenariat avec le consortium textile néerlandais TCW a démarré dès les premières années, en 1996, et a permis de participer à la création d'une filière d'exportation de coton biologique pour la fabrication de vêtements pour bébés et pour le matériel hospitalier. L'entreprise nationale béninoise Coteb, en charge de la filature et du tissage, a rencontré des problèmes techniques, financiers et bureaucratiques, ne permettant pas de terminer les projets d'installation d'une activité de transformation (Glin *et al.*, 2012). L'entreprise Organic Bénin (2005-2007), une *joint-venture* qui regroupait des organisations béninoises, dont l'Obepab, et l'entreprise française Biocoton, ne s'est pas maintenue non plus à cause d'incompréhensions et d'un manque de confiance entre les partenaires du projet et certaines entreprises béninoises (Coteb, Gietex et CTB)

<sup>196</sup> Entretien avec un pionnier du coton biologique au Bénin, Calavi, Bénin, septembre 2014.

« Nous avions eu des contacts avec certains Néerlandais qui voulaient acheter, ils nous ont joué de sales tours. Ils ont pris un produit et n'ont pas payé. Ça a agi sur le projet. Heureusement, c'était le projet qui achetait les produits qu'on obtenait, donc c'était l'argent du projet, ce n'était pas l'argent emprunté. » Extrait issu d'un entretien avec un pionnier du coton biologique au Bénin, Calavi, Bénin, septembre 2014

<sup>197</sup> Entretien avec un pionnier du coton biologique au Bénin, Calavi, Bénin, septembre 2014.

(Glin, 2014, p. 70). Laurent Glin et ses collègues (2012) expliquent que ces échecs sont liés principalement au manque de confiance et d'entente avec les entreprises nationales locales.

Toutefois, l'Obepab a réussi à maintenir la production de coton biologique malgré le manque de débouchés grâce à son insertion dans des réseaux d'organisations transnationales, telles que Organic Exchange (Textile Exchange), Solidaridad, ou encore l'Ifoam. En effet, ce type d'organisations, dont certaines sont à but lucratif comme AgroEco, soutiennent et encouragent les promoteurs de produits durables et biologiques afin qu'ils soient visibles et représentés sur les marchés mondiaux (Glin, 2014, p. 71). De plus, la certification et le respect des standards de la part des entreprises ne constituent pas une contrainte majeure pour l'Obepab. Ceci s'explique par le travail de suivi, d'accompagnement et de formation réalisé par l'Obepab et ses partenaires transnationaux, tels qu'AgroEco, Solidaridad et Organic Exchange. Enfin, il faut garder à l'esprit que l'Obepab était principalement composée d'agronomes à ses débuts. Si leur profil leur a permis d'être légitimes pour démontrer la faisabilité de la production en champ du coton biologique, ils avaient en revanche peu de compétences en matière d'exportation. Ceci n'a donc pas facilité le développement de débouchés externes.

En résumé, dans un contexte difficile, l'Obepab et ses membres ont dû dépasser une double contrainte : déconstruire les représentations liées à la production du coton conventionnel et développer des marchés à l'exportation.

## **B.2 Ouganda : un environnement ouvert et « pro-business », catalyseur de projets pour le coton biologique**

Le développement des premières initiatives ougandaises de production de coton biologique a rapidement nécessité et attiré de plus en plus d'acteurs, et a ainsi stabilisé progressivement un réseau bien plus important qu'au Bénin.

### *B.2.1 Une grande diversité de projets et de programmes à succès*

Le projet Lango Organic (1993), porté par l'agence de coopération suédoise de l'époque, SwedeCorp (depuis 1995 est devenue Sida), a favorisé la consolidation d'un réseau stable pour l'exportation de produits biologiques. En effet, il a peu à peu attiré divers projets d'ONG et de bailleurs de fonds :

« This Lango Organic attracted so many donors, it became such a beautiful project ! Hivos stepped in, AgroEco and a lot of other donors. We also started with those donors projects to do fairtrade cotton. »

C'est sur la base de l'expérience réussie de ce projet que le programme suédois Epopa vit le jour en 1995. Les promoteurs de ce programme de coopération bilatérale n'ont eu que peu d'interactions avec le gouvernement ougandais pour sa mise en œuvre. Epopa a été largement soutenue par AgroEco depuis ses débuts, et plus tard par Grolink. Ces deux entreprises de咨询, la première néerlandaise, l'autre suédoise, sont spécialisées dans le développement de filières d'exportation et la mise en place de systèmes de certification par tierce partie. Comme nous l'avons évoqué dans le chapitre 2, le projet Epopa a facilité le financement de nombreux projets d'exportation de produits biologiques ougandais vers l'Europe<sup>198</sup>. Dès ses débuts en 1995, il a appuyé de nouveaux projets d'exportation de coton biologique. L'un d'entre eux, porté au départ par l'exportateur Kagga Technical Service, est transféré en 1999 aux mains de l'entreprise internationale d'export Outspan, pour cause de mauvaise gestion. Face à l'opportunité que représentait l'exportation de coton biologique, Outspan s'est lancée, en *joint-venture* avec l'entreprise suisse Ecom, dans l'exportation de coton et de sésame biologiques. Étant déjà impliquée dans l'exportation de produits ougandais non biologiques, cette entreprise répondait aux critères de sélection des projets financés par le programme Epopa, qui exigeaient notamment une expérience dans des projets d'exportation<sup>199</sup>.

À l'image du projet d'exportation en collaboration avec Outspan, de nombreuses autres entreprises internationales d'exportation, telles que Dunavant, Olam, ou encore Great Lakes Cotton Company, se lancent dans l'exportation de produits biologiques, dont le coton. Le coton devant être égrené avant l'exportation, les entreprises privées créent des partenariats et rachètent parfois même les coopératives ougandaises et leurs usines d'égrenage endettées. Du fait du nombre important d'exportateurs et de marchés ciblés ainsi développés, l'Ouganda a assisté à l'installation de plusieurs certificateurs, dont Imo (certificateur suisse racheté en 2013 par Ecocert) en collaboration avec Ugocert. D'autres types d'acteurs s'engouffrent dans

<sup>198</sup> TAYLOR, Alastair. *Organic Exports. A way to a better life? Export Promotion of organic products from africa.* 2009. Epopa-Sida. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.grolink.se/epopa/Publications/epopa-experience.htm>, dernière consultation le 17 janvier 2017.

<sup>199</sup> FORSS, Kim et STERKY, Emma. Sida Evaluation 00/23 : *Export Promotion of Organic Products from Africa-An evaluation of Epopa.* 2002. Disponible en ligne à l'adresse : [http://www.sida.se/English/publications/Publication\\_database/publications-by-year1/2002/april/export-promotion-of-organic-products-from-africa---an-evaluation-of-epopa/](http://www.sida.se/English/publications/Publication_database/publications-by-year1/2002/april/export-promotion-of-organic-products-from-africa---an-evaluation-of-epopa/), dernière consultation le 12 mai 2016. p. 20.

cette dynamique portée par des ONG ou des consultants internationaux, tels que Technoserve<sup>200</sup>, Invisible Children<sup>201</sup> ou encore Teddo<sup>202</sup>. C'est ainsi que l'Ouganda est passé de 14 558 producteurs de coton certifiés biologiques en 2000/01 à quelque 67 000 en 2007<sup>203</sup> :

**Tableau 10 : Chiffres de production de coton biologique en Ouganda pour la campagne 2000/01 et 2007/08 (source<sup>204</sup>)**

Saison	Nombre de producteurs	Superficie (hectares)	Production de coton graine (tonnes)	Production de coton fibre (tonnes)
2000/01	14 558	8 980	6 792,5	287
2007/08	67 000	44 658	Nr.	3 500

La création de Nogamu en 2001, organisation rassemblant tous les acteurs et promoteurs de l'agriculture biologique ougandaise, a facilité la mise en relation de nouveaux acheteurs étrangers de coton biologique avec les producteurs. Nogamu se positionne en tant qu'interlocuteur pour tous les acteurs et promoteurs de l'agriculture biologique en Ouganda. Cette organisation participe à la mise en œuvre du programme Epopa en appuyant techniquement la production ainsi que la commercialisation des produits biologiques, dont le coton. Elle est par exemple la représentante des producteurs biologiques lors d'événements internationaux, comme le salon Biofach, qui permet la rencontre de producteurs et exportateurs de produits biologiques avec des acheteurs potentiels<sup>205</sup>.

Des débuts dans les années 1990 jusqu'à 2007, l'augmentation des quantités produites de coton biologique et du nombre d'acteurs se traduit aussi par la consolidation d'un réseau

<sup>200</sup> Organisation internationale qui vise à soutenir les populations pauvres des pays en voie de développement à travers le soutien aux entreprises et aux relations commerciales. TechnoServe finance des études sur la production du coton, et notamment des projets pour développer le coton de conservation.

TECHNOSERVE. Business solutions to poverty. Site officiel de l'organisation. Mise à jour en 2018. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.technoserve.org/>, dernière consultation le 13 février 2017.

<sup>201</sup> Il s'agit d'une organisation américaine créée en 2004 dans le but de sensibiliser la communauté internationale aux événements particulièrement violents qui se déroulaient dans le nord de l'Ouganda durant la présence de la *Lord Resistance Army*, mouvement mené par Joseph Kony. Ce dernier a poussé au kidnapping de nombreux enfants afin d'en faire des soldats. L'organisation vise à créer des projets sociaux afin d'aider les communautés qui ont souffert de ce conflit.

INVISIBLE CHILDREN. Our liberty is bound together. Site officiel de l'organisation. Mise à jour en 2014. Disponible en ligne à l'adresse <http://invisiblechildren.com/>, dernière consultation le 3 mars 2017.

<sup>202</sup> FOGLIA, Paolo et FERRIGNO, Simon. *Study and analysis on the development of organic cotton production in Tanzania and Uganda*. 2009. Bologna, Italie. Instituto Certificazione Etica e Ambientale.

<sup>203</sup> FOGLIA, Paolo et FERRIGNO, Simon. *Study and analysis on the development of organic cotton production in Tanzania and Uganda*. 2009. Bologna, Italie. Instituto Certificazione Etica e Ambientale.

<sup>204</sup> FOGLIA, Paolo et FERRIGNO, Simon. *Study and analysis on the development of organic cotton production in Tanzania and Uganda*. 2009. Bologna, Italie. Instituto Certificazione Etica e Ambientale.

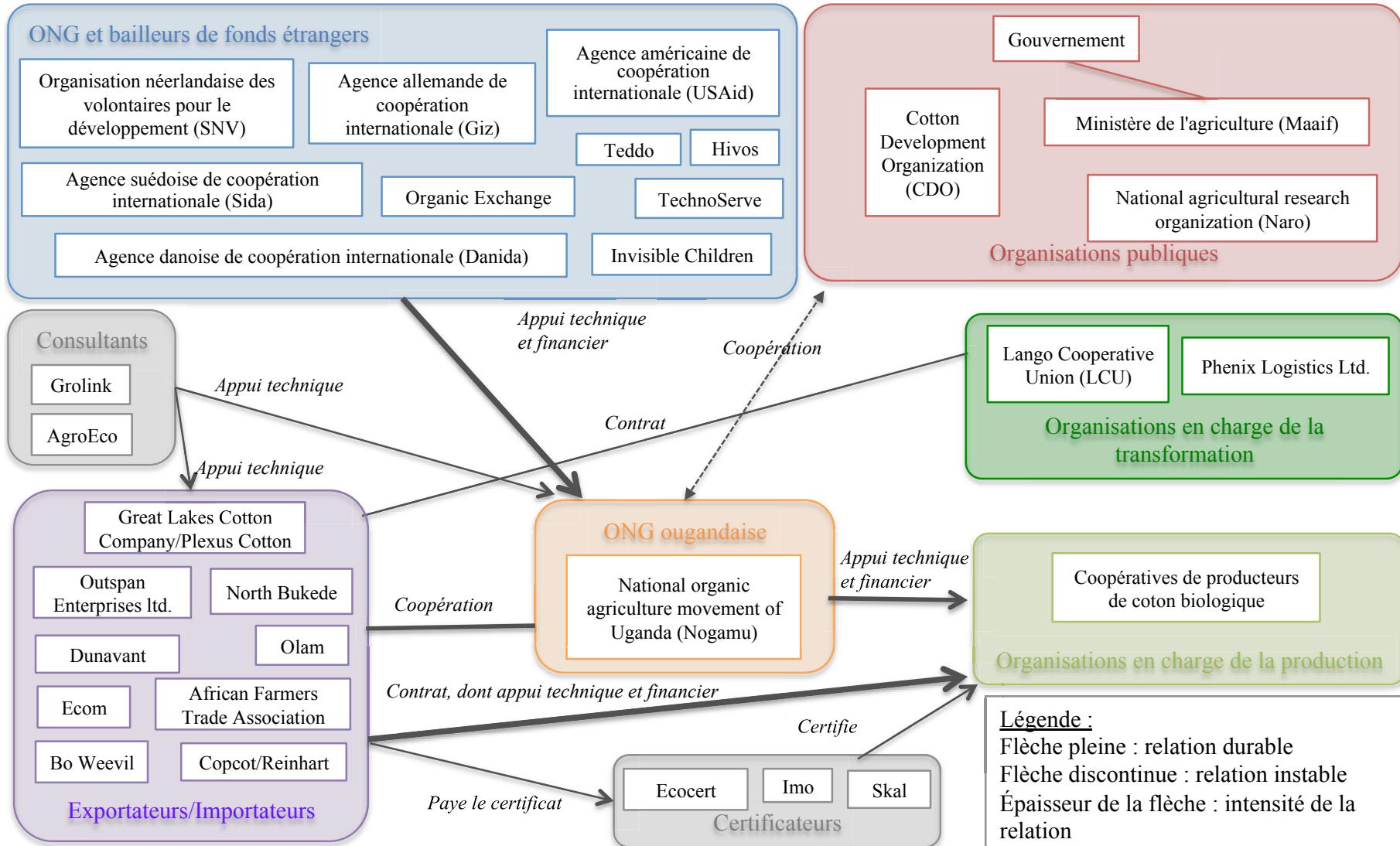
TON, Peter. *Organic cotton production in sub-Saharan Africa: the need for scaling-up. A report for PAN UK's pesticides poverty and livelihoods project*. 2002. Pesticide Action Network (PAN UK). ISBN 0-9521656-5-1.

<sup>205</sup> BioFach est la foire mondiale de l'agriculture biologique. Elle se tient chaque année à Nuremberg, en Allemagne.

d'acteurs (*cf.* Figure 12). Les relations entre acheteurs et producteurs sont robustes, du fait de la durée des partenariats et du niveau d'investissement consenti par les différentes entreprises privées pour l'appui aux producteurs, comme dans le cas du projet Lango Organic et du programme Epopa. La figure suivante illustre ce tissu d'acteurs et met en lumière le rôle central de Nogamu, ainsi que le nombre d'entreprises privées étrangères et de bailleurs de fonds, bien plus importants qu'au Bénin.

Comme nous le montrerons par la suite, en Ouganda, ce succès de la stabilisation des pratiques et d'un réseau d'acteurs promoteurs de coton biologique certifié pour l'exportation s'explique par un contexte plus favorable qu'au Bénin.

Figure 12 : Cartographie des acteurs impliqués dans la filière coton biologique avant 2007 en Ouganda (source : auteur)



### B.2.2 Aux prémisses, une agriculture « biologique par défaut »

L'Ouganda est un cas remarquable en Afrique subsaharienne puisque le contexte politique du pays n'a pas permis l'utilisation d'intrants chimiques de synthèse pendant de nombreuses années.

Tout d'abord, la non-diffusion d'intrants chimiques de synthèse s'explique par un désintérêt total pour le développement de l'agriculture durant la dictature d'Idi Amin Dada de 1971 à 1979, que nous avons décrit plus haut. Il faut attendre l'arrivée au pouvoir du président Yoweri Museveni, en 1987, et la libéralisation du pays pour observer les premières initiatives de diffusion d'intrants chimiques de synthèse<sup>206</sup>. Cette situation est d'autant plus marquée dans le nord du pays, où la présence de la *Lord Resistance Army* a créé une forte instabilité, jusqu'à l'expulsion de Joseph Kony du pays en 2007. Or, ces zones de conflit constituent les principales zones de production de coton. Ainsi, lors de notre passage dans le nord du pays, à Gulu, les producteurs de coton biologique nous expliquaient : « *nobody is doing conventional in the area* ». Un agent technique d'appui aux projets<sup>207</sup> nous affirmait quant à lui que certains producteurs de la région n'avaient même jamais vu de produits chimiques de leur vie, ajoutant que certaines terres n'avaient pas été défrichées depuis plus de cent ans. Ainsi, de manière générale, durant la première décennie d'activités en coton biologique, l'agriculture ougandaise est « biologique par défaut », car délaissée par les régimes politiques en raison des conflits. Par ailleurs, l'agriculture dans le nord du pays est de type familial et, contrairement au Bénin, la pression sur les terres n'était pas très forte à l'époque. Ainsi, la cohabitation entre un modèle de production biologique et un modèle conventionnel était aisément possible, l'installation des premiers projets de coton biologique ne rencontrant aucun obstacle majeur.

La situation est relativement différente dans le reste du pays, et en particulier dans la zone centrale : dès l'ouverture de l'économie de l'Ouganda au libre-échange, les produits phytosanitaires sont arrivés de plus en plus nombreux sur le territoire. Les producteurs de cultures traditionnelles d'exportation des régions du centre du pays ont ainsi eu des facilités

---

<sup>206</sup> TUMUSHADE, W. Godber, NALUWAIRO, Ronald et MUGYENYI, Onesmus. *The status of Organic Agriculture production and Trade in Uganda. Background Study to an Integrated Assessment of the Sub-sector. Final Report*. février 2006. Acode-UEPB-Unep-Untad.

<sup>207</sup> Visite de terrain dans le nord de l'Ouganda organisée par Nogamu lors de la mise en place des coordonnateurs régionaux, 2015. Lors de cette visite, nous avons rencontré deux exploitants en coton biologique à Gulu, ainsi que les responsables et techniciens en charge de la gestion des activités de production du coton biologique certifié de l'entreprise de production et d'exportation de coton biologique.

d'accès géographiques à ces produits (Elepu, Ekere, 2009, p. 29-30). Un des agents de Nogamu résumait ainsi la situation du début des années 2010 :

« I think all the vegetables that are in Kampala market have problems of heavy metal contamination. This has been recorded in a government study, I think in 2013. So you will find that things have changed. Now farmers have these agroshops. Everywhere agroinputs dealers try to promote the use of chemical, which wasn't there 20 years ago. So, slowly Uganda is no longer organic by default and those farmers that are near the city have always free access to chemicals, even some partners bring them for free, so the farmer see them. So, this statement is not valid anymore. »<sup>208</sup>

Depuis la libéralisation et la création de la *Cotton Development Organization* (CDO), les acteurs de la filière du coton conventionnel tentent de diffuser les intrants chimiques de synthèse auprès des producteurs de coton à travers les coopératives, en partenariat avec l'UCGEA. Toutefois, le manque d'appui technique aux producteurs (encadrement et suivi de l'utilisation des intrants chimiques) et les faibles ressources pour leur achat (car les subventions n'ont pas l'effet escompté) limitent l'utilisation massive des intrants chimiques. Ainsi, durant les premières années, la filière coton biologique n'était pas directement menacée par la diffusion des intrants chimiques de synthèse. L'adoption de techniques d'agriculture biologique y a ainsi été plus facile et plus rapide qu'au Bénin. Par exemple, la période de conversion, sous réserve de négociations et de justifications auprès des certificateurs, pouvait être écourtée. Les entrepreneurs privés, pour la plupart étrangers, ont par ailleurs participé à l'investissement pour la remise en état et à la résolution des dettes des coopératives avec lesquelles ils ont été partenaires ou dont ils sont devenus propriétaires. La filière du coton conventionnel ayant été à l'abandon et les producteurs ayant été délaissés par les institutions publiques d'appui agricole depuis des années, les acteurs pionniers du coton biologique ougandais ont eu moins de mal qu'au Bénin à diffuser les techniques de production et les normes à respecter en agriculture biologique. Les projets promoteurs du coton biologique présentaient en outre l'avantage de fournir aux producteurs des informations techniques :

« So because of the case of conventional farmers don't get any support, even the extension services don't help, and the chemicals are misused or not used, they can not compete with organic cotton producers. In fact, our producers got so many inputs: training, botanical tips, how to make their own [organic] chemicals, etc. They received way more inputs in comparison to conventional farmers. »<sup>209</sup>

---

<sup>208</sup> Entretien avec un salarié de Nogamu, Kampala, Ouganda, juin 2014.

<sup>209</sup> Entretien avec un pionnier du coton biologique certifié, Kampala, Ouganda, septembre 2015.

Cet appui technique représentait un grand nombre d'agents sur le terrain, financés par les projets et les programmes des bailleurs de fonds, et s'est perfectionné avec la création de Nogamu. La plupart des projets ont financé des agents de terrain afin de soutenir, former et organiser les producteurs dans le respect des standards biologiques et l'installation d'ICS ; en moyenne, un agent de terrain pour moins de 1000 producteurs<sup>210</sup>. Nogamu participait largement au développement d'outils adaptés aux contextes locaux, à la traduction en langues locales des standards, mais aussi à la recherche de nouveaux marchés, devenant ainsi l'acteur incontournable pour les importateurs recherchant des matières premières biologiques.

Le contexte « biologique par défaut » de l'Ouganda a donc largement facilité l'adoption et la diffusion rapide de pratiques biologiques certifiées pour l'export. Toutefois, c'est la politique libérale menée par Yoweri Museveni qui a permis l'encouragement d'investissements étrangers et l'aide au développement.

#### *B.2.3 Un environnement propice au développement de projets d'acteurs étrangers*

À partir de 1987, la politique du président ougandais Yoweri Museveni vise à encourager les investissements étrangers et les initiatives d'aide au développement afin de reconstruire rapidement le pays après des années de dictature. Par exemple, la filière du coton conventionnel étant particulièrement endettée, la CDO a encouragé les investisseurs étrangers à venir racheter ou relancer les activités des coopératives agricoles.

À cette époque, toute aide extérieure était la bienvenue ; le gouvernement était peu regardant quant au contenu des projets, tant que leurs promoteurs ne critiquaient pas le pouvoir en place. Ce contexte explique la grande liberté d'action des acteurs du programme Epopa :

« So I think the trade in Uganda was quite easier, as far as the control wasn't difficult. Whereas in Tanzania, there was more control from the government. But there were good successes in Tanzania after. In Uganda there was little trade, so it was... Barriers in Uganda were logistic, not commercial. It was very free in Uganda with the law, it was easy for companies and NGOs to come here. »<sup>211</sup>

De plus, cette politique libérale et l'encouragement des filières d'exportation, source de revenus pour le jeune gouvernement du *National Resistance Movement*, ont induit la

---

<sup>210</sup> TON, Peter. *Organic cotton production in sub-Saharan Africa: the need for scaling-up. A report for PAN UK's pesticides poverty and livelihoods project*. 2002. Pesticide Action Network (PAN UK). ISBN 0-9521656-5-1.

<sup>211</sup> Entretien avec un ancien salarié du programme Epopa, Kampala, Ouganda, mai 2014.

constitution d'un tissu d'organisations internationales exportatrices sur le territoire ougandais (par exemple Olam et Outspan). Leur expérience du fonctionnement de l'exportation et des marchés internationaux a facilité la commercialisation du coton biologique. En effet, le programme Epopa s'est fortement appuyé sur ces organisations pour développer les filières d'exportation certifiées. En outre, la plupart des salariés de Nogamu étaient formés à l'agronomie, mais surtout à l'agrobusiness. Certains d'entre eux avaient même une expérience au sein d'une entreprise d'exportation avant d'être embauchés au sein de Nogamu<sup>212</sup>.

De manière générale, l'Ouganda présentait un environnement beaucoup plus favorable à la diffusion et à l'exportation de coton biologique certifié que le Bénin, en raison de son agriculture « biologique par défaut » et d'un environnement attractif pour les projets d'entreprises privées et les acteurs de l'aide au développement.

### **B.3 Conclusion comparée**

Entre 1993 et 2007, la stabilisation de pratiques agricoles biologiques et d'un réseau autour du coton biologique a été plus difficile au Bénin qu'en Ouganda. Ceci s'explique par un contexte plus défavorable au Bénin, résultat d'une diffusion importante du modèle du coton conventionnel, tant du point de vue des pratiques que des mentalités. Il a donc fallu désinstitutionnaliser ces représentations. En revanche, en Ouganda, la politique libérale de Yoweri Museveni a créé un environnement institutionnel plus favorable aux entrepreneurs privés qu'au Bénin, en facilitant l'implantation d'investisseurs et de projets d'aide au développement. Cette tendance est d'autant plus importante que les acteurs investis dans la filière coton biologique en Ouganda ont de plus grandes compétences commerciales qu'au Bénin, où dominent des chercheurs agronomes. De tradition marxiste-léniniste dans la gestion des différents secteurs économiques, et en particulier dans celle de la filière du coton conventionnel, le gouvernement béninois s'est toujours impliqué dans la construction des projets et des programmes de développement. Les relations avec les institutions publiques en charge de la filière du coton conventionnel au Bénin ont pu être perçues comme un frein par les agences d'aide au développement.

À partir de 2007, toutefois, la situation s'inverse : l'arrivée de nouveaux acteurs biologiques au Bénin permet la stabilisation et l'extension du réseau, alors qu'en Ouganda, la filière coton biologique va rencontrer de grandes difficultés. Ces évolutions s'expliquent à la lumière des

---

<sup>212</sup> Entretien informel avec un salarié de Nogamu, Kampala, Ouganda, juillet 2014.

réseaux d'acteurs de la filière du coton conventionnel et de leurs intérêts. Elles font l'objet de la partie suivante.

### ***C. Les réseaux d'acteurs du coton biologique à l'épreuve des réseaux clientélistes des filières conventionnelles***

La stabilisation et la progression du coton biologique ont induit des interactions de plus en plus nombreuses entre les acteurs promoteurs du coton biologique et les institutions publiques en charge de la filière de coton conventionnel. Ces interactions ont donné lieu à des résultats différents, avec un effondrement de la filière du coton biologique et un réseau de soutien au coton biologique affaibli en Ouganda, et, au contraire, une consolidation de ce réseau au Bénin. Cette section montre que la compréhension et l'instrumentalisation du fonctionnement des réseaux clientélistes par les promoteurs du coton biologique tiennent une part importante dans l'explication des échecs et succès de ces acteurs.

#### **C.1 Les critiques du coton conventionnel, fenêtre d'opportunité pour les promoteurs du coton biologique au Bénin**

Du fait du caractère intégré de la filière du coton béninois et de l'implication importante du gouvernement dans les projets et les programmes des bailleurs de fonds, les interactions des promoteurs du coton biologique avec les institutions publiques se sont faites de manière progressive, et ce, dès le démarrage des projets en coton biologique. Même si ces interactions ont posé d'importantes difficultés aux promoteurs du coton biologique, elles leur ont permis de mieux appréhender les intérêts des acteurs du coton conventionnel et les rapports de force au sein de la filière.

##### *C.1.1 La progressive intégration du coton biologique par les acteurs publics en charge du coton conventionnel*

Comme nous l'avons expliqué, le programme de coopération bilatéral SDA (de 1994 à 2004) a marqué le début de la production et de l'exportation du coton biologique au Bénin. Ce programme a été le premier à travailler avec le gouvernement béninois. Après une période de stagnation du sous-secteur du coton biologique certifié, due à l'arrêt de ce programme, les activités d'exportation peinent à se maintenir. Ce n'est que vers 2007 que des programmes de coopération avec le gouvernement béninois voient le jour, accompagnés par des interactions et inclusions du coton biologique dans des documents politiques d'orientation stratégique. Ils participent de la consolidation du réseau et de son institutionnalisation.

Tout d'abord, Helvetas a démarré et soutenu plusieurs projets en coton biologique. Le premier a débuté en 2007. Financé conjointement avec l'agence de coopération allemande Giz, il est né autour du parc national de la Pendjari. Pour les acteurs participant à la cogestion du parc

national, le Cenagref et leur partenaire technique et financier principal, la Giz, il était important de trouver des alternatives au coton conventionnel. Le Plan d'aménagement participatif et de gestion (Pag) du parc national de la Pendjari interdit depuis 2004 la production de coton conventionnel dans ce qui est appelé la zone d'occupation contrôlée, à cause de sa proximité avec le parc national. En recherche d'alternatives, Helvetas a été sollicitée pour la mise en place d'activités de production de coton biologique avec l'appui de l'Obepab. Le second projet a débuté en 2008 en partenariat avec l'Agence française de développement (AFD) et l'Association des producteurs de coton africains (Aproca). Il visait à encourager l'adoption du coton biologique et équitable en Afrique de l'Ouest<sup>213</sup> et le développement d'une filière d'exportation avec la participation de *Fairtrade Labelling Organizations*, dont sa branche française Max Havelaar France, et du groupe Dagrif (Développement des agro-industries du sud, privatisée et nommée Géocoton depuis 2010), chargés de valoriser et de trouver un débouché aux produits biologiques et équitables. Passant par l'organisation sous-régionale de producteurs et une approche « *top down* », ce projet n'a eu qu'un succès très limité au Bénin, et a été qualifié « d'anecdotique » par l'un des chargés du programme rencontré à l'AFD<sup>214</sup>. Ces deux premiers projets ont nécessité des interactions importantes avec les acteurs en charge de la filière coton conventionnel telles que les organisations de producteurs conventionnels, la Sonapra et les Carder. Leur mise en place, en particulier pour le projet relatif au parc national de la Pendjari, a facilité les interactions avec les institutions publiques en charge de la production du coton conventionnel.

À la suite de cela, en 2011, le coton biologique a été reconnu dans le Plan stratégique de relance du secteur agricole (PSRSA). Le PSRSA est un document d'orientation politique censé définir l'orientation et les priorités pour le développement du secteur agricole béninois. Le coton biologique y est présenté comme une solution possible pour une alternative aux pesticides chimiques de synthèse, pour l'amélioration de la fertilité des sols, ainsi qu'un marché de niche à ne pas négliger pour générer un plus grand revenu à la filière, y compris les producteurs.

---

<sup>213</sup> AFD. Aproca, Dagrif, Helvetas, MHF et Flo. *Développement du coton équitable et bio-équitable en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Document de projet. Février 2008. Disponible à en ligne à l'adresse [http://www.fondation-farm.org/zoe/doc/document\\_de\\_projet\\_final\\_diffext.pdf](http://www.fondation-farm.org/zoe/doc/document_de_projet_final_diffext.pdf), dernière consultation le 6 janvier 2017.

<sup>214</sup> Entretien avec un agent de l'AFD, Cotonou, Bénin, septembre 2014.

Enfin, bien que ne faisant pas l'objet d'un programme dédié, le coton biologique est peu à peu considéré par des institutions publiques en charge de la recherche béninoise (avec l'Inrab), du développement agricole (avec les Carder et la direction Agriculture du Maep), ou de la commercialisation du coton (avec la Sonapra). En 2012, suite à la nationalisation de la Sonapra et de ses usines d'égrenage, la commercialisation du coton revient entièrement entre les mains de cette dernière. Jusqu'à cette date, le coton biologique était commercialisé par des entrepreneurs privés. À partir de 2013, grâce à un travail de négociation, l'Obepab et Helvetas parviennent à faire commercialiser leur coton biologique *via* la Sonapra. Celle-ci est pourtant une organisation qui soutient historiquement et quasi exclusivement le coton conventionnel.

Ces formes de reconnaissance publique ne constituent pas à elles seules une politique publique dédiée au coton biologique. En effet, elles restent assez marginales, peu dotées en ressources, comparativement à la production de coton conventionnel, et parfois peu effectives sur le terrain. Toutefois, elles attestent d'une institutionnalisation progressive du coton biologique. La reconnaissance du coton biologique par les institutions publiques émerge principalement autour des alternatives aux pesticides et est portée par des acteurs de l'aide au développement. Cette fenêtre d'opportunité pour le coton biologique s'explique par la montée de critiques vis-à-vis du coton conventionnel et le leadership de l'Obepab.

#### *C.1.2 Un contexte de plus en plus critique vis-à-vis de la filière du coton conventionnel*

Depuis les débuts de sa libéralisation, la filière du coton conventionnel montre peu de signes d'amélioration. Elle essuie d'ailleurs de plus en plus de critiques, qui renvoient à différentes difficultés, à plusieurs niveaux.

D'abord, la diffusion de produits chimiques de synthèse liée à la production conventionnelle du coton génère de nombreux cas de pollution de l'environnement, de contamination des sols et d'intoxication des producteurs. Les risques sanitaires liés à l'utilisation de ces produits sont fortement pointés du doigt par les acteurs de l'aide au développement. Ce constat est de plus en plus admis par les agents techniques des Carder, les agents de la Sonapra, ceux des administrations du Maep, ou encore par les acteurs de la recherche agronomique publique, l'Inrab<sup>215</sup>.

---

<sup>215</sup> Entretien avec un agent de la Sonapra, Cotonou, Bénin, septembre 2014 ; entretien avec un ancien agent de Carder, Calavi, Bénin, septembre 2014 ; entretien avec un agent de la Dagri, Porto-Novo, Bénin, septembre 2014.

Ensuite, il est généralement question des problèmes de gestion de la filière, et en particulier des retards de paiement aux producteurs, du taux important d'abandon de la culture du coton, ainsi que de sa rentabilité. Ce manque de rentabilité de la production du coton pour les producteurs est souvent mis en avant par les acteurs de l'aide au développement, comme nous l'explique un chargé d'appui aux exploitations familiales, lorsqu'il interroge les producteurs :

« Je sens qu'il y a un truc avec le coton. Du coup, je demande ce qu'ils [les producteurs] pensent de cette culture par rapport aux autres cultures, et là, de manière quasi unanime (et en entretien individuel !) : "le coton, c'est pas rentable" ; "Ça demande beaucoup d'effort physique, et puis ce qu'on gagne n'atteint pas la valeur de nos investissements". »

« Du coup, je demande : "Comment vous en avez la certitude ?" Et après, ils m'expliquent qu'avec les formations qu'ils ont eues en gestion, quand ils font le calcul avec le conseiller du projet, ils se rendent compte qu'ils sont perdants, et que le coton est moins rentable que le maïs et le soja. »<sup>216</sup>

Pour les producteurs, il est plus intéressant économiquement de se tourner vers d'autres produits. La culture du coton est toutefois maintenue sur de petites surfaces, car, d'une part, elle permet aux producteurs d'avoir accès à des intrants à crédit adapté à cette culture, qu'ils détournent ensuite sur d'autres produits, en particulier le maïs (Soulé, 2012), et, d'autre part, parce qu'ils sont fortement incités à en produire, comme nous fait part cet agent technique de terrain :

« On veut faire toujours plus de coton au Bénin, les conseillers agricoles de l'État ne se rendent dispo que pour les producteurs de coton. Ma collègue, qui est partie en mission dans le nord m'a dit qu'un producteur lui avait rapporté qu'il avait dû arracher une parcelle d'arachides qu'il avait commencée, pour mettre du coton à la place, parce que le conseiller agricole lui mettait trop la pression. »<sup>217</sup>

Enfin, au-delà de ces problèmes de rentabilité de la production, la filière du coton conventionnel a souvent fait parler d'elle dans la presse nationale et dans les réseaux de bailleurs de fonds pour des faits de corruption (Bibagambah, 1996)<sup>218</sup>. Ainsi depuis quelques

---

<sup>216</sup> Entretien informel avec un agent technique investi dans un projet d'appui aux producteurs, Cotonou, septembre 2014.

<sup>217</sup> Entretien informel avec un chargé d'appui technique pour un projet de développement, Cotonou, septembre 2014.

<sup>218</sup> BOKO, Hermann. Au Bénin, les espoirs présidentiels de Patrice Talon, roi déchu du coton, *Le Monde Afrique*. 11 février 2017. Disponible en ligne à l'adresse [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/02/11/au-benin-les-espoirs-presidentiels-de-patrice-talon-roi-dechu-du-coton\\_4863554\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/02/11/au-benin-les-espoirs-presidentiels-de-patrice-talon-roi-dechu-du-coton_4863554_3212.html), dernière consultation le 10 janvier 2016.

LA REDACTION. Bénin : les travailleurs de la Sodeco somment la Sonapra de payer ses dettes, *La Nouvelle Tribune*, 2 mars 2015. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.lanouvelletribune.info/benin/22945-benin-les-travailleurs-de-la-sodeco-somment-la--de-payer-ses-dettes>, dernière consultation le 10 janvier 2017.

KAPANDA, Louis. Le coton au Bénin: rapport de consultation sur le coton conventionnel et le coton biologique au Bénin. 2002. Pan UK et Obepab.

années, les bailleurs de fonds sont frileux à l'idée de financer les activités de la filière<sup>219</sup>. Le ministère de l'Agriculture est d'ailleurs surnommé le « ministère du Coton », pour souligner l'obsession politique du Bénin en faveur de cette filière, et ce, en dépit de son manque de rentabilité<sup>220</sup>.

Par exemple, malgré le Pag stipulant l'interdiction de la pratique du coton conventionnel dans la zone autour du parc national de la Pendjari, ces règles sont peu respectées. Le contrôle et le respect de l'application de cette règle sont difficiles au quotidien, comme l'atteste l'un des agents techniques de la zone :

« Oui, il y a encore, pas un peu, mais beaucoup de conventionnel ! Mais ce qui est dommage, c'est qu'il n'y a pas d'autorités pour appliquer la loi dans toute sa rigueur, parce que, autour du parc, c'est de l'agriculture biologique qui doit être pratiquée, pas de l'agriculture conventionnelle, au regard de la loi ! Mais il n'y a pas d'autorité pour appliquer cette loi, la cogestion n'y arrive pas. L'État, notamment avec le ministère de l'Agriculture, n'y arrive pas. »<sup>221</sup>

Ceci s'explique par les réseaux clientélistes en place et l'intérêt particulier de l'État pour la production du coton conventionnel, comme nous l'explique un agent de terrain de la zone :

« Un agent appelle son DG, il va dire : “Le producteur ne veut pas mettre d'intrants sur l'axe Batia” . Le soir même, l'agent reçoit un coup de fil de son DG [Directeur Général], il va dire : “C'est quoi ton problème ?” L'agent ne va pas insister, car s'il insiste, il va sauter, c'est sans commune mesure. Parce que tel qu'on va présenter ça, on fera pas le débat sur la loi et ses applications, on va dire par exemple qu'il est en train de boycotter la campagne du chef de l'État, dont l'objectif est d'augmenter les volumes. La décision viendra même de la présidence de le sauter ! Il y a eu des cas à Boukombé, où on a fait de l'agriculture biologique avec X, et – je ne sais pas comment ça s'est passé exactement, si c'était un malentendu ou non – ils ont profité que lui-même allait à un stage de formation d'un mois ou quoi, ils ont dit qu'il avait boycotté la campagne cotonnière du chef de l'État, et il a été sauté ! De la présidence ! L'ordre est venu de le sauter d'en haut ! »<sup>222</sup>

À cela s'ajoute la disponibilité des agents d'appui technique des Carder, qui, malgré leur bonne volonté, n'ont pas réellement le droit de soutenir les producteurs à autre chose que du coton conventionnel. De fait, ils soutiennent le reste des productions en dernier lieu, à condition qu'il leur reste assez de temps et de ressources financières.

---

SOSSOU, Ignace. Filière coton : Bio Tchané explique pourquoi le gouvernement en avait fait une priorité, *News Bénin web TV*, 24 juillet 2016. Disponible en ligne à l'adresse <http://beninwebtv.com/2016/07/filiere-coton-bio-tchané-explique-pourquoi-le-gouvernement-en-avait-fait-une-priorité/>, dernière consultation le 10 janvier 2017.

<sup>219</sup> Entretien avec un agent d'une agence de coopération bilatérale, Cotonou, Bénin, octobre 2015.

<sup>220</sup> Entretien avec un agent d'une agence de coopération bilatérale, Cotonou, Bénin, octobre 2015.

<sup>221</sup> Entretien avec un agent technique du coton biologique, Natitingou, Bénin, décembre 2015.

<sup>222</sup> Entretien avec un agent technique du coton biologique, Natitingou, Bénin, décembre 2015.

La montée de ces différentes critiques crée un environnement favorable aux alternatives au coton conventionnel, poussées à la fois par les bailleurs de fonds et la société civile béninoise. Ainsi, les institutions publiques en charge de la filière du coton conventionnel y sont de plus en plus sensibles.

### *C.1.3 À la recherche d'alternatives*

Le réseau clientéliste en place autour de la distribution des intrants de synthèse est important, tout comme l'est le financement des campagnes présidentielles par les acteurs de la filière du coton conventionnel. On pourrait légitimement penser que le développement des initiatives en coton biologique soit ainsi mis en difficulté. Toutefois, les promoteurs du coton biologique ont réussi localement à négocier avec les acteurs majeurs de la filière du coton conventionnel afin de faire valoir son potentiel.

Entre 1992 – début de la libéralisation de la filière – et 2012, la commercialisation du coton se fait par des opérateurs privés, et non par la Sonapra. Cette libéralisation est plutôt une opportunité pour l'Obepab et Helvetas afin de commercialiser le coton biologique. D'abord, parce que la négociation avec Patrice Talon, l'homme qui possède quasiment toute la filière du coton conventionnel, se passe bien. Puisque la production du coton nécessite une étape d'égrenage, l'Obepab et Helvetas doivent se tourner vers les propriétaires des usines d'égrenage afin de négocier des contrats de partenariat. Le développement du coton biologique est alors en accord avec les intérêts du groupe Ica, de Patrice Talon. En effet, lorsque le projet d'Helvetas émerge, le groupe Ica est à la recherche d'alternatives pour la production du coton afin de redorer son image sur la scène internationale suite aux critiques d'acheteurs internationaux de la qualité du coton. De plus, au démarrage du projet d'Helvetas, l'État a imposé une répartition des quantités de coton à égérer dans les différentes usines pour permettre à toutes les usines de fonctionner malgré les faibles récoltes<sup>223</sup>. Patrice Talon estime stratégiquement que le coton biologique ne rentre pas dans cette répartition et peut ainsi augmenter sa production, comme nous l'explique un agent du projet présent lors des négociations :

« Moi, j'ai fait le débat avec l'administration de Talon quand il était là. Il a dit : "Mais écoutez, quand vous parlez d'intrants, je suis d'accord avec vous, mais la menace du bio, elle est où ? Nous, on fait toujours nos marges, nous ne voyons pas le coton biologique comme une

---

<sup>223</sup> Entretien avec un agent technique en appui aux producteurs de coton biologique, Natitingou, Bénin, décembre 2015.

menace ; nous, nous pensons plutôt que le bio peut s'insérer dans les zones où nous, on n'arrive pas à atteindre les producteurs" ».<sup>224</sup>

Ainsi, la diffusion du coton biologique s'est principalement tournée vers les producteurs marginalisés par la filière du coton conventionnel, dont les nombreux dysfonctionnements ont induit un fort abandon de la culture. Un grand nombre de producteurs de coton biologique sont donc des agriculteurs qui ont déjà abandonné le coton conventionnel (Sodjinou *et al.*, 2015, p. 17 ; Glin *et al.*, 2012, p. 343). Une partie des projets de promotion du coton biologique a donc ciblé principalement ce type de producteurs, afin, d'une part, d'apaiser les relations avec les acteurs de la filière conventionnelle et, d'autre part, de faciliter l'adoption des techniques biologiques.

« Le bio est fait par les producteurs qui ont déjà laissé tomber le conventionnel, en réalité. Aujourd'hui, c'est difficile de convertir les cotonculteurs conventionnels au bio, en tous les cas, ceux qui continuent, ils y trouvent leur compte. »<sup>225</sup>

« Au début, c'est avec les coopératives à la base que ça a été difficile. Elles sentent ça [le coton biologique] comme une menace. Par exemple, si moi je suis à la tête d'une coopérative et que j'ai des défections pour le coton biologique, là, ça fait sens [de se sentir menacé]. [...] On ne sait pas que c'est des gens [les producteurs de coton biologique] déployés qui ont déjà abandonné le coton conventionnel. Parmi ceux qui ont commencé le coton biologique, environ 80 % avaient abandonné le coton depuis deux ou trois ans chez nous. »<sup>226</sup>

Par ailleurs, les fortes critiques des acteurs internationaux à l'encontre du coton africain ont créé une fenêtre d'opportunité pour les promoteurs du coton biologique. Dans ce contexte favorable et grâce à une certaine maîtrise et à un travail d'interaction avec les acteurs majeurs de la filière du coton conventionnel, l'Obepab et Helvetas sont parvenus à maintenir les projets de coton biologique certifié.

#### *C.1.4 Le rôle de l'Obepab et Helvetas dans les négociations avec l'État*

Du temps où les négociations de l'Obepab et Helvetas se font avec le groupe de Patrice Talon, les activités des promoteurs du coton biologique progressent et ils parviennent à exporter. En 2012, les désaccords entre le président béninois Boni Yayi et Patrice Talon entraînent la nationalisation des usines de la Sodeco et la nationalisation de la commercialisation du coton

---

<sup>224</sup> Entretien avec un agent technique en appui aux producteurs de coton biologique, Natitingou, Bénin, décembre 2015.

<sup>225</sup> Entretien avec un agent technique en appui aux producteurs de coton biologique, Natitingou, Bénin, décembre 2015.

<sup>226</sup> Entretien avec un agent technique en appui aux producteurs de coton biologique, Natitingou, Bénin, décembre 2015.

béninois par la Sonapra. Cet événement politique a pour conséquence principale un changement d'interlocuteur privilégié pour les activités de la filière coton biologique.

Ce désaccord entre Boni Yayi et Patrice Talon induit la nationalisation des usines d'égrenage de la Sodeco et la commercialisation de tout le coton béninois *via* la Sonapra. Cet événement illustre la prégnance d'un réseau clientéliste au sein de la filière du coton conventionnel<sup>227</sup>. L'Obepab doit donc alors négocier avec les agents de la Sonapra pour continuer à égrener et commercialiser le coton biologique. Comme nous l'avons déjà mentionné, le fondateur de l'Obepab est le professeur d'agronomie Vodouhé, de la faculté des sciences agronomiques de l'université d'Abomey-Calavi, où ont étudié la plupart des fonctionnaires des administrations publiques béninoises. Ainsi, de nombreux agents du ministère de l'Agriculture béninois et de la Sonapra le connaissent. Or, au Bénin, le statut de professeur est particulièrement respecté et confère une légitimité : on écoute et respecte les dires des professeurs et on leur doit généralement beaucoup pour son insertion professionnelle. Le charisme du professeur Vodouhé a ainsi facilité les relations avec la Sonapra pour convaincre du potentiel du coton biologique.

Par ailleurs, la négociation avec le gouvernement pour la mise en œuvre des politiques nécessite souvent l'appui de partenaires techniques et financiers pour être plus crédible, l'État étant fortement dépendant de l'aide extérieure. De ce fait, bien que la société civile puisse porter des idées nouvelles intéressantes, la condition *sine qua non* pour que le gouvernement les prenne en compte, c'est qu'il y ait des possibilités de financements de la part de la communauté internationale. Les partenaires techniques et financiers sont ainsi un gage de crédibilité, de compétence, mais aussi de la qualité du projet porté par les Béninois. Ainsi, lorsque l'Obepab se tourne vers la Sonapra pour négocier la commercialisation du coton biologique, elle demande l'accompagnement d'Helvetas, organisation d'aide au développement présente au Bénin depuis déjà de nombreuses années. Forts de leurs compétences communes à toutes les étapes du processus, de la production à la

<sup>227</sup> Patrice Talon a participé au financement de la campagne politique lors de la première élection de Boni Yayi, pour ces deux mandats présidentiels. La contrepartie pour cet entrepreneur béninois était donc des parts plus importantes au sein de la filière coton, et un quasi-monopole d'importation des intrants, et d'exportation du coton, lui conférant ainsi une maîtrise quasi totale de la filière. En 2012, Boni Yayi entamant alors son deuxième mandat, souhaite profiter de sa position pour modifier la constitution, qui limite la durée des mandats présidentiels à deux, pour lui permettre d'en réaliser un troisième. Patrice Talon refuse de le soutenir dans cette démarche. S'ensuit une série de conflits entre eux, au point que Patrice Talon sera accusé de tentative d'empoisonnement du président ; il trouvera la protection de l'ambassadeur de France et sera extradé du Bénin. Le président Boni Yayi ne modifiera pas la constitution et quittera la fonction présidentielle. C'est d'ailleurs Patrice Talon qui sera élu en 2016.

commercialisation, en passant par le cahier des charges pour la certification biologique, ces organismes ont ainsi formé un agent de la Sonapra. En bénéficiant d'appuis solides au sein de la Sonapra, ils ont ainsi pu négocier que les prix du coton biologique soient 20 % plus élevés que ceux du coton conventionnel, et que les produits biologiques certifiés soient vendus séparément du reste du coton pour atteindre des marchés spécifiques<sup>228</sup>.

Bien que cela constitue une victoire pour l'Obepab et Helvetas, car cela signe une consolidation du coton biologique au Bénin, ce nouveau mode de fonctionnement rend les acteurs dépendants de la Sonapra pour la commercialisation du coton biologique et sa valorisation (par la négociation du prix, par exemple), et les déconnecte des acheteurs.

« Ce qui nous gêne, c'est que nous n'arrivons pas à suivre ceux qui achètent et prennent ces produits. Parce que quand la Sonapra prend, elle ne communique pas assez sur les acheteurs, quand elle prend toute la production avec la production d'Helvetas pour mettre ça sur le marché. Helvetas a cet avantage, c'est qu'en Suisse, ils ont été soutenus par les gens qui sont en Suisse et qui font la promotion du coton ; ils prennent tout le coton comme si c'était du coton Helvetas. »<sup>229</sup>

De manière générale, il semble que les stratégies de persuasion et de négociations avec les organisations publiques aient payé. Plutôt que de travailler en opposition par rapport aux acteurs de la filière du coton conventionnel, l'Obepab et Helvetas ont systématiquement essayé de travailler avec eux, leur permettant de continuer leur activité sans être perçus comme une menace pour leurs intérêts.

## **C.2 Ouganda : quand les stratégies des producteurs et des exportateurs de coton biologique viennent menacer les intérêts des acteurs de la filière du coton conventionnel**

Nous l'avons vu, entre 2001 et 2007, Nogamu rencontre une forte demande de la part d'entreprises privées étrangères et de bailleurs de fonds pour le financement de projets en coton biologique<sup>230</sup>. Face à ce succès, la *Cotton Development Organization* (CDO) voit ses intérêts menacés et œuvre alors à l'effondrement de la filière coton biologique, qui survient en 2007.

---

<sup>228</sup> Entretien avec un pionnier du coton biologique au Bénin, Calavi, Bénin, septembre 2014.

<sup>229</sup> Entretien avec un pionnier du coton biologique au Bénin, Calavi, Bénin, septembre 2014.

<sup>230</sup> Entretien avec un responsable du marketing à l'exportation à Nogamu, Kampala, août 2015. Parmi les entreprises présentes en coton biologique il y a Dunavant, Bo Weevil/Shares, Copcut, North Bukede, Gulu, African commodity Ltd., Twin et Brothers.

### *C.3.1 Les premiers différends entre les pionniers du coton biologique et CDO*

L’organisation publique CDO est créée en 1994. Cela coïncide avec l’émergence des premiers projets en coton biologique, même si l’organisation ne nourrit que peu de liens avec eux. Comme nous l’avons décrit *supra*, le gouvernement ougandais n’est pas particulièrement regardant sur les projets et les programmes d’aide au développement qui s’installent dans le pays<sup>231</sup>. Ceux dédiés au coton biologique jouissent alors d’une certaine forme de liberté d’action.

CDO démarre ses activités en 1996. Elle fixe le prix du coton ougandais et est en charge de l’établissement des autorisations d’installation d’usines d’égrenage sur le territoire. Depuis la libéralisation de la filière, la commercialisation du coton et la gestion d’une large part de ces usines sont l’affaire d’entrepreneurs privés. Seules trois d’entre elles sont encore propriété du gouvernement, à travers les coopératives LCU et UGIL notamment. Par ailleurs, CDO met en place ses propres services d’appui technique aux producteurs par l’intermédiaire des usines d’égrenage, qui mettent à disposition des producteurs des techniciens et les intrants à la production, dont les semences. Ces usines, qu’elles soient publiques ou privées, sont toutes membres de l’UCGEA. Par ce biais, CDO participe au suivi technique, mais aussi au bon déroulement de chaque maillon de la filière et récupère les données de production. La filière du coton conventionnel présente de nombreux dysfonctionnements et la production n’atteint pas les objectifs de l’État (Baffes, 2009). Parmi les raisons avancées par les acteurs ougandais de terrain rencontrés, on compte : l’utilisation ineffective des intrants chimiques de synthèse, le manque d’appui technique sur le terrain par les usines d’égrenage, ainsi que, dans certaines zones, des problèmes de corruption allant des coopératives jusqu’à l’organisation CDO<sup>232</sup>.

Parallèlement, les projets de coton biologique prospèrent. La coopérative LCU, *Lango Cooperative Union*, Bo Weevil et le projet Lango Organic génèrent de meilleurs revenus que les autres usines d’égrenage de coton conventionnel. De plus, comme nous l’avons décrit plus haut, l’agriculture ougandaise attire de nombreux projets d’aide au développement et d’entreprises privées grâce à l’appui du programme Epopa. De ce fait, plusieurs projets de coton biologique émergent et font rapidement grimper le nombre de producteurs certifiés biologiques. Le succès des usines d’égrenage alimentées par les projets biologiques

<sup>231</sup> Entretien avec un ancien agent du programme Epopa, Kampala, Ouganda, mai 2014.

<sup>232</sup> Entretien avec un chercheur en économie des filières à l’université de Makerere, Kampala, Ouganda, juillet 2015 ; rapport non publié d’une ONG internationale basée en Ouganda ; entretien avec un exportateur de produits biologiques, Kampala, Ouganda, septembre 2015.

commence à attirer l'attention d'une partie des autres usines d'égrenage, comme nous l'explique l'un des entrepreneurs pionniers du coton biologique :

« CDO sets the cotton prices for Uganda, since we were doing organic we would increase the price by 20-30% for organic cotton. For farmers, those prices were extremely attractive. It was actually an issue because we were doing better than most ginneries in terms of revenue. And on farms, we were doing better yields. It was so attractive ! So ginneries started to be jealous. »<sup>233</sup>

C'est à partir des années 2000 que la filière coton biologique rencontre ses premières difficultés avec les institutions publiques. En 2003, les acteurs du projet Lango Organic font face à des différends avec LCU, la coopérative partenaire à qui ils ont acheté l'usine d'égrenage et avec qui ils travaillent. Les projets et programmes d'aide au développement avaient permis de remettre financièrement sur pied cette coopérative<sup>234</sup>. Or, les partenaires de LCU, les bailleurs de fonds et l'entreprise Bo Weevil découvrent, au bout de quelques années d'appui, que les gestionnaires de la coopérative ont détourné beaucoup d'argent. La coopérative représente environ 80 000 producteurs adhérents, dont 30 000 sont des producteurs certifiés biologiques. Il y a alors eu une scission entre le groupe de producteurs certifiés coton biologique, Lango Organic Farming Promotion LOFP, et la coopérative LCU. Ainsi, Bo Weevil et les producteurs LFOP se sont mis en recherche de nouvelles possibilités d'égrener le coton biologique. Mais la coopérative LCU n'a pas voulu laisser partir ses producteurs biologiques. Elle s'est donc rapprochée de l'entreprise Dunavant, propriété de la famille indienne Patel, qui cherchait à investir dans la région. Mais, comme nous l'avons expliqué plus haut, c'est celui qui paye pour la certification qui possède le certificat. Comme le certificat était entre les mains de Bo Weevil/Shares<sup>235</sup>, LCU n'a pas pu commercialiser le coton sous le certificat biologique. C'est à ce stade que les premières altercations avec CDO ont vu le jour. La responsable de CDO ainsi qu'un représentant du ministère de l'Agriculture, accompagnés de représentants de Dunavant, ont fait une proposition : partager à parts égales, entre LCU et Bo Weevil/Shares, les revenus générés par la commercialisation du coton biologique après égrenage. Bo Weevil/Shares a refusé cette proposition, car les responsables considéraient que le travail d'appui technique et financier engagé par l'entreprise depuis ses

---

<sup>233</sup> Entretien avec un exportateur de produits biologiques, Kampala, Ouganda, septembre 2015.

<sup>234</sup> Entretien avec un ancien agent du programme Epopa, Kampala, Ouganda, mai 2015.

<sup>235</sup> Bo weevil Ltd et Shares Ltd sont deux entreprises néerlandaises associées pour la réalisation des projets biologiques ougandais. Elles partageaient en Ouganda la même équipe dans le management des projets.

débuts ne justifiait pas cette répartition. Dunavant a alors commencé à payer la certification et ainsi « double-certifier » certains producteurs de coton biologique<sup>236</sup>.

Dunavant, déterminé à développer ses activités dans le coton biologique, soutient la filière en mettant à disposition des producteurs des semences, des tracteurs et des usines d’égrenage. À ce stade, l’entreprise est soutenue par CDO<sup>237</sup>. Très vite, les responsables de Dunavant se targuent d’avoir réussi à organiser et certifier biologiques 10 000 producteurs de coton et, en deux ans, d’avoir atteint 100 000 producteurs convertis au coton biologique<sup>238</sup>. Cependant, plusieurs acteurs du coton biologique remettent en cause cette affirmation, compte tenu du temps nécessaire à l’adoption des pratiques biologiques et à la mise en place d’ICS fiables, ce qui prend plus de deux ans. Ils suspectent Dunavant de frauder en ne respectant pas les périodes de conversion, ni la fiabilité des systèmes de contrôle interne. En 2007, CDO est toujours déterminée à discréditer et à évincer Bo Weevil/Shares. L’organisation finit par convaincre le gouvernement de lui prêter de l’argent afin d’acheter toute la production de coton biologique de la coopérative LCU et de la revendre elle-même. Mais la commercialisation du coton ne figurant pas à son mandat initial, le parlement interpelle la directrice de CDO et demande à l’organisation de rendre des comptes. Ce qu’elle fait, en convainquant le parlement du bien-fondé de la manœuvre<sup>239</sup>. Pourtant, les problèmes continuent de s’accumuler. Tout d’abord, le prix auquel CDO achète le coton biologique est trop élevé par rapport au prix du marché : lorsqu’elle tente de le commercialiser à l’international (avec une répercussion sur le prix de + 35 %), elle ne trouve pas preneur<sup>240</sup>. Ensuite, pour être commercialisé comme coton biologique, le coton doit être certifié par un organisme tiers certificateur. Or, la production de coton que CDO cherche à exporter n’est pas certifiée selon ces règles, ou issue de parcelles en conversion, c’est-à-dire pas encore certifiées biologiques. Ainsi, CDO, par son manque de maîtrise du marché du coton biologique, n’a pas pu le commercialiser au prix envisagé et la campagne de 2007/2008 fut un échec économique. Les responsables de l’entreprise Dunavant comprennent alors qu’ils ont été utilisés pour servir les intérêts de CDO. À ce stade, le développement du coton biologique menace donc l’équilibre et les intérêts de CDO.

---

<sup>236</sup> Entretien avec un exportateur de produits biologiques, Kampala, Ouganda, septembre 2015.

<sup>237</sup> Entretien avec un agent de Nogamu, Kampala, Ouganda, août 2015.

<sup>238</sup> Entretien avec un agent de Nogamu, Kampala, Ouganda, août 2015.

<sup>239</sup> Entretien avec un agent de Nogamu, Kampala, Ouganda, août 2015.

<sup>240</sup> Entretien avec un exportateur de produits biologiques, Kampala, Ouganda, septembre 2015.

### *C.3.2 La campagne de décrédibilisation du coton biologique par CDO pour protéger ses intérêts*

La filière du coton biologique, tant qu'elle restait marginale, ne nuisait pas aux intérêts des acteurs du coton conventionnel, dont CDO, à la tête de la filière. Mais rapidement, les bons résultats de la filière biologique, conjugués aux difficultés de CDO à encourager les producteurs à produire du coton conventionnel, ont constitué une menace pour les acteurs de la filière conventionnelle, en particulier pour les intérêts des importateurs d'intrants chimiques de synthèse.

Au milieu des années 2000, CDO, soutenu par plusieurs usines d'égrenage, démarre une campagne de décrédibilisation et de sabotage du coton biologique et de l'agriculture biologique : le coton biologique donnerait de faibles rendements, laisserait les champs en proie aux insectes et parasites que seuls les intrants chimiques peuvent combattre, et *in fine* serait dangereux pour les producteurs par sa prétendue absence de rentabilité. Outre le fait que la production biologique se fasse en dehors de son giron, CDO reproche aux promoteurs du coton biologique de ne pas avoir fait d'essais pour tester le coton biologique avant de le diffuser aux producteurs à ses débuts, comme nous l'explique un agent de CDO au siège de l'organisation, à Kampala, en 2015 :

« Organic cotton was promoted by the private sector, not with us. They would get their own thing to produce, and we would only regulate the sector.

[...] Organic, the problem is in terms of production package. No research has been done, nothing to disseminate to farmers. They told them not to spray at all, no chemicals, but then yields were very bad and were falling! Even the last year of production of cotton, premium prices were not even paid to farmers. No research and development has been done and tested in organic. We should have done that before we let the private sector get into the scene! »

CDO tente de rendre publics ses arguments et critiques vis-à-vis du coton biologique en participant à la diffusion d'articles de presse, de publications scientifiques et d'émissions de radio discréditant cette production. Certains des articles sont rédigés par la directrice marketing de l'organisation dans l'objectif de démontrer les effets néfastes du coton biologique en Ouganda pour la filière coton en général<sup>241</sup>. Sur un site, on peut lire par exemple que le coton biologique est, selon elle, responsable d'une chute de 68 % des rendements pour la campagne de 2007/2008, ou encore que les promoteurs du coton

---

<sup>241</sup> SABUNE Jolly. Organic Cotton Discontinued in Uganda, Due to damage to the national economy, *Pesticide Guy*, posté 26 juillet 2012. Disponible en ligne à l'adresse <https://pesticideguy.org/2012/07/26/organic-cotton-discontinued-in-uganda-due-to-damage-to-the-national-economy/>, dernière consultation le 7 avril 2015.

biologique ont tenté de saboter le travail de la filière du coton conventionnel en décrédibilisant l'utilisation des intrants chimiques de synthèse<sup>242</sup>. CDO serait aussi à l'origine de la publication d'articles de presse critiquant les promoteurs du coton biologique, tous produits par le même journaliste<sup>243</sup>, payé par CDO selon certains de nos interviewés.<sup>244</sup> D'après notre enquête, CDO aurait aussi tenté de soudoyer les producteurs de la zone de production de Bo Weevil/Shares pour qu'ils pulvérissent des pesticides de synthèse sur leurs parcelles de coton.

Nos interviews et nos données montrent que les arguments de CDO ne sont pas fondés. Tous les entrepreneurs investis dans la production et l'exportation du coton biologique que nous avons rencontrés<sup>245</sup> affirment que le coton biologique est plus rentable économiquement que le coton issu de la filière conventionnelle, ce que valide la recherche scientifique (Elepu, Ekere, 2009) ainsi que certaines études non publiées<sup>246</sup>. Ces dernières montrent à la fois le potentiel du coton biologique et la faible rentabilité du coton conventionnel, contrairement aux dires de CDO ; les craintes de représailles pourraient expliquer l'interdiction de leur publication<sup>247</sup>.

Tandis que Bo Weevil/Shares connaît des différends avec CDO, les responsables de projets en coton biologique doivent faire face à la campagne de pulvérisation de DDT menée par le ministère de la Santé pour éradiquer les moustiques porteurs du paludisme. Le responsable de Bo Weevil/Shares basé en Ouganda est, à cette époque, le « capitaine » des industries

---

<sup>242</sup> SABUNE Jolly. Organic Cotton Discontinued in Uganda, Due to damage to the national economy, *Pesticide Guy*, posté 26 juillet 2012. Disponible en ligne à l'adresse <https://pesticideguy.org/2012/07/26/organic-cotton-discontinued-in-uganda-due-to-damage-to-the-national-economy/>, dernière consultation le 7 avril 2015.

<sup>243</sup> AYUGI, Caroline. CDO advises farmers to abandon organic cotton farming, *Uganda Radio Network*, 17 mars 2009. Disponible en ligne à l'adresse <https://ugandaradiornetwork.com/a/story.php?s=21031>, dernière consultation le 7 avril 2015.

INCONNU. Govt discourages farmers from growing organic cotton, *Daily Monitor*, 24 août 2010. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.monitor.co.ug/Business/Prosper/-/688616/995136/-/ivf2gsz/-/index.html>, dernière consultation le 7 avril 2015.

KASITA, Ibrahim. Uganda : report blames decline in cotton growing on organic farming, *The New Vision*, 22 juin 2008. Disponible en ligne à l'adresse <http://allafrica.com/stories/200812180103.html>, dernière consultation le 7 avril 2015.

<sup>244</sup> Entretien avec un agent de Nogamu, Kampala, Ouganda, août 2015 et entretien avec un exportateur de produits biologiques, Kampala, Ouganda, septembre 2015.

<sup>245</sup> Entretien avec un exportateur de produits biologiques, Kampala, Ouganda, septembre 2015 ; entretien avec un salarié d'une entreprise de production et de transformation de coton biologique, Gulu, Ouganda, août 2015 ; entretien avec un agent de Nogamu, Kampala, Ouganda, août 2015 ; entretien avec un couple de producteurs de coton biologique, Gulu, Ouganda, août 2015 ; entretien avec un salarié d'une entreprise de transformation de coton biologique, Kampala, Ouganda, août 2015.

<sup>246</sup> Entretien avec un chercheur économiste de l'université de Makerere, Kampala, Ouganda, juillet 2015 ; rapport d'une ONG internationale non publié 2014.

<sup>247</sup> Entretien avec un chercheur en économie de l'université de Makerere, Kampala, Ouganda, juillet 2015.

implantées en Ouganda et représente l’investissement étranger en Ouganda. À ce titre, il rencontre tous les six mois le président ougandais afin de le conseiller sur les investissements en matière d’agriculture. Cette position lui confère beaucoup de pouvoir. Alors que le ministre de la Santé lance sa campagne, le responsable de Bo Weevil/Shares, accompagné d’autres conseillers à l’industrie, tente de démontrer au président en quoi cette campagne de DDT est problématique. En effet, le DDT est banni des marchés américains et européens pour sa dangerosité et les résidus importants qui persistent après son utilisation. Exclue des principaux marchés cibles pour l’exportation des produits ougandais, son utilisation à large échelle dans le pays aurait pour conséquence la fin des exportations de produits agricoles vers l’Europe et les États-Unis<sup>248</sup>. En 2005, le responsable de Bo Weevil/Shares quitte sa fonction de conseiller à l’investissement de la présidence à cause de ses différends avec CDO. Le lobbying contre le programme de pulvérisation du ministère de la Santé est depuis mené par des coalitions de la société civile, telles que l’organisation *Participatory Ecological Land Use Management* (Pelum) et *Action Aid*.

En 2007, avec l’aide d’un fonds financé par l’USAid, la coopération bilatérale états-unienne, le ministère de la Santé réalise une pulvérisation de DDT dans une zone dite « test ». Étonnamment, cette zone test s’avère être la zone de production du coton biologique du groupe LFOP. Bo Weevil/Shares était sur le point de construire une usine d’égrenage dans cette zone, dûment autorisé par CDO. Selon le responsable de Bo Weevil/Shares, il s’agissait d’une manœuvre de la part des responsables de CDO. C’est à partir de ce moment-là que Bo Weevil a cessé de travailler en Ouganda et qu’ils ont cessé leur association avec Shares. Le directeur général de Shares s’est alors spécialisé dans l’exportation d’autres produits biologiques, tels que le sésame et le piment, avec les producteurs de LFOP, abandonnant alors complètement le coton<sup>249</sup>.

Face à cette campagne de décrédibilisation et de sabotage, les acteurs du coton biologique tentent de se défendre. Ils organisent une conférence sur le sujet et invitent (sans succès) CDO afin de convaincre du potentiel de leur coton<sup>250</sup>. Afin d’avoir plus de poids, ils s’allient à d’autres organisations, telles que Pelum, et participent à l’élaboration d’un document

---

<sup>248</sup> Entretien avec un exportateur de produits biologiques, Kampala, Ouganda, septembre 2015.

<sup>249</sup> WOMAKUYU, Frederick ; Uganda : Apac farmers stuck with cotton, *The New Vision*, 4 juillet 2008. Disponible en ligne à l’adresse <http://allafrica.com/stories/200807070282.html>, dernière consultation le 7 avril 2015.

<sup>250</sup> Entretien avec un salarié de Nogamu, Kampala, Ouganda, août 2015.

présentant les alternatives au DDT pour lutter contre le paludisme. Au cours du processus de négociation et d'interaction avec le gouvernement, Nogamu, du fait de sa position de représentant du sous-secteur biologique, se positionne comme médiateur face à CDO et au gouvernement afin de défendre les intérêts spécifiques des acteurs de la filière du coton biologique. Toutefois, Nogamu a peu de ressources financières et humaines et peine à peser dans les débats. De plus, l'organisation fait aussi l'objet d'attaques de la part de CDO et perd certains de ses soutiens, qui craignent eux-mêmes des représailles de CDO. Face à la menace, certaines entreprises se désolidarisent et abandonnent les projets de coton biologique.

La filière du coton conventionnel est particulièrement corrompue en Ouganda et participe à l'enrichissement des proches du président ougandais. En effet, elle permet à un certain nombre d'acteurs de la filière de détourner de l'argent. Il existe en Ouganda deux principales entreprises de fournitures d'intrants chimiques de synthèse. L'une de ces entreprises s'avère être entre les mains de la responsable de CDO. Or, le fait qu'elle soit à la fois responsable de CDO et chef d'entreprise constitue un conflit d'intérêts. Le gouvernement subventionne CDO afin qu'elle puisse acheter les intrants à la production, selon un montant basé sur l'objectif de production avancé par CDO. Mais les chiffres ne sont pas représentatifs de la véritable capacité de production du coton ougandais. En charge de la gestion de la filière, CDO gère aussi les statistiques de production et maîtrise ainsi les informations concernant la production ; il est donc facile de manipuler les chiffres pour obtenir plus de subventions. La responsable de CDO est par ailleurs intouchable. Nommée directement par le président, la responsable est la belle-sœur de Yoweri Museveni. Elle fait donc partie du réseau familial du président, participant à ce que certains auteurs décrivent comme la personnalisation du pouvoir (Bareebe, Titeca, 2001, p. 98).

« In theory, government institutions are supposed to be independent, but in practice this is often a rather blurred line, certainly in a situation of personalised rule. This is also the case under the Museveni regime, where the administration has become strongly politicised and personalised. A strong indicator of this is the high number of family members in high-level government bureaucracy. » (Bareebe, Titeca, 2001, p. 98).

Ainsi, la raison principale pour laquelle CDO, et en particulier sa responsable, perçoit d'un si mauvais œil le développement du coton biologique est liée aux intérêts existants autour de la fourniture des intrants chimiques de synthèse.

Ces systèmes de redistribution sont peu documentés et la connaissance du fonctionnement exact de ces réseaux reste partielle. Toutefois, les éléments disponibles permettent de

comprendre en quoi le développement de la filière coton biologique est venu perturber certains intérêts. Ainsi, officiellement, CDO ne veut plus entendre parler de coton biologique. Lorsque, à un stand lors de l'équivalent du Salon de l'agriculture, j'interroge des employés de CDO venus présenter la production du coton en Ouganda sur la présence ou non de coton biologique dans le pays, la réponse est négative : « Non, en Ouganda il n'y a pas de coton biologique ou équitable. » Pourtant, bien que la filière se soit effondrée, certains acteurs ont réussi à maintenir une production de coton biologique.

### *C.3.3 La maîtrise des règles du jeu institutionnel pour la pérennisation du coton biologique : les irréductibles du coton biologique, GADC et Phenix*

La plupart des projets en coton biologique n'ont pas survécu à cette succession d'événements. Pour autant, tous n'ont pas abandonné l'agriculture biologique.

Pour comprendre comment GADC (*Gulu Agricultural Development Company*) et Phenix ont maintenu leurs activités de production et de transformation du coton biologique, il faut se pencher sur l'histoire de ces entreprises, et en particulier sur leur mode d'implantation dans le paysage du coton ougandais.

GADC est une entreprise ougandaise fondée par un entrepreneur Sud-Africain, qui en possède 100 % des parts<sup>251</sup>. Cet entrepreneur, en Ouganda depuis la libéralisation du secteur en 1994, participe à la relance du secteur coton conventionnel *via* son entreprise sud-africaine ARL (*African Ressources Ltd.*) et travaille étroitement avec CDO. Avec ARL, cet entrepreneur crée une *joint-venture* avec la coopérative *North Bukedi Cooperative Union* dans l'est de l'Ouganda, qui est en difficulté comme beaucoup d'autres coopératives et usines d'égrenage au début des années 1990. Ils créent l'entreprise *North Bukedi Cotton Company*, dont ARL détient 70 % des parts. Cette coopérative, alors majoritairement entre les mains de GADC, possède la seule usine d'égrenage de coton de toute la zone Nord, alors en conflit ; avant 2007, il est impossible pour un investisseur, quel qu'il soit, d'intervenir dans cette zone sous peine d'être assassiné. Les populations sont pour la plupart parquées dans des camps de réfugiés soutenus par l'aide humanitaire internationale et ont quitté leurs terres agricoles. Ainsi, en 2007, lorsque le gouvernement ougandais parvient à chasser du pays le groupe de rebelles de Joseph Koni, CDO demande à l'entrepreneur Sud-Africain d'investir dans la zone

---

<sup>251</sup> Entretien avec un salarié d'une entreprise de production et de transformation de coton biologique, Gulu, Ouganda, août 2015 ; entretien avec un salarié d'une entreprise de transformation de coton biologique, Kampala, Ouganda, août 2015.

pour relancer la production du coton, en remettant sur pied l'usine d'égrenage portée par la coopérative de Gulu. Il relance alors l'usine et la production de coton conventionnel en 2009, mais aussi de coton biologique à partir de 2011, avec le soutien d'agences d'aide au développement (Danida, AbiTrust, UNDP et Giz) pour des appuis techniques aux producteurs, mais aussi pour créer des partenariats de marché, comme il le souligne lui-même lors d'une présentation de l'entreprise GADC en 2013<sup>252</sup>. Au démarrage des activités de GADC en 2009, le directeur général Sud-Africain a déjà une expérience de production du coton en Ouganda d'une quinzaine d'années. Il est aussi depuis plus de dix ans le président du groupe UCGEA et est à ce titre l'un des interlocuteurs privilégiés de CDO pour le secteur. Plus par opportunisme de marché que par réelle conviction, GADC se met à produire du coton biologique. En effet, l'entreprise cherche à compenser les fluctuations des prix du coton conventionnel par la diversification de ses produits (production de sésame et de piment) et la pénétration de marchés spécifiques tels que le biologique ou le commerce équitable. Le coton biologique est, selon GADC, plus rentable et les marges plus importantes qu'en coton conventionnel :

« Organic is more profitable, it pays more. We actually do also fairtrade cotton at GADC because it is good to find a market. Conventional cotton is profitable but the margins are small. With organic cotton, you get 15-20% more revenue than conventional. »<sup>253</sup>

L'expérience d'une vingtaine d'années de l'entrepreneur Sud-Africain dans le secteur du coton conventionnel en Ouganda<sup>254</sup> et sa position stratégique en tant que président de l'UCGEA lui offrent une bonne connaissance des règles du jeu institutionnel. Quant à sa forte proximité avec les responsables de CDO, elle lui permet de bénéficier de leur appui. Bien que cela ne soit pas dit explicitement lors des interviews, je comprends rapidement que, en réalité, CDO et les responsables de GADC travaillent de la même manière et participent au réseau institutionnalisé de corruption, ou, du moins, ferment les yeux :

---

<sup>252</sup> ACUMEN. Investor gathering : Gulu Agricultural Development Company. Vidéo postée le 26 novembre 2013. Disponible en ligne à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=jPucDqWEUKQ>, dernière consultation le 25 octobre 2016.

<sup>253</sup> Entretien avec un exportateur de produits biologiques, Kampala, Ouganda, septembre 2015

<sup>254</sup> HAFFAJEE, Ferial. How to spread it : harvesting a prosperous future together, *News24*, 10 septembre 2014. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.news24.com/Archives/City-Press/How-to-Spread-it-Harvesting-a-prosperous-future-together-20150429>, dernière consultation le 5 février 2017.

« GADC managed to do organic cotton because XX worked with CDO closely and because he was involved in conventional cotton already and knew how those people were working! Both of them are working in a different way than what I do! Let's say it this way. »<sup>255</sup>

*Phenix Logistics Ltd.* a également survécu à l'effondrement de la filière du coton biologique. Cette entreprise n'est pas seulement une usine d'égrenage. À l'origine, il s'agit d'une entreprise gouvernementale, *United Garments Industry Ltd.* (Ugil). En 2000, avec le processus de privatisation de toute la filière coton, Ugil devient Phenix Logistics (U) Ltd. et passe entre les mains d'un entrepreneur privé d'origine japonaise, Yuichi Kashiwada<sup>256</sup>. Elle est la seule entreprise de transformation du coton en fibre en Ouganda. Elle commercialise des vêtements sur le marché local et international fabriqués à partir de coton biologique et non biologique. À l'international, Phenix exporte sur les marchés européen, japonais (qui demande spécifiquement du coton biologique) et américain. Le coton biologique était fourni au départ par les producteurs du projet LFOP, mais depuis que BoWeevil/Shares a arrêté la production et l'exportation de coton biologique ougandais, Phenix s'approvisionne auprès de GADC pour le coton biologique et conventionnel<sup>257</sup>.

Phenix bénéficie d'un fort soutien de la part du gouvernement ougandais, et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, le gouvernement soutient depuis plusieurs années les entreprises installées sur son territoire qui apportent de la valeur ajoutée aux produits ougandais. Ceci permet d'offrir de l'emploi localement, d'augmenter les revenus d'exportation, et ainsi le revenu de l'État. Ensuite, le gouvernement était impliqué dans l'entreprise, allouant à plusieurs reprises des subventions afin de soutenir son développement. En particulier, dans le cadre du programme *African Growth and Opportunity Act* (Agoa)<sup>258</sup>, promu par les États-Unis, l'Ouganda a bénéficié d'argent pour le financement d'entreprises exportatrices de fibres textiles et en a fait profiter Phenix. Mais l'entreprise peine à survivre et perd de l'argent à partir de 2009. Afin de l'aider à rembourser ses dettes, l'État prend alors des parts dans

---

<sup>255</sup> Entretien avec un exportateur de produits biologiques, Kampala, Ouganda, septembre 2015.

<sup>256</sup> MURGEWA Yasiin. Money spent on Phenix a waste of state resources, AG tells government, *Daily Monitor*, lundi 8 juillet 2013. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.monitor.co.ug/News/National/Money-spent-on-Phenix-a-waste-of-state-resources--AG-tells-govt/-/688334/1908180/-/1b2oeh/-/index.html>, dernière consultation le 5 février 2017.

PHENIX. Site officiel de l'entreprise. About. Dernière mise à jour 2017. Disponible en ligne à l'adresse [www.phenix-crocodile.com](http://www.phenix-crocodile.com), dernière consultation le 3 février 2017.

<sup>257</sup> Entretien avec un agent de l'entreprise Phenix, Kampala, Ouganda, août 2015.

<sup>258</sup> Loi américaine sur la croissance et les opportunités de développement en Afrique votée et promulguée en 2000 par le Congrès. Cette loi vise à soutenir l'économie des pays africains en les aidant à accéder aux marchés américains.

l'actionnariat de l'entreprise et serait monté à 94 % du total en 2013<sup>259</sup>. Cette manœuvre a été vivement critiquée par la presse, estimant que ce n'était pas à l'État de sauver une entreprise en faillite. Cette forte implication de l'État dans le fonctionnement de l'entreprise a permis le maintien de l'activité de transformation et d'exportation du coton biologique en Ouganda. Par ailleurs, du fait des différends entre CDO, les producteurs et exportateurs de coton biologique, les usines de Phenix ont subi une pénurie de matières premières. Or, le programme Agoa exigeant que les matières premières soient issues du pays en question, CDO a proposé à GADC de produire du coton biologique pour Phenix.

Ainsi, la maîtrise des règles de fonctionnement de CDO et des intérêts du gouvernement ougandais ont permis à GADC et Phenix de maintenir leur activité liée au coton biologique en Ouganda. Lors de notre séjour en Ouganda en 2015, des entrepreneurs indiens sont venus se renseigner sur les possibilités de produire du coton biologique dans le pays. Ils ont été reçus par CDO, signe que l'organisation évolue et change de position vis-à-vis du coton biologique<sup>260</sup>. Il semble en outre que passer directement par CDO permet d'obtenir plus d'attention de sa part<sup>261</sup>.

Au Bénin comme en Ouganda, l'étude des liens entre le coton biologique et les institutions publiques en charge du coton conventionnel nous a permis de mettre en lumière les variables conditionnant la reconnaissance publique du coton biologique. Dans un contexte de forte politisation de la filière de coton conventionnel, la compréhension des règles du jeu institutionnel formel et informel, et en particulier des intérêts politiques, est déterminante pour les acteurs promouvant le coton biologique. Bien que l'appui des agences d'aide au développement dans ces contextes soit important, elles n'ont, face aux réseaux clientélistes,

---

<sup>259</sup> MURGEWA Yasiin. Money spent on Phenix a waste of state resources, AG tells government, *Daily Monitor*, lundi 8 juillet 2013. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.monitor.co.ug/News/National/Money-spent-on-Phenix-a-waste-of-state-resources--AG-tells-govt/-/688334/1908180/-/1b2oeh/-/index.html>, dernière consultation le 5 février 2017.

KASHAKA, Umaru. Phenix Logistics' future hangs in balance, *NewVision*, le 7 mars 2014. Disponible en ligne à l'adresse [http://www.newvision.co.ug/new\\_vision/news/1340437/phoenix-logistics-future-hangs-balance](http://www.newvision.co.ug/new_vision/news/1340437/phoenix-logistics-future-hangs-balance), dernière consultation le 3 février 2017.

<sup>260</sup> SABUNE, Jolly. Cotton opportunities, *The Worldfolio*, 2014. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.theworldfolio.com/interviews/jolly-sabune-managing-director-cotton-development-organization-uganda-n/3027/>, dernière consultation le 3 février 2017.

<sup>261</sup> Entretien avec un agent de l'UEPB, Kampala, Ouganda, juillet 2015.

qu'un poids limité. L'institutionnalisation dépend dès lors plus de la capacité des acteurs locaux à comprendre, respecter, voire contourner les règles du jeu.

### ***Conclusion du chapitre***

Ce chapitre visait à analyser les modalités de l'institutionnalisation du coton biologique au Bénin et en Ouganda dans une perspective comparée et historique. Il nous a permis d'illustrer le cas de l'institutionnalisation d'une forme biologique certifiée pour l'exportation. Cette institutionnalisation est passée par l'objectivation et la stabilisation de pratiques, la fixation de réseaux d'acteurs porteurs du coton biologique, ainsi que l'établissement de liens et formes de reconnaissance auprès d'institutions publiques.

L'introduction du coton biologique certifié est le résultat d'une demande accrue des pays occidentaux pour les produits biologiques, dans un contexte de critiques portées sur l'utilisation des produits chimiques de synthèse. La nécessité de s'approvisionner en matières premières biologiques incite des industriels (néerlandais au départ), et des gouvernements (néerlandais et suédois) à s'engager dans des programmes d'aide au développement dans certains pays africains, afin d'accompagner les entreprises et de répondre à la demande des consommateurs. En tant qu'anciennes colonies exportatrices de coton, l'Ouganda et le Bénin font l'objet d'une attention particulière quant à ce produit.

Une fois les premiers projets introduits, la filière évolue différemment. La production du coton biologique peine à démarrer au Bénin, du fait d'un contexte défavorable aux pratiques biologiques, résultat de plusieurs années d'encadrement technique et de soutien à la diffusion et à l'utilisation d'intrants chimiques de synthèse grâce à une filière intégrée. Le profil des acteurs ainsi que l'environnement institutionnel, peu favorable à l'investissement privé et au montage de projets d'entreprise, ont ralenti le développement du coton biologique. Au contraire, l'Ouganda, pays au départ « biologique par défaut », bénéficie d'un contexte libéral propice aux investissements privés, favorisant les projets d'exportation et la présence d'importateurs et d'acheteurs étrangers. Les acteurs ougandais reçoivent par ailleurs plus de soutiens de la part des bailleurs de fonds, notamment parce que le contexte ougandais est plus ouvert aux initiatives d'aides au développement qu'au Bénin. Ces contextes différents expliquent le succès du démarrage de la filière en Ouganda et ses difficultés beaucoup plus grandes au Bénin.

Les filières traditionnelles d'exportation sont particulièrement sensibles, car historiquement en lien avec les administrations publiques et le pouvoir en place. Au Bénin comme en Ouganda, elles sont le lieu de manœuvres politiques afin d'asseoir, de conserver, et d'exercer le pouvoir. Le développement du coton biologique dans ces deux contextes illustre bien la

fragilité de l’institutionnalisation, qui est fortement tributaire des intérêts et de l’état des relations avec les acteurs de la filière de coton conventionnel. Même les bailleurs de fonds, qui ont souvent une grande influence auprès des gouvernements lorsqu’ils souhaitent investir dans ces pays, ne parviennent pas toujours à enrayer ces intérêts. Dans ce genre de situation, seuls certains acteurs – souvent locaux ou, du moins, implantés de longue date dans le secteur – sont à même de maîtriser les règles du jeu institutionnel, et sont ainsi capables de pérenniser et de maintenir leurs activités. L’animosité des acteurs du coton conventionnel et leur capacité d’influence expliquent ainsi l’effondrement de la filière coton biologique en Ouganda à partir de 2007. Au Bénin, en revanche, les promoteurs du coton biologique ont progressivement noué des alliances avec les acteurs du conventionnel, ce qui leur a permis de voir le coton biologique peu à peu pris en compte dans les politiques publiques.



## **Chapitre 4 : L'exportation d'ananas certifié biologique au Bénin et en Ouganda : des entrepreneurs locaux à la recherche de débouchés lucratifs**

Le développement de l'ananas biologique certifié pour l'exportation apparaît au tournant des années 1990-2000 chez des entrepreneurs déjà investis dans la production et la transformation de l'ananas conventionnel, avec l'appui de partenaires techniques et financiers. Ces développements connaissent des succès différents dans les deux pays d'étude. En 2005, l'Ouganda comptait six entreprises exportatrices de fruits tropicaux biologiques certifiés, dont l'ananas. D'après le rapport de 2008 de la *Capacity Building Task Force* (CBTF), plateforme créée par l'Unep-UNCTAD, 488 producteurs produisaient des fruits tropicaux biologiques pour l'exportation, soit environ 1 100 ha de surfaces cultivées dans les régions centrales du pays (à moins de 80 km autour de Kampala)<sup>262</sup>. En 2016, le pays compte dix entreprises exportatrices et 440 producteurs d'ananas biologique (Kwikiriza *et al.*, 2016). Au Bénin, en revanche, bien qu'il existe une production d'ananas biologique certifiée, son exportation peine à se développer (Willer, Yussefi, 2000, p. 34). D'après une enquête de 2011, la production béninoise d'ananas biologique représente 194 producteurs, ainsi que sept transformateurs et potentiels exportateurs. Or, parmi eux, seule une unité de transformation de l'ananas biologique est parvenue à exporter certaines années (Edon Aderomou *et al.*, 2011).

La filière ananas est particulièrement intéressante à étudier, car elle se distingue pour plusieurs raisons de celle du coton biologique. Au Bénin et en Ouganda, contrairement au coton, l'ananas n'est pas un produit dit traditionnel de « rente ». Les filières conventionnelles exportatrices ne sont donc pas aussi fortement institutionnalisées et les administrations publiques les ont peu soutenues. L'autre différence importante est le marché de destination. Un produit traditionnel de rente est majoritairement exporté et la valeur ajoutée est réalisée dans les anciens pays colonisateurs. L'ananas est un produit qui est aujourd'hui consommé pour une grande part par les populations locales et exporté à l'international hors du continent africain de façon variable. Ainsi, à l'inverse du coton, qui est consommé à 95 % à l'export, l'ananas, en 2010, est exporté à hauteur de 2 % au Bénin, et à hauteur de 60 % en Ouganda. Enfin, l'ananas est un produit dit « fragile » et, à ce titre, son stockage et sa conservation, entre la récolte et le consommateur final, sont des enjeux de taille. Ainsi, les caractéristiques spécifiques du produit « ananas » (produit alimentaire périssable) et l'histoire de la filière (pas un produit traditionnel d'exportation) expliquent la présence d'acteurs très différents entre les

---

<sup>262</sup> UNEP-UNCTAD. Capacity building task force on trade environment and development. *Unep-UNCTAD*. 2008. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.unep-unctad.org/cbtf/>, dernière consultation le 1 juillet 2014.

filières coton certifiées biologiques et les filières ananas certifiées biologiques, ainsi que des mécanismes institutionnels distincts.

Comment les filières ananas biologique se sont-elles structurées en Ouganda et au Bénin ? Comment expliquer le développement plus important des initiatives en Ouganda ? Un certain nombre de rapports issus de la littérature grise (Gibbon, 2006)<sup>263</sup> ou scientifique (Pophiwa, 2012 ; Adebiyi, 2014 ; Glin, 2014 ; Vysin, 2017) ont mis en avant le rôle central de l'aide au développement dans l'essor de ces filières spécifiques. Nous illustrerons ici, en allant plus loin à l'aide de la comparaison, le poids des configurations du secteur agricole dans l'essor de ces filières spécifiques, et en particulier la présence d'organisations de producteurs, le fort degré de diffusion des techniques conventionnelles, et le niveau de développement des filières d'exportation conventionnelles. Nous décrirons aussi le rôle central des acteurs des mouvements biologiques comme catalyseur des initiatives.

---

<sup>263</sup> TAYLOR, Alastair. Overview of the current state of organic agriculture in Kenya, Uganda and the United Republic of Tanzania and the opportunities for regional harmonization. 2006. United Nations.

## *A. Les critiques des PAS et le potentiel de la diversification des filières d'exportation*

Au milieu des années 1990, les Plans d'ajustements structurels (PAS) montrent leurs limites, après une décennie de mise en œuvre. Le caractère central des soutiens publics pour dynamiser le secteur agricole, d'une part, et la nécessité de diversifier les filières d'exportation au-delà des traditionnelles filières de rente, d'autre part, sont remis au cœur du débat. Nous verrons dans cette première partie comment un contexte propice aux nouvelles filières d'exportation a créé un environnement politique et économique favorable à l'essor de nouvelles filières d'exportation d'ananas, d'abord conventionnelles, puis biologiques.

### **A.1 La critique de la dépendance des États africains aux filières traditionnelles d'exportation**

En Afrique subsaharienne, face au faible développement économique des pays sous « ajustements structurels », de nombreuses critiques émergent à partir des années 2000. Une première critique dénonce la forte dépendance de ces pays aux filières traditionnelles d'exportation. La communauté internationale réalise peu à peu les conséquences négatives des stratégies économiques d'extraversion mises en place par les gouvernements africains. L'un des problèmes engendrés par l'aide aux filières traditionnelles d'exportation réside généralement dans la forte proximité avec les coalitions de pouvoir, et donc dans des formes de corruption et de clientélisme (Kjær, 2015). La seconde critique concerne les résultats peu probants d'amélioration de l'agriculture, ainsi que du niveau de sécurité alimentaire, depuis l'adoption des PAS (*cf. chapitre 2*). Ces inquiétudes se traduisent d'ailleurs par l'organisation, en 2003 au Mozambique, sous l'égide du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad)<sup>264</sup>, d'un sommet africain qui débouchera sur le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA), qui vise à encourager les États africains à s'engager à soutenir le secteur agricole. Dans sa déclaration de Maputo, l'Union africaine prévoit ainsi une allocation minimale de 10 % du budget national afin de soutenir les investissements agricoles<sup>265</sup>. Or, les gouvernements sont peu nombreux à allouer 10 % de leur budget à l'agriculture. Entre 2003 et 2009, le Bénin consacre en moyenne 6 % de son budget

---

<sup>264</sup> Créé en 2001, le Nepad devient en 2002 un programme rattaché à l'Union africaine. Il vise à faciliter et coordonner des projets et des programmes continentaux et régionaux sur des thématiques diverses de société et économiques, dont l'agriculture fait partie.

<sup>265</sup> PELO, Vital. 2013. 9 : *Politiques agricoles et finances publiques en Afrique: éléments de suivi et d'évaluation depuis Maputo*. Bulletin. 2013. Inter-réseaux Développement rural et SOS Faim Belgique. Les Bulletins de synthèse Souveraineté alimentaire. Disponible en ligne à l'adresse <https://www.sosfaim.be/publication/politiques-agricoles-et-finances-publiques-en-afrique-elements-de-suivi-et-devaluation-depuis-maputo/>, dernière consultation 11 janvier 2014.

au secteur agricole chaque année, et l'Ouganda, moins de 5 % par an<sup>266</sup>. Bien que les gouvernements ne respectent pas souvent cet engagement budgétaire, cela permet, après des décennies de rejet total, le financement de politiques publiques de soutien au secteur agricole.

À partir du milieu des années 2000, on constate un intérêt grandissant de la part des gouvernements africains et de la communauté internationale pour le développement des filières non traditionnelles d'exportation, c'est-à-dire visant l'exportation de produits également destinés aux marchés nationaux et régionaux. En effet, ces filières permettent de pallier les difficultés liées à une trop forte dépendance aux marchés internationaux, tout en facilitant la diversification des sources de revenus pour ces États. De plus, contrairement aux filières traditionnelles d'exportation, les filières non traditionnelles permettent d'exporter des produits de grande valeur ajoutée à l'aide d'unités de transformation présentes sur place. Enfin, elles constituent une manière plus directe de soutenir la sécurité alimentaire des populations rurales, alors que les produits de rente permettent principalement de générer un revenu. Ces nouvelles filières d'exportation se développent donc en Ouganda et au Bénin autour de produits consommés localement, tels que les fruits tropicaux, les légumes, les épices et condiments.

## **A.2 La filière ananas comme option pour la diversification des exportations**

Dans ce contexte de renouveau des politiques agricoles et avec l'appui de la communauté internationale, les gouvernements ougandais et béninois encouragent donc de plus en plus la diversification des filières d'exportation. L'ananas s'impose comme produit particulièrement prometteur dans cette stratégie, et ce, pour plusieurs raisons. D'abord, une demande existe sur les marchés mondiaux. Ensuite, les ananas béninois et ougandais sont appréciés pour leur goût très sucré. L'ananas offre enfin une opportunité de générer de la valeur ajoutée localement, avec l'implantation d'entrepreneurs locaux ou d'investisseurs étrangers qui fabriquent sur place du jus d'ananas ou de l'ananas séché.

En Ouganda, le gouvernement a opté très tôt pour une stratégie de diversification de ses exportations, cautionnée par un rapport de la Banque mondiale de 1996 : « *economic growth*

---

<sup>266</sup> PELON, Vital. 2013. 9 : *Politiques agricoles et finances publiques en Afrique: éléments de suivi et d'évaluation depuis Maputo*. Bulletin. 2013. Inter-réseaux Développement rural et SOS Faim Belgique. Les Bulletins de synthèse Souveraineté alimentaire. Disponible en ligne à l'adresse <https://www.sosfaim.be/publication/politiques-agricoles-et-finances-publiques-en-afrique-elements-de-suivi-et-devaluation-depuis-maputo/>, dernière consultation 11 janvier 2014.

*must come from diversification of export crops*»<sup>267</sup>. À partir du milieu des années 1990, l'Ouganda commence ainsi à encourager l'exportation de produits comme le maïs, le haricot, l'igname, l'ananas, le gingembre ou encore le piment, dans un environnement institutionnel libéral propice au développement d'un tissu d'acteurs privés (Kasente *et al.*, 2002). Jusqu'au début des années 1990, les produits traditionnels de rente représentaient 80 % des exportations ougandaises à l'international, hors Afrique. Avec la politique de diversification entamée par le gouvernement du *National Resistance Movement* (NRM), la proportion de produits non traditionnels de rente exportés est passée de 14 % en 1990 à 30 % en 1995, puis à 47 % en 2000. Ces évolutions sont principalement le résultat du travail d'acteurs privés, tels que les exportateurs et les ONG. L'appui public à la production et à l'exportation reste en réalité peu développé et les producteurs perçoivent l'accès aux marchés internationaux comme compliqué (Eaton *et al.*, 2008, p. 15).

Au Bénin, l'engagement politique en faveur de la diversification des exportations au-delà de la filière coton est plus tardif. En 2011, la rédaction du Plan stratégique de relance du secteur agricole (PSRSA) marque l'intégration de la culture et de l'exportation de l'ananas dans la stratégie de diversification des « cultures de rente ». Engagée par le gouvernement béninois, cette démarche est appuyée par la communauté internationale, dont la Banque mondiale (Soulé, 2012 ; Arinloye, 2013). Ainsi, alors que la culture du coton constituait 70 % des exportations en 1996, elle n'en représentait plus que 40 % en 2008 (Arinloye, 2013, p. 17). L'intérêt grandissant pour la culture de l'ananas se traduit par un référencement statistique de la production à partir de 1995. De gros programmes tels que le Procad (Programme cadre d'appui à la diversification agricole), financés par la Banque mondiale et visant à soutenir la diversification des filières d'exportation, incluent aussi l'ananas<sup>268</sup>.

C'est dans ce contexte de renouveau des politiques agricoles, et en particulier de volonté d'une diversification des filières, que les premiers projets de production et d'exportation d'ananas certifié biologique voient le jour.

---

<sup>267</sup> WORLD BANK. Uganda: The Challenge of Growth and Poverty Reduction. 1996. Washington D.C.

<sup>268</sup> PROCAD. Programme cadre d'appui à la diversification agricole, site officiel du programme, mise à jour en 2013. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.procad.org/>, dernière consultation le 21 octobre 2015.

### **A.3 Origines des premiers projets de production et d'exportation d'ananas certifié biologique**

Contrairement à la production et à l'exportation de coton biologique, les acteurs locaux portent une large partie des projets d'exportation d'ananas biologique, devenu un produit phare parmi les fruits tropicaux biologiques produits et exportés en Ouganda et au Bénin. En Ouganda, les fruits tropicaux biologiques se classent à la troisième place des produits les plus exportés en volume, après le coton et le café biologiques, et l'ananas contribue à 75 % du volume des fruits tropicaux biologiques exportés (Kwikiriza *et al.*, 2016, p. 16).

#### *A.3.1 Ouganda : une diversité d'origine des projets*

L'introduction de projets de production et d'exportation d'ananas biologique certifié est le résultat en Ouganda de plusieurs dynamiques : l'une, par des entrepreneurs ougandais et étrangers, généralement déjà exportateurs de produits agricoles, l'autre, est portée par les acteurs « pionniers » de l'agriculture biologique non certifiée, en réponse à la demande internationale pour les produits biologiques exotiques (Gibbon, 2006, p. 9).

Le passage de projets d'exportation d'ananas conventionnel à des projets de production et d'exportation d'ananas biologique constitue la première dynamique. Elle s'explique par l'augmentation de la demande internationale en produits biologiques et par la nécessité, pour les exportateurs d'ananas conventionnel, de rester compétitifs (Gibbon, 2006, p. 9)<sup>269</sup>. La première initiative de production et d'exportation d'ananas biologique certifié est le résultat de la stratégie commerciale d'une entreprise agricole anciennement exportatrice de produits classiques, Amfri Farms. Depuis la fin des années 1960, cette entreprise de production, qui appartient à la famille indienne Shivji et qui se situe à 85 km au nord de Kampala, produit une part importante de l'ananas ougandais exporté. Avec la dictature d'Idi Amin Dada, la famille Shivji a été forcée de s'exiler au Canada. Elle a fait son retour au pays au début des années 1990, après la prise de pouvoir du NRM. Les Shivji reprennent alors la ferme familiale et démarrent une activité de production et d'exportation de fruits et de légumes. L'entreprise ougandaise exportatrice s'appelait à l'époque Suntrade and Consulting International ; seuls des fruits et légumes frais étaient alors exportés. À partir de 1998, face à l'opportunité de marché que représente l'ananas biologique et grâce à la présence d'un actionnaire allemand dans l'entreprise (par ailleurs acheteur de produits biologiques pour l'Allemagne), la famille

---

<sup>269</sup> Entretien avec un salarié d'une entreprise exportatrice de fruits tropicaux biologiques, Kampala, Ouganda, août 2015.

Shivji décide de passer à la production, la transformation et l'exportation de fruits et de légumes biologiques. Elle est ainsi, historiquement, la première entreprise ougandaise exportatrice de produits biologiques<sup>270</sup> et constitue le second projet d'exportation après le projet de coton biologique Lango Organic. L'entreprise exportatrice, appelée aujourd'hui African Organic, obtient sa première certification biologique dès 1994 par Imo (Gibbon, 2006, p. 6). La ferme de Kyampisi est ensuite certifiée biologique en 2000. En plus de ce site de production, qui emploie aujourd'hui environ deux cents personnes, l'entreprise exporte les produits d'une centaine de producteurs ougandais. Amfri Farms et African Organic sont par ailleurs les premières entreprises ougandaises à respectivement produire et exporter des fruits séchés et congelés. Au décès de l'un des actionnaires, la famille Shivji souhaitant que l'entreprise redevienne complètement familiale, l'actionnaire et acheteur allemand de produits biologiques a quitté Amfri pour créer une entreprise concurrente, Biofresh :

« So Amfri has shareholders who were an Indian guy and a German buyer. But the owner of Amfri passed out. The Indian guy wanted to make it a family business, but the German buyer didn't want to. So they split the shares and the German buyer created Biofresh in 2003. »<sup>271</sup>

Aujourd'hui, Biofresh continue d'exporter des produits biologiques certifiés – dont l'ananas – pour les marchés européens et compte 239 producteurs. Un autre exemple de trajectoire similaire représentative de cette dynamique est celui de l'entreprise de transformation et d'exportation de fruits Jakana. Son fondateur fut forcé de s'exiler aux États-Unis pendant dix-sept années pour échapper au régime d'Idi Amin Dada. Il y obtint un diplôme en agroalimentaire et revint créer son entreprise en Ouganda à la demande du président Yoweri Museveni. L'entreprise démarra ses activités de transformation et d'exportation de fruits frais, séchés, en jus et en pulpe, pour le marché américain. En 2014, face au manque de compétitivité de l'ananas conventionnel et au potentiel de l'Ouganda pour la production biologique, Jakana entamait une démarche de certification de ses unités de transformation et la commercialisation de produits biologiques certifiés. Ainsi, que ce soit Amfri, Jakana, ou indirectement Biofresh, tous ces exportateurs locaux étaient exportateurs d'ananas conventionnel au départ, et ont adopté l'agriculture biologique certifiée dans le but de rester compétitifs sur les marchés mondiaux.

---

<sup>270</sup> Entretien avec un agent de Nogamu, Kampala, Ouganda, juin 2014.

<sup>271</sup> Entretien avec un salarié d'une entreprise d'exportation de fruits tropicaux biologiques, Kampala, Ouganda, juillet 2015.

La seconde dynamique se caractérise par des projets de production et d'exportation d'ananas biologique certifié portés par les acteurs des projets d'ONG pionnières, telles que Africa 2000 Network (A2N), Rucid<sup>272</sup> ou *Masaka Diocese* (cf. Annexe 8). Ces organisations cherchaient à trouver des débouchés spécifiques pour les produits biologiques et écologiques issus de leurs nouvelles méthodes de production. En effet, les activités menées par ces ONG, pour l'essentiel, proposent des formations à l'agriculture biologique. Afin d'encourager la stabilisation des débouchés, plusieurs ONG, avec l'appui de Nogamu à partir de 2001, forment alors les producteurs aux standards biologiques pour leur permettre d'être certifiés. Certains projets d'ONG vont plus loin pour accompagner les producteurs et créent des entreprises ougandaises partenaires avec lesquelles elles travaillent pour la valorisation, la transformation et l'exportation des produits biologiques certifiés. On peut citer par exemple *Masaka Organic Producers* (Mop), *Soleil enterprises*, partenaire du projet A2N, ou encore *Rucid*, qui toutes exportent avec plus ou moins de difficultés.

Depuis le milieu des années 2000, l'Ouganda connaît un nombre constant d'activités d'exportation et de production d'ananas biologique dédiées aux marchés internationaux. Le secteur de l'ananas biologique certifié pour l'exportation se porte particulièrement bien et résiste aux crises économiques de ces dernières années, en comparaison avec les exportations de produits issus de l'agriculture conventionnelle. C'est ce que défend le CEO de Nogamu lors d'une réunion avec des représentants du ministère de l'Agriculture ougandais (Maaif) en août 2015 :

« General crops, in conventional, are going down, the only crops that are ok are organic crops. We are increasing our production. In the pineapple sector, for example, the only seven companies remaining are the ones that are also doing organic pineapple. It is the same with sesame. »<sup>273</sup>

En somme, l'origine des projets de production et d'exportation de l'ananas biologique certifié en Ouganda est le résultat d'une double dynamique : des exportateurs d'ananas conventionnels qui se saisissent de l'opportunité du développement du biologique sur les marchés européens et américains, d'une part, et des ONG qui promeuvent les techniques biologiques auprès des producteurs et qui leur recherchent des débouchés, d'autre part.

<sup>272</sup> Par exemple, Rucid est une ferme école fondée par un pionnier de l'agriculture biologique ougandaise, formé en Grande-Bretagne. Le site de production dédie 3,35 ha à la culture biologique. Rucid travaille en plus avec d'autres groupements de producteurs alentours. Le site comprend un atelier de transformation pour faire du jus, des confitures et des fruits séchés.

<sup>273</sup> Extrait du discours de présentation du CEO de Nogamu sur le potentiel de l'agriculture biologique pour l'Ouganda, lors d'une réunion avec des représentants du ministère de l'Agriculture, Entebbe, août 2015.

#### *A.3.2 Bénin : des producteurs et des entrepreneurs locaux à la recherche d'alternatives pour accéder aux marchés d'exportation*

Au Bénin, la production d'ananas certifié biologique pour l'exportation a émergé au début des années 2000 à partir d'initiatives d'entrepreneurs et de producteurs en agriculture conventionnelle souhaitant trouver des alternatives à la production d'ananas conventionnel. En effet, à cette période, les producteurs, les transformateurs et les exportateurs d'ananas conventionnels accèdent difficilement au marché international à cause de problèmes de qualité liés à l'utilisation trop importante de produits chimiques de synthèse. C'est d'ailleurs à cette même époque que les premières études documentent les conséquences négatives de l'utilisation d'intrants chimiques de synthèse dans la production du coton (*cf. chapitre 3*). Les producteurs et des acteurs de la société civile comme l'Obepab ou le Redad recherchent alors des techniques agricoles alternatives, notamment pour améliorer la fertilité des sols<sup>274</sup>. L'un des premiers producteurs d'ananas biologique du Bénin nous l'explique :

« Je suis agriculteur et j'ai fait dix ans d'agriculture conventionnelle avant de me convertir à l'agriculture biologique. Je me suis intéressé au biologique, car avec les producteurs autour de chez moi, nous avions des problèmes de fertilité des terres. Par exemple, il y a eu une grosse société d'ananas qui s'est implantée à côté de chez nous. Si vous regardez leurs terres maintenant, elles sont presque arides. On pourrait presque jouer au foot dessus ! »<sup>275</sup>

Les premiers acteurs investis dans la production et l'exportation d'ananas biologique du Bénin étaient ainsi, au départ, trois groupements de producteurs d'ananas conventionnels : la Coopération des producteurs d'ananas de Togonto (Coproato, aujourd'hui appelée Coproama, Coopérative des producteurs d'ananas et de manioc), des producteurs de l'Initiative pour la relance de l'ananas (Ira), et des producteurs de l'Union des groupements des professionnels de l'ananas de Toffo (UGpat). C'est aussi grâce à l'appui d'organisations d'aide au développement que les premières initiatives biologiques se mettent en place. À la fin des années 1990, considérant le potentiel de l'ananas béninois et les difficultés rencontrées pour la production et l'exportation d'ananas de qualité, les ONG d'appui au secteur agricole, notamment l'Afdi, Agriculteurs français et développement international<sup>276</sup>, entament des démarches de recherche de marchés en France.

---

<sup>274</sup> Entretien avec un consultant spécialisé en agriculture biologique, Calavi, Cotonou, décembre 2015.

<sup>275</sup> Entretien avec un producteur d'ananas biologique certifié, Allada, Bénin, octobre 2014.

<sup>276</sup> L'Afdi est une association d'échange et d'appui privilégié entre les syndicats et les organisations de producteurs français et africains.

En 2002, Claro<sup>277</sup>, société suisse de commercialisation de produits équitables de petits producteurs des pays en voie de développement, est à la recherche de produits équitables et biologiques (Edon Aderomou *et al.*, 2011 ; Dagba, Floquet, 2015)<sup>278</sup>. Misant sur la qualité de ses produits, elle se rapproche de l'ONG Suisse Helvetas, qui est déjà bien implantée dans toute l'Afrique de l'Ouest. Face à la demande de Claro, Helvetas se joint aux instituts de recherche locaux dans le but de concevoir des itinéraires techniques pour la production d'ananas biologique. En 2004, le premier projet d'appui à la production et à l'exportation d'ananas biologique voit ainsi le jour, porté par Helvetas et impliquant aussi l'Afdi. Sachant que la majeure partie des producteurs cultive de l'ananas conventionnel, les premières activités du projet visent à les former à la pratique biologique (Dagba, Floquet, 2015). Les services d'appui au Bénin étant structurés *via* les organisations de producteurs (OP), c'est sur elles que s'appuie le projet pour identifier les producteurs intéressés. Grâce au riche réseau de partenariat créé par l'Afdi en Afrique de l'Ouest, le projet parvient à organiser en 2004 un voyage d'études au Togo au sein d'une OP engagée dans la production et l'exportation d'ananas biologique certifié (Dagba, Floquet, 2015). Les producteurs des trois groupements bénéficient de cet échange, ainsi que l'unique transformateur d'ananas de l'époque, le Centre de séchage des fruits tropicaux (CSFT)<sup>279</sup>. 2005 marque les premiers essais de production d'ananas biologique, sur la base de la capitalisation de techniques traditionnelles locales, telles que l'association avec l'oranger, le papayer ou le bananier, potentiellement mobilisable pour l'agriculture biologique, et de formations issues de voyages d'échanges avec les producteurs togolais de Kpalimé, comme se le rappelle l'un des producteurs bénéficiaires :

« Au démarrage, on a fait des expérimentations. C'est en allant au Togo, à Kpalimé, qu'on a entendu parler pour la première fois de l'ananas biologique certifié. On cherchait à

---

<sup>277</sup> CLARO FAIRTRADE. Site officiel de l'organisation. Mise à jour 2015. Disponible en ligne à l'adresse <https://www.claro.ch/fr/>, dernière consultation le 15 décembre 2015.

<sup>278</sup> Entretien avec un producteur d'ananas biologique certifié, Allada, Bénin, octobre 2014, et entretien avec un transformateur de fruits tropicaux, Allada, Bénin, décembre 2015.

<sup>279</sup> L'entreprise privée CSFT exporte déjà de l'ananas transformé sur les marchés européens. Située dans la région d'Allada au sud du Bénin et créée par un ancien professeur du secondaire, elle exporte de l'ananas séché labellisé commerce équitable. Par son expérience dans la formation des jeunes, le fondateur de l'entreprise cherche à trouver des solutions pour la création d'emplois dans son pays grâce à l'artisanat : « Ils vont faire quoi ? Il faut les former et leur donner de quoi se professionnaliser ! » Il découvre, en partageant avec la Suisse dans le cadre d'échanges artistiques et solidaires entre établissements scolaires francophones, les techniques de séchage des fruits des transformateurs de mangue burkinabés, et y voit un potentiel pour les fruits béninois. Après un stage auprès de ces transformateurs et l'appui d'un groupe de professionnels spécialisés dans cette technologie, et avec un financement de l'ambassade de France, le centre de séchage voit le jour en 1996. Après avoir testé tous les fruits possibles et compte tenu de la demande européenne, l'ananas s'est imposé comme un produit central à commercialiser sur les marchés européens.

comprendre quel était l’itinéraire technique, quels étaient la réglementation biologique, la certification et son processus, etc. »<sup>280</sup>

Les OP du projet ont bénéficié d’autres voyages d’échanges, au Ghana en 2007, afin de comprendre les stratégies de production des rejets, ainsi qu’au Burkina Faso pour étudier les modes de fertilisation des sols (Edon Aderomou *et al.*, 2011).

Après les tentatives avec Claro, qui ne perdureront pas, le projet s’est orienté vers des transformateurs d’ananas, avec l’établissement d’un contrat de trois ans entre le CFST et Oxfam Belgique, ainsi que Oza, une ONG autrichienne. En 2009, les trois groupements de producteurs et le CSFT ont obtenu leur premier certificat biologique pour l’exportation d’ananas biologique, délivré par Ecocert et financé par le projet d’Helvetas.

Les premiers projets de production et d’exportation d’ananas certifié biologique au Bénin se caractérisent donc par des groupements de producteurs et d’exportateurs en recherche d’alternatives pour améliorer la qualité de leurs produits et ainsi atteindre les marchés d’exportation.

\* \* \*

Ces quelques éléments descriptifs sur les origines des projets d’exportation d’ananas biologique au Bénin et en Ouganda permettent de dresser plusieurs constats. Le premier est que le développement des projets de production et d’exportation d’ananas biologique certifié est plus important et plus durable en Ouganda qu’au Bénin. Le second est que leur origine présente une similitude, qui est la recherche par les exportateurs et les producteurs de débouchés lucratifs à l’exportation, mais également des points de divergence, notamment la présence de groupes de producteurs déjà formés à l’agriculture biologique par des ONG en Ouganda, ce que l’on ne retrouve pas au Bénin.

---

<sup>280</sup> Entretien avec un producteur d’ananas biologique certifié, Allada, Bénin, octobre 2014.

## ***B. Les principaux déterminants de l'essor de l'exportation de l'ananas biologique***

Malgré des points communs dans les ambitions des acteurs des deux pays, les filières d'exportation de l'ananas biologique connaissent depuis leurs débuts des niveaux de développement distincts, avec la présence en Ouganda de sept exportateurs, contre aucun exportateur pérenne au Bénin au cours des années 1990. Les premiers éléments qui permettent d'expliquer ces différences résident dans le degré de diffusion des intrants chimiques de synthèse, l'existence ou non de projets d'exportation réussis en ananas conventionnel à l'arrivée de l'agriculture biologique, et, enfin, le dynamisme des acteurs promoteurs de l'agriculture biologique au cours de l'essor des projets et des programmes d'aide au développement dédiés à l'ananas biologique certifié.

### **B.1. Le degré de diffusion des intrants chimiques de synthèse**

Comme déjà évoqué dans le cas du développement de la filière coton biologique, le degré de diffusion des intrants chimiques de synthèse a freiné l'adoption et la diffusion des techniques biologiques autour de l'ananas au Bénin. En Ouganda, au contraire, l'appui holistique des ONG pionnières a largement permis l'adoption et la diffusion de techniques biologiques chez un large nombre de producteurs regroupés et organisés, ce qui a facilité l'essor rapide des projets d'exportation d'ananas biologique certifié.

#### *B.1.1 Ouganda : une agriculture « biologique par défaut » qui facilite l'adoption de techniques biologiques*

En Ouganda, l'ananas est majoritairement produit par de petites exploitations familiales dans les régions du centre, de l'est et du sud du pays. La production ougandaise d'ananas est réalisée en monoculture ou en association avec la culture de la banane, sur des surfaces qui ne dépassent pas 0,5 ha. Généralement, les producteurs utilisent les coques issues de la séparation du grain de café, impropre à la consommation, mais très utiles pour fertiliser les sols<sup>281</sup>. Toutefois, leur prix élevé ne permet pas à tous les producteurs d'ananas d'y avoir accès (Chongtham *et al.*, 2010). Enfin, l'Ouganda, grâce à son climat particulièrement propice à l'agriculture, peut réaliser deux récoltes d'ananas par an, lui conférant ainsi un avantage comparatif (Magala *et al.*, 2010)<sup>282</sup>. Au cours des années 1990, les producteurs d'ananas ougandais utilisaient peu, voire pas d'intrants chimiques de synthèse, que ce soit des engrains

<sup>281</sup> Il faut noter que, dans la pratique biologique, il est parfois interdit d'utiliser des coques issues de la production de café si cette dernière est réalisée en agriculture conventionnelle.

<sup>282</sup> Entretien avec un salarié d'une entreprise exportatrice de fruits tropicaux biologiques, Kampala, Ouganda, août 2015.

ou des produits de lutte contre les insectes et les maladies. Cette faible utilisation de produits chimiques de synthèse au démarrage des projets d'ananas biologique s'explique par la guerre et ses conséquences, ainsi que par une absence d'encadrement de la production d'ananas par le gouvernement ougandais (*cf.* chapitre 2 et 3). Ces caractéristiques ont favorisé la production d'ananas biologique, comme nous l'ont expliqué plusieurs exportateurs d'ananas biologique :

« One of the biggest assets of Uganda is its weather, its soil and environment conditions, and the low use of chemicals. »<sup>283</sup>

« Adoption of organic was just an adjustment for our farmers, because their practices are generally chemically free. »<sup>284</sup>

Le contexte en Ouganda, décrit *supra*, ayant retardé l'arrivée des premiers produits chimiques de synthèse, les premiers exportateurs, même d'ananas conventionnel, exportaient déjà des ananas produits avec peu, voire pas d'intrants chimiques de synthèse.

#### *B.1.2 Bénin : une difficile désinstitutionnalisation des techniques conventionnelles*

Au Bénin, la production d'ananas est principalement réalisée dans les régions du sud, et donc autour des principaux centres urbains tels que Cotonou ou Porto-Novo, sur de petites exploitations familiales de 0,5 ha en moyenne. Les producteurs d'ananas béninois utilisaient déjà des intrants chimiques de synthèse au début des années 1990, généralement pour la culture du coton qu'ils détournaient sur d'autres cultures. La structuration du secteur agricole en soutien à la filière coton a facilité la diffusion importante de ces intrants au Bénin. En effet, les producteurs béninois étaient censés contribuer à l'effort national et produire du coton (*cf.* chapitre 3). Les techniques conventionnelles ont ainsi été largement diffusées à travers les OP, avec l'appui technique des Carder pour le coton (*cf.* chapitre 2 et 3). C'est encore aujourd'hui un moyen pour les producteurs d'obtenir des intrants, même non adaptés, subventionnés par l'État, qu'ils détournent souvent au profit de cultures plus rentables, dont l'ananas<sup>285</sup>.

---

<sup>283</sup> Entretien avec un salarié d'une entreprise exportatrice de fruits tropicaux biologiques, Kampala, Ouganda, août 2015.

<sup>284</sup> Entretien avec un salarié d'une entreprise transformatrice et exportatrice de fruits tropicaux, Kampala, Ouganda, août 2015.

<sup>285</sup> Entretien avec un responsable d'OP d'ananas conventionnel puis biologique, Allada, Bénin, octobre 2014.

L'intrant chimique de synthèse le plus communément utilisé est un régulateur de croissance appelé éthéphon, qui permet d'induire la floraison et de synchroniser ainsi la récolte de l'ananas. L'induction florale consiste à provoquer un stress afin que les plants d'ananas fleurissent en même temps ; le producteur pourra alors récolter des ananas mûrs au même moment. Sans cette synchronisation par induction florale, le travail de l'agriculteur est difficile et pénible. Le second intrant chimique est un produit utilisé par les producteurs béninois pour fertiliser les sols. Or, la fertilisation pose de nombreux problèmes, notamment parce que les fertilisants utilisés sont normalement destinés à la culture du coton. Leur formulation n'est donc pas adaptée à la culture de l'ananas. Ces produits sont par ailleurs mal utilisés, à des doses parfois dangereuses. Les ananas ainsi commercialisés présentent alors souvent des résidus de pesticides qui les rendent normalement impropres à la consommation (Edon Aderomou *et al.*, 2011)<sup>286</sup>.

Cette large diffusion des techniques conventionnelles a rendu incontournable la recherche de substituts à l'éthéphon pour l'induction florale en production biologique. En ananas biologique, l'induction florale est réalisée par un stress hydrique, avec de l'eau froide mélangée avec du carbure de calcium<sup>287</sup>. La large diffusion des techniques de production conventionnelle, en plus d'obliger de rechercher des produits de substitution pour la culture biologique, a par ailleurs rendu difficile la recherche et l'obtention de rejets « sains », non contaminés par des intrants chimiques de synthèse, pour la production de semences d'ananas. Cette opération a retardé les premiers développements de l'ananas biologique (Edon Aderomou *et al.*, 2011).

\* \* \*

En somme, le contexte de production agricole ougandais « biologique par défaut » a facilité l'adoption des techniques biologiques et le respect des standards biologiques pour les exportateurs d'ananas conventionnel. Le contexte de production béninois a, quant à lui, plutôt joué en défaveur de l'adoption et de la diffusion rapide de techniques biologiques, du fait de la nécessité de désinstitutionnaliser les techniques conventionnelles de production d'ananas, assez largement diffusées.

---

<sup>286</sup> Entretien avec un producteur d'ananas biologique certifié, Allada, Bénin, octobre 2014, et entretien avec un transformateur de fruits tropicaux, Allada, Bénin, décembre 2015.

<sup>287</sup> Entretien avec un transformateur de fruits tropicaux, Allada, Bénin, décembre 2015.

## B.2 L’existence ou non de projets d’exportation réussis

À la différence du coton, les filières d’exportation de l’ananas conventionnel sont plus récentes (milieu des années 1990) et moins développées. Autre différence : l’exportation d’ananas sur les marchés internationaux, et en particulier européens, suppose de répondre à des exigences de qualité et notamment de respecter des standards supplémentaires en raison de la nature du produit (périssable). Par exemple, le standard GlobalGap (anciennement EurepGap), exigé par les supermarchés européens notamment, comprend un ensemble de conditions pour les entreprises agricoles et horticoles, afin d’assurer la qualité sanitaire des aliments importés. Ce type de standards impose aux producteurs africains un suivi rigoureux de la qualité, afin de permettre une traçabilité tout au long de la chaîne de valeur. Or, c’est un organisme tiers qui réalise le contrôle qualité, dont les services représentent un coût élevé pour les petites exploitations familiales (Arinloye, 2013, p. 38) ; ce coût élevé est à la fois financier, logistique et matériel, notamment vu l’organisation que cela implique pour les producteurs. En Ouganda, ce sont les entreprises transformatrices et exportatrices qui supportent ce coût. La présence d’un tissu d’acteurs déjà familier avec les contraintes qu’engendre l’exportation de produits périssables à l’international est un facteur qui a favorisé l’exportation d’ananas biologique.

Au Bénin en revanche, ce sont les OP ou les quelques entrepreneurs privés qui supportent le coût du suivi sanitaire, soutenus par l’aide au développement. Malgré une production importante et croissante d’ananas conventionnel au Bénin (Adjovi-Ahoyo *et al.*, 2013, p. 57), son exportation à l’international est faible : en 2010, elle représentait moins de 2 % des débouchés et concernait principalement l’ananas frais (*cf.* Annexe 8). Le débouché le plus important était le marché nigérian, absorbant 40 % de la production, alors que 35 % est absorbée par les marchés locaux en 2010 (les 23 % pour la commercialisation sous-régionale). L’ananas est consommé localement en jus à hauteur de 15 % de la production ; le reste concerne le séchage de l’ananas, mais est très peu développé. Malgré des statistiques peu fiables, on constate empiriquement que l’exportation de l’ananas béninois à l’international est très faible et ne dépasse jamais les 2 % (données validées par les acteurs du secteur lors de notre enquête de terrain). Les filières d’exportation d’ananas plus développées en Ouganda qu’au Bénin ont impliqué par la suite un développement différencié similaire de leur pendant biologique.

### *B.2.1 Ouganda : des projets d'exportation réussis et un environnement plus favorable à leur maintien*

L'histoire politique et économique ougandaise (*cf.* Chapitre 2), hormis pour les filières traditionnelles de rente pour le coton et le café, avec la présence de coopératives, n'a pas favorisé une organisation très intégrée du secteur agricole<sup>288</sup> (Bibagambah, 1996). À l'arrivée des premiers exportateurs d'ananas conventionnel, les entreprises privées contractualisent directement et forment elles-mêmes les groupements de producteurs, mettant en place des pratiques en accord avec les standards étrangers, sans avoir alors à passer par des OP ou des services d'appui agricole. Ainsi, les exportateurs parviennent à fidéliser les producteurs grâce à la contractualisation et la fourniture de débouchés stables. Quand les premiers projets de production et d'exportation d'ananas biologique ont émergé, un tissu d'exportateurs locaux formés au commerce international et exportant sur les marchés européens et américains était déjà en place.

De plus, un ensemble d'organisations publiques d'appui à l'exportation sont créées afin d'accompagner ces développements (*cf.* Annexe 9). Bien que leurs performances soient limitées, faute de moyens suffisants, ces organisations marquent l'engagement politique du gouvernement ougandais en faveur de la diversification des filières d'exportation (*cf.* Annexe 9). Parmi ces organisations publiques, le *Uganda Export Promotion Board* (UEPB) récompense régulièrement les meilleurs exportateurs du pays. L'UEPB a décerné ce prix à plusieurs reprises à African Organic, l'entreprise exportatrice d'Amfri Farms<sup>289</sup>.

### *B.2.2 Bénin : problèmes de qualité et difficultés d'exporter l'ananas conventionnel à l'international*

Le faible niveau d'exportation de l'ananas béninois sur les marchés internationaux s'explique par un « manque d'opérateurs majeurs de la production, mais aussi le manque de maîtrise des infrastructures support de la compétitivité des exportations de fruits frais », et en particulier la maîtrise de la qualité (Adjovi-Ahoyo *et al.*, 2013, p. 57).

---

<sup>288</sup> Pour les autres productions, les producteurs sont organisés en groupements au niveau des districts. Cette organisation implique principalement l'enregistrement des individus ainsi que leurs activités, mais ne fournit pas de services techniques agricoles.

<sup>289</sup> African Organic et Amfri Farm ont notamment reçu le prix du meilleur exportateur de fruits et de légumes en 1998, ou encore en 2003 le prix présidentiel récompensant les meilleurs exportateurs. Amfri Farm a aussi obtenu le prix du meilleur exportateur de production biologique décerné par la compagnie aérienne Brussels Airlines en 2011.

La principale raison des problèmes de qualité renvoie au niveau de pollution élevé de l'ananas béninois induit par la culture conventionnelle. Le niveau de résidus de pesticides trouvés dans les produits à destination des marchés européens dépasse largement les seuils autorisés. Ceci s'explique par l'exigence des marchés internationaux, s'agissant notamment des dates de livraison, qui suppose pour les producteurs la synchronisation de la production d'ananas, et donc la synchronisation de l'induction florale. Or, on l'a vu, l'induction florale est provoquée par l'utilisation de l'éthéphon dans des quantités souvent importantes. En outre, l'éthéphon est parfois utilisé pour colorer les ananas en jaune/orange alors que la variété d'ananas Pain de sucre reste verte même lorsque le fruit est mûr. En effet, sur les marchés internationaux et en particulier européen, les consommateurs recherchent des ananas jaune/orange. De plus, on retrouve dans les ananas des niveaux de résidus de pesticides (MRL – *Maximum Residue Limit*) non admis sur les marchés européens et américains, c'est-à-dire supérieurs à 0,2 ppm (Arinloye, 2013, p. 31)<sup>290</sup>. Par ailleurs, l'absence d'engrais adapté à la production de l'ananas a fait que la plupart des paysans utilisent les fertilisants auxquels ils ont accès, à savoir les intrants destinés au coton, importés de Côte-d'Ivoire (Arinloye, 2013, p. 32). L'inadaptation de la composition de l'engrais affecte dès lors la qualité des fruits et dégrade la fertilité des sols (Maur, 2015). Outre ces aspects sanitaires, on peut aussi noter une forte variabilité de la qualité de ce produit fragile, des problèmes d'ordre organoleptique, ainsi que des difficultés liées à la traçabilité des pratiques culturales. Les importateurs européens ont également des exigences en matière de volumes et de standards, tels que la taille, le poids et la couleur (jaune), qui sont particulièrement contraignants<sup>291</sup>.

Contrairement à la filière coton béninoise, implantée de longue date et déjà exportatrice, qui bénéficie de l'appui d'une instance publique pour la commercialisation et le travail d'opérateurs économiques (la Sonapra), la filière ananas conventionnel dépend, pour l'exportation, des OP et de quelques acteurs privés, ainsi que l'aide au développement. De plus, le tissu d'acteurs privés exportateurs d'ananas conventionnel potentiellement capables d'exporter de l'ananas biologique est très mince. Ils n'en exportent pas, ou peu, sur les marchés européens ou américains. Ainsi, à l'arrivée des premiers projets de développement de l'ananas biologique, ce sont les OP qui deviennent les interlocuteurs privilégiés. Or, peu

<sup>290</sup> FAGES, Claire. Le Bénin interdit les exportations d'ananas coloré à l'éthéphon, RFI, 19 décembre 2016. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.rfi.fr/emission/20161219-le-benin-interdit-exportations-ananas-colore-ethephon>, dernière consultation le 24 février 2017.

<sup>291</sup> Entretien avec un transformateur de fruits tropicaux biologiques, Allada, Bénin, décembre 2015, et entretien avec un agent d'ONG, téléphone, France, juillet 2017.

d'acteurs du secteur de l'ananas sont formés à la connaissance des marchés internationaux, et plus spécifiquement aux standards. Les OP n'ont pas toujours les compétences pour porter ces dossiers, comme nous l'indique un leader d'un groupement de producteurs biologiques :

« Certaines OP au Bénin sont composées de petits producteurs ; pas d'ouverture, c'est un peu revenir en arrière. Par exemple, l'une d'entre elles, en son sein, les leaders ne sont pas représentatifs, et les gens multiplient les bêtises. Ils ne sont pas toujours compétents. Par exemple, dans le cadre de l'organisation de la foire à Niamey, on nous a mis un gars d'une OP qu'on ne voulait pas. Il était incompétent, car au lieu de nous faire dédouaner à la frontière pour nos produits, grâce à notre certificat Ecocert, il n'a pas pensé et a dû payer... Du coup, tout le bénéfice qu'on pouvait faire s'est envolé ! Les gens qui sont sur le devant de la scène ne s'intéressent qu'aux subventions ! »<sup>292</sup>

Au Bénin, l'accompagnement par les institutions publiques chargées de l'adoption de démarches de qualité par les opérateurs béninois, ainsi que l'encadrement technique agricole censé appuyer les producteurs dans l'amélioration de leurs pratiques agricoles, restent insuffisants et peu efficaces, en particulier pour l'ananas (Edon Aderomou *et al.*, 2011, p. 29 ; Arinloye, 2013 ; Maur, 2015) :

« On a envoyé un échantillon dans les laboratoires en Europe pour tester la qualité. On l'envoie en Europe, car la Dana n'a pas l'agrément pour l'exportation. »<sup>293</sup>

Les organisations d'appui sont beaucoup plus récentes, de façon générale, pour les filières non traditionnelles de rente, et les réformes institutionnelles peinent à se mettre à place (Arinloye, 2013, p. 38) :

« On avait eu l'idée de monter un programme sur la valorisation des produits locaux, et notamment en lien avec les produits biologiques. Par ce biais, on voulait amener l'État à voir l'intérêt d'améliorer et de travailler à instaurer une politique centrée sur l'amélioration de la qualité des produits agricoles. Aujourd'hui, il n'y a rien sur la qualité dans le domaine agricole. »<sup>294</sup>

Au Bénin, le faible développement de l'ananas conventionnel à l'exportation internationale explique en partie le faible niveau de développement des filières d'exportation de l'ananas biologique. Le manque de savoir-faire et d'expérience à l'exportation induit des difficultés pour la gestion de la qualité. En Ouganda, au contraire, lorsque les premiers projets d'exportations de produits biologiques démarrent, l'ananas est déjà un produit exporté par des entrepreneurs locaux, signe d'une plus grande maîtrise des exigences de qualité pour l'exportation.

<sup>292</sup> Entretien avec un responsable d'OP d'ananas biologique, Allada, Bénin, octobre 2014.

<sup>293</sup> Entretien avec un transformateur de fruits tropicaux biologiques, Allada, décembre 2015.

<sup>294</sup> Entretien avec un ancien salarié d'une OP nationale béninoise, Porto-Novo, Bénin, octobre 2015.

### **B.3 L'organisation des acteurs promoteurs de l'agriculture biologique pour le développement des projets d'ananas biologique**

En Ouganda, grâce au travail des ONG d'abord, puis au programme Epopa et à Nogamu, l'exportation d'ananas biologique certifié connaît un certain succès. On ne retrouve pas cette configuration d'acteurs engagés dans la promotion de l'agriculture biologique au Bénin, ce qui explique en grande partie les faibles développements de la filière ananas biologique dans ce pays.

#### *B.3.1 Ouganda : des acteurs promoteurs de l'agriculture biologique déjà structurés qui facilitent l'essor des projets d'exportation d'ananas*

La production d'ananas biologique a été soutenue par des ONG ougandaises religieuses et sociales (Kulika, A2N, Caritas ou encore Rucid), financées en grande partie par l'aide internationale, dont nous avons décrit l'action dans le chapitre 2. Leurs initiatives ont permis l'introduction des techniques de production biologiques en les objectivant et en les diffusant auprès de leurs réseaux de producteurs. Ces activités d'ONG ont encouragé les producteurs à adopter les techniques biologiques pour toutes leurs exploitations. Formés de manière holistique à l'agriculture biologique, les producteurs produisaient dès lors de l'ananas biologique. Les ONG intervenaient pour beaucoup dans la région centrale de l'Ouganda, qui s'avère être la principale zone de production d'ananas. Leur travail avait déjà permis de regrouper et d'accompagner les producteurs, ce qui a notamment permis d'obtenir les volumes adéquats pour l'exportation. Ces réseaux de producteurs constitués ont facilité le travail des exportateurs à la recherche de volumes adaptés, comme nous l'explique un ancien salarié de l'entreprise Biofresh :

« Actually, the main driver of organic farming here in Uganda were NGOs, those who mobilized the farmers to go there (to go to the international market), and then the private sector took it up as a business opportunity. »<sup>295</sup>

Ce dernier nous explique par la suite comment les deux premières entreprises privées exportatrices de produits biologiques certifiés, Amfri Farms et X, se sont retrouvées avec beaucoup de demandes pour des produits biologiques certifiés à la fin des années 1990, et comment elles ont été ainsi contraintes de trouver et d'organiser plus de producteurs :

« Those two companies were having a lot of demand. I was working for one of them. In my company, we were saying our core business is export ; we don't know anything about mobilizing farmers. It is not our core business, we are not, but we need and want farmers to

---

<sup>295</sup> Entretien avec un salarié de Nogamu, Kampala, Ouganda, juin 2014.

grow those products, and we cannot go out there and tell them what are all the opportunities they can find in Europe. We asked ourselves what is the best way to put those farmers together, because we had a lot of demand coming from abroad and we were not able to fulfil and we were only two companies, we could not do everything... and certainly not building the whole value chain! »<sup>296</sup>

C'est ainsi que ces exportateurs pionniers de l'exportation de produits biologiques se sont tournés vers les réseaux d'ONG.

Le travail de Nogamu et le programme Epopa ont ensuite largement contribué à la réussite des projets d'exportation d'ananas biologique. Nogamu a joué un rôle central dans le rapprochement des producteurs et des ONG avec les acheteurs étrangers, mais aussi comme organisation qui centralise les ressources de l'aide. La création de Nogamu et l'origine de ses membres (*cf.* Chapitre 2) ont rapidement permis la construction et la stabilisation de liens entre les producteurs, les exportateurs et les acheteurs étrangers, ainsi que la stabilisation d'un réseau pour l'exportation d'ananas biologique :

« So at this stage, the few stakeholders were two companies, eight NGOs. We saw a big opportunity but we needed to be united, to be together, to take this opportunity of market. »<sup>297</sup>

Le programme Epopa a aussi particulièrement encouragé le développement des projets d'exportation d'ananas, notamment *via* son soutien aux activités de Nogamu. D'après le rapport bilan d'Epopa, quatre projets d'exportation de fruits tropicaux frais et séchés, incluant majoritairement l'ananas, ont été soutenus<sup>298</sup>. Cet appui a pris plusieurs formes. Il a notamment visé des activités cruciales, telles que le paiement du coût du certificat, le recrutement des premiers techniciens de terrain, ou encore l'appui à la recherche de marchés en finançant des voyages pour la participation à des foires biologiques internationales, comme Biofach (Gibbon, 2006, p. 26)<sup>299</sup>. Une des entreprises bénéficiaires, exportatrice d'ananas biologique, évoque le rôle central que ce programme a joué à ses débuts :

« At the initial stage of the company, Epopa program came in. They supported all certification process at that time ! »<sup>300</sup>

---

<sup>296</sup> Entretien avec un salarié de Nogamu, Kampala, Ouganda, juin 2014.

<sup>297</sup> Entretien avec un salarié de Nogamu, Kampala, Ouganda, mai 2014.

<sup>298</sup> TAYLOR, Alastair. *Organic Exports. A way to a better life? Export Promotion of organic products from africa.* 2009. Epopa-Sida. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.grolink.se/epopa/Publications/epopa-experience.htm>, dernière consultation le 17 janvier 2017.

<sup>299</sup> TAYLOR, Alastair. *Organic Exports. A way to a better life? Export Promotion of organic products from africa.* 2009. Epopa-Sida. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.grolink.se/epopa/Publications/epopa-experience.htm>, dernière consultation le 17 janvier 2017.

<sup>300</sup> Entretien avec un salarié d'une entreprise exportatrice de fruits tropicaux, Kampala, Ouganda, juillet 2015.

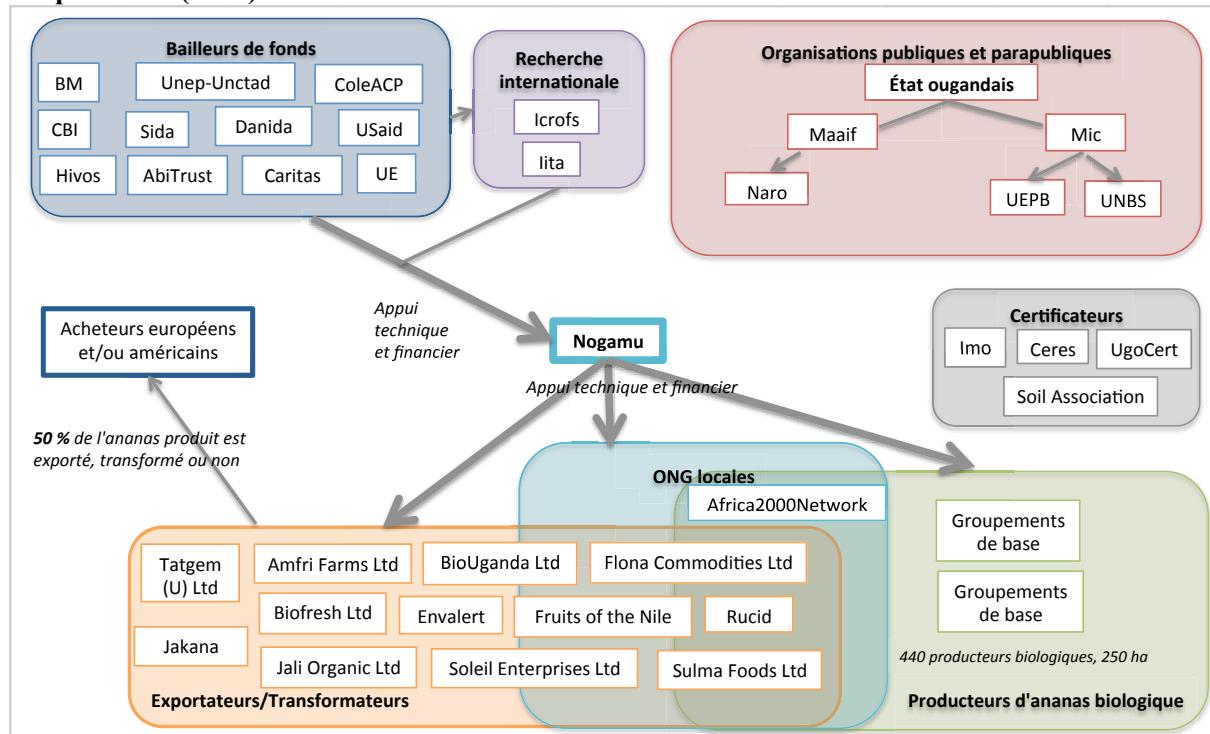
L’agence de coopération suédoise a aussi fait bénéficier des exportateurs ougandais de son réseau d’acheteurs en Europe pour sceller des marchés<sup>301</sup>. Le programme Epopa a donc facilité et permis les premiers investissements pour le lancement d’une production, transformation et exportation de l’ananas biologique certifié. D’autres programmes d’aide au développement sont venus poursuivre ces actions. Grâce à la politique libérale et à l’engagement politique du gouvernement ougandais pour l’essor des filières agricoles exportatrices, de nombreux bailleurs se sont engagés dans des programmes d’aide bi- et multilatérale dédiée à l’investissement dans le secteur privé agricole ; certains d’entre eux profiteront au développement de l’exportation de l’ananas biologique certifié. On peut citer par exemple l’entreprise AbiTrust, plateforme multiacteurs consacrée à l’investissement dans le secteur agricole. Cette plateforme et les fonds qu’elle investit proviennent principalement du gouvernement ougandais, du gouvernement danois, de l’USAid et l’UE (*cf.* Annexe 10). Elle a financé, à travers Nogamu, des projets d’installation d’unités de séchage solaire de fruits tropicaux, par exemple. Parmi les agences d’aide internationale, ce sont les agences de coopération danoises, suédoises et néerlandaises qui ont majoritairement appuyé les projets de développement de l’ananas biologique. D’autres organisations ont eu des actions d’appui plus ponctuelles à cette filière, que nous ne détaillerons pas ici, mais qui ont contribué à la stabilisation des projets d’exportation (*cf.* Annexe 10).

En somme, l’appui à l’agriculture ougandaise étant principalement investi par les ONG locales, la diffusion de pratiques biologiques et l’organisation et le regroupement de producteurs en ont été grandement facilités. Le contexte libéral, favorable aux investissements privés étrangers agricoles, a également facilité les premiers projets d’exportation d’ananas biologique. L’aide au développement a aussi joué un rôle déterminant dans l’essor de la filière ananas biologique pour l’exportation, en particulier *via* le programme Epopa. Enfin, la création de Nogamu, acteur rapidement devenu incontournable pour les projets d’aide et les demandes d’acheteurs étrangers d’ananas biologique, a permis de catalyser le développement de la filière (*cf.* Annexe 10 et Figure 13, p. 231).

---

<sup>301</sup> Entretien avec un salarié de Nogamu, Kampala, Ouganda, mai 2014.

**Figure 13 : Cartographie des acteurs ougandais de l'ananas biologique certifié pour l'exportation (2016)**



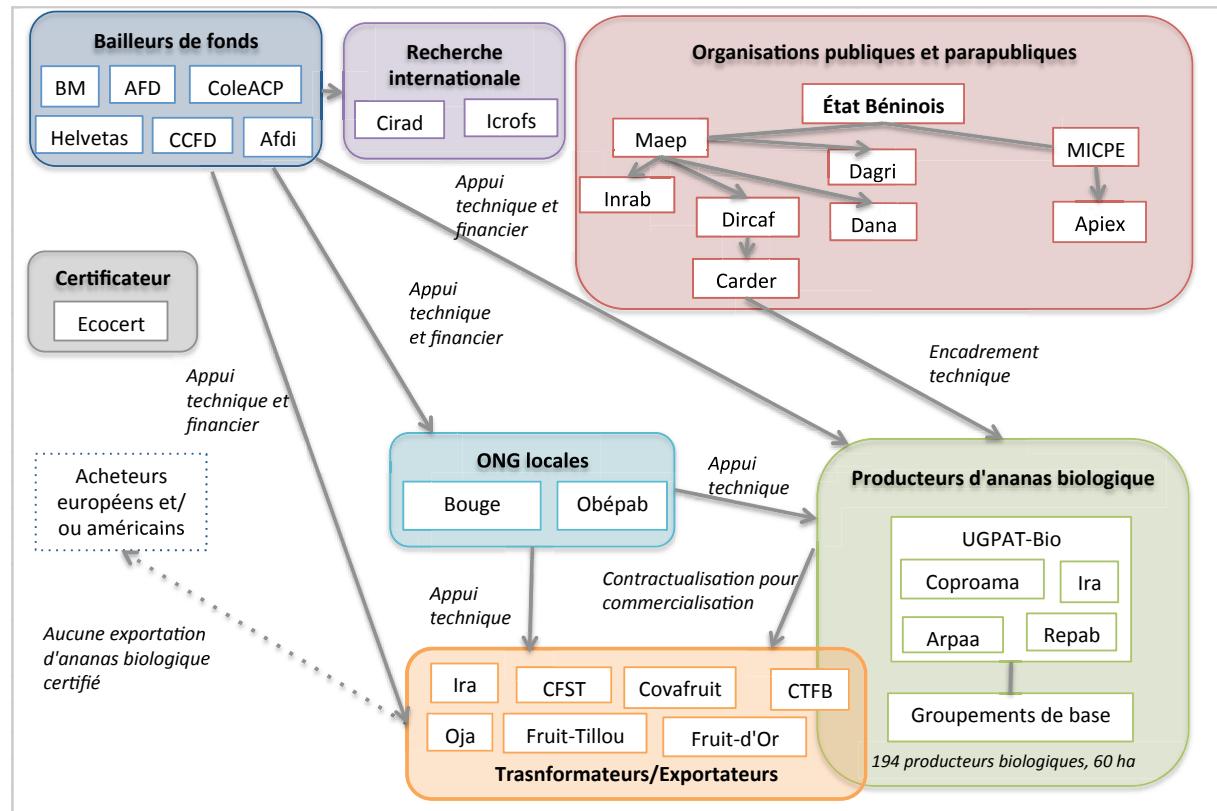
### B.3.2 Bénin : peu d'organisations ou de projets catalyseurs de l'agriculture biologique

Au Bénin, aucun producteur d'ananas n'est formé à l'agriculture biologique à l'arrivée des premiers projets d'exportation biologique. Bien au contraire, les producteurs ont très souvent adopté des techniques conventionnelles, dont l'utilisation d'intrants chimiques de synthèse. Contrairement encore à l'Ouganda, les producteurs d'ananas ne sont pas organisés en groupement de producteurs biologiques. Par ailleurs, le Bénin n'a pas d'organisation centrale à l'image de Nogamu. Bien que l'Obepab ait joué un rôle d'appui important pour le développement de la filière ananas, notamment grâce à sa connaissance et à son expertise du processus de certification pour la filière coton biologique, elle n'a pas joué, comme Nogamu, le rôle de catalyseur liant les exportateurs, les acheteurs internationaux et les producteurs biologiques.

Enfin, de manière générale, le nombre de projets et de programmes d'aide au développement financés directement pour l'ananas biologique est faible en comparaison de l'Ouganda (*cf.* Annexe 10 et chapitres 2 et 3). Les principaux appuis à la filière d'exportation de l'ananas certifié au Bénin ont été portés par des organisations traditionnellement implantées en Afrique de l'Ouest et dont l'agenda est plutôt tourné vers l'appui aux OP (par exemple l'Afdi et l'AFD). Seule l'ONG suisse Helvetas travaille et finance spécifiquement des projets en

agriculture biologique. Compte tenu du contexte de production de l'ananas béninois, le financement des premiers projets s'est naturellement orienté vers la diffusion de techniques de production biologique et la formation des producteurs et des OP à ces techniques (cas des premiers projets financés par Helvetas et l'Afdi, par exemple) plutôt que sur l'accompagnement à l'exportation (*cf. Annexe 10 et Figure 14, p. 231*).

**Figure 14 : Cartographie des acteurs béninois de l'ananas biologique certifié pour l'exportation (2016)**



\* \* \*

En Ouganda, la faible diffusion de techniques conventionnelles et le nombre important de producteurs formés aux techniques biologiques par le travail d'ONG expliquent une production rapide, en volume exportable, d'ananas biologique certifié. De plus, la présence de filières ananas déjà exportatrices a été déterminante dans le succès des exportations de l'ananas certifié biologique, car était le gage d'un savoir-faire et de compétences au sein des structures locales. La présence de Nogamu et du programme Epopa a largement contribué au lancement des projets d'exportation, que les programmes suivants sont venus stabiliser. Au Bénin, l'ananas est produit dans le sud à l'aide d'une importante utilisation d'intrants chimiques de synthèse, rendant difficile l'adoption des techniques biologiques, et avec des

conséquences néfastes sur la qualité des produits. Ces éléments expliquent pourquoi le développement des filières d'exportation de l'ananas conventionnel n'a pas décollé. L'absence d'un mouvement biologique fédérateur comme Nogamu et le faible nombre de projets dédiés au développement de l'ananas biologique expliquent son faible développement, comparativement à l'Ouganda (*cf.* Figure 13 et Figure 14).

## **C. Les jeux de pouvoir autour des ressources pour l'accès aux marchés d'exportation**

Des jeux de pouvoir naissent d'une forte compétition entre les acteurs locaux pour la maîtrise des ressources afin de stabiliser leurs accès aux débouchés internationaux. Ces jeux de pouvoir se construisent en fonction des règles du jeu en place : en l'espèce, les règles induites par la certification et l'accès aux marchés d'export, d'une part, et les configurations d'acteurs locaux investis dans le secteur de l'ananas à l'arrivée des projets biologiques, d'autre part. En complément des éléments présentés dans les parties précédentes de ce chapitre, ces jeux de pouvoir mettent en lumière les causes de la stagnation du secteur en Ouganda et la persistance des difficultés au Bénin.

### **C.1 Les règles du jeu induites par les standards des marchés étrangers**

Premièrement, comme nous l'avons déjà évoqué dans le cas du coton biologique, celui qui paie la certification est celui qui possède le certificat. En Ouganda comme au Bénin, ce ne sont pas les producteurs qui paient individuellement la certification. Bien qu'au départ, ceux-ci aient été appuyés par l'aide au développement en Ouganda, le coût du certificat est aujourd'hui largement porté par les exportateurs et/ou les transformateurs. Au Bénin, aucune OP, exportateur et/ou transformateur ne finance directement son certificat : ce sont les projets d'aide au développement qui paient. Le certificat est donc entre les mains soit des ONG qui financent, soit des OP qui reçoivent les fonds pour payer le certificat<sup>302</sup>.

En Ouganda, les entreprises exportatrices justifient leur possession du certificat par le fait que ce sont elles qui forment, organisent et supportent les coûts d'accompagnement des producteurs, comme nous l'explique l'un des exportateurs d'ananas biologique interrogé :

« It is the company that holds the certificate because we pay for all the costs ! We pay per group of producers. For us, it is 10 000 US dollars per year for the whole audit. It includes the records, inspection, services and the control of the standard respect. »<sup>303</sup>

D'après Norman Kwikiriza *et al.* (2016), le coût de la certification pour les exportateurs ougandais de fruits tropicaux varie entre 4 000 et 12 000 USD. Parfois, les acheteurs étrangers demandent d'autres certificats, notamment *Fair for life* ou *Fairtrade*, en plus de celui

<sup>302</sup> D'après Norman Kwikiriza, 2016, aucun producteur de fruits tropicaux certifié pour l'exportation ne possède le certificat biologique (Kwikiriza *et al.*, 2016, p. 26)

<sup>303</sup> Entretien avec un salarié d'une entreprise exportatrice de fruits tropicaux biologiques, Kampala, Ouganda, juillet 2015.

biologique. Cette double certification fait grimper les coûts. Toutefois, cela ne pénalise pas les producteurs en matière de production, ni en matière de gestion administrative de l'exploitation, comme nous l'explique une employée de Nogamu :

« Some farmers are certified both organic and Fairtrade. When the farmers are certified for more than two standards, it is really a lot, it is hard to keep up with farmers. Fairtrade doesn't change practices really ; it changes administrations of the farm, which is at their advantage, I think, of the farmer, because it helps them to get payment and labour. Fairtrade deals more with administrative system, farm management, fairness of people you employ, labour... »<sup>304</sup>

Cela semble pénaliser plutôt les techniciens et les salariés de Nogamu qui accompagnent les producteurs, pour suivre la production et le respect de chaque standard. D'une façon générale, si la multi-certification permet parfois d'accéder à des marchés supplémentaires, elle induit une augmentation du prix global de la certification.

Au Bénin, la quasi non-exportation de produits certifiés biologiques par manque de débouchés induit une dépendance aux projets d'aide pour le paiement du certificat. La question de la double certification ne se pose pas pour l'instant. À ce jour, aucun débouché stable n'a été établi entre les OP et un acheteur étranger : « Les organisations de producteurs ne sont pas capables d'aller chercher les marchés, on attend les ONG pour nous aider. »<sup>305</sup>

En plus de la certification biologique, les exportateurs doivent généralement répondre à d'autres critères d'accès, tels que des volumes spécifiques, des emballages de qualité, ou des fruits de taille et de poids adaptés à la demande des importateurs. Les acheteurs ont des spécifications de produits strictes, comme nous l'explique un exportateur d'ananas biologique :

« The buyer asks for small pineapples, because in Europe you have small families. They want small pineapples, small pieces between 1,4 and 1,6 kg, 1,7 kg maximum. They are not interested in the 2 kg ones. We select the small ones. The colour is not a problem, they ask for pineapples that are half yellow/half green. Actually they ask for ¼ yellow and the rest [¾] green. Some may ask for full yellow, but the German buyer want it like this. We need to clean up the pineapple before exports, and put stickers on it when we export fresh pineapple. »<sup>306</sup>

Pour obtenir un contrat avec un importateur, l'exportateur doit être en mesure de fournir dans les temps requis la quantité voulue. Une des grandes difficultés des exportateurs d'ananas est de fournir ces volumes. En effet, en Europe par exemple, les acheteurs sont des grossistes ou

<sup>304</sup> Entretien avec un salarié de Nogamu, Kampala, Ouganda, juillet 2015.

<sup>305</sup> Entretien avec un producteur d'ananas biologique certifié, Allada, Bénin, septembre 2014.

<sup>306</sup> Entretien avec un salarié d'une entreprise exportatrice de fruits tropicaux biologiques, Kampala, Ouganda, juillet 2015.

des centrales d'achat qui redistribuent ensuite dans toute l'Europe. Les volumes demandés sont donc conséquents et doivent être fournis régulièrement. Toutefois, pour les exportateurs béninois et ougandais qui travaillent avec de petites exploitations familiales, l'augmentation rapide des volumes et le suivi de la production d'un grand nombre de producteurs sont difficiles. Cette problématique est d'autant plus centrale dans le cas de l'exportation d'un produit « fragile », car périssable, tel que l'ananas. Les volumes importants demandés par les acheteurs sont ainsi un frein au maintien de la pratique biologique chez les producteurs dans certains groupements, comme nous l'explique un responsable d'OP au Bénin :

« Il y a deux groupements qui ont abandonné la certification pour des questions de leadership, mais aussi parce qu'ils ne sont pas grands dans le secteur. Ils ont du coup trop peu d'adhérents pour alimenter quelque marché que ce soit. »<sup>307</sup>

Cette contrainte suppose donc, pour les acteurs locaux, d'organiser les producteurs. En Ouganda, ce sont les entreprises privées exportatrices ou transformatrices et les ONG locales qui organisent les producteurs en groupes et qui les appuient techniquement pour aboutir à une production exportable. Au Bénin, les exportateurs-transformateurs béninois doivent travailler avec plusieurs OP pour obtenir le volume demandé. Le contrôle de la qualité de la production et de la transformation sont donc plus difficiles, comme nous l'explique un transformateur et exportateur d'ananas :

« On a essayé de travailler avec une OP qui transforme aussi, pour augmenter les volumes. Mais la qualité de leurs produits n'était pas bonne, le poids des ananas séchés ne respectait pas les normes. On avait conclu un accord avec un acheteur sur un volume et un prix. L'OP n'a pas réussi à produire, et nous, on ne produit pas autant. Ils avaient des problèmes internes au sein de leurs différents groupements. Du coup, on a perdu le marché. »<sup>308</sup>

Ces éléments démontrent la complexité pour les acteurs, dans ce contexte, de se conformer aux standards biologiques et de qualité pour accéder aux marchés internationaux. Cette complexité, à laquelle s'ajoutent parfois les configurations propres du secteur de l'ananas, rend difficile un essor plus important de ces filières.

## C.2 Les exportateurs ougandais et leurs prés carrés

En Ouganda, les règles induites par le marché international ont abouti à la création d'une filière où chaque exportateur travaille avec ses producteurs, et ne peut donc accéder à de plus

<sup>307</sup> Entretien avec un producteur d'ananas biologique certifié, Allada, Bénin, septembre 2014.

<sup>308</sup> Entretien avec un salarié d'une entreprise de transformation de fruits tropicaux biologiques, Allada, Bénin, décembre 2015.

gros marchés. Alors que les exportateurs devraient travailler ensemble, l'on observe plutôt la situation inverse, où chaque exportateur défend son pré carré.

### *C.2.1 À chacun son marché*

Comme nous l'avons vu, l'exportateur prend en charge le coût du certificat biologique et l'investissement nécessaire pour former les producteurs à l'agriculture biologique certifiée. D'après l'enquête de Norman Kwikiriza *et al.* (2016), aucun producteur ne vend d'ananas biologique certifié à plus d'un exportateur. Cette situation s'explique par le fonctionnement de la filière, et notamment par le fait que les producteurs ne possèdent pas le certificat. Afin de sécuriser leurs marchés avec les importateurs étrangers, les exportateurs ougandais ont créé des relations « privilégiées » avec leurs producteurs. Par exemple, les exportateurs Amfri Farms ou Soleil<sup>309</sup> ont créé des partenariats avec des groupes de producteurs. Amfri possède une ferme, mais elle prend en charge les producteurs depuis la production jusqu'à l'exportation des fruits tropicaux. Les exportateurs s'occupent de l'appui technique pour l'adoption du standard biologique par les producteurs. Ces derniers sont alors dépendants des exportateurs pour leurs débouchés à l'export. En outre, la diversité des standards biologiques demandés par les importateurs pour l'ananas biologique constitue un problème. Norman Kwikiriza (2016) en recense au moins trois différents : le standard public européen (UE), le standard public américain (Nop), le standard public japonais (Jas), et parfois des standards privés supplémentaires comme Demeter<sup>310</sup> (qui certifie le cahier des charges biodynamique). Ces standards concernent la production d'ananas biologique en tant que telle, mais aussi l'entreprise exportatrice, laquelle doit aussi répondre aux standards biologiques pour la transformation, et ce, d'autant plus si elle transforme sur son site.

Cette diversité de standards est un frein à l'exportation de volumes accrus de produits biologiques certifiés. Par exemple si l'exportateur souhaite trouver un marché complémentaire pour ses produits, il devra se conformer aux standards demandés par le nouvel acheteur. Cet exportateur se retrouvera alors à devoir payer pour deux certificats biologiques ou des certificats supplémentaires. Cela complexifie la situation, puisque l'exportateur doit en conséquence maîtriser le contenu des nouveaux standards, les faire appliquer par « ses » producteurs et en supporter le coût supplémentaire. Pourtant, en

---

<sup>309</sup> Soleil est l'entreprise créée par l'ONG Africa 2000 Network afin de trouver des débouchés à leurs producteurs formés à l'agriculture biologique.

<sup>310</sup> Entretien avec un salarié de Nogamu, Kampala, Ouganda, juillet 2015

pratique, en ce qui concerne la production par exemple, les différences entre les standards sont faibles<sup>311</sup>. Du point de vue de l'acheteur, aucune négociation n'est possible : l'exportateur doit garantir le respect du standard demandé. Ainsi, un exportateur qui a plus de produits certifiés biologiques que ceux demandés par son client européen ne pourra pas exporter le surplus sur les marchés américains. Généralement, l'exportateur ne valorise pas l'intégralité de la production d'ananas certifiée. En effet, soit elle ne correspond pas aux critères de qualité exigés par l'acheteur (les ananas ougandais appréciés localement sont généralement trop gros pour le consommateur européen), soit l'acheteur n'a pas besoin de plus de volumes.

Dans ce contexte, les exportateurs pourraient être tentés de mettre leurs productions en commun. Cependant, l'histoire des différents projets d'exportation et la petitesse du secteur ont engendré de fortes compétitions entre exportateurs, qui ne souhaitent donc pas travailler ensemble. Les pionniers de l'exportation d'ananas biologique ont montré la voie et formé plusieurs acteurs ougandais à l'agriculture biologique, du technicien au responsable marketing, en passant par les producteurs. Avec l'évolution du secteur et la demande de compétences au sein de nouvelles organisations et entreprises, certains acteurs sont partis vers d'autres projets. Les pionniers se sont sentis trahis, comme l'illustre ce conflit provoqué par le départ d'un employé d'une compagnie d'export pour l'organisation Nogamu :

« There is a fight between X and one export company [Y]. The reason why X left Y is because X was doing too much things. People at Y didn't like the fact that X left them, because they trained X and so on, so those people felt it was not a good time to leave them, still needed to help them for some time so they invested for something on X ! X left as well as another person [W] from Y. They joined and created a new one [company Z]. So people from Y didn't take it the right way ! »<sup>312</sup>

Par ailleurs, des conflits internes au sein de certaines entreprises, entre actionnaires en particulier, ont créé des dissensions et une forte compétition entre exportateurs pour fidéliser les acheteurs, et donc maîtriser le réseau de commercialisation :

« The worst thing for Y that happened is when one of the main shareholder who started buying from them left them also, and quit the ownership of the company to start a new export company [Z]. Y thought its former employees convinced the shareholder to leave him ! [...] So when W started his own company, he knew all the sellers, and had a very good relationship with them. »<sup>313</sup>

---

<sup>311</sup> Entretien avec un salarié de Nogamu, Kampala, Ouganda, juillet 2015.

<sup>312</sup> Entretien avec un salarié de Nogamu, Kampala, Ouganda, juillet 2015.

<sup>313</sup> Entretien avec un salarié de Nogamu, Kampala, Ouganda, juillet 2015.

Avec l'aide de Nogamu, certains nouveaux acteurs du secteur, en particulier des transformateurs et des exportateurs, ont bénéficié d'appui pour démarrer leurs activités et être fournis en produits biologiques. Sachant que certains exportateurs n'exportent pas toute leur production certifiée biologique, faute de marché ou de capacité de transformation, leurs producteurs se tournent vers d'autres exportateurs avec l'appui de Nogamu. L'organisation a donc mis en lien des producteurs d'ananas biologique d'entreprises déjà exportatrices avec ces nouveaux transformateurs/exportateurs, créant par conséquent des mécontentements :

« Y hates T, because T takes pineapples from their farm because they do not have their “own” producers. »<sup>314</sup>

« All those exporters companies are competing with each other. Each exporter needs farmers, they are all competing to get the producers working for them. They don't want to share their farmers. »<sup>315</sup>

Le processus de certification et de contrôle a engendré une dépendance des producteurs aux exportateurs, qui prennent en charge les coûts induits par ce processus, créant ainsi une forte possessivité des exportateurs vis-à-vis de leurs groupements de producteurs. Par ailleurs, les exigences des marchés étrangers font que ces exportateurs peuvent difficilement passer d'un marché à un autre. Plutôt que de travailler ensemble, les exportateurs défendent leurs prés carrés et considèrent chaque nouvel acteur comme un compétiteur.

#### *C.2.2 Les stratégies de Nogamu pour créer une dynamique collective : UgoCert et Orgut*

Face aux difficultés de la filière de l'ananas biologique et afin d'aider les producteurs à exporter plus de produits biologiques, Nogamu a créé, avec l'appui de l'aide au développement, UgoCert et Orgut.

UgoCert est une entreprise de certification par tierce partie créée en 2004 avec l'appui du programme Eropa et d'Ifoam, avec pour mission de certifier tous les produits biologiques destinés à l'exportation internationale. L'idée était de faire accréditer UgoCert par les différentes instances publiques des zones d'importation. C'est pourquoi, par exemple, UgoCert a demandé l'accréditation à l'Union européenne afin de pouvoir certifier le standard public biologique européen. En bénéficiant de l'accréditation comme organisme certificateur du standard biologique européen, UgoCert pouvait réduire le coût de la certification et

---

<sup>314</sup> Entretien avec un salarié de Nogamu, Kampala, Ouganda, juillet 2015.

<sup>315</sup> Entretien avec un chercheur spécialiste de la filière ananas biologique, Kampala, Ouganda, août 2015.

faciliter l'adoption de plus d'un standard (en étant accrédité par plusieurs pays et régions du monde), et ainsi faciliter la recherche groupée de plus gros marchés d'exportation. Mais cela n'a pas été le cas tout de suite.

UgoCert a tout d'abord permis une certaine réduction des coûts de certification en créant des partenariats avec des organismes de certification internationaux. Par exemple, Imo (organisme de certification basé en Suisse) fut le premier organisme de certification étranger avec lequel UgoCert a créé un partenariat. Ce partenariat a permis à Imo de mobiliser les inspecteurs d'UgoCert formés par leurs soins sur le terrain pour l'inspection des groupes de producteurs et des unités de transformation. En bénéficiant de cet appui de terrain, Imo a réalisé des économies, n'ayant plus besoin d'envoyer des inspecteurs européens sur le territoire ougandais, tout en le conservant. C'est ce que nous explique une salariée de Nogamu :

« Because back then, UgoCert wasn't accredited, so they would use their local inspectors to audit and to do that works and the certification decision will be taken by the certification body with the partnership. ».<sup>316</sup>

Suite à des malentendus entre le responsable d'UgoCert et celui d'Imo, le partenariat s'est interrompu en 2010. Ceres et UgoCert ont alors créé un nouveau partenariat :

« Yes, the partnership was at the beginning probably for UgoCert to be sustainable, it made sense for it to partner to an international certification body. So that UgoCert will concentrate on inspection and the international certification body will issue the certificate which will have a European recognized mark. So the first partnership was Imo, but it didn't last long. Imo had interest of completed and taking over UgoCert. But UgoCert has been a shareholding<sup>317</sup>. The shareholders didn't like that and rejected the idea. We wanted to maintain UgoCert as a local certification body. So Imo decided to abandon UgoCert. Then the new certification body decided to partnership with UgoCert was Ceres. [...] This new partnership between Ceres and UgoCert was created for the same reason we created the partnership with Imo. But the EU accredited us in 2008. It was then possible for UgoCert to do the certification for the EU market without Ceres' help. ».<sup>318</sup>

L'accréditation d'UgoCert par l'Union européenne en 2013 lui a ensuite permis de s'affranchir en partie de ce type de partenariat.

« But I think last year, they have been accredited by the EU. So now they can give you a direct certificate from UgoCert and not going through Ceres. I think it is much cheaper, and also a lot more control then if they were working for somebody else. ».<sup>319</sup>

---

<sup>316</sup> Entretien avec un salarié de Nogamu, Kampala, Ouganda, juillet 2015.

<sup>317</sup> La plupart des actionnaires sont aussi membres de Nogamu. Nogamu est l'un des actionnaires majoritaires.

<sup>318</sup> Entretien avec un ancien salarié de UgoCert, Kampala, Ouganda, juin 2014.

<sup>319</sup> Entretien avec un salarié de Nogamu, Kampala, Ouganda, juin 2014.

Cependant, les acheteurs étrangers n'ont jamais fait appel aux services d'UgoCert, bien qu'elle fût reconnue et accréditée par l'Union européenne entre 2013 et 2015. En effet, ces importateurs avaient déjà des partenariats établis avec des organismes de certification européens, comme nous l'explique un ancien salarié d'UgoCert :

« But the challenge was that most projects which were sustainable and would demand for certification services were from Europe. So by the time they would come here, they would have already created their own linkages, as far as certification services were concerned. They would not demand for UgoCert certification. So they would come maybe based on Imo or Ceres or so on. They would never come through UgoCert. That is why UgoCert finally failed to have directly certified for the European market during that period. »<sup>320</sup>

Malgré ces difficultés, cette organisation a permis de réduire les coûts de la certification par tierce partie.

L'autre initiative portée et poussée par Nogamu avec l'appui de l'aide au développement est, en 2014, la création d'Orgut, une entreprise privée ougandaise exportatrice. Orgut est une entreprise ougandaise à but lucratif, soutenue par le projet *Trademark East Africa Challenge Fund* (Trac), lui-même financé par l'initiative est-africaine *Trademark East Africa* (TMEA) (cf. Annexe 10)<sup>321</sup>. L'objectif d'Orgut est de valoriser l'export de fruits tropicaux frais et transformés et, plus spécifiquement, de valoriser l'ananas certifié par tierce partie qui ne trouve pas preneur sur les marchés internationaux. Orgut exporte donc les produits biologiques certifiés (ou non) produits par les entreprises et producteurs membres de Nogamu sur des marchés autres qu'européens, japonais ou américains, tels que les Émirats arabes unis. L'entreprise organise l'assemblage des volumes des produits en vrac que les membres ont « sur les bras » et tente de trouver des marchés. Un salarié y est employé à plein temps. Il prend les commandes et organise la collecte et l'envoi sur les marchés à l'export. Orgut bénéficie de l'appui technique et logistique de Nogamu, qui donne ainsi du travail et une rémunération à ses salariés ; c'est une manière pour Nogamu de trouver une solution pour générer un revenu et moins dépendre de l'aide au développement :

« At the end of the month, Nogamu gets paid by Orgut since they use consultant and Nogamu staff. »<sup>322</sup>

---

<sup>320</sup> Entretien avec un ancien salarié de UgoCert, Kampala, Ouganda, juin 2014.

<sup>321</sup> TRAC. Site officiel du programme Trademark East Africa Challenge Fund. Disponible en ligne à l'adresse <http://trac-fund.com/project/nogamu/>, dernière consultation le 10 avril 2017.

<sup>322</sup> Entretien avec un salarié de Nogamu, Kampala, Ouganda, juillet 2015.

Avec l'appui de projets d'aide au développement, Nogamu poursuit la recherche de débouchés pour ses membres. Pour cela, la création de marchés locaux dédiés à l'agriculture biologique est encouragée, afin de valoriser les produits biologiques certifiés rejetés par les marchés internationaux. Nous étudierons plus amplement ces dynamiques de développement dans le chapitre suivant.

En somme, malgré un fort essor de la filière ougandaise d'exportation d'ananas certifié biologique dans les années 1990 et 2000, son développement stagne depuis 2010. La forte compétition entre les exportateurs, qui se « disputent » les producteurs biologiques certifiés, en est la principale cause. Cette situation rend difficile la coopération entre exportateurs pour regrouper les volumes et rechercher de plus gros marchés. Nogamu, avec UgoCert et Orgut, ainsi que l'appui de l'aide au développement, tente de trouver des solutions, avec néanmoins des résultats encore peu significatifs.

### **C.3 Bénin : les configurations de la filière ananas comme frein à l'exportation**

Au Bénin, les organisations de producteurs (OP) comme structures d'organisation de la production sont un élément central pour expliquer le faible développement de la filière ananas. Ce système n'a pas facilité le développement de la dimension commerciale des coopératives (*cf. Chapitre 2*)<sup>323</sup>. Bien que ce statut soit en cours de modification depuis 2013, les changements dans la pratique des organisations se font attendre<sup>324</sup>. Il ne s'agit pas ici de retracer l'histoire des OP au Bénin, mais de mettre en lumière l'organisation de la production agricole autour de l'ananas, car cela permet d'éclairer les trajectoires de développement de l'exportation de l'ananas biologique certifié. Dans les rapports de la littérature grise, les problèmes de leadership au sein de la filière ananas sont souvent présentés en tant que frein (Edon Aderomou *et al.*, 2011)<sup>325</sup>. Pour autant, les modalités et les conséquences de ces problèmes concrets rencontrés par les acteurs sont moins souvent détaillées. Nous évoquerons d'abord les contours des problèmes de leadership, et en particulier les enjeux d'accès aux ressources qui leur sont liés. Il s'agira ensuite de voir comment la structuration du marché local influence négativement les dynamiques de la filière ananas biologique d'exportation.

<sup>323</sup> CARON, Delphine, 2013. *Etat des lieux et analyse contextuelle des organisations professionnelles agricoles au Bénin*. Cotonou, Bénin. Afdi.

<sup>324</sup> CARON, Delphine, 2013. *Etat des lieux et analyse contextuelle des organisations professionnelles agricoles au Bénin*. Cotonou, Bénin. Afdi.

<sup>325</sup> CARON, Delphine, 2013. *Etat des lieux et analyse contextuelle des organisations professionnelles agricoles au Bénin*. Cotonou, Bénin. Afdi.

### *C.3.1 Une configuration des OP d'ananas défavorable aux producteurs biologiques*

En 2016, il n'y avait au Bénin aucune OP nationale représentative et reconnue des producteurs d'ananas biologique. Ces derniers étaient donc membres d'OP qui rassemblaient des producteurs d'ananas conventionnel. Or, la structuration des OP de la filière ananas béninoise est complexe et conflictuelle, rendant compliquée la défense des intérêts des producteurs biologiques. Être membre d'une OP « porte-parole » auprès du gouvernement pour un secteur donné est particulièrement important, car cela permet l'accès aux financements publics et aux gros programmes d'aide au développement.

Plusieurs OP interviennent nationalement pour la filière ananas. Il y a tout d'abord l'Association des producteurs de fruits et légumes au Bénin (APFB), qui ne soutient pas uniquement la filière ananas. Il y a ensuite la Fédération nationale des organisations des professionnels de l'ananas du Bénin (Fénopab). L'UE a poussé pour la création de celle-ci dans les années 1990. Aujourd'hui, le gouvernement béninois la reconnaît comme interlocuteur privilégié pour la filière ananas. Elle est consultée pour le développement des plans stratégiques du gouvernement, ainsi que pour la mise en œuvre de certains programmes. Les OP régionales accusent cette OP de ne représenter que les intérêts de son leader et de n'avoir aucune représentativité chez les producteurs d'ananas à la base<sup>326</sup>. Enfin, il y a la Fédération des groupements d'intérêts économiques des producteurs d'ananas (FGIEA), qui est une fédération dont les acteurs de terrain ne connaissent pas vraiment les activités. Sur le plan régional, deux OP sont référencées : l'Association régionale des producteurs d'ananas de l'Atlantique (Arpa-Atl), créée en 1995, et le Réseau des producteurs d'ananas du Bénin (Répab), créé en 2003<sup>327</sup>. L'Arpa-Atl n'est plus active depuis que l'Afdi ne lui procure plus de financements : « Avec l'arrêt des financements de l'Afdi, l'organisation de producteurs

---

<sup>326</sup> KOUGNANDE, Cyrienne, 2016. Crédit d'une inter profession dans la filière ananas : le Répab dénonce son exclusion, *Matin Libre*, mise à jour le 15 décembre 2016. Disponible en ligne à l'adresse <https://matinlibre.com/index.php/economie/item/9427-creation-d'une-inter-profession-dans-la-filiere-ananas-le-repab-denonce-son-exclusion>, dernière consultation le 10 avril 2017.

<sup>327</sup> Le Répab et l'Arpa sont tous deux membres de la Fédération des unions des producteurs agricoles du Bénin (Fupro). La Fupro est le regroupement de paysans le plus structuré et le plus étendu du Bénin. C'est une OP qui s'est d'abord structurée autour de la filière coton, puis qui, depuis 2006, s'est élargie à d'autres filières organisées. De par son histoire et ses nombreuses activités autour de la production du coton, la Fupro a toujours bénéficié d'une bonne écoute de la part du gouvernement béninois. La création en 2006 de la Pnoppa, impulsée par le Roppa, vise mettre sur pied un porte-parole de toutes les OP du Bénin, coupant un peu l'herbe sous le pied des nouvelles orientations de la Fupro. La création de la Pnoppa a surtout permis au leader de la Fénopab de poursuivre la maîtrise des réseaux en devenant secrétaire de la Pnoppa. Malgré la création de la Pnoppa, la Fupro reste une OP légitime et influente, car elle a, au fil des années, gagné sa place d'interlocuteur sérieux du secteur agricole.

Arpa ne fonctionne plus »<sup>328</sup>. Le Répab, lui, est une organisation qui s'est créée sur la base des activités déjà menées au sein d'un groupement d'OP plus ancien, l'UGpat. La création de ce réseau émane d'une stratégie des paysans en vue d'être mieux représentés auprès du gouvernement béninois et de « déboulonner » la Fénopab<sup>329</sup>. Le Répab est présenté comme une OP légitime, car il possède une « base d'adhérents claire », contrairement à la Fénopab, dont les membres ne seraient même pas tous producteurs d'ananas<sup>330</sup>.

Au sein de ces différentes OP se trouvent plusieurs groupements de producteurs organisés autour de coopératives communales, d'unions communales ou encore de simples groupements de producteurs. Certains groupements de producteurs, à l'échelle communale, ne sont membres d'aucune OP régionale ou nationale. Quant aux producteurs biologiques, ils ne bénéficient d'aucune OP spécifique ; ils sont issus de différents groupements, composés principalement de producteurs d'ananas conventionnel. Afin de faciliter la certification et la mise en place d'un système de contrôle interne, les producteurs biologiques ont été regroupés dans un groupement appelé UGpat bio (Edon Aderomou *et al.*, 2011, p. 25). Cette nouvelle OP n'empêche pas les producteurs de maintenir leur adhésion et leur attachement aux OP traditionnelles, et ce, d'autant plus que l'exportation de l'ananas biologique ne se pérennise pas.

Les producteurs biologiques appartiennent en grand nombre au Répab, qui leur permet notamment d'obtenir des financements d'aide au développement. Mais la filière ananas conventionnelle dysfonctionne, et le Répab et l'Arpa ne parviennent pas à défendre pleinement leurs intérêts et à se positionner comme interlocuteurs pour la mise en œuvre des projets, car la Fénopab est le principal interlocuteur de ce point de vue. La Fupro ayant des capacités de représentation au sein de la Pnoppa et auprès du gouvernement, le Répab y adhère afin de se positionner stratégiquement dans les réseaux. Un salarié de la Fupro nous décrit ces différentes manœuvres comme « une guerre de leadership pour maîtriser un réseau »<sup>331</sup>.

---

<sup>328</sup> Entretien avec un salarié d'une OP nationale, Porto-Novo, Bénin, octobre 2015.

<sup>329</sup> KOUGNANDE Cyrienne, 2016. Crédit à l'interprofession dans la filière ananas : le Répab dénonce son exclusion, *Matin Libre*. Mise à jour le 15 décembre 2016. Disponible en ligne à l'adresse <https://matinlibre.com/index.php/economie/item/9427-creation-d'une-interprofession-dans-la-filiere-ananas-le-repab-denonce-son-exclusion>, dernière consultation le 10 avril 2017.

<sup>330</sup> Entretien avec un ancien salarié d'une OP nationale, Porto-Novo, Bénin, octobre 2015, et entretien avec un salarié d'ONG, téléphone, France, juillet 2017.

<sup>331</sup> Entretien avec un salarié d'une OP nationale, Porto-Novo, Bénin, octobre 2015.

Le positionnement stratégique du leader de la Fénopab apparaît comme un frein au développement de la filière ananas, car il ne permet pas aux autres OP et producteurs à la base de bénéficier de financements de l'aide au développement. Par exemple, le Projet d'appui à la diversification agricole, Pada, financé par la Banque mondiale dans le cadre du programme Procad (Programme cadre d'appui à la diversification agricole)<sup>332</sup>, censé soutenir en partie la filière ananas (*cf.* Annexe 10), n'a ni consulté ni inclus le Répab et l'Arpa dans son élaboration, et encore moins dans sa mise en œuvre :

« Le projet Procad, avec le Pada, porte en partie sur l'ananas. Dans ce gros programme, le Répab n'a pas été inclus ni impliqué dans le projet. C'est un politique devenu président de la chambre d'agriculture dans le sud du Bénin (Cnab) qui s'est approprié le projet, et qui est en train d'installer une ferme à Sémé pour la production d'ananas. »<sup>333</sup>

Le leader de la Fénopab participe ainsi à des formes de clientélisme, les programmes étant un moyen pour le gouvernement béninois de maintenir ses alliances politiques. C'est ce que nous explique un leader d'OP :

« Le gouvernement a proposé un projet qui s'appelle Pada, financé par la Banque mondiale (BM). Des experts sont venus des USA pour étudier la filière ananas. Ils ont fait une étude de faisabilité, et puis le Maep a choisi une personne-ressource pour se charger du programme au niveau du Maep. L'expert de la BM a réalisé son étude de faisabilité, mais n'était plus là pour la mise en œuvre. Le projet n'a pas eu de répercussion sur nous, mais c'est encore allé dans les poches des ministres, qui ont construit de gros immeubles partout ! Les agriculteurs n'ont pas reçu les formations qu'ils devaient. Je ne peux pas dire ça, car c'est à mes risques et périls, mais tout le monde le voit ! Moi, j'ai défendu certains projets et, à l'exécution, je n'ai plus jamais été sollicité. On n'a jamais eu les formations, une fois le contrat signé entre l'État et la BM, c'est fini, l'argent n'est plus entre leurs mains, ils ne peuvent plus rien faire. [...] Les gens dans les projets sont nommés compte tenu de leurs régions, pour satisfaire des enjeux électoraux. [...] Ils font les agneaux devant les partenaires. Une mascarade ! Une fois que le partenaire a signé, ils deviennent des loups. Derrière chaque projet, il y a un sous-aspect politique. »<sup>334</sup>

---

<sup>332</sup> Le projet d'appui à la diversification agricole (Pada) et le Projet de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO) sont des programmes financés par la Banque mondiale et le gouvernement béninois. Ces projets ont officiellement démarré en 2015 pour une durée prévue de 5 ans. Le budget prévu est de 54 millions d'euros pour le Pada et de 15 millions d'euros pour le PPAAO. Le Pada et le PPAAO sont des projets coordonnés par la structure Procad. L'une des filières prioritaires sélectionnées est la filière ananas. Les projets ne visent pas particulièrement l'agriculture biologique, bien au contraire, mais les organisations de producteurs biologiques avaient été sollicitées au départ pour faire un état des lieux des besoins

(PROCAD. Programme cadre d'appui à la diversification agricole, site officiel du programme, mise à jour en 2013. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.procad.org/>, dernière consultation le 21 octobre 2015).

<sup>333</sup> Entretien avec un salarié d'une OP nationale, Porto-Novo, Bénin, octobre 2015.

<sup>334</sup> Entretien avec un producteur d'ananas biologique certifié, Allada, Bénin, septembre 2014.

Je n'en saurai pas plus, car selon les termes de l'intéressé : « Tu es un peu trop petite pour t'attaquer à ces aspects. »<sup>335</sup>

Par cet exemple, on voit bien les avantages pour les organisations de maîtriser les réseaux qui leur donnent accès aux ressources de l'aide au développement. De nombreux partenaires de l'aide, tels qu'Helvetas, l'Afdi ou la Fupro, considèrent le Répab comme l'interlocuteur légitime pour la filière ananas, mais cela ne suffit pas pour obtenir les ressources nécessaires. Le fort clientélisme présent au sein de la filière ananas conventionnel coupe les producteurs biologiques d'importants financements du gouvernement et des budgets d'aide au développement. Leur position au sein de la filière ananas conventionnel les rend en outre invisibles.

### *C.3.2 Une compétition forte sur les marchés locaux*

Contrairement à la production de coton, qui est quasiment entièrement exportée hors du continent africain, l'ananas est un produit consommé nationalement, mais aussi dans toute l'Afrique de l'Ouest. Le Bénin est un petit pays de 10 millions d'habitants, à l'ouest du géant nigérian, qui compte plus de 160 millions d'habitants. L'ananas est fortement demandé sur les marchés nigérians en particulier la variété Pain de sucre très appréciée, font qu'une grande partie de cette production y est exportée. Les chiffres précis des quantités envoyées au Nigéria sont difficiles à estimer, puisque le transfert se fait par les marchés informels et que le gouvernement n'a pas les ressources pour effectuer le contrôle des produits qui passent les frontières. Les transformateurs l'ont bien compris et transforment l'ananas en jus pour l'exporter sur ce marché très lucratif.

Le prix de l'ananas, du fait de cette très forte demande nigériane, est attractif pour les producteurs béninois. Entre juillet et septembre, ce prix est particulièrement élevé, car il s'agit d'une période de fêtes musulmanes (Arinloye, 2013, p. 36). Durant cette période, les commerçants nigérians sont très présents et viennent dans les champs des producteurs leur acheter leur production. Les acteurs du secteur rapportent à ce sujet de nombreux témoignages. Par exemple, ils expliquent que, malgré des contrats passés avec certains commerçants ou transformateurs béninois en amont de la récolte, les producteurs vendent au plus offrant. Ainsi, les commerçants qui viennent au « bord du champ » à ce moment-là, et qui

---

<sup>335</sup> Entretien avec un producteur d'ananas biologique certifié, Allada, Bénin, septembre 2014.

offrent un bon prix, repartent avec les produits. Sur le marché de l'ananas, la concurrence est donc très forte.

Dans ce contexte fortement concurrentiel, la production biologique apparaît donc très contraignante pour des gains incertains :

« Il faut respecter le cahier des charges, faire attention à la couleur, faire l'étiquetage, répertorier les différents travaux réalisés dans le champ pour la traçabilité des produits, et au final l'exportateur ou l'importateur ne prend pas toute la production. Le producteur biologique doit quand même trouver un autre débouché pour le reste de sa production, car il ne consomme pas tout ce qu'il reste. »<sup>336</sup>

Ainsi, la forte demande pour l'ananas sur les marchés locaux et régionaux, et les contraintes importantes induites par l'adoption des techniques biologiques et le respect des standards n'incitent pas les producteurs béninois au maintien d'une production biologique.

\* \* \*

Que ce soit au Bénin ou en Ouganda, la compétition entre acteurs pour l'accès aux marchés d'exportation a fait stagner l'essor des filières d'exportation de l'ananas biologique. Toutefois, les contraintes ne s'exercent pas de la même manière au Bénin et en Ouganda, du fait d'un contexte différent. L'organisation du secteur agricole en est un élément, avec d'un côté, en Ouganda, une absence d'organismes publics d'appui à la production, ce dont se chargent principalement par les ONG ; et de l'autre, au Bénin, la création d'organisations privées de producteurs, les OP, représentant les intérêts des producteurs et chargées de l'appui à la production et à la commercialisation. Ainsi, en Ouganda, à l'émergence de projets en agriculture biologique, les exportateurs, avec l'aide des ONG pionnières, prenaient en charge la plus grande partie de l'encadrement technique biologique, ainsi que l'appui à l'exportation et au processus de certification. Au Bénin, ce sont plutôt les OP, appuyées par les ONG partenaires, qui ont pris en charge l'encadrement technique de la production et l'appui à l'exportation biologique. En Ouganda, nous avons souligné le rôle central et particulièrement actif de Nogamu dans la structuration de la filière d'exportation de l'ananas biologique, avec notamment la création du certificateur local UgoCert afin de diminuer les coûts de certification, et d'Orgut afin de valoriser le restant de la production certifiée sur des marchés alternatifs. Pourtant, différents freins à l'essor de l'export persistent, que ce soit en Ouganda, avec des exportateurs qui défendent leurs prés carrés et se livrent une concurrence féroce, et

---

<sup>336</sup> Entretien avec un salarié d'ONG, téléphone, France, juillet 2017.

au Bénin, du fait d'un secteur faiblement efficace et attractif à cause des dysfonctionnements des OP du secteur ananas, desquels dépendent les producteurs d'ananas biologique. Le contexte béninois apparaît particulièrement difficile pour le développement des filières d'exportation de l'ananas biologique. En effet, à ce jour, aucune organisation structurante pour la défense des intérêts des acteurs ou pour la stabilisation du secteur biologique, telle que Nogamu en Ouganda, n'existe au Bénin. L'Obepab pourrait jouer ce rôle à l'avenir.

### ***Conclusion du chapitre***

Les filières d'exportation d'ananas biologique au Bénin et en Ouganda reposent sur les acteurs locaux, qui se saisissent de nouvelles opportunités de marché à partir de la fin des années 1990. Plusieurs d'entre eux étaient déjà producteurs et exportateurs d'ananas conventionnel. L'essor de ces filières d'exportation est toutefois bien distinct entre nos deux pays d'étude, avec un succès plus important en Ouganda.

Ces différences importantes s'expliquent par un contexte ougandais beaucoup plus favorable à la production biologique et à l'exportation qu'au Bénin. Premièrement, en Ouganda, les projets d'ONG locales et internationales d'appui à la production, qui sont venus se substituer à tout encadrement par les pouvoirs publics, ont facilité l'adoption de techniques biologiques, et donc la production d'ananas biologique. Au Bénin, les Carder encadrent la production avec les OP qui, en outre, représentent les intérêts des producteurs. Les OP jouent un rôle d'appui complémentaire au service d'encadrement de l'État au secteur agricole en fournissant des appuis techniques et des appuis à la commercialisation, facilitant la diffusion d'un modèle de production conventionnel qui a freiné et contraint l'adoption des pratiques et des normes biologiques. Deuxièmement, à l'arrivée des projets d'ananas biologique en Ouganda, des exportateurs étaient déjà présents sur le territoire, ce qui n'était pas le cas au Bénin, où les exportations d'ananas conventionnel sont faibles et surtout instables dans le temps. Ce développement plus important des filières d'exportation en Ouganda s'explique par un environnement plus favorable, avec peu de problèmes de qualité, un engagement politique plus important depuis le milieu des années 1990 pour la diversification des filières d'exportation, et des services publics d'appui aux exportations plus efficaces qu'au Bénin. Les exportateurs d'ananas béninois ne bénéficient pas de ce contexte favorable et souffrent d'importants problèmes de qualité (résidus de produits chimiques notamment) de leurs produits à cause de la plus large diffusion des techniques agricoles conventionnelles. Par ailleurs, au Bénin, des problèmes de leadership au sein de la filière ananas empêchent les producteurs biologiques d'avoir accès aux financements. À cela s'ajoute la forte demande pour l'ananas sur les marchés régionaux (au Nigéria notamment), qui sont plus attractifs en comparaison des contraintes induites par les exigences des standards et de la certification. En Ouganda, la stagnation actuelle du secteur est quant à elle due à la manière dont le secteur s'est développé. Les exportateurs ougandais portent la quasi-totalité des coûts engendrés par l'exportation de l'ananas biologique, car ils forment et organisent le suivi des producteurs et s'occupent de la logistique. Ainsi, chaque exportateur cherche principalement à fidéliser son

groupe de producteurs pour le marché qu'il contrôle, ce qui inhibe toute organisation collective, empêchant ainsi de traiter des volumes plus importants.

Pour finir, on peut souligner, en écho au chapitre précédent, que la trajectoire de développement de la filière d'exportation de l'ananas biologique présente des différences importantes avec celles du coton. Ces différences sont liées à la caractéristique du produit, qui est « fragile », car périssable, mais aussi à l'histoire de l'organisation politique, économique et agricole autour de ce produit.



## Chapitre 5 : Les dynamiques biologiques locales pour nourrir les consommateurs africains

Bien que les développements de l'agriculture biologique en Afrique soient particulièrement visibles autour des enjeux d'exportation de produits certifiés, il existe depuis la fin des années 1980 des dynamiques locales. Elles visent la préoccupation de la sécurité alimentaire, d'une part, et la valorisation des produits biologiques sur les marchés domestiques ou sous-régionaux, d'autre part. Ces dynamiques ont connu un développement moins important et moins rapide que celles autour de l'exportation, mais prennent de l'ampleur depuis la fin des années 2000 avec l'essor de l'urbanisation.

La première étude présentant les initiatives en matière d'agriculture biologique non destinée à l'exportation a été commanditée par l'Ifoam en 2004<sup>337</sup>. Sans obligatoirement être portées par des acteurs liés aux mouvements biologiques, ces initiatives étaient référencées comme des « *like-minded movements* ». Elles s'inscrivaient dans d'autres dynamiques et, notamment, ne visaient pas l'exportation. Elles ciblaient plutôt la sécurité alimentaire, la diffusion de nouvelles techniques ou la valorisation de savoir-faire traditionnels<sup>338</sup>. À la date de la publication, les débouchés des produits biologiques sur les marchés domestiques étaient encore marginaux. Jusqu'à cette période, leur développement était faible et/ou très peu documenté. En 2007, l'Ifoam publiait une autre étude visant ces initiatives de commercialisation sur les marchés domestiques africains<sup>339</sup>. L'objectif était de faire un état des lieux des initiatives. Suite à un appel à étude de cas, l'équipe de rédaction de ce rapport recensait 85 initiatives jugées intéressantes. Les chiffres et les documents ainsi rassemblés montraient les premiers indices de la stabilisation de marchés biologiques domestiques. Depuis, la littérature grise et scientifique à ce sujet reste encore marginale. Toutefois, elle progresse, comme en atteste la récente étude de la FAO (Allison Loconto, Poisot, Santacoloma, 2016), les publications de l'Ifoam<sup>340</sup>, ainsi que les récentes publications

---

<sup>337</sup> PARROTT, Nicholas et BO VAN, Elzakker. *Organic and like-minded movements in Africa. Development and status*. 2004. Germany Bonn. IFOAM Organics International.

<sup>338</sup> PARROTT, Nicholas et BO VAN, Elzakker. *Organic and like-minded movements in Africa. Development and status*. 2004. Germany Bonn. IFOAM Organics International. p. 35.

<sup>339</sup> RUNDGREN, Gunnar et LUSTIG, Peter. *Les marchés des produits biologiques en Afrique*. 2007. Bonn, Allemagne. Ifoam Organics International.

<sup>340</sup> KATTO-ANDRIGHETTO, Joelle, 2013. *Participatory Guarantee Systems in East Africa. Case Studies from Kenya, Tanzania and Uganda*. Bonn, Germany. Ifoam Organics International.

RUNDGREN, Gunnar, 2007. *Systèmes de garantie participatifs en Afrique de l'est*. Bonn, Germany. Ifoam Organics International.

RUNDGREN, Gunnar et LUSTIG, Peter. *Les marchés des produits biologiques en Afrique*. 2007. Bonn, Allemagne. Ifoam Organics International.

scientifiques (Freidberg, Goldstein, 2011 ; Probst *et al.*, 2012 ; Tankam, 2015). Entre commercialisation de produits certifiés de manière alternative ou non, commercialisation en supermarchés et livraison de paniers, les formes d'organisation de la commercialisation sont multiples, ainsi que les enjeux sous-jacents à ces développements.

Les données disponibles concernant ces initiatives dans les études de 2004 et de 2007 attestent d'un développement d'initiatives plus important en Ouganda qu'au Bénin. Au Bénin, aucun acteur n'a répondu, alors que notre enquête a montré que des formes de commercialisation locales étaient déjà présentes à cette époque. En Ouganda, 24 initiatives ont été repérées, la plupart étant membres de Nogamu<sup>341</sup>. Certes, l'Ouganda est un plus grand pays, mais ce fait seul n'explique pas tout.

Comment saisir l'émergence et la stabilisation progressive d'initiatives biologiques destinées aux consommateurs béninois et ougandais ? Comment appréhender le plus grand dynamisme de ces initiatives en Ouganda par rapport au Bénin ?

Il s'agira dans un premier temps de décrire les dynamiques de production pour les marchés locaux depuis la fin des années 1980. Nous verrons ensuite comment l'émergence de consommateurs africains en quête de produits sains, avec l'urbanisation, a participé au développement de nouveaux débouchés pour les producteurs biologiques. Nous étudierons enfin l'élaboration de solutions pour accroître la crédibilité du caractère biologique des produits mis sur le marché, avec le cas particulier du système participatif de garantie (SPG).

---

<sup>341</sup> PARROTT, Nicholas et BO VAN, Elzakker. *Organic and like-minded movements in Africa. Development and status.* 2004. Germany Bonn. IFOAM Organics International. p. 62-63.

## ***A. Les dynamiques de production pour les marchés locaux***

Les politiques d'accompagnement des filières nationales pour les marchés locaux, un peu avant et depuis l'adoption des politiques d'ajustements structurels (PAS), n'ont pas réellement encouragé leur développement. Ainsi, en dehors des cultures exportées, pour lesquelles les agriculteurs ont des formes de soutiens publics, les agriculteurs dépendent principalement de leur propre savoir-faire ainsi que du soutien d'ONG et d'entreprises privées. Dès lors, les produits non commercialisés par les filières traditionnelles d'exportation sont autoconsommés ou vendus aux alentours de la zone de production. Parallèlement, des initiatives en agriculture biologique proposent de diffuser des techniques biologiques aux producteurs.

### **A.1 Un soutien politique quasi inexistant pour l'essor des filières locales**

Contrairement aux filières de produits traditionnellement exportés, tels que le coton (*cf.* chapitres 2 et 3), les gouvernements africains ont jusqu'au début des années 2010 peu soutenu la commercialisation et la régulation des produits consommés localement. La commercialisation de ces produits s'est alors structurée autour de filières régulées par les acteurs du secteur privé ou de manière familiale, donc généralement de façon assez informelle.

#### *A.1.1 Une libéralisation des filières locales avec les PAS*

Comme nous l'avons déjà expliqué, que ce soit au Bénin ou en Ouganda, l'adoption des PAS marque la libéralisation complète des filières, dont les filières nationales pour les marchés domestiques (*cf.* chapitre 2).

Entre 1972 et 1990, au Bénin, la politique agricole menée était de type marxiste-léniniste. L'État prenait donc en charge le secteur agricole avec pour priorité la sécurité alimentaire *via* l'essor des filières domestiques (Adjovi-Ahoyo *et al.*, 2013). La crise économique des années 1980 a ensuite entraîné la chute du régime marxiste-léniniste et, à partir de 1990, le Bénin est entré dans une phase démocratique et s'est engagé dans les PAS. En dehors de la filière coton, qui a résisté à la libéralisation complète, les filières non traditionnellement exportées ont été complètement libéralisées. Ainsi, ce sont principalement les acteurs privés, tels que les entreprises, les ONG, les organisations de producteurs ainsi que les commerçants, qui ont alors assuré la coordination de la commercialisation et l'acheminement des produits sur les différents marchés.

En Ouganda, en 1985, le secteur agricole était dans une «phase dormante» du fait des instabilités politiques des régimes d'Idi Amin Dada puis de Milton Obote. L'adoption des PAS en 1987 par le nouveau régime du *National Resistance Movement* a conduit à la libéralisation des filières domestiques. De ce fait, le secteur privé régule l'organisation de la commercialisation des produits destinés aux marchés domestiques, tandis que le gouvernement ougandais soutient l'exportation de nouveaux produits non traditionnellement exportés, tels que les fruits tropicaux, le maïs ou encore les graines de sésame (Bibagambah, 1996, p. 48).

Tant en Ouganda qu'au Bénin, l'essor des filières nationales pour les marchés locaux a reposé principalement sur un tissu d'acteurs privés tels que les entreprises privées, les organisations de producteurs ou les coopératives, les ONG ou les commerçants, avec peu de soutien étatique.

#### *A.1.2 Une structuration des filières locales en marge de l'État*

Avec la crise alimentaire de 2007-2008, les gouvernements africains ont pourtant tenté de soutenir le secteur agricole (*cf.* chapitre 2), y compris les filières destinées aux marchés intérieurs et sous-régionaux.

Au Bénin, le gouvernement a finalisé en 2011 un Plan stratégique de relance du secteur agricole (PSRSA) (*cf.* chapitre 2). Cette stratégie politique mentionne des filières prioritaires afin que le Bénin vive une «révolution verte». Parmi elles, des filières «vivrières» sont mises en avant telles que le maraîchage, afin «d'accroître l'offre des produits agricoles de grande consommation» (Adjovi-Ahoyo *et al.*, 2013, p. 47). En 2016, cette stratégie était encore peu mise en œuvre sur le terrain.

En Ouganda, le programme Naads devait soutenir le secteur agricole, notamment à travers une politique de modernisation qui visait explicitement le développement des filières locales<sup>342</sup>. L'idée consistait à moderniser le secteur agricole et à faire des agriculteurs des entrepreneurs modernes. Malgré plusieurs remaniements par le gouvernement, ce programme n'atteindra pas les effets espérés, en raison de problèmes de leadership politique (Kjær, Joughin, 2012).

---

<sup>342</sup> NAADS. *National Agricultural Advisory Services, Promoting Profitable Agricultural Production, Home*. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.naads.or.ug/>, dernière consultation le 14 mars 2017.

Ainsi, malgré un certain « renouveau des politiques agricoles » (Ribier, Baris, 2014), le soutien de ces filières marchandes par les gouvernements béninois et ougandais est resté timide. En dehors de quelques projets d'aide au développement qui transitent par les administrations africaines<sup>343</sup>, la régulation des marchés locaux passe donc par des réseaux plus ou moins formels d'acteurs privés (tels que les supermarchés), en marge de l'État.

## **A.2 L'agriculture biologique pour nourrir les producteurs et leurs familles (1980-1995)**

Depuis la fin des années 1980, au Bénin et en Ouganda, de manière assez similaire, des initiatives pionnières ont promu l'agriculture biologique. Entre diffusion de techniques spécifiques, formations des producteurs et business lucratifs, ces initiatives revêtent une grande diversité de projets. Ceux-ci partagent des visions tantôt communes et tantôt divergentes de ce qu'est l'agriculture biologique. Dès le départ, ils étaient conçus pour appuyer les producteurs et favoriser leur sécurité alimentaire face à l'abandon des filières « vivrières » par les gouvernements.

### *A.2.1 Ouganda : reconstruire le pays et atteindre la sécurité alimentaire*

En Ouganda, les premiers projets en agriculture biologique ont été portés par les ONG locales et internationales à caractère religieux et humanitaire, telles que le réseau d'organisation catholique Caritas, Rural community in development (Rucid), Kasenge Riverford Organic Center (KROC) et Kulika Charitable Trust, créée après que sa fondatrice a fait des missions humanitaires catholiques en Ouganda (*cf.* Annexe 11).

Ces initiatives émergent après la guerre dans un contexte d'abandon du secteur agricole. Or, il fallait reconstruire le pays et développer l'agriculture pour nourrir la population. Ces actions pionnières offraient alors la possibilité de moderniser les techniques traditionnelles tout en maintenant un savoir-faire éprouvé depuis de nombreux siècles, dans un but de sécurité alimentaire (*cf.* Annexe 11) :

« The concept of organic agriculture is not imported. Organic agriculture by default for instance means people that don't use chemicals. When I was young for instance, my grand-ma and grand-pa were used to make compost, but it was taking very long. Now with scientist we

---

<sup>343</sup> Au Bénin, par exemple, on peut citer le Programme d'appui à la diversification agricole (Procad) de la Banque mondiale. PROCAD. Programme cadre d'appui à la diversification agricole, site officiel du programme, mise à jour en 2013. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.procad.org/>, dernière consultation le 21 octobre 2015.

can make compost ready in two months. This example tells you that organic farming is not a new type of farming ; it is the same but with improvement. »<sup>344</sup>

Les activités proposées par ces organisations ambitionnaient pour la plupart la diffusion, par la formation, de techniques agricoles biologiques et écologiques. La mise en place d'un site-test de production et de démonstration sur le lieu du siège des organisations servait de support à ces formations. Par exemple, Rucid consacrait 3,35 ha à la démonstration et à la production biologique. À cela s'ajoutait généralement la diffusion de techniques. Pour cela, les projets finançaient des techniciens agronomes salariés, permanents ou ponctuels, pour visiter les groupes de producteurs et leur prodiguer un appui technique. Ce modèle s'est particulièrement développé dans le cadre de l'initiative Kulika Charitable Trust. L'idée était de former, sur des sites de démonstration dans les différents districts d'intervention, des producteurs « leaders » qui allaient eux-mêmes ensuite former les agriculteurs de leurs communautés. Progressivement, les activités des ONG ont permis d'organiser des groupes de producteurs au sein des communautés dans lesquelles ils intervenaient, afin de diffuser plus largement les techniques.

Les appuis se faisaient de façon holistique à toute l'exploitation, dans le but d'atteindre la sécurité et l'autonomie alimentaires dans les familles des producteurs. Une ferme ougandaise produit généralement plusieurs cultures : celles dédiées à la consommation du ménage, et celles destinées au marché afin de générer des liquidités pour acheter ce qui ne peut être autoproduit. Selon les régions ougandaises, les produits cultivés pour être commercialisés sont les traditionnels produits de rente, à savoir le café, le coton et le tabac.

À cette époque, les produits biologiques n'avaient donc pas de marchés spécifiques. Ils étaient largement autoconsommés par les familles des producteurs, et le surplus vendu sur les marchés ruraux voisins, sans signe distinctif du mode de production.

#### *A.2.2 Bénin : proposer des techniques agricoles alternatives et encourager les jeunes à rester dans l'agriculture*

Au Bénin, ce sont aussi des ONG locales à caractère religieux qui ont porté les premiers projets en agriculture biologique, généralement avec l'appui d'ONG internationales : le mouvement rastafari ou la diaspora africaine de retour à ses terres d'origine (Cévaste) et le centre Songhaï fondé par un prêtre dominicain (*cf.* Annexe 12).

---

<sup>344</sup> Entretien avec un des fondateurs du projet, Ntinda, Ouganda, juillet 2014.

À la fin des années 1980, le Bénin sort d'un régime marxiste-léniniste qui a encouragé la modernisation de l'agriculture à travers une gestion intégrée du secteur. Ce modèle de développement agricole a encouragé la spécialisation par filière et l'essor de la production de coton. Le centre Songhaï propose un modèle de ferme intégrée agroécologique afin « que l'Afrique relève la tête ». Son idée est de permettre aux Béninois d'atteindre la sécurité alimentaire grâce à un modèle productif, original et moderne, qui propose des solutions sans produits chimiques de synthèse. Le Cévaste, quant à lui, vise le retour au sol ancestral de la diaspora africaine, selon la philosophe rastafari : l'agroécologie étant un « mode de vie », ses partisans considèrent que « la nature a la réponse ». Le Cévaste comme le centre Songhaï prennent forme grâce à l'aménagement de sites dédiés de démonstrations de production, avec 18 ha pour le centre Songhaï et 8 ha de forêt, dont 4 ha de parcelles cultivées, pour le Cévaste.

Si ces organisations, le Cévaste et le centre Songhaï, ont aujourd'hui des positionnements divergents, à cette époque, toutes deux faisaient la promotion d'une agriculture biologique et écologique, car plus adaptée aux conditions agronomiques et techniques des agriculteurs.

Elles mentionnaient par ailleurs la proximité des techniques biologiques et écologiques avec celles traditionnellement utilisées par les agriculteurs africains<sup>345</sup>. La question de la modernité semblait plus centrale qu'en Ouganda. Parmi les objectifs affichés, ces organisations proposaient un moyen d'encourager les jeunes à changer leur regard sur leur agriculture et de montrer leur richesse :

« Les Béninois se tournent vers des produits de consommation à base de plastique et autres substances importées sous prétexte que cela est la modernité. Au sein de notre centre, nous souhaitons vraiment faire prendre conscience aux enfants qu'ils ne sont pas pauvres et qu'ils n'ont pas rien, que la nature est riche et qu'il y a beaucoup de potentiel pour eux. »<sup>346</sup>

Ces fermes de démonstration proposaient une approche holistique ou intégrée de la production sur la ferme, mais le suivi des producteurs ainsi formés et la mise en pratique des techniques enseignées n'étaient pas autant au cœur des projets qu'en Ouganda. Une piste d'explication pourrait être la structuration en cours des organisations de producteurs par filières pour l'accompagnement à la production. À l'époque, les productions réalisées sur les sites de démonstration étaient utilisées pour nourrir les étudiants et le personnel d'encadrement, et non dans un but commercial. Les surplus pouvaient être vendus sur les marchés alentour, sans distinction de la qualité du produit.

<sup>345</sup> Entretien avec un des fondateurs du centre, Pahou, Bénin, septembre 2014.

<sup>346</sup> Entretien avec un des fondateurs du centre, Pahou, Bénin, septembre 2014.

Les initiatives pionnières de l'agriculture biologique en Ouganda et au Bénin visaient donc avant tout la sécurité alimentaire, et non un but commercial. Dans les deux cas, ces initiatives étaient portées par des organisations à caractère religieux. En Ouganda, la reconstruction du pays après la guerre était une priorité, là où au Bénin il s'agissait plutôt de proposer un modèle productif alternatif. On constate par ailleurs le plus grand nombre d'initiatives en Ouganda par rapport au Bénin, et donc un nombre plus important de producteurs formés aux techniques biologiques. À partir du milieu des années 1990, les projets d'exportation en agriculture biologique ont induit l'arrivée de nouveaux acteurs et de nouvelles dynamiques. Certains de ces produits, en particulier, en Ouganda ont trouvé un débouché très lucratif.

### **A.3 L'exportation, moteur de la production biologique et des premières dynamiques commerciales locales**

Avec l'arrivée des projets d'exportation en agriculture biologique certifiée, les dynamiques locales ont évolué. Nous reviendrons brièvement sur ces dynamiques, non pas pour décrire les développements des filières biologiques certifiées, mais pour comprendre comment ces débouchés ont encouragé la production biologique certifiée et ont laissé de côté une partie des produits biologiques, et comment les acteurs ont cherché à trouver des solutions à ces invendus. Ainsi, progressivement, les producteurs biologiques s'inscrivent dans plusieurs dynamiques de valorisation de leurs produits, entre autoconsommation et marchés ruraux, d'une part, et exportation à l'international, d'autre part.

En Ouganda, rapidement, les limites induites par le système de certification par tierce partie ont poussé les acteurs des mouvements biologiques à chercher des stratégies alternatives derrière le leadership de Nogamu. Au Bénin, le faible essor de l'exportation et le manque de coordination des initiatives biologiques expliquent la faible coordination de la commercialisation locale.

#### *A.3.1 Ouganda : Nogamu à la recherche de solutions*

En Ouganda, les projets d'exportation de produits biologiques certifiés ont favorisé l'émergence de nouveaux acteurs, notamment des entreprises privées ougandaises ou étrangères (Kasenge Riverford Organic Center (Kroc), Amfri Farms Ltd, Biofresh ou Sulma Foods (*cf.* Annexe 11 et chapitres 3 et 4). Celles-ci ont soit mobilisé les groupements de producteurs déjà formés, ou formé et regroupé elles-mêmes les producteurs. Elles leur ont alors demandé de produire en respectant les standards des marchés visés, et ont formé et encouragé la production biologique certifiée à l'échelle de l'exploitation. Cependant, ces

entreprises ne prenaient qu'une partie de la production pour l'exportation (comme nous l'avons expliqué pour l'ananas dans le chapitre 4), et seulement les produits pour lesquels il y avait un marché d'exportation. Sachant que les producteurs cultivent différents types de produits, dont ceux consommés par leurs familles, ceux qui ne sont pas exportés sont alors valorisés sur les marchés voisins et ruraux sans signes distinctifs de qualité. Pour les entreprises privées exportatrices de produits biologiques certifiés, ainsi que pour les producteurs, la valorisation de ces surplus biologiques certifiés ou qui peuvent potentiellement être certifiés est dès lors devenue un enjeu économique important.

Parallèlement, en plus des pionniers, de nouveaux réseaux de producteurs regroupés et formés à l'agriculture biologique ont émergé au cours de ces années, comme le réseau Satnet (*cf.* Annexe 11). Ainsi, de plus en plus de groupements de producteurs cherchent à valoriser leurs produits comme biologiques, en particulier ceux consommés localement.

À sa création en 2001, l'organisation Nogamu marque les débuts d'une coordination du secteur biologique à l'échelle nationale. Elle permet de fédérer les pionniers de l'agriculture biologique et écologique, comme nous l'avons décrit dans le chapitre 2. Cette coordination des activités en matière d'agriculture biologique et les réflexions sectorielles ont pu dès lors dynamiser le secteur, et cela a fortement participé à l'essor d'initiatives pour les marchés domestiques. En effet, après quelques années d'activités, Nogamu constatait les limites du fait de se focaliser uniquement sur l'exportation pour les débouchés des produits biologiques. La pérennité du secteur biologique à long terme résidait, selon les responsables de Nogamu, dans la sécurisation des débouchés.

Nogamu a alors lancé les premières activités organisées de commercialisation pour les marchés locaux. Elles étaient financées soit en marge des projets d'exportation, soit directement par certains volets, notamment la phase II du programme Epopa et Osea II (*cf.* Annexe 6). La réflexion fut donc menée collectivement avec les membres.

Afin d'encourager la commercialisation au niveau local, Nogamu a proposé la création d'une boutique biologique, ShopOrganic dès 2002. Ce magasin proposait – et propose toujours – les produits issus de ses membres, leur permettant ainsi d'avoir un accès au marché local. Au départ, ShopOrganic était située dans un quartier regroupant d'autres magasins haut de gamme. Puis, avec la création et l'achat du bureau de Nogamu, la boutique fut déménagée dans le quartier Muyenga en 2009. Situé au bord du lac Victoria, ce quartier est perçu comme un quartier chic et sécurisé de la ville. De nombreux sièges d'organisations non gouvernementales y ont d'ailleurs élu domicile, tels que celui qu'ActionAid. Or, ce n'est pas

un quartier central que les gens traversent après leur journée de travail. Afin d'atteindre une clientèle plus éloignée, Nogamu et les responsables de la boutique ont alors démarré la livraison de paniers biologiques<sup>347</sup>. Plus récemment, Nogamu a démarché des supermarchés dans Kampala, tels que l'*Italian Supermaket* (supermarché d'un quartier d'ONG et d'expatriés) ou certains *Nakumatt* dans le centre de la capitale, afin de poursuivre l'essor des marchés locaux. Sans standards biologiques officiels au démarrage, c'est sur la base des relations de confiance tissées par Nogamu que ces contrats ont été possibles.

Ces configurations du secteur biologique, en particulier la présence d'un acteur fédérateur et de projets d'exportation certifiés, expliquent l'essor des initiatives biologiques pour les marchés domestiques en Ouganda, qui résultent de la combinaison entre la disponibilité des produits biologiques (avec les projets d'exportation) et la présence d'une organisation pour coordonner la commercialisation.

#### *A.3.2 Bénin : des initiatives moins développées*

Au Bénin, en revanche, le développement d'initiatives pour l'exportation de produits biologiques certifiés n'a pas été aussi dynamique. L'absence d'un acteur central pour la coordination du secteur et des initiatives biologiques présentes sur le territoire national explique le caractère éparpillé des initiatives entre 1995 et 2005, qui ne présentent pas de synergies. Se côtoient les initiatives pour l'exportation de produits biologiques avec une coordination menée par l'Obepab (*cf.* chapitre 3), celles pour la formation en agroécologie avec la Faeb (dont le Cévaste), et d'autres telles que le centre Songhaï (*cf.* chapitre 2). À cette période, les initiatives visaient comme débouchés soit l'exportation (Obepab et ses groupements de producteurs), soit l'autoconsommation et les communautés voisines (Cévaste et Songhaï) (*cf.* Annexe 12). C'est au milieu des années 2000 qu'un tissu d'organisations plus important s'est intéressé aux marchés domestiques en tant que débouché.

\* \* \*

Face à l'absence de soutien politique, la production et la commercialisation des cultures vivrières reposaient principalement sur les acteurs privés, tels que les commerçants, les organisations de producteurs, ainsi que les ONG, en particulier pour la fourniture d'un appui technique. À la fin des années 1980, des initiatives pionnières, quasiment toutes à caractère religieux, visent la diffusion de techniques biologiques non pas dans un but commercial, mais

---

<sup>347</sup> RUNDGREN, Gunnar et LUSTIG, Peter. *Les marchés des produits biologiques en Afrique*. 2007. Bonn, Allemagne. Ifoam Organics International.

lié à la sécurité alimentaire. En Ouganda, ces initiatives sont plus nombreuses en raison d'un contexte de reconstruction post-guerre et d'un développement important des projets d'exportation, qui a encouragé la diffusion de techniques biologiques. De plus, Nogamu participe de l'organisation des débouchés locaux et joue un rôle moteur très tôt. Au Bénin, les initiatives ne tendent pas vers la structuration en groupes de producteurs. La faible coordination entre ces initiatives certifiées et les initiatives pionnières s'explique en partie par l'absence d'acteur fédérateur.

## ***B. Les dynamiques de consommation et de commercialisation***

Les dynamiques de consommation vont évoluer avec l'urbanisation croissante et la visibilité et la présence accrues des problèmes de pollution de l'agriculture africaine. Ainsi, des consommateurs africains inquiets recherchent des produits sains. Ces nouveaux consommateurs constituent une opportunité de débouchés pour les produits biologiques et participent de l'émergence de nouvelles dynamiques de commercialisation, dynamisant ainsi l'essor d'une agriculture biologique locale.

### ***B.1 Des problèmes de pollution de plus en plus importants et visibles***

Le faible soutien aux filières domestiques et l'accès limité des producteurs africains aux intrants chimiques de synthèse ont nourri l'idée d'une agriculture africaine « biologique par défaut ». Même s'il existe dans certains pays des zones reculées vierges de toute pollution, comme dans le nord de l'Ouganda (*cf. chapitre 3*), l'agriculture africaine n'est en réalité pas automatiquement « biologique par défaut ». Les problèmes et les sources de pollutions sont de plus en plus présents et documentés.

#### *B.1.1 L'agriculture traditionnelle n'est pas toujours biologique « par défaut »*

L'idée que l'agriculture africaine serait « biologique par défaut » doit être nuancée, d'abord parce que l'agriculture dite traditionnelle n'est pas forcément biologique.

En effet, les agriculteurs traditionnels qui n'utilisent pas de produits chimiques de synthèse peuvent avoir des pratiques non autorisées ou non tolérées par les agriculteurs biologiques, tels que défricher des parcelles par le feu, laisser des sacs plastiques sur les cultures, ou encore couper les arbres autour de la parcelle pour gagner de la place<sup>348</sup>.

En Ouganda, un promoteur de l'agriculture biologique nous décrit ces pratiques traditionnelles non autorisées par les mouvements biologiques :

« Obviously, people understand the word “organic” differently depending on their backgrounds. In Uganda for example, farmers perceive organics to be a kind of farming methods where you do not use chemicals. That is their definition. A farmer walks into your office and says : “Well, look, I have one metric ton of pineapples. I need to find a market”. You ask whether they are organic or not. And they look straight to your face and they tell you : “My products are organic.” When you profile them, you find out that actually that what they are calling “organic” is “traditional”, where you are not using synthetic or artificial products. But on the other hand, they are not doing the others aspects of organic farming that are

---

<sup>348</sup> Entretien avec un salarié de Nogamu, Kampala, Ouganda, mai 2014 ; entretien avec un professeur de l'université d'Abomey-Calavi, Bénin, septembre 2014 ; atelier Abass, Abomey-Calavi, Bénin, novembre 2015.

mandatory. Doing organic farming requires you to do and to manage your fertility ; you add manure to the soil, organic fertilizer to the soil. Most farmers simply plant seeds and wait for harvest. The other thing is you need to manage the environment, you need to take care of the environment. You might find a traditional farmer cutting down their trees... They are those differences that the farmers don't perceive. That is the perspective of the organic farmers in Uganda or the traditional farmers in Uganda. And by the way, when you look at what the traditional farmer does, 80 % of what he is doing is close to what an organic farmer would do. It is very very close, and the line between the two is thin. »<sup>349</sup>

De plus, pour les promoteurs de l'agriculture biologique, l'agriculture traditionnelle n'est pas un mode de production capable de nourrir la population africaine grandissante, contrairement à l'agriculture biologique qu'ils promeuvent, comme nous l'explique un promoteur de l'agriculture biologique<sup>350</sup> :

« The “organic by default” refers to more or less the traditional agriculture system, but we have come up to clarify that traditional would not deliver the expected output of having food at table all the time. In other words, it will not help us to resolve food insecurity. Those practices of traditional are good, but many of them can be improved. The time taken it will apply can also be reduced. You can have for example a botanical, a herbal medicine, extracted from the plant material and you keep it, and when you need it, you can use it, you need to go every time you need botanical sprays or plant to harvest from the wild. Doing that is very old. So today, people need to focus on that direction and understand that organic agriculture is not that. That misunderstanding existed before, because of that problem that people came to understand that organic agriculture is very old, trying to go back to history, and yet the population is growing to produce a lot of food in a very fast way this cannot help. »<sup>351</sup>

L'agriculture biologique repose sur un ensemble de savoirs techniques modernes, et sa définition donne lieu à des interprétations différentes, comme nous l'explique un pionnier formé en Grande-Bretagne :

« Some people say that agriculture in Uganda is organic by default. But those organic by default producers are planters, carry their activity, not organic farmers. They can be a sustainable system because they leave things to Nature. But those who mention this concept don't understand, it is a notion promoted by politicians. Some others says that organic is without pesticides, it is not true. We use pesticides but adapted ones. »<sup>352</sup>

Au Bénin, dans certaines zones vierges, les producteurs pratiquent une agriculture dite « naturelle ». Ils ne la pratiquent généralement pas volontairement. En effet, avec un service de vulgarisation agricole relativement efficace, la vision qu'on ne peut pas produire sans

---

<sup>349</sup> Entretien avec un salarié de Nogamu, Kampala, Ouganda, mai 2014.

<sup>350</sup> Entretien avec un ancien chercheur ougandais en science du sol spécialiste de l'agriculture biologique, Kampala, Ouganda, juin 2014 ; entretien avec un des experts formés au Royaume-Uni avec le programme Kulika, Kampala, Ouganda, mai 2014 ; échanges issus de l'atelier Abass, Abomey-Calavi, Bénin, novembre 2015.

<sup>351</sup> Entretien avec un ancien chercheur ougandais en science du sol spécialiste de l'agriculture biologique, Kampala, Ouganda, juin 2014.

<sup>352</sup> Entretien avec un responsable d'un centre de formation biologique, Kampala, Ouganda, mai 2014.

intrants chimiques de synthèse s'est très largement répandue chez les producteurs béninois (*cf. chapitre 2, 3 et 4*). Mais, faute de moyens pour acheter les produits chimiques, ces agriculteurs réalisent donc vraiment une agriculture « biologique par défaut ». Ils n'investissent pas ou peu dans leur exploitation, voire l'abandonnent, car ils pensent ne pas pouvoir produire sans intrants chimiques de synthèse, comme nous l'explique un pionnier de l'agriculture biologique et écologique au Bénin :

« Le problème, c'est que les producteurs font de l'agriculture durable sur la terre, ils quittent la terre pour aller en ville pour faire du zem<sup>353</sup>. Nous, nous voulons que le producteur soit maintenu sur son exploitation grâce à des pratiques qui ne lui demandent pas beaucoup d'argent, et c'est parce qu'ils n'ont pas l'argent qu'ils quittent la terre. Ils disent : "Ah, j'ai pas l'argent pour faire la terre", parce que pour eux, "faire la terre" impose d'aller chercher des intrants chimiques. »<sup>354</sup>

Ainsi, que ce soit au Bénin ou en Ouganda, l'agriculture traditionnelle n'est pas une agriculture biologique, même s'il s'agit souvent d'une agriculture non utilisatrice d'intrants chimiques de synthèse. Les pratiques en agriculture traditionnelle, dont l'absence d'utilisation d'intrants chimiques de synthèse, ne sont ni choisies par les producteurs, ni totalement en accord avec les principes de l'agriculture biologique telle que pensée par ses promoteurs.

#### *B.1.2 Les produits chimiques de synthèse utilisés depuis longtemps sur les produits traditionnels d'exportation*

L'idée d'une agriculture « biologique par défaut » doit également être nuancée parce que les agriculteurs africains utilisent des produits chimiques de synthèse depuis les années 1970.

L'utilisation de produits chimiques de synthèse est depuis longtemps pratiquée sur les cultures traditionnellement exportées (coton, café, cacao, tabac, produits horticoles) (Williamson *et al.*, 2008) ; elle est parfois subventionnée par les gouvernements (*cf. chapitre 3*). Les producteurs des cultures traditionnelles d'exportation détournent souvent cette pratique au profit d'autres cultures plus rentables, telles que le maïs et les produits maraîchers au Bénin (Adjovi-Ahoyo *et al.*, 2013). Ces produits ne sont d'ailleurs pas uniquement utilisés par les grandes plantations et les fermes commerciales, mais aussi par des agriculteurs familiaux (Williamson *et al.*, 2008). Pourtant faible en comparaison de l'Europe ou des États-Unis, l'utilisation d'intrants chimiques sur le continent africain reste problématique en raison

---

<sup>353</sup> Le zem est le nom donné aux taxis-motos présents dans les grands centres urbains béninois.

<sup>354</sup> Entretien avec le responsable d'une ONG pionnière de l'agriculture biologique au Bénin, Abomey-Calavi, Bénin, septembre 2014.

d'applications inadaptées et de la qualité souvent douteuse des produits (Williamson *et al.*, 2008).

Au Bénin, les intrants chimiques ont des conséquences négatives sur la qualité des sols et l'environnement, ainsi que sur la santé des producteurs, comme nous l'avons déjà décrit dans les chapitres 2 et 3. En Ouganda, malgré un contexte au départ préservé, l'essor important de nouvelles filières d'exportation, encouragé par la politique libérale du *National Resistance Movement*, a induit de nombreux changements de pratiques chez les producteurs. Depuis l'ouverture du pays à l'importation de produits chimiques de synthèse, les producteurs pulvérisent des pesticides sur les cultures traditionnellement exportées, notamment le café<sup>355</sup>. Le manque d'encadrement technique par l'État laisse les producteurs adopter des pratiques génératrices de plus de profit à court terme, indépendamment d'une vision de plus long terme<sup>356</sup>.

En 2016, en Ouganda et au Bénin, les sources et les origines des pollutions sont multiples. Malgré quelques zones rurales épargnées, la diffusion d'intrants chimiques de synthèse prend de l'ampleur.

#### *B.1.3 Les problèmes de l'agriculture périurbaine avec l'urbanisation croissante*

La croissance démographique et l'urbanisation constituent l'un des grands déterminants de l'évolution de l'agriculture en Afrique (Probst, 2012 ; Rundgren, 2016). Elles ont induit une augmentation de la population dépendante des marchés urbains pour s'alimenter, du fait que cette population ne dispose plus de terres agricoles à cultiver. En outre, l'origine des produits présents sur les marchés urbains se diversifie et, partant, les facteurs de pollution.

Ces marchés concentrent à la fois des produits issus des campagnes alentour ou plus éloignées, des produits importés, ainsi que des produits frais fortement périssables tels que les produits maraîchers (dont les très consommés légumes feuilles) produits autour des villes. De plus, afin d'approvisionner cette population urbaine grandissante et pour pallier le manque d'infrastructures de transport frigorifique, l'agriculture périurbaine prend de l'ampleur, notamment pour la fourniture des produits périssables (Moustier, 2010). D'après Paule

---

<sup>355</sup> Entretien avec un ancien responsable de projet d'aide au développement, Kampala, Ouganda, mai 2014.

<sup>356</sup> NAKALANDA, Julie, KUGONZA Irene. *Facilitating social networks by linking smallholder organic farmers in Uganda to markets for sustainable product. The Freshveggies participatory guarantee system.* 2016. Rome, Italie. FAO et Inra. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.fao.org/3/a-i5907e.pdf>, dernière consultation le 23 juin 2018. p. 221.

Moustier (Moustier, 2010, p. 15) et les enquêtes qu'elle a supervisées entre 1990 et 1995 concernant cinq villes africaines, 80 % à 100 % des légumes-feuilles proviennent d'une zone périurbaine.

La libéralisation et la proximité des agriculteurs avec le marché urbain ont permis d'améliorer leur accès aux intrants chimiques de synthèse (Williamson *et al.*, 2008 ; Freidberg, Goldstein, 2011)<sup>357</sup>. Par exemple, en Ouganda, leur utilisation s'est rapidement accrue dans la zone centrale du pays, car les produits horticoles sont souvent exportés et que la proximité avec les centres urbains les rend plus accessibles<sup>358</sup>. En dépit de son agriculture longtemps préservée, l'Ouganda a en outre perdu ces dernières années de sa biodiversité à cause de l'augmentation importante de la population<sup>359</sup>.

La pression foncière qui accompagne l'urbanisation autour des villes a obligé les agriculteurs à produire plus sur des surfaces (De Bon *et al.*, 2010). Ainsi, l'utilisation des produits chimiques de synthèse se fait de plus en plus intensément, et pas toujours dans des conditions idéales (produits et quantités inadaptés, non-respect des consignes d'utilisation, etc.) (Francoise *et al.*, 2007 ; Williamson *et al.*, 2008 ; De Bon *et al.*, 2010 ; Moustier, 2010 ; Freidberg, Goldstein, 2011 ; Probst, 2012 ; Sæthre *et al.*, 2012).

Les pollutions peuvent aussi être la conséquence de la proximité avec des activités urbaines polluantes, telles que l'activité industrielle, les systèmes de climatisation ou encore le trafic motorisé des capitales (De Bon *et al.*, 2010 ; Probst, 2012). Certains auteurs montrent que les lieux de production sont parfois peu adaptés à la pratique maraîchère. Par exemple, le site principal de maraîchage de Cotonou est situé en amont de la piste d'atterrissement de l'aéroport (Probst, 2012). Nous avons d'ailleurs pu le constater par nous-même lors de nos séjours : les fumées noires des avions se déversent sur les champs de laitues situés juste en dessous.

La production agricole autour des villes concentre donc des problématiques encore plus grandes qu'en zones rurales, du fait de la proximité avec des sources de pollutions supplémentaires exacerbées par une forte densité de population. Ainsi, les problèmes

<sup>357</sup> Entretien avec un leader d'un groupement d'agriculteurs biologiques, Kampala, Ouganda, juin 2014 ; entretien avec un salarié de Nogamu, Kampala, Ouganda, juin 2014 ; entretien avec un formateur en maraîchage biologique, Cotonou, décembre 2015.

<sup>358</sup> NAKALANDA, Julie, KUGONZA Irene. *Facilitating social networks by linking smallholder organic farmers in Uganda to markets for sustainable product. The Freshveggies participatory guarantee system.* 2016. Rome, Italie. FAO et Inra. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.fao.org/3/a-i5907e.pdf>, dernière consultation le 23 juin 2018. p. 220.

<sup>359</sup> La démographie croissante est d'autant plus exacerbée que le pays est frontalier avec des zones de conflits. L'Ouganda est une terre d'accueil pour les réfugiés des conflits voisins, tel que celui en République démocratique du Congo.

sanitaires liés à l'agriculture périurbaine sont des enjeux majeurs pour la sécurité alimentaire de la population africaine urbaine grandissante (De Bon *et al.*, 2010, p. 25).

#### *B.1.4 Risques sanitaires liés aux lieux et modes de commercialisation*

Plusieurs circuits de commercialisation cohabitent sur les marchés urbains. Entre marchés traditionnels de producteurs à ciel ouvert, ventes de produits aux feux tricolores, boutiques ambulantes, vendeurs de rue et supermarchés modernes, les points de vente se diversifient et, avec eux, la qualité des produits proposés. Bien que peu documentés, des risques sanitaires associés à certains circuits de commercialisation existent, s'ajoutant à ceux liés au mode de production dans nos deux pays d'étude.

Malgré l'émergence récente, depuis le début des années 1990, des supermarchés dans les grands centres urbains africains, leur part dans les marchés domestiques reste faible, sauf en Afrique du Sud, au Kenya ou encore au Nigéria (Weatherspoon, Reardon, 2003). En Ouganda et au Bénin, le nombre de supermarchés est faible. Au Bénin, nous avons compté un grand hypermarché et plusieurs supérettes à Cotonou<sup>360</sup>. En Ouganda, nous avons repéré une douzaine de supermarchés des enseignes Nakumatt ou Uchumi, par exemple<sup>361</sup>. De manière générale, les pays d'Afrique de l'Ouest disposent de moins de supermarchés qu'en Afrique de l'Est, en raison d'un investissement d'acteurs privés moins important (Weatherspoon, Reardon, 2003). Le commerce alimentaire est largement dominé par les marchés ouverts de plein vent, tels que le marché Dantokpa de Cotonou, ainsi que les petites boutiques qui pullulent dans les grandes villes<sup>362</sup>. La majorité de la population s'approvisionne sur les marchés traditionnels pour la consommation intrafamiliale. Certaines études ont par ailleurs mentionné la croissance forte du nombre de repas pris en dehors du domicile, qui a accompagné l'urbanisation croissante. Les restaurants modernes sont présents, mais souvent peu accessibles pour la majorité de la population, car ils sont trop chers. Les urbains préfèrent fréquenter les maquis ou les « vendeurs de rue » (Bricas *et al.*, 2016).

À ces différents points de vente sont associés des risques et de potentielles contaminations. Si certains sont plus documentés que d'autres, notamment les risques sanitaires associés aux « vendeurs de rue » (Akintaro, 2012 ; Okojie, Isah, 2014), les risques sanitaires liés aux points de vente sur les marchés urbains sont de plus en plus importants. Une simple visite du marché

<sup>360</sup> Observations en circulant dans Cotonou au cours de mes deux séjours de terrain en 2014 et 2015.

<sup>361</sup> Observations en circulant dans Kampala au cours de mes deux séjours de terrain en 2014 et 2015.

<sup>362</sup> Observations en circulant dans la ville et en visitant les marchés et les boutiques au cours de mes deux séjours de terrain en 2014 et 2015.

de Dantokpa permet d'évaluer les risques que sont la proximité avec une décharge, avec les automobilistes, les deux-roues et les camions, avec la poussière en suspension, ou encore les risques liés à la décongélation à ciel ouvert des produits sur les étals<sup>363</sup>.

Du fait des nombreuses pollutions liées aux conditions de production en zone rurale, mais particulièrement en zone périurbaine, les produits disponibles sont donc rarement « biologiques par défaut » sur les marchés urbains. En plus des pollutions liées à la production, l'urbanisation croissante a modifié les habitudes alimentaires et allongé les chaînes d'approvisionnement, aggravant parfois les problèmes sanitaires liés aux produits sur les marchés urbains<sup>364</sup>.

De plus en plus conscients des problèmes de pollution liés à la production et à la commercialisation, les consommateurs africains recherchent des produits sains.

## **B.2 Des consommateurs urbains inquiets pour leur santé**

Les consommateurs urbains sont de plus en plus inquiets et vigilants quant aux produits présents sur les marchés.

### *B.2.1 Le double fardeau nutritionnel des consommateurs urbains africains*

L'urbanisation croissante des villes africaines modifie les habitudes alimentaires. La prise de repas hors domicile, la consommation de produits de plus en plus transformés et faciles à préparer, ou encore de produits importés, prennent de l'ampleur.

Cohabite dans les grands centres urbains africains des risques sanitaires élevés liés au manque d'infrastructures, notamment de conservation et de transport, mais aussi aux problèmes de production déjà évoqués plus haut. À cela s'ajoutent ceux liés à l'augmentation de la prise alimentaire de produits transformés, de produits de type *fast-food*, le tout accompagné d'une sédentarisation, avec l'augmentation de l'activité professionnelle dans le secteur des services. Ces changements alimentaires contribuent à l'augmentation des maladies cardiovasculaires, des cancers, de l'obésité, ainsi que des maladies propres aux pays en voie de développement comme les intoxications alimentaires graves ou la malnutrition chronique. Surnutrition et sous-nutrition constituent ainsi une double problématique de santé pour les

---

<sup>363</sup> Observations lors de ma visite du marché de Dantokpa en septembre 2014.

<sup>364</sup> Entretien avec un salarié de Nogamu, Kampala, Ouganda, juin 2014, et entretien avec un salarié de Nogamu, Kampala, Ouganda, juillet 2014.

pays africains, comme le décrivent les experts du Pôle francophone africain sur le « double fardeau nutritionnel » :

« Les pays en développement sont confrontés à une double problématique nutritionnelle : d'une part, les problèmes de “sous-nutrition” sont encore omniprésents au sein de leur population — carences générales ou en micronutriments —, alors qu'émergent d'autre part des problèmes de “surnutrition” favorisant les maladies de surcharge métabolique — obésité, hypertension artérielle, diabète et dyslipidémies — ainsi que les maladies cardiovasculaires et certains cancers. »<sup>365</sup>

Les risques sanitaires liés aux produits présents sur les marchés urbains sont peu documentés et restent souvent peu connus des consommateurs. Cependant, la sensibilité et la préférence pour des produits de qualité augmentent avec l'amélioration du niveau de vie de la population africaine et l'émergence d'une classe moyenne soucieuse de la qualité de l'alimentation, et surtout de sa santé.

#### *B.2.2 Une progressive prise de conscience de ces problèmes par l'opinion publique*

La connaissance des problèmes de contamination aux produits chimiques et microbiologiques et la perception du risque par les consommateurs urbains sont très variables (Freidberg, Goldstein, 2011 ; Probst, 2012). La méconnaissance des risques liés aux produits chimiques de synthèse sur la santé serait à l'origine du peu d'intérêt de certains consommateurs pour des labels de qualité pour les produits végétaux sur les marchés urbains (Probst, 2012 ; Probst *et al.*, 2012). De même, pour certains revendeurs de produits frais, notamment les « vendeurs de rue », les produits chimiques de synthèse appliqués sur les produits maraîchers peuvent représenter un gage de qualité des produits ; en atteste une des conclusions de l'étude de Lorenz Probst et de ses collègues (2012, p. 150) sur les marchés d'Afrique de l'Ouest, ainsi que l'atteste un responsable de projet biologique en zone périurbaine en Ouganda :

« Here [Ouganda], there use a lot of pesticides on tomatoes. But the people in the bureau think that it is not dangerous, they think that the use of pesticides make the vegetables last longer. »<sup>366</sup>

Cependant, les problèmes de contamination, en particulier ceux concernant la pollution aux intrants chimiques de synthèse, sont de plus en plus médiatisés. Les articles de journaux, les

<sup>365</sup> Le Pôle sur le double fardeau nutritionnel (DFN) est le premier réseau francophone d'experts et de professionnels en nutrition en Afrique de l'Ouest.

DFN. Pôle francophone africain sur le double fardeau nutritionnel, le double fardeau nutritionnel. Disponible en ligne à l'adresse <http://poledfn.org/le-double-fardeau-nutritionnel/>, dernière consultation le 5 février 2018.

<sup>366</sup> Entretien avec un responsable de projet de commercialisation de produits biologiques dans Kampala, Kampala, Ouganda, août 2015.

émissions de télévision, de radio et des collectifs d'ONG relayent ces informations, comme l'évoque dans un article un responsable de projet en Ouganda :

« This is partly the result of the growing movement of civil society organizations (CSOs) advocating the promotion of environmentally friendly agricultural practices among farmers, while highlighting the imminent dangers that agrochemicals and unsustainable farming practices pose for the health of users on farms, end-users who consume the product, and the land and environment at large. »<sup>367</sup>

Un responsable de projet biologique au Bénin évoque le même type d'évolution :

« Les médias parlent beaucoup des intoxications aux intrants chimiques sur les chaînes de télévision. Il y a beaucoup de documentaires qui passent sur ça, sur Monsanto, les cas d'intoxications ailleurs, et il y a beaucoup de débats sur ça. Et par exemple la chaîne nouvelle qui a commencé à travailler depuis un an, BB24, en parle de plus en plus, et ça fait déjà un certain nombre de fois que j'ai été invité à parler et parler de l'agriculture biologique, ça fait au moins 4 fois. Et là, on m'a informé, quand j'étais à Kétou, que tous les vendredis, ce sera moi qui vais passer pour parler de l'agriculture biologique, donc je dis c'est tant mieux, car ça manquait jusque là. Je suis l'invité, tous les vendredis matin, de 7 h 15 dans l'émission qui s'appelle BBMatin. La dernière fois, on a parlé du compostage, et de l'utilisation dans l'agriculture. »<sup>368</sup>

Cette prise de conscience par les producteurs et les commerçants de ces problèmes de qualité augmente, comme le montre l'émergence de boutiques dédiées aux produits de qualité et sains, ou encore le soin apporté à certains produits par certains commerçants sur les marchés. Par exemple, à Arua, dans le nord de l'Ouganda, j'ai pu observer avec un responsable de Nogamu, sur le marché central, des commerçantes en train de laver les tomates dans des bassines avant de les placer sur les étals. S'agissant des raisons de cette démarche, elles nous ont indiqué vouloir enlever ainsi les résidus de pesticides.

Ces quelques éléments témoignent d'une émergence progressive de ces problèmes dans l'opinion publique.

#### *B.2.3 Une classe moyenne émergente soucieuse de la qualité des produits*

Souvent issus de l'élite intellectuelle ou d'une classe moyenne émergente, les consommateurs urbains recherchent de plus en plus de produits de qualité et se soucient de leur santé.

<sup>367</sup> NAKALANDA Julie, KUGONZA, Irene. *Facilitating social networks by linking smallholder organic farmers in Uganda to markets for sustainable product. The Freshveggies participatory guarantee system*. Rome, Italie. FAO et Inra. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.fao.org/3/a-i5907e.pdf>, dernière consultation le 23 juin 2018. p. 221.

<sup>368</sup> Entretien avec un responsable de projet biologique pour les marchés locaux, Cotonou, Bénin, décembre 2015.

Parmi eux se trouve la communauté expatriée, généralement attentive à l'origine et à la qualité des produits disponibles sur les marchés africains, en particulier ceux présents sur les marchés traditionnels. Au Bénin, la communauté expatriée est assez réduite ; elle comptait par exemple, au 31 décembre 2015, 3 833 immatriculés français<sup>369</sup>. En Ouganda, la communauté expatriée est plus importante, ce dont atteste le dynamisme de réseaux de partage d'expatriés tels que le site web InterNation<sup>370</sup>. Cette population, particulièrement sensible à la qualité des produits, est souvent l'un des groupes de consommateurs cibles pour la diffusion de produits de qualité.

Les consommateurs africains demandeurs de produits sains ont quant à eux un profil variable, mais font tous partie de ce que certains auteurs appellent la classe moyenne émergente<sup>371</sup>. Ils travaillent notamment dans des administrations, des ONG internationales, ou dans la recherche et l'enseignement supérieur<sup>372</sup>. Au cours de mon séjour sur le terrain, j'ai eu l'occasion de rencontrer et d'interviewer quelques consommateurs de produits biologiques, afin de comprendre les raisons qui les poussent à consommer ces produits. Les consommateurs interviewés étaient des femmes, urbaines, actives, salariées dans des ONG internationales, entrepreneuses ou encore avocates. L'une d'entre elles, à Kampala, consultante financière, me disait être attentive à sa santé et rechercher de ce fait des produits de meilleure qualité :

« I am a health freak ! I do vegetables drinks all the time [elle me montre son thermos]. I have also the materials to do it at my office ! I am very health conscious, passionate about it ! I do believe in GIGO : Garbage in, Garbage out ! This means that if you feed your body with garbage, then it gives you garbage as an outcome. You are what you eat ! There are two things that explains why I am like that. First, because I wanted to manage my weight, and I studied online to find out solutions about it, it is now a lifestyle thing to stay fit ! Second : cancer fear, not careless you can get it easily, I wanted to be more careful. I looked at information regarding cancers and I downloaded videos. As well, I don't like to go to hospital. Hospitals are very expensive and the public ones provides a bad quality of services ! So I think it is better to just prevent illnesses by consuming healthy food such as organic food ! »<sup>373</sup>

---

<sup>369</sup> ESPACE EXPATRIES. Le sénat au service des Français de l'étranger, Bénin, carte d'identité. Disponible en ligne à l'adresse [http://www.senat.fr/expatries/dossiers\\_pays/benin.html](http://www.senat.fr/expatries/dossiers_pays/benin.html), dernière consultation le 6 février 2018.

<sup>370</sup> INTERNATIONS. Connecting global minds. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <https://www.internations.org/>, dernière consultation le 5 janvier 2018.

<sup>371</sup> LE CAM, Morgane, *La taille de la classe moyenne africaine divise les experts*, Le Monde, 19 septembre 2016, Compte rendu. Disponible en ligne à l'adresse [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/06/19/la-taille-de-la-classe-moyenne-africaine-divise-les-experts\\_4658109\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/06/19/la-taille-de-la-classe-moyenne-africaine-divise-les-experts_4658109_3212.html), dernière consultation le 26 septembre 2016.

<sup>372</sup> Entretiens avec des consommateurs de paniers biologiques dans Cotonou et Kampala et entretien avec les responsables des projets de livraison de paniers biologiques au Bénin et en Ouganda entre 2014 et 2015 ; observations sur les marchés et boutiques spécifiques.

<sup>373</sup> Entretien avec une cliente des services de livraison de paniers biologiques, Kampala, Ouganda, août 2015.

L'intéressée partage beaucoup sur les réseaux sociaux et dans les médias. Elle y publie régulièrement des articles sur le fait de manger cru, de profiter de la nature (elle partage notamment ses expéditions à la découverte de son pays)<sup>374</sup>. D'autres consommatrices s'inquiètent de l'utilisation d'eau polluée pour cultiver les légumes présents sur les marchés urbains, ou encore de la pollution liée aux produits chimiques de synthèse. Une consommatrice à Kampala, avocate, a évoqué son expérience. Sa fille en bas âge, adepte des tomates, les mangeait crues sans les laver. Elle a fini par remarquer que sa fille présentait systématiquement une réaction allergique après avoir consommé des tomates achetées sur les marchés traditionnels. C'est à partir de ce moment-là qu'elle a cherché des produits de meilleure qualité.

L'idée d'une agriculture africaine « biologique par défaut » semble donc de plus en plus nuancée et discutée par l'opinion publique. Les questions liées à la production et à la commercialisation, ainsi que l'émergence de problèmes de santé, contribuent à l'essor de groupes de consommateurs à la recherche de produits de meilleure qualité sur les marchés locaux africains.

### **B.3 Des acteurs qui se saisissent de nouvelles opportunités offertes par les marchés urbains (2007-2017)**

Dans le but spécifique de répondre à cette nouvelle demande et, en même temps, de permettre aux producteurs de stabiliser leurs débouchés localement, de nouvelles initiatives biologiques ont été lancées. En Ouganda, la coordination des marchés locaux pour les produits domestiques se poursuit et s'étend avec Nogamu et son réseau. Au Bénin, les initiatives se mettent progressivement en place, mais sans synergies collectives pour le moment.

#### *B.3.1 Ouganda : de nouvelles initiatives et la proximité de Nogamu avec les élites politiques*

En réponse à cette opportunité, quelques organisations notables ont émergé à partir de 2007, visant la commercialisation de produits biologiques comme stratégie d'amélioration de la sécurité alimentaire des producteurs participants.

Par exemple, l'initiative Blessed Organic a été créée en 2007 dans le nord du pays. Elle vise la coordination et le regroupement de femmes pour les former à la production biologique et leur permettre d'accéder à des débouchés stabilisés. Après 23 ans de guerre dans le nord de

---

<sup>374</sup> Entretien avec une cliente des services de livraison de paniers biologiques, Kampala, Ouganda, août 2015.

l’Ouganda, la fondatrice du projet souhaitait offrir un moyen d’atteindre la sécurité alimentaire aux communautés de sa région. Très croyantes, les agricultrices considèrent l’agriculture biologique comme « l’agriculture de Dieu »<sup>375</sup>. Un autre exemple, celui de l’initiative Freshveggies, témoigne de ces dynamiques. Freshveggies est une initiative fondée entre 2002 et 2007 par une fille d’agriculteur ougandais originaire du royaume du Buganda. Après des études supérieures en agriculture, dont un master en agroécologie à l’université privée *Uganda Martyrs University*, et des expériences professionnelles avec des ONG religieuses, la fondatrice souhaitait retourner à la terre. Elle désirait dans le même temps aider sa communauté dans une perspective de sécurité alimentaire. Elle a tenté au départ, de manière informelle, avec les producteurs voisins de la ferme de son père – principalement des femmes –, d’organiser et de rassembler des volumes de produits agricoles afin de les aider à trouver des débouchés pour les produits biologiques<sup>376</sup>.

S’ajoute à cela la diversification importante des activités de la plupart des organisations déjà présentes et membres de Nogamu. Par exemple, l’ONG Africa 2000 Network, qui était parmi les pionnières à former les producteurs aux techniques biologiques, a créé l’organisation lucrative Soleil Enterprise dans le but d’accompagner les producteurs formés à trouver un débouché pour leurs produits biologiques. Soleil Enterprise collecte et regroupe les produits, et possède un atelier de transformation notamment pour les fruits tropicaux. Une partie est exportée à l’international, le reste est vendu localement avec l’appui de Nogamu au sein de sa boutique, ainsi que dans les supermarchés ayant conclu des accords avec Nogamu. De même, Rucid poursuit son appui aux groupements de producteurs biologiques formés, en organisant la commercialisation de produits sur les marchés locaux. Rucid a installé une unité de transformation afin de produire des jus, mais aussi des fruits séchés et des confitures. Les jus de la marque Rucifresh sont d’ailleurs commercialisés dans les restaurants du village d’implantation de la ferme école ; leur succès est tel que la production n’est pas suffisante pour satisfaire la demande à Kampala.

Face à ces nouvelles initiatives, Nogamu perçoit dans les marchés locaux un débouché à saisir, qui apparaît même rapidement plus lucratif que le marché d’exportation :

« Whole livelihoods depend on their farms for all those things [payer l’école, se soigner ou encore financer les mariages et enterrements]. Which means that for the food, we can eat all the food we want from the farm, but we cannot get those things, for example if I grow bananas

---

<sup>375</sup> Entretien avec la fondatrice de l’initiative, Ouganda, Kampala, 9 juin 2014.

<sup>376</sup> Entretien avec la fondatrice du projet, Wakiso, Ouganda, 2 juin 2014.

and grow beans, I still need cooking oil, I need sugar or other basics things, I need to buy them... So I still need to get money ! The farmers told us [Nogamu] : "The biggest thing you can do is not teaching us how to farm, we can do that, or a little training so we can step up what we know, but the main thing is helping us to sell our products." This is the best concentration we do. But it doesn't mean that we disregard the others, but if we have to prioritize, it is to secured market, and the biggest market was for export, it was the main driver. Now when we look at our strategy, 70% is domestic and regional market. The export market helped us to grow, it was a big incentive. But now the trends is at the national and regional, you will have more opportunities at this level. »<sup>377</sup>

Les produits proposés sont principalement des produits maraîchers, horticoles, des jus de fruits, ainsi que d'autres produits tels que le miel ou le beurre de karité (cf. Annexe 11).

Nogamu a ainsi appuyé et accompagné les nouvelles initiatives de commercialisation. L'organisation prodigue des conseils techniques de production biologique (par exemple pour Freshveggies ou Blessed Organic), et fournit des ressources financières pour lancer des projets, installer de nouvelles unités de transformation ou pour informer sur les standards et leur fonctionnement.

Les initiatives de commercialisation visaient l'élite kampalaise, la communauté expatriée et celle des grands centres urbains secondaires (par exemple Fort Portal ou Arua). Une partie des productions étaient commercialisées par la boutique de Nogamu, ShopOrganic. Les supermarchés et les marchés spécifiques des restaurants et écoles ont aussi été ciblés, sous l'égide et grâce au travail de coordination de Nogamu. Entre ONG « non-profit » ou « for profit », groupements de producteurs ou entreprises privées, le type d'organisation variait.

Plus récemment, la proximité des dirigeants de Nogamu avec certains hauts responsables de ministères a permis de donner accès à ses membres à de nouvelles opportunités et de multiplier les débouchés. Des membres de la famille de l'un des salariés de l'organisation travaillent au sein de ministères importants, dont le ministère des Finances et la présidence ougandaise. Quant au frère du président ougandais, Yoweri Museveni, il a, pendant la dictature d'Idi Amin Dada, résidé au Canada. Influencé par le modèle canadien des centres commerciaux, il est revenu, à l'arrivée au pouvoir de son frère, pour planter de grands centres commerciaux, les *City Malls*. Il en a fait profiter Nogamu, qui, depuis 2015, organise un marché toutes les semaines avec ce réseau. C'est ce que nous explique l'un des responsables de Nogamu :

« Since 2015, we have a farmer market specifically on organic in Kampala City Mall. It is at the front of the mall, very well positioned, it is big. The mall provides free advertisement for

---

<sup>377</sup> Entretien avec un salarié de Nogamu, Montpellier, France, mars 2018.

us. Because the entire mall have the same management in Kampala we got access to the entire mall. The President is linked to the owner of the entire Mall ; the owner is the brother of the President. He was in Canada, influenced by Canadian experienced. »<sup>378</sup>

Inspiré par les marchés de producteurs du *Mall*, le propriétaire de l'hôtel Fairway de Kampala, très réputé, organise lui aussi un marché de producteurs et achète des produits de Nogamu pour son hôtel. Sur ces marchés, Nogamu et ses membres proposent aux consommateurs des produits locaux et nationaux, et tentent de valoriser des variétés de légumes, de fruits ou d'épices rares, dont certaines sont connues pour leurs propriétés anti-cancérigènes par exemple, et difficiles à trouver sur les marchés traditionnels.

Ainsi, avec son expertise et le réseau personnel de ses salariés, Nogamu a pu étendre les dynamiques de commercialisation des produits biologiques sur les marchés domestiques.

#### *B.3.2 Bénin : pas de coordination entre les différentes initiatives*

Au Bénin, de nouvelles organisations, telles que le Cievra, l'Amap Bénin ou encore Premium Hortus, émergent à partir de 2007. Ces initiatives proposent à la fois des produits de meilleure qualité tout en cherchant à contribuer à la sécurité alimentaire des producteurs et des consommateurs (*cf. Annexe 12*).

Par exemple, l'Association pour le maintien de l'agriculture paysanne du Bénin (Amap Bénin) est née en 2008. Un ancien professeur de lettres de la faculté d'Abomey-Calavi souhaitait revenir à la terre ; après plusieurs stages réalisés en France au sein de coopératives agricoles en agriculture biologique et en circuits courts, notamment dans une Amap française, il décide de tester l'un des modèles de commercialisation étudiés. Il démarre les premiers essais en agriculture biologique sur sa propre ferme familiale et propose la commercialisation en vente directe et en circuit court auprès de 20 consommateurs (principalement des expatriés). En 2016, l'Amap comptait 300 consommateurs, dont un tiers d'expatriés et deux tiers de Béninois. Deux types de paniers sont proposés selon les habitudes alimentaires et les budgets. Début 2016, les parcelles qui fournissaient l'Amap représentaient 20 ha et étaient réparties sur trois sites en zone périurbaine autour de Cotonou. Elles faisaient vivre 42 producteurs. Trois kiosques de distribution des paniers étaient répartis dans les quartiers clés de leur clientèle, tels que la sortie de l'école française pour la clientèle expatriée ou la boutique sur la route allant vers le quartier de Fidjerossé. Le fondateur de l'Amap a par ailleurs créé l'ONG Hortitech, dont l'objectif est la formation et l'appui aux producteurs pour

---

<sup>378</sup> Entretien avec un salarié de Nogamu, Montpellier, France, mars 2018.

l'amélioration de leurs pratiques. L'organisation a bénéficié de l'appui financier de l'aide au développement, permettant de créer des postes de techniciens en charge de la formation des producteurs à la pratique biologique. Hortitech vient donc en complément de l'initiative Amap Bénin, mais soutient aussi des producteurs qui ne pratiquent pas l'agriculture biologique.

Autre exemple, Premium Hortus a émergé en 2016 à l'initiative de jeunes béninois investis dans l'économie verte. Face à la demande croissante pour des produits de meilleure qualité, ils ont créé un site d'e-commerce de produits biologiques. Ils tentent d'organiser des producteurs et de les initier à la pratique biologique, se concentrant principalement sur la substitution de l'utilisation d'intrants chimiques de synthèse par des intrants biologiques, qu'ils commercialisent aussi sur leur site. Ils souhaitent fournir à une population urbaine croissante des produits sains et contribuer ainsi à l'amélioration de leur sécurité alimentaire. L'entreprise propose un service de livraison à domicile. Par ailleurs, des initiatives pionnières diversifient leurs activités afin de saisir ces nouvelles opportunités de marchés. C'est le cas du centre Songhaï, qui étend ses activités avec de nouvelles stratégies de commercialisation de ses produits. En effet, il propose aujourd'hui un restaurant sur le site de production de Porto-Novo approvisionné par les produits réalisés sur place. Il y a également créé une boutique pour vendre ses produits, qui comprennent des produits maraîchers, des fruits, des semences ou des produits transformés comme des jus ou des yaourts. Deux boutiques supplémentaires ont d'ailleurs été créées dans Cotonou, affiliées et gérées par des salariés du centre Songhaï.

Les marchés et les consommateurs visés par cette diversité d'initiatives sont surtout l'élite béninoise de Cotonou et Porto-Novo, la communauté expatriée, les communautés voisines des zones de production, ainsi que l'autoconsommation. Les produits commercialisés sont principalement des produits maraîchers, horticoles et des produits transformés tels que les jus de fruits (*cf.* Annexe 12). Ces initiatives, en dépit de leur similitude, sont conduites de façon indépendante. Il n'existe pas d'organisation nationale chapeautant les activités locales biologiques. Au contraire, les pratiques biologiques réalisées sur les sites de production ne font pas consensus et on constate des formes de compétition importantes entre les initiatives et, en particulier entre le centre Songhaï, ainsi que l'indique le fondateur d'une initiative de commercialisation de produits biologiques :

« Avec Songhaï, c'est plus compliqué [rires] ; on a essayé, mais difficile avec les grands ! On a donc adopté une méthode douce. Pour l'instant, on n'a pas les reins assez solides, on ne saurait pas bien formuler la demande. »<sup>379</sup>

Cette compétition se joue surtout sur la maîtrise des réseaux, notamment pour la captation de l'aide au développement. Le centre Songhaï possède un bon réseau, il a été conseiller spécial sur les questions agricoles auprès du président Boni Yayi au cours de son mandat (2006-2016). Son positionnement politique lui permet de bénéficier d'un plus grand nombre de projets d'aide au développement, afin de développer aisément ses nouvelles activités :

« Ah, vous savez, c'est un lobby politique de la part de monsieur Godfrey [Fondateur du centre Songhaï], bien sûr ! Il est reçu par le président de la République à la seconde, il reçoit des milliers de dollars par des fonds, par l'UNDP des Nations unies. »<sup>380</sup>

Au Bénin, l'absence de coordination nationale du secteur induit des financements de l'aide qui ne sont pas forcément répartis entre les acteurs et les initiatives biologiques, ainsi que des pratiques d'autant plus variées. Comme nous l'avons décrit dans le chapitre 2, il existe de nombreux débats entre les promoteurs de l'agriculture biologique. Ceux-ci concernent ce qui relève ou non de l'agriculture biologique sur le plan technique, mais pas uniquement. Si certains acteurs autorisent les OGM ou les semences améliorées ou tolèrent des produits chimiques de synthèse, d'autres promeuvent une agriculture familiale paysanne ou, au contraire, des entreprises agricoles modernes. Une partie des acteurs béninois considèrent par ailleurs qu'en l'absence de certification, l'agriculture ne peut être considérée comme biologique. De plus, la valorisation des produits béninois et le refus de cultiver des légumes exotiques sont aussi sujets à débats. En Ouganda, au contraire, la présence de Nogamu a fait en sorte que la vision de l'agriculture biologique au sein de ses membres soit discutée et partagée, pour aboutir à un consensus plus large.

\* \* \*

Avec l'urbanisation croissante et la médiatisation des problèmes de pollution, de plus en plus de consommateurs recherchent des produits alimentaires sains. Un débouché lucratif émerge alors pour les producteurs biologiques visant les marchés locaux. Que ce soit en Ouganda ou au Bénin, à partir de 2005, on constate la diversification d'initiatives pionnières, ainsi que l'émergence de nouveaux acteurs qui tentent de se saisir des opportunités de marché pour proposer des produits sains. Les types d'organisations sont variés – ONG, associations,

---

<sup>379</sup> Entretien avec le fondateur d'une initiative pour la commercialisation de produits biologiques, 2018.

<sup>380</sup> Entretien avec un pionnier de l'agriculture biologique, Abomey-Calavi, Bénin, 3 septembre 2014.

entreprises à but lucratif – tout comme les modes de commercialisation proposés – livraison de paniers, boutiques dédiées, marchés spécifiques, etc. Ces initiatives de commercialisation de produits biologiques et/ou naturels se sont concentrées au départ sur des consommateurs et acheteurs faisant partie de l’élite béninoise ou ougandaise. Pour autant, pour plusieurs acteurs interrogés, la commercialisation de leurs produits auprès de consommateurs moins favorisés fait partie de leur ambition à plus long terme. Si, en Ouganda, les initiatives sont coordonnées, encouragées et facilitées par la présence de Nogamu, au Bénin, elles sont éparpillées, voire en concurrence forte, divergeant sur la vision de l’agriculture biologique.

## **C. Les enjeux de la crédibilité de l'agriculture biologique africaine**

À la fois au sein des mouvements biologiques et entre les différentes initiatives, des débats existent sur les contours de ce qu'est l'agriculture biologique localement. Pour certains, l'agriculture biologique doit forcément être certifiée pour être qualifiée comme telle ; pour d'autres, au contraire, l'agriculture biologique certifiée n'est pas biologique. La présence de plus en plus importante d'allégations de production « biologique » ou « naturelle », en dépit des cahiers des charges ou des contrôles, pose de plus en plus la question de la crédibilité de la qualité de tels produits sur les marchés domestiques.

### **C.1 Recrudescence d'allégations de production « biologique » et « naturelle » hors des réseaux d'acteurs biologiques**

Les produits issus de l'agriculture biologique pour les marchés domestiques relèvent de pratiques plus variées qu'en agriculture biologique certifiée pour l'exportation. L'absence de régulation nationale et de moyens de contrôle des allégations fait qu'une pluralité de produits dits « biologiques » se retrouvent sur le marché, difficilement traçables, et dont le caractère réellement biologique pourrait être remis en cause.

#### *C.1.1 Les produits « biologiques » et « naturels » en vogue dans les grands centres urbains béninois et ougandais*

La progressive connaissance et médiatisation des risques sanitaires et des maladies associées aux modes de consommation alimentaires dans les capitales africaines ont fait fleurir une demande de la part de consommateurs urbains. Pour capter cette demande de plus en plus lucrative, l'offre se diversifie et, afin d'attirer davantage de consommateurs sensibles à la qualité, on observe comme une nouvelle mode.

On constate en effet une recrudescence d'allégations sur les devantures des boutiques, dans les encarts de supermarchés, et la tenue de marchés biologiques ou assimilés dans des lieux « branchés » de la capitale. Cela s'observe aussi, par exemple, en Ouganda, au sein de la boutique-test des produits fabriqués par les étudiants de l'université de Makerere, qui mettent en avant le caractère « *organic* » de leurs produits agroalimentaires sur les emballages. Pour certains acteurs interviewés, au Bénin comme en Ouganda, les produits sains constitueraient une nouvelle mode, comme un salarié de Nogamu et la responsable d'un projet biologique ougandais nous le décrivent :

« What is happening right now in Uganda is that people are becoming very very health conscious. We want to see that everything we are buying for our baby is safe, and healthy, for

those kids that have HIV, disease or diabetes. They all want to eat healthy because it is what doctors are recommending. In town, you have people calling themselves like organic kind of physicians. Safe and traditional product is very popular right now because... and for this matter, and this is also translating to consumers, people are starting to read labels. Now everybody selling eggs in supermarket in Uganda is claiming to be organic. »<sup>381</sup>

« Locally there is not really a market ; but still the word “organic” is quite popular »<sup>382</sup>.

De même, au Bénin, on observe la création de boutiques spécialisées dans la commercialisation de produits sains, par exemple celui d'une pharmacienne béninoise qui a ouvert une boutique spécialisée dans la vente de produits sains et biologiques, une « boutique bio qui prend soin de toute la famille dans Cotonou ». Elle a constaté la difficulté de trouver des produits sains et de qualité dans la capitale, et l'ouverture de sa boutique est une manière de répondre à une demande émergente. Une autre boutique, plus ancienne, appelée « Aliments sains », vise quant à elle à valoriser les produits locaux béninois. Elle a ouvert quelques années plus tôt, dans un tout autre quartier. De même, l'ouverture récente de nouvelles boutiques affiliées au centre Songhaï à Cotonou atteste aussi de la croissance de cette dynamique. Certains responsables de boutiques n'hésitent pas à insister sur le caractère biologique de leurs produits, simplement en modifiant les étiquettes, par effet de mode et sans vérification d'un itinéraire ou d'un processus de fabrication biologique<sup>383</sup>.

La simple traversée de Cotonou ou Kampala permet d'observer l'émergence de cette mode pour les produits sains. Toutefois, les allégations autour de la qualité et de la santé restent confuses et associées à différents enjeux sous-jacents. Ainsi, tantôt le terme « *organic/biologique* » est utilisé pour parler de produits sains, tantôt c'est le terme « *natural/naturel* ou *Nature/Nature* » qui est affiché. Le caractère « *local/local* » ou « *made in Uganda/fabriqué au Bénin* » est aussi mis en avant comme un critère de qualité des produits. C'est le cas du poulet Zado au Bénin : pour les consommateurs, le poulet Zado est un poulet de qualité en comparaison du poulet congelé importé de l'Union européenne.

Cette mode autour des termes « *biologique* » et « *sain* » ouvre la voie à un marché potentiellement lucratif, mais la recrudescence d'allégations revêtant une diversité de significations génère une certaine confusion.

---

<sup>381</sup> Entretien avec un responsable de la certification à Nogamu, Kampala, Ouganda, juillet 2015.

<sup>382</sup> Entretien avec un responsable de projet de livraison de paniers, Kampala, Ouganda, août 2015.

<sup>383</sup> Observation et entretien avec un stagiaire sur un site de production, Cotonou, octobre 2015.

### *C.1.2 Des problèmes accrus de traçabilité des produits*

De nombreux commerçants et revendeurs mettent en avant le caractère biologique de leurs produits sans qu'il y ait moyen de le vérifier. Or, que ce soit pour les intrants à la production ou les produits finaux, la traçabilité des produits est un enjeu important pour le secteur biologique.

L'utilisation des intrants chimiques par les producteurs pose notamment d'importants problèmes. En effet, les promoteurs de l'agriculture biologique rapportent qu'il n'est pas rare que des producteurs qui se disent biologiques pulvérissent des produits interdits en dépit de leur engagement à produire de façon biologique :

« Some farmers claim to be organic but then they spray at night, litter, empty chemicals containers you can find them on the farm. This tells you that they are lying. It is common. »<sup>384</sup>

« They are many people that are claiming they are organic, but they are not. Everyone wants to be organic. “Organic”, they catch the expression, but the policy environment is not here to protect the consumer on what is organic and what is not. »<sup>385</sup>

Plusieurs promoteurs de l'agriculture biologique déplorent par ailleurs l'arrivée d'acteurs privés, tels que des ONG et des entreprises, qui vendent ou cèdent aux producteurs des produits chimiques, qui seraient d'ailleurs de qualité parfois douteuse. Ces méthodes facilitent ainsi l'accès des producteurs à ces produits sans qu'il y ait surveillance et accompagnement pour leur utilisation, créant de la méfiance vis-à-vis des producteurs :

« There are so many NGOs also that have been given money for those farmers to buy chemicals, and this way to popularize the use of fertilizers and pesticides. This resource of money dictates that it is what they should do. And so the NGOs give that and also free assistance, free fertilizers and free pesticides. »<sup>386</sup>

« Tout le monde est méfiant sur cette question. Ce qui existe, c'est qu'il y a des acteurs privés qui font la promotion de l'utilisation de l'engrais chimique. Je me rappelle qu'une fois, en 1994, il y avait un opérateur économique qui installait des jeunes pour aller sensibiliser les autres producteurs à utiliser les engrains chimiques et leur montrer. »<sup>387</sup>

La fiabilité des revendeurs d'intrants chimiques est souvent mise en doute par les acteurs promoteurs de l'agriculture biologique, car ils avancent parfois des informations fausses dans le but de vendre leurs produits :

---

<sup>384</sup> Entretien avec un salarié d'UgoCert, Kampala, Ouganda, août 2015.

<sup>385</sup> Entretien avec un responsable de projet de livraison de paniers, Wakiso, Ouganda, août 2015.

<sup>386</sup> Entretien avec un responsable de UgoCert, Kampala, Ouganda, juin 2014.

<sup>387</sup> Entretien avec un pionnier de l'agriculture biologique, Abomey-Calavi, Bénin, 3 septembre 2014.

« One Indian company selling chemicals, but there were not organic ! They had no certificate. I ask for it to prove it is organic. They told me another story about India, that the government of India certify organic and he is certified by the Indian government. But it is not organic, I asked for the certificate but he never sent it. [...] Our farmers need to be careful to use only organic inputs. [...] If someone copy-paste the logo, I need to investigate and find out. Some people claim they are members of Nogamu. »<sup>388</sup>

Nous avons pu constater un cas similaire de tromperie, lors du salon de l'agriculture ougandais organisé à Jinja en 2015, le *Jinja Show* (cf. Annexe 4). Nous avons interrogé un revendeur de fertilisants affichés « *organic* » à un stand. En examinant de plus près les emballages, le seul logo présent était celui de la réglementation kenyane autorisant la commercialisation de produits chimiques de synthèse. Il n'y avait pas de logo « *biologique* » et les vendeurs n'avaient jamais entendu parler de Nogamu, dont le stand était pourtant situé non loin.

Face à la popularité croissante de certaines organisations telles que le Cievra, le centre Songhaï ou Nogamu, on observe des stratégies multiples, dont l'usurpation de logos et de noms, pour vendre des produits en falsifiant leur origine ou leur caractère « *sain* ». Par exemple, le Cievra a dû faire une mise au point en ligne afin de signaler l'utilisation abusive de son nom sur des jus<sup>389</sup>. De même, dans les locaux de Nogamu, nous avons assisté à une conversation entre un producteur non-membre de Nogamu et un salarié de l'organisation. Ce producteur souhaitait récupérer des brochures et autres documents pour prouver qu'il était bien venu à Nogamu. Le salarié a accepté de lui fournir de la documentation, après avoir longuement hésité. Le producteur parti, le salarié m'a fait part de sa méfiance vis-à-vis de sa demande et notamment de ses raisons réelles de vouloir repartir avec une preuve de sa venue à Nogamu. Le salarié craignait que ce producteur utilise ces documents comme justification de son affiliation à Nogamu auprès d'acheteurs, alors qu'il n'en est rien. Un autre salarié de Nogamu évoquait aussi cette problématique en entretien :

« So if you believe in them [commerçants de produits affichés « *organic* »], you would take their products. So of them they would have green color on it, or they would say they are from Nogamu. [...] And because of that, now we are having claim of people being organic, even the ones that are not and don't even know what organic means, they just put the word “*organic*”. »<sup>390</sup>

---

<sup>388</sup> Entretien avec un salarié de Nogamu, Kampala, Ouganda, juillet 2015.

<sup>389</sup> CIEVRA. Fondation Espace Afrique, Mise en garde, 28 août 2016. Disponible en ligne à l'adresse [http://www.f-espaceafrique.com/news/index.php?NEWS\\_ID=3](http://www.f-espaceafrique.com/news/index.php?NEWS_ID=3), dernière consultation le 13 mars 2018.

<sup>390</sup> Entretien avec un salarié de Nogamu, Kampala, Ouganda, juin 2014.

La recrudescence d'allégations sur la qualité des produits sur les marchés urbains ne facilite pas la visibilité des initiatives en matière d'agriculture biologique, qui tentent de respecter un ensemble de pratiques documentées et particulières. Ces éléments poussent ainsi à s'interroger sur les dispositifs permettant d'assurer une certaine crédibilité de la qualité biologique.

## **C.2 Des modalités variées de contrôle des produits biologiques**

La plupart des acteurs rencontrés qui travaillent à la production et à la commercialisation de produits biologiques destinés aux marchés locaux rapportent la faiblesse de l'environnement institutionnel pour le contrôle de la qualité sur les marchés domestiques, pour protéger à la fois les initiatives biologiques et les consommateurs contre les pratiques à risque.

### *C.2.1 Ouganda : le rôle central de Nogamu dans la construction de la crédibilité biologique*

Avec l'appui de projets et de programmes d'aide au développement, en particulier Epopa, Nogamu travaille depuis ses débuts à la création d'un environnement institutionnel visant à stabiliser les activités biologiques ougandaises. Nogamu ambitionnait notamment de proposer des solutions afin d'assurer la crédibilité de la qualité biologique grâce à des systèmes de contrôle et le développement d'un standard public biologique pour les marchés locaux.

Au départ pensé pour ne plus dépendre de standards publics étrangers et d'organismes de certification étrangers et ainsi réduire les coûts du certificat, Nogamu démarrait en 2002 le développement d'un standard national biologique, le *Uganda Organic Standard* (UOS)<sup>391</sup>. Développé conjointement avec l'agence nationale de régulation (UNBS), il devient officiel en 2006. Largement inspiré du standard public européen en raison de l'importance du débouché international pour les membres de Nogamu et du document de l'Ifoam intitulé *Basic Standards Criteria*, son contenu propose certaines spécificités, comme se le remémore un des participants à ce processus :

« The main discussions here were basically to look at what are the expectations of the international market place. For example, what does the EU requires, what are the regulations? The discussions were basically in that direction. For example, if we keep the example of conversion period, because of the level of development and the kind of farming that is taking place here which is extensive, we are still opening land, using low external inputs and so on. Conversion period has been discussed in that context. You should allow then the land to get back to what there were. In Europe, they asked for a very long period of conversion. From our

---

<sup>391</sup> UOS, Uganda Organic Standard, 2016.

point of view, we don't have the same concern here. The land has not been extended, polluted and so on, so the discussion was to ask for a shorter period than three years. »<sup>392</sup>

La période de conversion est l'un des éléments aménagés par rapport au standard européen. Ici, cette période est établie en fonction du type de production. Ainsi, les fermes qui produisent du café ont des périodes de conversion plus longues que les fermes qui n'en produisent pas, car le café est une production traditionnellement exportée et, à ce titre, plus souvent pulvérisée. De plus, le standard propose que les producteurs qui ne souhaitent pas exporter puissent produire à la fois en conventionnel et en biologique, à la condition que les parcelles soient éloignées et séparées – ce que le standard européen interdit.

Parallèlement et sur la base de l'UOS, Nogamu et les autres mouvements biologiques est-africains ont développé à partir de 2004 un standard public biologique, l'*East African Organic Products Standard* (EAOPS). L'objectif était de créer un cadre commun, légal et harmonisé pour l'agriculture biologique en Afrique de l'Est :

« The process at that time of harmonizing was there [Communauté est-africaine]. So the draft was taken into that process and was approved. Each partner states adopted that as a national standard. We adopted that one in 2007 as a national standard. Through that time also Rwanda and Burundi joined the African community and it applies to them now also. »<sup>393</sup>

Ce cadre légal ainsi en place devait permettre de donner nationalement une définition commune de ce qu'est l'agriculture biologique ougandaise, notamment dans une perspective de développement des marchés locaux et régionaux de produits biologiques :

« But then the point is that not all products will go to international market, some will still be around here. Then the point of the standard for the local market is about credibility of organic agriculture as a sector. If we tell people that now these are organic products, the question then will be, when we tell people this : “What does it mean ?” Now we have a standard, and you can tell people : “these are the products we are calling ‘organic’”. It was to be able to promote the consumption of organic products as a product for the local market. »<sup>394</sup>

À partir de ce cadre légal, l'UNBS, et en particulier son service de contrôle des allégations, peut poursuivre tout acteur qui inscrit « biologique » sur un emballage si le produit ne l'est pas réellement. Mais dans la réalité, l'UNBS n'a pas les ressources humaines et financières pour faire ce contrôle. En dépit d'une mise en application difficile du standard EAOPS, certains supermarchés l'exigent aujourd'hui pour tout produit biologique. De plus, ce problème de mise en application ne semble d'ailleurs pas spécifique à l'agriculture

<sup>392</sup> Entretien avec un responsable de l'UNBS, Kampala, Ouganda, juin 2014.

<sup>393</sup> Entretien avec un responsable de l'UNBS, Kampala, Ouganda, juin 2014.

<sup>394</sup> Entretien avec un responsable de l'UNBS, Kampala, Ouganda, juin 2014.

biologique. Si l'Ouganda semble avoir à disposition des cadres légaux qui définissent clairement les procédures pour assurer la présence de produits de qualité sur ses marchés, la mise en œuvre concrète des dispositions prévues reste difficile pour le secteur agricole ougandais en général :

« In Uganda, many things don't work. We have very good policies, with a good content, but they don't work, they are not implemented. The bureau of standard is supposed to adapt and implement the Codex [Alimentarius]. Locally the Codex is not respected or applied. [...] In policies in general, the challenge is the implementation. [...] I went for a meeting at the UNBS, in order to enforce certain issues. But the government has partnership with some private actors. Organic is even above the standards, they don't even implement normal standards. »<sup>395</sup>

Le contrôle est en fait réalisé principalement par le secteur privé, et les agences gouvernementales ne semblent pas avoir les moyens de réguler ces activités, comme l'explique un responsable de l'UNBS à propos des semences en général :

« Most of this is done by the private sector like for seeds, and the government is not capable to insure that the seeds are actually ok. The capacity in the government is low to monitor the market place to approve seeds, to be careful what are the seeds, now it is some businessman selling seeds. The businessman is not an expert in seeds himself. So he just buys what another one told him to buy, there are no mechanisms for checking, but because it is in the shop he thinks it is ok, then the farmer plant, it doesn't germinate. So this does not only affect organic farming sector, it is also relevant for agriculture in general. »<sup>396</sup>

Sans politiques biologiques dédiées, aucun financement ne peut venir appuyer les démarches de contrôle et d'application des standards biologiques et éviter la présence de produits de qualité douteuse sur les marchés locaux, comme l'évoquent plusieurs acteurs interrogés :

« Those soft claims coming in Uganda saying they are organic, we cannot do anything to control them... we cannot do anything to protect organic without a policy ! UNBS cannot also take action. »<sup>397</sup>

« Because we don't have a policy yet the government cannot regulate this stuff [chemicals problems]. »<sup>398</sup>

« Government has not a clear policy on this [chemicals problems] so those things continue to happen. »<sup>399</sup>

C'est dans cette perspective que Nogamu, avec l'appui de financements d'aide au développement, a proposé une politique biologique nationale. Celle-ci, rédigée à partir de

<sup>395</sup> Entretien avec un responsable de projet de livraison de paniers, Wakiso, Ouganda, août 2015.

<sup>396</sup> Entretien avec un responsable de l'UNBS, Kampala, Ouganda, juin 2014.

<sup>397</sup> Entretien avec un responsable de la certification à Nogamu, Kampala, Ouganda, juillet 2015.

<sup>398</sup> Entretien avec un salarié de Nogamu, Kampala, Ouganda, juin 2014.

<sup>399</sup> Entretien avec un responsable de UgoCert, Kampala, Ouganda, juin 2014.

2004, devait, une fois mise en œuvre, protéger les intérêts des activités de l'agriculture biologique et confirmer la place centrale de Nogamu comme coordonnateur. Bloquée au sein du ministère de l'Agriculture ougandais depuis plusieurs années, elle n'est toujours pas mise en œuvre. Elle a certes atteint le cabinet de certains parlementaires ougandais grâce au réseau personnel des salariés de Nogamu. Cependant, sans promesses de financements extérieurs pour aider à finaliser son élaboration, elle ne peut aller plus loin. Ces interactions répétées avec le gouvernement ougandais ont toutefois permis dans une certaine mesure de réaffirmer la place centrale de Nogamu pour les activités biologiques en Ouganda :

« We work all together, and Nogamu is coordinating all of it. Nogamu is a caution for creating responsibilities among people. People now in Uganda will reject if they are not working with Nogamu. The organization has a lot of trust for people and consumers. In the policy, the government recognizes Nogamu as central for the sector. Anyone needs to build partnership with Nogamu, at least for someone who wants to go for organic in Uganda. »<sup>400</sup>

En 2015, la demande d'un industriel russe pour des commandes régulières de produits biologiques ougandais auprès du président avait redémarré les négociations. Le président ougandais avait alors contacté le ministre de l'Agriculture afin de s'enquérir de l'état d'avancement de la politique de soutien au secteur biologique. Mais l'état du secteur biologique ougandais n'a pas permis d'honorer la demande venant de l'étranger. Les élections de 2016 et les problèmes récents de leadership au sein de Nogamu n'ont pas permis de mettre en œuvre cette politique.

En conséquence, le contrôle de la qualité biologique est réalisé par les acteurs privés du sous-secteur biologique, selon diverses modalités. Tout d'abord, à partir de 2004 et la création d'UgoCert, dont Nogamu est depuis l'actionnaire majoritaire, un système de certification par tierce partie était en place. En plus de réduire les coûts pour les producteurs ougandais, afin qu'ils puissent exporter (*cf. chapitre 4*), UgoCert devait réaliser le contrôle du respect du standard ougandais (UOS) puis est-africain (EAOPS) des producteurs pour les marchés locaux et régionaux. Le succès de ce système fut limité, car les seuls capables de financer ce certificat étaient les entreprises et les responsables de fermes de plus de 10 ha (qui continuent d'ailleurs de certifier leurs fermes ainsi), comme nous l'explique un responsable de Nogamu :

« They can get a third party certification for the local market with the help of UgoCert. Generally, it is individual farmers who get that, but for this they need to have a farm which is big, so it is profitable (10 ha). If their farms are too small they can't afford it. This is true for companies which have bigger land (ex. Sulma fruits). Their farmers are certified for the local

---

<sup>400</sup> Entretien avec un salarié de Nogamu, Montpellier, France, mars 2018.

and the exports markets for instance and it is easy to pay for the UgoCert certification. [...] UgoCert was too expensive for local producers and local markets. »<sup>401</sup>

Ainsi, le coût de la certification tierce, bien que locale, était encore prohibitif pour les petits agriculteurs. De plus, les entreprises qui regroupaient et encadraient les agriculteurs étaient les détentrices des certificats et du label, ce qui empêchait les producteurs de vendre avec le label biologique sur les marchés de leur choix.

En dehors de ce contrôle par tierce partie, il repose sur la réputation ou le « *soft claim* ». Par exemple, les producteurs membres de Nogamu déclarent produire de façon biologique et les consommateurs leur font confiance car ils sont membres de l'organisation et suivent des formations. Si les consommateurs achètent directement sur la ferme, le contrôle peut se faire éventuellement à ce moment-là. En outre, Nogamu, avec son réseau de membres et sur la base de sa réputation grandissante en tant qu'acteur central du secteur biologique ougandais, a aussi assuré le contrôle des produits commercialisés lorsque le producteur est déjà certifié pour l'exportation, comme nous l'explique un responsable de l'organisation. Dans ces conditions, Nogamu, et en particulier le département des ventes de l'organisation, procérait à des vérifications et autorisait la vente au sein de son réseau d'acheteurs et de consommateurs de produits biologiques. L'équivalence biologique était délivrée dans le cas de producteurs certifiés pour l'exportation par Nogamu :

« The farmers who are certified for exports have an arrangement with Nogamu to get certified for the local market. »<sup>402</sup>

Nogamu a donc joué un rôle important en étant l'organisme de contrôle pour ses membres.

Avant la mise en place des Systèmes participatifs de garanties (SPG), le contrôle de la qualité biologique sur les marchés ougandais se faisait donc de trois façons : la certification par tierce partie avec UgoCert, la réputation et la validation de Nogamu, ainsi que le « *soft claim* » ou réputation individuelle ou en groupe.

### *C.2.2 Bénin : une diversité de contrôles sans coordination nationale*

Au Bénin, l'environnement institutionnel en soutien à l'agriculture biologique est moins développé qu'en Ouganda. Il n'existe pas de standard public biologique, pas d'organismes de certification nationaux, pas de politiques biologiques dédiées et pas de mouvements nationaux fédérateurs :

<sup>401</sup> Entretien avec un salarié de Nogamu, Montpellier, France, mars 2018.

<sup>402</sup> Entretien avec un salarié de Nogamu, Montpellier, France, mars 2018.

« On n'a pas d'ancrage juridique ou institutionnel pour le moment avec le bio. Là, nous sommes dans le plan stratégique parce que nous parlons de réseaux des ONG dans l'agriculture durable, et moi j'ai été tout le temps invité par le ministre pour parler de l'agriculture... Bon, pas parce qu'on veut parler de l'agriculture durable, eux-mêmes, ils prennent ça dans les discours, mais ils ne savent pas ce qu'ils mettent dedans. Ils ne lui donnent pas de contenu. »<sup>403</sup>

Quelques programmes et projets ont indirectement encouragé l'agriculture biologique, à travers des initiatives visant la réduction de l'utilisation de pesticides ou pour étudier l'impact des métaux lourds dans les produits présents sur les marchés locaux<sup>404</sup>. De manière générale, tout comme en Ouganda, les services publics en charge de contrôler les produits présents sur les marchés locaux manquent de moyens :

« La Dana [Direction de l'alimentation et de la nutrition appliquée] est dans le contrôle des normes de mise en marché de produits transformés surtout. Tout ce qui est produits frais, c'est la DPQC [Direction de la promotion de la qualité et de la promotion du conditionnement] qui s'en occupe. Il y a un vide, ils ne font rien, ils n'ont pas les moyens, mais c'est eux qui devraient s'occuper de faire le suivi et le contrôle des produits qu'on trouve sur nos marchés. »<sup>405</sup>

Les services concernés manquent de moyens à la fois pour contrôler les produits présents sur les marchés, mais aussi les intrants à destination des producteurs béninois, ce dont atteste notamment un agent du service de protection des végétaux de la Direction Agriculture du ministère de l'Agriculture du Bénin (Dagri). Il nous expliquait les difficultés de contrôler l'entrée sur le territoire de semences importées de l'étranger par certains acteurs béninois :

« Le service de protection des plantes de la Dagri n'est pas au courant des activités de X. X, lui, peut tout faire rentrer sur le territoire, il ne passe pas par notre inspection. [...] La certification serait importante pour permettre une traçabilité des semences, mais il n'y a rien en matière de semences pour le moment au Bénin. Il faut pouvoir retracer l'historique de la production de semences, son histoire, quels intrants ont été utilisés pour produire. »<sup>406</sup>

Dès lors, la crédibilité du caractère sain, biologique ou écologique de la production repose sur différents types de systèmes d'assurance privés. La première forme d'assurance de la crédibilité réside dans la réputation du site de production et de son fondateur. C'est le cas du centre Songhaï ou du centre Cévaste. Leur site de démonstration et de production participe de l'assurance d'une certaine crédibilité de la qualité produite. Cette crédibilité semble en outre dépendre fortement de la personnalité des fondateurs de ces deux sites, qui sont des personnalités religieuses. Dans le cas du centre Songhaï, il s'agit du frère Nzamujo, prêtre

<sup>403</sup> Entretien avec un pionnier de l'agriculture biologique, Abomey-Calavi, Bénin, 3 septembre 2014.

<sup>404</sup> Entretien avec un ancien agent du ministère de l'Agriculture, Cotonou, Bénin, octobre 2014.

<sup>405</sup> Entretien avec un consultant, Calavi, Bénin, décembre 2015.

<sup>406</sup> Entretien avec un agent du ministère de l'Agriculture, Porto-Novo, septembre 2014.

dominicain qui a obtenu deux doctorats aux États-Unis, qui est connu dans tout le Bénin et dont tout le monde souligne le charisme :

« Il n'utilise que des produits locaux, un site vraiment innovant ! C'est une personnalité religieuse ! C'est important, car dans le sud du Bénin, l'Église catholique est un signe de foi, de crédit, c'est un symbole. De plus, les systèmes éducatifs, écoles, etc., en général, au Bénin, s'ils sont tenus par des religieux, ils sont souvent réputés meilleurs que le public. On les considère présenter beaucoup de sérieux, on pense qu'ils donnent de meilleurs résultats. Les anciens, surtout, ont tous été formés par ce système. Le fait qu'il ait fait deux thèses aux USA donne aussi beaucoup plus de crédit au personnage. »<sup>407</sup>

Le centre Cévaste a, quant à lui, été fondé par le Père et la Mère Jah, membres du mouvement rastafari. Dans les deux cas, la crédibilité des produits sains et biologiques repose donc sur la réputation des sites et de leurs fondateurs, en dépit de tout cahier des charges précis des pratiques réalisées sur le site<sup>408</sup>.

Deux autres formes d'assurance qualité privée de la production biologique ont pu être observées au Bénin lors de notre enquête : l'Amap et la certification par tierce partie. Le système de l'Amap implique la participation active et la forte proximité avec les consommateurs. Cette proximité permet d'assurer la crédibilité du caractère biologique et paysan des produits proposés. En effet, elle propose un circuit court avec la vente de paniers directement aux consommateurs, et des visites sont régulièrement organisées sur les sites de production. Les cahiers des charges sont également discutés avec les consommateurs. La seconde option est celle du Cievra, qui a opté pour la certification par tierce partie par un organisme de certification allemand pour son site de production.

Au Bénin, la crédibilité repose donc principalement sur des systèmes privés, tels que la réputation, des systèmes de cahiers des charges coconstruits avec les consommateurs, et la certification par tierce partie, en l'occurrence un organisme certificateur étranger. L'environnement institutionnel béninois induit des formes hétérogènes et non coordonnées d'assurance de la qualité biologique, à la différence du cas ougandais. On constate donc le rôle moteur d'un acteur coordonnateur du secteur biologique dans la création d'un environnement institutionnel favorable à l'agriculture biologique. À partir de 2007, le système participatif de garantie (SPG), promu par l'Ifoam, émerge en Afrique et dans nos deux pays d'étude. Il propose un nouveau système d'assurance de la crédibilité biologique.

---

<sup>407</sup> Entretien avec un expert en socio-économie, Calavi, Bénin, octobre 2015.

<sup>408</sup> Visite des deux sites de production et discussion avec les fondateurs (*cf.* Annexe 4).

### C.3 La certification par SPG : diffusion d'un dispositif d'expert

Avec le développement de l'agriculture biologique dans les pays en voie de développement, le système de certification par tierce partie est de plus en plus vivement critiqué, notamment pour le coût (financier et d'adaptation) qu'elle fait peser sur les producteurs (Allison Loconto, Poisot, Santacoloma, *et al.*, 2016, p. 6 ; Fouilleux, Loconto, 2017a ; 2017b).

Le SPG a ainsi émergé en « opposition à la certification par tierce partie et y est présenté comme une alternative permettant de flexibiliser le système de certification ainsi que permettant que les acteurs locaux se réapproprient leurs représentations de la qualité » (Stassart *et al.*, 2011, p. 5). L'Ifoam définit le SPG comme suit :

« Les Systèmes participatifs de garantie (SPG) sont des systèmes d'assurance qualité ancrés localement. Ils certifient les producteurs sur la base d'une participation active des acteurs concernés et sur une base de confiance, de réseaux et d'échanges de connaissances. »<sup>409</sup>

Le SPG se distingue de la certification par tierce partie, car ce système opère un transfert de responsabilité dans la structure qui délivre le certificat ou l'assurance du caractère biologique. Plutôt que ce soit l'organisme privé de certification qui fournit cette assurance avec la certification par tierce partie, dans le SPG, c'est un comité composé de différentes parties prenantes (en général, des consommateurs, des producteurs, des ONG, des scientifiques) qui la délivre.

#### C.3.1 Bref détour historique de l'émergence du SPG

Au début des années 2000, des initiatives d'organisation et de contrôle de la production biologique ou agroécologique émergent ou sont déjà en place aux États-Unis, en France ou encore au Brésil. L'Ifoam voit dans ces systèmes alternatifs de contrôle de la qualité une solution potentielle pour encourager l'agriculture biologique dans sa diversité, en particulier dans les pays en voie de développement. En 2004, l'Ifoam, le mouvement biologique d'Amérique latine Maela et le Centro Ecologico du Brésil décident alors d'organiser un séminaire à Porto Alegre dans le sud du Brésil. L'objectif du séminaire était de partager les expériences réussies. Une vingtaine de pays étaient présents, dont un représentant du mouvement biologique ougandais. Les participants ont passé en revue les différents cas de pays aux systèmes de certification alternatifs opérationnels. Deux cas ont été particulièrement

<sup>409</sup> IFOAM. Participatory Guarantee Systems (PGS). Disponible en ligne à l'adresse <https://www.ifoam.bio/fr/organic-policy-guarantee/participatory-guarantee-systems-pgs>, dernière consultation le 3 novembre 2017.

mis en avant : celui du système promu par l'organisation Ecovida au Brésil, et celui mis en place dans le cadre de l'initiative *Certified Naturally Grown* aux États-Unis. L'Ifoam a produit un document afin de rassembler les différents cas d'étude<sup>410</sup>. Cette synthèse a permis de révéler les caractéristiques communes à ces différents cas, éclairant les facteurs déterminants de leurs succès. Ces éléments mis en avant sont devenus par la suite les principes fondamentaux du SPG, comme nous l'explique le représentant pour l'Afrique qui était présent à ce séminaire :

« In Porto Alegre, we went through all the cases, they all have a strong social control, it was a tool to keep the group together, and we observed a close cooperation between farmers in monitoring themselves. These were the key principles of the PGS. Later we observed them from the different cases. »<sup>411</sup>

Sur la base de ce document et de ces expériences, à partir de 2004, l'Ifoam a entamé un travail de conceptualisation à l'échelle globale. C'est ainsi qu'elle a défini le système participatif de garantie (SPG) ou *Participatory Guarantee System* (PGS). L'Ifoam souhaitait proposer un outil adaptable et adapté aux réalités de chaque pays qui puisse fonctionner dans différents contextes :

« The aim was to make it work in different situations communities, not a universal tool but a tool which works in different context. »<sup>412</sup>

Après le séminaire brésilien, l'Ifoam créait une « *PGS Task Force* » afin de regrouper les différentes parties prenantes en agriculture biologique dans le monde afin de développer le SPG. Ce groupe, au départ informel, est devenu en 2006 un groupe de réflexion permanent coordonné et porté par l'Ifoam Monde, le « *PGS Committee* ». Ce comité vise à accompagner les membres de l'Ifoam et les gouvernements dans le développement des SPG. L'Ifoam est ainsi devenue l'institution internationale centrale facilitatrice de leur mise en œuvre.

### *C.3.2 Caractéristiques et fonctionnement du SPG*

Bien avant les SPG, l'Ifoam proposait dès le milieu des années 1990 un dispositif pour la certification de groupe, appelé *Internal Control System* (ICS). Il est accepté et reconnu comme un système de contrôle fiable par l'Union européenne depuis 2003 (Loconto, Fouilleux, 2014). Comme nous l'avons illustré dans les chapitres 3 et 4, l'ICS permet

<sup>410</sup> KÄLLANDER, Inger. Participatory guarantee systems–PGS. Swedish Society for Nature Conservation. 2008. p. 11.

<sup>411</sup> Entretien avec un responsable de mouvement biologique ougandais, 28 mars 2018, Montpellier, France

<sup>412</sup> Entretien avec un responsable de mouvement biologique ougandais, 28 mars 2018, Montpellier, France

aujourd’hui aux producteurs de se constituer en groupe afin de faciliter et d’optimiser la certification par tierce partie. Ainsi, les producteurs ne sont plus contrôlés individuellement, mais c’est le fonctionnement du groupe qui l’est, avec seulement quelques visites de fermes tirées au sort (Källander, 2008 ; Fouilleux, Loconto, 2017a). Cela permet de réduire les coûts de la certification. Dans cette configuration, c’est la structure responsable du groupe qui possède le certificat. Sur le continent africain, les exportateurs ou les coopératives possèdent généralement le certificat (Loconto, Fouilleux, 2014) (*cf. chapitres 3 et 4*). Le contrôle reste toutefois entre les mains de l’organisme de certification privé et le certificat n’est valable que pour une seule production<sup>413</sup>.

Le SPG n’est pas réductible à un seul système prédéfini, car les acteurs/producteurs sont libres de créer leurs propres systèmes sur la base de leurs réalités socioculturelles. Ainsi, chaque SPG est unique. Pour autant, l’Ifoam propose des guides de fonctionnement et un programme de reconnaissance afin de valider le dispositif. Les SPG ont donc des dénominateurs communs.

Un SPG est un système d’assurance qualité orienté généralement localement. Selon le guide de l’Ifoam, il faut prendre en compte cinq grands éléments pour créer un SPG. D’abord, la participation est un élément important à prendre en compte. La gestion des opérations courantes du SPG doit reposer sur une pluralité de types d’acteurs : des producteurs, des consommateurs, des commerçants, des ONG, etc. Ainsi, le fonctionnement du système et la responsabilité sont portés collectivement. Ce fort niveau de participation des différents acteurs doit permettre un processus d’apprentissage mutuel, continu, et tendre vers l’amélioration des pratiques. Les acteurs varient en fonction de la réalité locale. Le deuxième élément est la présence d’une vision commune partagée par une pluralité d’acteurs. Cette vision commune concerne les objectifs de base du SPG, mais aussi des objectifs plus précis, tels que les modes de production ou encore la qualité, par exemple. Le troisième élément concerne la transparence du dispositif. Le principe participatif implique que tous les acteurs ont pu contribuer à la construction de la documentation du dispositif, et connaissent donc les principes, les objectifs et le fonctionnement du SPG. La confiance constitue le quatrième élément. Le SPG est censé être fondé sur une base « d’intégrité » et le système participatif de garantie crée les conditions pour construire des relations de confiance entre les acteurs du dispositif. Enfin, le dernier grand principe est celui de l’horizontalité. La responsabilité est

---

<sup>413</sup> KÄLLANDER, Inger. Participatory guarantee systems—PGS. Swedish Society for Nature Conservation. 2008.

collective et la structure est démocratique. La gestion du processus se fait sans hiérarchie entre les acteurs. Ces cinq éléments constituent les principes fondamentaux du SPG, tels que présentés dans le guide de l'Ifoam sur la base des expériences réussies de SPG au Brésil, aux États-Unis et en Inde<sup>414</sup> (May, 2008).

La gestion du groupe dans le cas d'un SPG peut très bien fonctionner comme celui de l'ICS. Plusieurs différences majeures séparent cependant les deux dispositifs. D'abord, l'entité qui contrôle le respect du caractère biologique diffère. Avec l'ICS, c'est un organisme de certification tiers, souvent étranger (par exemple Ecocert), ou en partenariat avec des organismes étrangers (par exemple UgoCert), qui réalise le contrôle. Dans le cas d'un SPG, il s'agit d'un groupe de parties prenantes composé généralement (mais non obligatoirement) de producteurs, de consommateurs, d'ONG, de chercheurs, de transformateurs, etc. De plus, avec l'ICS, c'est celui qui paye la certification qui possède le certificat. Avec le SPG, chaque producteur du groupe obtient un certificat. Ainsi, les producteurs en SPG peuvent vendre collectivement ou non, selon les opportunités. En outre, le dispositif ICS ne certifie qu'une ou deux cultures exportées, alors que le SPG certifie toute l'exploitation. Enfin, le SPG est censé diminuer la lourdeur administrative demandée par la certification par tierce partie, même de groupe<sup>415</sup>.

Généralement, le SPG se traduit formellement par un cahier des charges d'agriculture biologique, un engagement des producteurs, un système et des procédures de gestion documentées, des mécanismes de vérification de la conformité des pratiques des producteurs, un logo, un label, ainsi qu'un processus bien décrit des démarches à effectuer en cas de non-conformité des producteurs<sup>416</sup>.

### *C.3.3 Émergence en Afrique d'un dispositif d'experts*

En Afrique de l'Est, le SPG a été présenté officiellement par l'Ifoam lors d'un séminaire organisé à Dar es-Salaam (Tanzanie) en 2007. Ce séminaire n'était toutefois pas

<sup>414</sup> MAY, Christopher. *Petit guide des SPG, ou comment développer et faire fonctionner les Systèmes participatifs de garantie*. 2008. Germany. Ifoam Organics International. Disponible en ligne à l'adresse [https://www.ifoam.bio/sites/default/files/page/files/pgs\\_guidelines\\_fr\\_web.pdf](https://www.ifoam.bio/sites/default/files/page/files/pgs_guidelines_fr_web.pdf), dernière consultation le 22 juin 2018.

<sup>415</sup> KÄLLANDER, Inger. Participatory guarantee systems–PGS. Swedish Society for Nature Conservation. 2008. p. 10-12.

<sup>416</sup> MAY, Christopher. *Petit guide des SPG, ou comment développer et faire fonctionner les Systèmes participatifs de garantie*. 2008. Germany. Ifoam Organics International. Disponible en ligne à l'adresse [https://www.ifoam.bio/sites/default/files/page/files/pgs\\_guidelines\\_fr\\_web.pdf](https://www.ifoam.bio/sites/default/files/page/files/pgs_guidelines_fr_web.pdf), dernière consultation le 22 juin 2018. p. 2.

spécifiquement organisé autour du SPG ; il visait d’abord à lancer officiellement le standard biologique est-africain EAOPS, dit « Kilimohaï ». Le programme Osea II, financé par l’UNCTAD, l’agence de coopération suédoise Sida et l’Ifoam, a coordonné le travail d’élaboration et les réunions de préparation (*cf.* Annexe 6). Ce programme visait l’harmonisation des standards biologiques sur le continent africain, ainsi que le soutien au développement d’un environnement institutionnel favorable à l’essor de l’agriculture biologique. Dans le cadre du séminaire, seul un « *side-event* » sur le SPG était proposé aux participants. L’Ifoam a alors présenté le concept, les principes de l’outil, et les avantages pour les producteurs biologiques africains<sup>417</sup>. Ce système a émergé plus tardivement en Afrique de l’Ouest, avec l’appui d’Helvetas à partir de 2010.

Depuis lors, le nombre de SPG sur le continent africain ne cesse de croître<sup>418</sup>. En Afrique de l’Est, le SPG concerne environ 15 000 producteurs, dont 3600 sont déjà certifiés par un dispositif opérationnel. En Afrique de l’Ouest, on compte en 2018 quatre SPG en cours de montage ou opérationnels, au Sénégal, au Burkina Faso, au Bénin et au Nigéria. Ils touchent 1 000 producteurs, dont près de 300 déjà certifiés grâce à des dispositifs opérationnels. Ces chiffres nous permettent de constater que le SPG s’est développé plus rapidement en Ouganda qu’au Bénin<sup>419</sup>. En Ouganda, le premier SPG opérationnel a démarré en 2010, contre 2014 au Bénin.

### C.3.2.1 SPG ougandais : une adoption rapide coordonnée par Nogamu en Ouganda

En 2014, lors de notre première phase de terrain, Nogamu nous faisait part de la présence du SPG Freshveggies, opérationnel qui touchait 320 producteurs, et deux autres en cours de mise en place. En 2017, Nogamu répertoriait sept SPG, touchant un ensemble de 9358 producteurs. Parmi eux, trois SPG étaient opérationnels, représentant 3090 producteurs certifiés : *Freshveggies*, *Rucid* et *Blesssed Organic*.

En Ouganda, le premier SPG adopté et mis en place a été celui de Freshveggies. En 2005, lorsque sa fondatrice rencontre Nogamu pour la première fois, Freshveggies n’était encore qu’un réseau informel de producteurs biologiques regroupés de façon autonome afin

---

<sup>417</sup> Entretien avec deux participants présents lors de ce séminaire, juin et juillet 2015, Kampala, Ouganda.

<sup>418</sup> IFOAM. PGS Updates. Disponible en ligne à l’adresse <https://www.ifoam.bio/fr/pgs-updates>, dernière consultation le 20 mars 2018.

<sup>419</sup> IFOAM. Map émergence, SPG dans le monde. Disponible en ligne à l’adresse <https://www.ifoam.bio/en/pgs-maps>, dernière consultation le 20 mars 2018.

d'organiser collectivement la production et la commercialisation (Allison Loconto, Poisot, Santacoloma, 2016, p. 223). En 2009, Freshveggies comptait 200 producteurs membres, dont 88 actifs.

Le premier SPG émerge *via* l'appui de Nogamu à Freshveggies dans un contexte de développement du secteur de l'agriculture biologique ougandais déjà bien installé et structuré. Suite à la présentation lors du séminaire de Dar es-Salaam en 2007, Nogamu décida de promouvoir le SPG auprès de ses membres, y voyant une solution pour pallier les conséquences négatives engendrées par le système de certification par tierce partie. En effet, pour certains des membres de Nogamu qui commercialisaient uniquement sur les marchés locaux, la seule option pour garantir le caractère biologique de leurs produits était la certification par tierce partie. Ces membres la considéraient comme « *too bureaucratic for the domestic market* » et trop chère aussi<sup>420</sup>.

Nogamu a donc organisé les premières formations aux principes du SPG auprès de ses membres, qui, faute de financements spécifiques, étaient généralement dispensées en même temps que celles sur les systèmes de certification par tierce partie. En 2009, la fondatrice de Freshveggies a participé à cette formation. Elle a alors vu dans le SPG un outil potentiellement utile pour l'organisation et la valorisation des produits biologiques des producteurs avec qui elle travaillait en partenariat. Le SPG devait permettre l'amélioration du fonctionnement du groupe en systématisant les activités et en répartissant les rôles entre les producteurs. Avec l'appui de la *Swedish Society for Nature Conservation* (SSNC) pour la fourniture de documents et de matériels de formation, Nogamu et Freshveggies ont pu démarrer le premier SPG ougandais (Allison Loconto, Poisot, Santacoloma, 2016) :

« Supported by the Swedish Society for Nature Conservation, Nogamu played a key role in building the capacity of the Freshveggies PGS. Under the Nogamu umbrella, Freshveggies PGS was able to meet other players. These included NGOs such as Kulika and Caritas, who support other farmers. Some of these have since joined or partnered individual farmer/handicraft dealers who now supply Freshveggies with delivery baskets made from only natural products in a local design. This has helped us to improve on presentation and service delivery but also to save on packaging material and promote the use of natural rather than synthetic packaging, which we mainly used as the only available option. »<sup>421</sup>

---

<sup>420</sup> Entretien avec deux salariés de Nogamu, août 2015, Kampala, Ouganda, et juillet 2015, Kampala, Ouganda.

<sup>421</sup> NAKALANDA, Julie, KUGONZA Irene. *Facilitating social networks by linking smallholder organic farmers in Uganda to markets for sustainable product. The Freshveggies participatory guarantee system.* 2016. Rome, Italie. FAO et Inra. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.fao.org/3/a-i5907e.pdf>, dernière consultation le 23 juin 2018. p. 222.

De manière générale, les producteurs membres de Nogamu ont rapidement été intéressés à participer aux nouveaux systèmes de commercialisation et de valorisation de leurs produits à travers les SPG.

Sur la base de l'initiative réussie du SPG de Freshveggies, Nogamu a poursuivi la formalisation du SPG pour le rendre accessible à ses membres et ainsi le diffuser. Avec son expérience du secteur et les activités menées dans le cadre de la boutique ShopOrganic, proche d'un fonctionnement de type SPG, Nogamu a permis l'essor des SPG. Les SPG mis en place par la suite présentent une diversité d'objectifs et de fonctionnement.

Du fait de la complexité de mise en œuvre concrète d'un SPG, Nogamu a développé des formations et des guides traduits en langues locales simplifiées. L'organisation, déjà familière des systèmes de certification par tierce partie, a ainsi largement favorisé la prise en main des SPG, leur diffusion rapide et leur adaptation au niveau local<sup>422</sup>. Au niveau individuel, organisation par organisation, l'adoption des SPG s'est faite pour des raisons multiples. Par exemple, depuis 2015, Rucid construit un centre de formation spécialisé en agriculture biologique. Pour Rucid, l'enjeu est de poursuivre le développement et l'exportation de ses produits et le rayonnement de son centre de formation. Certifier son centre participe à ce rayonnement, car cela garantit aux étudiants qu'ils viennent sur une exploitation certifiée biologique. Mais la certification par tierce partie, même locale, est trop chère. D'autres groupements intéressés par le SPG, notamment le groupement Blessed Organic, ont adopté le SPG comme une première étape pour atteindre les marchés d'exportation.

Depuis les premiers SPG et la conférence de Dar es-Salaam, Nogamu ainsi que les autres mouvements biologiques d'Afrique de l'Est ont entamé une démarche d'harmonisation et de reconnaissance du système SPG. Ils ont ainsi créé le *PGS Committee Approval*. Composé en Ouganda de différentes parties prenantes, dont le *Uganda National Bureau of Standards* (UNBS), le ministère de l'Agriculture (Maaif), et un représentant de UgoCert et de Nogamu, ce comité vise à étudier le fonctionnement des SPG mis en place. Il valide leur correspondance aux principes de base, qui sont déclinés en quatorze critères dont : le respect des principes de l'agriculture biologique ou du standard biologique public ; la mise en place d'un groupement composé de différentes parties prenantes, dont les producteurs ; la création d'un système de contrôle et de gestion de la non-conformité ; une organisation autogérée pour

---

<sup>422</sup> Entretien avec deux salariés de Nogamu, août 2015, Kampala, Ouganda, et juillet 2015, Kampala, Ouganda.

le contrôle entre eux des différents membres<sup>423</sup>. Le caractère biologique peut être vérifié de deux manières : soit les groupements définissent eux-mêmes les principes biologiques qu'ils s'imposent de respecter en justifiant les raisons (parfois, ils doivent s'éloigner des principes stipulés dans le standard biologique est-africain) ; soit ils entament une procédure de certification en respectant cette fois complètement le standard public sous-régional, c'est d'ailleurs ce que l'initiative Freshveggies a mis en place depuis. Dans le premier cas, on ne peut pas utiliser la marque *Kilimohaï* ; dans le second cas, oui.

Certains importateurs aux Émirats arabes unis ont accepté les produits biologiques certifiés par SPG à partir du standard biologique EAOPS. Au départ développé spécifiquement pour contrôler et certifier les productions issues de l'agriculture biologique, ce système participatif de garantie, flexible et plus facilement adaptable aux contextes locaux, a séduit des groupements de producteurs en dehors de l'agriculture biologique. En effet, ce dispositif les a intéressés pour sa capacité à proposer un modèle d'organisation collective de la commercialisation. Ainsi, Nogamu forme également des groupements au SPG sans qu'ils soient en agriculture biologique.

### C.3.2.2 Bénin : le timide et difficile développement des SPG

Au Bénin, le premier SPG a émergé avec l'Amap Bénin. Celle-ci cherchait un moyen de diversifier ses points de vente et un outil afin de légitimer et convaincre les techniciens et chercheurs en agronomie, et ainsi les consommateurs, de la possibilité de produire sans intrants chimiques de synthèse<sup>424</sup> :

« Déjà, au niveau de l'Amap, tout le monde ne prend pas part aux visites de terrain. On a fait ça plusieurs fois et il y a beaucoup de gens qui ont des empêchements. Deuxième chose : au niveau de la distribution, il y en a beaucoup qui disent qu'ils voudraient prendre nos produits, mais que les paniers, ça ne les intéresse pas, parce qu'on ne peut pas prendre trop à la fois. Et sur dix légumes, par exemple, moi, je n'ai peut-être besoin que de deux aujourd'hui. Après, je reviendrai acheter ; c'est le plus grand nombre de consommateurs qui pensent comme ça, et c'est surtout les Béninois. Maintenant, il y a les gens, là... donc il y a ce nombre-là qui dépasse largement le nombre de consommateurs qui ont contracté avec nous. Alors, donc, si vous dites bio... même déjà les grands ingénieurs agronomes qui ne croient pas à la production biologique, ils ont oublié que pendant leur enfance, ils ont mangé des choses qu'on a produites dans des zones sans intrants. Donc même au niveau de la compréhension du terme... [Communication téléphonique coupée] Donc il y en a beaucoup qui ne croient même pas qu'on puisse faire de la production biologique sans engrains chimiques. Je ne sais pas si c'est que ça a été trop martelé qu'on ne peut pas produire sans engrains chimiques ! Mais c'est trop

<sup>423</sup> Documentation fournie par les salariés de Nogamu. Entretien avec la responsable des standards chez Nogamu, juillet 2015, Kampala, Ouganda.

<sup>424</sup> Entretien avec un des fondateurs, Cotonou, septembre 2014.

banal d'entendre ça ! Parce que des gens qui ne veulent pas s'essayer à la pratique, c'est des *white-collars*, quoi ! Ils se permettent de dire, faire des déclarations sur des choses qu'ils ne maîtrisent pas. Donc si les techniciens disent ça, qu'est-ce que les consommateurs vont dire ? Donc moi, je dis, si nous voulons avoir... en plus des paniers, on veut mettre en place des kiosques pour que ceux qui veulent acheter un peu, un peu, de temps en temps, des produits de qualité, ils puissent. »<sup>425</sup>

Pour l'Amap l'enjeu était dans ce contexte de trouver un moyen de rendre la qualité de la production et la démarche crédible même auprès de consommateurs et d'acteurs éloignés qui ne prennent pas part aux activités de l'Amap :

« On veut quand même proposer des produits de grande consommation du Bénin comme les légumes feuilles ; on veut pouvoir en mettre à disposition au niveau des kiosques. Qu'est-ce qui va faire la différence entre les légumes conventionnels et les légumes que nous produisons, nous, en biologique ? Il faut maintenant un système de certification formel où deux personnes interviennent et que les consommateurs puissent intervenir en disant : "Moi, j'ai participé à ça, j'ai fait les enquêtes, j'ai vu ça." En Allemagne, lors d'un atelier, des gens nous ont dit : "Nous, nous voulons bien aider les petits producteurs à vendre leurs produits parce qu'aujourd'hui, ce qui se vend le mieux, c'est ce qu'on voit à la télé ou bien à la radio." Ça ne veut pas dire que c'est de la qualité. Maintenant des producteurs qui font la qualité, mais qui n'ont pas les moyens de faire de publicité à la télé, il faut un moyen de faire savoir qu'ils font des produits de qualité. »<sup>426</sup>

L'Amap Bénin s'est alors tournée vers la seule organisation d'aide au développement active dans le financement direct de projets en agriculture biologique, Helvetas Bénin.

À l'émergence de la demande de l'Amap Bénin, Helvetas Bénin était quant à elle à la recherche de solutions pour permettre aux organisations de producteurs (OP) d'ananas biologiques d'exporter à l'international. Face aux échecs rencontrés par ces producteurs et l'abandon du processus de certification par tierce partie, Helvetas voyait dans le SPG la possibilité de maintenir les groupes de producteurs dans la pratique biologique. En effet, le fonctionnement des groupes, dans le cas de SPG, est proche du fonctionnement de l'ICS. En raison des problèmes de leadership au sein des OP d'ananas (*cf.* chapitre 4), Helvetas a choisi l'Amap Bénin comme initiative pilote pour tester le SPG. L'Amap Bénin a accepté, car le SPG apparaissait comme une bonne solution.

Sans financer directement le SPG, Helvetas a mis en place un projet pour l'organisation et la formation des producteurs de l'Amap aux techniques biologiques et au fonctionnement et à l'élaboration de SPG. Des ateliers ont été organisés et gérés notamment par l'un des salariés d'Helvetas Bénin, spécialiste en Afrique de l'Ouest des processus de certification par tierce

<sup>425</sup> Entretien avec un responsable de projet de livraison de paniers biologiques, Cotonou, Bénin, octobre 2014.

<sup>426</sup> Entretien avec un responsable de projet de livraison de paniers biologiques, Cotonou, Bénin, décembre 2015.

partie. Celui-ci est en effet un ancien salarié d'Ecocert, organisme privé de certification par tierce partie. Fort de son expérience, il gère des ateliers de formation pour les organisations de producteurs et d'appui aux producteurs, afin de les former au fonctionnement de la certification et au contenu des standards biologiques étrangers. Helvetas semble envisager le SPG comme une étape vers la certification par tierce partie, et vouloir ainsi harmoniser les cahiers des charges biologiques entre pays d'Afrique de l'Ouest pour faciliter le regroupement de produits exportables<sup>427</sup>.

« On avait eu à ce moment de nouveaux clients, et ils se sont retirés, on ne comprend pas pourquoi... Du coup, on a tendance à laisser tomber la certification, la certification est toujours valable, mais on n'est pas sûrs. À travers le SPG, on peut relancer tout, on y croit. Parce que les produits transformés en jus et séchés ne pourront pas être certifiés bio SPG si ce n'est pas biologique, reconnu par le SPG. Le SPG monté est un cahier des charges global, pas seulement pour le maraîchage. C'est la même chose pour celui du Burkina, parce que c'est moi aussi qui ai monté celui du Burkina, avec la participation de l'Ifoam, et même je dois retourner le faire pour le Mali. C'est moi qui monte les SPG ici. On monte les cahiers des charges dans une vision d'harmonisation. Je suis le seul expert en Afrique de l'Ouest. »<sup>428</sup>

Le SPG développé et porté par Helvetas est fortement calqué sur les principes préconisés par l'Ifoam, et inspiré des standards et des dispositifs d'ICS. Or, le dispositif de contrôle semble éloigné d'une réelle adaptation à la réalité locale. Un étudiant agronome venu évaluer les premières activités du SPG mentionnait la complexité du système pour les producteurs.

« C'est Helvetas qui chapeaute la zone et la mise en place du SPG, les outils mobilisés reposent sur l'information trouvée au niveau de l'Ifoam. Il y a des problèmes de correspondance avec la réalité locale, les fiches de suivi de culture qui sont données aux producteurs, elles sont relevées régulièrement, mais ne sont pas toujours bien complétées, ça fait beaucoup de paperasse aux producteurs. On essaye de simplifier la charte. Il y a des papiers dont on n'a pas forcément besoin en SPG. C'est une idée de XX d'aller vers la certification internationale. »<sup>429</sup>

Il évoquait également ses propres difficultés pour remplir les fiches de suivi des parcelles, indispensables pour la traçabilité des produits du groupe.

Enfin, ce SPG, tel qu'il est actuellement conçu au Bénin, ne semble pas réellement redonner l'indépendance aux producteurs et aux consommateurs. En effet, à ce jour, l'enregistrement de ce SPG est au nom de l'organisation Helvetas, et non de l'Amap Bénin ou du collectif de producteurs.

<sup>427</sup> Entretien avec un responsable de projet, Cotonou, septembre 2014.

<sup>428</sup> Entretien avec un responsable de projet, Cotonou, septembre 2014.

<sup>429</sup> Entretien avec un étudiant agronome en stage, Cotonou, septembre 2014.

« Ce n'est pas l'Amap qui possède le SPG ou la marque SPG, mais Helvetas qui est enregistrée. »<sup>430</sup>

Aucune organisation béninoise ne semble assez « importante », d'après l'un des responsables d'Helvetas, pour porter « cet important héritage » qu'est le SPG.

Au Bénin, les acteurs n'étant pas regroupés nationalement, l'obtention de plus de ressources d'aide au développement semble impossible et l'expertise ne circule pas autant entre organisations promotrices de l'agriculture biologique qu'en Ouganda. Par ailleurs, parmi les gérants de l'Amap Bénin, aucun n'avait d'expérience dans l'exportation et la certification par tierce partie. Les acteurs plus familiers du système de certification par tierce partie n'ont pas été particulièrement sollicités dans la mise en place de ce processus, ni même les producteurs qu'ils appuient. Ainsi, le dispositif SPG peine à se diffuser.

Au Bénin, seul le SPG de l'Amap Bénin est opérationnel depuis sa finalisation en 2016. Depuis 2017, un SPG est en cours de montage avec une plateforme de commercialisation en ligne de produits biologiques (*cf.* Annexe 12), mais il en est encore à ses débuts.

\* \* \*

Les deux initiatives pionnières SPG au Bénin et en Ouganda visaient, pour les responsables des groupes de producteurs, à diversifier les débouchés de leurs produits biologiques. Pour les organisations de mise en œuvre du SPG, à savoir Nogamu en Ouganda et Helvetas au Bénin, il s'agissait plutôt d'accompagner les initiatives. Ceci leur a permis de maîtriser un nouveau dispositif promu par l'Ifoam et ainsi de conserver leur position centrale d'expertise dans leurs zones d'implantation. La diffusion du SPG en Ouganda a été fortement facilitée par un secteur biologique dynamique, des acteurs experts et déjà familiers avec les systèmes de certification par tierce partie. Le caractère central de Nogamu et son expérience de la coordination du secteur biologique ont permis à l'organisation d'être visible dans les réseaux internationaux d'expertise et d'aide au développement. Au Bénin, le secteur plus fragmenté tend à offrir moins de visibilité aux initiatives.

---

<sup>430</sup> Entretien avec un étudiant, Cotonou, septembre 2014.

## **Conclusion**

Les premières initiatives en matière d'agriculture biologique ont émergé avant l'arrivée des projets et programmes de développement d'une agriculture biologique certifiée d'exportation. Elles ne se positionnent pas toujours explicitement sous le vocable « biologique », mais sont considérées par les promoteurs du secteur comme les premières. Elles ont diffusé des techniques biologiques permettant aux producteurs d'améliorer la sécurité alimentaire de leurs familles. Les surplus étaient alors vendus aux voisins ou sur les marchés ruraux à proximité de leurs fermes. Les projets d'exportation et l'urbanisation ont modifié les opportunités de débouchés pour les producteurs formés à l'agriculture biologique. Les problèmes de pollution sur les marchés urbains et l'émergence d'une classe moyenne dans les grands centres urbains ont permis d'observer une demande encore faible, mais grandissante, pour des produits sains et de qualité. Les initiatives des promoteurs d'une agriculture biologique s'organisent pour répondre à cette demande. Entre création de boutiques dédiées, livraison de paniers, marchés de producteurs et accords avec des supermarchés, les voies de commercialisation sont variables. La tendance grandissante dans les grandes villes à la promotion d'une nourriture saine a induit une recrudescence d'allégations d'une production « biologique ». Cette pratique crée une confusion, voire une potentielle menace pour certaines initiatives biologiques. La question de la crédibilité (un standard commun et un système de contrôle) des produits de qualité et biologiques est donc de plus en plus prégnante. Sans avoir émergé dans l'objectif unique d'améliorer la crédibilité du bio, le SPG semble répondre à différents besoins pour les promoteurs de l'agriculture biologique et, en particulier, ce dispositif apparaît comme un moyen de stabiliser de nouveaux débouchés.

À chaque étape de ces évolutions dans l'optique de nourrir les consommateurs africains, l'aide au développement a joué un rôle de soutien, bien qu'elle y soit beaucoup moins présente que pour les projets d'exportation. On note par ailleurs un essor bien distinct des dynamiques des marchés domestiques et régionaux en Ouganda et au Bénin. Le développement plus important des activités d'agriculture biologique en Ouganda s'explique par la présence d'un mouvement national fédérateur, par le nombre de producteurs certifiés biologiques pour l'exportation, ainsi que par l'existence d'un standard biologique clairement défini au niveau sous-régional avec l'EAOPS. L'environnement institutionnel ougandais était donc plus favorable aux démarches locales de commercialisation de produits biologiques. Les initiatives au Bénin sont elles plutôt en compétition et non coordonnées. L'absence d'un standard biologique national et d'un mouvement national biologique stabilisé, n'a pas permis

de créer un cadre commun permettant de définir les contours du bio, en particulier un système de crédibilité national, et co-construire des solutions de commercialisation collectives.

Ce chapitre montre qu'à la différence des développements de filières pour l'exportation, les filières biologiques domestiques présentent une plus grande diversité en matière de modes d'organisation et de structuration de la commercialisation. Par ailleurs, la définition de ce qu'est l'agriculture biologique et ses traductions sur le plan technique revêtent également une plus grande diversité.

## **Conclusion générale – Vers un modèle bio africain ?**

Le questionnement relatif à cette thèse a commencé sur la base de deux constats principaux. Premièrement, nous observions l'émergence et l'essor de l'agriculture biologique sur le continent africain. Plusieurs documents en témoignent : l'agriculture biologique se développe en Afrique dès la fin des années 1980, et de plus en plus jusqu'à aujourd'hui (2017). Entre croissance du nombre de producteurs investis dans ce mode de production, diversification du type d'acteurs impliqués, création de mouvements nationaux biologiques et organisation de conférences continentales, les indices empiriques attestant d'une stabilisation progressive sont nombreux. Deuxièmement, nous constations une diversité de formes revêtues par l'agriculture biologique africaine. Si les formes certifiées sont les plus visibles et les plus largement documentées, la littérature grise et certains travaux scientifiques nous ont néanmoins permis de comprendre que l'agriculture biologique africaine ne peut s'y résumer. Ces deux constats ont fondé la question centrale de cette thèse : comment l'agriculture biologique africaine se développe-t-elle ?

Pour répondre à cette question, nous nous sommes inscrits dans la lignée de divers travaux en science politique et en socioanthropologie, portant sur la production d'action publique dans les pays sous régime d'aide. Sans surestimer l'influence des acteurs de l'aide au développement, et sans surestimer le poids des contextes locaux au cours de ces processus, ces travaux interrogent plutôt ce qui reste, ce qui se maintient et les raisons à cela (Lavigne Delville, 2017). Dans la continuité de ces travaux, nous avons construit un cadre d'analyse au carrefour de la socioanthropologie du développement et de la science politique africaniste, d'une part, et de l'analyse cognitive des politiques publiques, d'autre part. Nous avons choisi d'aborder le développement de l'agriculture biologique à travers l'étude des trajectoires d'institutionnalisation de ce modèle d'agriculture. À la différence des travaux portant sur l'action publique en Afrique qui s'intéressent le plus souvent à des secteurs relativement bien institutionnalisés gérés par les gouvernements africains, notre objet vient interroger l'émergence d'une alternative politique, à savoir le développement de l'agriculture biologique, et les conditions de sa plus ou moins grande institutionnalisation. Il s'agit sur un temps long de retracer les évènements qui caractérisent l'agriculture biologique africaine telle qu'elle s'est développée depuis la fin des années 1980 jusqu'à la date à laquelle nous écrivons (2017). Pour nous permettre de décrire et de caractériser finement ces trajectoires d'institutionnalisation de l'agriculture biologique en Afrique, nous avons mobilisé la notion de modèle d'agriculture, à laquelle nous avons fait correspondre trois dimensions : technique,

identitaire et socio-économique. En se combinant, elles constituent différentes formes d'agriculture biologique : l'agriculture biologique par défaut (qui renvoie à des agriculteurs qui sont biologiques de fait car ils n'ont pas accès aux intrants chimiques de synthèse mais qui le sont de façon ni volontaire ni consciente), l'agriculture biologique non-certifiée (qui renvoie à des agriculteurs qui volontairement n'utilisent pas de produits chimiques et mobilisent des pratiques propres à l'agriculture biologique mais qui ne se soumettent à aucune procédure de contrôle de leurs façons de faire), l'agriculture biologique certifiée par tierce partie (qui renvoie à des agriculteurs n'utilisant pas d'intrants chimiques de synthèse et mobilisant des techniques biologiques, visant les marchés d'export, et faisant pour cela certifier leurs pratiques par un certificateur), l'agriculture certifiée de manière participative (qui renvoie à des agriculteurs qui déploient des pratiques d'agriculture biologique et se font contrôler par des méthodes alternatives dites participatives, visant plutôt des marchés locaux). Nous supposons ainsi que l'institutionnalisation de l'agriculture biologique en Afrique pouvait renvoyer à des trajectoires différencierées pour ces différentes formes.

Du point de vue méthodologique, notre travail s'est appuyé sur une analyse comparée de deux pays d'Afrique subsaharienne, l'Ouganda et le Bénin. Les premières initiatives en matière d'agriculture biologique certifiée ont émergé quasiment à la même période au début des années 1990 dans ces deux pays (1993 en Ouganda et 1994 au Bénin) et concernant une culture similaire, le coton. Des initiatives parallèles d'agriculture biologique non certifiée semblaient également présentes dans les deux pays à la fin des années 1980. Pour autant, malgré ces démarques similaires, le niveau de développement des activités en agriculture biologique dans les deux pays est aujourd'hui fort différent, fondant l'intérêt de la comparaison, qui vise à mettre en lumière les facteurs ayant conduit à ces différences de développement. Nous avons choisi, d'une part, de comparer de façon globale l'essor et les trajectoires de l'agriculture biologique dans les deux pays, et, d'autre part, pour affiner l'analyse, de comparer plus spécifiquement la mise en place respective des filières d'exportation de coton et d'ananas biologiques, ainsi que l'essor des marchés locaux de produits issus de l'agriculture biologique. Afin de mener à bien cette comparaison un travail de collecte de données qualitatives a été réalisé. Une série d'entretiens semi-directifs a été menée lors de deux séjours de trois mois dans chaque pays. Ce travail d'enquête a pu être mené grâce à une collaboration avec des acteurs clés du secteur biologique de chaque pays. Un travail de revue de littérature grise a été réalisé ainsi que de nombreuses phases d'observation, d'imprégnation et d'entretiens informels, qui nous ont ainsi permis de

triangler l’information et de comprendre plus finement les enjeux spécifiques à chacun des deux pays.

Nous avons ainsi montré dans cette thèse que l’agriculture biologique au Bénin et en Ouganda renvoie à des trajectoires d’institutionnalisation différenciées, qui se traduisent par une pluralité de types sur le terrain (une agriculture biologique non certifiée mais volontaire se rapprochant voire se fondant avec l’agroécologie, une agriculture biologique certifiée par tierce partie et une agriculture biologique certifiée de manière participative), que nous expliquons à partir de trois grands déterminants. Cette diversité de trajectoires s’explique d’abord par les configurations du secteur agricole dans chaque pays, considérée dans leur dimension historique. Celles-ci renvoient d’une part à l’histoire politique du pays, et plus spécifiquement aux régimes politiques qui s’y sont succédé, notamment à travers leur plus ou moins grand degré d’ouverture vis-à-vis de l’extérieur, et d’autre part au type de modèle productif que les gouvernements africains ont mis au cœur de leurs politiques agricoles. Ensuite, l’institutionnalisation différentielle de l’agriculture biologique en Afrique s’explique par le type d’aide au développement mise en œuvre dans les pays concernés. Nous soulignons le rôle majeur joué par certaines agences de coopération bilatérale, dont en particulier l’agence suédoise (Sida), dans l’essor d’une agriculture biologique certifiée par tierce partie, ainsi que celui joué par un certain nombre d’ONG internationales dans le développement de formes d’agriculture biologique volontaire non certifiée. Enfin, nous avons montré que l’existence d’un mouvement stabilisé autour de la promotion de l’agriculture biologique est un autre élément central de son institutionnalisation. La présence de ce type d’acteur en Ouganda a ainsi encouragé un essor plus important de l’agriculture biologique tant certifiée pour l’exportation que visant les marchés locaux et la mise en place d’un environnement institutionnel plus avancé en matière de soutien à l’agriculture biologique qu’au Bénin. Nous revenons sur ces différents points dans les trois parties suivantes (A, B et C), qui nous mènent ensuite à nous interroger sur les possibilités de stabilisation d’un modèle d’agriculture biologique spécifiquement africain et sur le futur de l’agriculture biologique sur ce continent (D). Nous terminons en examinant les possibles contributions de notre analyse à la littérature en sciences sociales s’intéressant à l’agriculture biologique d’une part, et à la littérature en socioanthropologie du développement relative à la fabrique de l’action publique d’autre part (E).

## ***A. Les configurations du secteur agricole : histoire politique du secteur agricole et choix de modèles productifs***

En ouverture de la thèse, nous formulions l'hypothèse que les configurations du secteur agricole, définies comme les cadres stabilisés organisant le secteur agricole, influençaient les trajectoires d'institutionnalisation de l'agriculture biologique africaine. Nous supposions ainsi tout d'abord que le développement de l'agriculture biologique en Afrique est conditionné par l'histoire politique et le type de régime politique en place. Nous supposions par ailleurs que le développement de l'agriculture biologique en Afrique est inversement conditionné par le niveau d'institutionnalisation du modèle de la « révolution verte » (autrement dit du modèle d'agriculture conventionnel). Ces deux hypothèses ont bien été validées à travers les développements empiriques présentés dans les chapitres successifs de la thèse, qui nous ont également permis de les affiner à travers la comparaison.

### **A.1 Le rôle majeur des trajectoires et des régimes politiques**

Premièrement, nous avons montré que l'histoire politique et le type de régime politique en place ont joué un rôle majeur dans l'essor de l'agriculture biologique dans nos deux pays d'étude, bien que différent. Ils expliquent notamment leur plus ou moins grande ouverture à l'intervention d'organisations d'aide au développement dans le domaine agricole ainsi qu'à celle d'investisseurs privés, deux types d'acteurs clefs pour l'agriculture biologique africaine.

L'histoire politique renvoie à l'étude des périodes d'influences extérieures, dont la colonisation, l'indépendance et les Plans d'ajustements structurels (PAS) d'une part, et à celle des régimes politiques nationaux successifs d'autre part. Ces éléments nous ont permis de caractériser l'organisation du secteur agricole et donc l'émergence et l'institutionnalisation de l'agriculture biologique. Nous avons pu mettre en lumière trois périodes clés qui ont eu des conséquences importantes pour l'organisation du secteur agricole : la colonisation, avec les choix d'implantation de l'administration coloniale et le mode de financement de la politique coloniale, notamment le choix des filières d'exportation « de rente »; la période d'indépendance, avec les choix politiques des nouveaux gouvernements pour asseoir leur pouvoir, et notamment le rôle du secteur agricole dans la consolidation des élites ; les régimes politiques en place et leurs conséquences sur le niveau d'adoption des plans d'ajustements structurels.

Nous avons tout d'abord montré que le type de colonisation, qui renvoie au pays colonisateur, aux choix d'implantation des administrations coloniales ainsi qu'au mode de financement de la politique coloniale, a joué un rôle clé dans les caractéristiques et les trajectoires prises par

l'agriculture biologique dans les deux pays étudiés. Par manque de moyens, les Britanniques en Ouganda n'avaient pas opté pour une colonisation humaine et ont plutôt coopéré avec le système fédéral du Buganda, qui était particulièrement bien structuré. La colonisation française au Bénin s'est plus fortement implantée sur le territoire et a opté pour un système productif particulièrement régulé, avec une gestion sociocommunautaire de l'agriculture. Ces différences expliquent la présence d'une aide au développement anglophone plus importante en Ouganda qu'au Bénin et de ce fait, des projets tournés vers une agriculture commerciale plus importants. Malgré ces différences, la colonisation au Bénin comme celle en Ouganda ont mis en place des filières d'exportation de produits dits « de rente » afin de rémunérer les administrations coloniales. Ce fut en particulier le cas du coton. Ces filières fortement structurées ont introduit des savoir-faire et des infrastructures techniques et, dans les deux cas, ont reposé sur le travail de fermes familiales, expliquant que les premières filières certifiées biologiques pour l'exportation l'aient été autour de produits traditionnels de « rente » tels que le coton. La présence de filières déjà structurées autour de la production du coton a ainsi encouragé l'implantation des premiers projets d'organisations d'aide au développement autour de l'exportation de coton biologique au début des années 1990. Les choix coloniaux initiaux en matière agricole expliquent aussi que la quasi-totalité des producteurs biologiques relèvent aujourd'hui, au Bénin comme en Ouganda, de l'agriculture familiale, et que l'on trouve très peu de grandes plantations produisant en agriculture biologique.

En contrepoint, l'absence d'infrastructures pour l'exportation d'ananas conventionnel – ce produit n'ayant pas suscité d'intérêt particulier de la part des puissances coloniales – explique en partie les difficultés plus importantes rencontrées au démarrage des projets d'exportation d'ananas biologique certifié (à la fin des années 1990 début 2000), celles-ci s'expliquant également par le fait qu'il s'agit d'un produit périssable et pour lequel l'enjeu de la gestion de la qualité est central, avec un niveau d'exigence des pays importateurs particulièrement élevé en la matière.

Lors des indépendances (1960 pour le Bénin et 1962 pour l'Ouganda), les nouveaux gouvernements ont repris la gestion des filières exportatrices, qui sont alors devenues des sources de revenus pour les États. Nous avons souligné à travers l'exemple du coton combien les filières conventionnelles en Ouganda et au Bénin sont connectées à la vie politique du pays. Elles financent souvent les élections présidentielles ou permettent la redistribution financière à des partisans locaux pour renforcer le pouvoir en place en achetant leur soutien politique. Nous avons montré que cette forte politisation des filières constitue généralement

un frein au développement de l'agriculture biologique. En Ouganda, le succès rapide et important des projets d'exportation de coton biologique certifié en 2008 a inquiété les réseaux clientélistes structurés autour de la commercialisation et de l'usage d'intrants chimiques de synthèse, les poussant à discrépiter et à démanteler la filière coton biologique naissante. Au Bénin, la filière biologique se maintient depuis 2008, car elle reste de faible ampleur et donc peu menaçante pour les intérêts de la filière conventionnelle. Un autre élément d'explication renvoie par ailleurs au travail des acteurs promoteurs de la filière coton biologique béninoise, qui sont parvenus à convaincre les acteurs de la filière coton conventionnel de son intérêt. Ainsi, les filières d'exportation « de rente »<sup>431</sup>, dont en particulier le coton, ont joué un rôle central dans les deux pays, à travers les formes de politisation auxquelles elles ont donné lieu : en permettant de faire entrer des devises étrangères, elles étaient un rouage économique crucial, les dirigeants en devenant directement dépendants pour leur maintien au pouvoir. Leur pendant biologique, et en particulier les filières coton biologique, venant en quelque sorte critiquer leur fonctionnement ou les concurrencer, les dirigeants ont eu tendance à s'y opposer.

En contrepoint de l'exemple fortement politisé du coton, l'étude des filières ananas, peu politisées, semble conforter dans le cas ougandais que le niveau de politisation d'une filière conventionnelle influence l'essor de son pendant biologique. En effet, les filières d'exportation d'ananas ne sont pas historiquement liées à des dynamiques politiques de conservation de pouvoir. Les filières ananas certifiées biologique se maintiennent donc, parfois bien mieux que les filières ananas conventionnelles, et sont rapidement soutenues par le gouvernement ougandais. Au Bénin, nous avons montré que les difficultés des filières d'exportation de l'ananas certifié biologique ne sont pas liées à des résistances de la part des élites étatiques. Il s'agit plutôt de difficultés d'ordre technique (la gestion de la qualité) et organisationnel (problèmes de leadership des organisations de producteurs).

Les filières destinées aux marchés locaux, largement négligées par les responsables politiques, ont pour cette raison été rapidement libéralisées au moment des PAS. Or, la libéralisation explique aussi en partie le manque de moyens financiers et humains dédiés par exemple au contrôle des produits phytosanitaires localement, au contrôle des semences, ou

---

<sup>431</sup> Au cours de nos enquêtes en Ouganda, nous avons pu constater l'important développement de la filière certifiée de café biologique. Comme le coton, il s'agit d'une filière traditionnelle de rente. Cependant, elle a toujours été fortement libéralisée et investie par les entrepreneurs étrangers ; la filière biologique se porte bien et semble moins menacée, ce qui ne signifie pas forcément moins politisée. Un travail comparatif en Ouganda entre les filières coton et café pourrait permettre d'affiner cette variable.

encore au contrôle de la qualité des produits présents sur les marchés nationaux qui sont de plus en plus perçus comme une menace pour la santé des consommateurs. Autant de facteurs que l'on peut analyser comme favorables au déploiement de l'agriculture biologique, dans la mesure où ils renvoient à la recherche de produits plus sains par les consommateurs et à la proposition de produits de qualité de la part des promoteurs de l'agriculture biologique.

Enfin, l'adoption des PAS par le Bénin et l'Ouganda à partir de la fin des années 1990 marque une autre évolution, qui a eu des répercussions importantes en matière d'agriculture biologique. Les gouvernements ont alors démarré la mise en œuvre de mesures, telles que la réduction du personnel administratif, la libéralisation de nombreux secteurs, dont l'agriculture, impliquant notamment la libéralisation de filières autrefois intégrées, avec toutefois des réticences importantes pour celle du coton. Toutefois, l'adoption des PAS ne s'est pas faite de manière identique au Bénin et en Ouganda, en raison d'une histoire et de traditions politiques distinctes, et donc ne s'est pas répercutée de la même façon sur l'institutionnalisation de l'agriculture biologique.

En Ouganda, le *National Resistance Movement* prend le pouvoir après des années d'instabilité politique en 1986. Le pays entier doit alors être reconstruit, tous les secteurs économiques étant à l'abandon. En 1987, Yoweri Museveni adopte les PAS et une politique libérale. Il encourage les investisseurs privés et l'aide au développement à intervenir afin de contribuer à reconstruire le pays. Le gouvernement est alors peu regardant sur les activités menées dans le secteur agricole et mise surtout sur une agriculture moderne et commerciale, considérant les exportations agricoles comme centrales pour l'économie ougandaise. Un penchant a priori peu favorable à l'agriculture biologique. Mais paradoxalement, cette politique d'ouverture à l'extérieur a aussi largement facilité l'implantation et le succès du programme Epopa pour l'essor des filières d'exportation de produits biologiques certifiés. Les acteurs de l'aide au développement et les entreprises privées pouvant intervenir facilement, les promoteurs de l'agriculture biologique ont eu le champ libre. Ainsi le développement important de la filière ougandaise d'exportation d'ananas biologique s'explique-t-il en partie par la facilité d'implantation pour les investisseurs. A l'exception de la filière coton, seule filière intégrée en Ouganda, l'exportation de produits biologiques certifiés a ainsi été plutôt bien acceptée, voire parfois activement mise en avant par les agences publiques gouvernementales, comme nous l'avons montré avec l'exemple de l'ananas.

Au Bénin en revanche, la tradition marxiste-léniniste (1972 à 1990), où l'État est fortement impliqué dans les activités économiques du pays, a freiné l'implantation d'un tissu d'acteurs

privés. Jusqu'à l'adoption des PAS, le secteur agricole s'organisait plutôt autour d'une gestion intégrée, ou du moins fortement encadrée par l'État. L'adoption des PAS s'est aussi faite moins facilement qu'en Ouganda en raison notamment de la présence plus importante d'infrastructures publiques d'appui à la production, telles que les Carder. La libéralisation impliquait qu'une partie des compétences dans l'organisation du secteur agricole soit transférée aux acteurs privés. Par exemple, la fourniture d'intrants à la production ne devait plus passer uniquement par l'État, mais devait se faire en cogestion avec le secteur privé, et la commercialisation devait être gérée par les organisations de producteurs (OP) qui devaient compléter par ailleurs l'encadrement technique fourni par les Carder. Cette libéralisation fut limitée et surtout peu efficace pour relancer le développement du secteur agricole. La tradition politique « du tout État » a influé l'implantation des programmes d'aide au développement, dont ceux en agriculture biologique, car le gouvernement y était beaucoup plus attentif qu'en Ouganda. Ainsi, l'environnement institutionnel du secteur agricole béninois n'a pas encouragé l'émergence d'autant de programmes d'aide au développement dédiés à l'exportation de produits certifiés biologiques qu'en Ouganda. Au Bénin, en plus de limiter le nombre de projets, la structuration des filières en OP a induit des projets transitant par ces structures. Les producteurs biologiques sont membres d'OP auxquelles les producteurs conventionnels appartiennent aussi (sauf depuis 2016 pour le coton biologique, qui a créé des OP spécifiquement biologiques). Nous avons ainsi vu, dans le cas de l'ananas, que les problèmes de leadership des OP et le manque de visibilité des producteurs d'ananas biologiques ont fortement limité l'obtention des projets d'aide au développement.

## **A.2 Modèles agricoles entre institutionnalisation et désinstitutionnalisation**

Deuxièmement, nous avons montré que les choix fait par les gouvernements en place en matière de modèle agricole ont une importance majeure, conférant à l'agriculture biologique de plus ou moins grandes possibilités de développement. En particulier, l'adoption préalable du modèle d'agriculture conventionnel, souvent qualifié en Afrique de « révolution verte », tend clairement à freiner l'essor des activités en matière d'agriculture biologique. Celle-ci se traduit par la promotion par le gouvernement et les acteurs du monde agricole de l'utilisation généralisée de produits chimiques de synthèse (principalement d'engrais, mais également de pesticides et d'herbicides) et de semences améliorées (sélectionnées), et la volonté de mécaniser et de spécialiser l'agriculture (bien que dans les faits, les tentatives aient souvent échoué). Généralement, ce modèle est soutenu par des mesures d'aide à la modernisation des exploitations, d'aménagement foncier, et des politiques de recherche et d'enseignement par

des techniciens, ingénieurs et cadres de l'agriculture formés à cette vision. Ce personnel national diffuse ainsi ce modèle *via* la formation des jeunes diplômés et des producteurs à travers les services publics d'encadrement agricole et de recherche scientifique et technique. Il soutient ainsi les différents aspects de ce modèle productif.

Au Bénin, bien que limitée, la diffusion du modèle de la révolution verte a été suffisamment importante pour être un frein à l'essor de l'agriculture biologique. Les différentes politiques menées par les différents régimes après l'indépendance ont plutôt soutenu une agriculture conventionnelle moderne afin d'assurer la sécurité alimentaire du pays. Pour cela, les gouvernements successifs ont par exemple subventionné les intrants chimiques de synthèse pour tous les producteurs du pays, fourni un encadrement technique agricole qui encourageait l'utilisation de ces produits, ou encore formé les cadres des administrations publiques à cette vision modernisatrice et conventionnelle de l'agriculture grâce à des programmes universitaires dédiés. La diffusion de ce modèle productif s'est traduite par ailleurs par une spécialisation forte à partir des années 1990, par filières, avec la création des organisations de producteurs (OP), qui sont depuis chargées d'encourager pour leurs membres l'accès aux intrants à la production et la commercialisation. La vision qu'on « ne peut pas produire sans intrants chimiques de synthèse » est particulièrement répandue chez les acteurs du monde agricole, et en premier lieu chez les producteurs. Ce principe largement diffusé a posé plusieurs types de problèmes aux promoteurs de l'agriculture biologique.

D'abord, nous avons montré que ceci explique de façon générale la difficulté des initiatives alternatives, telles que le centre Songhaï, l'Amap Bénin ou le Redad, à afficher la défense explicite d'une agriculture biologique et à démarrer des projets de production biologique, ce que nous avons illustré à travers le travail de l'Obepab en faveur du coton biologique, les OP d'ananas biologique ou encore les motivations de l'Amap pour la certification participative. Le cas du Bénin illustre bien le fait que, pour que l'institutionnalisation de nouvelles pratiques agricoles et de filières biologiques soit rendue possible, une phase de désinstitutionnalisation est nécessaire, qui demande aux promoteurs des pratiques alternatives de redoubler d'énergie. La focalisation sur les enjeux de production et l'énergie nécessaire pour convaincre les acteurs du monde agricole de la faisabilité d'une production biologique béninoise ont ainsi empêché les acteurs de se pencher sur d'autres enjeux, dont en particulier la dimension commerciale, expliquant un certain nombre d'échecs de projets biologiques. De plus, la forte diffusion de produits chimiques de synthèse et leur mauvaise utilisation par les producteurs ont engendré des problèmes de qualité importants, ne favorisant pas les exportations hors continent africain. En dehors de la filière coton conventionnel, les filières d'exportation de

produits agricoles peinent ainsi à respecter les standards internationaux de qualité, comme nous l'avons montré avec l'ananas.

Contrairement au Bénin et malgré une politique d'encadrement et de développement agricole particulièrement poussée après l'indépendance, l'Ouganda a connu de longues périodes d'instabilité politique entre 1971 et 1985 qui ont particulièrement favorisé les développements ultérieurs de l'agriculture biologique. Le secteur agricole, à l'image de tous les autres secteurs économiques, était à cette période à l'abandon : on parle souvent de « phase dormante » de l'économie ougandaise. Les populations étaient livrées à elles-mêmes et parfois obligées de quitter leurs terres pour survivre. Les investisseurs étrangers et l'élite ougandaise ont dû s'exiler ou subir les sévices du gouvernement d'Idi Amin Dada (1971 à 1979). Cette fermeture envers l'extérieur et l'absence de systèmes de conseil agricole destinés aux producteurs ont empêché les acteurs de la révolution verte d'intervenir et de promouvoir les intrants chimiques de synthèse au cours des années 1970. Ainsi, au début des années 1990 en Ouganda, le modèle de l'agriculture conventionnelle n'était pas diffusé ni institutionnalisé. Dans ce contexte, les premières organisations d'appui au secteur agricole ont naturellement promu les techniques biologiques, car elles apparaissaient comme les plus pertinentes au regard de l'état de l'agriculture ougandaise. L'appui aux producteurs s'est également mis en place à travers des démarches plutôt holistiques, c'est-à-dire appliquées à l'ensemble de la ferme plutôt que produit par produit, comme c'est le cas dans les OP béninoises, par exemple. Cela a clairement facilité l'adoption de techniques biologiques par les agriculteurs sur toute leur ferme, et non produit par produit. Cela leur a ensuite permis d'offrir une diversité de produits biologiques facilement mobilisables en cas de nouvelles opportunités de marchés internationaux ou locaux. Dans la période suivant celle de l'arrivée des investisseurs, l'agriculture ougandaise est en outre apparue comme une aubaine pour les importateurs européens et nord-américains, ceux-ci la considérant comme « biologique par défaut ».

En somme, l'histoire politique agricole de type socialiste du Bénin, qui s'est traduite par une vision interventionniste du développement du secteur agricole et la promotion d'un modèle d'agriculture conventionnel, a freiné l'essor de l'agriculture biologique, et en particulier des projets d'exportation de produits biologiques certifiés. En Ouganda, une histoire politique instable avec une vision libérale du développement économique du secteur agricole et une faible diffusion du modèle conventionnel ont en revanche facilité l'essor de l'agriculture biologique, et en particulier des projets d'exportation de produits biologiques certifiés.

## *B. Le rôle différencié de l'aide au développement dans l'institutionnalisation de l'agriculture biologique en Afrique*

À travers la pluralité des acteurs qu'elle met en présence, l'aide au développement participe activement à la production d'action publique, et joue donc un rôle dans l'institutionnalisation de nouvelles idées. Nous en faisons l'hypothèse pour expliquer l'essor de l'agriculture biologique en Afrique. Nous supposons ainsi au départ de notre réflexion que les organisations de l'aide au développement, grâce à leurs financements et à leur expertise technique, ont favorisé la stabilisation progressive des activités en matière d'agriculture biologique. Nous supposons en outre que les intérêts économiques des pays européens pour leur approvisionnement en matières premières biologiques ont, par le biais de l'aide au développement, plutôt encouragé l'essor d'une agriculture biologique de type certifiée par tierce partie. Notre développement empirique a pleinement validé ces hypothèses, sur lesquelles nous revenons ici en présentant les rôles joués par trois types d'organisations clés de l'aide au développement : les agences de coopération bilatérale, les agences de coopération multilatérale (que nous désignerons plus simplement comme organisations internationales), et les ONG internationales.

Le rôle de certaines agences de coopération bilatérale est apparu comme particulièrement important dans l'essor des projets d'exportation de produits biologiques certifiés, et ce, dans les deux pays étudiés. Dans un contexte de prise de conscience environnementale, en particulier dans les pays du nord de l'Europe, la demande des consommateurs pour des produits issus de l'agriculture biologique a crû progressivement, entraînant avec elle une croissance parallèle de la demande en produits exotiques certifiés biologiques. Les pays industrialisés européens étaient donc à la recherche de matières premières biologiques exotiques, généralement autour de produits déjà exportés en conventionnel tels que le coton, le café et le cacao. Afin d'accompagner leur appareil industriel, certains d'entre eux ont ainsi financé des programmes d'aide au développement visant explicitement l'appui à la mise en place de filières d'exportation de produits tropicaux et exotiques issus de l'agriculture biologique et certifiés. Des programmes spécifiques ont ainsi été financés, pour les plus importants, par les agences de coopération telles que la coopération suédoise (Sida), mais aussi américaine (USAid) et plus tardivement danoise (Danida) et le gouvernement néerlandais et son service de coopération au développement. Comme nous l'avons largement illustré dans les différents chapitres de la thèse pour l'Ouganda, les activités du programme Epopa, financé, mis en place et développé par Sida, ont été parmi les plus déterminantes.

Ces programmes finançaient et proposaient une diversité d'activités visant à favoriser l'exportation de produits biologiques. D'abord, ils visaient les activités de production, par le biais de distribution d'intrants (semences par exemple) ou de paiement d'agents de terrain formés à l'agriculture biologique pour le suivi des producteurs. Ils ciblaient aussi les activités de commercialisation, avec par exemple le paiement des opérations de certification ou la mise en place d'actions de formation des acteurs nationaux à la compréhension des standards biologiques des pays importateurs ou des autres standards de qualité nécessaires à l'exportation de produits biologiques, et des systèmes de certification par tierce partie. Ils finançaient par ailleurs le travail de consultants internationaux, en particulier AgroEco et Grolink, et d'industriels du secteur expérimenté tels que Bo Weevil et Shares, reconnus pour leurs compétences multiples : maîtrise du système de certification par tierce partie, connaissance des marchés d'exportation et des demandes des acheteurs, ou encore formation d'acteurs locaux de pays en voie de développement.

En plus de l'appui à la production et à la commercialisation, et de façon assez unique, le programme Epopa a appuyé au cours de sa seconde phase en Ouganda les étapes d'une plus large institutionnalisation de l'agriculture biologique ougandaise. Nous avons en effet vu qu'Epopa a financé la création de Nogamu, l'organisation nationale ougandaise de promotion de l'agriculture biologique, et d'UgoCert, certificateur ougandais spécialisé en agriculture biologique. Des réunions de travail ont aussi été mises en place dans l'optique de développer le standard public biologique ougandais, puis le standard est-africain (EAOPS). Epopa a également appuyé les premières étapes de l'élaboration du projet de politique biologique nationale.

Diverses organisations internationales ont également joué un rôle, un peu moins direct mais non négligeable, dans les deux pays étudiés. On peut citer l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations unies pour l'environnement (UneP) et la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced). Ces organisations ont notamment formé la *Capacity Building Task Force on Trade* (CBTF), dont certains volets de leurs activités visaient explicitement l'accroissement des échanges en agriculture biologique. L'*International Trade Center* (ITC), organisation cogérée par l'Organisation mondiale du commerce et les Nations unies, a également participé au financement d'activités en matière d'agriculture biologique.

Beaucoup plus présentes en Ouganda qu'au Bénin en raison du développement plus important de l'agriculture biologique certifiée, ces organisations internationales ont plutôt financé des

études de marché et des rapports sur l'état des lieux des activités biologiques et des enjeux, ainsi que des conférences dédiées à l'agriculture biologique. Elles ont aussi facilité l'intégration des mouvements biologiques africains dans les réseaux internationaux. Cela a permis par exemple à Nogamu de participer à Biofach, la plus grande foire internationale de produits biologiques, qui a lieu annuellement à Nuremberg en Allemagne, et de mettre en place de nouveaux contrats d'exportation avec des acheteurs européens. À noter que quelques programmes de financement, notamment le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et l'UneP, ont par ailleurs financé les activités de certaines ONG locales, notamment autour de projets de préservation de l'environnement dont certaines ont ainsi promu le développement de l'agriculture biologique ; c'est le cas par exemple pour des activités de l'ONG Africa 2000 Network, devenue ougandaise.

Enfin, nous avons souligné le rôle central des ONG internationales, qui opèrent de manière variée et autour de différents types d'agriculture biologique. La plupart de ces ONG ont financé de deux manières l'essor de l'agriculture biologique : soit directement, en implantant une antenne de l'ONG localement, soit indirectement, en finançant les activités d'ONG locales partenaires. Ces organisations ont plutôt contribué à l'essor des premières activités en agriculture biologique autour de l'appui à la production et à la diffusion de techniques spécifiques de production. Leurs activités étaient beaucoup moins centrées sur le soutien aux filières d'exportation que les agences de coopération bilatérale ou les organisations internationales.

En Ouganda, à la période de sortie de guerre à la fin des années 1980, les ONG présentes avaient le plus souvent un caractère religieux. Leurs projets en agriculture biologique étaient avant tout humanitaires et visaient à soutenir les populations locales dans l'objectif d'améliorer leur sécurité alimentaire. La question des débouchés commerciaux était alors secondaire. Au Bénin, les premières initiatives en matière d'agriculture biologique ont également émergé à la fin des années 1980 et au début des années 1990, dans le cadre de projets d'ONG visant non pas à exporter des produits biologiques, mais à proposer des alternatives agricoles face aux résultats mitigés et critiqués du modèle d'agriculture conventionnel. Avec l'arrivée des projets d'exportation de produits certifiés biologiques, de nouvelles ONG ont émergé, tandis que d'autres ont diversifié leurs activités. En Ouganda, elles ont joué un rôle important dans l'organisation des producteurs en groupes et dans la diffusion d'une approche holistique des fermes. A l'arrivée des investisseurs, un grand nombre de producteurs étaient en effet déjà organisés en groupes et formés à la production biologique, avec une offre de produits biologique fortement diversifiée, facilitant ainsi la

collecte des volumes exigés par les acheteurs étrangers. Les ONG ont ainsi facilité l'adoption des standards européens et américains, notamment à travers la facilitation de la mise en place de procédures dites d'*internal control system* (ICS), forme particulière de mise en œuvre de la certification par tierce partie dans les pays en voie de développement approuvée par les pays importateurs. Le cas de l'ananas biologique ougandais illustre bien comment les actions antérieures d'ONG sur le terrain, non forcément destinées à cet effet, peuvent finalement faciliter la mise en place de nouvelles filières d'exportation.

Au Bénin, en raison d'un contexte de forte diffusion des intrants chimiques de synthèse, les ONG internationales ont plutôt centré leurs activités sur la recherche d'alternatives aux pesticides. Moins explicitement positionnées sous le vocable d'agriculture biologique, elles parlaient plus facilement d'agriculture durable ou d'agriculture agroécologique. Ces ONG ont toutefois joué aussi un rôle clé pour certaines dynamiques propres à l'agriculture biologique. Nous avons vu, dans le cas de la filière coton biologique, le rôle central de l'Obepab pour la mise en œuvre des projets de production et d'exportation de coton biologique, et celui d'Helvetas Bénin dans le financement, en partenariat avec des ONG locales telles que l'Obepab, le Redad ou l'Amap Bénin pour appuyer la production et la commercialisation.

Au Bénin comme en Ouganda, ces ONG diffusent les techniques propres à l'agriculture biologique à l'aide de fermes de démonstration, où elles accueillent producteurs ou étudiants. Elles financent par ailleurs les salaires de techniciens d'appui de terrain ainsi que l'organisation de séjours d'échanges dans divers centres de formation biologique (au Kenya avec le Kiof, en Grande-Bretagne avec l'université de Reading ou des fermes biologiques par exemple), ou encore des échanges entre pays, avec le Togo par exemple dans le cadre de la production d'ananas biologique.

Parmi ces ONG internationales, l'Ifoam, la Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique, a joué un rôle particulier. Une fois les organisations africaines promotrices de l'agriculture biologique créées, leur appartenance au réseau biologique international leur a permis l'accès à différentes ressources, telles que des financements de projets, l'accès à l'actualité récente de l'agriculture biologique dans le monde, ou l'accès à des conférences et foires internationales de promotion de l'agriculture biologique. En particulier, l'Ifoam a été très active dans la diffusion des principes et des techniques du système participatif de garantie (SPG), ainsi que de l'ICS, à la fois grâce à des formations, mais aussi à l'aide de supports développés par le siège.

En somme, nous avons confirmé l'hypothèse que l'aide au développement a fortement participé à l'essor de l'agriculture biologique au Bénin et en Ouganda, tout en soulignant et illustrant son caractère fortement différencié. D'un côté, les agences de coopération bi- et multi-latérale ont particulièrement soutenu les projets d'exportation de produits biologiques certifiés en raison d'une forte demande des pays européens pour des matières premières biologiques. De l'autre, les ONG internationales ont quant à elles plutôt soutenu l'essor d'une agriculture biologique non certifiée ou certifiée pour les marchés locaux. Elles ont également contribué, notamment, à l'appui technique aux producteurs dans le cadre des projets d'exportation. Les montants des financements accordés à l'agriculture biologique par les ONG internationales, en comparaison de ceux des agences d'aide bi- et multilatérale, sont toutefois plus faibles. De manière générale, l'aide au développement a donc plutôt soutenu l'institutionnalisation d'une agriculture biologique certifiée pour l'exportation.

### ***C. Les mouvements stabilisés de défense de l'agriculture biologique***

Enfin, nous voulions tester une dernière hypothèse concernant le rôle d'entrepreneurs politiques locaux dans le développement de l'agriculture biologique en Afrique subsaharienne. Nous supposons que la présence ou non d'un mouvement biologique stabilisé et le niveau de ses ressources intellectuelles et politiques expliquent l'institutionnalisation différentielle de l'agriculture biologique d'un pays à l'autre. Nos résultats de terrain semblent conforter cette hypothèse en nous permettant de constater, d'une part, un développement fortement différencié entre l'Ouganda et le Bénin, et, d'autre part, qu'en dépit d'interruptions de financements de l'aide au développement, les activités en matière d'agriculture biologique se sont maintenues en particulier grâce aux acteurs locaux impliqués, qui ont ainsi joué un rôle central dans la stabilisation.

A travers l'exemple ougandais, nous avons tout d'abord souligné l'importance cruciale pour l'institutionnalisation de l'agriculture biologique de la présence d'un acteur national qui fédère les initiatives. En Ouganda, un mouvement biologique s'est en effet stabilisé très tôt avec la création de Nogamu en 2001. Nogamu est né historiquement de la rencontre des réseaux d'ONG pionnières locales et internationales qui formaient et organisaient des groupes de producteurs à l'agriculture biologique et mettaient en œuvre les premiers projets d'exportation de produits biologiques certifiés. L'organisation a ainsi centralisé la plupart des initiatives alors tournées vers l'agriculture biologique. Grâce à ce réseau, elle est devenue incontournable. Tout investisseur en agriculture biologique en Ouganda qui recherche des matières premières, ou toute agence d'aide au développement qui souhaite trouver un ancrage

partenarial pour la mise en œuvre de projets passe immanquablement par Nogamu. Un premier résultat important de notre travail est ainsi de montrer que la présence d'un acteur fédérateur permet la mise en commun des ressources, notamment de l'aide au développement et des réseaux, et rend visible le sous-secteur biologique à l'international.

Au Bénin, il n'existe pas d'équivalent à Nogamu. L'organisation d'une conférence sur « l'institutionnalisation de l'agriculture biologique et écologique » et la création de la Plateforme de l'agriculture biologique et écologique du Bénin (Pabe) pour l'occasion en 2014 marquent la première rencontre de tous les acteurs promoteurs d'une agriculture biologique béninoise. Les organisations qui défendent l'agriculture biologique sont fortement en compétition, à la fois pour la captation des ressources financières de l'aide, mais aussi pour la maîtrise des réseaux d'expertise. Nous l'avons illustré à travers l'exemple de la mise en place du SPG, dont la mise en place effective a été freinée par les querelles et concurrences entre organisations.

Deuxièmement, la présence d'un acteur fédérateur permet la centralisation des compétences et de l'expertise, et ainsi un plus grand dynamisme dans la mise en œuvre des projets biologiques. Nogamu a développé une expertise en matière d'agriculture biologique et a activement contribué à la diffusion des techniques spécifiques s'y rapportant. L'organisation a travaillé à l'élaboration de guides écrits en langues locales pour permettre aux producteurs de comprendre les standards, ou encore à la mise en place d'offres de formation. La maîtrise par Nogamu et ses membres des systèmes ICS ou SPG, et la compréhension des enjeux liés à leur traduction et leur opérationnalisation pour correspondre à la réalité vécue par les producteurs ont permis le succès de nombreux projets. Doté d'une équipe de salariés formés au business agricole et pour beaucoup issus du secteur privé, Nogamu a ainsi activement soutenu l'essor des activités commerciales dans une perspective de « *linking farmers to the market* ». Mais rapidement, les responsables de l'organisation et ses membres ont perçu les limites d'un développement uniquement tourné vers l'exportation. Comme nous l'avons vu dans les cas du coton et de l'ananas, les systèmes de certification par tierce partie sont contraignants, chers, et le plus souvent les producteurs sont rendus dépendants parce qu'ils ne possèdent pas leur propre certificat. L'enjeu de la valorisation des produits non exportés (soit parce qu'ils ne respectent pas les critères des acheteurs étrangers, soit parce que ce sont des produits qui n'ont pas de marché à l'export) a poussé Nogamu à la recherche de solutions de commercialisation locales. En particulier, Nogamu a promu et activement diffusé le système SPG auprès de ses membres, incitant les producteurs à s'organiser en groupes, leur permettant

de se former aux standards biologiques avec un fonctionnement simplifié et de rendre disponible une diversité de produits biologiques sur les marchés locaux. Nogamu a ainsi coordonné et encouragé l'essor des marchés biologiques locaux, qui deviennent de plus en plus lucratifs avec l'émergence d'une demande locale forte pour des produits de qualité. Ainsi, Nogamu centralise l'expertise tant sur la connaissance des enjeux de l'exportation à l'international que sur les enjeux locaux de commercialisation qui en fait un pivot de l'agriculture biologique ougandaise.

L'absence d'un acteur fédérateur au Bénin n'a pas permis la centralisation des compétences. D'une part, le tissu d'acteurs locaux béninois investis dans l'agriculture biologique est composé d'ONG et non d'entreprises privées ; d'autre part, une large partie de ces ONG sont portées par des agronomes, ce qui explique que les activités se soient principalement centrées sur les dynamiques de production et de diffusion de techniques biologiques, plutôt que les aspects de commercialisation, comme cela a été le cas en Ouganda. De plus, la spécialisation des organisations locales sur certains aspects de l'agriculture biologique uniquement (l'Obepab sur l'agriculture biologique certifiée pour l'export, l'Amap Bénin sur le SPG et les circuits courts, le Cévaste et le Cievra sur la gestion agroécologique des fermes) ne facilite pas les échanges de compétences et d'expertise.

Troisièmement, un acteur fédérateur permet de faciliter considérablement l'émergence d'un cadre institutionnalisé commun autour de l'agriculture biologique. En Ouganda, en raison d'un soutien important des activités de Nogamu par le programme Epopa, une grande part d'entre elles s'est d'abord concentrée sur l'appui aux activités d'exportation de produits biologiques certifiés, puis sur la diffusion du SPG. Mais Nogamu n'a pas uniquement travaillé à l'émergence d'initiatives de commercialisation. Avec l'appui des programmes d'aide au développement (Epopa compris) et des connexions personnelles du réseau de salariés, l'organisation travaille à la reconnaissance publique progressive de l'agriculture biologique en encourageant leurs activités et surtout en cherchant à les légitimer. Nogamu a ainsi pris la tête de l'élaboration d'une politique agricole biologique régionale, la mise en place d'un standard biologique ougandais puis est-africain (EAOPS), ainsi que de la défense de l'agriculture biologique face, par exemple, à la politique de lutte contre le paludisme du ministère de la Santé, qui menaçait de pulvériser du DDT dans de nombreuses régions de production biologique. Ce leadership progressivement exercé par Nogamu atteste d'une politisation de l'agriculture biologique en Ouganda.

En revanche au Bénin, l'absence d'une organisation « chapeau » explique que les promoteurs de l'agriculture biologique béninoise n'aient pas de vision commune co-construite de ce qu'est l'agriculture biologique et des enjeux de son développement pour leur pays. Au contraire, les nombreux débats et oppositions entre les différents acteurs promoteurs de l'agriculture biologique ne favorisent pas la défense d'une vision commune. Se côtoient donc sans travailler ensemble, au Bénin, les défenseurs d'une agriculture biologique certifiée pour l'exportation, les défenseurs d'une agriculture biologique comme mode de vie et les défenseurs d'une agriculture biologique moderne comme modèle de développement agricole pour l'Afrique. Cela explique par ricochet que les formes de reconnaissance publique de l'agriculture biologique soient plus limitées au Bénin.

Ainsi, nous avons montré l'importance de l'existence d'un mouvement biologique stabilisé en tant qu'acteur fédérateur pour l'institutionnalisation de l'agriculture biologique. Celle-ci permet la promotion d'une vision commune de l'agriculture biologique, au-delà de la seule agriculture biologique de type certifiée pour l'exportation. Bien sûr, outre cette dimension fortement collective, il faut souligner aussi le rôle spécifique joué par les ressources politiques détenues par de simples individus dans les processus d'institutionnalisation à l'œuvre, qu'il s'agisse de prestige personnel, de connexions familiales ou de relations personnelles. Ainsi, en Ouganda, le réseau personnel de certains salariés de Nogamu a, dans une certaine mesure, facilité le dynamisme des initiatives de commercialisation locale de produits biologiques. Le cas du coton biologique a permis de montrer par ailleurs que les seules organisations qui parviennent à se maintenir en dépit de la campagne de décrédibilisation de *Cotton Development Organization* (CDO) sont celles qui maîtrisent les règles du jeu politique. Au Bénin, le maintien des activités de production et d'exportation de coton biologique est entre autres le résultat du travail conjoint de l'Obepab et d'Helvetas. La présence d'un professeur d'agronomie réputé, qui a formé une partie des cadres de l'administration publique à l'agriculture, a facilité le tissage progressif de relations avec la Sonapra pour permettre d'exporter le coton biologique.

\* \* \*

En somme, nous avons montré que la forte diffusion du modèle productif agricole conventionnel, l'absence de mouvement fédérateur susceptible de prendre le leadership des questions biologiques nationalement, et le faible niveau de projets et de programmes d'aide au développement dédiés constituent des freins à l'institutionnalisation de l'agriculture biologique. Au contraire, un modèle productif moins développé et institutionnalisé autour de

l'agriculture conventionnelle, la présence d'un acteur fédérateur leader sur les questions d'agriculture biologique et la présence active d'organisations d'aide au développement dédiées spécifiquement à l'agriculture biologique encouragent l'institutionnalisation de l'agriculture biologique.

Si la trajectoire de l'institutionnalisation de l'agriculture biologique en Ouganda nourrit l'idée d'une *success-story* africaine, il ne s'agit pas pour autant d'idéaliser ces développements. Comme nous l'avons vu dans le cas de la filière coton biologique ougandaise, en dépit d'un fort développement en nombre de producteurs, de types d'activités et d'acteurs impliqués, un revirement du gouvernement a rapidement fait s'effondrer ces dynamiques. De plus, la politique libérale qu'a choisie l'Ouganda et la vision du ministère de l'Agriculture, qui ont initialement favorisé le développement de l'agriculture biologique, pourraient devenir des menaces sur le long terme. En effet, le ministère de l'Agriculture ougandais estime que son rôle n'est pas de porter une vision particulière du modèle de développement agricole, mais de proposer un « menu », c'est-à-dire que les acteurs puissent choisir tout type d'options pour le développement du secteur agricole. Or, depuis une décennie, les acteurs promoteurs des OGM sont très présents dans le pays et ont déjà démarré l'élaboration d'un projet de loi. Une introduction importante d'OGM serait une menace pour les activités biologiques, puisque les standards publics étrangers, nationaux et régionaux interdisent leur présence et leur utilisation. Ces cas témoignent une nouvelle fois de la fragilité de l'institutionnalisation de l'agriculture biologique. Ainsi, ce n'est pas parce qu'au Bénin, les développements sont plus faibles, qu'ils seront moins pérennes. Ce constat nous pousse dès lors à nous interroger sur le futur pour l'agriculture biologique africaine.

#### **D. Quel futur pour l'agriculture biologique africaine ?**

Deux éléments principaux nous semblent constituer des indicateurs d'une institutionnalisation de l'agriculture biologique qui serait en voie d'approfondissement en Afrique : le développement de programmes spécifiques dédiés de recherche et en matière d'éducation agricole et d'enseignement supérieur, d'une part, et la structuration progressive d'un mouvement continental depuis 2015, d'autre part.

Tout d'abord, on constate la présence d'organisations locales - principalement des ONG, qui proposent des formations à l'agriculture biologique, écologique, durable ou encore agroécologique. Elles visent la formation des producteurs conventionnels et traditionnels, et des jeunes. Ces formations se professionnalisent progressivement ; certaines d'entre elles sont

même reconnues, ou en voie de l'être, par les autorités publiques en charge des formations agricoles, comme c'est le cas de Rucid en Ouganda ou du Cévaste au Bénin. Parfois, leur réputation seule suffit à assurer le prestige et la reconnaissance de la valeur de la formation, comme l'illustre le cas du centre Songhaï, où de nombreux étudiants se bousculent chaque année. Des ONG, telles que le Cievra au Bénin ou Kroc en Ouganda, forment aux techniques biologiques et proposent ainsi un encadrement agricole alternatif face aux limites ou l'absence de services d'encadrement agricole dédiés et adaptés à l'agriculture biologique. Cet encadrement vise généralement la diffusion de techniques biologiques en vue de dynamiser l'agriculture biologique locale, afin d'assurer le développement agricole et la sécurité alimentaire des populations béninoises et ougandaises.

Ensuite, la formation ne se limite pas à la formation agricole des producteurs et des jeunes qui souhaiteraient s'installer. Elle s'étend aussi à l'enseignement supérieur. En Ouganda, l'agriculture biologique est depuis plus d'une décennie intégrée au cœur des programmes de formation de la faculté d'agronomie de l'université privée *Uganda Martyrs University*. Cette université a d'ailleurs été retenue pour être financée comme centre d'excellence de l'agroécologie dans le cadre du programme financé par la Banque mondiale dans la sous-région<sup>432</sup>. Depuis 2009, elle fait l'objet d'un programme d'été, *the International Training Course on Organic Agriculture (ITCOA)*, développé en collaboration avec l'université semi-publique Makerere et des universités internationales (Université de Vienne Boku ; université Sokoine (Tanzanie) ; université de Nairobi ; université de Bahir Dar (Éthiopie)). De plus, la faculté d'agronomie et vétérinaire de Makerere a inséré des modules consacrés à l'agriculture biologique, ce qui démontre l'intérêt grandissant du sujet. Depuis 2015, plusieurs facultés d'agriculture ougandaises se sont réunies afin de proposer le lancement du premier programme doctoral du continent africain spécialisé en agroécologie. Il vise à enseigner différentes facettes de l'agriculture biologique ougandaise, entre agriculture certifiée (formation aux systèmes de certification par tierce partie et alternatifs) et agriculture non certifiée, mais volontaire (valorisation des savoir-faire traditionnels dans l'enseignement des techniques biologiques). Au Bénin, l'intégration de formations dédiées à l'agriculture biologique dans l'enseignement supérieur est moins importante. Quelques modules d'enseignement sont consacrés à l'agriculture biologique au sein de la faculté d'agriculture de

---

<sup>432</sup>Ace II, *Eastern and Southern Africa Higher Education Centers of excellence Projects*, Site officiel du projet, disponible à l'adresse <https://ace2.iucea.org/>, consulté le 27 mars 2018.

l'université d'Abomey-Calavi, et certains promoteurs de l'agriculture biologique béninoise y participent parfois en tant qu'intervenants extérieurs, comme le fondateur de l'Amap Bénin.

Enfin, plusieurs projets de recherche ont été réalisés au Bénin et en Ouganda. Souvent appuyés et financés par l'aide au développement, ces projets de recherche visent à mesurer les performances du système biologique en comparaison avec des systèmes plus conventionnels comme le projet Systèmes de production biologique diversifiés (Syprobio, 2011-2015), mené par la FiBl (institut de recherche de l'agriculture biologique) Afrique de l'Ouest (dont le Bénin), ou le projet *Productivity Growth in Pineapple Value Chain* (ProGroV, 2011-2015), financé par l'agence de coopération danoise, Danida, qui visait plutôt, lui, à améliorer la performance des filières d'exportation d'ananas certifié biologique.

Ces dynamiques nous semblent être des éléments supplémentaires importants témoignant de la progressive institutionnalisation de l'agriculture biologique autour d'autres enjeux que la seule production, tels que l'éducation, l'emploi et la formation. Son inscription comme alternative dans les formations agricoles nationales de l'enseignement supérieur, au Bénin et de façon encore plus marquée en Ouganda, laisse supposer la présence de cadres de l'administration publique formés et sensibilisés à l'agriculture biologique et à son potentiel, et donc à son potentiel soutien à l'avenir. Mais un autre élément laisse supposer une plus grande institutionnalisation de l'agriculture biologique pour les années à venir qui est la structuration progressive de réseaux au niveau continental. Notre participation aux conférences sous-régionales et internationales dédiées à l'agriculture biologique et écologique et un travail de revue de la littérature grise nous ont en effet permis de constater que les promoteurs de l'agriculture biologique s'organisent dans de nombreux autres pays d'Afrique, et cherchent à se rencontrer.

Le mouvement des promoteurs de l'agriculture biologique et écologique a émergé au niveau continental en 2013. Il a pris racine en Afrique de l'Est. Il est le fruit de la rencontre des mouvements d'Afrique de l'Est *Participatory Ecological Land Use Management* (Pelum) et ceux promoteurs de l'agriculture biologique, désignés comme *National Organic Agriculture Movement* (Noam). Des mouvements biologiques nationaux sont en effet présents dans chacun des pays de la communauté d'Afrique de l'Est (Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda, Soudan du Sud, Tanzanie) ; Nogamu en fait partie. Ils ont été ensuite rejoints par les mouvements biologiques d'Afrique de l'Ouest, par exemple le Conseil national de l'agriculture biologique au Burkina Faso (CENABio, 2011), la Fédération nationale pour l'agriculture biologique au Sénégal (Fenab, 2008), ou encore la Plateforme de l'agriculture

biologique et écologique au Bénin (Pabe, 2014), que nous avons décrite dans le chapitre 2 de cette thèse. Avec l'appui de la Direction du développement et de la coopération suisse, l'idée d'un réseau continental africain a émergé en 2008. Suite à la déclaration de l'Union africaine et la décision EX.CL/Dec.631 (XVII)<sup>433</sup> concernant l'agriculture biologique, ces organisations se sont positionnées au niveau continental comme interlocuteurs privilégiés de ces questions. AfrONet a ainsi été créé en 2014 en tant qu'organisation non gouvernementale internationale enregistrée en Tanzanie. Elle promeut l'agriculture biologique et écologique (*Ecological Organic Agriculture*, EOA) sur le continent à travers l'organisation de conférences sous-régionales ou continentales<sup>434</sup>, telle que la troisième conférence africaine sur l'agriculture biologique à Lagos, au Nigéria (5-9 octobre 2015), à laquelle nous avons pu participer. Au cours de cette conférence, 220 participants ont signé une déclaration de développement de l'agriculture biologique : « *The Lagos Declaration On Achieving Social and Economic Development through Ecological and Organic Agricultural Alternatives* ». Ces conférences régulières témoignent de la structuration des mouvements africains et de leur reconnaissance croissante par les institutions. AfrONet a démarré ses activités dans le cadre d'un plan stratégique de cinq ans (2015-2020), se donnant pour objectif de faire de l'agriculture biologique la norme (« *mainstream Ecological Organic Agriculture into national agricultural production systems by 2025 in order to improve quality of life for African citizens* »)<sup>435</sup>.

Cette structuration croissante nous est un indice supplémentaire de l'institutionnalisation progressive d'un modèle bio africain, défendu par ses promoteurs comme une option politique pour le développement agricole du continent africain, comme une alternative face au modèle de la « révolution verte » historiquement et encore majoritairement promu.

### ***E. Apports, limites et mise en perspective***

Comme nous l'avons évoqué dans notre cadre d'analyse, l'étude des trajectoires d'institutionnalisation de l'agriculture biologique renvoie à plusieurs travaux. Nous discuterons dans un premier temps ce que ce travail a permis de montrer au regard de la littérature s'intéressant plus généralement à l'institutionnalisation de l'agriculture biologique

<sup>433</sup> Union africaine. 2010 « Décision sur le rapport de la conférence de l'UA des ministres de l'agriculture », décision EX.CL/Dec.617 (XVIII), Éthiopie : Union africaine.

Union africaine, 2011. « Décision sur l'agriculture biologique », décision Dec EX.CL.631 (XVIII). Addis Abeba, Éthiopie : Union africaine

<sup>434</sup> Afronet, African Organic Network, 2018, disponible à l'adresse <http://afronet.bio/>, consulté courant 2014 et 2015.

<sup>435</sup> EOA, *Ecological Organic Agriculture, Mainstreaming Ecological Organic Agriculture*, 2016, disponible à l'adresse <https://eoai-africa.org/who-we-are/>, consulté courant 2015.

dans d'autres zones du monde. Nous verrons dans un deuxième temps ce que l'étude de l'institutionnalisation de l'agriculture biologique permet d'apporter à l'étude de la production d'action publique en Afrique, d'une part, et à celle de la circulation de modèles, d'autre part.

### **D.1 Quelques apports à l'étude du développement de l'agriculture biologique dans le monde**

Premièrement, nous souhaitons discuter des apports de cette thèse au sein de trois pans de la littérature relative à l'étude des dynamiques de développement de l'agriculture biologique dans le monde.

Le premier pan concerne les travaux en sciences sociales dédiés à l'essor de l'agriculture biologique africaine (Goldberger, 2008 ; Pophiwa, 2012 ; Schwindenhammer, 2015a ; Glin, 2014 ; Adebiyi, 2014 ; Tankam, 2015 ; Hauser, Lindtner, 2016 ; Fouilleux, Loconto, 2017a ; Vysin, 2017). D'abord, ils mettent en avant l'essor souvent «en marge» de l'État de l'agriculture biologique en Ouganda (Pophiwa, 2012 ; Adebiyi, 2014). Nous avons montré que ces trajectoires ne sont pas le résultat de politiques publiques nationales dédiées à son développement : et en ce sens, l'essor de l'agriculture biologique en Afrique s'est fait «en marge» de l'État. Néanmoins, nos différents cas d'étude ont montré que les politiques nationales et les cadres stabilisés du secteur agricole pouvaient freiner son développement. Ensuite, l'institutionnalisation serait le résultat du travail des acteurs de l'aide au développement, principalement (Pophiwa, 2012 ; Adebiyi, 2014 ; Vysin, 2017). Notre recherche a montré que si, effectivement, l'aide au développement a joué un rôle important, les mouvements localement stabilisés de défense de l'agriculture biologique ainsi que l'histoire politique agricole et le choix par l'État des modèles productifs ont aussi été déterminants dans les trajectoires d'institutionnalisation de l'agriculture biologique. Enfin, un autre aspect souvent mis en avant par la littérature est l'idée que l'agriculture biologique s'est développée avec le transfert de procédures publiques étrangères, et donc à travers l'encouragement d'une agriculture biologique de type certifiée par tierce partie (Schwindenhammer, 2015a ; Fouilleux, Loconto, 2017a, 2017b). Si le rôle des acteurs de l'aide au développement, et en particulier des agences de coopération bi- et multi-latérale, a été central, notamment pour l'essor d'une agriculture biologique certifiée, nous avons montré, à l'image de ce que certains travaux avaient déjà mentionné ou suggéré (Goldberger, 2008 ; Tankam, 2015 ; Hauser, Lindtner, 2016), que cette idée mérite d'être nuancée. En effet, les projets d'exportation de produits certifiés ne sont pas les premières initiatives en matière d'agriculture biologique, et si celles-ci ont eu autant de succès, notamment en Ouganda, c'est

aussi en raison des dynamiques locales préexistantes ou de la présence d'acteurs locaux clés (Glin, 2014).

Le deuxième pan de littérature renvoie aux travaux de sciences sociales qui étudient l'institutionnalisation de l'agriculture biologique dans d'autres zones du monde, en particulier au Brésil et en Europe. La littérature portant sur le Brésil montre que l'agriculture biologique s'y est fortement institutionnalisée avec la reconnaissance publique de ce mode de production et de son système participatif de garantie pour son contrôle. Fortement portés par des mouvements de paysans autour de la défense d'une agriculture familiale, les promoteurs de ce mode de production se sont construits en opposition au modèle d'agriculture industrielle promu par le gouvernement. Pour ses promoteurs, l'agriculture biologique redonne du pouvoir aux paysans brésiliens et met l'accent sur la souveraineté alimentaire. Ces acteurs sont donc parfois critiques de l'agriculture biologique certifiée par tierce partie (Brandenburg, 2008 ; Stassart *et al.*, 2011). Dans nos deux pays d'étude, l'agriculture biologique s'est développée de façon assez déconnectée de mouvements paysans tels que l'organisation nationale des producteurs Pnoppa au Bénin ou le syndicat agricole ougandais. De plus, l'essor de l'agriculture biologique ne s'est pas fait en opposition à un modèle industrialisé de l'agriculture composé de grandes plantations en monoculture. L'agriculture béninoise et ougandaise reposent peu sur de grandes plantations en monoculture, mais plutôt sur une petite agriculture familiale diversifiée. La revendication relative à l'agriculture familiale reste toutefois peu présente dans les discours des promoteurs de l'agriculture biologique béninoise et ougandaise, même si, implicitement, notre terrain a mis en évidence la volonté de soutenir plutôt ce type de producteurs, par leurs choix en matière de public ciblé par leurs activités.

De même, les trajectoires d'institutionnalisation de l'agriculture biologique en Afrique, en comparaison avec ses développements en Europe, et en particulier en France, divergent. D'abord, en France, l'émergence de l'agriculture biologique prend racine avec des mouvements paysans, en réaction à la diffusion du modèle conventionnel, et des mouvements de consommateurs. Les premières formes de certification de l'agriculture biologique sont privées, portées par des collectifs paysans, avant de devenir des systèmes publics avec l'institutionnalisation de l'agriculture biologique au niveau européen. En Afrique, les premiers promoteurs de l'agriculture biologique sont plutôt des ONG locales et internationales. Les consommateurs sont très peu présents. De plus, les premières formes de certification étaient publiques, mais étrangères, puisqu'il s'agissait des standards publics européens, américains ou japonais.

Enfin, le troisième pan de littérature auquel cette thèse fait écho est celui des récentes études sur la diffusion des Systèmes participatifs de garantie (SPG) vers les pays en voie de développement (Stassart et al., 2011 ; Loconto *et al.*, 2016 ; Home et al., 2017). Notre analyse vient surtout apporter quelques précisions concernant les SPG dans leur conception et leur mise en œuvre sur le continent africain. Notamment, nous soulignons que les SPG, tels que développés actuellement, ne sont pas portés par les producteurs à la base, mais, en raison de leur caractère complexe, par des porteurs de projets, alors que ce système est défendu par l’Ifoam comme un type de certification moins contraignant pour les acteurs des pays du Sud et plus adapté aux producteurs en particulier<sup>436</sup>. Ainsi, la diffusion du SPG en Afrique est le résultat d’un travail d’experts (Nogamu en Ouganda et Helvetas au Bénin) pour son opérationnalisation au niveau local. De plus, le rôle des consommateurs reste limité dans le système de contrôle et, ainsi, le poids des producteurs peut être discuté et mériterait d’être étudié plus précisément. Les motivations de l’adoption du SPG dans nos deux pays semblent profiler une mobilisation de ce système à la fois comme un moyen de dynamiser les marchés locaux, mais aussi comme une première étape pour l’exportation, ce qui semble assez éloigné des principes d’origine du SPG.

Ces différents apports à la littérature permettent de mettre en exergue les caractéristiques des trajectoires d’institutionnalisation de l’agriculture biologique africaine au regard de celles du reste du monde.

## **D.2 Quelques apports à l’étude de la production d’action publique africaine et de la circulation de modèles**

Ce travail est venu par ailleurs discuter les travaux récents portant sur la production d’action publique en Afrique (Eboko, 2015b ; Lavigne Delville, 2015 ; 2017 ; Darbon, Provini, 2018 ; Lavigne Delville, 2018), d’une part, et sur la question de la circulation de modèles (Olivier de Sardan *et al.*, 2017), d’autre part.

Nous avons proposé ici d’interroger un aspect de l’action publique, à savoir la production et l’institutionnalisation d’idées, en l’occurrence autour des différents types d’agriculture biologique. Il s’agit donc de s’intéresser plutôt à l’amont de la production des politiques publiques, c’est-à-dire de s’interroger sur l’origine et les raisons de l’émergence et de la

---

<sup>436</sup> MAY, Christopher. *Petit guide des SPG, ou comment développer et faire fonctionner les Systèmes participatifs de garantie.* 2008. Germany. Ifoam Organics International. Disponible en ligne à l’adresse : [https://www.ifoam.bio/sites/default/files/page/files/pgs\\_guidelines\\_fr\\_web.pdf](https://www.ifoam.bio/sites/default/files/page/files/pgs_guidelines_fr_web.pdf).

stabilisation de ces alternatives politiques. Malgré une société civile parfois « perfusée » par l'aide internationale et malgré la fragilité des institutions africaines, notre analyse a pu montrer que l'émergence d'alternatives politiques peut exister et qu'elle peut être étudiée comme l'étude de la production et de l'institutionnalisation d'idées. Dans le cas de l'agriculture biologique, à la différence par exemple de la problématique du sida, fortement monopolisée par les organisations internationales (Eboko, 2015b), nous avons pu illustrer comment l'affirmation de cette alternative peut aussi être le résultat d'influences diffuses, plurielles et progressives émanant d'une diversité d'acteurs. En outre, les variables proposées par Philippe Lavigne Delville dans le cadre de l'analyse comparée des réformes du secteur de l'eau et du foncier se sont révélées pertinentes pour l'étude de la production et de l'institutionnalisation d'idées (Lavigne Delville, 2018). La notion de « spécificité du secteur » – qu'il entend comme « l'histoire politique et institutionnelle du pays », soit « les régimes politiques », le type de « décentralisation administrative », les paradigmes internationaux, ainsi que les « cadres sectoriels » – s'est révélée particulièrement adaptée. Nous avons précisé un peu cette variable en ajoutant la notion de « choix de modèle productif », afin de souligner le poids de la dimension cognitive des cadres stabilisés comme contrainte à l'institutionnalisation de nouvelles idées. Ainsi, malgré le faible niveau d'institutionnalisation de l'agriculture biologique, les secteurs institutionnalisés dans lesquels les activités s'inscrivent ou auxquels elles s'adossent jouent un rôle important dans les trajectoires d'institutionnalisation de l'agriculture biologique. Enfin, cette étude a permis de souligner le rôle des acteurs de l'aide au développement dans ce processus, de même que celui des acteurs de la société civile, malgré parfois leurs faibles marges de manœuvre et ressources à disposition.

Ce travail vient aussi discuter les études récentes portant sur la question de la circulation des modèles (Olivier de Sardan *et al.*, 2017), qui interrogent l'origine, les mécanismes de diffusion, ainsi que l'appropriation ou non de ces modèles. La notion de « modèle voyageur », notamment, porte sur l'étude spécifique de la circulation d'un « dispositif » ou « mécanisme miracle » (Olivier de Sardan *et al.*, 2017). Ce « dispositif » est défini comme une « intervention standardisée (une politique, un programme, une réforme, un projet, un protocole, selon les échelles ou les domaines) » qui, sur la base d'une *success-story*, sera décontextualisée puis standardisée par une organisation internationale et ensuite diffusée à d'autres contextes (Olivier de Sardan *et al.*, 2017). Ce processus de production d'un « modèle voyageur » souligne que les organisations internationales presupposent que le succès d'un

dispositif est dû à ses caractéristiques intrinsèques, et non au contexte au sein duquel il a émergé. Bien que notre notion de modèle d'agriculture biologique diffère (notamment parce qu'elle ne se caractérise pas par un seul dispositif, mais par une diversité, et que notre étude de sa « diffusion » ne s'est pas faite à travers une seule organisation internationale spécialisée), notre analyse a permis de montrer que, effectivement, le « contexte » local est indissociable de la réussite de la « diffusion » du modèle en question. Il nous semble donc que notre travail permet de venir discuter aussi cette littérature en proposant un cadre d'analyse qui cherche à définir les contours d'un modèle non pas autour d'un seul dispositif, mais d'un ensemble de dimensions (technique, identitaire et socio-économiques) qui donne un poids important à l'aspect cognitif du modèle. À l'issue de notre analyse, le « succès » de la diffusion du modèle d'agriculture biologique, entendu ici comme son institutionnalisation, s'explique certes par la dépendance à l'aide au développement et son niveau de contribution, et en même temps par la capacité des acteurs en présence à l'instrumentaliser, à maintenir de bonnes relations avec les réseaux de l'aide et à infléchir et agir sur les orientations de cette aide et sur son contenu afin que ces financements « fassent sens » pour eux.

### **D.3 Limites et perspectives de ce travail**

Notre analyse présente inévitablement quelques limites et points aveugles sur lesquels nous aimerais revenir brièvement, avant de proposer des perspectives pour la suite de ce travail.

Tout d'abord, l'analyse s'est peu penchée sur les fonctionnaires des administrations publiques des différents secteurs en lien avec l'agriculture biologique (santé, environnement, éducation, par exemple). Nous avons réalisé seulement quelques entretiens qui nous ont permis de comprendre spécifiquement les raisons du maintien ou de l'effondrement de certaines filières ou cas étudiés. Sans doute cette limite est-elle atténuée par le faible niveau d'intégration de l'agriculture biologique aux politiques publiques dans nos deux pays d'étude, et au fait que la stabilisation de l'agriculture biologique n'est pas le résultat d'une impulsion par les gouvernements ougandais ou béninois. En outre, la durée de séjour sur le terrain et la complexité des enjeux autour de l'essor des activités biologiques ne nous ont pas permis un travail plus approfondi des représentations de ces acteurs étatiques, qui, bien qu'ils n'étaient pas souvent acteurs des développements de l'agriculture biologique, auraient pu nous donner des renseignements « en creux ». Il nous semble à présent qu'un travail plus approfondi des représentations de ces acteurs nous aurait permis d'affiner les représentations hégémoniques du modèle productif agricole et de mieux comprendre comment le modèle d'agriculture biologique vient s'y adosser.

Ensuite, il nous semble qu'un travail plus approfondi du rôle des administrations décentralisées, en comparant plusieurs échelons locaux, permettrait de mettre en lumière la manière dont les configurations du secteur agricole aux échelons des communes et des territoires éclairent les dynamiques de ces développements. Le choix d'étudier les trajectoires sur un temps long et à l'échelle d'un sous-secteur explique que ce niveau d'analyse n'ait pas été plus investi.

Enfin, il nous semble qu'un travail d'enquête plus poussé autour des dynamiques de construction des projets d'aide au développement pourrait apporter plus de profondeur à l'analyse. Nous avions fait le choix d'étudier l'institutionnalisation de l'agriculture biologique en partant du point de vue des acteurs africains enquêtés et d'étudier les différents événements déterminants de leur point de vue. Pour autant, il serait pertinent, étant donné leur rôle important, d'aller enquêter non pas uniquement auprès des agences d'aide au développement implantées au Bénin et en Ouganda, mais également auprès des sièges de ces organisations dans les pays d'origine. Certes, nos entretiens avec les responsables des projets locaux d'aide au développement nous ont permis de comprendre les mécanismes de mise en œuvre des projets, les difficultés rencontrées localement, les activités menées, etc. Mais, au cours de plusieurs de ces entretiens, à la question « pourquoi ne financez-vous plus de projets en agriculture biologique ? » ou « pourquoi votre agence a-t-elle décidé de s'investir dans l'agriculture biologique ? », les responsables de projets avançaient une diversité de raisons, parmi lesquelles l'expression « ça vient d'en haut » revenait systématiquement. Par cette expression, les personnes faisaient référence au siège de leur agence ou à leur ministère des Affaires étrangères. Un travail d'enquête approfondi sur le processus de décision et de choix de ces programmes et de leurs orientations permettrait d'éclairer plus précisément le rôle de ces organisations dans l'institutionnalisation de l'agriculture biologique. Celles-ci font partie des acteurs clés dans la production d'action publique en Afrique, et un éclairage du processus de fabrication des politiques d'aides en matière d'agriculture biologique pourrait compléter utilement la recherche.

## Bibliographie

Cette bibliographie se compose de deux sections. La première est consacrée à la bibliographie de la littérature scientifique. La seconde rassemble la littérature grise.

### ***Littérature scientifique***

ADEBIYI, Jelili Adegboyega, 2014. *Organic agriculture development strategies in Tunisia and Uganda: Lessons for African organics*. 209 p. Master : science et agriculture durable, Iowa State University : 2014. Disponible en ligne à l'adresse <https://lib.dr.iastate.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=4939&context=etd>.

ADJOVI-AHOYO, Nestor, GLIN, Laurent et AZANDEGBE, Dénis, 2013. *Analyse des interventions du pouvoir public dans le secteur agricole au Bénin de 1960 à nos jours*. Etude. Cotonou, Bénin. Conseil d'analyse économique. Disponible en ligne à l'adresse : [https://www.researchgate.net/publication/261873436\\_Analyse\\_des\\_interventions\\_du\\_pouvoir\\_public\\_dans\\_le\\_secteur\\_agricole\\_au\\_Benin\\_de\\_1960\\_a\\_nos\\_jours](https://www.researchgate.net/publication/261873436_Analyse_des_interventions_du_pouvoir_public_dans_le_secteur_agricole_au_Benin_de_1960_a_nos_jours).

AGUILERA, Thomas, 2015. *Gouverner les illégalismes urbains les politiques publiques face aux squats et aux bidonvilles dans les régions de Paris et de Madrid*. 722 p. Thèse: Science politique, sociologie politique et action publique. Paris, Institut d'études politiques : 2015.

AKINTARO, O. A., 2012. Food handling, hygiene and the role of food regulatory agencies in promoting good health and development in Nigeria. *International Journal of Health and Medical Information*. 2012. Vol. 1, n° 1-3, p. 1-8.

ANSALONI, Matthieu, 2013. La fabrique du consensus politique. Le débat sur la politique agricole commune et ses rapports à l'environnement en Europe. *Revue française de science politique*. 2013. Vol. 63, n° 5, p. 917-937.

ANSEEUW, Ward et WAMBO, Augustin. Le volet agricole du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad) peut-il répondre ? La crise alimentaire du continent? *Hérodote*. 2008. Vol. 131, n° 4, p. 40-57. DOI 10.3917/her.131.0040.

ARINLOYE, D., 2013. *Governance, marketing and innovations in Beninese pineapple supply chains. A survey of smallholder farmers in South Benin*. Management Studies/Business Administration And Quality and Food Design. Aula, Netherlands : Wageningen University. Disponible à l'adresse [https://www.researchgate.net/publication/283419011\\_Governance\\_marketing\\_and\\_innovations\\_in\\_Beninese\\_pineapple\\_supply\\_chains\\_a\\_survey\\_of\\_smallholder\\_farmers\\_in\\_South\\_Benin](https://www.researchgate.net/publication/283419011_Governance_marketing_and_innovations_in_Beninese_pineapple_supply_chains_a_survey_of_smallholder_farmers_in_South_Benin). 978-94-6173-534-8.

BAFFES, John, 2009. The 'Full Potential' of Uganda's Cotton Industry. *Development Policy Review*. 2009. Vol. 27, n° 1, p. 67-85.

BALIÉ, Jean et FOUILLEUX, Ève, 2008. Enjeux et défis des politiques agricoles communes en Afrique: une mise en perspective avec l'expérience européenne. *Autrepart*. 2008. Vol. 46, n° 2, p. 157-171. DOI 10.3917/autr.046.0157.

BALIÉ, Jean et FOUILLEUX, Ève, 2009. Le double paradoxe de la mise en place de politiques agricoles communes en Afrique. Un cas improbable de transfert de politique publique. *Pôle Sud*. 2009. Vol. 31, n° 2, p. 129-149.

BANÉGAS, Richard, 1995. Ouganda: un pays en mutation au coeur d'une zone de fractures. *Les Etudes du CERI*. septembre 1995. n° 4.

BAREEBE, Gerald et TITECA, Kristof, 2001. Personalisation of power under the Museveni regime in Uganda. *Politics*. 2001. Vol. 34, n° 1, p. 13.

BARIS, Pierre. Le programme pour le développement de l'agriculture africaine est-il mal parti ? *GRET*. 2013. n° 38, p. 32.

BAYART, Jean-François, 1989. *L'Etat en Afrique : La politique du ventre*. Fayard. Paris. ISBN 2-213-02305-0.

BAYART, Jean-François, 1999. L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion. *Critique internationale*. 1999. p. 97-120.

BENOIT, Maude, 2015. *Reconfiguration de l'Etat et renouvellement de l'action publique agricole. L'évolution des politiques agroenvironnementales au Québec et en France*. 500 p. Thèse : Science Politique : Cotutelle entre Laval, Québec et Montpellier, France : Université de Laval et Université de Montpellier 1 : 2015.

BERGAMASCHI, Isaline, 2011. «Appropriation» et «lutte contre la pauvreté» au Mali. *Interprétations, pratiques et discours concurrents*. 2011. Vol. 205, n° 1, p. 135-150. DOI 10.3917/rtm.205.0135.

BERGAMASCHI, Isaline, DIABATÉ, Alassane et PAUL, Élisabeth, 2007. L'agenda de Paris pour l'efficacité de l'aide. *Défis de l'«appropriation» et nouvelles modalités de l'aide au Mali*. 2007. Vol. 223-224, n° 3-4, p. 219-249. DOI 10.3917/afco.223.0219.

BIBAGAMBAH, Josiah, 1996. *Marketing of Smallholder crops in uganda*. Kampala, Ouganda : Fountain Publishers et CTA, 1996, 154 p.

BIERSCHENK, Thomas, CHAUVEAU, Jean-Pierre et OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre, 2000. Introduction: Les courtiers entre développement et État. *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*. 2000. p. 5-42.

BIERSCHENK, Thomas et OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre, 2014. *States at work*. Brill. Netherlands. ISBN 978 90 04 26478 6.

BOLWIG, Simon, GIBBON, Peter et JONES, Sam, 2009. The Economics of Smallholder Organic Contract Farming in Tropical Africa. *World Development*. juin 2009. Vol. 37, n° 6, p. 1094-1104. DOI 10.1016/j.worlddev.2008.09.012.

BONGRAND, Philippe et LABORIER, Pascale, 2005. L'entretien dans l'analyse des politiques publiques: un impensé méthodologique? *Revue française de science politique*. 2005. Vol. 55, n° 1, p. 73-111. DOI 10.3917/rfsp.551.0073.

BRANDENBURG, Alfio, 2008. Mouvement agroécologique au Brésil : trajectoire, contradictions et perspectives. *Natures Sciences Sociétés*. 2008. Vol. 16, n° 2, p. 142-147.

BRICAS, Nicolas, TCHAMBA, C et MOUTON, F, 2016. *L'Afrique à la conquête de son marché alimentaire intérieur. Enseignements de dix ans d'enquêtes auprès des ménages d'Afrique de l'Ouest, au Cameroun et du Tchad.* Paris : AFD. Etudes de l'AFD, 12.

CABANE, Lydie, 2012. *Gouverner les catastrophes politiques, savoirs et organisation de la gestion des catastrophes en Afrique du Sud.* 476 p. Thèse : Science politique : Paris, Instituts d'études politiques : 2012.

CABANE, Lydie et REVET, Sandrine, 2015. La cause des catastrophes. Concurrences scientifiques et actions politiques dans un monde transnational. *Politix.* 2015. Vol. 111, n° 3, p. 47-67. DOI 10.3917/pox.111.0047. Cairn.info

CAMPBELL, Bonnie, GABAS, Jean-Jacques et PESCHE, Denis, 2012. Transformation des politiques de coopération : entre régime d'aide et logiques nationales. *Les cahiers du Cirdis.* 2012. n° 2012-01, 15 p.

CATHELIN, Mélanie, 2009. Les enjeux de la production et de la réception du modèle de développement des capacités africaines en maintien de la paix. DARBON, Dominique (éd.), *La politique des modèles en Afrique. Simulation, dépolitisation et appropriation.* Karthala et MSHA. Paris et Pessac. Hommes et sociétés. p. 141-152. ISBN 978 2 811 0252 4.

CHONGTHAM, Iman Raj, DE NEERGAARD, Andreas et PILLOT, Didier, 2010. Assessment of the strategies of organic fruit production and fruit drying in Uganda. *Journal of Agriculture and Rural Development in the Tropics and Subtropics.* 2010. Vol. 111, n° 1, p. 23-34.

CLING, Jean-Pierre, RAZAFINDRAKOTO, Mireille et ROUBAUD, François. La Banque mondiale et la lutte contre la pauvreté: «tout changer pour que tout reste pareil?». *Politique africaine.* 2002. Vol. 87, n° 3, p. 164-174. DOI 10.3917/polaf.087.0164.

DAGBA, F. Y. et FLOQUET, A., 2015. *L'ananas biologique en Afrique: Pratiques actuelles de production: Pratiques actuelles de production et de mise en marché de l'ananas biologique dans le Sud-Bénin.* Editions universitaires européennes EU. ISBN 978-3-8416-6594-2. Disponible en ligne à l'adresse <https://books.google.fr/books?id=oMTSsgEACAAJ>.

DARBON, Dominique, 2001. De l'introuvable à l'innommable: fonctionnaires et professionnels de l'action publique dans les Afriques. *Autrepart.* 2001. Vol. 20, n° 4, p. 27-42. DOI 10.3917/autr.020.0027.

DARBON, Dominique, 2003. Réformer ou reformer les administrations projetées des Afriques? *Entre routine anti-politique et ingénierie politique contextuelle.* 2003. Vol. 105-106, n° 1-2, p. 135-152. DOI 10.3917/rfap.105.0135.

DARBON, Dominique (éd.), 2009. *La politique des modèles en Afrique: simulation, dépolitisation et appropriation.* Karthala et MSHA. Paris et Pessac. Hommes et sociétés. 286 p. ISBN 2-8111-0252-3.

DARBON, Dominique et PROVINI, Olivier, 2018. «Penser l'action publique» en contextes africains. *Gouvernement et action publique.* 2018. n° 2, p. 9-29.

DARNHOFER, Ika, D'AMICO, Simona et FOUILLEUX, Ève, *A paraître*. A relational perspective on the trajectories of the organic sectors in Austria, Italy, and France. *Journal of Rural Studies*. *A paraître*.

DARNHOFER, Ika, LINDENTHAL, Thomas, BARTEL-KRATOCHVIL, Ruth et ZOLLITSCH, Werner, 2010. Conventionalisation of organic farming practices: from structural criteria towards an assessment based on organic principles. A review. *Agronomy for Sustainable Development*. 2010. Vol. 30, n° 1, p. 67-81. DOI 10.1051/agro/2009011.

DE BON, Hubert, PARROT, Laurent et MOUSTIER, Paule, 2010. Sustainable urban agriculture in developing countries. A review. *Agronomy for sustainable development*. 2010. Vol. 30, n° 1, p. 21-32.

DELPEUCH, Claire, 2009. *A short analytical history of cotton institutions in West Africa*. Groupe d'économie mondiale. Working paper. Paris. SciencesPo. Disponible en ligne à l'adresse [http://www.ecipe.org/app/uploads/2014/12/Delpeuch\\_a\\_short\\_analytical\\_history\\_cotton-institutions\\_WestAfrica102009.pdf](http://www.ecipe.org/app/uploads/2014/12/Delpeuch_a_short_analytical_history_cotton-institutions_WestAfrica102009.pdf), dernière consultation le 12 juillet 2018.

DELPEUCH, Thierry, 2008. L'analyse des transferts internationaux de politiques publiques: un état de l'art. *Questions de recherche*. 2008. Vol. 27, p. 1-69.

DELVILLE, Philippe Lavigne, 2018. Les réformes de politiques publiques en Afrique de l'Ouest, entre polity, politics et extraversion. *Gouvernement et action publique*. 2018. n° 2, p. 53-73.

DOWD, B., 2008. Organic Cotton in Sub-Saharan Africa. A new Development Paradigm? MOSELEY, W. et GRAY, L. (éd.), *Hanging by a Thread: Cotton, Globalization and Poverty in Africa*. Ohio University Research in International Studies. Athens, OH : Ohio University Press. 9. p. 297. ISBN 978-91-7106-614-5.

DUMOULIN, Laurence et SAURUGGER, Sabine, 2010. Les policy transfer studies : analyse critique et perspectives. *Critique internationale*. 2010. Vol. 48, n° 3, p. 9-24. DOI 10.3917/crii.048.0009.

EATON, D. J. F., MEIJERINK, Gerdien W. et BIJMAN, Wilhelmus Johannes Joseph, 2008. Understanding institutional arrangements: Fresh Fruit and Vegetable value chains in East Africa. *ISNIE Conference*. Toronto, Canada : Wageningen UR. Mai 2008. p. 85. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.researchgate.net/publication/40094344>, dernière consultation le 20 octobre 2017.

EBOKO, Fred, 2005. Politique publique et sida en Afrique. *Cahiers d'Etudes africaines*. 2005. Vol. 178, n° 2, p. 351-387.

EBOKO, Fred, 2015a. *Repenser l'action publique en Afrique. Du sida à l'analyse de la globalisation des politiques publiques*. Karthala. Paris. Hommes et sociétés. ISBN 978-2-8111-1425-1.

EBOKO, Fred, 2015b. Vers une matrice de l'action publique en Afrique? Une approche trans-sectorielle de l'action publique en Afrique contemporaine. *Questions de recherche*. février 2015. n° 45, p. 40.

EDON ADEROMOU, Solange, COULIBALY, Minata, BALLO, Yaya et KAPALAY MOUSALA, Olivier, 2011. 140 : *Quelle place pour l'ananas biologique du Bénin sur le marché international ?* Rapport de l'étude de terrain. Allada, Bénin. Icra, IFDC, Jolisaa. Disponible en ligne à l'adresse : [www.icra-edu.org/file.php/282/wd140\\_fr.pdf](http://www.icra-edu.org/file.php/282/wd140_fr.pdf), dernière consultation le 21 octobre 2017.

ELEPU, Gabriel et EKERE, W., 2009. Competitiveness of Cotton in Organic and Conventional Production Systems in Uganda. *Journal of Rural Economics and Development*. 2009. Vol. 18.

FERRIGNO, Simon, RATTER, Saro G., TON, Peter, VODOUHÉ, Davo Simplice, WILLIAMSON, Stephanie et WILSON, John, 2005. *Organic cotton: A new development path for African smallholders?*. International institute for environment and development (IIED). Gatekeeper series 120. Disponible en ligne à l'adresse <http://pubs.iied.org/pdfs/14512IIED.pdf>, dernière consultation le 15 février 2017.

FOK, Michel, 2010. Facteurs d'efficacité des arrangements institutionnels en politique cotonnière africaine. *Cahiers Agricultures*. 2010. Vol. 19, n° 1, p. 68-74. DOI 10.1684/agr.2009.0355.

FOUILLEUX, Ève, 1998. *Idées, institutions et dynamiques du changement de politique publique Les transformations de la politique agricole commune*. Thèse : Science politique: Université Pierre-Mendès France : 1998.

FOUILLEUX, Ève, 2000. Entre production et institutionnalisation des idées : La réforme de la politique agricole commune. *Revue française de science politique*. 2000. Vol. 50, n° 2, p. 277-305.

FOUILLEUX, Ève, 2003. *La politique agricole commune et ses réformes une politique européenne à l'épreuve de la globalisation*. Paris Budapest Torino : l'Harmattan. Logiques politiques. 402 p. ISBN 2-7475-4680-2.

FOUILLEUX, Ève, 2015. *Agriculture, alimentation et mondialisation. 12ème Leçon inaugurale*. ESA (Ecole Supérieure d'Agricultures-Angers Loire). Angers : Leçon inaugurale de l'ESA. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.groupe-esa.com/lecons-inaugurales-25154.kjsp>.

FOUILLEUX, Ève et LOCONTO, Allison, 2017a. Voluntary standards, certification, and accreditation in the global organic agriculture field: a tripartite model of techno-politics. *Agriculture and Human Values*. 2016. Vol. 34, n°1, p. 1-14. DOI 10.1007/s10460-016-9686-3.

FOUILLEUX, Ève et LOCONTO, Allison, 2017b. Dans les coulisses des labels: régulation tripartite et marchés imbriqués. *Revue française de sociologie*. 2017. Vol. 58, n° 3, p. 501-531.

FOURNIAU, Jean-Michel, 2011. L'institutionnalisation controversée d'un modèle français de débat public. *Télescope*. 2011. Vol. 17, n° 1, p. 70-93.

FOURNIER-PLAMONDON, Anne-Sophie et RACINE-SAINT-JACQUES, Jules, 2014. (Re) Constituer la trajectoire. *Conserveries mémorielles. Revue transdisciplinaire*. 2014. n° 15.

FRANCOISE, Assogba-Komlan, PRUDENT, Anihouvi, ENOCH, Achigan, RACHIDATOU, Sikirou, ADRIEN, Boko, CHARLOTTE, Adje, VICTOIRE, Ahle, RAYMOND, Vodouhe et AYÉMOU, Assa, 2007. Pratiques culturelles et teneur en éléments anti nutritionnels (nitrates et pesticides) du *Solanum macrocarpum* au sud du Bénin. *African journal of food, agriculture, nutrition and development*. 2007. Vol. 7, n° 4, p. 1-21.

FREIDBERG, Susanne et GOLDSTEIN, Lissa, 2011. Alternative food in the global south: Reflections on a direct marketing initiative in Kenya. *Journal of Rural Studies*. Janvier 2011. Vol. 27, n° 1, p. 24-34. DOI 10.1016/j.jrurstud.2010.07.003.

FUENFSCHILLING, Lea et TRUFFER, Bernhard, 2014. The structuration of socio-technical regimes—Conceptual foundations from institutional theory. *Research Policy*. 2014. Vol. 43, n° 4, p. 772-791.

GABAS, Jean-Jacques, GOULET, Frédéric, ARNAUD, Clara et DURAND, Jimena, 2013. *Coopérations Sud-Sud et nouveaux acteurs de l'aide au développement agricole en Afrique de l'Ouest et australe. Le cas de la Chine et du Brésil*. A savoir, 21. Paris : AFD.

GAFSI, Mohamed et FAVREAU, Jean-Luc, 2014. Diversité des logiques de fonctionnement et durabilité des exploitations en agriculture biologique. *Économie rurale*. 2014. Vol. 339-340, n° 1-2, p. 129-143.

GAY, Lauriane, 2014. *La genèse des politiques publiques foncières comme mode d'action de l'Etat ougandais sous le leadership de Y. Museveni*. Comité technique « Foncier et Développement ». AFD. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.foncier-developpement.fr/wp-content/uploads/Genese-politiques-publiques-fonci%C3%A8res-en-Ouganda3.pdf>, dernière consultation le 23 avril 2017.

GERGELY, Nicolas, 2009. *The Cotton Sector of Benin*. African regions working series. n° 125. Washington DC : World Bank.

GIBBON, Peter, 2006. An overview of the certified organic export sector in Uganda. *DIIS Working Paper 2006*. 2006. n° 3. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.econstor.eu/handle/10419/84523>, dernière consultation le 18 juin 2017.

GLIN, Laurent C., 2014. *Governance of global organic agro-food networks from Africa*. 200 p. Thèse : Economie : Wageningen University, the Netherlands. Disponible en ligne à l'adresse <https://library.wur.nl/WebQuery/wurpubs/fulltext/311276>, dernière consultation le 23 août 2018.

GLIN, L. C., MOL, A. P. J., OOSTERVEER, P. et VODOUHÉ, D. S., 2012. Governing the transnational organic cotton network from Benin. *Global Netw.* 2012. Vol. 12. DOI 10.1111/j.1471-0374.2011.00340.x. Disponible en ligne à l'adresse : <http://dx.doi.org/10.1111/j.1471-0374.2011.00340.x>, dernière consultation le 17 novembre 2017.

GOLDBERGER, Jessica R., 2008. Non-governmental organizations, strategic bridge building, and the « scientization » of organic agriculture in Kenya. *Agriculture and Human Values*. SUM 2008. Vol. 25, n° 2, p. 271-289. DOI 10.1007/s10460-007-9098-5.

GOULET, Frédéric, 2008. *L'innovation par retrait: recomposition des collectifs sociotechniques et de la nature dans le développement de techniques culturales sans labour.* 433 p. Thèse : Sociologie : Grenoble : Pierre Mendès France.

GOYETTE, Gabriel C., 2016. Chapitre 2. L'apport des relations internationales dans l'étude des phénomènes complexes. Le cas de la théorie des régimes. CAMPBELL, Bonnie, GABAS Jean-Jacques, PESCHE, Denis, et RIBIER Vincent (éd.). *Les transformations des politiques de coopération. Secteurs agricoles et miniers au Canada et en France.* Karthala-Presses de l'université du Québec. Québec, Canada : Karthala. Hommes et sociétés. p. 47-62. ISBN 978 2 8111 1435 0.

HAAS, Peter M. 1992. Introduction: epistemic communities and international policy coordination. *International organization*, 1992, vol. 46, no 1, p. 1-35.

HASSENTEUFEL, Patrick, 2005. De la comparaison internationale à la comparaison transnationale. *Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques.* 2005. Vol. 55, n° 1, p. 113-132. DOI 10.3917/rfsp.551.0113.

HASSENTEUFEL, Patrick et DE MAILLARD, Jacques, 2013. Convergence, transferts et traduction. Les apports de la comparaison internationale. *Gouvernement & action publique.* septembre 2013. Vol. 2, n° 3, p. 379-393.

HAUSER, Michael et LINDTNER, Mara, 2016. Organic agriculture in post-war Uganda: emergence of pioneer-led niches between 1986 and 1993. *Renewable Agriculture and Food Systems.* 2016. p. 1-10.

HEILBRUNN, John R., 2009. Globalization, Democracy, and Institutional Transfer to Africa. DARIRON, Dominique (éd.). *La politique des modèles en Afrique. Simulation, dépolitisation et appropriation.* Karthala et MSHA. Paris et Pessac. Hommes et sociétés. p. 15-35. ISBN 978 2 8111 0252 4.

HOME, Robert, BOUAGNIMBECK, Hervé, UGAS, Roberto, ARBENZ, Markus et STOLZE, Matthias, 2017. Participatory guarantee systems: Organic certification to empower farmers and strengthen communities. *Agroecology and Sustainable Food Systems.* 2017. Vol. 41, n° 5, p. 526-545.

HUBERT, Bernard, GOULET, Frédéric, MAGNANI, Sergio, TALLON, Hélène et HUGUENIN, Johann, 2013. Agriculture, modèles productifs et options technologiques: orientations et débats. *Natures Sciences Sociétés.* 2013. Vol. 21, n° 1, p. 71-76.

JACOB, Steve, 2005. La volonté des acteurs et le poids des structures dans l'institutionnalisation de l'évaluation des politiques publiques. (France, Belgique, Suisse et Pays-Bas). *Revue française de science politique.* 2005. Vol. 55, n° 5-6, p. 835-864. DOI 10.3917/rfsp.555.0835.

JACOBSEN, Rune Felthaus, 2008. *Organic agriculture in Uganda.* 95 p. Mémoire de master : Développement international : Roskilde University : Danemark : 2008

JOBERT, Bruno, 2004. Une approche dialectique des politiques publiques. *Pôle Sud.* 2004. Vol. 21, n° 2, p. 43-54.

JOBERT, Bruno et MULLER, Pierre, 1987. *L'Etat en action*. Paris, Presses universitaires de France. 242 p.

JOUGHIN, James et KJÆR, Anne Mette, 2010. The politics of agricultural policy reform: the case of Uganda. *Forum for Development Studies*. Taylor & Francis. 2010. p. 61-78.

KAKEMBO, Nampewo S., 2013. Public expenditure profile for the agricultural sector. *Acode*. 2013. n° 18, p. 6.

KASENTE, Deborah, LOCKWOOD, Matthew, VIVIAN, Jessica et WHITEHEAD, Ann, 2002. Gender and the expansion of non-traditional agricultural exports in Uganda. *Shifting Burdens, Gender and Agrarian Change under Neoliberalism*. Kumarian. Bloomfield, USA : Shahra Razavi. p. 35-65. Disponible en ligne à l'adresse : <https://books.google.fr/books?hl=fr&lr=&id=FkFNbfff5L9AC&oi=fnd&pg=PA35&dq=%22agricultural+policy+in+Uganda%22&ots=Ql7OZ4-gKb&sig=T8ElojImQP-7Me9zHXw93XQU-jg#v=onepage&q=%22agricultural%20policy%20in%20Uganda%22&f=false>, dernière consultation le 27 mai 2017.

KJÆR, Anne Mette, 2015. Political Settlements and Productive Sector Policies: Understanding Sector Differences in Uganda. *World Development*. 1 avril 2015. Vol. 68, n° Supplement C, p. 230-241. DOI 10.1016/j.worlddev.2014.12.004.

KJÆR, Anne Mette et JOUGHIN, James, 2012. The reversal of agricultural reform in Uganda: Ownership and values. *Policy analysis and the new politics of food and agriculture*. novembre 2012. Vol. 31, n° 4, p. 319-330. DOI 10.1016/j.polsoc.2012.09.004.

KJÆR, Anne Mette et JOUGHIN, James, 2015. Politics or Design? The History of Agricultural Extension Services in Uganda. *The new policy and politics of food and agriculture*. Milan, Italie. 2015. p. 24.

KPADE, Patrice Cokou et BOINON, Jean-pierre, 2011. Dynamique des politiques cotonnières au Bénin. Une lecture par la dépendance de sentier. *Économie rurale*. 2011. Vol. 321, n° 1, p. 58-72.

KWIKIRIZA, N., MUGISHA, J., KLEDAL, P. Rye, KARANTININIS, K. et NAMUWOOZA, C., 2016. Tracing Uganda's global primary organic pineapple value chain. *African Crop Science Journal*. 2016. Vol. 24, n° 1, p. 15-33.

LAMINE, Claire, 2012. « Changer de système » : une analyse des transitions vers l'agriculture biologique à l'échelle des systèmes agri-alimentaires territoriaux. *Terrains & travaux*. 2012. Vol. 20, n° 1, p. 139-156.

LAMINE, Claire, BUI, Sibylle et OLLIVIER, Guillaume, 2015. Pour une approche systémique et pragmatique de la transition écologique des systèmes agri-alimentaires. *Cahiers de recherche sociologique*. 2015. n° 58, p. 95-117.

LASCOUMES, Pierre et LE GALÈS, Patrick, 2005. Introduction: L'action publique saisie par ses instruments. In : *Académique*. 2005. p. 11-44.

LAVIGNE DELVILLE, Philippe, 2010. La réforme foncière rurale au Bénin. *Revue française de science politique*. 2010. Vol. 60, n° 3, p. 467-491. DOI 10.3917/rfsp.603.0467.

LAVIGNE DELVILLE, Philippe, 2015. *Aide internationale et sociétés civiles au Niger*. Paris, Marseille : Karthala, IRD, 2015, 348 p. ISBN 2-8111-1503-X.

LAVIGNE DELVILLE, Philippe, 2017. Pour une socio-anthropologie de l'action publique dans les pays 'sous régime d'aide'. *Anthropologie & développement*. 2017. n° 45, p. 33-64.

LAVIGNE DELVILLE, Philippe Lavigne, 2018. Les réformes de politiques publiques en Afrique de l'Ouest, entre polity, politics et extraversion. *Gouvernement et action publique*. 2018. n° 2, p. 53-73.

LEROUX, Benoît, 2014. Une perspective sociohistorique des agricultures biologiques en France. CARDONA, Aurélie, CHRETIEN, Fanny, LEROUX, Benoît, RIPOLI, Fabrice, et THIVET, Delphine (éds). *Dynamiques des agricultures biologiques: effets de contexte et appropriations*. Quae. Science en partage. Versailles France. p. 22-42. ISBN 9782275922160B.

LIEBERMAN, Robert C., 2002. Ideas, institutions, and political order: Explaining political change. *American political science review*. 2002. Vol. 96, n° 04, p. 697-712.

LOCONTO, Allison et FOUILLEUX, Eve, 2014. Politics of private regulation: ISEAL and the shaping of transnational sustainability governance. *Regulation & Governance*. 2014. Vol. 8, n° 2, p. 166-185.

LOCONTO, Allison Marie, POISOT, Anne Sophie, SANTACOLOMA, Pilar et VICOVARO, Marcello, 2016. Institutional Innovations in Ecological Organic Agriculture in Africa. *Achieving Social and Economic Development in Africa through Ecological and Organic Agricultural Alternatives*. Food and Agriculture Organization of the United Nations. p. np. Disponible en ligne à l'adresse <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01594727>. hal-01594727, dernière consultation le 12 août 2018.

LOCONTO, Allison, POISOT, Anne Sophie et SANTACOLOMA, Pilar, 2016. *Innovative markets for sustainable agriculture. Exploring how innovations in market institutions encourage sustainable agriculture in developing countries*. Fao et Inra. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.fao.org/3/a-i5907e.pdf>, dernière consultation le 12 août 2018.

LOCONTO, Allison, POISOT, Anne Sophie, SANTACOLOMA, Pilar et VICOVARO, Marcello, 2016. Innovative markets for sustainable agriculture: exploring how innovations in market institutions encourage sustainable agriculture in developing countries. *Sustainable value chains for sustainable food systems*. 2016. p. 87.

LYON, S., BEZAURY, J. A. et MUTERSBAUGH, T., 2010. Gender equity in fairtrade-organic coffee producer organizations: Cases from Mesoamerica. *Geoforum*. 2010. Vol. 41, n° 1, p. 93-103.

MAFAP, 2013. *Review of food and agricultural policies in Uganda 2005-2011*. Monitoring African Food and Agricultural Policies. MAFAP Country Report Series. Rome, Italie. Fao. Disponible en ligne à l'adresse [http://www.fao.org/fileadmin/templates/mafap/documents/Uganda/UGANDA\\_Country\\_Report\\_Feb2013.pdf](http://www.fao.org/fileadmin/templates/mafap/documents/Uganda/UGANDA_Country_Report_Feb2013.pdf), dernière consultation le 23 février 2016.

MAGALA, Damalie, AKELLO, Beatrice, MAYANJA, Sarah, NASIRUMBI SANYA, Losira, KASAMBULA, Phyllis, BEMBA, Pascal Joseph et SERUWAGI, Peter, 2010.

*Understanding the dynamics of pineapple production and marketing in Uganda.* Rapport d'étude de terrain du projet PMCA. Mukono Uganda. NARO et Mukono zonal agricultural research and development institute. 28 p.

MAGUIRE, Steve et HARDY, Cynthia, 2009. Discourse and Deinstitutionalization: the Decline of DDT. *Academy of Management Journal*. 1 février 2009. Vol. 52, n° 1, p. 148-178. DOI 10.5465/AMJ.2009.36461993.

MAUR, Jean-Christophe, 2015. Rapport n° 97242-BJ : *Actualisation de l'étude diagnostique pour l'intégration du commerce. Des rentes à la compétitivité*. Mai 2015. Pôle commerce et compétitivité, Région Afrique. Banque Mondiale.

MEKPO, Goh Damien, 2014. *Agriculture éco-spirituelle pour un développement durable en Afrique à l'ère de la crise écologique: le projet agro-pastoral "Songhai" du Bénin*. 201 p. Thèse : Théologie catholique: Université de Strasbourg.

MERCOIRET, Marie-Rose, 2006. Les organisations paysannes et les politiques agricoles. *Afrique contemporaine*. 2006. Vol. 217, n° 1, p. 135-157. DOI 10.3917/afco.217.0135.

MOREL, Bertille et LE GUEN, Roger, 2002. Une typologie compréhensive pour analyser la dynamique des producteurs biologiques. *Recherches pour et sur le développement régional*. Montpellier, France : Inra-DADP. 17 décembre 2002. p. 14.

MOSELEY, W. et GRAY, L. (éds), 2008. *Hanging by a thread*. Uppsala, The Nordic Africa Institute, Ohio University Press. 297 p. ISBN 978-91-7106-614-5.

MOUSTIER, Paule, 2010. *Organisation et performance des filières alimentaires dans les pays du sud: le rôle de la proximité*. Habilitation à diriger des recherches. Montpellier, France : Université de Montpellier I-Faculté d'Economie. Disponible en ligne à l'adresse [http://agritrop.cirad.fr/563989/1/document\\_563989.pdf](http://agritrop.cirad.fr/563989/1/document_563989.pdf), dernière consultation le 15 mai 2018.

MULLER, Pierre, 1995. Les politiques publiques comme construction d'un rapport au monde. *La construction du sens dans les politiques publiques: Débats autour de la notion de référentiel*. Paris: L'Harmattan. 1995.

MULLER, Pierre, 2011. *Les politiques publiques*. Puf. Paris. Que sais-je ? ISBN 978-2-13-062574-2.

MULLER, Pierre, PALIER, Bruno et SUREL, Yves, 2005. L'analyse politique de l'action publique. Confrontation des approches, des concepts et des méthodes. *Revue française de science politique*. 2005. Vol. 55, n° 1, p. 5-6. DOI 10.3917/rfsp.551.0005.

OKOJIE, P. W. et ISAH, E. C., 2014. Sanitary conditions of food vending sites and food handling practices of street food vendors in Benin City, Nigeria: implication for food hygiene and safety. *Journal of environmental and public health*. 2014. Vol. 2014.

OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre, 1995. *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social*. Karthala. Paris. Hommes et sociétés. ISBN 2-86537-589-7.

OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre, 2004. État, bureaucratie et gouvernance en Afrique de l'Ouest francophone. *Politique africaine*. 2004. Vol. 96, n° 4, p. 139-162. DOI 10.3917/polaf.096.0139.

OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre, 2008a. A la recherche des normes pratiques de la gouvernance réelle en Afrique. *Pouvoir et politique*. décembre 2008. n° 5, p. 1-23.

OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre, 2008b. *La rigueur du qualitatif les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. Louvain-La-Neuve : Academia-Bruylant. Anthropologie prospective 3. 365 p. ISBN 978-2-87209-897-2.

OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre Olivier, DIARRA, Aïssa et MOHA, Mahaman, 2017. Travelling models and the challenge of pragmatic contexts and practical norms: the case of maternal health. *Health research policy and systems*. 2017. Vol. 15, n° 1, p. 60.

OLLIVIER, Guillaume et BELLON, Stéphane, 2013. Dynamiques paradigmatisques des agricultures écologisées dans les communautés scientifiques internationales. *Nature Sciences Sociétés*. 2013. Vol. 21, n° 2, p. 166-181. DOI 10.1051/nss/2013093.

PIRIOU, Solenne, 2002. *L'institutionnalisation de l'agriculture biologique (1980-2000)*. 461 p. Thèse : Économie de l'agriculture et des ressources : École Nationale Supérieure Agronomique de Rennes 2002.

POPHIWA, Nedson, 2012. On the Margins of the State: Breakthroughs and Challenges in the Institutionalisation of NGO-driven Organic Agriculture in Uganda. *Africa Insight*. 2012. Vol. 41, n° 4, p. 76-91.

PREISSEL, Sara et RECKLING, Moritz, 2010. Smallholder group certification in Uganda - Analysis of internal control systems in two organic export companies. *Journal of Agriculture and Rural Development in the Tropics and Subtropics*. 2010. Vol. 111, n° 1, p. 13-22.

PROBST, Lorenz, 2012. *Drivers and constraints of an innovation towards improved vegetable safety in urban West Africa (Benin, Ghana and Burkina Faso)*. 145 p. Mémoire de master : Développement des systèmes durables : University of Natural Resources and Life Sciences : Vienna : 2012.

PROBST, Lorenz, HOUEDJOFONON, Elysée, AYERAKWA, Hayford Mensah et HAAS, Rainer, 2012. Will they buy it? The potential for marketing organic vegetables in the food vending sector to strengthen vegetable safety: A choice experiment study in three West African cities. *Food Policy*. 2012. Vol. 37, n° 3, p. 296-308. DOI 10.1016/j.foodpol.2012.02.014.

REVERET, Jean-Pierre, PELTIER, Jacques et BOUDIER, Hélène, 1981. De l'agriculture conventionnelle à l'agriculture écologique, vers un nouveau paradigme. *Sociologie et Sociétés*. 1981. Vol. 13, n° 1, p. 49-62. DOI 10.7202/001631ar.

RIBIER, Vincent et BARIS, Pierre, 2014. Vers un renouveau de politiques agricoles en Afrique ? *Le Demeter*. 2014. n° 20.

RUBINO, Roberta, 2012. Le coton bio-équitable du Mali: matière à équivoque. *Mondes en développement*. 2012. Vol. 4, n° 160, p. 59-74. DOI 10.3917/med.160.0059.

RUNDGREN, Gunnar, 2016. Food: From commodity to commons. *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*. 2016. Vol. 29, n° 1, p. 103-121.

SÆTHRE, M.-G., ASSOGBA KOMLAN, F., OSETH SVENDSEN, N., HOLEN, B. et GODONOU, I., 2012. Pesticide Residues Analysis of Three Vegetable Crops for Urban Consumers in Benin-Human and Environmental Consequences of Abuse and Misuse of Synthetic Pesticides. *II All Africa Horticulture Congress 1007*. 2012. p. 393-401.

SAMAK, Madlyne, 2013. Quand la « bio » rebat les cartes de la représentation des agriculteurs. L'institutionnalisation de l'agriculture biologique dans les Alpes-Maritimes. *Politix*. 2013. Vol. 103, n° 3, p. 125-148. DOI 10.3917/pox.103.0125.

SCHMIDT, Vivien A, 2008. Discursive Institutionalism: The Explanatory Power of Ideas and Discourse. *Annual Review of Political Science*. 2008. Vol. 11, p. 303-326.

SCHWINDENHAMMER, Sandra, 2015a. Authority Pooling and Regional Organic Agriculture Standard-Setting: Evidence from East Africa. *Journal of Environmental Policy & Planning*. 2015. Vol. 1, n° 18, p. 102-120.

SCHWINDENHAMMER, Sandra, 2015b. Global organic agriculture governance through standards as an organizational field. *The new policy and politics of food and agriculture*. Milan, Italie. 1 juillet 2015. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.icpublicpolicy.org/conference/file/reponse/1433883488.pdf>, dernière consultaiton le 17 juillet 2018.

SCOTT, W.R., 2008. *Institutions and Organizations: Ideas and Interests*. SAGE Publications. Foundations for organizational science. 266 p. ISBN 978-1-4129-5090-9.

SEMANA, A. R., 1999. Agricultural extension services at crossroads: present dilemma and possible solutions for future in Uganda. 1999. Disponible en ligne à l'adresse [www.codesria.org/links/conferenceslifs/semana.pdf](http://www.codesria.org/links/conferenceslifs/semana.pdf), dernière consultation 17 février 2017.

SODJINOUI, Epiphane, GLIN, Laurent C, NICOLAY, Gian, TOVIGNAN, Silvère et HINVI, Jona, 2015. Socioeconomic determinants of organic cotton adoption in Benin, West Africa. *Agricultural and Food Economics*. 2015. Vol. 3, n° 1, p. 1-22.

SOULÉ, Bio Goura, 2012. *Politique Agricole de la Cedeao: La monographie du Bénin*. Prospectives de politiques agricoles. Cotonou, Bénin. Lares. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.slire.net/download/1530/polacedao.pdf>, dernière consultation le 14 mai 2017.

SOURISSEAU, Jean-Michel, BOSC, Pierre-Marie, FRÉGUIN-GRESH, Sandrine, BÉLIÈRES, Jean-françois, BONNAL, Philippe, LE COQ, Jean-François, ANSEEUW, Ward et DURY, Sandrine, 2012. Les modèles familiaux de production agricole en question. Comprendre leur diversité et leur fonctionnement. *Autrepart*. 2012. Vol. 62, n° 3, p. 159-181. DOI 10.3917/autr.062.0159.

SSEKYEWA, Charles et NEUHOFF, Daniel, 2009. *African organic conference. Fast tracking sustainable development in Africa through harnessing organic agriculture and biotechnology*. Book of Abstracts. Kampala, Ouganda.

STASSART, Pierre M., BRANDENBURG, Alfio et ISAGUIRRE, Katya. Questionnement agroécologique: les systèmes participatifs de garantie comme critique de la certification et

nouveau mode de gouvernance? *SFER*. 2011. Disponible en ligne à l'adresse [http://www.sfer.asso.fr/les\\_colloques2/les\\_transversalites\\_de\\_l\\_agriculture\\_biologique/programme\\_actes\\_du\\_colloque](http://www.sfer.asso.fr/les_colloques2/les_transversalites_de_l_agriculture_biologique/programme_actes_du_colloque), dernière consultation le 10 juillet 2018.

TANKAM, Chloé, 2015. *Analyse économique du développement des nouveaux marchés biologiques le cas des marchés biologiques domestiques au Kenya*. 269 p. Thèse : Économie : École doctorale des sciences économiques, juridiques, politiques et de gestion : Université d'Auvergne-Clermont Ferrand I.

TERRAY, Emmanuel (éd.), 1987. *L'Etat contemporain en Afrique*. L'Harmattan. Paris. 418 p. ISBN 2-85802-825-7.

THIERY, Guillaume, 2011. Les systèmes électoraux des républiques au Ghana, Bénin et Cameroun: effets et rapports différenciés. *Afrique contemporaine*. 2011. Vol. 239, n° 3, p. 140-142. DOI 10.3917/afco.239.0140.

TICHIT, Muriel, MAZÉ, Armelle, MAXIME, Françoise et LAURENT, Catherine, 2003. Multifonctionnalité de l'agriculture et modèles de l'exploitation agricole. *Économie rurale*. 2003. p. 134-152.

TOLBERT, Pamela S. et ZUCKER, Lynne G., 1999. The institutionalization of institutional theory. *Studying Organization. Theory & Method*. London, Thousand Oaks, New Delhi. 1999. p. 169-184.

TSCHIRLEY, David, POULTON, Colin et BOUGHTON, Duncan, 2008. The many paths of cotton sector reform in east and southern Africa: Lessons from a decade of experience. ed. par MOSELEY, W. et GRAY, L. *Hanging by a Thread: Cotton, Globalization and Poverty in Africa*. Ohio University Research in International Studies. Athens, OH : Ohio University Press. 2008. p. 297. ISBN 978-91-7106-614-5.

VALETTE, Héloïse, BARON, Catherine, ENTEN, François, DELVILLE, Philippe Lavigne et TSITSIKALIS, Alicia (éds), 2014. *Une action publique éclatée? Production et institutionnalisation de l'action publique dans les secteurs de l'eau potable et du foncier. Bénin, Burkina Faso, Niger*. Actes de colloque, Toulouse, 2 au 4 décembre 2014. GRET. 141 p.

VIGOUR, Cécile, 2005. *La comparaison dans les sciences sociales pratiques et méthodes*. Paris : La Découverte. Guides Repères. 335 p. ISBN 2-7071-4304-9.

VOGL, Christian R., KILCHER, Lukas et SCHMID, Hanspeter, 2005. Are Standards and Regulations of Organic Farming Moving Away from Small Farmers' Knowledge? *Journal of Sustainable Agriculture*. 2005. Vol. 26, n° 1, p. 5-26.

VYSIN, Michael, 2017. *The role of development cooperation for upgrading in Uganda's organic fruit value chain*. 91 p. Thèse de master : Development Studies, Austria : ÖFSE.

WALAGA, Charles et HAUSER, Michael, 2005. Achieving household food security through organic agriculture? Lessons from Uganda. *JOURNAL FÜR ENTWICKLUNGSPOLITIK*. 2005. Vol. 21, n° 3, p. 65.

WALAGA, Charles, HAUSER, Michael, DELVE, Robert et NAGAWA, Florence, 2005. Promoting organic agriculture in Uganda. *LEISA-LEUSDEN-*. 2005. Vol. 21, n° 4, p. 9.

WEATHERSPOON, Dave D. et REARDON, Thomas, 2003. The Rise of Supermarkets in Africa: Implications for Agrifood Systems and the Rural Poor. *Development Policy Review*. 2003. Vol. 21, n° 3, p. 333-355. DOI 10.1111/1467-7679.00214.

WILLER, Helga et KILCHER, Lukas (éds.), 2009. *The world of organic agriculture. Statistics & Emerging trends 2009*. Bonn, Germany : FiBL, Ifoam, ITC.

WILLER, Helga et LERNOUD, Julia (éds.), 2014. *The World of Organic Agriculture. Statistics and Emerging Trends 2014* [en ligne]. Bonn, Germany : FiBL, Ifoam.

WILLER, Helga et LERNOUD, Julia (éds.), 2016. *The world of organic agriculture. Statistics & Emerging Trends 2016*. 1st. Bonn, Germany : FiBL, Ifoam. ISBN 978-3-03736-307-2.

WILLER, Helga et LERNOUD, Julia (éds.), 2018. *The world of organic agriculture. Statistics & Emerging trends 2018*. 1 st. Germany Bonn : FiBL, Frick, Ifoam. ISBN 978-3-03736-067-5.

WILLIAMSON, Stephanie, BALL, Andrew et PRETTY, Jules, 2008. Trends in pesticide use and drivers for safer pest management in four African countries. *Crop Protection*. 1<sup>er</sup> octobre 2008. Vol. 27, n° 10, p. 1327-1334. DOI 10.1016/j.cropro.2008.04.006.

WILSON, John Sullivan et ABIOLA, Victor O (éds). 2003. *Standards and global trade: A voice for Africa*. 2003. World Bank Publications. 478 p. ISBN 0-8213-5473-6.

## **Littérature grise**

A2N. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.a2n.org.ug/soleil-enterprises-about-soleil>, dernière consultation le 6 mars 2018.

ACE II. Eastern and Southern Africa Higher Education Centers of excellence Projects. Site officiel du projet. Disponible en ligne à l'adresse <https://ace2.iucea.org/>, dernière consultation le 27 mars 2018.

ACUMEN. Investor gathering : Gulu Agricultural Development Company. Vidéo postée le 26 novembre 2013. Disponible en ligne à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=jPucDqWEUKQ>, dernière consultation le 25 octobre 2016.

AFD. Aproca, Dagriss, Helvetas, MHF et Flo. *Développement du coton équitable et bio-équitable en Afrique de l'Ouest et du Centre*. Document de projet. Février 2008. Disponible à en ligne à l'adresse [http://www.fondation-farm.org/zoe/doc/document\\_de\\_projet\\_final\\_diffext.pdf](http://www.fondation-farm.org/zoe/doc/document_de_projet_final_diffext.pdf), dernière consultation le 6 janvier 2017.

AFRONET. African Organic Network 2018. Disponible en ligne à l'adresse <http://afronet.bio/>, dernière consultation 8 juillet 2018.

AGRO-INFO. Information platform for producer organisations, La valorisation des produits locaux par la qualité et l'origine au Bénin. Disponible en ligne à l'adresse [http://www.agro-info.net/?menu=projects&view=project&project\\_id=24996&tab=application#tabs](http://www.agro-info.net/?menu=projects&view=project&project_id=24996&tab=application#tabs), dernière consultation le 10 avril 2017.

ARINLOYE, D. *Governance, marketing and innovations in Beninese pineapple supply chains. A survey of smallholder farmers in South Benin*. Management Studies/Business Administration And Quality and Food Design. Aula, Netherlands : Wageningen University. 2013. Disponible à l'adresse [https://www.researchgate.net/publication/283419011\\_Governance\\_marketing\\_and\\_innovations\\_in\\_Beninese\\_pineapple\\_supply\\_chains\\_a\\_survey\\_of\\_smallholder\\_farmers\\_in\\_South\\_Benin](https://www.researchgate.net/publication/283419011_Governance_marketing_and_innovations_in_Beninese_pineapple_supply_chains_a_survey_of_smallholder_farmers_in_South_Benin). 978-94-6173-534-8.

AYUGI, Caroline. CDO advises farmers to abandon organic cotton farming, *Uganda Radio Network*, 17 mars 2009. Disponible en ligne à l'adresse <https://ugandaradiionetwork.com/a/story.php?s=21031>, dernière consultation le 7 avril 2015.

BOKO, Hermann. Au Bénin, les espoirs présidentiels de Patrice Talon, roi déchu du coton, *Le Monde Afrique*. 11 février 2017. Disponible en ligne à l'adresse [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/02/11/au-benin-les-espoirs-presidentiels-de-patrice-talon-roi-dechu-du-coton\\_4863554\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/02/11/au-benin-les-espoirs-presidentiels-de-patrice-talon-roi-dechu-du-coton_4863554_3212.html), dernière consultation le 10 janvier 2016.

BLESSED ORGANIC. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <http://blessedorganicrelease.com/>, dernière consultation le 5 mars 2018.

CARITAS, Ouganda. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.caritas.org/ou-nous-trouver/afrique/ouganda/?lang=fr>, dernière consultation 6 janvier 2015.

CARON, Delphine. Etat des lieux et analyse contextuelle des organisations professionnelles agricoles au Bénin. 2013. Cotonou, Bénin. Afdi.

CBI. Site officiel de l'agence publique de coopération bilatérale néerlandaise. Disponible en ligne à l'adresse <https://www.cbi.eu/about/>, dernière consultation le 5 août 2015.

CIEVRA. Espace Afrique. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.f-espaceafrique.com/activites/agriculture/>, dernière consultation le 5 mars 2018.

CLARO FAIRTRADE. Site officiel de l'organisation. Mise à jour 2015. Disponible sur le site <https://www.claro.ch/fr/>, dernière consultation le 15 décembre 2015.

CIEVRA. Fondation Espace Afrique. Mise en garde. 28 août 2016. Disponible en ligne à l'adresse [http://www.f-espaceafrique.com/news/index.php?NEWS\\_ID=3](http://www.f-espaceafrique.com/news/index.php?NEWS_ID=3), dernière consultation le 13 mars 2018.

COLEACP. Site officiel de l'association. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.coleacp.org/fr/association>, dernière consultation le 16 mai 2017.

COMMISSION CEDEAO. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.comm.ecowas.int/>, dernière consultation le 3 septembre 2014.

DANIDA. Site officiel de l'agence publique de coopération bilatérale danoise, U-Growth II. Disponible en ligne à l'adresse <http://uganda.um.dk/en/danida-en/agriculture>, dernière consultation le 5 août 2015.

DE SCHUTTER, Olivier. A/HRC/16/49 : *General Assembly. Report submitted by the Special Rapporteur on the right to food.* Rapport. 2010. United Nations.

DFN, Pôle francophone africain sur le double fardeau nutritionnel, le double fardeau nutritionnel. Disponible en ligne à l'adresse <http://poledfn.org/le-double-fardeau-nutritionnel/>, dernière consultation le 5 février 2018.

EAST AFRICAN COMMUNITY. One people, One destiny. Site officiel. Disponible à l'adresse <http://www.eac.int/>, dernière consultation le 4 septembre 2014.

EDO ADEROMOU, Solange, COULIBALY, Minata, BALLO, Yaya et KAPALALY MOUSALA, Olivier. 140 : *Quelle place pour l'ananas biologique du Bénin sur le marché international ?* Rapport de l'étude de terrain. 2011. Allada, Bénin. ICRA, IFDC, Jolisaa, Disponible en ligne à l'adresse : [www.icra-edu.org/file.php/282/wd140\\_fr.pdf](http://www.icra-edu.org/file.php/282/wd140_fr.pdf), dernière consultation le 10 novembre 2015.

EOA, Ecological Organic Agriculture, Mainstreaming Ecological Organic Agriculture, 2016. Disponible en ligne à l'adresse <https://eoai-africa.org/who-we-are/>, dernière consultation le 18 août 2017.

EOA Bénin, agriculture écologique et biologique, site officiel, mise à jour 2017. Disponible à l'adresse <https://blogboan.wordpress.com/>, dernière consultation le 28 février 2017.

ESPACE EXPATRIES. Le sénat au service des Français de l'étranger, Bénin, carte d'identité. Disponible en ligne à l'adresse [http://www.senat.fr/expatries/dossiers\\_pays/benin.html](http://www.senat.fr/expatries/dossiers_pays/benin.html), dernière consultation le 6 février 2018.

FAO. OFS/2007/REP : *Conférence internationale sur l'agriculture biologique et la sécurité alimentaire.* Conférence. 2007. Rome. Fao. Disponible en ligne à l'adresse <http://blogs.univ-tlse2.fr/cerises/files/rapports-detudes-2007-2008/fao.pdf>, dernière consultation le 12 février 2013.

FAO. *Organic Agriculture : African experience in resilience and sustainability.* 2013. Rome. Fao.

FAO. Organic Agriculture, Home. Février 2014. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.fao.org/organicag/oa-home/fr/>, dernière consultation le 6 juillet 2016.

FAO. Organic Agriculture: Agriculture Biologique Accueil. *Fao inter-departemental working group on organic agriculture*. 2016. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.fao.org/organicag/oa-home/fr/>, dernière consultation le 16 mars 2016.

FAO. Organic Agriculture: Données Pays. *Fao inter-departemental working group on organic agriculture*. 2016. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.fao.org/organicag/oa-countrydata/fr/>, dernière consultation le 16 mars 2016.

FAGES, Claire. La production de coton bio fait un bond en Afrique de l'Ouest, *RFI*, vendredi 16 septembre 2016. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.rfi.fr/emission/20160916-production-coton-bio-fait-bond-afrigue-ouest>, dernière consultation le 20 septembre 2016.

FAGES, Claire. Le Bénin interdit les exportations d'ananas coloré à l'éthéphon, *RFI*, 19 décembre 2016. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.rfi.fr/emission/20161219-le-benin-interdit-exportations-ananas-colore-ethephon>, dernière consultation le 24 février 2017.

FIBL. A propos de nous. Site officiel de l'institut de recherche. Disponible à l'adresse, <http://www.fibl.org/fr/portrait.html>, dernière consultation le 3 juillet 2018.

FOGLIA, Paolo et FERRIGNO, Simon. *Study and analysis on the development of organic cotton production in Tanzania and Uganda*. 2009. Bologna, Italie. Instituto Certificazione Etica e Ambientale.

FORSS, Kim et STERKY, Emma. Sida Evaluation 00/23 : *Export Promotion of Organic Products from Africa-An evaluation of Epopa*. 2002. Disponible en ligne à l'adresse : [http://www.sida.se/English/publications/Publication\\_database/publications-by-year1/2002/april/export-promotion-of-organic-products-from-africa---an-evaluation-of-epopa/](http://www.sida.se/English/publications/Publication_database/publications-by-year1/2002/april/export-promotion-of-organic-products-from-africa---an-evaluation-of-epopa/), dernière consultation le 12 mai 2016.

GLIN, L. J., KUISEAU, J., THIAM, A., VODOUHÉ, D. S., DINHAM, B. et FERRIGNO, S., 2006. *Living with Poison : Problems of Endosulfan in West Africa Cotton Growing Systems*. *PAN UK, London*. 2006.

GLOBAL ORGANIC TEXTILE STANDARDS. *History and implementation status*, GOTS. Mise à jour le 18 mai 2017. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.global-standard.org/fr/about-us/history.html>, dernière consultation le 25 août 2016.

GROLINK. About us. Site Officiel. Disponible en ligne à l'adresse <http://grolink.se/about/>, dernière consultation le 4 avril 2017.

HAFFAJEE, Ferial. How to spread it : harvesting a prosperous future together, *News24*, 10 septembre 2014. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.news24.com/Archives/City-Press/How-to-Spread-it-Harvesting-a-prosperous-future-together-20150429>, dernière consultation le 5 février 2017.

HELVETAS. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <https://www.helvetas.ch/fr/>, dernière consultation le 4 avril 2017.

HELVETAS. Cap Bio, Coton et cultures Biologiques autour des Aires protégées au Bénin. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse [https://benin.helvetas.org/fr/activites/projects2/project\\_cap\\_bio/](https://benin.helvetas.org/fr/activites/projects2/project_cap_bio/), dernière consultation le 10 avril 2017.

HELVETAS. 2P2A Projet pour la professionnalisation des acteurs agricoles. Site officiel d'Helvetas. Disponible en ligne à l'adresse [https://benin.helvetas.org/fr/activites/projects2/projet\\_2p2a/](https://benin.helvetas.org/fr/activites/projects2/projet_2p2a/), dernière consultation le 10 avril 2017.

HELVETAS. Profa, Projet de promotion des facilités agricoles. Site officiel d'Helvetas. Disponible en ligne à l'adresse à l'adresse [https://benin.helvetas.org/fr/activites/projects2/project\\_profa.cfm](https://benin.helvetas.org/fr/activites/projects2/project_profa.cfm), dernière consultation le 10 avril 2017.

HELVETAS. Projet Coton et Cultures biologiques et équitables au Bénin-Projet Coton bio. Site officiel d'Helvetas. Disponible en ligne à l'adresse [https://benin.helvetas.org/fr/activites/projects2/project\\_bio.cfm](https://benin.helvetas.org/fr/activites/projects2/project_bio.cfm), dernière consultation le 10 avril 2017.

HIVOS. About us. Disponible en ligne à l'adresse <https://www.hivos.org/>, dernière consultation le 5 janvier 2016.

IAASTD. *Agriculture at a crossroads. Global Report.* Rapport principal. 2009. IAASTD, International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development.

IFOAM. Definition of organic agriculture. Juin 2008. Disponible à l'adresse : <http://infohub.ifoam.org/en/what-organic/definition-organic-agriculture>, dernière consultation 25 novembre 2013.

IFOAM. African Stakeholders meet in Kenya to develop an African ecological organic initiative. *Organic World.* 2011. Disponible à l'adresse : [http://www.organic-world.net/news-organic-world.html?&tx\\_ttnews%5Btt\\_news%5D=522&cHash=cc5f1ee1774ec3f1517f3d8d340b3ab0](http://www.organic-world.net/news-organic-world.html?&tx_ttnews%5Btt_news%5D=522&cHash=cc5f1ee1774ec3f1517f3d8d340b3ab0), dernière consultation le 12 décembre 2013.

IFOAM. Organic Africa, Home. 2012. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.organic-africa.net/oa-home.html>, dernière consultation le 5 juillet 2016.

IFOAM. Ifoam Organics International, Internal control systems (ICS) for group certification. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.ifoam.bio/en/internal-control-systems-ics-group-certification>, dernière consultation le 20 septembre 2016.

IFOAM. The Ifoam norms for organic production and processing. Version 2014, éditée en juin 2017. Disponible en ligne à l'adresse [http://www.ifoam.bio/sites/default/files/ifoam\\_norms\\_july\\_2014\\_t.pdf](http://www.ifoam.bio/sites/default/files/ifoam_norms_july_2014_t.pdf), dernière consultation le 7 septembre 2016.

IFOAM. Participatory Guarantee Systems (PGS). Disponible à l'adresse <https://www.ifoam.bio/fr/organic-policy-guarantee/participatory-guarantee-systems-pgs>, dernière consultation le 3 novembre 2017.

IFOAM. Map émergence, SPG dans le monde. Disponible en ligne à l'adresse <https://www.ifoam.bio/en/pgs-maps>, dernière consultation le 20 mars 2018.

IFOAM. PGS Updates. Disponible en ligne à l'adresse <https://www.ifoam.bio/fr/pgs-updates>, dernière consultation le 20 mars 2018.

INCONNU. Govt discourages farmers from growing organic cotton, *Daily Monitor*, 24 août 2010. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.monitor.co.ug/Business/Prosper-/688616/995136/-/ivf2gsz/-/index.html>, dernière consultation le 7 avril 2015.

ITC. International Trade Center. Site officiel. Disponible à l'adresse <http://www.intracen.org/>, dernière consultation le 5 janvier 2015.

INTERNATIONS. Connecting global minds. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse : <https://www.internations.org/>, dernière consultation le 5 janvier 2018.

INVISIBLE CHILDREN. Our liberty is bound together. Site officiel de l'organisation. Dernière mise à jour en 2014. Disponible en ligne à l'adresse <http://invisiblechildren.com/>, dernière consultation le 3 mars 2017.

ITCOA. International training course on organic agriculture, blog, dernière mise à jour en juillet 2018. Disponible en ligne à l'adresse <https://itcoa.wordpress.com/>, dernière consultation le 22 août 2018.

JAKANA. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.jakanafoods.com/>, dernière consultation le 3 mars 2018.

JOLISAA. Joint learning in and about Innovation Systems in African Agriculture. Site officiel du projet de recherche. Dernière mise à jour en 2010. Disponible sur le site <http://www.jolisaa.net/>, dernière consultation le 10 avril 2017.

KAHANGI. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <http://kahangiestate.com/>, dernière consultation le 3 mars 2018.

KÄLLANDER, Inger. Participatory guarantee systems—PGS. Swedish Society for Nature Conservation. 2008.

KAPANDA, Louis. Le coton au Bénin: rapport de consultation sur le coton conventionnel et le coton biologique au Bénin. 2002. Pan UK et Obepab.

KASHAKA, Umaru. Phenix Logistics' future hangs in balance, *NewVision*, le 7 mars 2014. Disponible en ligne à l'adresse [http://www.newvision.co.ug/new\\_vision/news/1340437/phoenix-logistics-future-hangs-balance](http://www.newvision.co.ug/new_vision/news/1340437/phoenix-logistics-future-hangs-balance), dernière consultation le 3 février 2017.

KASITA, Ibrahim. Uganda : report blames decline in cotton growing on organic farming, *The New Vision*, 22 juin 2008. Disponible en ligne à l'adresse <http://allafrica.com/stories/200812180103.html>, dernière consultation le 7 avril 2015.

KATTO-ANDRIGHETTO, Joelle, 2013. *Participatory Guarantee Systems in East Africa. Case Studies from Kenya, Tanzania and Uganda*. Bonn, Germany. Ifoam Organics International.

KOUGNANDE Cyrienne, 2016. Création d'une inter profession dans la filière ananas : le Répab dénonce son exclusion, *Matin Libre*. Mise à jour le 15 décembre 2016. Disponible en ligne à l'adresse <https://matinlibre.com/index.php/economie/item/9427-creation-d-une-interprofession-dans-la-filiere-ananas-le-repab-denonce-son-exclusion>, dernière consultation le 10 avril 2017.

KROC. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <http://krorganic.org/>, dernière consultation le 2 février 2018.

KULIKA. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.kulika.org/>, dernière consultation le 2 février 2018.

LA REDACTION. Bénin : les travailleurs de la Sodeco somment la Sonapra de payer ses dettes, *La Nouvelle Tribune*, 2 mars 2015. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.lanouvelletribune.info/benin/22945-benin-les-travailleurs-de-la-sodeco-somment-la-de-payer-ses-dettes>, dernière consultation le 10 janvier 2017.

LE CAM, Morgane, *La taille de la classe moyenne africaine divise les experts*, Le Monde, 19 septembre 2016, Compte rendu. Disponible en ligne à l'adresse [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/06/19/la-taille-de-la-classe-moyenne-africaine-divise-les-experts\\_4658109\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/06/19/la-taille-de-la-classe-moyenne-africaine-divise-les-experts_4658109_3212.html), dernière consultation le 26 septembre 2016.

MAAIF. Plan for modernisation of agriculture: eradicating poverty in Uganda, 2010. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.inclusivebusinesshub.org/wp-content/uploads/2016/05/PMAMaindocument.pdf>, dernière consultation le 5 juillet 2015.

MAY, Christopher. *Petit guide des SPG, ou comment développer et faire fonctionner les Systèmes participatifs de garantie*. 2008. Germany. Ifoam Organics International. Disponible en ligne à l'adresse [https://www.ifoam.bio/sites/default/files/page/files/pgs\\_guidelines\\_fr\\_web.pdf](https://www.ifoam.bio/sites/default/files/page/files/pgs_guidelines_fr_web.pdf), dernière consultation le 22 juin 2018.

MURGEWA Yasiin. Money spent on Phenix a waste of state resources, AG tells government, *Daily Monitor*, lundi 8 juillet 2013. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.monitor.co.ug/News/National/Money-spent-on-Phenix-a-waste-of-state-resources--AG-tells-govt/-/688334/1908180/-/1b2oeh/-/index.html>, dernière consultation le 5 février 2017.

MUSEVINI, Y. K. Tackling the Tasks Ahead, Election Manifesto, 1996, Kampala.

NAADS. *National Agricultural Advisory Services, Promoting Profitable Agricultural Production, Home*. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.naads.or.ug/>, dernière consultation le 14 mars 2017.

NAKALANDA, Julie, KUGONZA Irene. *Facilitating social networks by linking smallholder organic farmers in Uganda to markets for sustainable product. The Freshveggies participatory guarantee system*. 2016. Rome, Italie. FAO et Inra. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.fao.org/3/a-i5907e.pdf>, dernière consultation le 23 juin 2018.

NOAN. 3RD African Organic Conference - Association of Organic Agriculture Practitioners of Nigeria. *Association of Organic Agriculture Practitioners of Nigeria*. 2015. Disponible en ligne à l'adresse : <https://noanigeria.net/?event=3rd-africa-organic-conference>, dernière consultation le 5 avril 2016.

NOGAMU. Site officiel de l'organisation. About us. Mise à jour 2017. Disponible en ligne à l'adresse <http://nogamu.org.ug/about-us/>, dernière consultation le 23 mars 2018.

NOGAMU. *10 Years. Nogamu Bulletin n°33*. 2003. Hivos and Sida.

OBSERVATIRE DES RESIDUS DE PESTICIDES. Site gouvernemental de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.observatoire-pesticides.gouv.fr/index.php?pageid=379>, dernière consultation le 26 septembre 2016.

OCDE. Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et programme d'action d'Accra. Site de l'OCDE. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.oecd.org/fr/cad/efficacite/34579826.pdf>, dernière consultation 4 septembre 2014.

OPPAZ, UNION AFRICAINE, FAO, IFOAM et MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ZAMBIEN. *La déclaration de Lusaka pour positionner l'agriculture biologique au centre de l'agenda du développement en Afrique. Deuxième conférence africaine sur l'agriculture biologique (AOC2)*. Déclaration de Lukasa, Zambie. 2012. Disponible à l'adresse : [http://www.gardicam.com/pdf/french\\_declaration.pdf](http://www.gardicam.com/pdf/french_declaration.pdf), dernière consultation le 12 mars 2013.

PABE. L'institutionnalisation de l'agriculture biologique écologique en Afrique de l'Ouest. Conférence. Hôtel du Lac, Cotonou, Bénin. 26,27 août 2014.

PARROTT, Nicholas et BO VAN, Elzakker. *Organic and like-minded movements in Africa. Development and status*. 2004. Germany Bonn. IFOAM Organics International.

PELON, Vital. 2013. 9 : *Politiques agricoles et finances publiques en Afrique: éléments de suivi et d'évaluation depuis Maputo*. Bulletin. 2013. Inter-réseaux Développement rural et SOS Faim Belgique. Les Bulletins de synthèse Souveraineté alimentaire. Disponible en ligne à l'adresse <https://www.sosfaim.be/publication/politiques-agricoles-et-finances-publiques-en-afrique-elements-de-suivi-et-devaluation-depuis-maputo/>, dernière consultation 11 janvier 2014.

PELUM. Pelum Association. The Network for a greener Africa. *Pelum Association*. 2014. Disponible en ligne à l'adresse [www.pelum.net](http://www.pelum.net), dernière consultation le 3 mars 2014.

PHENIX. Site officiel de l'entreprise. About. Dernière mise à jour 2017. Disponible en ligne à l'adresse [www.phenix-crocodile.com](http://www.phenix-crocodile.com), dernière consultation le 3 février 2017.

PNUD Bénin. Site officiel. Dernière mise à jour en 2018. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.bj.undp.org/content/benin/fr/home.html>, dernière consultation le 3 novembre 2014.

PREMIUM HORTUS. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <https://premiumhortus.com/>, dernière consultation le 7 juillet 2018.

PROCAD. Programme cadre d'appui à la diversification agricole, site officiel du programme, mise à jour en 2013. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.procad.org/>, dernière consultation le 21 octobre 2015.

RUCID. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.rucid.org/>, dernière consultation 12 mars 2018.

RUNDGREN, Gunnar. *Systèmes de garantie participatifs en Afrique de l'est*. 2007. Bonn, Allemagne. Ifoam Organics International.

RUNDGREN, Gunnar et LUSTIG, Peter. *Les marchés des produits biologiques en Afrique*. 2007. Bonn, Allemagne. Ifoam Organics International.

SABUNE Jolly. Organic Cotton Discontinued in Uganda, Due to damage to the national economy, *Pesticide Guy*, posté 26 juillet 2012. Disponible en ligne à l'adresse <https://pesticideguy.org/2012/07/26/organic-cotton-discontinued-in-uganda-due-to-damage-to-the-national-economy/>, dernière consultation le 7 avril 2015.

SABUNE, Jolly. Cotton opportunities, *The Worldfolio*, 2014. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.theworldfolio.com/interviews/jolly-sabune-managing-director-cotton-development-organization-uganda-n/3027/>, dernière consultation le 3 février 2017.

SATNET. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.satnet.org.ug/>, dernière consultation le 5 mars 2018.

SGP, Small Grant Program, site officiel, dernière mise à jour en 2012, disponible en ligne à l'adresse <http://www.sgp.undp.org/>, dernière consultation le 20 octobre 2015.

SOLIDARIDAD. Site internet officiel de l'organisation. About us. Disponible en ligne à l'adresse <https://www.solidaridadnetwork.org/>, dernière consultation le 3 octobre 2016.

SONGHAÏ. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.songhai.org/index.php/fr/>, dernière consultation le 5 mars 2018.

SOSSOU, Ignace. Filière coton : Bio Tchané explique pourquoi le gouvernement en avait fait une priorité, *News Bénin web TV*, 24 juillet 2016. Disponible en ligne à l'adresse

<http://beninwebtv.com/2016/07/filiere-coton-bio-tchane-explique-pourquoi-le-gouvernement-en-avait-fait-une-priorite/>, dernière consultation le 10 janvier 2017.

SSEKIKA Edward. Naads was a failure from start-minister, *The Observer*, 7 septembre 2015. Disponible en ligne à l'adresse <http://observer.ug/business/38-business/39716-naads-was-a-failure-from-start-minister>, dernière consultation le 23 février 2017

SSEKYEWA, Charles et NEUHOFF, Daniel. *African organic conference. Fast tracking sustainable development in Africa through harnessing organic agriculture and biotechnology*. 2009. Book of Abstracts. Kampala, Ouganda.

SYPROBIO. Fiche de présentation du projet. Site internet officiel du projet. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.syprobio.net/fr/spb-home.html>, dernière consultation le 10 avril 2017.

TAYLOR, Alastair. Overview of the current state of organic agriculture in Kenya, Uganda and the United Republic of Tanzania and the opportunities for regional harmonization. 2006. United Nations.

TAYLOR, Alastair. *Organic Exports. A way to a better life? Export Promotion of organic products from africa*. 2009. Epopa-Sida. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.grolink.se/epopa/Publications/epopa-experience.htm>, dernière consultation le 17 janvier 2017.

TECHNOSERVE. Business solutions to poverty. Site officiel de l'organisation. Dernière mise à jour en 2018. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.technoserve.org/>, dernière consultation le 13 février 2017.

TEXTILE EXCHANGE. About us. Site officiel de l'organisation. Disponible sur le site <http://textileexchange.org/>, dernière consultation le 3 octobre 2016.

TMEA. Site officiel du programme TradeMark. Disponible en ligne à l'adresse <https://www.trademarkea.com>, dernière consultation le 16 mai 2017.

TON, Peter. *Organic cotton production in sub-Saharan Africa: the need for scaling-up. A report for PAN UK's pesticides poverty and livelihoods project*. 2002. Pesticide Action Network (PAN UK). ISBN 0-9521656-5-1.

TRAC. Site officiel du programme Trademark East Africa Challenge Fund. Disponible en ligne à l'adresse <http://trac-fund.com/project/nogamu/>, dernière consultation le 10 avril 2017.

TULIP, A. et TON, P. *Organic Cotton Study: Uganda Case Study*. 2002. London : Pesticide Action Network.

TUMUSHADE, W. Godber, NALUWAIRO, Ronald et MUGYENYI, Onesmus. *The status of Organic Agriculture production and Trade in Uganda. Background Study to an Integrated Assessment of the Sub-sector. Final Report*. février 2006. Acode-UEPB-Unep-Untad.

UEMOA. Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, Huits pays un destin commun. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse [www.uemoa.int/](http://www.uemoa.int/), dernière consultation 5 septembre 2014.

UNEP-UNCTAD. Capacity building task force on trade environment and development. *Unep-Untad*. 2008. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.unep-unctad.org/cbtf/>, dernière consultation le 1 juillet 2014.

UNEP-UNCTAD. UNCTAD/DITC/TED/2007/15 : *Organic agriculture and food security in Africa*. UNEP-UNCTAD Capacity-building Task Force on Trade, Environment and Development. 2008. New York et Genève. United Nations.

UNEP-UNCTAD. Growing pineapples in Uganda, UN Expo 2015, Ajoutée le 26 Janvier 2015. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.fao.org/un-expo/en/multimedia/growing-pineapples-uganda-unctad-unep-en.html>, dernière consultation le 16 mai 2017.

UOS, Uganda Organic Standard, 2016.

UNION AFRICAINE. Vers une Afrique pacifique prospère et intégrée. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.au.int/fr/>, dernière consultation 5 septembre 2014.

UNION AFRICAINE. 2010 « Décision sur le rapport de la conférence de l'UA des ministres de l'agriculture », décision EX.CL/Dec.617 (XVIII), Ethiopie : Union Africaine. Disponible en ligne à l'adresse [https://au.int/sites/default/files/decisions/9646-council\\_fr\\_24\\_28\\_january\\_2011\\_executive\\_council\\_eighteenth\\_ordinary\\_session\\_.pdf](https://au.int/sites/default/files/decisions/9646-council_fr_24_28_january_2011_executive_council_eighteenth_ordinary_session_.pdf), dernière consultation dernière consultation le 12 septembre 2016.

UNION AFRICAINE. « Décision sur l'agriculture biologique », décision Dec EX.CL.631 (XVIII). 2011. Addis Abeba, Ethiopie : Union Africaine.

UNION EUROPEENNE. Règlement (CE) N° 834/2007 du conseil du 28 juin 2007 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques et abrogeant le règlement (CEE) n° 2092/91, Commission européenne. Disponible en ligne à l'adresse [http://www.agencebio.org/sites/default/files/upload/documents/3\\_Espace\\_Pro/RCE\\_BIO\\_834\\_2007\\_oct08.pdf](http://www.agencebio.org/sites/default/files/upload/documents/3_Espace_Pro/RCE_BIO_834_2007_oct08.pdf), dernière consultation le 12 septembre 2016.

UNION FOR ETHICAL BIOTRADE. Sourcing with respect. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <https://www.ethicalbiotrade.org/>, dernière consultation le 22 octobre 2014.

USAID. Uganda Idea, Building foundations for Agribusiness, 2014, rapport final. Disponible en ligne à l'adresse [http://pdf.usaid.gov/pdf\\_docs/Pdaca210.pdf](http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/Pdaca210.pdf), dernière consultation le 22 octobre 2014.

VANDAL Julie. *Classe moyenne africaine : les vœux pieux et la réalité*, RFI, 27 mars 2018. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.rfi.fr/hebdo/20180202-classe-moyenne-africaine-voeux-pieux-realite-societe-etudes-instituts>, dernière consultaiton le 30 mars 2018.

WAGENINGEN. Site officiel. Case Study Sulma Fruits. Disponible en ligne à l'adresse [http://www.wageningenportals.nl/sites/default/files/resource/case\\_study\\_-\\_firm-farm\\_relationships\\_sulma\\_foods\\_ltd.pdf](http://www.wageningenportals.nl/sites/default/files/resource/case_study_-_firm-farm_relationships_sulma_foods_ltd.pdf), dernière consultation le 5 mars 2018.

WALAGA, Charles. Organic agriculture in Kenya and Uganda. *Study visit Report*. 2005. CTA, ORREDE and SACDEP Kenya, The Netherlands.

WOMAKUYU, Frederick ; Uganda : Apac farmers stuck with cotton, *The New Vision*, 4 juillet 2008. Disponible en ligne à l'adresse <http://allafrica.com/stories/200807070282.html>, dernière consultation le 7 avril 2015.

WORLD BANK. Uganda: The Challenge of Growth and Poverty Reduction. 1996. Washington D.C.

WORLD BANK. Data, Fertilizer consumption (kilograms per hectare of arable land). Disponible à l'adresse <http://data.worldbank.org/indicator/AG.CON.FERT.ZS>, dernière consultation le 13 juillet 2014.



## Annexes

### Annexe 1 : Termes de référence envoyés afin d'établir un partenariat pour la réalisation des enquêtes de terrain (version française)



#### -Proposition de Termes de référence-

### L'institutionnalisation de l'agriculture biologique. Le cas du projet Songhaï au Bénin et de l'agriculture certifiée en Ouganda

#### I. Information Administratives de la thèse

##### ➤ Organisme de rattachement :

Thèse rattachée au laboratoire CEPEL, Centre d'Etude de l'Europe Latine de Montpellier<sup>437</sup>, UMR 5112.

##### ➤ Localisation :

Bureau principal à Montpellier,

Centre d'Etude Politique de l'Europe Latine-Université Montpellier 1  
Faculté de Droit et de Science politique  
39, rue de l'Université  
34060 Montpellier cedex 2, FRANCE

##### ➤ Encadrement :

###### *Direction (co-direction) :*

Mme Eve Fouilleux  
Directrice de Recherches au CNRS  
Habilitation à Diriger des Recherches  
CEPEL - Université Montpellier 1  
MOISA - CIRAD  
CIRAD - ES - MOISA  
TA C 99/15  
73, rue Jean-François Breton  
34398 Montpellier Cedex 5 - France  
Téléphone : +33.(0)4.67.61.57.32  
[eve.fouilleux@cirad.fr](mailto:eve.fouilleux@cirad.fr)

M. Marc Smyrl  
Maître de conférence  
Habilitation à Diriger des Recherches  
Université Montpellier1  
CEPEL/UMR 5112  
Faculté de Droit et de Science politique  
39, rue de l'Université  
34060 Montpellier Cedex 2 - FRANCE  
Tel : + 33 (0)4 34 43 28 47  
Fax : + 33 (0)4 67 61 54 82  
[marcsmyrl@yahoo.com](mailto:marcsmyrl@yahoo.com)

###### *Encadrants :*

Ward Anseeuw  
Chargé de recherche  
CIRAD ART DEV-Université de Prétoria  
[ward.anseeuw@up.ac.za](mailto:ward.anseeuw@up.ac.za)

Arlène Alpha  
Chargée de recherche  
CIRAD/MOISA  
[arlene.alpha@cirad.fr](mailto:arlene.alpha@cirad.fr)

##### ➤ Financement :

<sup>437</sup> Cepel, Centre d'Etudes Politiques de l'Europe Latine, Site officiel, en ligne à l'adresse <http://www.cepel.univ-montp1.fr>, consulté courant 2014.

La thèse est financée par un contrat doctoral avec l'Université Montpellier 1. Les terrains seront pris en charge financièrement par l'UMR MOISA (CIRAD)<sup>438</sup> et l'ANR PRIGOU (CEPEL)<sup>439</sup> notamment pour les frais suivants : Billets d'avions, le matériel d'enquête, les impressions.

La première inscription en thèse date du 1<sup>er</sup> Octobre 2013, le contrat doctoral étant établi pour une durée de 3 ans.

### ➤ Présentation du doctorant

Afin de mieux connaître le doctorant et notamment son parcours scolaire et ses expériences professionnelles, vous trouverez en Annexe 1 son curriculum vitae.

## **II. Contexte et question de recherche**

A l'échelle internationale et en Afrique, depuis la récente crise alimentaire de 2007-2008, les acteurs agissant pour la sécurité alimentaire ont fait resurgir de vieux débats autour des modèles de développement agricole. Dans ce cadre, de plus en plus d'acteurs internationaux et nationaux s'organisent et prennent position autour de la défense d'une agriculture familiale, d'une agriculture durable, écologique, écologiquement intensive ou encore biologique.

Cette thèse s'intéresse plus particulièrement au modèle d'agriculture biologique, sa sociogenèse et son institutionnalisation progressive sur le continent africain. Le choix d'étudier spécifiquement les mouvements autour de l'agriculture biologique s'explique principalement par le fait que ce modèle d'agriculture a fait l'objet à la fois de positionnement d'acteurs (Ifoam, Obepab, Nogamu etc...) et de décisions publiques (Politiques d'éducation au Bénin, et Politique commerciale en Ouganda).

Notre recherche souhaite étudier d'une part **(a)** les processus d'émergence du modèle d'agriculture biologique dans les débats autour du développement agricole en Afrique (les différentes conceptions autour du modèle d'agriculture biologique, les acteurs qui les portent ainsi que les rapports de forces entre eux), et d'autre part, **(b)** ses liens avec d'éventuelles décisions publiques, ou dit autrement ses formes et processus d'institutionnalisation.

Afin de répondre à ce questionnement nous explorerons deux études de cas représentant l'institutionnalisation de deux conceptions différentes de l'agriculture biologique en Afrique : le développement du projet du centre Songhaï au Bénin et l'agriculture certifiée en Ouganda. Dans le cas du Bénin l'agriculture biologique s'est développée en vue de proposer un modèle alternatif au modèle de production actuel où l'enjeu de certification pour la commercialisation des produits est secondaire. Dans le cas de l'Ouganda en revanche, l'agriculture biologique s'est développée en vue d'obtenir des marchés à l'exportation vers l'Union Européenne où l'enjeu de la certification est central.

## **III. Présentation du travail de terrain envisagé**

Afin de répondre aux objectifs, et donc obtenir les informations nécessaires pour répondre à notre questionnement, nous avons besoin de plusieurs sources de données. Alors qu'une partie de la recherche peut s'effectuer grâce à une revue de la littérature grise (documents de positionnement d'acteurs, rapports, compte rendus de réunion), un travail de terrain est

<sup>438</sup> Cirad, UMR Moisa, site officiel, disponible en ligne à l'adresse <http://umr-moisa.cirad.fr>, consulté courant 2014.

<sup>439</sup> Cepel, Centre d'Etudes Politiques de l'Europe Latine, Site officiel, en ligne à l'adresse <http://www.cepel.univ-montp1.fr>, consulté courant 2014.

nécessaire afin de compléter l'information, mais surtout pour réaliser les entretiens qualitatifs avec les acteurs clés des processus étudiés. Les deux périodes de terrains dans les deux pays visent à réaliser ces entretiens d'acteurs.

Le travail de terrain au Bénin et en Ouganda se déroulera idéalement sur deux périodes de deux mois et demi/trois mois, entre l'été 2014 et l'été 2015. Entre les deux périodes de terrain un retour en France à Montpellier est souhaité afin de faire le point sur les informations que nous sommes parvenues à obtenir et cette période sera consacrée à améliorer et affiner notre problématique et plus particulièrement nos hypothèses. La deuxième phase de terrain sera l'occasion de réaliser les entretiens qui n'ont pas pu être effectués durant la première phase et permettra de réinterroger certaines personnes au cas où les informations récoltées durant la première phase ne seraient pas assez précises.

### ➤ Déroulement du terrain

#### ○ Ouganda

L'émergence de l'agriculture biologique en Ouganda semble s'être principalement développée en vue de fournir des produits pour l'exportation et plus précisément les marchés européens. L'Ouganda est le premier pays africain producteur d'agriculture biologique certifiées, et possède le plus grand nombre d'exploitants engagés dans ce mode de production.

L'objectif de ce terrain est de comprendre comment ce modèle d'agriculture biologique s'est développé (quels acteurs, quels projets, dans quel intérêt). L'agriculture biologique s'est depuis institutionnalisée, il s'agit dans ce cadre d'étudier les conceptions de l'agriculture véhiculées autour de ce mode de production. L'émergence de ce mode de production a probablement suscité de vives discussions ou critiques. Nous souhaitons comprendre autour de quels enjeux (accès au marché, commercialisation, facteurs de productions, la question de préservation de l'environnement...) ces oppositions d'acteurs se cristallisent en Ouganda. L'agriculture biologique a suscité l'intérêt du gouvernement. Nous voudrions aussi comprendre les raisons qui expliquent la prise en compte de ce modèle de production par le gouvernement ougandais.

<b>Dates du 1<sup>er</sup> séjour</b>	17 mai au 30 juillet 2014
<b>Contact Cirad pour la zone Afrique orientale et australe</b>	Dr Jacques Lancon Directeur régional du Cirad en Afrique orientale et australe c/o ICRAF, United Nations Avenue, Gigiri PO Box 30677, 00100 Nairobi, Kenya Tel : +254 (0) 207 224 652/3 Mobile : +254 (0) 725 719 342 Fax : +254 (0) 207 224 001 <a href="mailto:jacques.lancon@cirad.fr">jacques.lancon@cirad.fr</a>
<b>Activités envisagées</b>	-Entretiens avec des acteurs clés  Organisations de producteurs (Nogamu) Scientifiques qui travaillent sur le bio : à l'université de Makerere, mais aussi CGIAR. ONG nationales et internationales qui soutiennent le développement de l'agriculture biologique Bailleurs de fonds qui travaillent sur l'agriculture biologique en général Administrations publiques en charge de la promotion et de l'institutionnalisation de l'agriculture biologique, et de pratiques biologiques Importateurs de produits certifiés

	<p>Organismes Certificateurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Participation à des séminaires, conférences etc... en lien avec l'agriculture biologique</li> <li>-Visite d'exploitation en agriculture biologique</li> </ul>
<b>Contact pour une Collaboration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Personne à l'université de Makerere</li> <li>Un chercheur en agriculture biologique</li> <li>Un chercheur en science politique ou sciences sociales</li> <li>-Personne de Nogamu</li> <li>-Personne d'un autre centre de recherche partenaire Cirad</li> </ul>
<b>Objectifs de la collaboration</b>	<p>Pour le doctorant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Avoir un lieu physique de travail avec un bureau et une connexion internet</li> <li>-Un appui institutionnel pour la réalisation des entretiens</li> <li>-Un ou plusieurs interlocuteur afin d'échanger sur le contenu des entretiens</li> </ul> <p>Pour le partenaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Un moyen d'avoir une actualisation du réseau d'acteurs impliqués dans l'agriculture biologiques</li> <li>-Le doctorant s'engage à faire des comptes rendus réguliers au partenaire de l'avancement de sa recherche</li> <li>-Le doctorant s'engage à faire une présentation « bilan » à la fin de chaque séjour d'enquête</li> <li>-Le doctorant s'engage à mentionner le laboratoire partenaire dans toutes les communications et publications qui utiliseraient le travail réalisé au Bénin</li> <li>-Le doctorant s'engage à envoyer une version papier de son manuscrit final pour la bibliothèque du laboratoire</li> </ul>
<b>Moyens de déplacement sur place</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les déplacements se feront en moto taxi dans Kampala ou en bus</li> <li>-Dans le cas de déplacements entre les villes, ils se feront en voiture avec chauffeur en journée ou en transport en commun dans la mesure du possible</li> </ul>
<b>Financements</b>	Tous les frais engagés seront pris en charge soit par le Cirad, soit par l'ANR Prigoue, ou par le doctorant.

○ *Bénin*

L'agriculture biologique est présente au Bénin à la fois sous forme certifiée et non certifiée. Une forme d'agriculture biologique, dite intégrée, représentée par le projet Songhaï suscite particulièrement notre intérêt. En effet, ce projet a pour objectif central de proposer un modèle de développement agricole intégré (le centre développe un système de production qui repose sur une pluriactivités, élevage, maraîchage, cultures céralières, cultures pérennes, basée sur l'agrobiologie et le progrès technique) afin de favoriser l'autosuffisance alimentaire en fournissant le marché local alentour. Ce projet a et suscite beaucoup d'intérêt au niveau international (FAO), mais aussi auprès des pays voisins du Bénin. Ainsi, des centres voient le jour au Nigéria, et le centre Songhaï de Porto-Novo au Bénin accueille des étudiants venus de toute l'Afrique de l'Ouest. Par ailleurs, plusieurs chefs d'Etat, dont le président Béninois sont venus visiter le centre. Enfin, des décisions publiques ont été approuvées en vue de développer d'autres centres Songhaï.

L'objectif de ce terrain est de comprendre comment ce projet Songhaï s'est développé. Il s'agit aussi d'éclairer à quelle conception de l'agriculture ses défenseurs se réfèrent et s'il existe des débats autour de cette vision de l'agriculture. Ce projet a suscité l'attention des dirigeants ouest africains. Enfin, ce terrain vise à comprendre pourquoi cela a été possible et notamment comment ce projet Songhaï a pu faire l'objet de décisions publiques.

<b>Dates du 1<sup>er</sup> séjour</b>	16 aout au 30 octobre 2014
<b>Contact Cirad pour la zone Bénin</b>	<p>Dr Philippe Menozzi  Cirad, Dpt Persyst, UPR 102 SCA  Correspondant du Cirad au Bénin  Cirad-IRD, 08 BP 841, Cotonou, Bénin</p> <p>Centre du Riz pour l'Afrique (AfricaRice)  01 BP 2031, Cotonou, Bénin  Tél: (00 229) 64 18 13 13/64 18 14 14, poste 379  Mobile : (00 229) 96 72 53 57  <a href="mailto:menozzi@cirad.fr">menozzi@cirad.fr</a></p>
<b>Activités envisagées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Entretiens avec des acteurs clés</li> <li>Organisations de producteurs (la plate forme nationale et l'organisation autour du bio)</li> <li>Responsables et les fondateurs du centre Songhaï</li> <li>Scientifiques qui travaillent sur le bio : à l'université d'Abomey Calavi, à l'Inrab, mais aussi dans la recherche privées à Africa Rice.</li> <li>ONGs nationales et internationales qui soutiennent le développement du centre Songhaï</li> <li>Bailleurs de fonds qui travaillent avec le Centre Songhaï et sur l'agriculture biologique en général</li> <li>Administrations publiques en charge de la promotion et de l'institutionnalisation du centre Songhaï, et de pratiques biologiques</li> <li>Commerçants éventuels des produits du centre Songhaï.</li> <li>-Participation à des séminaires, conférences etc... en lien avec l'agriculture biologique</li> <li>-Visite du Centre Songhaï</li> </ul>
<b>Contact pour une Collaboration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Personne à l'université d'Abomey-Calavi</li> <li>Un chercheur en agriculture biologique (Professeur Vodouhe)</li> <li>Un chercheur en science politique (Joel Ayivo, droit constitutionnel)</li> <li>-Personne du LASDEL (Nassirou sciences sociales, mais basé à Parakou)</li> <li>-Personne du Lares (ce sont surtout des experts des questions commerciales sous-régionales)</li> </ul>
<b>Objectifs de la collaboration</b>	<p>Pour le doctorant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Avoir un lieu physique de travail avec un bureau et une connexion internet</li> <li>-Un appui institutionnel pour la réalisation des entretiens</li> <li>-Un ou plusieurs interlocuteur afin d'échanger sur le contenu des entretiens</li> </ul> <p>Pour le partenaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Un moyen d'avoir une actualisation du réseau d'acteurs impliqués dans l'agriculture biologiques</li> <li>-Le doctorant s'engage à faire des comptes rendus réguliers au partenaire</li> </ul>

	<p>de l'avancement de sa recherche</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le doctorant s'engage à faire une présentation « bilan » à la fin de chaque séjour d'enquête</li> <li>-Le doctorant s'engage à mentionner le laboratoire partenaire dans toutes les communications et publications qui utiliseraient le travail réalisé au Bénin</li> <li>-Le doctorant s'engage à envoyer une version papier de son manuscrit final pour la bibliothèque du laboratoire</li> </ul>
<b>Moyens de déplacement sur place</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les déplacements se feront en moto taxi dans Cotonou</li> <li>-Dans le cas de déplacements entre les villes, ils se feront en voiture avec chauffeur en journée ou en transport en commun dans la mesure du possible</li> </ul>
<b>Financements</b>	Tous les frais engagés seront pris en charge soit par le Cirad, soit par l'ANR Prigoue, ou par le doctorant.

#### **Annexe 1 : Curriculum Vitae du doctorant en version anglaise**

Pauline BENDJEBBAR

1 rue des clairettes

34070 Montpellier

email: p.bendjebbar@gmail.com

Tel : 06 33 36 25 53, 24 ans, Permis de conduire

#### **DOCTORANTE EN SCIENCE POLITIQUE**

#### **FORMATION**

Sept 2013	<b>Doctorante en science politique à l'Université de Montpellier 1, CEPEL, Centre d'Etude Politique d'Europe Latine</b>
2012-2013	<b>Master 2 de Recherche « Politique et action publique comparées » à l'Université de Montpellier 1</b>
2012	<b>Diplôme d'Ingénieur en Agriculture de l'Ecole Supérieure d'Agriculture (ESA) d'Angers</b>
2010-11	<b>Master 1 de la formation d'ingénieur réalisé à l'université « Texas A&amp;M University » (Texas, USA)</b>
2007	<b>Baccalauréat scientifique</b> , avec mention « Bien » et « Mention Européenne »

#### **EXPERIENCES PROFESSIONNELLES**

Depuis Oct13	<b>Doctorante contractuelle, Université de Montpellier 1, Cepel, Centre d'Etude Politique d'Europe Latine</b>
--------------	---

Sujet : « *L'institutionnalisation de l'agriculture biologique en Afrique. Le cas du centre Songhaï au Bénin et l'agriculture certifiée en Ouganda.* »

Question de recherche : Ce projet de recherche vise à étudier d'une part, les processus d'émergence du modèle d'agriculture biologique dans les débats autour du développement agricole en Afrique (les différentes conceptions autour du modèle d'agriculture biologique, les acteurs qui les portent ainsi que les rapports de forces entre eux). D'autre part, cette étude envisage d'éclairer les liens entre ces débats et d'éventuelles décisions publiques, ou dit autrement ses formes et processus d'institutionnalisation.

Janv-Juin/2013	<b>Stage Recherche en Science Politique au Cirad</b> , UMR Moisa Marchés, Organisation, Institutions, Stratégie d'Acteurs
----------------	---

Sujet: « *Les politiques de sécurité alimentaire au Bénin* », sous la direction d'Eve Fouilleux et d'Arlène Alpha.

Question de recherche : Analyse des dynamiques des débats à l'œuvre autour des politiques de sécurité alimentaire au Bénin. L'analyse s'intéresse à trois instruments principaux de politique publique (subventions prix à la consommation, modèle d'agriculture et action de nutrition).

Elle pose la question centrale du rôle de l'Etat dans la production des politiques publiques dans les pays en développement.

Rendu : Réalisation d'un mémoire de recherche, récolte de données pour la réalisation d'un article, perspective de rédaction d'un article scientifique sur la base du mémoire.

Méthode et terrain: Enquêtes de sept semaines au Bénin en partenariat avec un Laboratoire d'expertise sociale béninois (LARES), Récoltes de données qualitatives par entretiens semi directifs (26) (cadre de l'administration publique béninoise, organismes de coopération multilatérale et bilatérale, ONGs, organisations professionnelles), Revue de la littérature grise (presse locale, documents de politiques officiels, documents de positionnement des différents acteurs interrogés)

**Fév-Juil/2012** **Stage de fin d'étude à Afdi (Agriculteur Français Développement International)**, Chargée d'étude

Sujet : «*Valorisation de la capacité de l'agriculture familiale ouest africaine à répondre aux enjeux de l'évolution de la demande alimentaire sous régionale*», sous la direction de Stéven Le Faou (Afdi) et Angèle Postolle (ESA)

Question : Capitalisation bibliographique sur les perspectives d'évolution de l'offre et de la demande alimentaire en Afrique de l'Ouest, les facteurs déterminants de l'adéquation entre l'offre et la demande, analyse de filière alimentaire (en particulier le riz et les produits maraîchers) et les stratégies des agricultures familiales pour répondre à la demande

Rendu : Réalisation d'un mémoire de fin d'étude d'ingénieur, valorisation du travail sous forme d'outils de plaidoyer pour la communication interne du réseau Afdi pour la campagne 2013 « Paysan, sans profession ».

Méthode et terrain: Etude de cas réalisée un mois au Burkina Faso et un mois au Bénin (enquêtes qualitatives auprès de producteurs autour de périmètre irrigués rizicoles (3) et des maraîchers (3), chercheurs (3), industriels (3) transformateurs, ONGs (2)) ; Revue bibliographique sur le sujet.

**Mai-Août/2011** **Stage Recherche à l'ESA en partenariat avec le Cirad, UMR Moisa**, Ingénierie de recherche

Sujet : «*Souveraineté alimentaire et droit à l'alimentation : quelle articulation et quelle place dans les débats internationaux sur la libéralisation du commerce ?*», sous la direction d'Angèle Postolle

Etude : Etude bibliographique francophone et anglophone autour des concepts de souveraineté alimentaire et droit à l'alimentation, représentation des acteurs de ces concepts, mise en avant de la possible convergence des idées entre les acteurs du droit à l'alimentation et ceux de la souveraineté alimentaire.

Rendu : Rapport de stage, participation à la soumission d'un article (Postolle A., Bendjebbar P., 2012, *Souveraineté alimentaire et droit à l'alimentation : pour une refonte des politiques de sécurité alimentaire*, Cahiers Agricultures, Volume 21, n°5, Septembre-Octobre 2012).

Méthode et terrain : Création d'un guide d'entretien (récit d'experts), Réalisation de ces entretiens (8) auprès de responsables de plaidoyers en France sur le droit à l'alimentation et la Souveraineté Alimentaire, Analyse de contenu qualitatif

**Jul-Sept/2010** **Stage chez South Australian Food Center pour Sardi (Australie)**

Recherche et développement d'une recette de crème glacée pour une entreprise Australienne (Golden North)

**Avr-Aug/2009** **Ouvrier agricole en France**

#### COMPETENCES LINGUISTIQUES ET INFORMATIQUES

Français (langue maternelle) ; Anglais courant (TOEIC score 905/990, TOEFL score 90/120 juin 2010) ; Espagnol (bon)

Word, Excel, Power Point, Logiciel R, Stata (notions), Zotero

#### AUTRES EXPERIENCES

**2007/2009**

**Présidente** d'ASIM Association de Solidarité Internationale pour le Maroc, qui sensibilise à la solidarité internationale et qui travaille en partenariat avec des étudiants en agronomie au Maroc.

## Annexe 2 : Exemple d'un canevas pour un entretien semi-directif

Chaque entretien est singulier. J'ai adapté mes questions à chaque nouvel entretien. En amont des rendez-vous je faisais des recherches concernant l'organisation à laquelle la personne appartenait et des recherches sur son parcours professionnel. Certains acteurs ont été interrogés pour les multiples casquettes qu'ils ont pu avoir (chargé de la mise en œuvre d'activités, pionnier, professeur par exemple) et cela a pu parfois être éclairant au regard de l'institutionnalisation de l'agriculture biologique en Afrique. C'est d'ailleurs pour cela que je plaçais en début d'entretien les questions relatives à son parcours et son expérience en matière d'agriculture biologique. Je pouvais alors savoir si la personne avait eu d'autres fonctions antérieures intéressantes pour les questions de l'évolution du sous-secteur biologique. De plus, les interviewés sont généralement plus à l'aise de démarrer par des questions sur leur parcours. Mes guides étaient adaptés à chaque pays et décliné selon les cas (histoire générale du secteur, coton, ananas et marchés locaux) lorsque cela semblait pertinent au regard du profil de l'interviewé.

### ➤ Présentation :

Bonjour, je m'appelle Pauline BENDJEBBAR, je suis doctorante en science politique à Montpellier. Je suis accueillie au Cirad en France et ici au Bénin je travaille avec le Professeur Vodouhé de la Faculté des Sciences Agronomiques.

Ma recherche porte sur l'institutionnalisation de l'agriculture biologique au Bénin et en Ouganda. J'aimerais comprendre les déterminants de ces développements. Votre expérience de la question avec votre organisation et ses activités notamment, m'intéresse. J'aimerais discuter de ces sujets avec vous.

L'entretien dure généralement entre 45 minutes et 1h30 selon les cas. J'aimerais savoir si vous seriez d'accord pour que j'enregistre notre échange. L'enregistrement me permet de réécouter les informations partagées. Il me permet aussi de retranscrire et de mobiliser certains propos pour illustrer l'analyse. Seule l'organisation sera éventuellement citée les noms des personnes interrogées resteront confidentiels et anonymes.

Est ce que vous êtes d'accord ?

### ➤ Guide d'entretien

#### 1. Présentation de l'interviewé

En quoi consistent votre fonction et vos activités actuelles ? Dans quelles mesures soutiennent-elles le développement de l'agriculture biologique ?

Quel est votre parcours professionnel ? Comment en êtes-vous arrivé à traiter des questions d'agriculture biologique ?

#### 2. Représentation de l'agriculture biologique

Comment définiriez-vous l'agriculture biologique ? C'est quoi pour vous/votre organisation ?

*Relance : Comment le traduisez vous dans les différentes langues du pays que vous parlez ou avec les producteurs avec qui vous travaillez ?*

Quels sont les débats autour de l'agriculture biologique dans votre pays ?

*Relance : Que pensez-vous du système de certification par troisième partie ? Quel potentiel de l'agriculture biologique aux enjeux agricoles et de sécurité alimentaire de votre pays ? Est ce que vous pourriez me citer des exemples d'organisations et*

*d'activités menées, dont vous avez connaissance, que vous considérez comme biologique et m'expliquer pourquoi ? D'autres qui ne le sont pas et pourquoi ?*

### **3. Activités passées et présentes de promotion de l'agriculture biologique**

Quelle est l'origine de votre organisation ? Etait-elle dès le départ explicitement active en agriculture biologique ?

*Relance : Pourquoi la créer ? Qui était présent ? Qui vous a aidé ? Aujourd'hui quelles différences quelles évolutions par rapport à ses débuts ? Pourquoi ?*

Quelles étaient les premières activités que votre organisation soutenait/mettait en place en agriculture biologique ?

*Relance : Pourquoi ? En quoi consistaient-elles ? Qui finançait ? Quelles autres organisations étaient présentes ? Pourquoi ces activités n'ont pas perduré/ont perduré ?*

Quelles sont les activités marquantes pour le développement de l'agriculture biologique et son maintien auxquelles vous avez participé ? (en dehors de votre organisation en fonction de vos expériences passées)

*Relance : Qui finançait ? En quoi ça consistait (production, commercialisation, transformation ... ?) ? Aviez vous des partenaires, avec qui travailliez vous ?*

### **4. Vision du sous-secteur**

A quand remonte les premières initiatives en matière d'agriculture biologique au Bénin selon vous ?

*Relance : Quelles étaient les premières organisations ? Que recherchaient-elles ? Se définissaient-elles comme pratiquant l'agriculture biologique ?*

Pourquoi pensez vous que le secteur de l'agriculture biologique se soit développé ainsi ?

*Relance : Grâce à qui, à quoi principalement ? Quel rôle le gouvernement et ses services ont-ils joué ?*

Quels sont les principaux problèmes rencontrés par les acteurs promoteurs de l'agriculture biologique ?

*Relance : Comment l'expliquez-vous ? Quelles solutions avez-vous mis en place pour palier ces difficultés ou que faudrait-il faire ? Est-ce que vous auriez un exemple pour que je puisse bien comprendre ?*

Comment percevez-vous l'avenir du secteur ?

*Relance : Quelles menaces/opportunités pour l'agriculture biologique ? Quel type d'agriculture biologique à l'avenir ?*

### **5. Clôture de l'entretien**

Serait-il possible de m'envoyer les documents mentionnés au cours de notre échange par email ?

Souhaitez vous ajouter quelque chose, un élément concernant le développement de l'agriculture biologique qui vous semble important et dont nous n'aurions pas parlé ?

Est-ce-que vous avez des questions à me poser ?

Remerciements.

**Annexe 3 : Liste des acteurs rencontrés en 2014 et en 2015 en Ouganda et au Bénin**

<b>Entretiens réalisés en Ouganda en 2014</b>					
<b>N°</b>	<b>Fonction(s) passées et présentes</b>	<b>Date</b>	<b>Durée</b>	<b>Lieu</b>	<b>Enr.</b>
1	Salarié de Nogamu, chargé du secteur Marketing international	19 mai 3 pm	1 h 26	Bureau à Kampala	Oui
2	Chargé de projet d'une ONG pionnière biologique Parmi les fondateurs de Nogamu	21 mai 12 pm	57 min	Bureau à Kampala	Non (refus)
3	Salarié de Nogamu	22 mai 4 pm	35 min	Bureau à Kampala	Non (informel)
4	Salarié de Nogamu	27 mai 11 am	46 min	Bureau à Kampala	Non (informel)
5	Pionnier de l'agriculture biologique ougandaise Ancien chargé de programme agriculture biologique pour une ONG pionnière, ancien consultant du projet Epopa et ancien salarié de Nogamu Chargé de programme d'une organisation d'aide au développement	28 mai 10 am	1 h 28	Bureau à Kampala	Oui
6	Chargé de programme agriculture ONG internationale	29 mai. 9 am	57 min	Bureau à Kampala	Oui
7	Chercheur à Makerere University, Faculté Agriculture, Généticien	29 mai 1 pm	37 min	Bureau à Kampala	Non (refus)
8	Chargé de projet de commercialisation de produits biologiques et de mise en place d'un SPG	2 juin 2 pm	1 h 46	Café à Kampala	Non (oubli)
9	Salarié de Nogamu	4 juin 12 pm	1 h 15	Bureau à Kampala	Oui
10	Chef d'entreprise d'exportation de produits biologiques (café)	5 juin 11 am	1 h 13	Bureau à Kampala	Oui
11	Chercheur à l'université de Makerere Faculté Agriculture, département Science des Sols Responsable du projet de recherche sur l'agriculture biologique de l'ananas	6 juin 2 pm	1 h 39	Bureau à Kampala	Oui
12	Agriculteur biologique Leader d'un groupement de producteurs bio certifiés	9 juin 9 am	1 h 04	Bureau à Kampala	Oui
13	Ancien salarié de Nogamu Chargé de plaidoyer pour une ONG ougandaise	12 juin 4 pm	1 h 57	Bureau à Kampala	Oui
14	Salarié de Nogamu	13 juin 9 am	1 h 32	Bureau à Kampala	Oui
15	Groupe d'étudiants en agriculture biologique (1 doctorant en zootechnie, 1 étudiant en	16 juin	Discussion informelles	Bureau à Kampala	Non (informel)

	master de zootechnie, 1 doctorant en économie et 1 étudiant en master en économie)	1 pm			
16	Ancien chercheur et responsable de master en agriculture écologique à Martyrs' University Salarié pour un organisme privé de certification	17 juin 2 pm	1 h 36	Bureau à Kampala	Oui
17	Chercheur à l'université de Makerere, Faculté Agriculture, Science des Sols Responsable du Summer Program en Afrique de l'Est sur l'agriculture biologique	18 juin 1 pm	43 min	Bureau à Kampala	Oui
18	Chargé de plaidoyer pour une ONG internationale	23 juin 12 pm	1 h 47	Bureau à Kampala	Oui
19	Agent du ministère de l'agriculture Inspecteur au département Inspection des cultures et Réglementation	28 juin 8 am	1 h 26	Bureau à Kampala	Oui
20	Agent de la coopération suédoise (Sida)	2 juillet 11 am		Bureau à Kampala	Oui
21	Chargé de projet à la FAO	4 juillet 10.30 am	1 h 43	Bureau à Kampala	Oui
22	Salarié de Nogamu	11 juillet 8 am	1 h 28	Bureau à Kampala	Oui
23	Chargé de programme de la coopération suédoise (Sida)	15 juillet 10 am	1 h 06	Bureau à Kampala	Oui
24	Producteur et formateur en agriculture biologique	18 juillet 10 am	2 h 00	Sur sa ferme, vers Jinja	Non

Entretiens réalisés au Bénin en 2014					
N°	Fonction(s) passées et présentes	Date	Durée	Lieu	Enr.
1	Chargé de programme sur l'agriculture biologique ONG internationale	2 septembre 10 am	1 h 56	Bureau à Cotonou	Oui
2	Coordonnateur d'un réseau d'agriculture biologique	3 septembre 10 am	1 h 28	Bureau à Cotonou	Oui
3	Chargé de mise en œuvre d'un SPG en agriculture biologique	5 septembre 6.30 pm	2 h	Café dans Cotonou	Non (refus)
4	Ancien responsable de la Dagri consultant pour une organisation internationale	9 septembre	2 h 28	Bureau à Cotonou	Oui
5	Chercheur en agronomie à l'université de Parakou	10 septembre 2 pm	2 h 14	Café au stade de l'amitié, Cotonou	Oui
6	Ancien stagiaire à l'Opebab	12	1 h 03	Domicile	Non

		septembre		Abomey-Calavi	(refus)
7	Chercheur en Agronomie à la Faculté des Sciences agronomique d'Abomey-Calavi Fondateur d'une ONG biologique pionnière	15 septembre	1 h 49	Bureau à Abomey-Calavi	Oui
8	Fondateur d'une ferme pédagogique en agriculture biologique	17 septembre journée	2 h 37	Ferme à Pahou	Non (refus)
9	Agent de la cellule Environnement au Ministère de l'Agriculture	22 septembre 2 pm	1 h 13	Bureau à Cotonou	Oui
10	Agriculteur en agriculture biologique	22 septembre 6 pm	1 h 37	Café à Cotonou	Oui
11	Agent du service vente à la Sonapra	24 septembre 2 pm	1 h 08	Bureau à Cotonou	Oui
12	Chargé de programme Environnement pour une organisation internationale	25 septembre 4 pm	1 h 23	Bureau à Cotonou	Oui
13	Consultant en agriculture biologique	26 septembre 3 pm	20 min	Hôtel du lac, Cotonou	Oui
14	Chargé de programme agricole pour une agence de coopération bilatérale	29 septembre 3 pm	1 h 34	Bureau à Cotonou	Oui
15	Chercheur en génétique à l'université d'Abomey-Calavi	30 septembre 10 am	2 h 02	Bureau à Abomey-Calavi	Non (oubli)
16	Président d'un groupement de producteur en ananas biologique	2 octobre journée	1 h 45	Bureau à Allada	Oui
17	Responsable du centre Songhaï	4 octobre 8.30 am	1 h 04	Café Porto-Novo	Non (refus)
18	Responsable d'une ONG de formation en agriculture et d'une initiative en agriculture biologique	13 octobre 11.30 am	2 h 05	Domicile à Cotonou	Oui
19	Chercheur en agronomie à l'Inrab	16 octobre 2 pm	1 h 56	Bureau, Abomey-Calavi	Oui
20	Agriculteur biologique Formateur en agriculture biologique	18 octobre journée	2 h 34	Ferme à Porto Novo	Non
21	Ancien responsable du Ministère de l'Agriculture (retraité)	21 octobre	1 h 23	Bureau à Cotonou	Oui
22	Chargée de programme d'une agence de coopération bilatérale	30 octobre 10 am	1 h 13	Bureau à Cotonou	Oui

Liste des Entretiens Réalisés en Ouganda 2015					
N°	Fonction(s) passées et présentes	Date	Durée	Lieu	Enr.
1	Salarié de Nogamu	1 <sup>er</sup> juillet 2 pm	58 min	Bureau à Kampala	Oui
2	Ancien salarié d'une entreprise d'exportation de produits biologiques Salarié dans une autre entreprise de transformation et d'exportation de produits biologiques	1 <sup>er</sup> juillet 4 pm	43 min	Bureau à Kampala	Non (refus)
3	Chercheur en économie à Makerere University	6 juillet 5 pm	1 h 23	Bureau à Kampala	Non
4	Chercheur en économie au Potatoe Institute	6 juillet 12 pm	1 h 34	Bureau à Kampala	Non
5	Salarié de Nogamu	14 juillet	1 h 22	Bureau à Kampala	Oui
6	Entrepreneur fabricant de pesticides et d'engrais biologique	16 juillet	47 min	Sheraton Hotel à Kampala	Non (refus)
7	Salariés d'une entreprise d'exportation de produits biologiques, un agronome chargé d'appui technique aux producteurs et un responsable de production	18 juillet	1 h 31	Usine à Kasangati	Non
8	Prestataire de Nogamu	28 juillet	2 h 27	Café à Kampala	Non (informel)
10	Agent de l'agence ougandaise pour la promotion des exportations (UEPB)	29 juillet 3 pm	56 min	Bureau à Kampala	Non (refus)
11	Chercheur vétérinaire, chargé de projet biologique pour une ONG internationale	30 juillet 3 pm	1 h 35	Bureau à Kampala	Non
12	Charge de projet biologique pour une ONG internationale	31 juillet 9 am	Nr.	Bureau à Kampala	Non
13	Projet de commercialisation de produits biologiques et mise en place d'un SPG	4 aout 10 am	2 h 15	Café à Kampala	Non
14	Charge de production biologique pour une entreprise de production et d'exportation de coton biologique	10 aout 10 am	43 min	Bureau à Gulu	Non (refus)
15	Producteurs de coton biologique	10 aout 12 pm	42 min	Gulu sur leurs ferme	Non
16	Professeur en éducation à l'université de Makerere	18 aout	2 h 12	Café à Kampala	Non
17	Fondateur d'une ONG biologique pionnière Parmi les fondateurs de Nogamu	19 aout	2 h 03	Bureau et Ferme à Mityana	Non
18	Salarié de Nogamu	20 aout	43 min	Bureau à Kampala	Non
19	Salarié de Nogamu	20 aout	36 min	Bureau à Kampala	Non
20	Salarié d'UgoCert	21 aout	1 h 14	Bureau à Kampala	Non
21	Agent du département Crop Production du ministère de l'agriculture	24 aout 4 pm.	54 min	Bureau à Entebbe	Non (refus)
22	Responsable commerciale dans une entreprise d'exportation de produits biologiques	25 aout	1 h 36	Bureau à Kampala	Non (refus)

23	Chercheur vétérinaire, chargé de projet biologique pour une ONG internationale	26 aout	2 h 03	Bureau à Kampala	Oui
24	Consommateur de paniers biologiques	27 aout	42 min	Bureau à Kampala	Non
25	Chef d'entreprise d'exportation de produits biologiques	2 septembre	1 h 56	Bureau à Jinja	Non
26	Professeur d'éthique et de philosophie à l'université Martyrs	3 septembre	2 h 10	Bureau à Kampala	Non
27	Charge de programme dans une agence de coopération bilatérale	3 septembre	1 h 29	Bureau à Kampala	Non
28	Responsable chez un certificateur privé international	4 septembre	1 h 26	Bureau à Kampala	Non (refus)
29	Consommateur de produits biologiques en SPG	5 septembre	36 min	Hôtel à Kampala	Non
30	Entrepreneur en conseil agricole	6 septembre	Nr.	Bureau à Kampala	Non
31	Responsable de projet agricole pour une organisation d'aide multilatérale	11 septembre 1 pm	54 min	Bureau à Kampala	Non (ne voulait pas)

Liste des Entretiens Réalisés au Bénin en 2015					
N°	Fonction(s) passées et présentes	Date	Durée	Lieu	Enr.
1	Chercheur socio-économiste	15 octobre	1 h 47	Bibliothèque de l'université d'Abomey-Calavi, Abomey-Calavi	Non
2	Chercheur en socio-anthropologie	16 octobre	1 h 24	Bureau à l'université d'Abomey-Calavi, Abomey-Calavi	Non
3	Salarié de l'Obepab	17 octobre	56 min	Bureau à Abomey-Calavi	Non
4	Charge de projet pour une ONG internationale	19 octobre	2 h 34	Restaurant, Cotonou	Non
5	Charge de programme agriculture pour une agence de coopération bilatérale	20 octobre	1 h 29	Bureau à Cotonou	Non
6	Stagiaire au centre Songhaï	23 octobre 12 pm	1 h 41	Restaurant à Porto-Novo	Non (refus)
7	Ancien responsable qualité d'une organisation de producteurs du Bénin	23 octobre 5 pm	1 h 13	Bar à Porto-Novo	Non
8	Chercheur en Agronomie à la Faculté des Sciences agronomique d'Abomey-Calavi	9 novembre	1 h 46	Bureau FSA Université Calavi	Oui
9	Ancien stagiaire du Centre Songhaï	10 novembre	2 h 05	Skype avec les Etats-Unis	Non
10	Chercheur en économie spécialisé sur l'agriculture familiale et les innovations agricoles	25 novembre	45 min	Domicile, Abomey-Calavi	Non
11	Responsable d'une ONG de formation en agriculture et d'une initiative en agriculture biologique	3 décembre 8.00 am	2 h 28	Bureau à Cotonou	Oui
12	Consultant en agriculture biologique	8 décembre 1 pm	2 h 01	Domicile, Abomey-Calavi	Oui

<b>13</b>	Responsable d'une usine de transformations de produits biologiques	8 décembre 7.30 am	1 h 34	Bureau à Cotonou	Oui
<b>14</b>	Chercheur socio-économiste de l'université d'Abomey-Calavi	14 décembre	1 h 23	Sur le site des maraîchers de l'Amap	Non
<b>15</b>	Responsable de projet biologique pour une ONG internationale	19 décembre	1 h 46	Bureau Nattitingou	Oui

**Annexe 4 : Autres données recueillies : observations et activités annexes menées en Ouganda et au Bénin en 2014 et 2015**

Observations et activités annexes 2014		
Ouganda		
Description	Date	Lieu
Participation à la rencontre des parties prenantes du secteur des fruits tropicaux ougandais organisé par la SNV (ONG Néerlandaise), ( <i>1st National Fruit Sector Platform, NFSP</i> )	17 juin	Bureau de la SNV à Kampala
Visite de la ferme éducative KROC	18 juillet	Ferme située sur la route de Jinja
Restitution de ma première phase d'enquête de terrain à l'équipe de Nogamu	21 juillet	Bureau de Nogamu à Kampala
Restitution de mes premiers résultats d'enquête aux chercheurs du programme ProGrov (projet de recherche financé par Danida)	22 juillet, 2 pm	Salle de cours de Makerere à Kampala
Bénin		
Conférence Ouest africaine de l'agriculture biologique et écologique « Institutionnalisation de l'agriculture écologique et biologique en Afrique de l'ouest dans le contexte des changements climatiques	26 au 29 aout 2014	Hôtel du lac, Cotonou
Visite du centre Songhaï	9 septembre (après-midi)	Centre Songhaï, Porto Novo
Présentation à l'Inrab (institut national de recherche agronomique du Bénin) de mon travail de thèse	14 octobre, 4 pm	Calavi, locaux Inrab
Restitution de ma première phase d'enquête à l'équipe de l'Obepab et des membres de la Faculté des Sciences Agronomiques de l'université d'Abomey-Calavi	20 octobre, 3 pm	FSA, bibliothèque Université Abomey Calavi

Observations et activités annexes en 2015		
Ouganda		
Description	Date	Lieu
Présentation de mes résultats de thèse à l'équipe de Nogamu (5 salariés présents)	30 juin, 2 pm	Bureau de Nogamu, Kampala
Participation au « <i>Workshop PhD Program Agroecology</i> »	17 juillet, 9 am to 5 pm	Jevine Hotel Lubaga Kampala
Visite de l'université Ugandan Martyrs' University (faculté d'agronomie, visite du campus, des parcelles expérimentales où sont conduites les recherches en agriculture biologique)	3 aout (journée)	Ncosy, Mbarara road
Visite d'un marché de produits ougandais (avec des vendeurs de produits biologiques) dans un café branché Prunes	8 aout	Prunes' Cafe à Kampala
Visite de l'association de producteurs biologique (coton et sésame) membre de Nogamu (APEF)	2 au 3 juillet	Nebbi dans la région de West Nile
Visite de l'installation des coordonnateurs régionaux de Nogamu Visite de l'entreprise de production et de transformation de coton biologique et visite de fermes de coton biologique	10 au 14 aout	Fort Portal, Arua, et Gulu

Visite de l'usine de BioFresh	18 juillet	Karunga
Participation à la réunion de travail entre le ministère de l'agriculture (Maaif) sur la politique biologique ougandaise	24 aout (journée)	Entebbe, siège du ministère de l'agriculture
Entretien groupé avec quelques membres du groupe SPG de Freshveggies	1 <sup>er</sup> septembre	Wakiso périurbain de Kampala
<b>Bénin</b>		
Participation à la 3 <sup>ème</sup> conférence africaine sur l'agriculture biologique et écologique	5 au 9 octobre	Lagos, Nigéria
Participation et présentation d'une communication au colloque international organisé par l'Association pour l'anthropologie du changement social et du développement (APAD)	17 au 20 novembre	Hotel du Lac Cotonou
Animation de l'atelier autour des différentes représentations de l'agriculture biologique et son potentiel pour la sécurité alimentaire dans le cadre du projet « Agriculture Biologique en Afrique Sub-Saharienne » (Abass) ( <a href="https://www.divecosys.org/actualites/glofoods">https://www.divecosys.org/actualites/glofoods</a> )	23 novembre (journée)	Centre Anouarite à Abomey-Calavi
Atelier de réflexion entre Etat béninois et les acteurs du secteur de la qualité de l'ananas béninois organisé par la Banque Mondiale	8 décembre (une matinée)	Codiam Cotonou
Visite d'un groupe de producteurs maraîchers biologiques de l'Amap	14 décembre (une matinée)	Pahou

<b>Autres entretiens</b>		
<b>Description</b>	<b>Date</b>	<b>Type d'échanges</b>
Ancien salarié du centre Songhaï	15 septembre 2014	Echanges d'informations par email
Chercheur économiste ougandais	Juillet 2015	Echanges d'informations par email
Chargé de projet au Bénin pour une ONG internationale	25 juillet 2017	Skype
Ancien responsable de Nogamu	28 mars 2018	Entretien lors de son séjour en France
Responsable d'un projet de plateforme commerciale pour les produits maraîchers biologiques au Bénin	13 juin 2018	Entretien téléphonique

**Annexe 5 : Organisations et ONG internationales qui ont fortement soutenu le développement de l'agriculture biologique en Ouganda et au Bénin par ordre chronologique (liste non exhaustive, source : compilation de l'auteur)**

Nom	Type d'organisation	Pays d'origine	Pays d'interventions	Période en activités	Mode d'intervention	Mission	Activités menées en Agriculture biologique
Caritas	ONG Religieuse, Catholique	Italie	160 membres	Caritas international lancé en 1951, <u>Caritas Ouganda</u> fondé en 1970 <sup>440</sup> ; fondé en 1958 au <u>Bénin</u>	ONG humanitaire à caractère religieux dont les financements proviennent en partie des Eglises catholiques	Sa mission générale est de « mettre fin à la pauvreté défendre la justice et rendre la dignité ». En Ouganda, ses domaines d'intervention sont : « les services sociaux, le développement et le plaidoyer avec pour principal objectif l'aide d'urgence et la réhabilitation, l'éradication de la pauvreté, la prévention du VIH/sida, l'amélioration des moyens de subsistance de la communauté, encourager la bonne gouvernance, accroître le développement organisationnel et la consolidation de la paix ». Au Bénin, ses domaines d'interventions sont : « les services sociaux de base (la santé, l'éducation, la fourniture d'eau potable) ; les urgences ordinaires (l'aide aux indigents, l'assistance aux personnes	En Ouganda Caritas développe plusieurs activités relatives à l'agriculture biologique telles que : promotion de systèmes de production agro-forestiers ; renforcement de capacité des coopératives agricoles, vulgarisation et appui techniques aux producteurs Un projet de 170 000 € a été financé dans le but de promouvoir la production et la commercialisation de l'agriculture biologique (autour du café). Ils jouent un rôle central dans l'appui aux activités de terrain de Nogamu (formation, mobilisations de producteurs, diffusion d'informations etc.) Caritas ne mène pas de projets et d'activités dédiées à l'agriculture

<sup>440</sup> CARITAS, Ouganda. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.caritas.org/ou-nous-trouver/afrique/ouganda/?lang=fr>, dernière consultation 6 janvier 2015.

						en situation de grande précarité); les urgences majeures (les catastrophes comme les inondations, les incendies, les vents violents, la transhumance).	biologique.
International Trade Center (ITC) <sup>441</sup>	Agence de développement cofondé par l'Organisation Mondiale du Commerce et les Nations-Unies	Organisation Internationale	Les pays les moins avancés, les pays en voie de développement enclavés, les Etat insulaires en voie de développement et les pays d'Afrique Sub-Saharienne	Crée en 1964 à nos jours	Travaille avec les institutions supports des pays d'intervention, les exportateurs, et certains partenaires techniques et financiers	Sa mission est favoriser le développement économique durable et inclusif et contribue à l'un des objectifs global des Nations Unies pour le développement durable.	Financements de programmes dédiés à faciliter l'environnement des affaires pour l'exportation des produits biologiques issus des pays en voie de développement Publication de plusieurs documents dédiés au commerce de produits biologiques <sup>442</sup> Création d'une plateforme sur le site qui répertorie la liste des exportateurs et importateurs de produits biologiques dans le monde. Le continent africain étant représenté <sup>443</sup>
Hivos	Religieuse	Pays-Bas	Afrique, Asie, Amérique du sud, Amérique centrale et Europe En Afrique	1968	ONG finance des projets d'aide au développement avec des partenaires dans	1 des 6 axes d'intervention porte sur l'alimentation durable et se donne pour mission de favoriser l'accès suffisant	Financement au projet Lango Organic Cotton Project (LOCP) dans la région de Lira dans le nord de l'Ouganda avec

<sup>441</sup> ITC. International Trade Center. Site officiel. Disponible à l'adresse <http://www.intracen.org/>, dernière consultation le 5 janvier 2015.

<sup>442</sup> ITC. Trade and environment, Publications. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.intracen.org/itc/projects/trade-and-environment/publications/>, dernière consultation 5 janvier 2015.

<sup>443</sup> ITC. Trade and environment, Organic Products. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.intracen.org/itc/sectors/organic-products/>, dernière consultation 5 janvier 2015.

			SS : Burkina Faso, Cameroun, Ghana, Kenya, Malawi, Sierra Leone Afrique du Sud, Tanzanie, <b>Ouganda</b> , Zambie et Zimbabwe.		les pays d'interventions	et à un prix abordable à une nourriture saine produire durablement.	d'autres partenaires. Financement des premières activités de Nogamu (location bureau, installation d'une boutique dédiée à la commercialisation de produits biologiques, paiement des salaires des premiers employeurs etc.)
Ifoam <sup>444</sup> , International Federation of Organic Agriculture Movement	ONG	Internationale	Dans les pays où il y a des organisations membres d'Ifoam (800 organisations affiliées, issues de 117 pays différents)	1972	Fédération internationale des acteurs de l'agriculture biologique	Sa mission est d'encourager l'adoption à l'échelle mondiale de systèmes écologiques, sociaux et économiques durables <i>via</i> l'adoption de l'agriculture biologique. Ifoam se donne aussi pour mission de mener, unifier et assister les mouvements biologiques du monde entier dans leurs diversités.	Plaidoyer pour défendre les intérêts du secteur biologique et pousser pour la mise à l'agenda de l'agriculture biologique dans les débats publics. Organisations et communications relatives à l'agriculture biologique partout dans le monde. Mise en œuvre de projets dédiés à l'agriculture biologique en partenariat avec les organisations membres du réseau. Facilite la compréhension et la diffusion des standards biologiques et des régulations dédiées à l'agriculture biologiques, faire la promotion des modes de certification alternatifs. Former des leaders de

<sup>444</sup> IFOAM. Organics International. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <https://www.ifoam.bio/>, dernière consultation 6 juillet 2018.

							l'agriculture biologique.
Fibl <sup>445</sup>	Institut de recherche de l'agriculture biologique	Suisse, Allemagne et Autriche (Antenne française et Européenne depuis 2017)	Partout dans le monde	Antenne Suisse créée en 1973	Création de projets et de partenariat de recherche scientifique, vulgarisation de résultats de recherche	Sa mission dans le cadre de ses activités de coopération internationale est : « développer et de favoriser des systèmes agricoles et commerciaux durables dans les pays en développement et émergents dans le but de relever durablement le niveau de vie des ménages ruraux qui souffrent de la pauvreté. Nous voulons en même temps réussir à améliorer l'accès à des denrées alimentaires de bonne qualité vendues à des prix équitables. »	Recherches uniquement dédiées à l'agriculture biologique avec une approche pluridisciplinaire. A financé un projet de recherche sur le coton biologique au Bénin.
Afdi, Agriculteurs français et Développement International	Association	France	Afrique de l'Ouest ( <b>Bénin</b> ) et pays en voie de développement (17 pays d'intervention)	1975	Association de développement internationale fondée par la FNSEA, et	Grâce aux professionnels de l'agriculture engagés à ses côtés, Afdi soutient les agricultures familiales, accompagne des organisations paysannes des pays en développement et sensibilise le monde agricole français au développement international.	Quelques projets dédiés à l'agriculture biologique (cf tableau 1.) surtout en appui aux organisations de producteurs dont des producteurs biologiques Soutiens au renforcement des capacités organisations de producteurs
Kulika Charitable Trust	ONG	Royaume-Uni	<b>Ouganda</b>	1981 à nos jours	ONG d'aide humanitaire britannique qui a ouvert un bureau	Sa mission est d'améliorer les conditions de vie des populations ougandaises après la guerre en	Au départ, l'organisation s'est concentrée sur le financement de cours de formation afin d'envoyer

<sup>445</sup> FIBL. A propos de nous. Site officiel de l'institut de recherche. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.fibl.org/fr/portrait.html>, dernière consultation le 6 juillet 2018.

					ougandais pour la gestion des activités en 2005	fournissant des technologies et compétences afin que les communautés rurales puissent subvenir par elles-mêmes à leurs besoins.	des étudiants ougandais au Royaume-Uni à l'université pour suivre des cours en agronomie. Certains étudiants seront envoyés pour faire des stages à la ferme sur une ferme biologique. Plus récemment l'organisation a ouvert un bureau en Ouganda et a continuer la formation et l'éducation auprès des communautés rurales et les étudiants ougandais à travers la mise en place de fermes écoles, et la fourniture de modules de formation dédiés aux techniques en agriculture biologique.
Pesticide Action Network Pan-Uk	ONG internationale	Grande-Bretagne, avec 600 organisations membres du réseau dans 90 pays	Afrique Sub-saharienne ( <a href="#">Benin</a> et <a href="#">Ouganda</a> )	1982 à nos jours	Appui le financements d'activités des organisations membres de son réseau et finance des campagnes d'informations	Plusieurs missions : « protéger la santé humaine et l'environnement des dégâts causés par les pesticides en retirant du marché les pesticides hautement toxiques et en les remplaçant par des solutions plus durables de lutte contre les ennemis des cultures », « dire non et stopper l'introduction et l'utilisation du génie génétique dans les systèmes de production agricole, et « donner plus de pouvoir aux mouvements à la base et	Pan a financé les premiers développements du projet coton biologique au Bénin et en particulier de nombreuses études sur les pollutions liées à l'utilisation des intrants chimiques de synthèse autour de la culture du coton béninois. Plusieurs rapports d'étude sur l'état du coton biologique ont été publiés sur financements PAN dont un en Ouganda et un au Bénin.

						aux citoyens afin de leur permettre de faire face aux grosses firmes agrochimiques et semencières et de relever le défi de la mondialisation »	
AgroEco-Louis Bolk Institute <sup>446</sup>	Organisation indépendante de consultance et d'expertise	Pays-Bas, avec des bureaux localisés en Afrique subsaharienne	Partout dans le monde avec une forte spécialisation en Afrique subsaharienne	1990 à nos jours	Entreprise de consultance qui conseil le secteur privé, les ONG les gouvernements et les organisations internationales pour le développement de marchés de niches que sont les produits biologiques	Sa mission est de soutenir, organiser les petits producteurs afin de rendre leur production durable et encourager la demande pour des produits de qualité et certifiés.	4 volets d'expertises : la formation, la consultance, la recherche et la gestion de la qualité autour des filières biologique africaines L'entreprise travaille sur différentes filières : cacao (appui à la production), les fruits tropicaux et les légumes (amélioration de la production), le suivi/évaluation de programmes, l'appui aux chaînes de valeurs et le compostage.
BEDE, Biodiversité Echanges et Diffusion d'expériences	Association de solidarité internationale	France	Pays d'intervention Europe Maghred, Afrique de l'Ouest ( <b>Bénin</b> )	1994 à nos jours	Association de solidarité internationale	Sa mission est de promouvoir « la biodiversité agricole et la souveraineté alimentaire ».	Promotion des systèmes de cultures agroécologiques et des savoirs et savoir-faire en la matière. Soutien aux systèmes semenciers autonomes, valorisation biodiversité agricole, recherche et co-construction de savoirs. Financement de projets de recherche sur des

<sup>446</sup> IFOAM. Organics International. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <https://www.ifoam.bio/>, dernière consultation 6 juillet 2018.

							variétés locales de manioc et d'igname à l'université d'Abomey Calavi. Appui à la création d'un grenier de semences paysannes biologiques produites dans le nord du Bénin à travers l'organisation Orad.
Helvetas <sup>447</sup>	ONG internationale	Suisse	Implantée dans le monde dont l'Afrique : <u>Bénin</u> , Burkina Faso, Ethiopie, Madagascar, Mali, Mozambique, Niger et Tanzanie	1995 (Bénin)	Coopération et aide au développement	Domaines d'interventions prioritaires au Bénin sont « l'éducation de base et la formation professionnelle ; l'accès à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires ; les projets des jeunes ruraux pour qu'ils s'engagent dans la vie active en saisissant des opportunités d'emploi et de micro-entrepreneuriat en lien avec le développement de l'agriculture durable dans le nord-ouest du pays ».	Plusieurs projets ont été financés autour de la production et l'exportation de coton bio-équitable, autour de la production et l'exportation d'ananas biologique, et enfin des petits financements ont été alloués pour la mise en place d'un système de garantie participatif (SPG) à Cotonou.
Agri Business Initiatives (aBi Trust)	Plateforme multi-donneurs. Ex : UKAid, Sida, Danida, Usaid, Dutch Development Cooperation	Danemark	<u>Ouganda</u>	2010 à nos jours	Fournit des soutiens financiers et techniques	Etre un catalyseur pour le « développement du secteur privé pour les chaînes de valeurs alimentaires et agricoles ».	Les acteurs des filières d'exportation de produits certifiés biologiques sont parmi les importants récipiendaires de ces investissements et soutiens techniques en particulier ceux de la filière fruits tropicaux.

<sup>447</sup> HELVETAS. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <https://www.helvetas.ch/fr/>, consulté le 4 avril 2017.

GroLink <sup>448</sup>	Entreprise de consultation	Suède	Europe, Afrique Océanie et en Asie	Nr.	Intervient pour les entreprises de certification, gouvernements, organisations internationales ou encore les entreprises privées.	Sa mission est de contribuer à faire de cette planète un meilleur endroit où vivre. L'entreprise propose de fournir une expertise de qualité dans le développement de l'agriculture biologique et l'environnement.	Appui et assistant dans la mise en place de programmes de certification, fourni une actualité des standards et régulations, prospecte les marchés biologiques. Fournissent l'information relative aux marchés, standards et fournisseurs de produits biologiques partout dans le monde. Forment les acteurs à l'adoption et au contenu des standards biologiques.
Icco, Inter-Church Organisation for Development Cooperation	ONG internationale	Pays-Bas	Pays en voie de développement, En Afrique SS : Afrique du sud, Madagascar, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Ghana, <b>Bénin</b> , <b>Ouganda</b> , Kenya, Malawi, Burundi, Rwanda, Ethiopie et Soudan du sud	Nr.	ONG d'aide humanitaire	En Ouganda : faire du lien entre leader religieux et encourager la production agricole. Grâce aux projets agricoles la mission est de reconnecter les producteurs des zones de conflits à l'économie de marché grâce aux activités agricoles. Au Bénin : soutien les petits producteurs des zones rurales en établissant un lien entre le marché et les services financiers.	De manière générale des soutiens aux activités d'organisations promotrices de projets en agriculture biologique. En Ouganda, Icco accompagne Nogamu dans ses activités et soutiens des initiatives de production et de commercialisation de produits biologiques. Au Bénin Icco soutient particulièrement la filière karité et soja biologique.

<sup>448</sup> GROLINK. About Us. Site Officiel. Disponible en ligne à l'adresse <http://grolink.se/about/>, consulté le 4 avril 2017.

**Annexe 6 : Principaux programmes d'aide au développement dédiés à l'agriculture biologique dont ont bénéficiés l'Ouganda et le Bénin par ordre chronologique (source : compilation de l'auteur)**

Nom	Organisme Financeur	Organisme pour la mise en œuvre	Durée	Financement	Pays d'intervention	Objectif du programme	Types de soutiens concrets à l'agriculture biologique
Comité de liaison Europe Afrique Caraïbes Pacifique (ColeACP) <sup>449</sup>	Union Européenne		1990 à de nos jours	Nr.	Afrique Subsaharienne	Association est en charge de la mise en œuvre de plusieurs programmes, dont certains concernent l'agriculture biologique en particulier le programme PIP (for the sustainable development of the ACP Horticulture Industry)	Associations interprofessionnelles du secteur privé, l'association représente des producteurs et exportateurs de fruits et légumes du sud et des importateurs européens, avec un appui spécifique aux produits biologiques (l'élaboration d'un manuel de formation dédiés aux fruits et légumes biologiques). Soutiennent l'adoption de réglementation pour les marchés d'exportation.
Small Grants Programme (GEF) <sup>450</sup>	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)	Diverses ONG	1992 à nos jours	Ce sont de petits financements allant de 4000 à 40 000 € environ	110 pays dans le monde dont le Bénin et l'Ouganda	L'objectif global du programme est de soutenir les initiatives partout dans le monde qui contribue à la conservation de l'environnement et au développement des communautés.	En Ouganda : de 1990 à 2000, le programme financera des activités de préservation de l'environnement, de gestion des ressources naturelles. Le groupe qui a mis e œuvre ce programme à la fin des financements créera

<sup>449</sup> ColeACP, site officiel de l'association, disponible sur le site <http://www.coleACP.org/fr/association>, dernière consultation le 16 mai 2017.

<sup>450</sup> SGP, Small Grant Program, site officiel, dernière mise à jour en 2012, disponible en ligne à l'adresse <http://www.sgp.undp.org/>, dernière consultation le 20 octobre 2015.

							<p>l'ONG ougandaise Africa 2000 Network afin de poursuivre ce travail mené avec des dimensions d'accès aux marchés et de développement de la production agricole biologique.</p> <p>Au Bénin : le programme bénéficiera à plusieurs organisation dont U-Avi-gref dans le cadre de la promotion du coton biologique autour du Parc de la Pendjari en 2007.</p>
Lango Cotton Project (LOCP)	Organic Project	Swedecorp (devenu ensuite Sida), Lira District Development Programme (LDDP, du gouvernement Néerlandais de 1998 à 2000) Hivos depuis 2001, et Afta	Swedecorp, AgroEco, BoWeevil, Lango Coopérative Union (LCU), Lango Organic Farming Promotion (LFOP) Nogamu (à partir de 2001).	1994 à nos jours	108 000 € par Swedecorp (1994 à 1997) 120 000 € d'Hivos 8500 € d'Afta De 1997 à 2009 par Sida dans le cadre d'Epopa.	<u>Ouganda</u>	<p>Le projet a démarré suite à la demande d'une entreprise textile suédoise à la recherche de matière première biologique. Elle s'est donc tournée vers l'agence de coopération suédoise de l'époque pour l'aider à développer ces filières d'approvisionnement. Le projet a donc été pensé d'abord comme un projet de développement commercial plutôt qu'un projet de développement durable ou agricole.</p> <p>Financement d'étude de faisabilité et de prospection pour l'installation de projets. Appui à la production, la certification et la commercialisation de coton biologique certifié pour l'exportation, ainsi que du sésame biologique.</p> <p>Remise en état de la coopération LCU pour la transformation primaire du coton biologique et son stockage.</p> <p>Le premier certificat fut délivré en 1994 à 1000 producteurs par l'entreprise de certification suédoise Krav.</p>

Bio-Have	Ded (aujourd’hui GIZ) agence de coopération bilatérale Allemande	Kulika Charitable Trust	1994 à 1998	Nr.	<b>Ouganda</b>	Promotion de l’exportation de produits biologiques	Démarcher les entreprises susceptibles d’exporter des produits biologiques
Sustainable Development Agriculture, SDA	Gouvernement des Pays-Bas dans le cadre des accords bilatéraux entre le royaume des Pays-Bas et le gouvernement béninois de 1994	Au Bénin Centre Béninois pour le Développement Durable (CBDD) Puis Obepab qui prendra la suite de la mise en œuvre à partir de 1994.	1994 à 2004 (financements démarrent 1996)	11,2 millions d’€ pour les trois pays	<b>Benin</b> , Bhoutan et Costa Rica	S’inscrivait dans le cadre du programme « South-South cooperation between Benin, Bhutan, Costa-Rica and the Kingdom of Netherlands ». Il visait à construire des partenariats d’intérêts réciproques autour du développement durable. Dans le cadre de cette coopération mutuelle entre le Bénin et les Pays-Bas, les gouvernements ont choisi de soutenir le développement de la filière coton biologique pour ses promesses de collaboration commerciales.	Le programme a permis le financement des activités de l’Obepab. Ces activités comprenaient les études de faisabilités de la production du coton biologique (recherche de techniques, l’achat de semences, le paiement de techniciens pour l’appui technique, le paiement de la certification etc.). Il a facilité la production du coton biologique qui est passé entre 1996, date du début des financements, et 2001, de 5 à 151 tonnes de coton biologique certifié et de 17 à 468 producteurs de coton certifiés.
Export Promotion of organic products from Africa, Epopa	Sida	AgroEco, Grolink, Nogamu, Koan et Toam	1997 à 2009	1,5 millions d’€ phase I (1997 à 2002) 11 millions d’€ phase II (2002 à 2009)	Kenya (finalement abandonné en 1999), Tanzanie et <b>Ouganda</b>	L’objectif du programme était de développer l’exportation de produits biologiques Africains afin de diversifier les filières d’exportation en proposant des alternatives durables de production <i>via</i> l’adoption de l’agriculture biologique.	Phase I : Financements de 7 projets de production et d’exportation de produits biologiques (coton, café arabica, sésame). Il a permis de toucher 24 000 producteurs, qui ont pu commercialiser leurs produits à un prix de 15 à 30 % supérieur au

						<p><u>Phase I</u>: Soutiens aux projets d'exportation de produits biologiques afin d'augmenter les volumes et la valeur des exportations de produits biologiques africains</p> <p><u>Phase II</u>: Soutiens tournés vers la création d'un environnement institutionnel propice à l'exportation</p>	<p>conventionnel. De même les exportateurs de leurs produits ont pu augmenter de 20 à 30 % le prix de vente.</p> <p>Financement de techniciens et d'agents de terrain dans les projets pour faciliter l'adoption des techniques biologiques et la certification (la mise en place groupe pour la certification (ICS).</p> <p>Participe à la création de Nogamu en 2001.</p> <p>Phase II: Poursuit le financement de projets de production et d'exportation de produits biologiques, mais vise et encourage la diversification des produits biologiques exportés (pas uniquement les produits traditionnels d'exportation)</p> <p>A financé les premières activités de Nogamu et a contribué à la création d'autres organisations telles que Ugocert l'organisme de certification national. Un soutien financier durant cette phase a été apporté afin de promouvoir les produits africains à</p>
--	--	--	--	--	--	--	--

							l'international.
Agriculture Programme IDAE <sup>451</sup>	USAID	Nr.	1995 à 2004	25 millions de d'€	<b>Ouganda</b>	Le programme visait l'encouragement à la commercialisation de produits non traditionnels d'exportation ougandais. Il visait à soutenir plus particulièrement les petites et moyennes entreprises agricoles à fort potentiel d'exportation.	Pas uniquement sur les filières biologiques, mais fournira un soutien de certaines entreprises exportatrices de produits biologiques à travers le paiement de la certification pour certains groupes de producteurs et d'exportateurs (autour des produits tel que le cacao, le sésame et la vanille). A organisé et financé des rencontres entre producteurs et exportateurs et partenaires techniques et financiers avec pour objectif la promotion des exportations de produits biologiques certifiés à l'Hotel Africana. Ces premières réunions sont à l'origine de la création de Nogamu.
CBTF Project, Capacity Building Task Force on Trade <sup>452</sup>	Programme des Nations Unies pour l'environnement	Noam et les gouvernements (facilités car issu des Nations-Unies)	2000 Projet 2004 à 2005 sur l'agriculture	Nr.	Afrique de l'Est (Tanzanie, Kenya et <b>Ouganda</b> )	Initiative issue de la collaboration entre le PNUE et la CNUCED qui vise à renforcer les	A participé financièrement et techniquement à la promotion de la

<sup>451</sup> USAID. Uganda Idea, Building foundations for Agribusiness, 2014, rapport final, disponible en ligne à l'adresse [http://pdf.usaid.gov/pdf\\_docs/Pdaca210.pdf](http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/Pdaca210.pdf), dernière consultation le 22 octobre 2014.

<sup>452</sup>UNCTAD UNEP. Growing pineapples in Uganda, UN Expo 2015, ajoutée le 26 janvier 2015, disponible sur le site <http://www.fao.org/un-expo/en/multimedia/growing-pineapples-uganda-unctad-unep-en.html>, dernière consultation le 16 mai 2017.

	(PNUE) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)		biologique			capacités des pays en particulier des pays en voie de développement à faire face aux échanges commerciaux internationaux, et aux enjeux de développement économique. L'initiative apporte une assistance technique aux pays qui le souhaite.	production et du commerce des produits biologiques d'Afrique de l'Est. Financement et rédaction de publications afin de sensibiliser à la question de l'agriculture biologique auprès du grand public mais aussi des gouvernements est africains. Financement de séminaires, colloques, et autres rencontres dédiées à la promotion des exportations des produits biologiques certifiés. Financement et création d'un groupe de travail <i>Regional Standards Technical Working Group</i> (RSTWG) pour l'élaboration du standard est africain EOAPS. A appuyé le projet OSEA dans ses deux phases.
The Business Services Market Development Project (BSMD)	DFID (Coopération Britanique)	Ilo International Labour Organizaiton	2002 à 2005	Nr.	<u>Ouganda</u>	L'objectif est de proposer des solutions aux entreprises pour développer leurs activités commerciales dans une perspective d'inclusion des pays en voie de développement à l'économie mondiale. Services destiné plutôt les petites et moyennes entreprises.	Financement d'études et recherche sur les standards ougandais dont les standards biologiques, les opportunités de marchés, les leviers et freins au développement de filières d'exportation ougandaises dont celles en agriculture biologiques.

BioTrade	Cnuced avec des financements complémentaire du gouvernement Norvégien, des Pays-Bas et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)	Gouvernement ougandais et Nogamu	2005 à nos jours	Nr.	Brésil, Costa-Rica, Vénézuela, Viet-Nam, Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou et <u>Ouganda</u> .	Promouvoir et faciliter la mise en place de d'un environnement politique favorable au commerce de produits biologiques et durable dans le monde, issus de pays en voie de développement	Création d'une agence Union for Ethical Bio Trade internationale <sup>453</sup> , financée par la CNUCED qui est un appui à la promotion des exportations de produits durables et biologiques pour les pays bénéficiaires du programme dont l'Ouganda. A travers l'Union, fourni un appui à la formulation et la mise en œuvre des stratégies de développement de chaînes de valeurs biologiques. Fourni une assistance technique notamment dans la fourniture de débouchés à l'exportation au sein de l'Union Européenne et aux Etats-Unis.
Projets d'appui aux acteurs pour la production de l'ananas	Helvetas	Nr.	2004 à 2009	Nr.	<u>Bénin</u>	Appuis centrés sur la production d'ananas biologique.	Visites d'échanges avec le Togo, le Ghana. Financements de projets de recherche pour étudier les pratiques endogènes liées à la culture de l'ananas, et enfin la formation des producteurs aux

<sup>453</sup> UNION FOR ETHICAL BIOTRADE. Sourcing with respect, site officiel, disponible en ligne à l'adresse <https://www.ethicalbiotrade.org/>, dernière consultation le 22 octobre 2014.

							techniques biologiques. <sup>454</sup>
East African Organic Project	International Trade Center (ITC)	Nogamu	2005 à 2010	NR.	<b>Ouganda</b> principalement	Favoriser la croissance et le développement inclusif durable grâce aux échanges et au commerce international.	Le projet a participé au financement de formation à la certification, la mise en place de systèmes de contrôles interne, des producteurs à la production et à la transformation de produits biologiques. Le projet a permis de financer les certificats pour permettre aux entreprises exportatrices de sécuriser leurs marchés d'exportation. (4 entreprises récipiendaires), au Web Marketing pour la commercialisation et la promotion de leurs produits (ce qui inclut la formation au design et mise à jour d'un site Web) Il a permis de préparer les entreprises pour qu'elles participent à la foire internationale biologique BioFach en Allemagne en

<sup>454</sup> EDO ADEROMOU, Solange, COULIBALY, Minata, BALLO, Yaya et KAPALALY MOUSALA, Olivier. 140 : *Quelle place pour l'ananas biologique du Bénin sur le marché international ?*, Rapport de l'étude de terrain. 2011. Allada, Bénin. ICRA, IFDC, Jolisaa, disponible sur le site : [www.icra-edu.org/file.php/282/wd140\\_fr.pdf](http://www.icra-edu.org/file.php/282/wd140_fr.pdf), consulté 10 novembre 2015.

							cofinançant leurs déplacements (avec Hivos et Sida et les gouvernements d'Afrique sub-saharienne pour la création d'un pavillon Africain). Le projet a financé l'invitation d'une délégation de 8 acheteurs européens de produits biologiques en Ouganda pour visiter les entreprises productrices de produits biologiques
Regional Cooperation for Organic Standards and Certification Capacity in East Africa (OSEA I et OSEA II)	Sida	Ifoam, les NOAM (Koan Kenya, Toam, Tanzanie, et Nogamu en Ouganda), Consultants Grolink, et les représentants de gouvernements concernés	Phase I : 2005 to 2007  Phase II : 2010 à 2013	Phase I : Nr.  Phase II : 1,400 millions d'€	Kenya, Tanzanie, <u>Ouganda</u> et	L'objectif du programme est d'améliorer les revenus et les conditions de vie des communautés rurales d'Afrique de l'est à travers la coopération régionale des pays d'Afrique de l'Ouest.	Phase I: Elle a permis l'élaboration du standards Est Africain <i>East Africa Organic Product Standard</i> (EAOPS), ainsi que la reconnaissance de la marque « Kilimohä ». Sur demande des Noams, des financements spécifiques pour le développement des SPG ont été donnés. Ceci a ainsi harmonisé les standards biologiques des différents pays.  Phase II : Poursuite de la phase I, renforcer la capacité des organisations pour fournir le service de certification dans les différents pays, réviser le standards après ses

							premières utilisations, faciliter la reconnaissance du standards sur les marchés européens, former l'aval de la filière au contenu et au fonctionnement du standard. Cette phase a aussi encouragé le développement des marchés biologiques domestiques.
ITCOA International Training course on organic agriculture <sup>455</sup>	Center for the development research d'université de Boku, Vienne, Autriche.	Université of Natural Ressources and life sciences Vienna (Boku), Makererre University, Uganda, Sokoine University of Agriculture, University of Nairobi, Bahir Dar University.	2005 à nos jours	Nr.	Autriche, Ethiopie, Kenya, <b>Ouganda</b> , et Tanzanie	Programmes d'échange universitaire autour du potentiel et des perspectives de l'agriculture biologique.	Trois semaines de cours intensifs et de visites de terrains réalisés en Ouganda pour former les étudiants aux enjeux de l'agriculture biologique.
Développement du coton équitable et bio-équitable en Afrique de l'Ouest et du Centre	AFD	Aproca (Association des Producteurs de coton africains), Helvetas, Dagrif (Développement des Agro-industries du Sud), MHF (Max Havelaar France)	2008 à 2013	11,9 millions d'€ (dont 4,7 millions d'€ financés par l'AFD)	<b>Bénin</b> , Burkina Faso, Cameroun, Mali, Sénégal	L'objectif est de faire « bénéficier les producteurs de coton des avantages du commerce équitable et de l'agriculture biologique et de maximiser leurs effets de leviers sur l'ensemble de la filière	Consolidation et expansion de la production de coton équitable et biologique (encadrement technique, fonctionnement et pilotage stratégique). Coordination sous-régionale et pilotage

<sup>455</sup> ITCOA. International training course on organic agriculture, blog, dernière mise à jour en juillet 2018, disponible en ligne à l'adresse <https://itcoa.wordpress.com/>, dernière consultation le 22 août 2018.

		et FLO (Fairtrade Labelling Organisations)				en terme de promotion du coton africain sur le marché mondial ».	stratégique. Développement et coordination des marchés.
Profa, Projet de Promotion des Facilités Agricoles (Phase I) <sup>456</sup>	Helvetas	RéPAB (Réseau es Producteurs d'Ananas du Bénin), CFST (Centre de séchage des fruits tropicaux), Coproama (coopérative des producteurs d'ananas et du manioc), JINUKUN, Synpa et AMAP	2010 à 2013	350 000 €	<b>Bénin</b>	L'objectif est que les acteurs locaux investis en agriculture puissent « acquérir un niveau de connaissances et de professionnalisation qui leur permet d'optimiser leurs activités, de faire entendre leurs voix et d'exercer leur choix en vue de leur autonomisation ».	Renforcement des capacités des paysans, appuis à la production et à l'approvisionnement en intrants biologiques et non biologiques. Formation à la certification et participation à des foires internationales pour la valorisation des produits béninois
Joint Learning in Innovation Systems in Africa (Jolisaa) <sup>457</sup>	Union Européenne	Cirad, WUR-LEI (Agricultural Economics Reasearch Center), ETC (ETC Foundation), ICRA (International Center for Development oriented research in Agriculture), UP (University of Pretoria), Kari (Kenyan	2010 à 2013	1,6 millions d'€ (réparti en trois pays)	<b>Bénin</b> , Kenya et Afrique du Sud	Projet de recherche dédié aux innovations agricoles pas directement à l'agriculture biologique. Il vise à mieux comprendre les systèmes d'innovation agricoles en s'intéressant particulièrement aux exploitation familiales.	Une étude précise sera menée sur la filière ananas biologique du Bénin.

<sup>456</sup> HELVETAS, Profa, Projet de promotion des facilités agricoles. Site officiel d'Helvetas. Disponible en ligne à l'adresse à l'adresse [https://benin.helvetas.org/fr/activites/projects2/project\\_profa.cfm](https://benin.helvetas.org/fr/activites/projects2/project_profa.cfm), dernière consultation le 10 avril 2017.

<sup>457</sup> JOLISAA. Joint learning in and about Innovation Systems in African Agriculture. Site officiel du projet de recherche. Dernière mise à jour en 2010. Disponible sur le site <http://www.jolisaa.net/>, dernière consultation le 10 avril 2017.

		Agriculture Research system), UAC-FSA Université d'Abomey-Calavi, Faculté des Sciences Agronomiques du Bénin)					
Productivity Growth in Organic Value Chains (ProGroV)	Coopération Danoise Danida	En Ouganda : Icrofs, et Makerere University, Umu et Nogamu	2010 à 2016	14 millions d'€	Kenya, Tanzanie, <b>Ouganda</b>	Projet de recherche qui porte sur le développement des filières biologique.	En Ouganda, le projet de recherche se concentre sur la filière ananas. Les travaux portent sur la valorisation des tourteaux d'ananas après transformation, l'analyse de la filière ananas, des enquêtes auprès de consommateurs pour les produits issus de la transformation de l'ananas biologique.
Trademark East Africa Challenge Fund (TRAC) <sup>458</sup>	Multi-donneurs dont les plus importants sont Danida, Sida, UKAid et le ministère des affaires étrangères Hollandais	Financement qui transite par Nogamu qui mène ensuite les activités	2010 à nos jours	Nr.	Basé à Nairobi, Kenya, intervient en Tanzanie, en <b>Ouganda</b> , au Rwanda et au Burundi	Promouvoir le commerce régional est africain ainsi que le commerce entre l'Afrique de l'est et le reste du monde.	Financement de l'initiative de mise en commun pour l'exportation de fruits tropicaux certifiés biologiques via l'entreprise créée par Nogamu, Orgut. Le programme appuie en particulier la mise en place de technologies de production permettant d'homogénéiser et

<sup>458</sup> TMEA. Site officiel du programme TradeMark. Disponible en ligne à l'adresse <https://www.trademarkea.com>, dernière consultation le 16 mai 2017.

							d'améliorer la qualité des produits issus du séchage.
Syprobio <sup>459</sup>	Union Européenne, EuropAid	FIBL et des partenaires locaux de la recherche agricole des pays d'intervention	2011 à 2015	Nr.	<b>Bénin</b> , Burkina Faso et Mali	Fournir l'évidence scientifique pour des techniques de production novatrices simples, économiques, protégeant l'environnement en vue de convaincre les producteurs, décideurs politiques et commerciaux de la valeur de l'agriculture biologique dans la lutte contre la pauvreté.	Publications de rapports et articles scientifiques sur le coton biologique et son potentiel pour la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest.
Projet d'Appui à la Promotion de l'Entreprenariat Agricole pour la Transformation Socio-Economique des Zones Rurales (SONGHAI) <sup>460</sup>	Programme des Nations Unies pour le développement PNUD	Centre Songhaï	2011 à 2016	5,6 millions d'€	<b>Bénin</b>	Le projet « entend inverser la tendance des investissements afin de rendre le milieu rural attractif, de réduire significativement l'exode rural. Il vise à transformer les avantages comparatifs en avantages compétitifs par l'amélioration de la fertilité des terres, par la vulgarisation des variétés et essences agricoles adaptées et de fortes productivités.	Parmi les activités du projets on peut citer : « la conduite des études socio économiques et d'impact environnemental des sites devant abriter les centres nationaux songhaï ; le recrutement et la formation de 200 gestionnaires de ferme en deux vagues ; la fourniture de crédit test à 132 gestionnaires de ferme suivant leur projet personnel qui les prépare

<sup>459</sup> SYPROBIO. Fiche de présentation du projet. Site internet officiel du projet. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.syprobio.net/fr/spb-home.html>, dernière consultation le 10 avril 2017.

<sup>460</sup> PNUD Bénin. Site officiel. Dernière mise à jour en 2018. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.bj.undp.org/content/benin/fr/home.html>, dernière consultation le 3 novembre 2014.

							à la gestion de crédit futur ; le suivi de 42 gestionnaires de ferme installés à leur propre compte sur l'ensemble du territoire national ; l'accompagnement des producteurs avec la dotation en matériels de production tels que motopompe, arrosoir, gangs, bottes, pulvérisateurs, intrants agricoles, etc.
Projet Coton et Cultures biologiques et équitables au Bénin-Projet Coton bio <sup>461</sup>	Helvetas	Helvetas, CoopBio, AviGref	U-U-	2013 à 2015	1,3 millions d'€	<b>Bénin</b>	<p>L'objectif du projet « est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population riveraine des parcs de la Pendjari et de la W et de participer à la protection de ces aires avec une agriculture respectueuse de l'environnement ». Il vise plus spécifiquement à « développer une sous filière coton biologique viable qui produit du coton biologique certifié en quantité et qualité ainsi que des produits de rotation en adéquation</p> <p>Encourager l'adoption et la production de coton biologique (1342 producteurs certifiés pour le coton et le soja). Financement de la « certification biologique et équitable et notamment un appui pour l'adaptation du système de contrôle interne et responsabilisation accru des producteurs dans la filière, extension de la certification biologique au soja et au karité ». Renforcement des organisations de producteurs (U-CoopBio</p>

<sup>461</sup> HELVETAS. Projet Coton et Cultures biologiques et équitables au Bénin-Projet Coton bio. Site officiel d'Helvetas. Disponible en ligne à l'adresse [https://benin.helvetas.org/fr/activites/projects2/project\\_bio.cfm](https://benin.helvetas.org/fr/activites/projects2/project_bio.cfm), dernière consultation le 10 avril 2017.

						avec les marchés. « pour l'élaboration du plan d'affaire, l'intégration de tous les coûts de la filière et planification à terme de couvrement de ces coûts par des primes et des ristournes, la planification plateforme national des producteurs bio du Bénin et intégration dans filière coton, et la participation à des foires et conférences internationales (SIAO) ».
Ecomea, Enhancing the coordination of organic products access to markets in East Africa	Organic Denmark et Danida (Danemark)	Koan, Nogamu, Toam, Boan, Roan	2013 à 2015	Prévu 000 € 300	<u>Kenya et Afrique de l'est</u>	Encourager la création d'un marché régional Est africain pour la commercialisation de produits biologiques.
Projet de valorisation des produits locaux par la qualité et l'origine	Afdi	Afdi, Repab et Fupro	2013 à 2017	333 425 €	<u>Bénin</u>	Appui aux organisations de producteurs (en particulier la Fupro) pour les aider à valoriser les produits agricoles locaux avec une démarche de qualité.
2P2A, Projet pour la professionnalisation des acteurs agricoles	Helvetas	RéPAB (Réseau des Producteurs d'Ananas du	2014 à 2017	690 000 €	<u>Bénin</u>	L'objectif est d'encourager « la professionnalisation des

(Phase II) <sup>462</sup>		Bénin), CFST (Centre de séchage des fruits tropicaux), Coproama (coopérative des producteurs d'ananas et du manioc), JINUKUN, Synpa et AMAP				acteurs organisés pour influencer les politiques et mieux maîtriser la production, la transformation et la commercialisation des produits ». Ce projet cible les producteurs d'ananas et maraîchers.	exploitations agricoles maraîchères dans la zone péri urbaine de Cotonou pour l'AMAP avec la présence du ministre de l'Agriculture ». Il a participé à l'élaboration d'un guide de certification SPG dans la production maraîchère.
Coton et cultures Biologiques autour des Aires protégées au Bénin (Cap Bio) <sup>463</sup>	Helvetas et Fedevaco	Helvetas, U- CoopBio, U- AviGref	2015 à 2017	290 000 €	<b>Bénin</b>	L'objectif est que « les populations riveraines des zones de biosphère de la Pendjari et du W améliorent de façon pérenne leurs conditions de vie dans un environnement préservé et développent des systèmes de productions biologiques autour du coton qui leur procurent des revenus et satisfont leurs besoins alimentaires de façon pérenne. »	Appui technique pour la production (innovations techniques de production en particulier), appui à la commercialisation, appui à la mise en place d'une faitière nationale UPC Bio qui rassemble les producteurs du projet Helvetas et du travail de l'Obepab. Obtention de la certification biologique par U-CoopBio. A appuyer U-CoopBio pour la négociation de la commercialisation du coton biologique avec l'organisme d'Etat la Sonapra.

<sup>462</sup> HELVETAS. 2P2A Projet pour la professionnalisation des acteurs agricoles. Site officiel d'Helvetas. Disponible en ligne à l'adresse [https://benin.helvetas.org/fr/activites/projects2/projet\\_2p2a/](https://benin.helvetas.org/fr/activites/projects2/projet_2p2a/), dernière consultation le 10 avril 2017.

<sup>463</sup> HELVETAS. Cap Bio, Coton et cultures Biologiques autour des Aires protégées au Bénin. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse [https://benin.helvetas.org/fr/activites/projects2/project\\_cap\\_bio/](https://benin.helvetas.org/fr/activites/projects2/project_cap_bio/), dernière consultation le 10 avril 2017.

## Annexe 7 : Exemple de document ICS pour le suivi des producteurs

### Internal Farm Inspection Form.

Name of Farmer		Sub County		Farm Code
District		Contact Telephone		
Date of Inspection	Present during inspection Farm Owner/ manager present during inspection <input type="checkbox"/> yes <input type="checkbox"/> no		Farmer status in project: <input type="checkbox"/> Old <input type="checkbox"/> New	
Inspector:				
The following sections have been inspected:				
<input type="checkbox"/> Organic farm unit <input type="checkbox"/> Storage facilities		<input type="checkbox"/> post harvest procedures, processing <input type="checkbox"/> Farm Documentation		

### 2. Production Unit

Total Farm Size:	acres	
Within the Farm unit there are different levels of certification: <input type="checkbox"/> organic, In conversion**: <input type="checkbox"/> C0 <input type="checkbox"/> C1 <input type="checkbox"/> C2		
If there are different levels of certification for the same product, separation of products can be fully guaranteed.		
<input type="checkbox"/> Yes	<input type="checkbox"/> no	<input type="checkbox"/> not applicable
Remarks:		

\*\* UO = 1st year of conversion, U1 = 2nd year of conversion, U2 = 3rd/final year of conversion

#### Cropping details:

Plot	Acres	Main Crop (S)	Yield Estimation	Certification Status *	Remarks / description of inter-crops
<b>TOTAL</b>					

\* A= Organic UO, U1, U2

The certified areas are the same as last year.  Yes  changes  New

### 3. Farm Documentation

Type of farm documentation available:	<input type="checkbox"/> Map/Field sketches	<input type="checkbox"/> Farm Entrance Form
	<input type="checkbox"/> Harvest/Sales registers	<input type="checkbox"/> Field History form

Remarks:

#### 4. Seeds and Planting Material

The used seeds and planting material are:  from the certified farm itself and not treated  certified organic origin and untreated  
 Conventional and/or treated →  Conventional but no treated

There is no risk that the seeds have been produced by genetically engineering  No risk  Risk:  
 GM free Confirmation available

Remarks:

#### 5. Fertilisation & Sustainability

The fertilisation measures applied are in compliance with the Regulation (EEC) No 2092/91.

yes  no

Main Soil fertility measures implemented at the farm:

Green Manure  Manuring by compost / farmyard manure  Mulching  Crop rotation  Agroforestry planting

The rotation pattern and/or cultivation measures (e.g. ground cover,休耕, etc.) guarantee a sustainable management:  yes  no

Description:

Date of application of fertiliser	Reason for application

Erosion is controlled sufficiently:  yes  no

Remarks:

Waste material management:

Are disposing pits in place: yes  no

Remarks:

#### 6. Plant Protection

The applied plant protection products are in compliance with the Regulation (EEC) No 889/2008 and BC No 834/2006

Yes  Products to be assessed  no → please detail in remarks below

Wool control according to Biofresh Ltd Internal regulation  yes  No: → Please detail in remarks below

There is no risk of drift of un allowed chemicals from conventional farm units or neighbours.  No risk  Risk:

Date and reason for treatment	Type of product	Method of treatment

Remarks:

#### 7. Harvest and Post Harvest activities

Harvest and post harvest activities carried out:

- Harvesting
- Cleaning (with brush or damp cloth)
- Washing

- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

During harvest and post harvest activities, there is no risk of contamination or mixing of different qualities  no risk  risk \_\_\_\_\_

Labelling of products in all stages  Yes (how?) \_\_\_\_\_

no

Remarks:

#### 8. Storage & Transport

The harvested products are stored on the farm  yes  no \_\_\_\_\_

During storage and transport it is guaranteed that products are neither contaminated nor mixed with other products.  yes  no \_\_\_\_\_

During storage the following pest control measures are being taken:

There are no unallowed farm inputs being stored on the farm.  yes  no \_\_\_\_\_

Remarks:

#### 9. Animal production

- No animals
- Only a few home consumption animals
- Commercial animal husbandry:
  - Cows; N°: \_\_\_\_\_
  - Chicken; N°: \_\_\_\_\_
  - \_\_\_\_\_; N°: \_\_\_\_\_
  - \_\_\_\_\_; N°: \_\_\_\_\_

Type of Feeding:

Breed of animals:

Housing of animal:

Local

Cross

Exotic

Animal husbandry practices:

Risks identified:

Remarks:

Risk Assessment		
Risk	Action taken to prevent it	Action to check the risk

**Recommendation for Certification**

Certification according to Regulation (EEC) N° 834/2007 and reg EC N° 889/2008 is recommended: [redacted]	<input type="checkbox"/> without conditions <input type="checkbox"/> with the conditions listed below <input type="checkbox"/> no certification
Certification according to ..... is recommended	<input type="checkbox"/> without conditions <input type="checkbox"/> with the conditions listed below <input type="checkbox"/> no certification
<b>Previous years conditions</b>	

Deficiencies and violations against [redacted] Internal regulation	Recommended conditions for certification

Farmer:
Location, date, signature

Inspector:
Location, date, signature

[redacted]	4	Internal Farm Inspection form 2013
------------	---	------------------------------------

Farmer organization inspection form				
Discrimination between members	Y/N	Any disadvantaged groups?		Y/N
Proper records of meetings?	Y/N			
Transparent price setting?	Y/N	Fair Trade premium fund exist?		Y/N
Exporter pays agreed FT premium?	Y/N	FT premium fund has proper records?		Y/N
Decision of FT premium fund democratically?	Y/N	FT premium fund used for agreed projects?		Y/N
Price negotiations according to agreement?	Y/N	Prepayments received, used justified?		Y/N
Price FT organic Product sales?		Price Conventional market?		
Written sales agreements?	Y/N			
Training possibilities for farmers?	Y/N	How much training organized last year?		
Is there any hired labor?	Y/N	If yes, how many?		
		If >15:		
Collective bargaining allowed?	Y/N	Working conditions?		Y/N
Discrimination, gender, religion, etc?	Y/N	Written conditions?		Y/N
Forced labor?	Y/N	Wages are inline with official wages?		Y/N
Children < 15 years contracted	Y/N	Payments done regularly on time?		Y/N
If yes, working conditions safe for their health?	Y/N	Payments documented		Y/N
Does work avoid children from going to school?	Y/N	Workplace safe?		Y/N
		Workers informed about unsafety?		Y/N
		Protection from noise, dust light...		Y/N
Do you carry out hunting in your area or surrounding areas?	Y/N	What type of fuel do you use for domestic cooking?		
Do you cut trees for making of charcoal?	Y/N			

#### Recommendation for Certification

Certification according to Regulation (EEC) N° 2092/91 is recommended:

- without conditions
- with the conditions listed below
- no certification

Certification according to ..... is recommended

- without conditions
- with the conditions listed below
- no certification

Deficiencies and violations against .....  
Limited Internal regulation

Recommended conditions for certification

Farmer:

Location, date, signature  
Inspector:

**Annexe 8 : Tableaux de la production et l'exportation d'ananas au Bénin et en Ouganda depuis 1990 à aujourd'hui**

**Tableau : Production et exportation d'ananas au Bénin depuis 1990 à aujourd'hui (source FAO compilées par l'auteur)**

Bénin	Production (Tonne)	Superficie (Ha)	Exportation (Tonne)	Production exportée (%)
1990	26 951	909	0	0
1991	28 000	1 000	40	0,1
1992	24 602	768	240	0,97
1993	30 000	896	58	0,19
1994	32 000	924	1 100	3,43
1995	37 600	1 100	1 100	2,9
1996	89 410	2 073	860	0,96
1997	58 657	1 254	320	0,54
1998	44 836	1 268	350	0,78
1999	78 440	1 766	246	0,31
2000	53 026	1 233	461	0,87
2001	57 147	1 355	657	1,14
2002	86 700	1 960	1 023	1,2
2003	105 910	1 854	936	0,88
2004	110 819	2 166	1 068	0,96
2005	121 182	2 064	1 107	0,91
2006	80 055	1 342	1 336	1,66
2007	129 287	2 368	94	0,07
2008	134 966	3 083	1 096	0,8
2009	222 223	4 248	74	0,03
2010	266 041	4 997	82	0,03
2011	246 702	3 101	2 443	0,99
2012	375 636	6 549	5	0,001
2013	358 869	6 719	113	0,03
2014	315 795	5 496	Nr.	Nr.

**Tableau: Production et exportation d'ananas en Ouganda depuis 1990 à aujourd'hui (source FAO compilées par l'auteur)**

Ouganda	Production (Tonne)	Superficie (Ha)	Exportation (Tonne)	Production Exportée (%)
1990	400	50	279	69,75
1991	300	40	137	45,6
1992	200	25	27	13,5
1993	300	40	36	12
1994	350	45	29	8,3
1995	400	50	56	14
1996	450	55	24	5,3
1997	600	70	4	0,6
1998	500	60	90	18
1999	700	82	65	9,3
2000	1 650	194	1 616	95,8
2001	1 511	180	17	1,1
2002	1 581	189	27	1,7
2003	1 690	202	15	0,88
2004	1 731	208	373	21,5
2005	1 700	203	484	28,5
2006	1 600	190	0	0
2007	3 000	350	2 876	95,8
2008	2 900	340	289	9,96
2009	2 500	340	1 658	66,32
2010	2 800	350	1 746	62,3
2011	3 000	350	2 331	77,7
2012	3 100	350	522	16,8
2013	3 311	386	815	24,6
2014	3 551	422	nr	nr

**Annexe 9 : Principales organisations d'appui à l'exportation de produits non traditionnels de rente (compilation de l'auteur à partir de plusieurs sources<sup>464</sup>)**

Nom	Date de création	Statut	Mandat	Etat du fonctionnement
<b>OUGANDA</b>				
SPIS Sanitary and Phytosanitary Inspection Services	1962	Direction rattachée au Ministère de l'Agriculture (Maaif)	Direction en charge de la régulation et l'inspection des importations et exportations de plants. Elle délivre les certificats d'exportation pour les fruits et les légumes et vérifie en particulier les contaminations d'insectes. Elle dispose d'un laboratoire pour la réalisation de tests.	Par manque de moyens et de ressources, ce laboratoire ne fonctionne pas. Ce sont de simples contrôles visuels qui sont opérés sur les cargaisons.
Total Quality Management (TMQ)	1988	Privé, filiale du groupe TMQ International	Fournissent des conseils et un encadrement pour accompagner les entreprises privées à la certification notamment les normes ISO <sup>465</sup> .	Propose une offre accessible principalement aux grandes entreprises implantées sur le territoire ougandais. Ce n'est pas la seule organisation privée à fournir ce type de conseils.
Ugandan National Bureau of Standard (UNBS)	1989	Organisation para publique rattachée et sous tutelle du ministère du commerce (MTTI)	Elle a pour mandat le développement et l'actualisation des standards du pays pour les produits transformés. Elle assure par ailleurs la conformité des produits aux standards internationaux pour ceux exportés et importés.	Pas assez de personnels et de ressources pour réaliser tous les contrôles Localisée dans des bureaux encore en chantier.
Ugandan Export Promotion Board (UEPB)	1996	Organisation para publique rattachée et sous tutelle du	Elle a pour mandat la valorisation des produits ougandais sur les marchés à l'exportation grâce à des activités telles que la fourniture et la veille d'information de marché, et	

<sup>464</sup> ARINLOYE, D. *Governance, marketing and innovations in Beninese pineapple supply chains. A survey of smallholder farmers in South Benin* [en ligne]. Management Studies/Business Administration And Quality and Food Design. Aula, Netherlands : Wageningen University. 2013. Disponible à l'adresse : [https://www.researchgate.net/publication/283419011\\_Governance\\_marketing\\_and\\_innovations\\_in\\_Beninese\\_pineapple\\_supply\\_chains\\_a\\_survey\\_of\\_smallholder\\_farmers\\_in\\_South\\_Benin](https://www.researchgate.net/publication/283419011_Governance_marketing_and_innovations_in_Beninese_pineapple_supply_chains_a_survey_of_smallholder_farmers_in_South_Benin). 978-94-6173-534-8

MAUR, Jean-Christophe. 97242-BJ : *Actualisation de l'étude diagnostique pour l'intégration du commerce. Des rentes à la compétitivité*. 2015 Région Afrique. Banque Mondiale.

WILSON, John Sullivan et ABIOLA, Victor O.. *Standards and global trade: A voice for Africa*. 2003. World Bank Publications. ISBN 0-8213-5473-6.

<sup>465</sup> International Organisation for Standardization, organisation non gouvernementale éditrices de normes internationales. Ces normes sont régulièrement, voir systématiquement demandées lors de commerce international.

		ministère du commerce (MTTI)	en se positionnant comme relai en cas de demandes d'acheteurs étrangers.	
<b>BENIN</b>				
Dagri direction de l'agriculture, service protection végétale		Direction ministère de l'agriculture Maep	<p>Le service Protection des végétaux est en charge de contrôler et inspecter tous les végétaux à l'importation ou à l'exportation.</p> <p>Elle doit aussi contrôler et former à l'utilisation des pesticides en particulier ceux du coton.</p>	Le service n'a pas assez d'agents ni de ressources pour faire un travail systématique de contrôle.
Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée (Dana)	Nr.	Direction ministère de l'agriculture Maep	<p>Organisation en charge du contrôle de la qualité sanitaire et nutritionnelle des produits alimentaires transformés.</p> <p>Avant l'exportation les échantillons doivent être envoyés à la Dana pour test.</p>	<p>Malgré la présence d'un laboratoire pendant de nombreuses années la plupart des analyses sont envoyées pour test dans des laboratoires étrangers.</p> <p>Depuis 2010 le laboratoire a été transféré.</p>
Agence Béninoise de la Normalisation (AbéNor)	2000	Sous tutelle ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA)	Elle pour mandat l'élaboration, la mise en œuvre, et le suivi de la politique nationale de normalisation, de certification et de gestion de la qualité.	Elle ne réalise plus les contrôles et inspections depuis 2000.
Direction de la Promotion de la Qualité et de la promotion du Conditionnement (DPQC)	2002	Direction ministère de l'agriculture Maep	Chargée du contrôle de la qualité des produits bruts importés et exportés. La demande de certification est faite par l'exportateur. Après contrôle, la DPQC délivre le certificat de qualité nécessaire pour l'exportation. Les contrôles sont effectués en région, au niveau des Carder, et/ou en aval de la filière, dans les entrepôts et les magasins.	
Agence Béninoise de Promotion des Echanges Commerciaux (Abepec)	2007	Agence sous tutelle ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA)	« Ses missions comprennent la diffusion de l'information sur le marché, l'aide aux producteurs dans l'identification des opportunités de marché, la promotion des produits « made in Bénin » à l'étranger à travers la participation à des marchés étrangers et par de la formation ».	« L'agence est reconnue par le secteur privé comme faisant un bon travail, mais en sous financement et manque de compétences ».
Autorité Béninoise de la sécurité sanitaire (Abssa)	2010	Agence au départ indépendante, puis a été rattachée au Maep	L'agence est la fusion de différentes services éparsillés : la direction Elevage, la direction pêche, la Dana, la Dagri et la DPQC. Elle récupère donc leurs mandats. Elle dispose par ailleurs d'un laboratoire fonctionnel pour la réalisation des analyses, le Laboratoire de Contrôle de la Sécurité Sanitaire des Aliments (LCSSA). Depuis 2014 le LCSSA possède le certificat ISO 17025 financé par la sous-région.	L'Abssa n'est toujours pas une agence opérationnelle, le projet de fusion a été pour le moment suspendu en raison de problèmes et dissension entre agents des administrations. Par ailleurs, le laboratoire est fonctionnel mais les contrôles ne sont pas réellement effectués. Le certificat délivré par le laboratoire a peu de valeurs.

Agence de Promotion de l'Investissement et des Exportations (Apiex)	2014	Rattaché directement à la présidence de la République	<p>Elle est le résultat de la fusion d'anciennes organisations dont l'Abepec.</p> <p>Son mandat est « d'être un centre de recherche et d'identification des investisseurs, de faire la promotion du Bénin comme destination pour l'investissement, d'être un centre d'accueil et d'accompagnement des investisseurs et de facilitation des procédures et demandes administratives »</p>	Tout juste créée et remaniée avec la nouvelle élection présidentielle de 2016, l'agence n'a donc pas encore fait ses preuves.
---	------	---	---	---

**Annexe 10 : Récapitulatif des principaux projets et programmes dédiés au développement de l'ananas biologique en Ouganda et au Bénin**

<b>Nom</b>	<b>Organisme Financeur</b>	<b>Années</b>	<b>Montant</b>	<b>Descriptif</b>
<b>CONTINENTAL</b>				
Comité de Liaison Europe Afrique Caraïbes Pacifique (ColeACP) <sup>466</sup>	Union Européenne	1990 à Aujourd'hui	Nr.	<p>Associations interprofessionnelles du secteur privé, l'association représente des producteurs et exportateurs de fruits et légumes du sud et des importateurs européens</p> <p>Association est en charge de la mise en œuvre du programme PIP (For the sustainable development of the ACP Horticulture Industry)</p> <p>Soutiennent l'adoption de réglementation pour les marchés d'exportation</p> <p>Soutien tous les pays d'Afrique Subsaharienne</p>
<b>OUGANDA</b>				
Projets d'appui à la production biologique	Réseau ONG ougandaises et internationales (Rucid, Caritas, Africa22000Network, Satnet et Kulika trust pour les plus connues) dont les activités sont financées par des projets internationaux	1980-Aujourd'hui	Nr.	<p>Ces organisations ont, depuis leurs débuts, participé à l'adoption et la diffusion de pratiques biologiques (le compostage, la fabrication de pesticides naturels, espacements de rangs etc.)</p> <p>Appui à l'exploitation dans les régions centrales de l'Ouganda et donc appui à la production d'ananas</p>
Epopa	Sida	1993-2009	1,5 millions d'euros (1993 à 2002) 11 millions d'euros (2002 à 2009)	Programme dédié au développement de filières d'exportation biologiques dont l'ananas (soutien particulier dédié à la création d'un environnement propice à l'exportation)
Activités de Nogamu	Hivos organisation internationale d'origine néerlandaise	2001-Aujourd'hui	Nr.	Hivos a appuyé une large part des premières activités de Nogamu et notamment le soutien à la production biologique et aux projets d'exportation
Projets d'appuis aux chaînes de valeurs et à l'environnement des affaires	AbiTrust Fonds alimentés par plusieurs partenaires techniques et financiers : Gouvernement Ougandais, Gouvernement Danois, USaid, UE, Sweden, Belgium, UKAIDaid.	2010-Aujourd'hui	Ex. 400 000 euros en 2014 pour les chaleurs de valeurs horticoles	AbiTrust est une organisation ougandaise qui a un statut particulier puisqu'il s'agit d'une plateforme multi-acteurs dédiée au développement du secteur privé. Elle est enregistrée comme entreprise privée car travaille comme investisseur du secteur agricole en Ouganda. Toutefois, il s'agit d'une plateforme visant à centraliser les investissements des partenaires d'aide au

<sup>466</sup> COLEACP. Site officiel de l'association. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.coleACP.org/fr/association>, dernière consultation le 16 mai 2017.

				développement visant le développement du secteur agricole. La plateforme se veut être un catalyseur du secteur agricole. Elle a été fondée conjointement par le gouvernement Danois et Ougandais. Soutien particulier aux filières horticoles dont les fruits tropicaux.
Promotion des filières d'exportation biologiques dont les fruits tropicaux <sup>467</sup>	Unept-Untad	1995- Aujourd'hui	Nr.	Financement de conférences dédiées aux développements de filières d'exportation des fruits biologiques, rédaction d'étude de marchés, et de rapports sectoriel. Capacity Building Task Force (CBTF) est l'organe de mise en œuvre des projets.
Center for the Promotion of Import from Developing countries (CBI) <sup>468</sup>	Ministères des affaires étrangères des Pays-Bas	1971 à Aujourd'hui	Nr.	Appui à l'exportation à la recherche de marchés
Agricultural sector programme support (ASPS)	Danish Private Sector Programme	2004 à 2009	Phase I  Phase II <sup>469</sup> 67 millions d'euros	Plusieurs projets dont « Growth and Agriculture » in Uganda qui comprend deux phases. Formation et appui à l'exportation et au développement du secteur privé. Soutien aux petites et moyennes entreprises (dont les exportateurs de fruit tropicaux) Finance en partie certaines activités d'Abitrust
Productivity Growth in Organic Value Chains (ProGroV)	Financé par la coopération Danoise, et appuyé par l'Icrofs	2010 à 2016	14 millions d'euros	Projet de recherche conduis dans trois pays d'Afrique de l'est, le Kenya la Tanzanie et l'Ouganda. En Ouganda le projet de recherche se concentre sur le développement de la filière ananas.
<i>The trademark East Africa Challenge Fund</i> (Trac) financé par l'initiative est africaine <i>TradeMark East Africa</i> (TMEA)	Financé par le gouvernement hollandais, irlandais et canadien et les agences de coopération bilatérale belge, danoise, américaine et britannique <sup>470</sup> .	2014 à 2017	?	L'objectif de TMEA est de valoriser sur les marchés internationaux les produits Est-africain en « boostant » les exportations. Les projets visent donc la création d'un environnement commercial favorable à l'exportation à l'international : depuis la logistique et les infrastructures routières, l'amélioration de la traçabilité des circuits d'exportation ainsi que l'amélioration des standards nationaux, leur mise en place et leur

<sup>467</sup> UNCTAD UNEP. Growing pineapples in Uganda, UN Expo 2015. Ajoutée le 26 Janvier 2015. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.fao.org/un-expo/en/multimedia/growing-pineapples-uganda-unctad-unep-en.html>, dernière consultation le 16 mai 2017.

<sup>468</sup> CBI. Site officiel de l'agence publique de coopération bilatérale néerlandaise. Disponible en ligne à l'adresse <https://www.cbi.eu/about/>, dernière consultation le 5 août 2015.

<sup>469</sup> DANIDA. Site officiel de l'agence publique de coopération bilatérale danoise, U-Growth II. Disponible en ligne à l'adresse <http://uganda.um.dk/en/danida-en/agriculture>, dernière consultation le 5 août 2015.

<sup>470</sup> TMEA. Site officiel du programme TradeMark. Disponible sur le site <https://www.trademarkea.com/#>, dernière consultation le 16 mai 2017.

				contrôle.
<b>BENIN</b>				
Projet d'appui aux acteurs pour la production de l'ananas	Helvetas	2004 à 2009  2010 à 2013  2014 à 2016	Nr.  350 000 euros  690 000 euros	Appuis centrés sur la production d'ananas biologique. Visites d'échanges avec le Togo, le Ghana. Financements de projets de recherche pour étudier les pratiques endogènes liées à la culture de l'ananas, et enfin la formation des producteurs aux techniques biologiques. <sup>471</sup>  Profa, Projet de Promotion des Facilités Agricoles Un volet ananas important Renforcement des capacités des paysans, appuis à la production et à l'approvisionnement en intrants Formation à la certification et participation à des foires internationales pour la valorisation des produits béninois  2P2A Projet pour la professionnalisation des acteurs agricoles Vise à soutenir deux filières ananas et maraîchage Renforcement des capacités des OP ananas et mise à jour des statuts des OP suite à la réforme
Projet de valorisation des produits locaux par la qualité et l'origine	Afdi	2013 à 2017	333 425 euros	Appui aux organisations de producteurs (en particulier le Fupro) pour les aider à valoriser les produits agricoles locaux avec une démarche de qualité. Un volet spécial pour le développement d'indication géographique ou autre outil de différenciation sur l'ananas pain de sucre du Bénin Un volet spécial
Joint Learning in Innovation Systems in African Agriculture (Jolisaa) <sup>472</sup>	Union Européenne	2010 à 2013	1,6 millions d'euros (réparti en trois pays)	Projet de recherche pas dédié spécifiquement à l'agriculture biologique mais aux innovations agricoles. L'objectif du projet est mieux comprendre les systèmes d'innovation agricoles en s'intéressant particulièrement aux exploitation familiales. Une étude de cas sera menée sur la filière ananas biologique

<sup>471</sup> EDO ADEROMOU, Solange, COULIBALY, Minata, BALLO, Yaya et KAPALALY MOUSALA, Olivier. 140 : *Quelle place pour l'ananas biologique du Bénin sur le marché international ?*, Rapport de l'étude de terrain. 2011. Allada, Bénin. ICRA, IFDC, Jolisaa, disponible sur le site : [www.icra-edu.org/file.php/282/wd140\\_fr.pdf](http://www.icra-edu.org/file.php/282/wd140_fr.pdf), consulté 10 novembre 2015.

<sup>472</sup> JOLISAA. Joint learning in and about Innovation Systems in African Agriculture. Site officiel du projet de recherche. Dernière mise à jour en 2010. Disponible sur le site <http://www.jolisaa.net/>, dernière consultation le 10 avril 2017.

Paiement certification aux producteurs du Repab	AFD	2015	10 000 euros	Paiement de la certification pour les producteurs du Répab
---	-----	------	--------------	--

**Annexe 11 : Liste non exhaustive des principales initiatives investies dans la commercialisation de produits biologiques sur les marchés domestiques en Ouganda (compilation de l'auteur de sources mixtes)**

OUGANDA									
Nom	Statut	Date	Objectifs	Activités	Projet en Chiffres	Produits concernés	Débouchés	Certification	Vision de l'AB
Rural Community in Development (Rucid) <i>Membre de Nogamu</i> <sup>473</sup>	ONG « for profit »	1994 mais en activité depuis 1990	Appuyer les producteurs de la région de Mityana par l'adoption et la diffusion de techniques biologiques	Production et transformation de produits biologiques Formation (2007) pour les jeunes qui veulent s'installer en agriculture biologique	3,35 hectares de site de démonstration et de production 250 000 producteurs formés 250 producteurs enregistrés qui fournissent la matière première Capacité de production : 50kg de fruits sécher par jour	Produits horticoles Jus biologiques (ananas, papaye, jack fruit, hibiscus, mangue...) Fruits séchés (ananas, mangue, banane...) Sauce tomate, confitures	Vente à la boutique de Nogamu et sous la marque Orgut pour les fruits séchés (dont les supermarchés de Kampala). Les jus sont vendus dans le village d'implantation de Rucid et dans quelques dépôts dans Kampala. Site internet avec vente en ligne	Certifié par tierce partie (CTP) pour l'ananas frais, le jus et l'hibiscus. NOP (USA) et EU (Grande-Bretagne) Certifié SPG depuis 2017.	« Organs, organized to form an organism and an organism sustains itself, it is self supporting, you find on an organic farm animals, plants crops and everything has its proper place »
Caritas <sup>474</sup>	ONG « non profit »	Fondé en 1970	Eradiquer la pauvreté, lutter contre le Sida	Soutien à des activités agricole. Appui des groupes de producteurs biologiques.	Plusieurs bureaux Caritas dans différents districts	Café et tous les autres produits sur les exploitations des producteurs	Autoconsommation Marchés locaux (ruraux, urbains) Marchés d'exportation pour des produits comme le café	CTP pour le café, marchés EU certification par UgoCert (ICS) SPG depuis 2017	NR.
Kulika Charitable Trust <sup>475</sup> <i>Membre de Nogamu</i>	ONG « for profit »	1981 (bureau ougandais 1995)	Améliorer le niveau de vie des agriculteurs ougandais	Former les producteurs à l'agriculture biologique et écologique	11 salariés Implantés dans 20 districts et ont des actions dans 30 districts	Autoconsommation Marchés ruraux et urbains	NR.	SPG en cours avec certains groupes	« Ecological Organic Agriculture is a holistic system that sustains the

<sup>473</sup> RUCID. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.rucid.org/>, dernière consultation 12 mars 2018.

<sup>474</sup> CARITAS, Ouganda. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.caritas.org/ou-nous-trouver/afrique/ouganda/?lang=fr>, dernière consultation 6 janvier 2015.

<sup>475</sup> KULIKA. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.kulika.org/>, dernière consultation le 2 février 2018.

				Centre et programmes de formation Consultance		(+Autres NR.)			health of ecosystems. and relies on functional cycles adapted to local conditions.»
Kasenge Riverford Organic Centre (KROC) <sup>476</sup> <i>Membre de Nogamu</i>	ONG « for profit »	Création en 1992. Passage en biologique (1999)	Sécurité alimentaire des agriculteurs ougandais	Centre de production, de démonstration et de formation à l'agriculture biologique intégrée. Met à disposition de la documentation	4 ha de ferme de démonstration 8 salariés	Piment, poivre, banane, légumes et fruits	Alimente la boutique de Nogamu Marchés locaux et voisins Exportation (jusqu'en 2004)	CTP (2001) par Imo pour les fruits (ICS) Pas de certification depuis.	« When I was young grand pa and grand ma made already compost. Now with science we can make compost in two months, before it took longer. This example tells you organic farming is not a new type of farming; it is the same but with improvement. »
Jakana Fruits <sup>477</sup> <i>Membre de Nogamu</i>	« For profit organization »	1994	NR.	Production, transformation et commercialisation de produits horticoles naturels et biologiques	100 producteurs pour la production de fruits. Ponctuellement 100 producteurs en plus	Jus de fruits d'ananas, de papaye, de mangue d'orange, de fruits de la passion et de banane	Marchés spécialisés et foires agricoles nationales Exportation (USA)	Depuis 2014 CTP jus de fruits NOP (USA) et EU (Union européenne) (Fair for life) (ICS)	Jus naturel
Amfri Farm <i>Membre de Nogamu</i>	« For profit organization »	1998	NR.	Ferme de production biodynamique	Ferme Kyampisi 360 ha Travaille avec	Fruits frais, séchés et congelés,	Surplus vendus sur les marchés locaux (marchés ruraux et	CTP biologique et Demeter, NOP	NR.

<sup>476</sup> KROC. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <http://krorganic.org/>, dernière consultation le 2 février 2018.

<sup>477</sup> JAKANA. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.jakanafoods.com/>, dernière consultation le 3 mars 2018.

	ion »			Entreprise d'exportation Ferme d'expérimentation et de formation aux producteurs Site de production de semences	100 producteurs sous contrats en plus 47 salariés permanents	légumes herbes épices	urbains et supermarchés) Autoconsommés par les producteurs partenaires Exportation	(USA) et EU (Union Européenne) et fair for life (ICS)	
Kahangi Estate <sup>478</sup> ,	« For profit organisation »	Propriété fondée en 1916 Achetée en 2000 par AgroEco (U)	« Natural Products from Organic Farming and Sustainable Processing »	Production et transformations de produits biologiques Formation aux producteurs et jeunes	NR.	Café et thé biologiques Huiles essentielles, Beurre de Karité, cosmétiques (savon shampoings), huiles de cuisines	Supermarchés (Uchumi, ou Nakumatt) Pharmacie, boutiques spécialisées en cosmétiques, boutique de Nogamu (25 points de ventes sur Kampala et dans les villes secondaires, avec 3 à Jinja, 1 Mukono et 1 à Fort Portal)	NR.	« Sustainable farming practices include intercropping, zero tillage and on farm processing which enables the organic ‘waste’ of processing to be recycled to the land for sustainable farming. »
Satnet <sup>479</sup> Membre de Nogamu	ONG « non profit »	2000	Empowerement des producteurs des Rwenzori	Plateforme d'appui à la production durable et biologique Appui à la valorisation des produits	67 groupements de producteurs membres.	Tous les produits de cette région ainsi que des produits transformés (le miel, les fruits et le café,	Commercialisation de leurs produits à différentes foires agricoles (telles que le Jinja Show), différents points de vente tels que la boutique de Nogamu.	NR.	NR.

<sup>478</sup> KAHANGI. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <http://kahangiestate.com/>, dernière consultation le 3 mars 2018.

<sup>479</sup> SATNET. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.satnet.org.ug/>, dernière consultation le 5 mars 2018.

						fabrication de vin).	Autoconsommation		
Sulma Food <sup>480</sup>	« For profit organization »	2001	« Transform livelihoods of farmers through organic farming »	Production horticole et apicoles	450 groupes d'apiculteurs 100 de producteurs en horticulture	Miel, produits horticoles	Exportation, Supermarché, boutique Nogamu, et la sous région Autoconsommation	CTP à toute l'exploitation pour la production de miel (ICS)	NR.
Kangulumira Area Cooperative Enterprise (KACE) <i>Membre de Nogamu</i>	Coopérative	2003	NR.	Production et commercialisation via Kayunga Fruits of the Nile Growers' Association (KFONA) Travaillement avec Fruits of the Nile Association (FONA) pour l'exportation d'ananas séché bio	32 groupes de producteurs	Fruits (ananas en particulier) et séché Banane, tomate séchée, jus et du vin d'ananas	Pour l'ananas : une partie des produits est commercialisée (30 %) sur les principaux marchés urbains autour de Kampala, l'autre sur les marchés régionaux (Kenya Nairobi, Juba Sud Soudan) ; le principal débouché FONA aussi Amfri Farm Ltd, Nogamu et TroFoppi. Autres produits NR.	CTP pour le marché européen par UgoCert (ICS)	NR.
Soleil Enterprise <sup>481</sup> <i>Membre de Nogamu</i>	« For profit organization »	Février 2005	NR.	Créée par l'ONG Africa2000Net work. Valoriser et transformer les produits issus de l'agriculture	Capacité de produire 3 120 kg de fruits sécher par mois. Travaille avec 149 producteurs certifiés et 150 en conversion	Fruits tropicaux Transformé en fruits séchés Autres NR.	Sous la marque Orgut de Nogamu (donc en partie dans les supermarchés), et à travers sa boutique sur Kampala. Exportation	CTP Kilimohai et EU par UgoCert. (ICS).	NR.

<sup>480</sup> WAGENINGEN. Site officiel. Case Study Sulma Fruits. Disponible en ligne à l'adresse [http://www.wageningenportals.nl/sites/default/files/resource/case\\_study\\_-\\_firm-farm\\_relationships\\_sulma\\_foods\\_ltd.pdf](http://www.wageningenportals.nl/sites/default/files/resource/case_study_-_firm-farm_relationships_sulma_foods_ltd.pdf), dernière consultation le 5 mars 2018.

<sup>481</sup> A2N. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.a2n.org.ug/soleil-enterprises-about-soleil>, dernière consultation le 6 mars 2018.

FreshVeggies <i>Membre de Nogamu</i>	ONG « for profit organisation »	2007	Sécurité alimentaire et promotion d'activités de femmes	Coordination de la commercialisation collective des produits biologiques Encourager la production et la formation aux techniques biologiques	200 producteurs membres enregistrés, dont 88 actifs et 76 sont des femmes. Taille moyenne des parcelles entre 0.05 ha et 0.10 ha. Quelques producteurs possèdent 0.20-0.40 ha mais ce n'est pas pour la production de légumes	Légumes (chayotte, carotte, épinard Ddodo, Jobyo petit pois etc.), canne à sucre, apple-banana (banane pomme), patate douce, manioc, banane plantain, et des tomates.	Livraison de paniers aux consommateurs et approvisionnements de points de ventes tels que la boutique de Nogamu. Vente aux voisins et au bord du champ aux particuliers. Environ 25 à 50 % de la production est consommée par la famille du producteur.	SPG depuis 2009 Certification SPG Kimilohaï depuis 2015 Pas d'exportation.	« Saving own seeds on farm to ensure continuous production and conservation of indigenous crop/plant varieties, including the used for making naturel pesticides and other such beneficial uses ; raising mostly indigenous or locally adopted varieties of crops/plants ; crops rotation to enhance soil fertility and break pest cycle to minimize pest and disease attacks etc...»
Blessed Organic <sup>482</sup> <i>Membre de Nogamu</i>	ONG « for profit »	2007	Sécurité alimentaire des femmes et leurs familles dans le nord de l'Ouganda	Production et transformation de produits biologiques	7000 producteurs	Karité, légumes et sésame Beurre de karité, huile de sésame	Marché USA (beurre de karité) Boutique de Nogamu (seulement sésame car pour les légumes trop loin de Kampala),	CTP Nop (USA) pour le beurre de karité (ICS), SPG pour les produits destinés aux marchés	« It is Gods methods of farming. And then the other method of farming that you have to use fertilizer and

<sup>482</sup> BLESSED ORGANIC. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <http://blessedorganicrelease.com/>, dernière consultation le 5 mars 2018.

			(après 23 ans de guerre dans le nord)				Autoconsommation Marchés locaux	locaux 2000 certifiés (NOP et SPG)	chemicals and the rest of it that's man's way of farming.»
--	--	--	---	--	--	--	------------------------------------	--	---

**Annexe 12 : Liste non exhaustive des principales initiatives de commercialisation de produits biologiques sur les marchés domestiques au Bénin (compilation de l'auteur à partir de sources mixtes)**

BENIN									
Nom	Statut	Date	Objectifs	Activités	Projet en Chiffres	Produits concernés	Débouchés	Certification	Vision de l'AB
Centre Songhaï <sup>483</sup>	ONG « non profit »	Fondé en 1985	« L'Afrique relève la tête » Donner les clés pour l'atteinte de la sécurité alimentaire	Centre de production et de formation à l'agroécologie par une approche d'agriculture intégrée Former les jeunes à l'agriculture Commercialisation et services tertiaires (hôtellerie hébergement, restauration accueil de conférences) Transformation, recyclage et fabrication de machines agricoles et de transformation agro-alimentaire.	18 ha sur le site principal, 1 Restaurant à Porto-Novo. Plusieurs centres émergent ailleurs au Bénin et dans la sous-région. Visites du site (20 000 visites par an) 7500 personnes formées	4 types de produits : semences, intrants (fertilisant bio, compost bio), légumes (fruits, légumes, viande et œufs) les produits transformés.	Vente directe sur les fermes, vente dans des boutiques Songhaï présentes à Porto-Novo et Cotonou Vente à l'international et régionalement (machines agricoles et produits horticoles)	Auto proclamation, pas de cahiers des charges biologiques Produits affichés biologiques depuis 2013 sur les jus de fruits et les yaourts Produits transformés labellisés Songhaï (jus de fruits eau purifiée, yaourts, savon, huile de soja, pâtisseries, miel)	« S'alimenter saint, consommer nature, sans produits chimiques ajoutés, est ce qu'il y a de meilleur pour la santé. Nous avons opté pour le tout bio. Avec des pratiques qui valorisent le sol et exploitent efficacement le capital que constituent les vivants (micro-organismes) nous avons une production abondante et de qualité. »
Cevaste	ONG « non profit »	1997	Retour pour la réimplantation sur le sol ancestral (rastafari)	Production formation à l'agroécologique et promotion de l'artisanat africain Activités	8 ha total, dont 4 ha pour la production zone de forêt protégée par le patrimoine	Tout types de produits consommés localement	Pour l'auto consommation, nourri les écoliers du site, échanges/trocs Exportation de	Non	« L'agroécologie est un mode de vie, on part persuader que la nature a la réponse » « situation de résistance

<sup>483</sup> SONGHAÏ. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.songhai.org/index.php/fr/>, dernière consultation le 5 mars 2018.

				de reboisement	naturel 25 personnes qui y travaillent (10 rémunérés)		louffa (artisan du monde)		pour défendre la vie »
Fondation Espace Afrique (Cierva) <sup>484</sup>	ONG « non profit »	2005	L'insertion de l'Afrique dans une dynamique mondiale qui influence positivement son développement autonome, tout en préservant ses traditions, ses connaissances et ses valeurs Atteindre la sécurité alimentaire	Production, transformation, et formation aux producteurs Hébergement accueil conférence touristes	30 ha Cievra pour la production agricole bâtiments conférences	Maraîchage, horticulture Soja	Pour l'autoconsommation, pour les marchés locaux et l'exportation (soja)	CTP depuis 2005 par BCS Öko-Garantie	« Agriculture biologique passe par la valorisation des savoirs paysans, l'intégration de techniques de cultures modernes adaptées et le respect des équilibres écologiques. »
Amap Bénin	ONG « non profit »	2007	Sécurité alimentaire et encourager les agriculteurs béninois	Site de production maraîchère En cours restaurant	300 consommateur s 42 producteurs 20 ha répartis sur trois sites	Maraîchage Revente de jus de fruits	Deux tiers de consommateurs béninois et un d'expatriés Livraison de paniers, et 3 kiosques de reventes	SPG depuis 2014 Cahier de Chagres bio Fonctionnement d'Amap	« L'agriculture biologique c'est une agriculture sans engrains et pesticides chimiques de synthèses. Maintenant cela n'exclu pas des produits ou bien des intrants manufacturés

<sup>484</sup> CIEVRA. Espace Afrique. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <http://www.f-espaceafrique.com/activites/agriculture/>, dernière consultation le 5 mars 2018.

									fabriqués industriellement, mais qui sont autorisés en bio, tel que les produits fabriqués à base de souffre ou bien de cuivre. »
Orad Organisation des Ruraux pour une Agriculture Durable	Pas de statut	2009	Réseau de partage paysan de solutions en agriculture biologique et écologique	Partage connaissances entre paysans Production biologique	35 producteurs membres Grenier collectif de semence 1 site de l'Etat pour expérimentation paysanne	Tout types de produits consommés localement	Autoconsommation Marchés ruraux	Aucune	«Une agriculture qui préserve la biodiversité, qui utilisent des semences paysannes, et qui les protègent pour les paysans préservent leur indépendance. »
Premium Hortus <sup>485</sup>	« For profit « organisation	2016	« Assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour une population africaine de plus en plus urbanisée, croissante et exposée au changement climatique3	Plateforme Agroécologique urbaine Site de e- commerce de produits biologiques Coordination et appui à la production biologique Consultance et appui en management et finance	5 salariés 800 m2 produit par les promoteurs de la plateforme Fournis par 40 producteurs	Produits horticoles principalemen t Jus	Livraison à domicile de paniers de produits	SPG opérationnel avec 15 producteurs	« Agriculture biologique est une petite partie de l'agroécologie. L'agriculture biologique est demandée et connue par les consommateurs qui demandent le certificat. Si on leur parle d'agroécologie ils ne comprennent pas. »

<sup>485</sup> PREMIUM HORTUS. Site officiel. Disponible en ligne à l'adresse <https://premiumhortus.com/>, dernière consultation le 7 juillet 2018.

## Table des matières détaillée

<b>Résumé .....</b>	<b>3</b>
<b>Abstract .....</b>	<b>5</b>
<b>Remerciements .....</b>	<b>7</b>
<b>Table des matières sommaire .....</b>	<b>9</b>
<b>Liste des tableaux .....</b>	<b>11</b>
<b>Liste des Figures .....</b>	<b>13</b>
<b>Liste des Sigles et Abréviations .....</b>	<b>15</b>
<b>Introduction générale — Les indices du développement de l'agriculture biologique en Afrique.....</b>	<b>19</b>
A. Aperçu statistique de l'agriculture biologique en Afrique .....	20
B. L'étude du développement de l'agriculture biologique en Afrique .....	24
C. Déroulement de l'analyse.....	26
<b>Chapitre 1 : Étudier l'institutionnalisation de l'agriculture biologique en Afrique : cadre d'analyse.....</b>	<b>29</b>
A.1 Les États africains : « des dynamiques du dedans et du dehors » .....	31
A.1.1 L'étude sociologique comparée des trajectoires des État africains.....	31
A.1.2 Une progressive ouverture de la « boîte noire » des États africains : sociologie des administrations ou l'État « au concret » .....	32
A.2 Les débuts de l'étude de l'action publique africaine : rapprochement des approches « par le bas » et « par le haut » .....	34
A.2.1 Les approches par « le haut » : une tendance à la surestimation des organisations internationales .....	35
A.2.2 Les approches « par le bas » : une tendance à la surestimation des contextes.....	37
A.2.3 Surestimation et sous-estimation des contextes africains : au-delà d'une dichotomie « du dedans et du dehors » .....	38
<b>B. Analyser le développement de l'agriculture biologique comme une trajectoire d'institutionnalisation .....</b>	<b>41</b>
B.1 La notion de modèle d'agriculture : appréhender les formes stabilisées de l'agriculture biologique africaine .....	41
B.1.1 La notion de « modèle d'agriculture » dans la littérature.....	41
B.1.2 Les différents types d'agriculture biologique en Afrique .....	45
B.2 L'institutionnalisation comme processus de stabilisation d'un modèle d'agriculture et sa reconnaissance publique .....	50
B.2.1 Les contours des institutions et de l'institutionnalisation .....	50
B.2.1.1 L'institutionnalisation comme mise en politique publique .....	50
B.2.1.2 La stabilisation d'un champ institutionnel .....	52
B.2.1.3 L'institutionnalisation de l'agriculture biologique comme la stabilisation d'un modèle de développement agricole alternatif .....	53
B.2.1.4 L'institutionnalisation de l'agriculture biologique en Afrique.....	54
B.2.2 Les signes tangibles de l'institutionnalisation du modèle d'agriculture biologique .....	56
B.2.3 La notion de trajectoire pour décrire la socio-historicité du modèle d'agriculture biologique .....	58
B.3 Variables explicatives des trajectoires de l'agriculture biologique africaine et hypothèses .....	58
B.3.1 Les configurations du secteur agricole .....	59
B.3.2 L'aide au développement .....	61
B.3.3 Les mouvements stabilisés .....	62
<b>C. Opérationnalisation de la recherche : stratégie de terrain et méthodologie.....</b>	<b>65</b>
C.1 Stratégie de recherche : comparaison de pays et de cas d'étude .....	65
C.1.1 Une analyse comparée entre l'Ouganda et le Bénin.....	65
C.1.2 Choix des cas d'étude plus précis dans chaque pays .....	69
C.2. Stratégie d'enquête et types de données récoltées .....	71

C.2.1 Stratégie d'enquête .....	71
C.2.2 L'entretien : un incontournable du travail de recueil de données .....	72
C.2.3 Les autres formes de recueil de données mobilisées dans cette thèse : la revue de la littérature grise, l'observation participante ou non et les procédés de recension .....	74
<b>Chapitre 2 : Les grands déterminants de l'institutionnalisation de l'agriculture biologique en Ouganda et au Bénin .....</b>	<b>79</b>
<b>A. Les caractéristiques du secteur agricole, déterminantes dans le développement de l'agriculture biologique .....</b>	<b>81</b>
A.1 La colonisation, l'indépendance et leurs conséquences pour le secteur agricole .....	81
A.1.1 Ouganda : une histoire politique et des régimes successifs qui laissent le secteur agricole à l'abandon.....	82
A.1.2 Bénin : une politique socialiste qui tente d'organiser et de soutenir le secteur agricole .....	85
A.2 Les Plans d'ajustements structurels (PAS) et la libéralisation.....	88
A.2.1 L'Ouganda, le bon élève des institutions de Bretton Woods (1987 à 2000) .....	88
A.2.2 Bénin : une adoption des PAS plus difficile (1990 à 2006).....	91
A.3 Les critiques des PAS et un certain renouveau des politiques agricoles .....	94
A.3.1 Ouganda : le secteur agricole comme moyen de maintenir une coalition politique (2001 à nos jours) .....	95
A.3.2 Bénin : la persistance des soutiens à la filière coton (2006 à nos jours).....	97
<b>B. L'aide au développement comme moteur de l'agriculture biologique .....</b>	<b>101</b>
B.1 Fin des années 1980 : ONG internationales et introduction des techniques écologiques et biologiques.....	101
B.1.1 Ouganda : ONG religieuses et sociales pour la reconstruction du pays après la guerre .....	102
B.1.2 Bénin : des ONG à la recherche d'alternatives aux intrants chimiques de synthèse pour restaurer la fertilité des sols .....	105
B.2 Les projets de développement pour l'exportation de produits biologiques certifiés .....	108
B.2.1 Les premiers projets dans les années 1990.....	109
B.2.2 Ouganda : une multiplication de projets dans les années 2000.....	113
B.2.3 Bénin : Absence de projets d'aide spécifique .....	116
<b>C. La structuration des mouvements d'agriculture biologique .....</b>	<b>117</b>
C.1 Ouganda : Nogamu, « <i>linking farmers to the market</i> » .....	118
C.1.1 Les premières tentatives de création de Nogamu : la rencontre entre les ONG pionnières et les exportateurs.....	118
C.1.2 Nogamu, acteur de la stabilisation d'un réseau national biologique .....	120
C.2 Bénin : des initiatives éparpillées qui peinent à se fédérer .....	123
C.2.1 Des réseaux importants, mais qui peinent à se maintenir : le Redad et la Faeb.....	123
C.2.2 L'Obepab, la Pabe et le développement continental de l'agriculture biologique et écologique comme moteur d'une structuration nationale .....	126
<b>Conclusion du chapitre .....</b>	<b>134</b>
<b>Chapitre 3 : L'institutionnalisation du coton biologique au Bénin et en Ouganda : les promoteurs de projets face aux filières de coton conventionnel .....</b>	<b>143</b>
<b>A. Émergence concomitante du coton biologique en Ouganda et au Bénin : la conséquence d'une demande extérieure identique .....</b>	<b>145</b>
A.1 Le coton, produit phare introduit par les administrations coloniales.....	145
A.1.1 Bénin : une filière intégrée .....	146
A.1.2 Ouganda : un modèle de coopérative .....	149
A.2 La libéralisation des filières coton : une opportunité pour l'arrivée de nouveaux acteurs ..	151
A.2.1 Bénin : une opportunité de négociation avec les acteurs privés.....	152
A.2.2 Ouganda : une ouverture aux acteurs privés étrangers .....	155
A.3 Une demande européenne de matières premières biologiques africaines .....	157
A.3.1 À la recherche de matières premières biologiques pour satisfaire la demande européenne .....	157
A.3.2. Respecter les normes de production et de commercialisation du coton biologique des pays importateurs .....	161
<b>B. Une stabilisation des pratiques et des réseaux d'acteurs plus difficile au Bénin qu'en Ouganda (1993 à 2007) .....</b>	<b>166</b>

B.1 Bénin : la nécessité pour l'Obepab de convaincre les acteurs de la filière conventionnelle du potentiel du coton biologique .....	166
B.1.1 Un réseau fragile qui se stabilise grâce au leadership de l'Obepab .....	167
B.1.2 Un contexte peu propice au coton biologique : entre dominance de pratiques conventionnelles et manque d'incitations à l'investissement étranger .....	170
B.1.3 Prouver que l'on peut produire du coton biologique.....	171
B.1.4 Développer les débouchés d'exportation du coton biologique .....	174
B.2 Ouganda : un environnement ouvert et « pro-business », catalyseur de projets pour le coton biologique .....	175
B.2.1 Une grande diversité de projets et de programmes à succès .....	175
B.2.2 Aux prémices, une agriculture « biologique par défaut » .....	180
B.2.3 Un environnement propice au développement de projets d'acteurs étrangers.....	182
B.3 Conclusion comparée .....	183
<b>C. Les réseaux d'acteurs du coton biologique à l'épreuve des réseaux clientélistes des filières conventionnelles.....</b>	<b>185</b>
C.1 Les critiques du coton conventionnel, fenêtre d'opportunité pour les promoteurs du coton biologique au Bénin .....	185
C.1.1 La progressive intégration du coton biologique par les acteurs publics en charge du coton conventionnel .....	185
C.1.2 Un contexte de plus en plus critique vis-à-vis de la filière du coton conventionnel.....	187
C.1.3 À la recherche d'alternatives.....	190
C.1.4 Le rôle de l'Obepab et Helvetas dans les négociations avec l'État.....	191
C.2 Ouganda : quand les stratégies des producteurs et des exportateurs de coton biologique viennent menacer les intérêts des acteurs de la filière du coton conventionnel .....	193
C.3.1 Les premiers différends entre les pionniers du coton biologique et CDO .....	194
C.3.2 La campagne de décrédibilisation du coton biologique par CDO pour protéger ses intérêts .....	197
C.3.3 La maîtrise des règles du jeu institutionnel pour la pérennisation du coton biologique : les irréductibles du coton biologique, GADC et Phenix .....	201
<b>Conclusion du chapitre .....</b>	<b>206</b>
<b>Chapitre 4 : L'exportation d'ananas certifié biologique au Bénin et en Ouganda : des entrepreneurs locaux à la recherche de débouchés lucratifs.....</b>	<b>209</b>
<b>A. Les critiques des PAS et le potentiel de la diversification des filières d'exportation .....</b>	<b>211</b>
A.1 La critique de la dépendance des États africains aux filières traditionnelles d'exportation .....	211
A.2 La filière ananas comme option pour la diversification des exportations .....	212
A.3 Origines des premiers projets de production et d'exportation d'ananas certifié biologique .....	214
A.3.1 Ouganda : une diversité d'origine des projets.....	214
A.3.2 Bénin : des producteurs et des entrepreneurs locaux à la recherche d'alternatives pour accéder aux marchés d'exportation.....	217
<b>B. Les principaux déterminants de l'essor de l'exportation de l'ananas biologique .....</b>	<b>220</b>
B.1. Le degré de diffusion des intrants chimiques de synthèse .....	220
B.1.1 Ouganda : une agriculture « biologique par défaut » qui facilite l'adoption de techniques biologiques .....	220
B.1.2 Bénin : une difficile désinstitutionnalisation des techniques conventionnelles .....	221
B.2 L'existence ou non de projets d'exportation réussis .....	223
B.2.1 Ouganda : des projets d'exportation réussis et un environnement plus favorable à leur maintien .....	224
B.2.2 Bénin : problèmes de qualité et difficultés d'exporter l'ananas conventionnel à l'international .....	224
B.3 L'organisation des acteurs promoteurs de l'agriculture biologique pour le développement des projets d'ananas biologique .....	227
B.3.1 Ouganda : des acteurs promoteurs de l'agriculture biologique déjà structurés qui facilitent l'essor des projets d'exportation d'ananas.....	227
B.3.2 Bénin : peu d'organisations ou de projets catalyseurs de l'agriculture biologique.....	230
<b>C. Les jeux de pouvoir autour des ressources pour l'accès aux marchés d'exportation.....</b>	<b>233</b>
C.1 Les règles du jeu induites par les standards des marchés étrangers .....	233
C.2 Les exportateurs ougandais et leurs prés carrés .....	235
C.2.1 À chacun son marché .....	236
C.2.2 Les stratégies de Nogamu pour créer une dynamique collective : UgoCert et Orgut .....	238

C.3 Bénin : les configurations de la filière ananas comme frein à l'exportation.....	241
C.3.1 Une configuration des OP d'ananas défavorable aux producteurs biologiques .....	242
C.3.2 Une compétition forte sur les marchés locaux .....	245
<b>Conclusion du chapitre .....</b>	<b>248</b>
<b>Chapitre 5 : Les dynamiques biologiques locales pour nourrir les consommateurs africains .....</b>	<b>251</b>
<b>A. Les dynamiques de production pour les marchés locaux .....</b>	<b>253</b>
A.1 Un soutien politique quasi inexistant pour l'essor des filières locales .....	253
A.1.1 Une libéralisation des filières locales avec les PAS .....	253
A.1.2 Une structuration des filières locales en marge de l'État .....	254
A.2 L'agriculture biologique pour nourrir les producteurs et leurs familles (1980-1995) .....	255
A.2.1 Ouganda : reconstruire le pays et atteindre la sécurité alimentaire.....	255
A.2.2 Bénin : proposer des techniques agricoles alternatives et encourager les jeunes à rester dans l'agriculture .....	256
A.3 L'exportation, moteur de la production biologique et des premières dynamiques commerciales locales .....	258
A.3.1 Ouganda : Nogamu à la recherche de solutions .....	258
A.3.2 Bénin : des initiatives moins développées .....	260
<b>B. Les dynamiques de consommation et de commercialisation .....</b>	<b>262</b>
B.1 Des problèmes de pollution de plus en plus importants et visibles.....	262
B.1.1 L'agriculture traditionnelle n'est pas toujours biologique « par défaut » .....	262
B.1.2 Les produits chimiques de synthèse utilisés depuis longtemps sur les produits traditionnels d'exportation .....	264
B.1.3 Les problèmes de l'agriculture périurbaine avec l'urbanisation croissante .....	265
B.1.4 Risques sanitaires liés aux lieux et modes de commercialisation .....	267
B.2 Des consommateurs urbains inquiets pour leur santé .....	268
B.2.1 Le double fardeau nutritionnel des consommateurs urbains africains .....	268
B.2.2 Une progressive prise de conscience de ces problèmes par l'opinion publique .....	269
B.2.3 Une classe moyenne émergente soucieuse de la qualité des produits .....	270
B.3 Des acteurs qui se saisissent de nouvelles opportunités offertes par les marchés urbains (2007-2017) .....	272
B.3.1 Ouganda : de nouvelles initiatives et la proximité de Nogamu avec les élites politiques.....	272
B.3.2 Bénin : pas de coordination entre les différentes initiatives.....	275
<b>C. Les enjeux de la crédibilité de l'agriculture biologique africaine.....</b>	<b>279</b>
C.1 Recrudescence d'allégations de production « biologique » et « naturelle » hors des réseaux d'acteurs biologiques .....	279
C.1.1 Les produits « biologiques » et « naturels » en vogue dans les grands centres urbains béninois et ougandais .....	279
C.1.2 Des problèmes accusés de traçabilité des produits.....	281
C.2 Des modalités variées de contrôle des produits biologiques.....	283
C.2.1 Ouganda : le rôle central de Nogamu dans la construction de la crédibilité biologique .....	283
C.2.2 Bénin : une diversité de contrôles sans coordination nationale .....	287
C.3 La certification par SPG : diffusion d'un dispositif d'expert .....	290
C.3.1 Bref détour historique de l'émergence du SPG.....	290
C.3.2 Caractéristiques et fonctionnement du SPG .....	291
C.3.3 Émergence en Afrique d'un dispositif d'experts.....	293
C.3.2.1 SPG ougandais : une adoption rapide coordonnée par Nogamu en Ouganda .....	294
C.3.2.2 Bénin : le timide et difficile développement des SPG .....	297
<b>Conclusion.....</b>	<b>301</b>
<b>Conclusion générale – Vers un modèle bio africain ? .....</b>	<b>303</b>
<b>A. Les configurations du secteur agricole : histoire politique du secteur agricole et choix de modèles productifs .....</b>	<b>306</b>
A.1 Le rôle majeur des trajectoires et des régimes politiques .....	306
A.2 Modèles agricoles entre institutionnalisation et désinstitutionnalisation.....	310
<b>B. Le rôle différencié de l'aide au développement dans l'institutionnalisation de l'agriculture biologique en Afrique.....</b>	<b>313</b>

<b>C. Les mouvements stabilisés de défense de l'agriculture biologique .....</b>	<b>317</b>
<b>D. Quel futur pour l'agriculture biologique africaine ? .....</b>	<b>321</b>
<b>E. Apports, limites et mise en perspective.....</b>	<b>324</b>
D.1 Quelques apports à l'étude du développement de l'agriculture biologique dans le monde..	325
D.2 Quelques apports à l'étude de la production d'action publique africaine et de la circulation de modèles .....	327
D.3 Limites et perspectives de ce travail .....	329
<b>Bibliographie.....</b>	<b>331</b>
Littérature scientifique .....	331
Littérature grise .....	345
<b>Annexes .....</b>	<b>355</b>
Annexe 1 : Termes de référence envoyés afin d'établir un partenariat pour la réalisation des enquêtes de terrain (version française) .....	355
Annexe 2 : Exemple d'un canevas pour un entretien semi-directif.....	363
Annexe 3 : Liste des acteurs rencontrés en 2014 et en 2015 en Ouganda et au Bénin.....	365
Annexe 4 : Autres données recueillies : observations et activités annexes menées en Ouganda et au Bénin en 2014 et 2015 .....	371
Annexe 5 : Organisations et ONG internationales qui ont fortement soutenu le développement de l'agriculture biologique en Ouganda et au Bénin par ordre chronologique (liste non exhaustive, source : compilation de l'auteur) .....	374
Annexe 6 : Principaux programmes d'aide au développement dédiés à l'agriculture biologique dont ont bénéficiés l'Ouganda et le Bénin par ordre chronologique (source : compilation de l'auteur).....	382
Annexe 7 : Exemple de document ICS pour le suivi des producteurs.....	398
Annexe 8 : Tableaux de la production et l'exportation d'ananas au Bénin et en Ouganda depuis 1990 à aujourd'hui .....	403
Annexe 9 : Principales organisations d'appui à l'exportation de produits non traditionnels de rente (compilation de l'auteur à partir de plusieurs sources) .....	405
Annexe 10 : Récapitulatif des principaux projets et programmes dédiés au développement de l'ananas biologique en Ouganda et au Bénin .....	408
Annexe 11 : Liste non exhaustive des principales initiatives investies dans la commercialisation de produits biologiques sur les marchés domestiques en Ouganda (compilation de l'auteur de sources mixtes) .....	412
Annexe 12 : Liste non exhaustive des principales initiatives de commercialisation de produits biologiques sur les marchés domestiques au Bénin (compilation de l'auteur à partir de sources mixtes) .....	418
<b>Table des matières détaillée.....</b>	<b>421</b>